This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.N841
R4
V.1

REVUE

DE LA

NORMANDIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

LA NORMANDIE

Littérature, — Sciences, — Beaux-Arts,
Histoire, — Archéologie.

PAR

UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES

DE LA NORMANDIE.

TOME PREMIER.

ANNÉE 1862.

ROUEN.

IMPRIMERIE E. CAGNIARD.
RUE PERCIÈRE, N° 29.

1862.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
.-S-27
15137

REVUE

DE LA

NORMANDIE.

Littérature. — Sciences. — Beaux-Arts. —
Histoire. — Archéologie.

PAR UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES DE LA NORMANDIE.

Toutes les provinces de France ont leur organe intellectuel, et il est peu de villes importantes de nos départements qui ne possèdent une ou deux Revues consacrées aux lettres et aux sciences, aux arts et à l'archéologie.

La Normandie, qui est une des principales provinces de l'Empire, et qui, de l'aveu de tous, a marché la première dans la voie des études historiques et archéologiques, se trouve privée de tout recueil qui lui soit spécialement consacré, de tout périodique qui reflète sa vie intellectuelle et qui conserve pour la postérité les documents glorieux de sa présente histoire. Ce grand et historique pays, qui renferme dans son sein trois villes du premier ordre; qui, dans un seul

Digitized by Google

de ses départements, compte jusqu'à quatre journaux quotidiens (1), ne possède pas aujourd'hui une seule Revue où puissent se produire les œuvres de ses enfants, où se débattent ses intérêts moraux, où s'enregistrent ses progrès de tous les jours et où se conservent les monuments de son existence actuelle.

Il y a vingt ans, Caen publiait la *Revue* de son Académie. Le Havre même essayait ses *Archives*; Rouen surtout possédait un excellent Recueil que nous regrettons encore et que nous essaierons de faire revivre.

Depuis longtemps, les hommes de science et de lettres, nous dirons plus, tous les hommes intelligents de la Normandie, qui n'en manque point, regrettaient cette lacune. Les hommes de lettres et de science se sont comptés, et, dans un but qu'ils croient utile et louable, ils se sont groupés pour rendre à la Normandie la tribune intellectuelle dont elle est privée depuis dix ans.

La Revue qu'ils fondent sera un champ ouvert à toutes les intelligences cultivées et honnêtes qui auront à manifester devant leur pays une pensée morale, un fait honorable, une œuvre bienfaisante, une institution utile.

(1) Assurément notre province ne manque pas de journaux; elle en possède un grand nombre et même de très bien rédigés. Mais les conditions d'existence d'un Journal et celles d'une Revue sont très différentes. Le Journal donne de la publicité, la Revue procure de la permanence. La nature du Journal est essentiellement éphémère, la durée de sa feuille est d'un jour, le nom le dit. Une Revue, au contraire, dure un mois, une année. On la relie ensuite en volume, et elle prend place dans les bibliothèques à côté des livres auxquels elle est assimilée. C'est ainsi que l'on possède encore la collection du *Mercure de France*, du *Mercure galant*, du *Mercure de Gaillon*, du *Journal des Savants*, et tant d'autres Recueils qui sont aujourd'hui fort recherchés des bibliophiles.

Digitized by Google

Les fondateurs ont réuni autour d'eux les talents déjà connus et les réputations déjà faites de notre grande et laborieuse province. Ils font également appel à toutes les jeunes intelligences et à toutes les aptitudes naissantes qui chercheraient à se produire au jour de la publicité. Le bien, le beau et le vrai, partout et en toutes choses, seront constamment leur devise; toute discussion irritante et personnelle sera sévèrement bannie de leur recueil; toute discussion amicale pour les personnes et utile pour la vérité et le progrès, y sera admise sans difficulté; toute matière scientifique pourra y être traitée sous le seul bénéfice d'orthodoxie politique et religieuse, en d'autres termes, à la seule condition de respecter César et Dieu.

Nous ne mettons point de limites au champ de nos recherches ni au domaine de nos études. Comme nous venons de le dire, toute matière intellectuelle, morale ou scientifique trouvera l'hospitalité dans nos pages. Cependant, nous désirons avant tout nous limiter aux intérêts et à l'histoire de la Normandie. Le terrain que nous offre cette grande et belle province nous paraît assez vaste pour satisfaire une âme bien née; il suffit d'ailleurs à notre ambition et à notre intelligence. Nous espérons, de notre côté, répondre aux désirs et aux besoins des enfants de notre pays, pour lesquels seuls nous existons et auxquels seuls nous avons la prétention de plaire.

Nous le disons donc hautement et avec franchise, c'est à travers le prisme de la Normandie que nous aimerons à envisager toute chose, et c'est en tant que chaque question aura un rapport plus ou moins direct avec notre cher pays, qu'elle aura plus ou moins le droit de nous plaire. Nous sommes des Normands qui s'adressent à des Normands, et uniquement pour leur parler de leur patrie,

Digitized by Google

de son histoire et de ses monuments, de ses grands hommes et de leurs œuvres, de ses coutumes et de ses institutions, de ses intérêts moraux et matériels, en un mot de son passé, de son présent et de son avenir.

Dans notre Recueil, tous les temps seront également convoqués et auront droit de se produire. Hommes du présent et de l'avenir, hommes de la tradition et du progrès, nous n'exclurons rien de nos colonnes; toute institution utile, toute pensée d'avenir trouvera chez nous sa place à côté de l'étude consciencieuse et approfondie du passé. On ne nous trouvera indifférents à rien de ce qui est bon et honorable pour le pays que nous avons l'ambition de représenter, et dont nous recherchons les suffrages.

Le présent nous verra aussi attentifs à ses besoins et à ses intérêts que nous serons dévoués au passé et à ses monuments. Les études sur nos pères nous paraîtront surtout bonnes et utiles, quand elles seront propres à instruire les enfants et à préparer une postérité meilleure.

Nous avons pris notre parti de nous-mêmes et nous mettons résolûment la main à l'œuvre. Le patriotisme seul nous anime et l'amour du pays, qui nous inspire, nous guidera en tout. Nous avons l'espérance d'être compris de nos compatriotes. La Normandie est riche, grande et intelligente: elle ne saurait manquer de soutenir une œuvre de dévouement et d'intelligence, une œuvre qui lui est complètement consacrée et qui s'adresse uniquement à elle. Nous avons compté sur son concours pour nous aider dans la voie de labeurs et de sacrifices où nous entrons en son nom et pour son amour. L'avenir nous apprendra si nous nous sommes trompés.

L'abbé COCHET.

Gustave GOUELLAIN.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

NOTE

SUR

TROIS CERCUEILS DE PIERRE

TROUVÉS A GOUVILLE,

ENTRE CAILLY ET FONTAINE-LE-BOURG

(Arrondissement de Rouen),

EN 1861 (1).

Au printemps de 1861, M. le comte A. de Germiny, receveur général de la Seine-Inférieure, faisait labourer un champ, longtemps inculte, situé au-dessus de l'ancien presbytère et de l'église démolie de Gouville. Cette terre, appelée la *Côte aux Prêtres*, est placée au versant septentrional de la colline, au-dessous d'un taillis et dans un sol crayeux jusqu'à la surface. Toute l'année et tout le jour elle reçoit les plus chauds rayons du soleil.

A 0m 25 de la surface, la charrue rencontra deux cercueils de pierre placés côte à côte et d'une grandeur inégale. Un troisième se

(1) Cette Notice a été lue à l'Académie de Rouen dans sa séance du 22 novembre 1861.

Digitized by Google

découvrit au bout des précédents, formant la pointe avec eux, mais sa profondeur était d'environ 70 cent. Tous trois étaient intacts, faits d'un seul morceau et fermés d'un couvercle en dos d'âne, également d'une seule pièce. Ils m'ont paru orientés dans le sens de la colline, c'est-à-dire que la tête remontait vers le nord, tandis que les pieds descendaient vers le sud et la vallée.

Deux de ces sarcophages avaient été soulevés par les laboureurs et s'étaient brisés en quittant leur gisement primitif. Leurs débris jonchent aujourd'hui le sol. Un seul est parfaitement conservé à la place même où il a été mis il y a plusieurs siècles. Comme tous les cercueils de l'époque franque, il est plus étroit aux pieds qu'à la tête et n'est pas taillé d'équerre. Cette forme irrégulière était aussi celle des deux précédents. Au troisième tiers de sa longueur, le fond présente un trou percé avec intention. Cette particularité s'est maintes fois rencontrée sur les tombeaux de cet âge. Nous en citerons des exemples.

Mesuré au dehors, ce cercueil, dont l'épaisseur constante est de 6 cent., nous a donné une longueur de 2^m, une profondeur de 0^m 37, une largeur à la tête de 0^m 73, et aux pieds de 0^m 35. Le trou était a 0^m 77 des pieds.

Ces trois cercueils, hermétiquement fermés, n'avaient pas laissé pénétrer dans leur sein de terre d'interposition. Ouverts par les laboureurs, ils leur ont offert chacun trois squelettes parfaitement intacts. Deux d'entre eux étaient placés dans le sens même du tombeau, et le troisième dans un sens opposé. Dans chaque sarcophage on a recueilli un petit pot de terre, avec couverte de mine de plomb et décoré sur la panse d'ornements à l'estampille. Ces vases ont la forme et le type de tous les vases mérovingiens.

Digitized by Google

Vases mérovingiens de Dieppe, d'Envermeu et de Londinières.
(semblables à ceux de Gouville.)

La main inexercée des explorateurs improvisés n'a recueilli pour tout ornement qu'une ou deux perles en pâte de verre et cinq ou six perles d'ambre, puis un anneau de bronze auquel étaient attachées deux chaînettes du même métal, d'une longueur de 0m 12 à 0m 15 chacune. Les mailles qui forment chaque chaîne sont grossièrement faites, et, chose étrange, elle sont d'une forme irrégulière et d'une grandeur inégale. Une d'elles a été plusieurs fois réparée. Il est certain qu'elles ont beaucoup servi, car l'anneau du milieu présente à deux endroits différents des traces d'usure et de frottement. La vue de ces creux démontre que les chaînettes se dirigeaient en sens opposé et que l'une était placée en face de l'autre.

Nous ignorons complètement l'usage de cet anneau et de ces

Digitized by Google

chaînes, dont les analogues ont plusieurs fois apparu dans les cimetières mérovingiens et saxons de la France et de l'Angleterre.

A présent, on nous demandera sans doute à quel peuple rapporter ces sépultures? Nous n'hésitons pas à les attribuer à l'époque franque et même à la période mérovingienne. Nous nous fondons dans cette attribution: 1° sur la position du cimetière; 2° sur la matière et la forme des cercueils; 3° sur les vases qui y ont été trouvés et les autres objets qui y étaient déposés.

L'inhumation sur le penchant des collines est un des traits caractéristiques de la civilisation franque. «*Olim*, dit Durand, de Mende, *veteres sepeliebantur in montibus, sive in eorum medio, sive in radicibus* (1). » Les faits les plus nombreux et les mieux observés sont venus confirmer cette indication de l'histoire. Nous avons le choix des preuves, et nous citerons dans la Seine-Inférieure les cimetières de Londinières, d'Envermeu, de Lucy, de Parfondeval, de Neufchâtel, d'Ouville-la-Rivière, de Saint-Pierre-d'Épinay, près Dieppe, de Bois-Robert, d'Eslettes, de Toufreville-sur-Criel, de Saint-Gervais de Rouen, de Pourville, de Sainte-Marguerite-sur-Mer, de Saint-Aubin-sur-Scie, d'Etretat, du Mont-Cauvaire, de Lamberville; de Vattevile-sur-Seine et de Saint-Pierre-du-Vauvray dans l'Eure; de Miannay dans la Somme; de Saint-Floxel à Bayeux et Sainte-Geneviève à Paris (2).

(1) Durand, *Rationale divin. offic.*, lib. VII, c. 35.

(2) *La Normandie souterraine*, 1re édition, p. 143-44-182, 253, 361, 341-42-44; 2e édition, p. 43, 44, 45, 46, 47, 162, 206, 298, 305, 316, 404, 422, 429-30-32-33-35-41. — *Sépult. gaul., rom., franq. et normand.*, page 132. — *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. XXIV, p. 326. — L'abbé Haigneré, *Congrès archéol. de France; Séances gén. tenues à Dunkerque en* 1860. t. XXIV, p. 287. —

Digitized by Google

Il en est de même à peu près partout; nous ajouterons seulement un mot applicable à l'ancienne Austrasie. « Plus de dix cimetières de l'époque franque, dit M. Ottman, se trouvent aux environs de Fogny, commune de Breux, près Montmédy (Meuse), à la cime ou sur le versant des coteaux les plus culminants (1). »

Comme on le voit, notre première preuve se tire d'une coutume générale. Arrivons maintenant à la matière et à la forme des cercueils.

Nos trois sarcophages de Gouville sont en pierre de Vergelé, de Saint-Gervais ou de Saint-Leu; en un mot de ce bassin de Paris, qui dut fournir alors des milliers de cercueils, car il en a rempli toute la Normandie. On ne saurait douter qu'il ne se soit fait à cette époque un commerce considérable de ces auges qui ont toutes une forme semblable et une provenance commune. Le commerce de ce temps dut les apporter toutes faites, soit sur commande, soit pour le marché public. Chacun les achetait pour les besoins de sa famille ou de son pays. Nos routes, nos fleuves et nos rivières durent faciliter un commerce qui fut très abondant du VIe au IXe siècle.

Ce fait n'est pas sans analogue, ailleurs que chez nous, dans l'histoire de cette période.

A cette même période franque où l'on attachait un grand prix à un sarcophage de pierre, un atelier, un entrepôt et un marché s'établirent

Ed. Leblant, *Inscriptions chrét. de la Gaule*, t. 1er, p. 278. — Ed. Lambert, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. XVII, p. 453. — *Congrès archéol. de France*, année 1856, p. 242-44. — *Bullet. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, année 1860, p. 51, 117.

(1) Ottman. *Mém. de la Soc. Dunkerquoise*, 1856-57, p. 138-13. — Deville, *Rev. de Rouen*, 1846, 1re série, p. 259.

Digitized by Google

aussi à *Quarré-lès-Tombes*, dans le département actuel de l'Yonne. La pierre se tirait des carrières dites de *Champrotard*, à Dissangis, et elle était travaillée par les tombiers de Quarré, où se trouvait le dépôt. Outre les centaines et les milliers de cercueils que possèdent encore aujourd'hui Quarré-lès-Tombes et les paroisses voisines, telles que Sergnies, Saint-Branché, Saint-Brisson, Rouvray, Saint-André-en-Morvan et Sainte-Marguerite (Yonne), Brèves et Clamecy (Nièvre), on trouve des sarcophages de la même pierre à Auxerre, à Arles, à Vienne, à Lyon et à Saint-Pierre-l'Étrier d'Autun (1).

Nous avons la preuve de ces faits historiques non dans les livres contemporains, mais au sein de la terre et dans les monuments dont elles est restée dépositaire. Pour notre seul département, nous pouvons citer la présence de cercueils de Saint-Leu et de Vergelé parfaitement constatée en plus de vingt endroits. Depuis bien longtemps, on les trouve à Rouen dans le cimetière *Saint-Gervais*, où ils apparaissent encore sous le sol et où nous les avons vus en abondance en 1846 (2). Lillebonne en montre dans les fossés de son château, et, en 1854, il en a été extrait un grand nombre du parvis de l'ancienne église de Saint-Denis de cette ville (3). Dès 1744, on en remarquait à Saint-Aubin-des-Cercueils, où M. Pinel, du Havre, les constatait encore en 1820 (4).

(1) Henry, *Notice sur les tombeaux de Quarré-lès-Tombes*, dans le *Bullet. de la Soc. d'études d'Avallon*, 2e année, p. 59, 80.

(2) *La Norm. souterr.*, 1re édit., p. 37-38 ; 2e édition, p. 45-46.

(3) *Revue de l'Art chrét.*, t. IV, p. 431. — *Quelq. particularités relat. à la sépult. chrét. du moyen-âge*, p. 8.

(4) *Les Églises de l'arrondissement du Havre*, t. II, p. 319-20. — *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normand.*, t. XIV, p. 156, et t. XXIV, p. 321-22.

Digitized by Google

Enregistrons plusieurs découvertes qui se sont faites sous nos yeux. Des cercueils de pierre du bassin de Paris ont apparu à Sainte-Marguerite-sur-Mer en 1822 et en 1840 (1); à Pourville, près Dieppe, en 1830 (2); au Mont-Cauvaire, en 1846 (3); à Saint-Pierre-d'Epinay, près Dieppe, en 1847 (4); à Eslettes, près Monville, en 1847 (5); à Pavilly, en 1850 (6); à Anceaumeville, près Clères, en 1851 (7); à Ouville-la-Rivière, en 1854 (8); à Envermeu, en 1854 et en 1855 (9); à Caudebec-lès-Elbeuf, en 1855 (10); à Biville-sur-Mer (11) et à Colleville, près Fécamp, en 1856 (12); à Sigy et aux

(1) *La Normand. souterr.* 1re édition, p. 342; 2e édition, p. 430.

(2) *Guide du voyageur dans Dieppe et ses environs*, édition de 1860, p. 115.

(3) *La Normand. souterr.*, 1re édition, p. 341; 2e édition, p. 429. — *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Normand.*, t. 1er, p. 299.

(4) *Revue de Rouen*, année 1847, p. 234-239. — *La Norm. souterr.*, 1re édit., p. 328-29; 2e édition, p. 407-414.

(5) Deville, *Revue de Rouen*, année 1847, p. 770. — *La Norm. souterr.*, 1re édition, p. 36; 2e édition, p. 43-45.

(6) *Revue de Rouen*, année 1860, p. 653-54. — *La Norm. souterr.* 1re édition, p. 37; 2e édition, p. 46.

(7) *Revue de Rouen*, année 1851, p. 191-92. — *La Norm. souterr.*, 1re édit., p. 344; 2e édition, p. 429.

(8) *La Norm. souterr.*, 2e édition, p. 435-36. — *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 132-33.

(9) *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 169.

(10) *Sépult. gaul., franq. et norm.*, p. 110-113.

(11) *Bullet. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, 1re année, p. 115. — *Sépult. gaul., rom, franq. et norm.*, p. 434.

(12) *Sépult. gaul. rom. franq. et Norm.*, p. 437.

Digitized by Google

Authieux-Ratiéville, en 1858; à Lamberville, en 1859 (1); à Etalondes, en 1860 (2), et enfin à Gouville, en 1861.

Ces faits doivent suffire pour appuyer la thèse que nous avons cherché à établir, et nous sommes certain que chaque jour la démontrera de plus en plus.

La forme de ces cercueils non parallélique et irrégulière, moins large aux pieds qu'à la tête, est aussi un caractère qui appartient à l'époque franque. Cette forme, en effet, est celle de tous les cercueils que nous venons de citer.

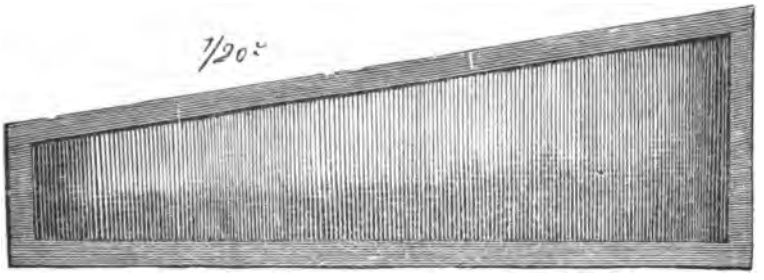

Cercueil de pierre d'Ouville-la-Rivière (semblable à ceux de Gouville).

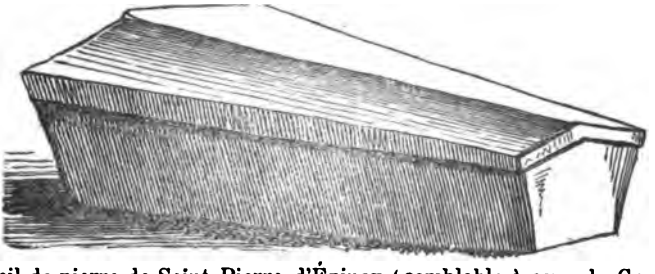

Cercueil de pierre de Saint-Pierre-d'Épinay (semblable à ceux de Gouville).

Ce qui achève la démonstration, c'est la figure du couvercle, qui est celle d'un toit de maison ou d'un dos d'âne. Cette particularité,

(1) *Bullet. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, 1re année, p. 51.

(2) *Bullet. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, 1re année, p. 115.

Digitized by Google

qui n'apparaît guère qu'à la période franque, est également un des traits différentiels de cette civilisation (1).

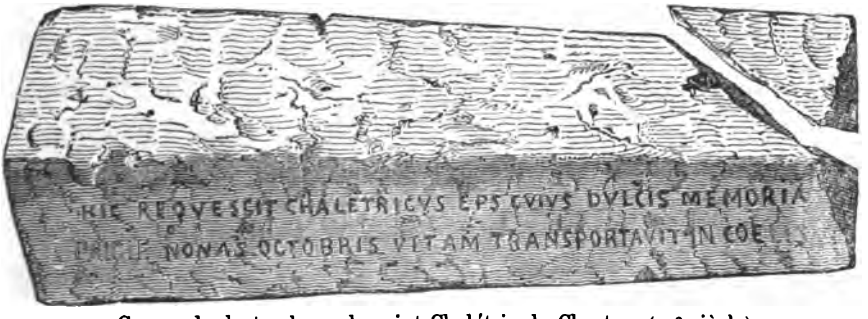

Couvercle du tombeau de saint Chalétric de Chartres (VIe siècle).
(Couvercle comme ceux de Gouville.)

Enfin le trou pratiqué au fond du cercueil est aussi un détail particulier à ce temps. Cependant il n'existe pas partout ni dans toutes les auges; mais on le trouve fréquemment, et nous le connaissons peu à une autre époque. Nous l'avons remarqué, notamment à Saint-Pierre-d'Épinay, en 1847 (2); à Pavilly, en 1850 (3); à Ouville-la-Rivière, en 1852 (4), et à Sigy, en 1859.

Déjà cette particularité avait été observée en 1839, dans les cercueils de Bénouville-sur-Orne (Calvados) (5); M. Moutié, de Rambouillet, l'avait reconnue à Vicq (Seine-et-Oise) (6), ainsi que

(1) *La Norm. souterr.*, 1re édition, p. 29; 2e édition, p. 35-36.

(2) *Revue de Rouen*, année 1847 p. 233-36. — *La Norm. souterr.*, 1re édit., p. 223-28-29; 2e édition, p. 407.

(3) *Revue de Rouen*, année 1850, p. 654.

(4) *La Norm. souterr.*, 2e édition, p. 436. — *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 133.

(5) L'abbé Durand, *Mém. de la Soc. des Antiq. de la Norm.*, t. XII, p. 330.

(6) A Moutié. — *Bulletin du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France*, t. II, p. 230. — *La Norm. souterr.*, 1re édit., p. 323; 2e édit., p. 407-408.

Digitized by Google

M. Mazière, à Dreslincourt (Somme) (1), et M. le vicomte de Pibrac. à Verdes (Loiret) (2). M. Corrard de Bréban l'avait également constatée dans les tombeaux mérovingiens de la Champagne (3.) Enfin, M. de Caumont disait au congrès archéologique de Poitiers, en 1843, que « plusieurs tombeaux visités par lui dans le nord de la France avaient des trous d'écoulement tantôt au fond, tantôt latéralement, mais toujours à la partie inférieure du corps (4). »

Les vases, par la forme, par la matière, par la couverte et les ornements en creux, sont surtout démonstratifs de l'époque franque; ils ressemblent à ceux de Dieppe, d'Envermeu, de Londinières, d'Ouville, d'Etretat et de tous les cimetières francs, non-seulement de la Seine-Inférieure et de la Normandie, mais même de la France, de la Suisse et de la Belgique (5).

Les perles de verre et d'ambre sont communes dans les sépultures de ce temps. Nous avons rencontré des perles d'ambre semblables à celles de Gouville dans les cimetières mérovingiens de Martin-Eglise, de Saint-Aubin-sur-Scie (6), d'Ouville-la-Rivière (7), d'Envermeu et de Londinières (8). La perle d'ambre n'était pas seulement

(1) Mazière, *Bullet. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, année 1859, n° 3, p. 110-111.

(2) De Pibrac, *Mém. sur les Ruines gallo-rom. de Verdes*, p. 29 et 31, et *Mém. de la Soc. d'Agric., Sciences, etc., d'Orléans*, t. III.

(3) Corrard de Bréban, *Congrès archéol. de France; Séances tenues à Troyes* en 1853. — *La Norm. souterr.*, 2e édition, p. 408.

(4) De Caumont, *Bulletin monumental*, t. X, p. 166.

(5) *Archéol. céramique et sépulcrale*, p. 12, 14, et VIe Tableau.

(6) *La Norm. souterr.*, 2e édition p. 434.

(7) *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 146.

(8) *La Norm. souterr.*, 1re édition, p. 230-32-268; 2e édition, p. 272-76. — *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 145.

Digitized by Google

un ornement prodigué à cette époque, c'était aussi, dans les idées de nos pères, un talisman pieux et une amulette religieuse. « Que *nulle femme*, disait saint Eloi à ses peuples, *ne suspende de l'ambre à son cou* (1).» Cette parole, annoncée d'abord aux populations du Beauvaisis, était répétée par saint Ouen, de Rouen, aux populations de la Neustrie juste à l'époque de nos sépultures.

Mais les deux objets qui méritent de fixer notre attention, sont les chaînettes et l'anneau dentelé. Les chaînes et les anneaux sont assez communs dans les sépultures franques, nous allons en donner quelques exemples.

A plusieurs reprises nous avons rencontré des chaînettes de fer et

Chaînette en bronze d'Envermeu.

de bronze à Londinières (2) et à Envermeu (3). Malheureusement,

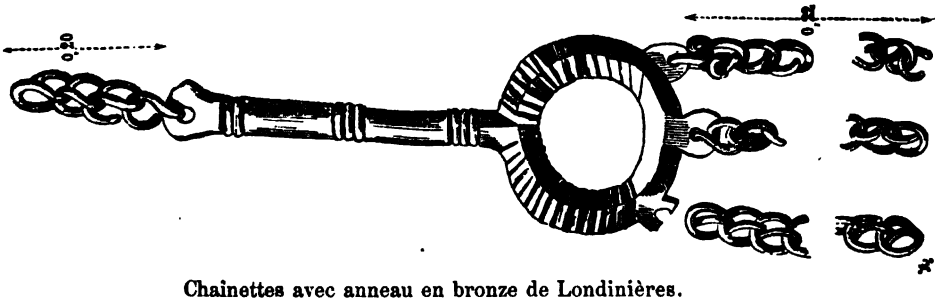

Chaînettes avec anneau en bronze de Londinières.

nous n'avons pas observé si elles se trouvaient sur des hommes ou sur des femmes. Mais à Saint-Aubin-sur-Scie, en 1854, nous sommes

(1) *Vie de saint Éloi, évêque de Noyon*, par saint Ouen, évêque de Rouen, trad. de Ch. Barthélemy, p. 169. — *La Norm. souterr.*, 2e édition, p. 434.

(2) *La Norm. souterr.*, 1re édition, p. 233-34-; 2e édition, p. 274, pl. XIII, fig. 8.

(3) *La Norm. souter.*, 1re édition, p. 282.

Digitized by Google

certain d'en avoir recueilli une sur une femme qui avait un collier de perles d'ambre et de pâte de verre (1). A Conlie (Sarthe), on a cru reconnaître une femme dans le sujet qui portait une chaînette de bronze (2). Le Rev. Faussett affirme positivement avoir rencontré une chaînette de fer sur une femme saxonne du cimetière de Siberts wold-Down (Kent) (3).

M. Héré, de Saint-Quentin, signale également une chaînette de cuivre et un anneau parmi les antiquités mérovingiennes exhumées, en 1858, des sépultures de Montiscourt-Lizerolles (Aisne) (4). M. de Gerville en mentionne une autre dans un sarcophage de Couvert, près Bayeux (5). M. l'abbé Durand en parle également dans le procès-verbal de ses fouilles de Bénouville-sur-Orne (Calvados) (6), 1835-36. M. l'abbé Haigneré cite une chaînette de cou en bronze et d'un travail très délicat aperçue, en 1858, à Echinghen (7), près Boulogne. M. Baudot en figure deux sur les magnifiques planches du cimetière burgonde de Charnay (Saône-et-Loire) (8). M. Lalun m'a

(1) *La Norm. souterr.*, 1re édition, p. 345; 2e édition, p. 434.

(2) Des Berryes, *Bullet. monumental*, t. V, p.323.

(3) Faussett, *Inventorium sepulchrale*, p. 296, pl. XV, fig. 25. — *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 267.

(4) Héré, *Mém. de la Soc. acad. de Saint-Quentin*, 3e série. t. 1er, p. 370, pl. », fig. D.

(5) De Gerville, *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, t. II, p. 195-96, et *Essai sur les Sarcophages.*

(6) L'Abbé Durand, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. XII, p. 324.

(7) L'Abbé Haigneré, *Congrès archéologique de France : Séances tenues à Dunkerque* en 1860, t. XXIV, p. 293.

(8) H. Baudot, *Mém. sur la sépult. des Barbares de l'époque mérovingienne*, pl. XV, fig. 1 et 2, dans les *Mémoires de la Commiss. des Antiquités de la Côte-d'Or*. t. V.

Digitized by Google

envoyé des mailles d'une chaînette trouvée à Saint-Martin de Louviers en 1860. Enfin, les sépultures ripuaires de Selzen et de Cologne en ont donné à M. Lindenschmit, de Mayence (1), et à M. Roach Smith, de Londres (2), ainsi que celles de l'Allemagne à M. Wilhelmi (3), et celles de la Suisse et de la Savoie à M. Gosse, de Genève (4).

Si les chaînes sont fréquentes, les anneaux dentelés le sont beaucoup moins, sans être pour cela introuvables. Nous en connnaissons, en effet, deux exemples, l'un en France et l'autre en Angleterre. Le premier nous est apparu à Caudebec-lès-Elbeuf, en 1855. L'anneau provenait d'un cercueil mérovingien trouvé près de l'église, lequel contenait, outre des perles de verre, un cure-oreilles et un cure-dents, une boucle en bronze et deux jolies fibules en argent et or, ornées de filigranes et montées de verroterie. Quatorze dents décoraient le cercle de Caudebec (5).

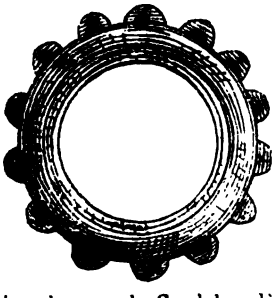

Anneau dentelé en bronze de Caudebec-lès-Elbeuf (1845).

(1) Lindenschmit, *Das Germanische todtenlager, bei Selzen*, p. 25. — Roach Smith, *Collectanea antiqua*, vol. II, pl. LVI.

(2) Roach Smith, *Collectanea antiqua*, vol. II, p. 147, pl. XXV, fig. 10.

(3) Wilhelmi, *Beschreibung der Wierzehen alten deutschen todtenhügel*, taf. IV, n° 12.

(4) Gosse, *Suite à la Notice sur d'anciens Cimetières*, p. 14, pl. III, fig. 12-21-22.

(5) *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 115.

Digitized by Google

Le second échantillon a été trouvé par notre ami M. Wylie, dans une sépulture saxonne de Fairford, près Glocester, en 1851 (1). L'anneau de Fairford avait onze grains qui étaient doubles

Nous restons incertain sur la destination de ces sortes de pièces.

Telles sont les principales observations que nous a suggérées la découverte de Gouville. Nous eussions pu également faire ressortir l'orientation exceptionnnelle des cercueils (Nord et Sud), exception fréquente à l'époque franque, ainsi que la superposition de plusieurs corps dans le même cercueil, autre particularité commune à ce temps de barbarie et contre laquelle les Conciles protestaient en vain. Mais nous croyons devoir nous arrêter pour ne pas fatiguer le lecteur.

Nous ne doutons pas que la *Côte-aux-Prêtres* ne renferme d'autres cercueils et d'autres sépultures. Déjà, il y a dix ans, on en a rencontré de semblables avec vases, ornements et armures. On nous a assuré aussi que sur d'autres points du champ, la charrue du laboureur talonne des pierres qui pourraient bien être tumulaires. En un mot, nous croyons que Gouville possède un cimetière franc qu'il serait intéressant d'explorer. Nous aimons à croire que M. le comte de Germiny, ami de nos antiquités nationales, voudra lui faire dire son dernier mot dans l'intérêt du pays et de l'histoire.

L'ABBÉ COCHET.

(48) Wylie, *Fairford graves*, pl. V, fig. 7. — *Sépult. gaul., rom. et norm.*, p. 115.

Digitized by Google

LE MENDIANT.

CONTE FANTASTIQUE.

Fritz était le garde-chasse favori du comte Henri de Koniggratz en Bohême, et en cette qualité il habitait au beau milieu de la forêt; une sombre forêt d'Allemagne pleine de chênes, de sapins, de fondrières et de halliers, une haute futaie fourmillante et inextricable. Sa maison, située dans une clairière, était entourée de murs et fermée comme une citadelle. Il y demeurait toute l'année avec Marthe, sa femme, la seule créature qu'il aimât, fumant quand il ne chassait pas, chassant quand il ne fumait pas, et faisant quelquefois les deux choses ensemble.

L'âpreté du lieu avait réagi sur lui; déjà fort brusque en arrivant, il était devenu à la longue aussi brutal et aussi sauvage que les sangliers ses voisins.

Quand le comte voulait faire une battue dans la forêt, il faisait prévenir Fritz. Au jour fixé, celui-ci se mettait en route dès l'aurore; mais, si loin qu'il allât, il fallait qu'il fût de retour au logis le soir.

Digitized by Google

C'était une fantaisie du comte Henri de vouloir qu'on se tînt chez soi la nuit. Il ne fallait pas, disait-il, troubler dans leurs fêtes nocturnes ces légions d'esprits invisibles : elfes, lutins, gnomes, farfadets, qui hantent nuitamment les vieilles forêts d'Allemagne. Fritz obéissait rigoureusement à cette singulière injonction ; il y a plus, elle lui était agréable, car tout garde-chasse et tout Allemand qu'il fût, peut-être bien même à cause de ces deux qualités réunies, Fritz était hardi vis-à-vis des braconniers, mais poltron à l'endroit des sorciers et des esprits.

Un matin que, suivant l'ordre qu'il avait reçu de son seigneur, il partait pour se rendre à une grande chasse, il rencontra à une demi-lieue de sa maison, au milieu d'un sentier tortueux, un misérable mendiant tout déguenillé qui lui demanda l'aumône. Chose rare qu'un mendiant dans la forêt ! Jusque-là Fritz n'en avait jamais vu. Il reçut celui-ci rudement. — Que fais-tu là, toi ? tu m'as tout l'air d'un braconnier ou d'un voleur : va-t-en ! — Le mendiant ne bougea pas. — Est-ce que tu ne m'as pas entendu ? — Le mendiant fit quelques pas en arrière et le garde passa en grommelant. Après une demi-minute de marche, il se retourna. Le mendiant s'était de nouveau placé au milieu du sentier, son feutre gras sur l'oreille et un énorme rotin sous le bras. Il ricanait insolemment. Le garde-chasse devint rouge de colère ; d'un mouvement subit, il épaula sa carabine et fit feu.

Fritz avait ajusté à la poitrine, et Fritz ne manquait jamais son coup ; aussi fut-il étonné, stupéfait, abasourdi et honteux quand il vit l'inconnu à la même place et dans la même position narquoise. La seconde volée de plomb partit sans qu'il y songeât ; elle ne réussit pas davantage. Ecumant de fureur, Fritz prit son fusil par le

Digitized by Google

canon et courut sur le mendiant : alors décidément celui-ci se mit à fuir. Il se perdit au milieu des broussailles. Le garde-chasse allait le poursuivre ; une voix étrange se fit entendre : Fritz, prends garde à l'Esprit des bois ! Il s'arrêta interdit. Son chien Wolf s'était élancé en avant, on l'entendit pousser un cri aigu, puis il reparut tout saignant et tomba mort aux pieds de son maître.

Fritz ne s'arrêta pas à fouiller les buissons : ce mendiant qui parlait de l'Esprit des bois, cet être que deux coups de feu n'avaient pu atteindre l'avait fortement étonné, il n'était pas certain de n'avoir eu affaire qu'à un homme. Après s'être assuré que son chien ne vivait plus, honteux de l'espèce de terreur qu'il ressentait, il se dit, comme excuse, que le comte Henri aimait la ponctualité, et que s'aventurer à poursuivre un adversaire qui s'enfuyait, c'était s'exposer à arriver trop tard auprès du maître. En raisonnant de la sorte, il avait repris son chemin.

Le comte Henri n'était pas encore au rendez-vous ; une fanfare l'annonça bientôt. Il arriva, fièrement monté sur un cheval bai-brun ; il était suivi de ses amis, de ses piqueurs et de la meute aboyante.

La chasse fut menée ardemment ; toute la journée, les échos de la forêt retentirent du hennissement des chevaux, de l'aboiement des chiens, des éclats du cor, de la détonation des armes à feu et du hourra inexprimable des chasseurs. — En avant ! en avant ! taïaut ! taïaut ! alerte ! — Et tout à coup, dans un lieu désert il n'y a qu'un instant, les voilà qui passent comme une trombe.

Le hasard voulut qu'on se dirigeât vers le point où le garde-chasse avait rencontré le mendiant. Tous les buissons environnants furent traversés, fouillés, saccagés, broyés par la meute ; Fritz lui-même

Digitized by Google

entra dans le buisson qui avait servi de refuge à l'inconnu ; il n'y vit rien de plus extraordinaire qu'ailleurs; mais Fritz, depuis le matin, était profondément soucieux: cet examen ne le dérida pas.

A la halte qu'on fit pour manger, il raconta son aventure. Le comte était parmi les auditeurs, il secoua mélancoliquement la tête. Mauvaise affaire, dit-il, cet-être là n'est pas un simple fils d'Adam. — Bah ! repartit l'un de ses amis, écoutez-vous Fritz ? Il a épousé une sorcière, de sorte qu'il croit toujours voir le diable. Il a mal tiré, voilà tout. Fritz sourit, mais du bout des lèvres ; il éprouva le besoin de s'étourdir à même le vin de Tokay et le kirschenwasser du comte. Après en avoir bu une raisonnable quantité, il finit par perdre la peur, et, ce qui arrive aux plus poltrons, il fut bientôt le premier à plaisanter de sa rencontre.

La chasse finit à la chute du jour. On avait forcé deux cerfs, tué six loups et abattu un sanglier. Fritz, prenant congé du comte, se mit en devoir de regagner son logis. Chemin faisant, il voulut aller visiter quelques terriers de renard où il se promettait de faire prochainement passer un petit basset à jambes torses; entrant ensuite dans une vente nouvellement livrée, il s'arrêta à en compter les plus gros arbres; enfin il fit l'école buissonnière.

La nuit s'avançait déjà, on était en septembre, l'air avait été lourd toute la journée, et à l'heure du crépuscule de gros nuages d'un gris plombé étaient venus envahir le ciel. Un large éclair sillonna l'horizon, un tonnerre lointain se fit entendre. Fritz, encore chaud de ses libations, ne s'inquiétait point du temps; peu à peu, toutefois, l'orage se rapprochait. Le ciel devint tout à fait noir, le tonnerre commença à gronder bruyamment, les éclairs se succédèrent de plus en plus rapides. La forêt avait changé d'aspect, elle avait pris

Digitized by Google

quelque chose de lugubrement solennel : les oiseaux se taisaient, le feuillage était immobile. Il y eut un instant d'attente, puis de grosses gouttes de pluie tombèrent çà et là sur les feuilles, un bruit soudain descendit d'en haut comme si le vent eût secoué la cime des arbres; enfin le tourbillon se déchaîna. Tonnerre, éclairs, vents conjurés, pluie compacte mêlée de grêle; ce fut une convulsion terrible, un déchirement formidable et permanent! Le ciel était de feu et d'eau, l'air était plein d'une vapeur sulfureuse. En un clin-d'œil, la forêt fut inondée, les chemins creux se changèrent en torrents et les terrains mouvants devinrent des fondrières.

Fritz se tenait serré contre un arbre, un coup de foudre l'avait presque aveuglé; il était mouillé jusqu'aux os, il songeait à sa femme, à sa maison, il éprouvait un malaise indéfinissable. Tout à coup, il se sentit saisir par derrière et lier à l'arbre qui le soutenait; il se retourna et se vit face à face avec le mendiant, figure sinistre et menaçante; blême de terreur, il ferma les yeux, s'abandonnant à la destinée.

Dans le demi-anéantissement où il se trouvait, il crut entendre prononcer son nom, machinalement ses paupières se rouvrirent. Devant lui s'agitait une multitude de spectres bizarres, les uns rouges comme un feu ardent, effilés et mobiles comme la flamme, les autres plus verts que la première feuille de mai et pourvus de longues ailes membraneuses, d'autres encore aussi noirs que la suie, pesants et informes comme des moellons. Il y en avait de toute nature et de toute couleur: blancs comme l'argent, jaunes comme l'or, bleus comme l'indigo, opaques comme le grès, transparents comme le cristal. Tout cela remuait, fourmillait, sautait, rampait, se heurtait, s'enlaçait, se fuyait et se combattait tour-à-tour.

Digitized by Google

De temps en temps, quelques-uns, se détachant des groupes, venaient harceler le pauvre garde-chasse, lui jeter de la boue au visage. Le mendiant, morne fantôme, présidait à cette fantasmagorie.

L'orage continuait toujours, le vent hurlait à faire frémir, à droite et à gauche des arbres craquaient et tombaient. Sous la pluie battante, à la lueur d'un ciel en feu, ce troupeau de spectres qui fatiguait la broussaille effarée était épouvantable à voir. Chaque fois que s'éteignaient les éclairs, dans l'obscurité profonde qui suivait, toute la cohorte poussait un cri sauvage ; alors Fritz sentait ses dents claquer de frayeur. Que n'était-il dans une large plaine, au grand soleil, seul contre vingt bandits, il se fût estimé heureux ! Il n'était pas dévôt, le garde-chasse ; il fréquentait peu les églises, il observait fort mal les jeûnes, mais nul n'aurait su calculer combien de fois il se recommanda à la Vierge et aux saints, combien il promit de neuvaines pour obtenir sa délivrance.

Vers minuit et demi, l'ouragan cessa tout à coup, les spectres disparurent. Fritz, tout doucement, essaya de se remuer ; il s'aperçut que rien ne le retenait plus à l'arbre. Sa joie fut celle d'un prisonnier qui s'évade ; la carabine à l'épaule, il se remit bien vite en marche.

Ses jambes étaient restées solides, mais il avait l'esprit chancelant, il tournait péniblement dans un cercle d'idées obtuses. Tout lui paraissait nouveau et étrange ; la feuille des arbres, l'herbe des sentiers, le vent affaibli qui soufflait, les nuages qui couraient dans le ciel. Un ver-luisant qu'il rencontrait, une branche qui l'accrochait au passage suffisaient pour le faire tressaillir. Quoiqu'il sût la forêt par cœur, il ne pouvait s'y reconnaître ; il se hâtait à l'aventure, sans savoir où le portaient ses pas.

Digitized by Google

Après une course de vingt minutes dans un sentier tortueux, il arriva à un large carrefour. Cinq chemins droits comme la flèche y aboutissaient. Ils s'ouvraient en éventail, le premier vers le nord, le second vers le nord-est, le troisième vers l'est, le quatrième vers le sud-est et le cinquième vers le sud. Fritz tourna plusieurs fois sur lui-même, puis, se décidant au hasard, prit le chemin qui allait au nord.

Ce chemin s'étendait à perte de vue, les rayons de la lune, qui se montraient de temps en temps, en éclairaient le tracé blanchâtre. Le garde-chasse s'arrangea pour une longue marche. Il y avait fait environ cent pas, quand il le vit changer de direction et se courber lentement vers l'ouest. Stupéfait, il s'arrêta; alors le chemin se redressa peu à peu; il se remit à marcher, le chemin fit une courbe vers l'est. Poursuivre eût été s'égarer à coup sûr et donner dans un piége peut-être; Fritz, la tête basse, revint au carrefour.

Quatre chemins restaient à choisir: Fritz prit le second, celui qui rayonnait vers le nord-est. C'était une belle chaussée ferrée, pourvue de bornes milliaires et qui semblait avoir été parcourue par de lourdes voitures de roulage; de place en place, on y apercevait, comme sur nos grandes routes, des amas symétriques de cailloux. Cette chaussée paraissait inébranlable; quelques minutes après l'entrée de Fritz, elle commença à se mouvoir par ondulations latérales; ensuite elle se replia sur elle-même et, s'enroulant comme autour d'un axe, se montra bientôt plus tordue que la coquille d'un limaçon. Le garde-chasse ouvrait de grands yeux, une sueur froide mouillait son front et ses reins. Il reparut tout pâle au carrefour.

La route de l'est avait quelque chose d'engageant; elle était d'une largeur extraordinaire, bordée sur ses deux côtés d'une

Digitized by Google

double allée de vieux chênes, comme l'avenue d'un château seigneurial, et revêtue dans son milieu d'une épaisse couche d'un gazon fin qu'on eût cru semé de main d'homme. Le soucieux Fritz laissa échapper un sourire d'espoir, son visage se rasséréna; il lui sembla entrevoir de loin les murs d'un noble et antique manoir où glapissaient, dans des cuisines souterraines, les léchefrites et les marmitons. Il ne songeait ni au milieu ni à l'heure. Enfonçant sa casquette sur ses yeux et rejetant sa carabine en arrière, il s'avança d'un pas délibéré. Hélas! encore une déception! A la quatrième enjambée, le chemin s'ébranla sous ses pieds, se brisa à angles aigus comme les murailles d'une ville de guerre, puis forma un losange de grande dimension, dont l'une des pointes s'appuyait au carrefour.

Le quatrième chemin était tout proche : Fritz y entra tout aussitôt. Ce n'était pas à proprement dire une route, mais bien une ravine rabotteuse au milieu de laquelle coulait un ruisseau peu profond, dont, çà et là, le cresson tapissait les bords. Fritz se mit à marcher à grands pas. Il s'attendait à quelque transformation nouvelle; aussi ses yeux restaient-ils constamment fixés sur la partie la plus éloignée du chemin. Un quart d'heure s'écoula sans accident, mais tout à coup il perdit pied et tomba. La lune venait de se cacher, de sorte qu'il ne pouvait savoir où il était; il se sentait rouler sur la pente d'un versant rapide et s'efforçait de se retenir sans le pouvoir. Une broussaille mêlée d'épines lui déchira le visage; il la bénit et s'y accrocha des deux mains: il était temps. A quelques centimètres de ses pieds miroitait un étang verdâtre, où il devait inévitablement tomber sans la broussaille inattendue. Sa carabine et sa casquette allèrent s'y perdre l'une après l'autre. Fritz remonta péniblement jusqu'au ravin.

Digitized by Google

Le pauvre homme ne respirait plus, sa poitrine était comme serrée dans un étau ; il avait le corps meurtri, les mains et le visage en sang, il frissonnait; de grosses larmes roulaient dans ses yeux. Il se prit la tête à deux mains en s'efforçant de raffermir sa raison ; mais l'avenir, comme le passé, ne lui apparaissait plus qu'à travers un brouillard; quant au présent, il se composait de deux choses : la grande forêt toute pleine d'embûches et cet étang morne où il avait failli tomber.

Machinalement, ses pieds se remirent en route ; il se retrouva au carrefour avant même d'y avoir songé. Arrivé là, il se coucha par terre et donna carrière au désespoir. Est-ce bien moi, se disait-il, moi, la terreur des braconniers, perdu dans cette forêt que je croyais connaître à fond! Après la période d'abattement vint une période d'agitation et de frénésie. Fritz se leva, s'arracha les cheveux, se démena avec fureur. Je resterais ici, s'écriait-il, caché, tapi comme un lapin! non! je veux aller en avant, je veux courir au-devant du danger. Que l'enfer se lève contre moi s'il veut, je périrai, mais je ne céderai pas.

Les quatre premiers chemins s'étaient refermés, le cinquième restait seul; le garde s'y précipita tête basse, sans carabine et sans casquette, comme un lutteur qui court sur son ennemi. Il ne tarda pas à rencontrer le sien: le mendiant était au milieu de la voie, immobile et comme l'attendant. C'est contre lui qu'il se jeta. Le choc fut brusque, décisif; du coup Fritz alla rouler sur la terre, évanoui et le front saignant. Il semblait s'être heurté contre un tronc d'arbre.

Combien de temps resta-t-il ainsi, on l'ignore. Quand il revint à lui, ses idées ordinaires avaient repris leur cours, il était calme,

Digitized by Google

presque joyeux ; il savait où il se trouvait, sa route ne l'embarrassait plus. Il se dit qu'enfin il allait rentrer chez lui, revoir sa femme, fumer sa pipe, s'asseoir, se délasser, souper, se fourrer dans les couvertures. Sa saignée bizarre l'avait rafraîchi, il se sentait presque un esprit fort. De tous les événements de la nuit, pas un seul, sauf l'orage, ne lui semblait réel : il s'était enivré de kirsch et il avait été le jouet de son imagination échauffée. Quoiqu'un peu faible, il se leva résolûment, lava son front dans une flaque d'eau voisine, et, se bandant la tête de son mouchoir, il prit sa route en chantonnant.

Le ciel était pur, la lune brillait, la forêt pleine de parfums avait une sérénité grandiose ; quelques oiseaux, avant-coureurs du matin, commençaient à siffler sur les branches. Après la tourmente de la nuit, c'était jouissance de se promener à cette heure ; mais le garde pensait à sa femme et se hâtait.

Fritz est enfin au terme de sa course, le voici arrivé ou peu s'en faut ; il voit les murs blancs de sa maison, il entend la girouette grincer au vent, il aperçoit la lumière briller à une fenêtre : c'est la lampe de Marthe, de Marthe qui veille et qui l'attend. — Brave femme, elle ne s'est pas couchée ! — Il presse la marche, il frappe à la porte extérieure, rien ne bouge ; il frappe encore, le chien de garde aboie, personne ne vient ouvrir ; il redouble, le chien hurle et secoue sa chaîne, même silence dans la maison. Inquiet, il fait le tour de l'enceinte, puis il s'arrête et réfléchit ; enfin, des pieds, des mains il escalade le mur, il entre. Marthe est assise, son tricot dans les mains ; elle dort. Fritz pousse un long soupir de joie. Marthe, réveille-

Digitized by Google

toi, dit-il en s'approchant, tu m'as fait peur. Marthe garde son sommeil de plomb. Fritz la touche, elle ne le sent pas; il la secoue, elle ne résiste pas; il la regarde, elle est blanche comme la cire ; il tâte ses mains, elles sont raidies et glacées par la mort.

PASCAL MULOT.

Digitized by Google

PAYSAGES

ET

PROFILS RUSTIQUES DU BRAY NORMAND.

I.

LES CHAMPS. — PIOT-LOUIS.

Cette année, le mois de septembre a été fort beau, du moins s'est-il montré tel dans les campagnes qui forment le bassin de la Bresle, et où je vais prendre ordinairement quelques jours de repos bien gagnés. Ce n'est pas trop d'affirmer que le temps était magnifique. Les vastes marais d'un beau vert qui, comme un velours mobile et changeant, caractérisent les deux rives de la Bresle, depuis Nesle-l'Hôpital jusqu'aux environs de la mer, n'avaient jamais été plus riches, même du temps où les pieux monastères de Blangy, de Sery (1) et d'Eu, s'en partageaient la récolte et en affectaient le produit à la fondation et à l'entretien d'hôpitaux qui existent encore. Bref, au dire des cultivateurs, les regains, cette année, valaient une

(1) C'est dans cette abbaye, aujourd'hui transformée en filature, que Thomas Corneille rendit hommage à la beauté des sites de la vallée de Bresle (*Dictionnaire géographique*, tome Ier).

Digitized by Google

première récolte. Quant aux champs proprement dits, — les guérets d'autrefois, — ils avaient été en grande partie dépouillés de leurs orges et de leurs blés par l'empressement heureux de leurs possesseurs. Mais bien des sillons portaient encore leurs avoines; les regains des trèfles et des luzernes tapissaient encore, çà et là, les petits héritages; tandis que, sur d'autres points, les troupeaux de vaches et de moutons et quelques chevaux fatigués des derniers labeurs, paissaient les restes encore abondants de la desserte d'août.

Déjà les labourages avaient recommencé dans plusieurs contrées, quand d'un autre côté il n'était pas trop rare, quoique ce fût l'exception, de rencontrer à la chute du jour, dans quelque chemin creux, une voiture chargée des dernières moissons de blé, que la situation du sol ou quelque autre motif avait retardées jusqu'à ce moment.

Ce n'est pas un spectacle sans intérêt que la marche lente de cette immense charrette couverte *à comble* des dernières gerbes de blé mûr, roulant depuis le champ où on l'a recueilli jusqu'aux portes de la grange où l'attend le batteur. Quatre et parfois six forts chevaux la traînent le long des sillons vides. Sur le haut de la pyramide des gerbes, toute l'escouade des *aôuteux* (1) s'est juchée et se maintient par un miracle d'équilibre. Tous, hommes, femmes et enfants s'y trouvent confusément groupés dans des attitudes diverses. Quelques-uns ont en mains la bouteille et le verre traditionnels; d'autres chantent; ceux-ci sommeillent, vaincus par la fatigue d'une journée

(1) Moissonneurs qui font l'août. On appelle cette dernière journée *la tarte*, par allusion à un souper de clôture dans lequel figure une pâtisserie particulière.

Digitized by Google

de hâte; ceux-là crient; et tous ces bruits, grincement de roues, claquements de fouets, chansons à boire, produisent, au milieu des solitudes rustiques, une exceptionnelle animation.

Ces aoûteux ne sont certainement pas aussi élégamment drapés, aussi artistes que ceux de *Léopold Robert* : le bonnet de coton des hommes, la *calipette* (1) des femmes de la vallée de Bray ne tenteraient guère que quelques peintres de notre école trop réaliste qui affectionne le hâle du teint, la pose vulgaire, la forme négligée du vêtement et les exagérations de la musculature. Mais telle qu'elle est, cette marche triomphalement cahotante a bien le cachet qui convient aux joies simples et prosaïques de ces rudes abatteurs d'épis.

Je prenais plaisir à me rendre, de très bonne heure, dans la campagne, sans but déterminé, uniquement pour jouir de ces mille scènes imprévues qui, aux champs, par une belle journée, sont les véritables bonnes fortunes du citadin asservi à la règle. C'est dans une de ces excursions matinales que j'ai recueilli le petit épisode auquel je consacre cette page.

J'avais dépassé le *Calvaire* et remarqué la grande amélioration que procure aux anciens paysages de mon enfance la nouvelle route de Bolbec à Blangy, longue de 120 kilomètres, de laquelle notre petite ville apparaît sous un aspect riant et pittoresque, avec sa ceinture d'eaux pures, de collines et de forêts. On ne saurait croire, du reste, combien, aux yeux des habitants de ce pays perdu, la construction de cette route a placé haut la puissance des ingénieurs des ponts et chaussées. Pour nos bons paysans de la Bresle, si longtemps déshérités même de chemins vicinaux, ces honorables fonc-

(1) Bonnet d'indienne doublé et piqué. *Capetta*, *span*.

Digitized by Google

tionnaires sont, depuis lors, quelque chose qui tient le milieu entre l'homme et la fée....; mais revenons. Un peu plus loin, un charretier mettait en mouvement ses chevaux pour le labourage d'un coteau escarpé. Un gamin en sabots, tête nue, brillant de santé et d'insouciance, sinon de propreté, poussait deux vaches à l'aide du bruit retentissant de son fouet, instrument qui, pas plus que certain *eustache* suspendu à sa blouse, ne le quitte jamais; ce même fouet dont l'usage abusif aux premières heures du jour a bien souvent irrité le chasseur, sorti pour surprendre, avant son grand lever, quelque compagnie de perdreaux. Ici, comme partout, les petits sont charmés de posséder quelque chose qui rehausse leur importance. Que de gens dans le monde passeraient inaperçus s'ils ne savaient trouver l'occasion de faire claquer leur fouet!....

Plus loin encore, à demi-cachée derrière un *rideau* (on appelle ainsi une dépression de terrain en friche, reliant deux plateaux d'inégale hauteur), une vieille femme, économiquement vêtue de grosse toile, était penchée sur un sillon où elle arrachait péniblement des pommes de terre. Dans son travail absorbant, et commencé si matin, cette pauvre femme me rappela l'*Humanité* elle-même, qui, chassée du paradis terrestre, fut condamnée à arroser la terre de ses sueurs, pour en obtenir l'aliment de sa vie et de ses souffrances.

De pas en pas et de réflexions en déductions, je m'étais égaré. La campagne était solitaire et je ne savais trop comment retrouver certain chemin qui devait me conduire à Grande-Vallée (il se tattache à ce hameau une histoire de *récolte de faine* que j'aurai l'honneur de de vous raconter plus tard), lorsque mon attention fût attirée par une voix enfantine dont l'auteur ne devait pas être éloigné, bien que je ne l'aperçusse pas.

Digitized by Google

Cette voix criait, sur un mode lent et aigu, dont le voisinage des grands bois comme celui de la mer explique l'usage:

Hé!... Piot Louis... hé! Piot Louis...!

L'appel était fait d'abord dans le ton simple; une seconde, une troisième fois la voix le répéta; puis, elle devint plus pressante. Il paraît que la réponse n'arrivait pas; car la voix prit alors un ton plus strident qui dénotait tout à la fois la surprise et une sorte d'inquiétude:

Hé! Piot Louis!... Piot Louis!!...

Pas de réponse encore.

Je ne voyais rien, mais je m'étais arrêté et j'écoutais attentivement..... Au bout de quelques minutes, que le petit *Stentor* avait sans doute employées comme moi à interroger tous les points de l'horizon et à attendre une réponse, la voix recommença, cette fois, tout à fait impatiente et voilée. On sentait qu'il y avait des pleurs dans cette nouvelle et suprême évocation:

Hé! Piot Louis!... hé! Piot Loui.....i.....is!

A ce moment, j'aperçus le pleureur qu'un *rideau* m'avait jusqu'alors caché. C'était un petit vacher de douze ans à peine et qui semblait fort inquiet. Il avait franchi, tout en criant, la pente du terrain et se trouvait à cent pas de moi, tenant une longe sur laquelle il tirait avec force et au bout de laquelle apparut une vache dont la résistance l'avait probablement empêché d'accomplir son ascension plus tôt.

Là, il recommença son appel désespéré.

Ce n'était donc pas aux soins de la vache qu'il fallait attribuer cette inquiétude

Je regardai encore à l'horizon: personne!...

Mais je me trompais; sur la crête d'un coteau voisin apparaissait

Digitized by Google

alors, hâtant le pas et s'avançant vers nous, un autre petit garçon de même taille que le précédent, accompagné d'un maigre troupeau de huit à dix moutons.

Mon petit vacher l'avait aperçu avant moi, sans doute.

Tout aussitôt, il cessa de faire entendre sa lamentation. Je le vis tirer de sa poche quelque chose qu'il porta à ses lèvres : c'était un flageolet... et je ne fus pas peu surpris de l'entendre en jouer un air vif, joyeux, saccadé, une espèce de chant de bienvenue et de triomphe.

Cinq minutes après, les deux petits garçons étaient réunis.

La vache et les moutons broutaient fraternellement l'herbe du même coteau.

Castor et Pollux s'étaient assis côte à côte, causant amicalement. Le vacher avait tiré de son sac de toile une belle miche de pain bis, peut-être un morceau de *petit salé*, et avait généreusement partagé ce bon déjeûner avec son ami.

Ils étaient heureux. Je n'eus garde, par ma présence et mes interrogations, de troubler ou déranger leur bonheur.

Je continuai ma route en bâtissant un long roman sur les affections, les joies et les douleurs du pauvre.....

En arrivant chez ma sœur, je racontai le fait :

« Oui, me dit-elle, ce sont (je les connais) deux petits orphelins » bien intéressants. Ils appartiennent à la Maison des Enfants trou- » vés. Elevés ensemble chez le même nourricier, près d'ici, on les a » séparés à douze ans, et ils font tous les matins près d'une lieue » sur leurs petites jambes pour se rencontrer dans les champs, l'un » avec son troupeau, l'autre avec sa vache. *Piot Louis*, qui est à » Boitaumesnil, aura probablement été retardé ce matin. Voilà pour-

Digitized by Google

» quoi *Piot Marie*, qui ne pouvait l'aller chercher à cause de sa
» vache, était si inquiet et si malheureux. Ces deux enfants, ajouta
» ma sœur, seront bien à plaindre s'ils sont jamais séparés. »

Ceci est bien simple, comme tout ce qui est vrai.

Voulez-vous que nous en tirions deux conséquences?

La première: qu'une vache, tenue à la longe par un enfant, va moins vite qu'un petit troupeau de moutons en liberté.

La seconde: que je voudrais être le colonel de Piot Louis et de Piot Marie quand ils seront soldats. Incorporés dans le même régiment, ces deux enfants, qui sont tout l'un pour l'autre, me représenteraient une même âme avec deux énergies. Bien dirigés, peut-être seraient-ils capables d'accomplir ensemble des actes de dévouement et d'illustration.

J.-A. DE LÉRUE.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

POÉSIE.

DEUX SONNETS DE MICHEL-ANGE.

I

Dante, voyageur sombre au ténébreux abîme,
De l'un et l'autre Enfer traversa le milieu,
Et de là, comme un aigle, en son essor sublime,
Vivant, il s'éleva, par l'Esprit jusqu'à Dieu.

La double éternité des vertus et du crime,
La Géhenne, sans fond, le triangle de feu,
Il nous dévoila tout, poète magnanime!
On sait quel prix ingrat il obtint en tout lieu.

Le monde ne sut pas comprendre et sentir Dante,
Ni le sincère amour de sa nature ardente
Pour ce peuple, du Beau spectateur dénigrant.

Digitized by Google

Et toutefois, que n'ai-je une semblable vie !
J'aurais à tous les biens que l'univers envie
Préféré son exil avec son cœur si grand !

II.

Seul, dans un frêle esquif, sur une onde en furie,
Fatigué de la mer, j'arrive au port fatal,
Où tout homme en quittant sa mortelle patrie,
Doit compte au Très-Parfait de ce qu'il fit de mal.

Je reconnais combien, dans mon idolâtrie
Pour l'Art et la Beauté, j'errai sans vrai fanal ;
Car, dans notre âme sainte et pour le ciel nourrie,
Tout sentiment terrestre est frivole ou brutal.

Pensers d'amour si doux, extase renaissante,
Qu'êtes-vous maintenant que j'approche ? deux morts ;
Deux morts, l'une certaine et l'autre menaçante.

Marbre et pinceaux n'ont plus de charme que je sente ;
Je suis tout à ce Dieu, pitoyable au remords,
Qui nous ouvre ses bras sur la croix gémissante.

Digitized by Google

L'ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN.

Quelquefois sous un ciel, au tiède Eurus ouvert,
Novembre a des soleils, été rapide et chauve,
Où parmi les rameaux dont le feuillage fauve
S'éclaircit, apparaît le spectre de l'hiver.

Alors, pour oublier ce front, de deuil couvert
L'année, en folâtrant, dans les herbes se sauve,
Et tresse une couronne avec la pâle mauve
Et l'œillet encor rose et le thym encor vert!

Telle, au soir de la vie, il semble que renaisse,
Pour plusieurs, une courte et seconde jeunesse,
Où le soleil d'amour brûle comme à midi.

Et le cœur, qui dormait, se hâtant à revivre,
Chante à toutes les fleurs son réveil, et s'enivre
D'un nectar que, demain, l'âge aura refroidi.

EMILE DESCHAMPS.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

RESTAURATION

DE LA

FONTAINE DE JEANNE D'ARC,

SUR LA PLACE DE LA PUCELLE, A ROUEN.

On vient de terminer la restauration complète de la fontaine monumentale élevée à la mémoire de Jeanne d'Arc sur l'ancienne place du Marché-aux-Veaux, appelée aujourd'hui *place de la Pucelle.* Ce petit monument, d'un style vigoureusement accentué, et qui date du milieu du siècle dernier, a suscité naguère, par suite des variations du goût et des vicissitudes que subit à chaque époque la manière d'envisager les œuvres d'art, des critiques malveillantes et passionnées; on a même plus d'une fois provoqué l'administration municipale à le proscrire, pour le remplacer par un monument plus digne, au dire des détracteurs, de sa haute et patriotique destination. Pourtant, comme aucun projet sérieux, de nature à justifier un pareil changement, ne s'est produit jusqu'à présent, l'administration a fait preuve de prudence et de fermeté en résistant à l'entraînement de quelques esprits trop ardents; elle a pensé avec raison que le monument existant, malgré les divergences d'opinion qui se manifestaient à son égard, était l'œuvre d'une époque qu'on n'a jamais songé à taxer de barbarie; bien plus, que les œuvre

Digitized by Google

de cette période, quoique répudiées au commencement de notre siècle par les partisans d'une école trop exclusive, tendaient cependant chaque jour à reconquérir, dans l'estime des amateurs impartiaux, une valeur qu'on avait affecté de leur dénier; que la postérité ne faisait que commencer pour elles, et qu'enfin, avant de détruire une œuvre de cette importance, si bien appropriée par sa disposition à l'emplacement qu'elle occupe, si harmonieuse, quoiqu'on puisse dire, de formes et de proportions, il était bon de savoir, au préalable, ce qu'on prétendait lui substituer; elle a donc cru devoir considérer la question comme indéfiniment ajournée, et, pour ne pas encourir le reproche d'indifférence à l'égard des grands souvenirs que ce monument consacre, elle a pourvu à sa restauration complète, à la restitution des inscriptions primitives, de sorte que la fontaine nous apparaît aujourd'hui exactement telle qu'elle fut construite et inaugurée il y a un peu plus d'un siècle.

Dans ces circonstances, nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt d'établir succinctement, à l'aide de quelques documents inédits, empruntés aux archives de nos dépôts publics, l'historique de ce petit édifice. Ces détails sont de peu d'importance sans doute, mais, en matière d'histoire locale, il est peu de particularités qu'il ne soit utile de recueillir.

Nous n'avons pas l'intention de reproduire ici ce que nous avons exposé ailleurs sur les divers monuments expiatoires qui ont précédé le monument actuel sur le même emplacement ou dans le voisinage; nous nous contenterons de rappeler que le premier, aux termes du jugement de réhabilitation, et conformément aux habitudes du moyen-âge, était une simple croix: *Ordinentes... in Veteri foro, in loco scilicet in quo dicta Johanna crudeli et horrendâ crematione suffocata est, cum solemni ibidem prædicatione et affixione crucis honestæ, ad perpetuam rei memoriam....* «Ordonnant que, dans le Vieux-Marché, » à l'endroit où ladite Jeanne a péri par un atroce et épouvantable supplice, » une croix de proportions convenables sera plantée, avec prédication solen- » nelle, pour perpétuer la mémoire de cet évènement. » L'emplacement qu'occupait ce premier symbole, indiquant le lieu précis du supplice, est demeuré inconnu et ne saurait être établi qu'à l'aide de conjectures; il était

Digitized by Google

situé dans le Vieux-Marché, mais cette place embrassait alors, dans sa vaste étendue, les deux places accessoires de Saint-Eloi et du Marché-aux-Veaux. Quoi qu'il en soit, cette croix ne dut pas subsister longtemps. L'espace qui divise aujourd'hui les trois places se couvrit bientôt de constructions. La croix primitive dut gêner la formation de cet îlot, ou cesser d'être en vue, et c'est alors, c'est-à-dire vers 1530 au plus tard, qu'on édifia l'élégant édicule pyramidal, à trois étages et à jour, dont une gravure d'Israël Sylvestre nous a conservé la figure authentique, et dont une foule de reproductions plus ou moins exactes ont depuis popularisé l'aspect. Ce charmant petit édifice, malheureusement aussi fragile que délicat, avait pour principal ornement la statue de Jeanne d'Arc, à laquelle les figures des femmes fortes de l'Ecriture, étagées sur les acrotères et les pinacles, servaient en quelque sorte de cortége. La Vierge trônait à l'étage supérieur, et une croix surmontait la pyramide.

Les recherches si souvent fructueuses de tous ceux qui s'occupent de notre histoire locale ne nous ont rien appris de positif sur l'érection de ce gracieux monument, que sa délicatesse dut exposer plus qu'un autre aux atteintes du temps. DuLys, descendant de la famille de la Pucelle, qui le mentionnait, en 1628, un siècle environ après son érection, dans un recueil consacré à l'éloge de l'héroïne de sa race, constatait qu'il était déjà fort endommagé; il n'est donc pas étonnant qu'un siècle plus tard il menaçât entièrement ruine. Les documents que nous allons citer vont établir qu'en 1754 il y avait urgence de le démolir, l'impossibilité de le réparer étant démontrée.

En mars 1754, les propriétaires de diverses maisons de la *rue Herbière* et de la place du *Marché-aux-Veaux* adressent au maire et aux échevins de la ville de Rouen une supplique pour leur faire connaître l'état fâcheux dans lequel se trouvent leurs maisons depuis plusieurs années, par suite de l'immersion continuelle de leurs caves, et pour les presser d'y porter remède. Déjà leurs plaintes antérieures avaient provoqué l'exécution de différents travaux qui, par leur mauvaise construction, n'avaient pas réussi à détourner le fléau. Ils attribuaient ces inconvénients au mauvais état des tuyaux de conduite de la fontaine, et à ce qu'un puits, placé à

Digitized by Google

quelque distance pour recevoir et absorber l'eau des robinets, laissait échapper cette eau à travers ses parois et inondait les terres voisines. Cette requête est souscrite de onze signatures parmi lesquelles on remarque les noms de L. Quibel, J. Vaultier, P. De Prelle, Jean Brière, etc.

Le 23 du même mois, sur l'avis du premier échevin, cette requête fut communiquée au procureur du roi, qui invita les échevins commissaires de quartier à se transporter au plus tôt à l'endroit indiqué, à s'adjoindre un ingénieur ou un architecte pour faire faire des fouilles et constater d'où pouvait provenir l'invasion des eaux, et par suite faire leur rapport afin qu'il pût être ordonné ce qu'il conviendrait. Conformément à ces conclusions, le même jour, M. de Clère, premier échevin, désigne pour commissaires MM. Bordier et Vachier, échevins, et les charge de faire faire, en leur présence et avec l'assistance du maître des ouvrages de la ville et de tel ingénieur ou architecte qu'ils croiront devoir appeler, toutes explorations nécessaires.

Les commissaires délégués s'acquittèrent sans délai de leur mission, car, deux jours après, le 25 mars, ils faisaient exécuter les fouilles, constataient l'état de détérioration des tuyaux de conduite, ainsi que l'état de dégradation de la fontaine, et le lendemain ils faisaient leur rapport au bureau de la ville. Le sieur Dubois, qualifié ingénieur du roi en la généralité de Rouen, qu'ils s'étaient adjoint, faisait également le sien ; nous allons extraire de ce dernier document quelques passages qui déterminent d'une manière précise le véritable état de la fontaine.

Après avoir constaté que les eaux qui séjournent dans les caves du voisinage exhalent des vapeurs pernicieuses capables de causer des maladies épidémiques, et avoir attribué ces inconvénients au mauvais état des tuyaux de conduite dont la plupart sont en grès : « Nous avons aussi observé, poursuit-il, qu'il était également nécessaire de remplacer à neuf le petit tuyau qui aboutit au cul-de-lampe où se fait la distribution de l'eau de la fontaine du Marché-aux-Veaux, et que cette ancienne fontaine, érigée dans le milieu de la place, en mémoire de la Pucelle d'Orléans, menaçait une ruine prochaine, l'une des trois colonnes au travers du fût de laquelle

Digitized by Google

passe le susdit tuyau étant fracturée et prête à s'écrouler. Il y a donc tout à craindre que les habitants qui s'y trouvent continuellement pour prendre de l'eau ne soient ensevelis sous les débris de cette fontaine, que la chute de cette colonne entraînerait infailliblement; d'autant plus que le surplus de ce monument, qui a déjà anciennement été réparé plusieurs fois, menace entièrement ruine, surtout la calotte dont toutes les coupes sont ouvertes et les pierres prêtes à se détacher. » Le rapporteur conclut en déclarant qu'il est indispensable et *des plus instants* de démolir entièrement cette fontaine, jusque sur ses fondations, afin de prévenir les accidents.

Le rapport de MM. Bordier et Vachier, échevins, constate les mêmes faits et fait présager les mêmes conséquences : « Il leur a été fait remarquer par MM. Dubois et Jarry, disent les commissaires, que les colonnes qui soutiennent les tuyaux et robinets par lesquels coule l'eau de cette fontaine publique, se sont trouvés endommagés et menacent une ruine prochaine qui pourrait par sa chute écraser les personnes qui seraient à recevoir l'eau de cette fontaine, à quoi il est du plus provisoire de remédier. »

La lecture de ce procès-verbal, devant le conseil des échevins, provoqua immédiatement une délibération qui amena les résolutions suivantes :

« Il a été arrêté d'un avis unanime qu'il sera incessamment travaillé aux pertes d'eaux qui se sont trouvées sur le tuyau de ladite fontaine... et, pour ce qui concerne l'édifice où sont posés les robinets et qui porte la statue de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans, il sera démoli avec le plus de précaution que faire se pourra, et cette statue mise en séquestre, ainsi que tous les matériaux utiles et de quelque valeur qui en pourraient sortir, pour être ordonné par la suite ce qu'il conviendra. »

Cette délibération est du 26 mars 1754. Il paraît qu'à cette époque on allait vite en besogne, car, moins de dix jours après, si l'on s'en rapporte aux termes d'un arrêt du Parlement intervenant dans cette affaire, et qui est daté du 5 avril suivant, l'ancienne fontaine était déjà à bas et l'on commençait la nouvelle.

En vérité, on croirait être le jouet d'une méprise, si d'ailleurs les dates de tous les documents que nous citons d'après les registres municipaux

Digitized by Google

n'étaient parfaitement exactes et authentiques. Ainsi cette affaire, commencée seulement le 23 mars, par la requête des habitants du quartier, était, dès les premiers jours d'avril, arrivée à sa solution définitive, nonobstant la complication des rouages administratifs à travers lesquels on la voit se dérouler et que nous n'avons fait qu'indiquer sommairement.

Le Parlement toutefois vint modérer cette ardeur; il fit intervenir son autorité souveraine dans l'intérêt des souvenirs pieux et sacrés qui demeuraient attachés au monument si brusquement détruit; il s'attribua la sauvegarde de cet intérêt que, sans doute à tort, il croyait méconnu, et il rendit le curieux arrêt que nous allons transcrire.

« Louis, par la grâce de Dieu, etc... Cejourd'hui, sur la remontrance faite à notre Cour par notre Procureur général, expositive qu'il est informé par une rumeur publique que l'on aurait abattu un monument ancien et respectable, dans le Marché-aux-Veaux de cette ville, représentant une figure de la Pucelle d'Orléans, placée sous le règne de Charles VII, par les ordres duquel ce monument aurait été élevé, comme il paraît que l'on ferait une nouvelle construction dans la même place, qui n'aurait point de relation à l'évènement extraordinaire qui a occasionné cet édifice dont il est intéressant de conserver la mémoire, par quoi requiert défenses être faites de faire aucune nouvelle construction audit lieu qu'au préalable le plan ne lui en ait été représenté, aux fins d'être requis et par notre Cour ordonné ce qu'il appartiendra; à laquelle fin l'arrêt qui interviendra sera signifié au greffe du bureau de la ville.

» Vu par notre Cour ledit réquisitoire et ouï le rapport du s^r de Saint-Just, conseiller-commissaire, tout considéré, notre Cour, faisant droit sur ledit réquisitoire, a fait défenses de faire aucune nouvelle construction audit lieu du Marché-aux-Veaux qu'au préalable le plan n'en ait été représenté à notre Procureur général, aux fins d'être par lui requis et par notre Cour ordonné ce qu'il appartiendra; à laquelle fin le présent arrêt sera signifié au greffe du bureau de l'Hôtel-de-Ville.

» Donné à Rouen, au Parlement, le cinq avril 1754. »

Le Parlement commettait une grave erreur en supposant que le monu-

Digitized by Google

ment qu'on venait de détruire était celui-là même que Charles VII avait fait élever en expiation du supplice de Jeanne d'Arc. Cette erreur toutefois était grandement excusable; la science critique des monuments ne faisait que de naître et ne s'appliquait guères qu'à ceux de l'antiquité. Bien peu de personnes étaient alors capables de distinguer une œuvre du XVIe siècle d'une œuvre du siècle précédent. Mais il est bien regrettable qu'avec la persuasion que la statue de l'héroïne remontait à une époque aussi voisine de l'événement dont elle consacrait la mémoire, le Parlement n'ait pas employé son intervention pour assurer la conservation de cette précieuse effigie. Quoique postérieure de près d'un siècle à l'époque supposée, elle aurait présenté autant d'intérêt que le fameux portrait de l'Hôtel-de-Ville d'Orléans, si souvent reproduit par la gravure, et devenu en quelque sorte authentique, à défaut d'autre plus certain, quoiqu'il ne possède pas une antériorité bien démontrée. Malgré la précaution prescrite par l'arrêté des échevins de la mettre *en séquestre*, cette regrettable figure a disparu, et nulle mention n'en a été faite depuis.

La réclamation élevée par le Parlement, pour revendiquer un droit de contrôle sur les plans à exécuter, fut sans doute admise sans nouvel incident, et l'on dut se mettre bientôt d'accord, car, au mois de septembre de cette même année, les travaux étaient sur le point de recommencer et allaient se poursuivre avec une grande diligence, ainsi que cela résulte de la délibération suivante :

« Du 17 septembre 1754, en l'assemblée générale de MM. les vingt-quatre du Conseil de la ville de Rouen, tenue en l'Hôtel commun d'icelle, devant M. de Gaugy, chevalier d'honneur au Bailliage et siége présidial de Rouen, maire de ladite ville.

» M. le maire a fait part à la Compagnie de la nécessité où l'on avait été de démolir tout l'ouvrage de la fontaine du Marché-aux-Veaux, sur lequel était posée la statue de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans, et du besoin actuel de rétablir les choses de façon que le public pût retirer tout le secours de cette fontaine qu'il en attend et dont il a joui jusqu'à présent.

» Lecture faite de la requête des propriétaires des maisons voisines,

Digitized by Google

souscrite d'ordonnance du juge sur les conclusions du procureur du roi, du rapport fait par MM. Bordier et Vachier, conseillers-échevins, commissaires en cette partie, du procès-verbal dressé par M. Dubois, architecte du roi, et ouï le procureur du roi en ses conclusions, après avoir approuvé tout ce qui a été fait :

» Il a été arrêté que MM. les conseillers, maire et échevins en exercice donneront les ordres nécessaires et les plus prompts qu'ils pourront pour que cette fontaine soit mise en état de procurer au public le secours qu'il en attend, et sont autorisés de faire les dépenses nécessaires pour la décorer autant bien qu'elle le doit être. »

L'année d'après, suivant la date qu'il porte inscrite sur l'une de ses faces, le monument fut inauguré. Alexandre Dubois, architecte du roi dans la généralité du Rouen, en conçut le plan et en dirigea l'exécution ; Paul Ambroise Slodtz, professeur de l'Académie, à Paris, et frère du célèbre Michel-Ange Slodtz, dont il partagea presque toujours les travaux, en exécuta la statue qui porte sa signature.

Pour conserver la mémoire de cette érection et pour donner une consécration nouvelle aux souvenirs que ce monument devait rappeler, on plaça sur chacune de ses trois faces une longue inscription latine dont le style, énergique dans sa concision, ne manque ni de grandeur ni de solennité. Le nom de l'auteur de ces trois inscriptions est authentiquement constaté par cette mention signée du maire, Ant. de Gaugy, qui se trouve sur un exemplaire inséré dans les registres municipaux : « Les trois » inscriptions mises à la fontaine du Marché-aux-Veaux ont été composées » par M. l'abbé Saas, chanoine de l'église cathédrale de cette ville, et le » présent exemplaire d'icelles joint à la feuille de l'Assemblée générale » du 17 septembre 1754. » Sur un second exemplaire, on lit cette autre mention : que ces inscriptions avaient été soumises par l'auteur à l'Académie de Rouen.

Voici les trois inscriptions, telles qu'on vient de les restituer dans toute l'intégrité de leur texte primitif, avec la traduction de chacune d'elles :

Digitized by Google

Ire *inscription, placée au-dessous des armes de la ville, et faisant face à l'église du Saint-Sépulcre.*

JOANNÆ D'ARC,
Quæ sexu femina, armis vir,
Fortitudine Heros,
Post Aureliam obsidione liberatam,
Ductum per medios hostes ad Sacra Rhemensia
CAROLUM VII;
Assertum eidem pluribus victoriis solium;
Ad Compendium capta, Anglis tradita,
Immeritâ sorte
In isto urbis angulo
Combusta die XXX Maii anno M CCCC XXXI.
Exuit flammis quod mortale;
Gloria superest nunquam moritura,
Et in hac eadem urbe
Solemniter vindicata,
Die VII Julii anno M CCCC LVI.

« A Jeanne d'Arc, femme par son sexe, homme par ses exploits, héros » par sa valeur, qui, après avoir délivré Orléans assiégé, conduit » Charles VII au travers des ennemis pour le faire sacrer à Reims, et » l'avoir affermi sur son trône par de nombreuses victoires, prisonnière » à Compiègne, livrée aux Anglais, victime d'un sort immérité, fut brûlée » en cet endroit de la ville, le 30 mai de l'année 1431. Le bûcher n'a con- » sumé que sa dépouille mortelle; sa gloire survit pour ne plus mourir, » solennellement réhabilitée dans cette même ville, le 7 juillet 1456. »

IIe *inscription, placée au-dessous des armes de Jeanne d'Arc, et faisant face à l'entrée de la rue du Panneret.*

Flammarum victrix, isto rediviva trophæo,
Vitam pro patriâ ponere Virgo docet.

Digitized by Google

Eminet exemplum : succendat pectora : Regno
Suscitet Heroas, Neustria detque suos.
Stemma vides, sculpsit Victoria : facta Puellæ
Ritè triomphali sunt ibi scripta manu :
Regia Virgineo defenditur ense corona,
Lilia Virgineo tuta sub ense nitent.

« Victorieuse des flammes, revivant en ce monument, la Pucelle enseigne » à sacrifier sa vie pour la patrie. L'exemple vient de haut; qu'il enflamme » les cœurs; qu'il suscite des héros dans le royaume, et que la Neustrie en- » fante les siens. Tu vois cet écusson; la Victoire en a sculpté les insignes; » les hauts faits de la Pucelle y sont retracés par une main triomphante : » L'épée de la Pucelle soutient la couronne royale, et sous sa protection les » lis brillent de tout leur éclat (1). »

IIIe *inscription, placée au-dessous de l'écusson aux armes du duc de Luxembourg, et faisant face à l'entrée du Vieux-Marché.*

REGNANTE LUDOVICO XV,
Normanniam gubernante Fr. Fred. Monmorancio,
DUCE LUXEMBURGIO,
D. D. Antonio de Gaugy, Equite et Sancti Lazari
Et Honorario in Curia Præsidiali,
URBIS MAJORE;
Joanne Petro de Clere, Elia le Febvre, Car. Nic. Bordier,
Joan. B. Fr. Chapais, Hen. Jos. Vachier, Scutifero, Nic. Prevel,
ÆDILIBUS :
Jac. Ph. Mullot, Scutifero, Pro. Reg. N. B. E. Coignard, Tab. et Scr.
Jac. L. Mullot, Scutif. Quest. P. Jarry, Op. Mag.
VIRGINI BELLATRICI,
Dicatum Monumentum, vetustate prolapsum,

(1) Les armes de Jeanne d'Arc, qui lui furent données par Charles VII, étaient : *D'azur, à une épée d'argent, croisée et pommetée d'or, soutenant une couronne royale d'or, cotoyée de deux fleurs de lis de même.*

Digitized by Google

Sic renovari,

Opera et genio D. Alex. Dubois, curavit Civitas,

ANNO MDCCLV.

« Sous le règne de Louis XV, Fr. Fred. de Montmorency, duc de Luxem-
» bourg, étant gouverneur de la Normandie; Antoine de Gaugy, chevalier
» de S. Lazare et chevalier d'honneur au Bailliage, étant maire de la ville;
» Jean-Pierre de Clère, Elie Lefebvre, Ch. Nic. Bordier, J. B. Fr. Chapais,
» Hen. Jos. Vachier, écuyer, Nic. Prevel, étant échevins; Jac. Ph. Mullot,
» écuyer, étant procureur du roi; N. B. E. Coignard, secrétaire greffier;
» Jac. L. Mullot, écuyer, receveur, et P. Jarry, maître des ouvrages, la
» Ville a fait ainsi rétablir de ses ruines le monument dédié à l'héroïque
» Pucelle, sous la direction de Alex. Dubois, en l'année 1755. »

Depuis l'époque de l'inauguration, qui dut avoir lieu dans les premiers mois de 1755, les fonctions de M. de Gaugy, maire, expirant au mois de juillet de la même année, aucun fait intéressant ne paraît se rattacher à l'histoire de ce monument; mais, dès qu'éclata la révolution, il se vit, comme tous ceux qui rappelaient des souvenirs monarchiques, menacé par les passions populaires. On a attribué à M. de Fontenay, maire à cette époque, le mérite d'avoir sauvé la statue de l'héroïne par sa présence d'esprit, en faisant observer au peuple soulevé que Jeanne d'Arc était du tiers-état. Le fait est très croyable, mais nous pouvons ajouter que le monument fut menacé plus d'une fois, et que l'administration municipale sut résister à ceux qui réclamaient avec instance sa destruction.

Nous trouvons, en effet, dans le procès-verbal de la séance du Conseil général de la commune de Rouen, du 23 Brumaire an II, la mention du fait suivant :

« Une députation de la société populaire se présente et demande *de nouveau*, par une pétition qu'elle dépose sur le bureau, la démolition de la statue de la Pucelle, élevée sur la place du Marché-aux-Veaux.

» Sur quoi délibéré, le Conseil général passe à l'ordre du jour, motivé sur une précédente déclaration portant que, préalablement, le Comité des Arts et Monuments de la Convention nationale serait consulté sur la question de

Digitized by Google

savoir si ce monument n'est pas de nature à être conservé à la postérité. »

Grâce à la protection courageuse dont la municipalité couvrit le monument de Jeanne d'Arc, il eut le bonheur de traverser ces temps orageux sans qu'on eût d'autres pertes à déplorer que celle des inscriptions et des écussons qui les surmontaient. Les inscriptions furent anéanties et les armoiries martelées de manière à ce qu'il n'en subsistât presqu'aucune trace.

Mais à peine, sous l'influence organisatrice du Consulat, l'ordre eut-il succédé à l'agitation, qu'on vit le gouvernement encourager les villes à réparer leurs monuments historiques. La ville d'Orléans fut des premières à suivre cette impulsion, et, dès le commencement de 1803, elle entreprenait de restituer dans ses murs la statue de Jeanne d'Arc. Cet exemple excitait M. Beugnot, préfet de la Seine-Inférieure, à écrire au maire de Rouen, la lettre suivante, à la date du 25 mars 1803 :

« Vous avez appris, citoyen Maire, que le Conseil de la ville d'Orléans s'occupe de la réédification de la statue élevée dans ses murs par la reconnaissance française à Jeanne d'Arc.

» La ville de Rouen possède aussi un monument de ce genre, mais la main du temps et de la Révolution l'a rendu méconnaissable ; l'idée de le réparer ne peut, ce me semble, qu'être agréable aux habitants de cette grande cité. Je vous invite donc, citoyen, à vouloir bien vous concerter avec le Conseil municipal sur le moyen à prendre pour faire restaurer convenablement la colonne (fontaine) et la statue qui, tout à la fois, embellissent une des places de la ville de Rouen, et rappellent la gloire et les malheurs de l'héroïne dont la France s'honore. »

Pour déférer aux intentions de l'autorité supérieure, l'administration municipale eut un instant l'idée d'entreprendre la restauration de notre fontaine et d'en charger le statuaire Goys, qui venait d'exécuter une nouvelle statue de Jeanne d'Arc pour la ville d'Orléans. Une correspondance, dont les pièces ont passé sous nos yeux, fut même établie dans ce but avec l'artiste ; mais ces ouvertures n'eurent pas de suites, et le projet demeura sans effet. Il a fallu que plus d'un demi-siècle s'écoulât de nouveau pour qu'il fût repris et mené à bonne fin.

Digitized by Google

Grâces soient donc rendues à l'administration municipale pour avoir payé à la mémoire de Jeanne d'Arc cette dette de tardive réparation. Quelques-uns de nos concitoyens, d'un esprit plus enthousiaste que pratique, avaient ambitionné, pour honorer notre grande héroïne, un monument renouvelé, aux proportions grandioses, et dont la statue répondît mieux, suivant eux, que celle de Slodtz, à l'idéal qu'ils ont conçu, un vrai chef-d'œuvre enfin inspiré par le génie. Mais les chefs-d'œuvre sont rares en tout temps et n'ont pas l'habitude de naître sur commande. Déjà, à deux reprises différentes, depuis soixante ans, la ville d'Orléans a manifesté la même ambition; elle a inauguré successivement sur ses places publiques l'œuvre de Goys, puis celle de Foyatier. La renommée ne nous a pas appris que sa prétention ait été pleinement justifiée. Ayons donc la sagesse de nous contenter de ce que nous possédons; le mieux est trop souvent l'ennemi du bien.

André POTTIER.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

J. GIRARDIN. — Leçons de Chimie élémentaire. — 4e édition.

La science ne devient tout à fait utile
qu'en devenant vulgaire.

J. G.

Si autrefois l'alchimie avait ses adeptes, de nos jours encore l'industrie a ses initiés, vieux praticiens qui, éloignés de la science et du progrès, ne connaissent que la vieille routine. Malgré les cours professés et les nombreux ouvrages scientifiques, les connaissances pénètrent difficilement dans toutes les branches si variées de l'industrie, où bien interprétées elles apporteraient d'utiles enseignements. Une des causes de cette situation regrettable tient probablement à ce que l'ouvrier comme l'artisan ne trouve pas à s'instruire. Au début de leurs études, ils ne peuvent suivre ces théories, qu'il est difficile de comprendre, sans avoir déjà des connaissances spéciales assez étendues. Et si l'on trouve de nombreux ouvrages de science élevée dans lesquels les noms les plus singuliers sont alliés aux formules les plus compliquées, il est rare de rencontrer un traité fait spécialement pour ceux qui, n'ayant point ces connaissances premières, ont cependant besoin de les acquérir.

Les savants oublient trop souvent ces soldats de l'industrie, et poussés par le désir de se faire un nom, ils dédaignent ces travaux obscurs qui sont

Digitized by Google

utiles à tous, mais trop peu honorifiques pour ceux qui ont assez de cœur et d'abnégation pour s'y livrer et poursuivre cette tâche difficile de l'enseignement aux classes laborieuses.

En s'adressant aux praticiens, à ces adeptes de la vieille routine, il faut se débarrasser du manteau scientifique, aplanir les difficultés de la théorie, en un mot parler le même langage qu'eux.

Aussi le professeur de mérite, le savant qui, faisant un sacrifice à ses goûts, ne cherche pas à s'élever dans les hautes régions, mais à faire ressortir les nombreuses et importantes applications de la science à l'industrie et à l'économie sociale, acquiert-il des droits incontestables à la reconnaissance publique.

Qui ne se rappelle avec plaisir ce souvenir de haute estime et d'affection que la ville de Rouen tout entière, dans la soirée du 10 février 1858, était heureuse d'offrir à son cher professeur de chimie, qui pendant près de trente années a enseigné le rôle que joue chaque produit dans les opérations industrielles et l'économie domestique ; qui, dans son cours comme dans ses ouvrages, a cherché, en démontrant avec une netteté remarquable, les vérités de la science, à nous mettre en garde contre les erreurs et les préjugés de l'ignorance ?

Aussi l'empressement du public à profiter des leçons du maître eût-il bientôt épuisé les trois éditions successives de ses Leçons de Chimie Elémentaire. Une nouvelle édition était donc devenue nécessaire, et, fidèle au plan qu'il s'était tracé dès le début, M. J. Girardin, poursuivant son œuvre si noblement commencée, n'a pas voulu en changer les dispositions principales. Tout en accordant une place plus large aux théories ingénieuses dont la science s'est enrichie dans ces dernières années, les procédés de fabrication, l'essai des drogues commerciales, l'étude des matières colorantes, la teinture, l'impression, les substances alimentaires, ont été considérablement augmentées.

Cette quatrième édition, à la hauteur des progrès de la science et de l'industrie, sera accueillie avec empressement par tous ceux qui ont besoin de s'instruire et d'être guidés avec intelligence dans leurs débuts.

Digitized by Google

Et si M. J. Girardin pense que *la science ne devient vraiment utile qu'en devenant vulgaire*, nous avons aussi la conviction que si la célébrité est à ceux qui font des découvertes scientifiques, les honneurs et la reconnaissance publique sont à ceux qui les vulgarisent en les rendant utiles à l'humanité.

E. DUCASTEL.

DEUX HIVERS EN ITALIE, par Ch.-F. LAPIERRE, 1 vol. gr. in-18, de 400 pages. — Prix : 3 fr. — A Paris, chez DENTU, Palais-Royal ; à Rouen, chez tous les Libraires.

Il y a une facilité, une humeur, une grâce extrêmes dans ces lettres dont le *Nouvelliste de Rouen* a eu la primeur, et qui paraissent aujourd'hui sous forme de volume. C'est une bonne idée que de réunir ces feuilles éparses que le vent eût emportées, et qui renferment tant d'esprit de finesse et de vraie intelligence des temps. M. Ch. Lapierre a eu le rare bonheur de voir de près ce qu'il raconte et d'avoir à son service tout ce qu'il faut pour bien raconter. On voudrait voir l'auteur de *Deux Hivers en Italie* recommencer l'an prochain son voyage, pour tenir le récit des faits et gestes de la péninsule d'un agréable chroniqueur.

G. G.

Digitized by Google

REVUE DES THÉATRES.

THÉATRE-FRANÇAIS.

En acceptant ici la mission du critique dramatique que nous avons longtemps remplie ailleurs, nous ne nous dissimulons aucune des difficultés de cette tâche. L'expérience, d'ailleurs, nous a appris que l'écrivain qui soumet au jugement du public ses franches appréciations sur l'art théâtral et sur le mérite relatif de ses interprètes, se trouve placé dans la pénible alternative ou de brûler banalement le même encens sous le nez de MM. les directeurs, régisseurs, metteurs en scène et comédiens, ou de s'exposer à blesser les flatteuses illusions de certains amours-propres par trop excessifs.

Certes, c'est là une perplexe situation pour qui tient à parler des choses du théâtre avec droiture et avec indépendance.

Toutefois, un recueil auquel revient aujourd'hui l'héritage de l'ancienne *Revue de Rouen*, doit, à notre avis, savoir se mettre au-dessus de ces petits désagréments.

Aux journaux quotidiens il appartient d'écrire la chronique, jour par jour, sous l'inspiration des impressions du moment. Les admirations et la critique du jour trouvent des sympathies de vingt-quatre heures, mais au-delà, mais au bout d'un mois surtout, il n'est possible de parler du théâtre que pour constater des faits généraux, que pour discuter, à propos de ces faits, quelque question plus ou moins grave, plus ou moins prédominante de l'art dramatique ou d'administration intérieure, avec certains développe-

Digitized by Google

ments que le journaliste ne peut donner à sa pensée dans le terre-à-terre d'un compte-rendu écrit au galop de la plume, durant le court espace de temps qui s'écoule entre le moment de la sortie du spectacle et l'heure de la mise sous presse de sa feuille.

Sans nous soucier donc des épineuses considérations que nous relatons plus haut, nous nous appliquerons à rendre une pleine justice aux efforts tentés par les acteurs dans le but de plaire au public. Ceux qui nous connaissent comprendront que s'il est un juge disposé à l'indulgence pour la famille des artistes, résolu à les défendre au besoin contre des mesures arbitraires ou tout excès de pouvoir administratif, à les venger des injustices qui leur seraient faites, ce doit être à coup sûr le signataire de cet article. Mais, il ne faut pas qu'ils se méprennent sur le véritable sens de nos paroles, et ce serait, de leur part, une grosse erreur de considérer cette protestation comme une promesse de complaisances en dehors du bon droit et de l'équité. Nous leur donnerons les conseils que, dans notre conscience, nous croirons leur être utiles, et même, dans leur propre intérêt, nous n'hésiterons pas à leur adresser, sans fiel, les reproches qu'ils nous sembleraient avoir encourus.

Cette règle, ou si l'on veut, cette profession de foi, suffira pour expliquer le but de notre Revue.

La défense de la dignité de l'art est le thème qui nous paraît surtout à l'ordre du jour : c'est celui qui va faire l'objet principal de cet article, en attendant qu'à l'appui des détails dans lesquels nous entrerons le mois prochain, nous démontrions, avec la simple logique des faits, la valeur des arguments qui servent de base à notre opinion.

Et d'abord, à propos de la dignité de l'art, nous avons à examiner si la direction actuelle n'a pas mérité, dans plus d'une circonstance, d'y être rappelée, et si l'impulsion qui est en ce moment donnée à la marche du répertoire est une preuve de la capacité administrative de M. Rousseau.

Nous sommes à une époque où, pour bien apprécier la situation des théâtres de Rouen, et pour la résumer, il importe de jeter un regard rétrospectif sur les événements qui s'y sont accomplis depuis quelques années.

Digitized by Google

La réputation traditionnelle de juge éclairé dont notre public a toujours joui, n'est pas une réputation usurpée, et le théâtre de la ville de Corneille peut, à bon droit, revendiquer l'honneur d'avoir fourni une large part au contingent des artistes qu'on a vu briller à Paris à des époques différentes.

Sans compter MM. Samson et Baptiste aîné, ces deux maîtres de l'art classique, la Comédie-Française a possédé presque de tout temps dans les rangs de ses pensionnaires des sujets que le goût des Rouennais avait guidés vers les hautes régions qu'ils devaient atteindre plus tard. De même, plusieurs autres noms que nous avons honorés ici font aujourd'hui la gloire de scènes importantes de la capitale, puisque c'est d'ici que sont partis M. Kime, de l'Odéon; M. Geoffroy, du Gymnase, et M. Félix, du Vaudeville. Il est vrai de dire qu'au temps où ces acteurs préludaient sur le Théâtre-des-Arts à leur future renommée parisienne, l'indifférence en matière théâtrale n'avait pas encore annihilé cette chaleur passionnée, ce vivifiant enthousiasme qui disparurent à l apparition successive de plusieurs directeurs dont la spéculation mesquine désenchanta le public, et lui fit perdre peu à peu le chemin du théâtre.

Cet état d'abandon dura longtemps.

La salle était alors déserte chaque soir; les banquettes seules restaient fidèles à leur poste, mais ces silencieuses spectatrices ne comblaient guère le déficit des recettes. Les catastrophes se succédaient, et pour sortir de cette impasse, il fallut inventer le trop mémorable système du prorata.

Les événements de 1848 ne furent pas de nature à améliorer beaucoup le sort des théâtres. Quand le drame réel était dans la rue, quand les feux de peloton tonnaient derrière les barricades, les esprits terrifiés étaient loin de songer aux fictions de la scène. La politique envahissait toutes les préoccupations, et, n'étaient la *Marseillaise* chantée au Théâtre-des-Arts par Mlle Rachel, et les numéros de *la Foire aux idées* qui réveillèrent un moment la curiosité, l'enthousiasme pour la littérature dramatique demeurait au calme plat. Il en fut ainsi durant les deux ou trois périodes de nos discordes civiles.

Quand le gouvernement actuel eut, par son avènement, fermé l'ère des révolutions, nos édiles cherchèrent dans leur sagesse administrative les

Digitized by Google

moyens de rouvrir les portes de nos théâtres. Ils crurent un jour avoir mis la main sur un directeur habile. M. de Courchant venait d'obtenir le privilége. Le charlatanisme effronté que ce dernier déploya dans ses annonces, dans ses programmes, donna un moment le change aux esprits crédules. C'était d'ailleurs un homme aux expédients hardis, car, en dépit du peu de succès que l'histoire accorde au papier-monnaie émis par le régime de la Terreur sous le nom d'*assignat* de si désastreuse mémoire, le directeur du Théâtre-des-Arts, dans le but de se créer les ressources pécuniaires qui lui manquaient, inventa, lui aussi, une sorte d'assignat sous la singulière dénomination de *cachets*. Hélas! plus d'une personne ici a malheureusement lieu de s'en souvenir! Nous connaissons pour notre part un monsieur qui en possède encore pour 300 francs. S'il trouvait des amateurs, il les leur céderait certainement à un prix très modéré.

L'heure de la résurrection de nos théâtres devait sonner en 1858, et à M. Halanzier était réservé l'honneur de secouer la poussière de leur sépulcre.

Ce fut au bruit des plus chaleureuses ovations que l'ancien directeur de la scène lyonnaise prit, ici, le sceptre directorial. En moins d'un mois, l'intelligent impressario releva de fond en comble les autels de l'art renversés pour ainsi dire; il régénéra, avec une rapidité presque électrique, le goût du spectacle léthargiquement endormi chez nous.

A chaque reprise de quelque ouvrage du grand répertoire, faite avec un luxe de mise en scène sans rival, notre public, ébloui, manifestait au bruit des bravos sa satisfaction; il battait des mains, et récompensait de ses sacrifices, par un rappel à la chute du rideau, l'homme auquel il devait d'admirer tant de merveilles.

A partir de cette époque, le culte de l'art dramatique fut rétabli, et comme la date de cette renaissance est toute fraîche, chacun rend à son souvenir le juste tribut d'éloges qui lui est dû.

En quittant Rouen, M. Halanzier laissait, selon nous, à son successeur une tâche facile à remplir; il suffisait de l'imiter, de mener comme lui à grandes guides le char de la direction sur la large voie qu'il venait de niveler.

Digitized by Google

Telle ne paraît pas avoir été tout à fait la théorie de M. Rousseau. En rêvant la gloire de diriger le théâtre d'une ville de premier ordre, l'ancien directeur du Mans ne s'était peut-être pas suffisamment pénétré de l'importance des frais généraux qui pesaient sur la gestion du titulaire qu'il était destiné à remplacer.

La composition du personnel artistique qu'il proposa au commencement de la campagne, pour succéder à celui de M. Halanzier, que le public venait de charger de fleurs et de couronnes, parut un tant soit peu médiocre, et les débuts furent assez orageux. Nous n'avons pas à établir de comparaison entre les deux troupes. Notre avis est que si celle-ci ne vaut pas l'autre, elle n'en contient pas moins de bons éléments dont il était assurément possible de tirer un parti meilleur. Une troupe de comédiens peut, jusqu'à un certain point, être comparée à quelque instrument de musique — autre bien entendu que l'orgue de Barbarie, qui n'exige du musicien d'autre capacité que la force de tourner une manivelle, — une troupe de comédiens, disons-nous, considérée comme clavier, a besoin d'être confiée à quelqu'un qui sache en jouer.

Il est malheureusement évident que M. Rousseau n'est pas ce quelqu'un-là. C'est un général qui jusqu'à présent nous a paru faible en matière de stratégie. Pour gagner une victoire, l'essentiel est, premièrement, de savoir choisir un terrain propice à l'action prête à s'engager. Or, le choix des pièces qu'il a mises à l'étude depuis l'abracadabrante chinoiserie de *Fou-Yo-Po* jusqu'à l'incroyable odyssée de la *Tour de Nesle à Pont-à-Mousson*, démontre assez qu'il n'est pas complètement doué de cette heureuse faculté. Secondement, un chef d'armée doit discerner quels sont, pour une bataille, les corps qui doivent occuper tel ou tel point, lesquels tel ou tel autre. Les distributions qu'il fait journellement ne fournissent que trop la preuve qu'il poste à tort et à travers des canonniers aux endroits ou de simples tirailleurs suffiraient pour soutenir le choc, et tient en réserve sa grosse cavalerie juste au moment où elle devrait charger à outrance. C'est de cette inexpérience du commandant en chef du Théâtre-Français, que sont résultées les débâcles du commencement de la présente campagne, lors des débuts. Les soldats (lisez

Digitized by Google

ébutants) ont sans doute montré de la bravoure, mais à force d'entendre *siffler*... les balles, la panique les a gagnés, et il en est resté pas mal sur le carreau.

C'est peut-être à des considérations analogues que les *Pauvres d'esprit* de M. Léon Laya, qui pourtant n'en manquent pas, sont tombés au bruit des clefs forées, comme les murs de Jéricho au son de la trompette. Sans doute cette pièce ne vaut pas le *Duc Job* du même auteur. Elle manque de mouvement; la tirade, qui y abonde, en exclut un peu trop le dialogue; de là, beaucoup de froideur et des scènes languissantes. Mais enfin, si le choix des interprètes avait été complètement heureux, si chaque personnage avait été placé dans son véritable jour, si les accessoires, négligés dans presque tous les ouvrages, y eussent apporté quelque prestige, il est à croire que le public n'aurait pas refusé de l'écouter jusqu'à la fin.

La preuve de ce que nous avançons se trouve dans la manière fort convenable dont *Tartufe* a été représenté tout récemment. Les acteurs, qui se sont piqués d'amour-propre en donnant tous les soins à l'interprétation du chef-d'œuvre de Molière, ont détruit, dès le premier soir, certaines prévisions généralement peu favorables.

Puisque nous sommes sur ce chapitre, notre devoir est d'ouvrir ici une parenthèse pour placer quelques mots en faveur du respect qui est dû à la mémoire du maître des maîtres. En constatant que les artistes ont fait tout ce qui leur a été possible pour épargner à *Tartufe* un déboire, nous n'en sommes pas moins affligé de voir Molière mis à la porte de sa propre maison, et relégué sur une scène secondaire par une mesure dont l'essa a mal réussi, et dont tous les habitués du Théâtre-des-Arts se plaignent. Ne serait-il pas temps de réinstaller dans le temple les véritables dieux qui en ont été expulsés, et de rompre enfin, par une sage union de la bonne comédie avec l'art musical, la monotonie d'un répertoire exclusivement lyrique, mais fort peu varié? En formant ce vœu, que nous soumettons à qui de droit, nous sommes certain d'être l'écho fidèle de l'opinion de la majorité du public.

Mais, s'il est regrettable de voir Molière rabaissé sur le théâtre du Vieux-

Digitized by Google

Marché, que penseront les lettrés auxquels nous allons apprendre que, trouvant peut-être que la scène des Eperlans était trop honorable encore pour le père de la comédie, M. le directeur l'a envoyé au Cirque de Saint-Sever?

Tartufe au Cirque! comprend-on cela! c'est pourtant de l'histoire; oui, on a entendu les tirades de Mme Pernelle, d'Elmire et de Dorine, dans l'écurie des frères Bouthors, au milieu de cette piste où naguère les clowns faisaient des mots, où la foule se pâmait d'aise en voyant l'audace de l'*homme à la boule*, où l'on applaudissait à tout rompre le *tour des bouteilles* et les sauts périlleux d'Auriol!

O dignité de l'art, qu'on vienne encore nous dire que tu n'es pas un vain mot!

Ramené au Vieux-Marché, un dernier affront était réservé à ce pauvre *Tartufe*, dont M. Victor Henry, régisseur général, en l'absence de M. Lambert, devait se charger du rôle principal.

Pour le coup, il faut que nous renoncions à rendre compte de cette cocasserie. Il nous serait impossible de donner une idée de ces gestes d'épileptique, de ces mouvements de prunelles, de ces jeux de langue qui ont mis le public en colère. Nous avons eu beau chercher ce que voulait exprimer M. Henry par cette burlesque pantomime à la scène de la table, nous n'avons pu y parvenir. Peut-être son intention a-t-elle été de nous faire une peinture de la célèbre période philosophico-sensuelle et gaillardo-mystique dont parle le docteur Tholosan; en ce cas, il aurait beaucoup trop réussi.

Croyez-nous, monsieur le régisseur, renoncez à jouer la haute-comédie, qui n'est pas votre fait. Vous avez, si voulez bien employer votre temps, assez de besogne sans cela. Secondez dans le labeur directorial votre chef suprême, qui n'y entend rien du tout. Lisez attentivement les nombreuses brochures que vous recevez journellement de Paris, appliquez-vous à faire parmi elles un choix épuré et de bonnes distributions. Etudiez les goûts de votre public, de ce public rouennais qui aime le spectacle, mais qui le veut attrayant. Débarrassez-vous surtout de toutes ces tristes élucubrations dont l'hexibition vous attire tant d'épigrammes.

Digitized by Google

Que d'aventure quelque cerveau fêlé, rongé par la fièvre d'une vanité puérile, commette un *ours* d'une espèce aussi monstrueuse que les *Tribulations d'un Propriétaire*, qu'il caresse ensuite l'idée de le faire admirer à la clarté de la rampe par ceux-là mêmes dont il a la prétention de se moquer, cela se conçoit. — Il y a dans la nature humaine des esprits si bizarres ! — Mais, qu'une direction comme celle de Rouen, qui reçoit une belle subvention de la ville, à la condition de faire de l'art, se prête à cette folie, qu'elle gaspille le temps si précieux des artistes et les condamne à loger dans leur mémoire de pareilles platitudes, n'est-ce pas là, nous le demandons à nos lecteurs, combler la mesure de l'absurde ?

Qu'on le sache donc une fois pour toutes, le public est un maître qui ne se laisse pas mystifier impunément. Il est patient quelquefois, quelquefois même il supporte la sottise ; mais quand à cette sottise vient se joindre l'impertinence, il châtie l'une et l'autre avec toute la sévérité qu'elles méritent. Aussi, l'avons-nous entendu, ce public vengeur, siffler sans pitié les fameuses *Tribulations*, lesquelles ont remporté, non pas seulement une VESTE, comme on dit dans la coulisse, mais une longue REDINGOTE... à la *propriétaire*.

Il est encore plus d'un point auquel nous aurions désiré toucher dans le cours de cette causerie ; mais, prévoyant que l'espace nous manquerait pour traiter, avec tout le soin qu'elles comportent, certaines questions que nous n'avons pas effleurées, nous ajournons ce travail.

Il sera complété dans notre prochaine Revue par les détails analytiques du répertoire, et par des jugements francs et sincères, tant sur le choix des ouvrages dont on l'aura augmenté d'ici-là, que sur les bonnes et mauvaises distributions qui en auront été faites : deux conditions d'où dépend, selon nous, le succès ou la ruine de toute entreprise théâtrale.

Le défaut de place ne nous permet pas aujourd'hui de parler du Théâtre-des-Arts, et de déplorer l'état si chétif de son répertoire. Nous comblerons cette lacune dans notre prochain numéro.

ALEXANDRE FROMENTIN.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DIVERSES.

ALBUM DIEPPOIS.

M. A. Marais, libraire à Dieppe, a édité, avec un soin tout particulier, un Album renfermant des vues de Dieppe et de ses environs, véritable *vade mecum* du touriste.

La plupart de ces vues forment de délicieux paysages. Au reste, le dessinateur (M. A. Maugendre) n'avait que l'embarras du choix. En effet, Dieppe et ses environs offrent les sites les plus ravissants, et c'est avec raison que la vallée d'Arques, à l'embouchure de laquelle se déploie coquettement la cité d'Ango et de l'amiral Duquesne, a été surnommée la Suisse normande.

Grâce donc à l'intelligente initiative de M. Marais, Dieppe pittoresque et monumental se trouve ainsi éparpillé aux quatre vents du ciel : en France, en Angleterre, en Allemagne, en Russie et jusqu'en Amérique, car l'aristocratie de toutes ces nations, on le sait, se donne, chaque année, rendez-vous aux Bains de Dieppe.

M. Marais a donc bien mérité de sa ville natale, en publiant son délicieux Album.

Dès leur apparition, les *Vues de Dieppe* reçurent des Etrangers le plus favorable accueil, et le succès obtenu par cette utile et intelligente publication n'a fait que grandir avec le temps.

Ajoutons que l'Administration municipale a honoré de sa souscription l'*Album Dieppois* et donné ainsi à l'éditeur un précieux encouragement, auquel il s'est montré vivement sensible.

Un suffrage manquait encore à l'honorable suffrage de la ville, celui de M. le Ministre de l'instruction publique, qui ne se distingue pas moins par la protection éclairée accordée par lui aux travaux de l'intelligence que par son haut savoir, sa bienveillance et cet esprit de justice qui distingue tous ses actes.

Le suprême encouragement qui manquait à l'*Album Dieppois* vient de lui être accordé, dans des circonstances qui ajoutent encore à la haute faveur dont ce précieux recueil a été l'objet. M. Gustave Rouland, le digne fils de M. le Ministre de l'instruction publique, et secrétaire général du ministère, se trouvant dernièrement à Dieppe, et ayant eu l'occasion de remarquer l'*Album Dieppois*, a, spontanément, honoré cet ouvrage de la souscription du ministère.

Cet encouragement n'honore pas moins celui qui l'a accordé que l'ouvrage qui en a été l'objet.

Au reste, le nom de M. Gustave Rouland est, depuis longtemps, cher aux lettres; nous n'en voulons pour preuve (un exemple entre mille) que l'hommage de reconnaissance que se plaît à lui adresser l'un de nos plus savants professeurs du haut enseignement, M. Emile Pessonneaux, en tête de sa traduction de l'*Iliade*, l'une des plus poétiques et des plus exactes dont la France s'honore, et pour laquelle le nom de M. Gustave Rouland sera la meilleure recommandation auprès des amis des lettres.

ELIACIM JOURDAIN.

ROUEN — IMP. E. CAGNIARD, RUE PERCIÈRE, 29.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

EXPLORATION

DE

LA CHAPELLE DE CAUDECOTE

PRÈS DIEPPE, EN 1861.

Du 15 novembre au 14 décembre 1861, j'ai fouillé l'ancienne chapelle de Saint-Nicolas-de-Caudecote, située sur la côte occidentale de Dieppe, derrière la citadelle, et à 1 kilomètre environ de la ville. Cette chapelle, qui fut autrefois un ancien prieuré, avait été, comme tant d'autres, supprimée et confisquée par la révolution française. Le Génie militaire en avait fait une caserne de canonniers gardes-côte, puis un magasin qu'il démolit lui-même, en 1841.

Le but de ma fouille était la recherche d'antiquités chrétiennes et l'étude de sépultures monastiques que je présumais exister dans cet ancien membre de l'abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen. La terre de Caudecote (*prædium de Calde-Cota*) fut en effet

Digitized by Google

donnée au monastère de la Trinité-du-Mont, en 1030, par Gosselin-le-Vicomte, son fondateur.

Malgré toutes les apparences d'une ancienne origine, nous n'avons trouvé à Caudecote que des débris de colonnettes de pierre du XIIIe ou du XIVe siècle et quelques carreaux émaillés de la même époque, représentant des fleurs, des feuilles et des écussons, et, sous le sol de la chapelle, cinq sépultures seulement.

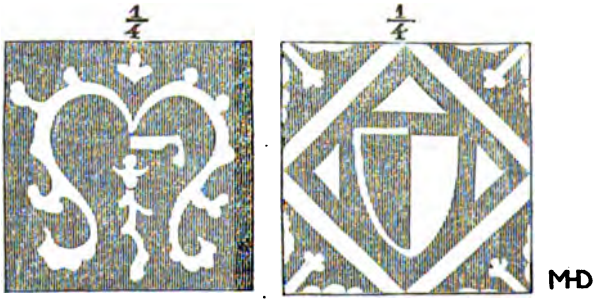

Carreaux émaillés de Caudecote.

Toutes ces inhumations avaient été déposées dans des cercueils de bois, dont nous retrouvions les clous. Deux corps seulement étaient accompagnés de ces vases à encens qui faisaient en grande partie l'objet de notre recherche.

Un des deux corps en possédait quatre ou cinq placés à l'épaule, à la ceinture et aux jambes. Ces vases forés, encore remplis de charbon de bois, étaient en terre blanche vernissée de vert. Je les crois de la fin du XIIIe siècle, ou mieux encore, du commencement du XIVe. J'en ai plusieurs fois trouvé de pareils aux environs de Dieppe, depuis sept ans que j'y étudie la sépulture chrétienne. Je cite spécialement les cimetières de Rouxmesnil, de Bouteilles, d'E-

Digitized by Google

tran, de Janval et du Petit-Appeville. Il en a été recueilli de semblables à Neufchâtel, à Dreux et à Angers.

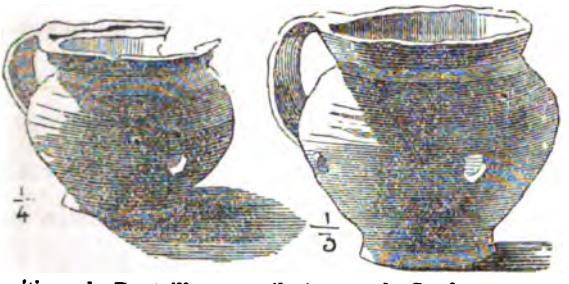

Vases chrétiens de Bouteilles, pareils à ceux de Caudecote (XIVe siècle).

La seconde sépulture à vases nous a offert deux pichets également forés et remplis de charbon. Ces pichets, en terre rougeâtre et fortement recouverts de vernis verdâtre, ressemblent complètement à ceux que nous avons recueillis à Etran, à Bouteilles, à Roux-mesnil, à Braquemont, à Martin-Eglise, à Janval et au Petit-Appeville. Nous les attribuons au XIVe siècle et au XVe; mais ces vases ont pu durer jusqu'au XVIe.

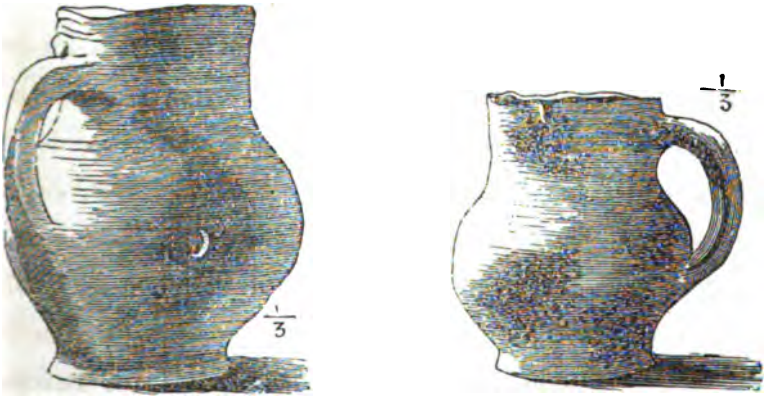

Vases Pichets de Bouteilles, pareils à ceux de Caudecote XV-XVIe siècle).

Jusqu'ici, toutes nos trouvailles rentraient dans le cercle de nos

Digitized by Google

découvertes habituelles. Mais en voici une dernière qui sort entièrement du cadre ordinaire de nos opérations, et qui est bien contre toute attente.

Le mardi, 3 décembre, avant huit heures du matin, au moment où les ouvriers allaient terminer le déblai du chœur de la chapelle, l'un d'eux trouva, au niveau des fondations, un groupe de monnaies d'or, dont la vue l'éblouit un instant. Ces pièces n'étaient pas renfermées dans un vase, comme cela arrive ordinairement dans ces sortes de cas. Elles avaient probablement été déposées dans un sac d'étoffe ou dans une bourse de cuir, dont il ne restait plus la moindre trace. Elles étaient au nombre de 35, toutes bien conservées et paraissaient avoir très peu frayé. Leur poids métallique était de 125 grammes, représentant une valeur intrinsèque d'environ 375 fr.

Toutes ces monnaies doivent appartenir au XVIe siècle. Quelques-unes au plus pourraient remonter jusqu'à la fin du XVe. Les plus récentes en date portent les millésimes de 1567 et de 1568.

Il y en a 12 de France, 14 d'Espagne, 4 de Portugal, 3 d'Italie, 1 de Suisse et une de Hongrie.

Les souverains dont on lit les noms et dont on voit les images sont : pour la France, Louis XII (1498-1515), François Ier (1515-1547), Henri II (1547-1559), et Charles IX (une seule de 1567) ; pour l'Espagne, Ferdinand V et Elisabeth (1474-1504), Jeanne et Charles-Quint (1504-1506), Charles-Quint (1516-1556), et Philippe II (1556-1598) ; pour le Portugal, Jean III (1521-1557), et Sébastien (1557-1578) ; pour la Hongrie, Mathias Corvin (1490-1504) ; pour l'Italie, Alphonse Ier (1505-1534) et Hercule II (1534-1597) ducs de Ferrare. La Suisse est représentée par une seule pièce de la Cité de Genève (1568).

Digitized by Google

Maintenant, à quelle époque faire remonter cette cachette ? Généralement dans nos contrées, ses pareilles, qui ne manquent pas, ont eu lieu à la fin du XVIe siècle, pendant les guerres de la Ligue, surtout au moment de la bataille d'Arques et du siége de Dieppe en 1589.

Les cachettes de cette dernière époque renferment ordinairement un certain nombre de pièces de Charles IX, de Henri III, par fois même de Charles X, roi de la Ligue. Ici, au contraire, pas une pièce française n'est postérieure à 1567, et encore la seule qui soit de Charles IX est fleur de coin.

Sans repousser absolument l'époque de la Ligue, je suis plus porté à attribuer cette cachette au temps de la Saint-Barthélemy. En un mot, j'incline plutôt pour 1572 que pour 1589.

Chose surprenante et qui prouve combien les traditions se conservent ! Mon confrère, M. Feret, qui lui-même avait fait sonder Caudecote, vers 1828, tenait de la bouche d'un vieil ouvrier, habitant du faubourg de la Barre, qu'un trésor était caché dans la chapelle de Caudecote. Il ajoutait même que le précieux dépôt était gardé par des esprits ou des fantômes.

Cet homme savait cela de ses ancêtres, et il avait connu plusieurs personnes qui, vainement, avaient tâché de s'emparer du mystérieux trésor.

M. Feret nous avait fait part de ces vagues traditions au moment où notre fouille était commencée, et il nous les a confirmées de nouveau après la découverte. Notre trouvaille d'aujourd'hui ne semblerait-elle pas donner raison à cette tradition de trois siècles ?

Digitized by Google

P.-S. — La longueur des constructions explorées a été de 25^{m}, la largeur de 5^{m} en dedans et 6^{m} au dehors. Outre l'enceinte de la chapelle que nous avons parfaitement reconnue avec son triple pavage et son autel de pierre, nous avons constaté en avant de l'édifice religieux, deux appartements qui pouvaient être la demeure du prieur ou du chapelain que les vieillards y ont encore connu.

Dieppe, le 15 décembre 1861.

L'ABBÉ COCHET.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

LA RUE PORTE-AUX-RATS

LÉGENDE ROUENNAISE.

On écrit pour raconter, non pour prouver.

QUINTILIEN.

Certains étymologistes — je suppose le cas fort peu probable où quelques savants feraient à notre modeste récit l'honneur de le lire, — certains étymologistes, à principes sévères, nous blâmeront peut-être d'avoir confondu une tradition rouennaise avec un souvenir d'outre-Rhin, reproduit déjà dans le *Magasin Pittoresque* et dans les *Légendes* de M. Collin de Plancy. D'autres établiront, preuves en main, que, contrairement à nos conclusions, la rue *des Bons-Enfants*, dont il va être question ici, doit son nom à un ancien collége, et la rue *Porte-aux-Rats*, le sien, soit à une quantité considérable de ces petits animaux rongeurs qui y vinrent par une porte ouverte sur les remparts, lorsque la porte d'*Arras*, voisine de celle-ci, fu

Digitized by Google

étoupée, c'est-à-dire bouchée avec des étoupes, soit encore à une espèce de guichet ou de poterne où il ne pouvait passer qu'une personne à la fois et que l'on appelait vulgairement *Porte-aux-Rats*.

Ces reproches et autres semblables, nous les acceptons et nous allons même au-devant. Mieux que bien d'autres nous savons, en effet, ce qu'ils ont de fondé, et cependant ils ne nous effraient pas. Donc, nous transportons à Rouen une anecdote fabuleuse que l'on nous a dit s'être passée dans les deux rues de cette ville qui vont nous servir de scène, et nous la livrons à autrui comme elle nous a été livrée à nous-même, pour ce quelle vaut et sans garantie d'aucun genre. Que si maintenant nous sommes mis en demeure d'apporter des titres et des autorités à l'appui de notre narration, nous répondrons par le vieil adage de Quintilien, que nous avons pris pour épigraphe :

On écrit pour raconter, non pour prouver.

C'était à Rouen, il y a de cela plusieurs siècles, à une époque que je n'ai pas la prétention de définir, mais qui est à coup sûr bien antérieure à cette funeste année de 1418, pendant laquelle les habitants assiégés par les Anglais et en proie à la plus horrible famine, durent taxer la viande du rat à l'incroyable mais historique somme d'argent que représenterait une valeur actuelle de quarante francs : heureux encore ces riches bourgeois lorsqu'ils pouvaient, au prix d'un tel sacrifice, se procurer une si grossière nourriture! A cette époque, il s'en fallait de beaucoup que les rats fussent aussi recherchés et aussi rares qu'ils le devinrent plus tard. Leur espèce s'était alors multipliée dans d'effrayantes proportions, et grâce à la gloutonnerie proverbiale qui les a de tous temps caractérisés, ils ne cessaient de

Digitized by Google

faire les plus regrettables brèches aux provisions particulières, et aux grains entassés dans les greniers publics.

Les fossés et les souterrains qui entouraient la partie nord-ouest de la ville avaient été plus particulièrement choisis par eux pour y établir leur quartier-général. C'était de là qu'ils partaient tous les jours en bataillons serrés, pour se mettre en campagne et ravager les différents lieux soumis à leurs incessantes déprédations. C'était là aussi que leurs plus intrépides ennemis, que les inventeurs des moyens de destruction les plus efficaces venaient leur déclarer la guerre. Mais les efforts combinés de la violence et de la ruse restaient impuissants en présence de bandes aussi adroites que nombreuses, qui semblaient renaître à mesure qu'elles étaient décimées, se riaient de la race féline comme de la race humaine, échappaient aux meilleurs piéges, et déjouaient les plus subtils poisons. Les choses en étaient venues à ce point que, après avoir longtemps reculé devant des forces par trop supérieures, on allait se trouver dans l'embarrassante et honteuse alternative de défendre corps à corps sa vie contre des assiégeants d'un nouveau genre, ou de servir de pâture à des hôtes plus terribles que ceux de Montfaucon, plus adroits que le vieux routier de La Fontaine, plus cruels que ceux qui au xe siècle dévorèrent l'archevêque de Mayence.

Sur ces entrefaites parut dans la ville un homme dont la taille gigantesque, la tournure étrange et le costume des plus bizarres, attiraient l'attention générale. A son cou étaient suspendues deux flûtes, l'une blanche et l'autre noire. D'où venait-il? nul ne pouvait le dire. Aux questions qui lui étaient adressées, il répondait d'une voix rauque et sauvage. Seulement, il allait répétant partout que, pour trois cents pièces d'or, il délivrerait la ville du fléau qui la faisait souffrir.

Digitized by Google

Dans les tristes conjonctures où l'on se trouvait, le marché fut promptement conclu. Alors l'étranger, prenant sa flûte blanche dont il tira des sons extraordinaires, marcha droit au repaire principal des animaux dévastateurs, sortit par la porte d'*Arras*, que l'on nomma dans la suite *Porte-Etoupée*, longea les fortifications extérieures, en répétant toujours des airs sauvages, et reparut bientôt par la *porte* et dans la petite rue des *Champs-Maillets*, suivi d'une incroyable armée de rats de toute taille, de tout âge, de toute espèce, qui se grossissait à chaque pas d'une légion nouvelle, fascinée en quelque sorte par le bruit de l'instrument ou par la présence du farouche musicien, et qui, se laissant ainsi attirer jusqu'au milieu de la Seine, ne tarda pas à périr dans les eaux.

La première partie de l'engagement remplie, restait la seconde : or, à cette époque lointaine, la bonne foi n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, la qualité dominante des Normands en général, des Rouennais en particulier ; et, lorsque le moment arriva d'acquitter la dette convenue, il s'éleva de toutes parts un violent tumulte de plaintes et de récriminations. — « Trois cents pièces d'or pour une musique discordante ! disait celui-ci ; les dommages causés par les rats s'élevaient-ils seulement au quart de cette somme ? — J'avais un moyen infaillible d'arriver au même résultat sans qu'il en coûtat une obole, reprenait celui-là ; que ne m'a-t-on permis de tenter l'expérience ? — Votre joueur de flûte est un suppôt de Satan ! s'écriait un troisième ; qu'il aille, s'il le veut, se faire payer par son maître ! » — Et tous, oublieux de ce qu'ils devaient à leur libérateur, de se répandre en invectives contre lui, et de conclure en fin, à l'unanimité, que, s'il était assez hardi que de réclamer un salaire, trois cents pièces d'argent, au lieu d'un nombre égal de pièces d'or, reconnaîtraient de reste un si facile service.

Digitized by Google

A cette nouvelle, l'inconnu, qui avait sans doute prévu à qui il aurait affaire, ne parut aucunement déconcerté. Il sourit avec calme, refusa le paiement qui lui était proposé, et donna jusqu'au lendemain pour réfléchir sur le parti définitif que l'on aurait à prendre. Puis, au jour dit, trouvant chacun dans les mêmes dispositions que la veille, il saisit sa flûte, sa flûte noire, hélas! en joua d'une manière lugubre, suivit le chemin qu'il avait déjà précédemment parcouru, et cette fois ce furent non plus les rats, mais bien tous les enfants de la cité qui descendirent les rues après lui, entrèrent dans le fleuve à sa suite, et y disparurent aussitôt jusqu'au dernier, sans que leurs parents, maîtrisés comme par une force irrésistible, aient pu leur porter secours.

Les deux rues qui conservent dans leur dénomination le souvenir de cette tradition généralement oubliée, sont la rue des *Bons-Enfants* et la petite rue des *Champs-Maillets*, qui est aujourd'hui la rue *Porte-aux-Rats*.

PAUL BAUDRY.

Digitized by Google

MÉLANGES.

UNE

LETTRE AUTOGRAPHE

DE DUQUESNE.

Duquesne (Abraham), né en Normandie en 1610, apprit le métier de la guerre sur mer, sous son père, habile capitaine de vaisseau. Dès l'âge de dix-sept ans, il servit avec un succès distingué au siége de La Rochelle. En 1637, il se trouva à l'attaque des îles Sainte-Marguerite, et l'année d'après, il contribua beaucoup à la défaite de l'armée navale d'Espagne devant Cattari. Ce ne furent, depuis, que des actions hardies ou des victoires. Il se signala devant Tarragone en 1641, devant Barcelone en 1642, et l'an 1643, dans la bataille qui se donna au cap de Gates contre l'armée Espagnole. L'année suivante 1644, il alla servir en Suède, où son nom était déjà connu avantageusement. Il y fut fait major de l'armée navale, puis vice-amiral. Il avait ce dernier titre dans la bataille où les Danois furent entièrement défaits, et il aurait fait prisonnier le roi de Danemark lui-même, si ce prince n'avait été obligé, par une blessure dangereuse, de sortir

Digitized by Google

la veille de la bataille du vaisseau qu'il montait. Duquesne, rappelé en France en 1647, fut destiné à commander l'escadre envoyée à l'expédition de Naples. Comme la marine de France était fort déchue de son premier lustre, il arma plusieurs navires à ses dépens en 1650. Ce fut avec sa petite flotte qu'il obligea Bordeaux, révolté contre son roi, à se rendre. Les Espagnols étaient arrivés dans la rivière en même temps que lui; mais il entra à leurs yeux et malgré eux. Ce qui a le plus contribué à son éclatante réputation, ce sont les guerres de Sicile. Ce fut là qu'il eut à combattre le grand Ruyter, et, quoiqu'inférieur en nombre, il vainquit dans trois batailles les flottes réunies de Hollande et d'Espagne, le 8 janvier, le 22 avril et le 2 juin 1676. Le général hollandais fut tué dans le second combat.

L'Asie et l'Afrique furent ensuite témoins de la valeur de Duquesne, et ne l'admirèrent pas moins que l'Europe. Les vaisseaux de Tripoli, qui était alors en guerre avec la France, se retirèrent dans le port de Chio sous une des principales forteresses du Grand-Seigneur, comme dans un asile assuré. Duquesne alla les foudroyer avec une escadre de six vaisseaux; et, après les avoir tenus bloqués pendant longtemps, il les obligea à demander la paix à la France. Alger et Gênes furent forcés de même par ses armes à implorer la clémence de Louis XIV. Ce prince, ne pouvant récompenser le mérite du vainqueur avec tout l'éclat qu'il aurait souhaité, parce qu'il était calviniste, lui donna, pour lui et pour sa postérité, la terre de Bouchet, qui est une des plus belles du royaume, auprès d'Etampes, et l'érigea en marquisat, avec cette condition qu'elle s'appellerait la *Terre-Duquesne*, pour immortaliser la mémoire de ce grand homme. Ce fut le seul qu'il excepta de la proscription lancée contre les calvinistes par la révocation de l'édit de Nantes. Il mourut à Paris, le 2 février 1688, après

Digitized by Google

avoir vécu soixante-dix-huit ans dans une vigueur de tempérament qui ne se démentit jamais. Il fut inhumé dans sa terre, sur le revers d'un des fossés du château.

Tel est le précis historique de la vie du grand Duquesne, que les écrivains les plus autorisés font naître à Dieppe, où lui fut élevée, en 1844, une statue de bronze.

Le souvenir des fêtes brillantes auxquelles donna lieu l'inauguration de cette statue, due au ciseau de Dantan, est encore vivant dans tous les esprits. Ce témoignage public d'admiration constitue, assurément, l'une des plus belles pages de l'histoire de Dieppe, si riche en souvenirs glorieux.

La lettre reproduite ci-après, qui jette un si grand jour sur la vie du célèbre amiral, l'une des gloires de la marine française, nous a paru devoir être précédée d'un aperçu historique sur cette grande individualité du XVIIe siècle.

La lettre qu'on va lire est la propriété de la ville de Dieppe, qui l'a acquise au prix de 120 francs, dans une vente qui eut lieu à Paris, 28, rue des Bons-Enfants, le 7 décembre 1854.

Voici un extrait du catalogue de la collection d'autographes dont faisait partie la lettre de Duquesne :

« Dans cette collection se trouve comprise, sous le n° 296, une lettre de Duquesne (Abraham), célèbre chef d'escadre et général des armées navales de France. N. 1610. M. 1688. L'aut. sig., à Mgr. Brest, 12 novembre 1696, 3 gr. p. in-fol. superbe lettre.

» Il justifie sa conduite et démontre qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour le bien du service de Sa Majesté. — Longs et intéressants détails. »

Voici cette lettre, que nous avons touchée avec respect et lue

Digitized by Google

avec attendrissement, au souvenir de la sainte douleur dont elle est la navrante expression.

Grand homme! toi aussi, tu fus une preuve vivante que la gloire se paye et s'expie!

Ah! Dieu seul *permet à l'homme de génie de faire le bien, d'aimer le vrai, de chanter le beau!*

En dehors de Dieu, toute supériorité offusque toujours quelqu'un, un homme, une époque, un monde, qui trouve le moyen de se venger du guerrier, de l'artiste ou de l'écrivain, sauf à être le premier à chanter hypocritement les louanges du martyr, après s'être assuré qu'il est mort et *enterré!*

Nous avons cru devoir reproduire *textuellement* cette belle lettre cornélienne (peut-être essaierons-nous, un jour, de la translater dans la forme splendide du vers alexandrin)!

Le grand Duquesne et le grand Corneille sont frères par le pays et par la pensée.

Le poète ressuscitait un peuple évanoui, le marin veillait sur mer à la suprématie de la France. Ils sont morts à six ans l'un de l'autre, Duquesne en 1678, Corneille en 1684. Peut-être se sont-ils connus et ont ils réagi l'un sur l'autre. Qui sait si tel vers du grand tragique n'a pas été inspiré par telle victoire du grand amiral? Qui pourrait dire que telle bataille du vainqueur de Ruyter n'a pas été gagnée par lui avec l'enthousiasme du Cid?

La lettre que nous reproduisons est criblée de fautes de français et d'ortographe! mais la langue française était à peine fixée. Et puis, un homme qui se bat avec l'ouragan et les ennemis de la France a bien le temps de lire Vaugelas!

Digitized by Google

M. du Quesne 12. *novembre* 1669.

Monseigneur

J'ay rescu La Lettre qu'il vous a pleu descrire du P^er^ nouembre, plaine de reproche sur deux chefes. Sur lesquels Monseigneur Il vous plera me fère la Grace Dagréer quauec le respec que je vous dois Je y puesse respondre.

*Sur le premier je puis auec véristé vous asseurer que ce nest point le manque des viures quy à causé la mort daucuns des hommes de Lesquepage du Prince puis quil est cognu et veriffyé par les offiers de la Marine quy y ont Eu Esgard que Jay de tout tamps tres bien noury mon Esquépage et mieux et Eu plus de soin des malades quaucun autre Cap^ne^*

Cest pourquoy Monseigneur je vous puis aussy asseur^er^ que Lindisposition de ceux quy sont morts cette Année dans le Prince, est entrée par La nouuelle soldatesque de nation Bretonne naturellement malpropre quy ci sont jnfectez ayans esté dabord a tacques du mal de la mer joint quil ne sont nullement secourables les uns les autres.

Ainsin Monseigneur je croy que cesle mechante opinion que vous auez Eue de moy vous à esté portée tout de nouueau par quelque mauuais office que mont rendus des Gens aquy le peu de Lumière que Jay de la marine et Lintegrité de ma conduite font continuellement ombrage.

Quand a Linnutillisté de Larmement dont il vous plaist demacuser Je nay sur cela Monseigneur qua vous suplyer très humblement Dauoir Esgard aux Ordres que vous mauez fait lhoneur de madrecer cette campagne Lesquels mont prescrit et réglé toutes Les desmarches que Jay faistes, et de concidérer sil vous plaist que dans un tamps de paix Géné-

Digitized by Google

ralle comme Il Estoit Je nay d'eu fére naistre au prejudice de mes Ordres aucunne occation quy aye Eclaté Cest ce quy me donne un desplaisir extrèsme dauoir Esté Armé et en estat de rendre service dans un tamps ou Il ne eust point présenteé Doccation pour cela et que je sois a present désarmé Lorsquil sen présente pour dautres et pour comble de mon désplaisir que je sois asés Malheureux Daprendre de vous Monseig^r que le Roy est mal satisfait demoy dont Je seray Le reste de ma vye Inconsolable sy vous nauez La bonté dexaminer et Goutter mes Justes raisons, puis que sans cela oustré de Doulleur que Je suis je ne pouray que me persuader que vous desirés a Lauenir vous Désfére de moy que ne pouray pas surmonter Le désplaisir que jen rescevrai.

Au reste Monseigneur je soushete que Lexpédient que vous prenés Destablir un commissionnaire Général pour la fourniture des viures de la Marine soit heureux Jen ay dit mon opinion A Larochelle Lors que lon men a parllé La p^re fois quy estoit destablir La chosse en tamps de paix en sorte que le service du Roy et vostre satisfaction cy rencontrast Lors de la Guerre ou la désmarche des vaiseaux de sa M^té sont alors plus presise.

Je suis avec tout respect

Monseigneur

Vostre très humble et très

obeyssant serviteur

DU QUESNE.

A Brest ce 12me *nouembre* 1669.

Cette lettre nous a paru précieuse, et nous nous faisons honneur de la mettre en lumière.

ELIACIM JOURDAIN.

Digitized by Google

Analyse de la lettre, écrite sur le dos de l'autographe.

—

M. du Quesne 12 novembre 1669.

Il dit ses raisons pour justiffier sa conduitte.

Que ce n'est point le manque de viures, ayant tousjours mieux nourry son Equipage, qu'aucun autre Cap^ne^

Que la maladie y est entrée; par la nouuelle soldatesque bretonne; attacquée du mal de mer, et peu secourable les uns les autres.

Qu'ainsy il n'en peut croire autre chose, si ce n'est, que, c'est une suite de mauvais offices, que luy rendent des gens a qui le peu de conn^ce^ qu'il à et son Integrité font ombrage.

Pour l'inutilité de son armement elle estoit Immancable en temps de paix, ayant du deplaisir de n'auoir pas eu, ainsy que les autres qui arment a present, les occasions de faire quelq. chose.

Et sur ce que vous luy dites, que le Roy est mal satisfait de luy, Il en sera inconsolable jusques a ce qu'il vous ait plû entrer dans ses raisons ne pouuant se persuader autre chose sinon que vous voulez vous deffaire de Luy.

Quant a l'establissement d'un munitionnaire gnal des vivres C'est une chose à faire en temps de paix, et il ne la Improuué que dans un temps, ou lon auoit encore de la guerre.

Digitized by Google

CHIMIE.

NOUVELLES MATIÈRES COLORANTES DU GOUDRON.

FUCHSINE. — INDISINE. — AZALÉINE. — BLEU DE LYON.

S'il est des découvertes scientifiques curieuses, qui restent toujours du domaine de la science pure, il en est aussi qui, légèrement modifiées, pénètrent dans l'industrie en lui donnant un nouvel essor: les unes, utiles aux savants, les aident dans leurs recherches et leur permettent d'établir les bases de ces théories élevées qui souvent mènent à la connaissance de la vérité; les autres, convenablement appliquées à l'industrie, y portent quelquefois une perturbation momentanée, mais, renversant les vieilles coutumes, elles forcent les industriels à entrer activement dans la voie du progrès. Obligés de reconnaître l'utilité de la science qui leur évite des tâtonnements ruineux, ils commencent à abandonner ces recettes compliquées qui ne sont vraiment remarquables que par le nombre infini de leurs constituants. Aussi la fabrication, qui saisit avec empressement les nouvelles applications, aura

Digitized by Google

bientôt renversé ces vieilles routines qui, malgré les enseignements de la science, ont persisté pendant trop longtemps.

Depuis quelques années, les nombreuses applications des découvertes scientifiques ont été vraiment remarquables; on dirait que les idées des savants se sont principalement fixées, dans ces derniers temps, sur les moyens d'utiliser pour l'industrie les données de la science. Si les grandes fabrications ont subi de notables changements, les produits de laboratoire ont acquis aussi un développement considérable. La teinture et l'impression des tissus ou fils de soie, laine et coton, sont dans une période de transformation qui doit anéantir pour ainsi dire les anciens procédés suivis et sanctionnés par une longue pratique.

L'application en teinture et en impression des nouvelles matières colorantes obtenues des dérivés du goudron a appelé l'attention sur les moyens employés pour les obtenir, et mis sur la voie de nouveaux principes colorés qui ne sont encore que des produits de laboratoire, mais qui bientôt aussi entreront dans les produits du commerce.

Malgré le prix élevé des nouveaux colorants, leur pouvoir tinctorial est tel, que la teinture peut les employer avec avantage sur soie, laine et coton: le brillant, la vivacité des nuances et leurs reflets variés font que, non-seulement elles rivalisent avec les teintures obtenues avec la cochenille, l'indigo, le bleu de France, mais encore laissent bien loin toutes ces nuances qui jusqu'alors faisaient notre admiration.

Si l'application des produits colorés dérivés de l'aniline et de la naphtaline sont tout récents, il y a longtemps déjà qu'ils étaient connus. Signalés par Hoffman et Laurent dans leurs remarquables

Digitized by Google

ouvrages, ils étaient restés pour ainsi dire inconnus, parce qu'on n'en voyait point l'utilité ou les applications.

C'est en reprenant et perfectionnant les procédés indiqués dans leurs savants travaux qu'on est arrivé à faire d'une réaction de laboration une opération industrielle importante.

Suivant les produits que l'on veut obtenir (rouge, violet ou bleu), il faut faire varier les conditions dans lesquelles ces matières colorantes prennent naissance. Mais toutes cependant dérivent des modifications diverses que l'on fait subir à la benzine qui est le point de départ de ces produits : aussi peut-on considérer cette fabrication comme étant subordonnée à quatre opérations successives :

1° La préparation de la benzine ;
2° id. de la nitro-benzine ;
3° id. de l'aniline ;
4° id. de la matière colorante.

BENZINE $C^{12} H^{6}$

La benzine, carbure d'hydrogène que l'on désigne aussi par les noms de benzène normal, phène, benzole, s'obtient en général en distillant les goudrons de gaz, qui en contiennent des quantités notables.

La benzine se trouve mélangée à divers carbures d'hydrogène, des acides et des alcaloïdes, dont on est obligé de la séparer. Ordinairement, on y parvient en distillant les goudrons et fractionnant les produits ; comme la benzine distille entre 80 et 90°, elle se trouve dans les premières parties condensées dont il est ensuite assez facile de l'isoler par des distillations successives. On peut activer sa préparation en traitant les huiles de goudron successivement par

Digitized by Google

l'acide sulfurique faible et la potasse ou un lait de chaux. On élimine ainsi les alcaloïdes et les acides qui se trouvaient dans l'huile brute, et deux ou trois distillations bien conduites permettent alors d'obtenir la benzine suffisamment pure pour les besoins du commerce.

Si on voulait la purifier entièrement, il faudrait la faire cristalliser par le froid et la soumettre ensuite à la pression, dans du papier Joseph, pour en extraire les carbures qui pourraient s'y trouver et qui ne se seront pas congelés par l'abaissement de température. Une simple distillation faite avec soin permettrait alors de l'obtenir parfaitement pure.

La benzine qui prend naissance dans la distillation sèche des matières grasses, se produit encore par la distillation du benzoate de chaux ; mais le prix élevé de ce produit ne permet pas de l'employer dans l'industrie.

C'est avec ce liquide insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther, qui bout à 86° centigrades, d'une odeur empyreumatique très prononcée, qu'on prépare la nitro-benzine.

NITROBENZINE, $C^{12} H^{5} (Az O^{4})$

Pour obtenir la nitrobenzine, il suffit de mettre en contact l'acide nitrique concentré avec la benzine, puis d'ajouter ensuite de l'eau qui sépare bientôt une huile jaunâtre ayant l'odeur d'essence d'amandes amères. Cette huile séparée de l'eau et distillée constitue la nitrobenzine, que l'on a désigné pendant longtemps sous le nom d'essence de Mirbane. La nitrobenzine est volatile, son point débullition varie suivant sa préparation ou sa pureté ; il est ordinairement vers 213°.

Digitized by Google

Quoique ce produit soit facile à obtenir, il est certaines conditions essentielles dont il ne faut pas s'écarter : ainsi il faut mettre la benzine en contact avec l'acide nitrique fumant à 48° B^6 et empêcher la température de s'élever trop, autrement une réaction très-vive aurait lieu et on obtiendrait alors de la binitrobenzine $C^{12} H^4 2 (Az O^4)$ qui est solide et cristallisable, et quelquefois même de l'acide picrique.

Pour éviter la formation des vapeurs rutilantes et de la binitrobenzine, on fait arriver simultanément, dans un tube en verre assez fort et entouré d'eau, de l'acide nitrique et de la benzine en quantité convenable ; à l'extrémité du tube se trouve un vase contenant une suffisante quantité d'eau dans laquelle tombent les deux liquides mélangés, et la nitrobenzine se sépare immédiatement. Tout en prenant ces précautions, il arrive quelquefois que la réaction soit trop active et qu'on obtienne des produits différents, tels que l'acide carbazotique ou picrique.

Lorsque la nitrobenzine s'est séparée du liquide aqueux il est facile de l'isoler par décantation, mais on la purifie par une ou deux distillations bien conduites. C'est avec ce liquide provenant de l'action des agents oxydants qu'on obtient ensuite l'aniline en la mettant en présence des corps réducteurs.

ANILINE, $C^{12} H^7 Az$.

Les conditions dans lesquelles se forme l'aniline ou kyanole, benzidame, cristalline, sont assez variées ; elle se produit :

Par la distillation sèche de l'anthranilate normal ;

Par la distillation sèche de l'indigo dissous dans la potasse caustique ;

Digitized by Google

Lorsqu'on sature par l'ammoniaque une solution alcoolique de benzène-nitrique (nitrobenzine), puisqu'on y fait passer un courant d'hydrogène sulfuré.

Les corps gras donnent par la distillation une certaine quantité d'aniline, les huiles de goudron de houille en contiennent des quantités notables.

Pour l'extraire des huiles du goudron, il faut les traiter par l'acide chlorhydrique, filtrer, évaporer et décomposer le chlorure formé par un lait de chaux. Il se sépare alors un liquide huileux formé en grande partie d'aniline et de leucol; après plusieurs distillations fractionnées et un traitement par l'éther, on isole bien l'aniline qui bout à 182°; mais ce procédé ne donne que des quantités trop minimes.

On prépare iudustriellement l'aniline en faisant réagir sur la nitrobenzine les corps réducteurs et principalement l'hydrogène, soit qu'il provienne de la décomposition de l'eau par le fer ou de l'acide chlorhydrique qu'on emploie.

Ordinairement, on met la nitrobenzine avec du fer, de l'eau et de l'acide sulfurique ou acétique; la réaction s'établit bientôt, et la nitrobenzine, en présence de l'hydrogène naissant, cède son oxygène pour former de l'eau et devient $C^{12} H^{7} Az$, en fixant en outre 1 Eq. d'hydrogène.

On obtient également l'aniline en mettant la nitrobenzine en présence de l'hydrogène à l'état naissant et provenant de la réaction de l'acide chlorhydrique sur l'étain métallique grenaillé.

En général, toutes les réactions dans lesquelles il se dégage de l'hydrogène sont aptes à fournir de l'aniline.

Suivant les conditions dans lesquelles on opère et qu'on n'a pu

Digitized by Google

encore déterminer exactement, on obtient un produit qui se transforme plus ou moins facilement en matière colorante, rouge, bleue ou violette.

L'aniline une fois obtenue par la réduction de la nitrobenzine, il suffit pour la purifier de la distiller avec un lait de chaux ou une lessive de potasse caustique, qui l'isole du sel métallique provenant de la réaction qui a donné naissance à l'hydrogène.

Après avoir préparé l'aniline par un agent de réduction, il faut, pour obtenir les produits colorés, faire agir sur l'aniline les agents d'oxydation, et, suivant les conditions dans lesquelles on opère, on obtient la fuchsine, l'indise ou le violet.

FUCHSINE OU ROUGE D'ANILINE.

D'après Hoffman, une partie de bichlorure de carbone et quatre d'aniline donnent une matière rouge lorsqu'on les chauffe ensemble avec pression. Il faut d'abord élever lentement la température de la masse à 116 ou 118°; puis, quand le dégagement des gaz a cessé, la porter à 180 ou 200° pendant quelques minutes; on obtient aussi une matière foncée que l'on peut mouler et qui, traitée par l'eau, lui cède un principe colorant rouge que l'on peut précipiter par la crême de tartre.

Cette matière colorante rouge obtenue par Hoffman se produit encore dans beaucoup de circonstances; ainsi:

Lorsqu'on chauffe à 140 ou 150° de l'acide citrique avec de l'aniline, on obtient une masse rouge dont l'eau dissout l'acide citranilique et précipite une partie insoluble jaune.

L'aniline, traitée par le chlorure d'Ethyle (liqueur des Hollandais) dans les conditions indiquées par Hoffman, donne une masse d'un beau rouge de sang.

Digitized by Google

L'oxalate d'aniline, chauffé vers 180°, donne également un liquide rouge.

D'après Stenhousse, l'aniline se colore en rouge intense lorsqu'on y verse quelques gouttes de furfurol. L'acétate agirait de même, mais l'ammoniaque fait disparaître la couleur qui est régénérée par les acides.

Le bichlorure d'étain chauffé avec 2 p. d'aniline donne également de la fuchsine.

Le protonitrate de mercure chauffé avec l'aniline dépose du mercure métallique, et on obtient une masse visqueuse rouge.

D'après un brevet de MM. Depouilly et Lauth, l'acide nitrique, avec un grand excès d'aniline, donne à 200° de la fuchsine.

L'acide arsénique agit de même.

S'il est facile de déterminer une coloration rouge avec les divers agents d'oxydation, tous ne donnent pas un produit de même nuance et de même solidité. Il est difficile d'obtenir de la fixité dans la couleur ; cependant, plus la température a été élevée, plus en général le principe colorant résiste aux agents chimiques et à la lumière.

Si les procédés pour préparer la fuchsine sont nombreux, ceux pour obtenir l'indisine ou le bleu et le violet sont aussi multipliés.

INDISINE. — VIOLET D'ANILINE.

Le violet d'aniline, que l'on désigne également sous le nom de violet impérial, s'obtient de diverses manières et comme la fuchsine, suivant le procédé suivi pour la préparer ; la nuance est différente. Ainsi :

L'acide chromique précipite les solutions d'aniline, et ce précipité noir-bleu, lavé et dissous dans l'alcool, a une belle nuance

Digitized by Google

violette. — L'acide nitrique monohydraté et le chlore donnent de belles nuances violettes, soit avec l'aniline, soit avec ses sels.

D'après MM. Perkin, Renard et Franc, on peut isoler le violet d'aniline en opérant comme suit :

Après avoir fait une dissolution froide de sulfate d'aniline, on la mélange avec une dissolution de bichromate de potasse, et, après 10 à 12 heures, il se précipite une poudre noire qu'il est facile de recueillir et laver avec de l'eau, de l'huile de goudron, et enfin on la dissout dans l'alcool qui l'abandonne par l'évaporation.

D'après Beale et Kirkham, de l'acétate d'aniline donne un beau violet par l'addition de l'hypochlorite de chaux ou un courant de chlore.

Le même colorant peut être obtenu avec les peroxydes de plomb, de manganèse et les permanganates solubles.

Kay dit que 50 parties d'aniline traitées par 40 p. acide sulfurique de 1.850 D°, étendu de 1.400 d'eau et 200 p. peroxyde de manganèse, donnent, après une ébullition suffisante, un liquide dans lequel l'ammoniaque précipite une matière colorante qu'il est facile de purifier d'après la marche indiquée plus haut.

Price obtient le même résultat avec l'oxyde puce de plomb dans les proportions de 5 parties de peroxyde pour 4 d'aniline et 4 d'acide sulfurique avec 80 d'eau. La matière colorante, qu'il appelle violine, se sépare par les procédés déjà indiqués.

Le pourpre-violet s'obtient par le même procédé, mais en variant les quantités des agents.

Le violet-rosé est également le résultat de l'oxyde puce de plomb sur l'aniline, mais il faut en employer au moins le double de ce qui est nécessaire pour obtenir le violet.

Digitized by Google

Enfin, d'après William, en traitant le sulfate d'aniline par le permanganate de potasse, on peut obtenir :

Le bleu, — le violet, — le rouge.

Il est curieux de voir les diverses matières colorantes qu'on obtient prendre naissance par le contact d'un même agent, suivant les proportions qu'on emploie ou les conditions dans lesquelles on se place ;

Ce qui pourrait faire supposer que l'aniline qu'on emploie pourrait bien être un liquide dans lequel existeraient plusieurs corps que l'on ne serait pas encore parvenu à séparer.

Ce qu'il y a de certain, c'est que telle aniline est préférable pour les rouges et telle autre pour le violet ou le bleu.

BLEU D'ANILINE. — INDISINE. — BLEU DE LYON.

Peu de temps après la préparation en grand des rouges et violets d'aniline, on est arrivé à préparer du bleu qui a un éclat bien autre que celui de l'indigo.

Les procédés de fabrication sont moins nombreux que ceux employés pour préparer les rouges et violets ; il est très probable que, comme pour ces derniers, on trouvera des agents qui donneront du bleu de nuances plus ou moins variées.

Le bleu d'aniline peut s'obtenir, comme la fuchsine, en traitant l'aniline par le bichlorure d'étain, dans les proportions de 9 p. de bichlorure pour 16 p. d'aniline ; après avoir chauffé le tout pendant un temps suffisant, à près de 200° dans des appareils fermés, on obtient une masse bleue, soluble dans l'eau bouillante, mais dans laquelle le sel marin fait naître un précipité de bleu noir en rendant la matière colorante insoluble.

Digitized by Google

Le bleu peut également s'obtenir en faisant réagir sur la fuchsine un excès d'aniline.

L'acide nitrique monohydraté donne également du bleu dans certaines conditions.

Depuis la découverte de ces principes colorés, on a cherché à obtenir de nouveaux colorants de diverses matières. Ainsi, MM. Scheurer et Kestner, en traitant la naphtilamine par les mêmes agents que ceux employés pour obtenir la fuchsine, l'indisine, le violet, sont arrivés à préparer des produits colorés qui teignent la laine et la soie sans l'intervention des mordants.

Le vert d'aniline, quoique n'ayant pas encore été livré au commerce, le sera aussi très probablement. Nous l'avons obtenu une fois en très petite quantité sans qu'il nous ait été possible de le reproduire depuis. Ce qu'il y a de curieux, c'est que, comme le vert de Chine, il formait des taches vertes sur les tissus de soie et coton.

Il est indubitable que, d'ici quelques années, la science se sera enrichie de nouveaux produits dans lesquels l'industrie pourra puiser de nouvelles sources de progrès et de richesse.

Un des caractères distinctifs de tous ces produits, c'est que, sans le secours d'aucun mordant, ils teignent parfaitement la laine et la soie comme l'acide carbazotique et le sulfate d'indigo ; mais si sur laine et soie les nuances sont vives et faciles à obtenir, il n'en est pas de même pour les teintures sur coton. Cependant on arrive à obtenir des nuances assez vives et nourries, soit en animalisant les fibres textiles végétales, soit en ayant recours à certains mordants, tels que le stannate de soude et certains sels métalliques qui favorisent sa fixation.

Toutefois, s'il est des agents qui aident au développement de la

Digitized by Google

nuance, il en est d'autres qui, tels que l'ammoniaque, les acides faibles et certains sels réducteurs qui la font disparaître, soit momentanée, soit d'une manière persistante; aussi les teintures dérivées de l'aniline, quoique possédant des nuances vives et corsées, sont facilement dégradées ou détruites par un grand nombre d'agents qui peuvent accidentellement être mis en contact avec les tissus colorés.

Il est probable qu'on arrivera encore à donner une plus grande fixité à ces couleurs, qui n'auraient plus de rivales parmi celles anciennement connues (1).

E. DUCASTEL.

(1) Je me fais un devoir de constater ici qu'une grande partie des observations indiquées sont puisées aux savants travaux de MM. Laurent, Gerhardt, Pelouze, de Luynes et Salvetat.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

A M. ALEXANDRE FROMENTIN.

CHER MONSIEUR,

J'ai dit quelque part : Il n'est rien en France qui soit plus continuellement beau que la Normandie. Ailleurs, vous avez le pittoresque heurté, les saillies imprévues du paysage, toutes ces souveraines hardiesses de Dieu qui arrêtent le voyageur éperdu, et vont hérissant l'entretien de points d'admiration. Aussi, les lignes de telles impressions de voyage ressemblent-elles à des chevaux de frise. Et comme la chose du monde la plus monotone est le bizarre, pourvu qu'il dure, l'extase finit par ce puissant bâillement du touriste, comparable seulement au rire de Jupiter olympien.

La Normandie, c'est, en France, la beauté moyenne, compensée, faut-il dire le mot? la beauté légitime qui ne lasse point l'amour en demandant trop aux premiers transports. On l'aime longtemps, on l'aime toujours; on fait ménage avec elle. La Seine, son fleuve charmant, qui baigne les pieds de Rouen, sa ville-reine, n'a ni

Digitized by Google

rapides ni cataractes. La Seine et la Normandie, c'est tout un: c'est la beauté du sourire.

Ce doux homme qui était Normand, ce troubadour plein de mélodies aimables, mais un peu pâles, comme certaines échappées de vos plaines, Frédéric Bérat aimait à revoir sa Normandie, quand la nature était reverdie. Le vers est normand, le motif aussi. Ces pâturages, si propices aux bergers, commandent l'églogue, et chez vous nul ne se fâche quand on parle encore du printemps qui *est de retour*.

Quelque part, dans ces métairies habitées par la plus opulente race de bétail qui soit au monde, il doit y avoir, oui, cherchez bien, il y a une guitare pour chanter le beau pays qui *leur a donné le jour*.

Et certes, ce poète de plaine, Casimir Delavigne, honnête, correct, discret, abondant, était bien de chez vous. Et Boïeldieu aussi, le maître des chants gras et faciles.

Mais Corneille? le montagnard! ce higlander! cette sauvage fierté de la langue et du cœur! Corneille, le plus hautain, le plus mâle, le plus âpre, le plus robuste, le plus inégal des génies de la France, était-il fils vraiment de cette blonde province? avait-il bu les eaux de ce fleuve paresseux, endormi mollement dans vos prairies?

J'ai vu Rouen, et Rouen m'expliquait Corneille. Ces miraculeuses barbaries qui sont absentes dans vos horizons, Rouen les avait. Rouen, lui tout seul, valait pour le poète les gorges du Graisivaudan et les écueils de la Cornouaille. A Rouen, tel que je l'ai vu, pouvait naître le gigantesque hidalgo qui joua un jour chez nous avec l'épée du Cid Campéador.

Rouen parlait si haut et si fier, Rouen, tel que je l'ai vu, qu'on

Digitized by Google

songeait dans certaines de ses rues aux sombres épopées de votre origine. Parmi les sereines bucoliques que chantent votre terre et votre ciel, Rouen portait je ne sais quelle note chevaleresque, et si vous ne voulez pas remonter à la langue de Sagas, Rouen murmurait à tout le moins quelque chose de mystérieux et de beau dans le vieux français du Roman de la Rose. Cela vous remplaçait, ô bienheureux fils de la richesse tranquille, les pics neigeux, les torrents, la tempête. Est-il vrai qu'on soit en train de biffer les plus curieuses pages de cet incomparable livre? est-il vrai que Rouen, la cité monumentale par excellence, non-seulement par ses édifices illustres, mais aussi, mais surtout par son paysage intérieur, soit en proie aussi aux démolisseurs?

Dites-le moi, cher monsieur, afin que je fasse un circuit, la première fois que j'irai à Sainte-Adresse. Je fuis les deuils lors même que l'utilité publique les a faits.

Avec tous mes compliments au sujet de votre très belle et très excellente *Revue*.

Recevez, cher monsieur, etc.

PAUL FÉVAL.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

ALMANACH DES NORMANDS POUR 1862, par Eugène Noël, Georges Pouchet et Georges Pennetier; 1 vol. in-32 de 198 pages. — Rouen, Ch. HAULARD, éditeur. — Prix : 50 centimes.

—

Il y a un nom qui n'est pas français, et qui, plus qu'aucun autre, est populaire en France, un nom qui plaît aux grands comme aux petits enfants; un nom qui..... Mais, ne voulant point m'affubler ici de la peau du singe de Mme de Sévigné, je vous dirai de suite, ce que sans doute vous avez deviné déjà, que ce nom c'est : ALMANACH. Almanachs ! Qui pourrait dire tous ceux qui ont constellé le firmament des libraires depuis l'invention de l'imprimerie ! Rassurez-vous : ce ne sera pas moi. Autant vaudrait compter les étoiles d'un quartier du ciel, ou les beaux yeux de nos Cauchoises. Mais de même que, au ciel et dans le pays de Caux, il y a des étoiles et des yeux qui scintillent d'un plus vif éclat, de même il y a des almanachs dont le titre seul est une recommandation. Et quel titre mieux sonnant aux oreilles normandes que celui dont nous parlerons tout-à-l'heure ?

Trois Rouennais, trois amis, qui le sont aussi des lettres, MM. Eugène Noël, Georges Pouchet et Georges Pennetier, avec le concours de quelques écrivains de renom, ont fait paraître récemment chez Ch. Haulard, éditeur plein d'initiative, l'*Almanach des Normands pour* 1862. L'idée est heureuse. Comment l'a-t-on exécutée ? C'est ce que l'intérêt particulier qui s'attache aux noms de ses auteurs, non moins que l'intérêt général soulevé par cer-

Digitized by Google

taines questions, nous engage à rechercher de plus près qu'il n'est d'usage pour les publications de ce genre.

« C'est, disent les trois amis au début de leur opuscule, c'est la route » frayée par Rabelais, par Arago, par Franklin, qui s'occupa aussi d'alma- » nachs, que nous essayons de retrouver. » A entendre invoquer de pareils patrons, on est naturellement désireux de voir les disciples à l'œuvre.

— Je passerais le calendrier sous silence, attendu que la rédaction du calendrier échappe à la critique, en général, si je n'avais trouvé, à la fin de chaque mois, une ligne inutile, pour ne pas dire plus. Voici, pour janvier, le spécimen qui varie selon les mois :

« 1er janvier, 11 nivôse an LXX. »

Qu'est-ce à dire? que la République française, une et indivisible, que l'on croyait morte à la fleur de l'âge, dans sa douzième année, touche au contraire à la caducité, après soixante-dix hivers! Je ne sais plus où j'ai lu que Louis XVIII aussi avait régné vingt-neuf ans. Arithmétique étrange des hommes de parti, que la rude main de l'histoire biffe sans pitié partout où elle la rencontre, même dans l'*Almanach des Normands*. La République a vécu « ce que vivent les roses... » républicaines, épines comprises. On peut différer d'opinion sur son tempérament, on doit être d'accord sur sa durée. Calendrier normand, voulez-vous plaire à tout le monde? faites lever et coucher le soleil et la lune tout bêtement, comme tout le monde, à la façon de Grégoire XIII, et ne troublez point la cendre des morts.

— Les grandes marées de l'année sont indiquées sommairement. C'est bien; mais il eût été mieux de les établir au Havre, avec indication des heures. Le mieux n'est pas toujours l'ennemi du bien.

— Une liste intéressante, sans être complète, des *Curiosités rouennaises*, ne pèche, dans certaines parties, que par excès de laconisme. Ainsi, pour les paragraphes X, *Bibliothèque publique;* XIX, *Palais-de-Justice;* XXIV, *Gros-Horloge;* XXV, *Hôtel du Bourgtheroulde*, et pour une douzaine d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, quelques lignes d'un commentaire précis nous semblent indispensables.

Nous ne pouvons que nous associer au vœu d'un patriotisme si intelligent;

Digitized by Google

exprimé par M. Beuzeville, de voir la tour de Philippe-Auguste, où Jeanne d'Arc fut prisonnière, former le centre d'une place publique et servir de piédestal historique à une statue, moins maltraitée que ses devancières, de la glorieuse héroïne.

D'un autre côté, M. Jules Levallois a mille fois raison de plaider la cause des vieux monuments de Rouen, et d'observer que « si Saint-Martin-sur-» Renelle n'avait point servi de magasin à un carrossier, et si la tour Saint-» Laurent n'était pas occupée par un menuisier, on eût accordé à l'un, on » accorderait à l'autre une attention plus sérieuse. »

Depuis bientôt cinquante ans, Rouen a beaucoup sacrifié au goût moderne. Il cherche à se réformer. Dieu veuille qu'il ne se déforme pas! Le vieux *Pont de bateaux* — « je parle de longtemps » — a été remplacé par le jeune *Pont suspendu*. Je supporte le jeune, mais j'adorais le vieux. Je vois encore, dans le mirage de mes souvenirs, onduler au gré des lames clapotantes ce long chapelet noir de nacelles pressées qui, le jour, faisaient aux piétons un sentier mobile, et, le soir, offraient un refuge tel quel à ces pauvres diables nommés, par antiphrase, *enfants du soleil*. Au lieu de la belle *flèche* classique, ardoise et bois, renversée officieusement par l'incendie de 1822, se guinde aujourd'hui, en vertu d'un goût approuvé mais douteux, un affreux squelette de fonte, noir, sec, transparent, rigide, et qui *n'en finit pas*. Sur les ruines des maisons irrégulières, à pignons tourmentés, à étroites fenêtres, à toits aigus, d'un effet si pittoresque, qui se pliaient au cours du fleuve, se sont alignées, froides et nues, des maisons plates du haut en bas et d'un bout à l'autre. La tourelle qui pendait, comme un nid d'oiseau, à l'angle de l'hôtel du Bourgtheroulde, a disparu, pour cause d'empiètement sur la voie publique. Il est vrai que, par contre, le jubé de Notre-Dame subsiste toujours. On a *restauré* Saint-Ouen : montez sur la côte de Sainte-Catherine, et dites-moi dans quel rapport se trouvent les maigres clochetons du portail avec la majestueuse tour centrale. On a restauré le Palais-de-Justice : demandez à M. de la Quérière ce qu'il pense, avec tous les archéologues, de la *restauration* de l'escalier de la salle des Pas-Perdus. La *rue Impériale* peut être commode : sa traverse en diagonale, sur la place de l'Hôtel-de-

Digitized by Google

Ville, est désagréable à l'œil. On redresse la *rue des Carmes;* la *rue Grand-Pont* se rajeunit. Partout le pantalon fait la guerre à la culotte, le feutre du gandin au casque du chevalier. Le XIXe siècle ne succède pas seulement au moyen-âge, il l'efface. Je ne parle point des rues nouvelles, qui appartiennent encore à l'avenir.

Or, je le demande, n'est-il pas à craindre, en jugeant de ce que l'on fera par ce qui a été fait, que Rouen ne s'égare? Rouen est fanatique du moderne, de l'uniformité : Rouen ne vaut que par ses caprices et par ses vieilleries. On aime un beau vieillard, qui porte ses cheveux blancs comme une couronne, et inspire la vénération dans son costume des anciens jours. On aime un vieillard qui sait être vieux; tandis que le barbon, qui achète l'ébène de ses cheveux et l'émail de ses dents, fait sourire, s'il ne fait pitié. Que Rouen n'essaie donc pas de recommencer une jeunesse impossible, la splendide jeunesse qui ne fleurit pas deux fois; mais plutôt qu'il conserve avec amour, comme le lui conseille M. Jules Levallois, le culte de ses vieux monuments, de ses vieilles maisons, de ses vieilles rues. Agir autrement, ce serait le suicide, ou pis encore, — l'abdication.

— Un des abîmes où s'engloutissent le plus malheureusement de nos jours, avec la santé des individus, les ressources du ménage, c'est le *café*. Le café à la ville, le café à la campagne, le café où l'on perd son temps, son argent, sa raison, le café conduit à la négation de la famille, et la négation de la famille — prenez-y garde! — entraîne, comme conséquence logique, la négation de la société. Cela vaut qu'on y pense. Aussi estimons-nous que M. Georges Pennetier, en stigmatisant *les abus alcooliques à Rouen,* fait à la fois acte de philanthrope éclairé et de bon citoyen. Le problème se pose tous les jours, de plus en plus menaçant : à la sagesse du Gouvernement de la résoudre. Peut-être qu'une loi qui élèverait les droits sur l'eau-de-vie, qui les abaisserait sur le vin, une loi qui restreindrait le nombre des cafés et punirait l'ivresse, peut-être que cette loi-là serait une bonne loi, une loi essentiellement humanitaire et conservatrice. Qu'on se le dise! et surtout qu'on nous la fasse!

— Une bonne notice critique est consacrée par M. Ernest Chesneau à

Digitized by Google

Géricault, né à Rouen en 1791, mort à Paris en 1824. En émettant le vœu bien naturel que le tombeau du célèbre peintre, par Etex, relégué au pied de l'escalier du Musée, soit placé plus convenablement, et que la ville fasse exécuter une bonne copie du *Radeau de la Méduse*, M. Ernest Chesneau, après s'être livré à une appréciation détaillée de la manière de Géricault, formule en terminant ce généreux axiôme qui devra être entendu de l'édilité rouennaise : « Honorons nos gloires, et sachons nous honorer d'elles. »

— *Le Tatouage à Rouen* est un des nombreux exemples de la sottise humaine dont M. Georges Pouchet nous révèle, avec une plume exercée déjà, l'importance et les singularités. Le jeune et savant docteur décrit le procédé des tatoueurs, et, par de piquantes anecdotes, fait souvent rire le lecteur aux dépens des tatoués.

— M. Eugène Noël conseille aux architectes, ses compatriotes, d'orner leurs maisons de balcons à fleurs, qui seraient autant de *Jardins suspendus*. L'idée est charmante, digne du gracieux auteur de la *Vie des fleurs*, et si jamais on la réalise, le moins qui puisse justement échoir à M. Eugène Noël, c'est, de la part des fleuristes reconnaissantes, un bouquet d'honneur.

— Tandis que Mme J. Michelet réduit, en les effleurant de ses doigts de rose, les fractures d'une pauvre hirondelle de Chillon, un maître ès-sciences devant lequel nous nous inclinons tous, M. Félix Pouchet, nous enseigne ce qu'il est permis de croire et ce qu'il faut nier des *invisibles populations de l'atmosphère*. Limité par l'espace, étranger d'ailleurs, nous l'avouons en rougissant, aux matières qu'il traite, nous ne saurions parler ici de l'article de M. Félix Pouchet avec le développement qu'il mérite. Mais que l'*Almanach des Normands* reçoive ici du moins mes félicitations de la bonne fortune qui lui fait compter au nombre de ses collaborateurs, dès la première année de son existence, l'érudit et aimable conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Rouen.

— Mme E. de Gérando-Téléki donne la traduction, non sans élégance, d'une *Poésie hongroise* d'Alexandre Pétofi, où voltigent trois amours d'illustration égale quoique d'inégale noblesse, — l'amour des jeunes filles, l'amour du vin, l'amour de la patrie.

Digitized by Google

— Suit un chapitre signé du grand nom de Michelet. Ce chapitre est intitulé : *Marly*. J'aime à croire que Rouen l'aurait mieux inspiré.

— Mme G.-A. P... rencontre des accents émus pour dire *Un* simple *Désespoir d'oiseau*. Il s'agit d'une jeune cane couveuse qui se trouve entraînée à passer la nuit loin de ses œufs adorés, et qui, saisie de chagrin en même temps que de froid, refuse d'accepter « la douce nourriture, » languit et meurt.

— L'avènement au trône d'Orélie Antoine Ier, roi des Araucaniens, est rapporté par M. Ch. Perrinelle, sinon officiellement, du moins spirituellement. La *chauche* fait manger le *poichon*.

— Connaissez-vous *la Fée aux Oiseaux*? C'est, tout à la fois, le gracieux surnom de Mme J. Michelet, et le titre justifié d'une poétique bluette de M. A. Delzeuzes.

— Décidément, les couveuses ont la vogue. Après la *Cane couveuse* de Mme G.-A. P..., voici venir la *Poule couveuse* de M. Eugène Noël. Mais celle-ci, non moins intéressante, a plus de bonheur que l'autre. Au risque de se laisser rôtir ou noyer, elle sauve ses petits, elle sauve la maison, et se sauve elle-même par-dessus le marché.

— M. Georges Pennetier traite de *la musique appliquée au traitement de la folie*. Dans plusieurs asiles, et notamment à Quatremares, on a obtenu les meilleurs résultats de l'enseignement des musiques vocale et instrumentale. L'auteur termine par ces paroles, qui méritent d'être prises en considération :

« Ainsi donc, la musique a une influence constatée sur l'aliénation, et le difficile problème de l'éducation musicale des aliénés est résolu. A l'avenir de distinguer rigoureusement les conditions dans lesquelles doit se trouver l'aliéné pour que cette influence soit salutaire, de celles où elle peut lui être préjudiciable. »

— A juger du goût allemand par une *Ancienne ballade*, traduction de M. Alfred Dumesnil, ce goût ne ressemble point au nôtre.

— Deux petites pièces de vers, signées Eugène Noël et Ernest Chesneau, *Vers à Mme Blanchecotte* et *Vers à E. N.*, sont à la prose fourrée de notre volume ce que sont deux fleurs riantes au tertre de gazon épais.

Digitized by Google

— J'ai été quelque peu surpris, je l'avoue, de voir M. Eugène Noël choisir, pour son *Histoire d'un bon Curé,* le curé de Terrier-Coquart. Le curé de Terrier-Coquart était un brave homme, je ne dis pas non; un original, c'est bien certain; mais, à coup sûr, ce n'était pas ce qu'on appelle, dans la langue exacte, un *bon curé.* Il faisait du bien, le curé de Terrier-Coquart, et ce n'est point de cela que je le blâme. Mais, de bonne foi, quand il aurait porté, au lieu de « sabots, » des souliers, au lieu de « redingote grise, à long poil, » une soutane noire, unie, et le chapeau à trois cornes, au lieu d'un « bonnet de laine, » je ne vois point en quoi cette conformité à la discipline ecclésiastique aurait ôté de l'excellence de son cœur ou de la rectitude de son esprit. Le curé de Terrier-Coquart rencontre « le soir, le long des haies, deux « amoureux auxquels il promet, s'ils se marient, une vache, un cheval, et » la bénédiction *gratis.* » C'est bien, mais l'exemple malheureusement ne me paraît guère de nature à faire école chez la plupart de nos curés de campagne, et même de ville, qui sont loin d'avoir à leur disposition « 4 à 5,000 fr. de rente, » comme le curé de Terrier-Coquart, et qui sont en conséquence obligés d'avoir recours à d'autres procédés pour retenir leurs paroissiens dans les sentiers de la morale.

Le *bon curé* de M. Eugène Noël était médecin. C'était sans doute à une époque où l'exercice illégal de la médecine ne conduisait pas tout droit sur les bancs de la police correctionnelle.

Il mettait la main à la pâte, le *bon curé,* et il fallait le voir, avec ses « soixante-quinze ans, travailler à son presbytère au milieu des charpentiers » et maçons. » Quand la vieillesse sacerdotale éprouve un besoin d'exercice quand même, et qu'elle ne peut d'ailleurs pas faire autrement, le travail manuel n'est certainement point un crime. Mais on m'accordera pourtant qu'il y a un sentiment instinctif de convenance, de décence et de dignité qui interdit certaines occupations, fort louables en soi, à certaines conditions sociales. L'auteur de l'*Histoire d'un bon Curé* lui-même, s'il voyait un évêque en robe violette porter la hotte, ou un conseiller en robe rouge botteler du foin, ne pourrait s'empêcher de rire. On sait assez que l'habit ne fait pas le moine, mais il lui sert d'enseigne. Chez l'ecclésiastique qui

Digitized by Google

chasse des chevilles ou gâche du mortier, j'honore le travailleur, je ne reconnais plus le prêtre. Bon charpentier, vaillant maçon, mais singulier curé.

Le curé de Terrier-Coquart était « docteur en théologie et sorboniste. Mais il paraissait faire de cette science-là assez peu de cas. » Quand je vous disais que c'était un singulier curé!

« Il (toujours le *bon curé*) n'avait avec l'archevêché aucune relation. » Pour le coup, voilà qui est trop fort. Conçoit-on un bon maire qui n'aurait aucune relation avec la préfecture? un bon fermier qui n'aurait aucune relation avec son propriétaire? un bon rédacteur de journal qui n'aurait aucune relation avec le gérant? ou enfin un bon subordonné qui n'aurait aucune relation avec son supérieur, et un bon serviteur qui n'aurait aucune relation avec son maître? Mais « ils (Monseigneur et ses grands-vicaires) ne savent » pas que cette paroisse existe; ils ne savent pas que j'y suis, etc..... » Oh! alors, du moment que l'archevêché est taillé sur le patron du presbytère, je ne m'en mêle plus. Un archevêché, qui ignore jusqu'au nom de ses paroisses et au nom de ses curés, est un archevêché imaginaire, à l'ombre duquel peut très bien éclore un presbytère fantastique, comme dans un conte de fées.

Cet unique *bon curé* de Terrier-Coquart « n'allait point en retraite; il n'ai- » mait point les missionnaires, des gens qui gâtent tout »; il se permettait la gaudriole, avec discrétion, je le reconnais, mais enfin il se la permettait, du temps qu'il était chapelain de la princesse de Guémené, et même depuis; « il » faisait danser les jeunes filles, à l'ébahissement des garçons; il payait la » collation; il payait les violons, » dans la personne du père Guillot, ménétrier du village, qu'il invitait même « à souper, » pendant qu'il était en train... Ah! c'était la perle des hommes que le curé de Terrier-Coquart; mais un *bon curé*, allons donc!

Des écrivains qui honorent notre littérature ont dit sur le curé de campagne d'excellentes choses que l'auteur de l'*Histoire d'un bon Curé* connait sans doute aussi bien que moi. Ne voulant pas en recommencer le portrait, M. Eugène Noël en a tenté la caricature. Il a réussi.

— Les profanes eux-mêmes, à en juger par nous, liront avec un intérêt

Digitized by Google

marqué une très savante page de M. A. Houzeau, écrite d'un style rapide et précis, sur l'*Analyse chimique du soleil.*

— Une découverte nouvelle a produit un mot nouveau. C'est assez l'usage. Mais, n'en déplaise aux néophiles du discours, ce mot sonne mal, ce mot n'est pas français. J'entends parler de la *Pisciculture,* ou fécondation artificielle des poissons, dont M. Eugène Noël crayonne, cette fois de main de maître, l'histoire passée, présente et à venir. Personne, plus que moi, n'applaudit à la chose, mais, plus que moi, personne ne réprouve le mot forgé pour la désigner.

Je m'explique.

Culture, substantif qualificatif, dans la langue française, toutes les fois qu'on le fait entrer dans la composition d'un mot, s'applique invariablement aux choses. Ainsi, l'on dira *agriculture, horticulture, sylviculture,* lorsqu'il s'agit des soins donnés aux champs, aux jardins, aux bois. Mais le génie de notre langue, qui admet que l'on cultive une plante, n'admet pas que l'on cultive un animal. La *viriculture,* la *caniculture,* l'*asiniculture,* pour éducation de l'homme, du chien, de l'âne, ne se disent pas plus que *galli-indiciculture, caponiculture, ansericulture,* pour l'acte d'élever des dindons, des chapons, des oies. Pourquoi donc une exception à *pisciculture?* Si l'usage — ou la mode — consacrent jamais ce barbarisme, nous courberons silencieusement la tête; mais, en attendant, au nom de la langue du six-septième siècle outragée, nous crions : Haro! de toutes nos forces.

— A ceux qui ont les moines et le moyen-âge en horreur, nous ne saurions mieux faire que de recommander la scandaleuse légende, *le Château du Froc au Moine,* racontée par M. L. D. à M. Eugène Noël.

— Merci à M. Eugène Noël de sa naïve chanson des *Faucheux,* recueillie à Guernesey par François-Victor Hugo.

Dès qu'l'air du matin nous réville,
Oyoûs chantaïr, fiers et réjouis,
Branlant l'faux émoulue qui brille,
Les faucheux, le long d'nos courtis,

Digitized by Google

La jouaie au cœur,
A tour de bras
Abattant l'faïn, fauchant la flieur?
Hourras!

— Dans *le Sexagénaire,* M. J.-B. Gosselin, ancien facteur rural, réveille anacréontiquement les échos assoupis de la poésie du premier empire.

— A propos du *Juge de Paix de village,* M. Eugène Noël nous cite un exemple touchant des vertus de la classe ouvrière, dans *les Sept Garçons de la Mère Quevillard.* La chose est bonne à dire, et rentre dans le sujet. Mais devinez ce qui vient après, toujours à propos du *Juge de Paix de village?* Une *Histoire de saint Joseph d'Arimathie!*

On ne s'attendait guère
A voir *Joseph* en cette affaire...

et d'Arimathie encore!

Donc, saint Joseph d'Arimathie, le héros de M. Eugène Noël, faisait partie d'un « saint-sépulcre » composé de sept personnages plus grands que nature. Tout le monde en avait peur. Arraché de l'église, où il faisait peur, pendant la révolution, le groupe avait été placé à l'entrée d'une ferme, où il faisait toujours peur. Là, ceux qui passaient devant « l'épouvantable saint » avaient le frisson; les gens qui n'étaient pas zouaves, pour l'éviter le soir, prenaient de longs détours; les femmes grosses, pour l'avoir regardé, accouchaient d'enfants idiots; enfin, le cheval de M. le curé lui-même, qui n'y tenait plus, finit par regimber tout de bon, et faillit tuer son maître.

Ce jour-là, M. le curé se fâcha tout rouge, et fit bien et dûment enterrer « l'effroyable groupe » sur le lieu même, en présence de plusieurs témoins, *inter quos,* le père Deshottes et Jean Labiche.

Longues années après, sur la foi de cette tradition, un archéologue, qui voulait rire, entreprit des fouilles. Mais, moins heureux que M. l'abbé Cochet à la chapelle de Caudecote, il ne trouva rien, absolument rien. Tous les témoins, comme autrefois « Joinville, » comme autrefois « Josué, » avaient eu « la berlue ».

Digitized by Google

Au récit de M. Eugène Noël, son auditeur émerveillé crie deux fois : Miracle ! Nous, à l'exclamation du *Juge de Paix de village*, nous dirons une fois seulement : Bonhomme !

— Saluons en passant quelques lignes émues jetées par M. H. Brière au *Poète* incompris, et gravissons la fameuse montagne d'Etna où s'ouvre à deux battants, pour nous donner l'hospitalité, *la Casa dei Inglese*. Grâces à M. Georges Pouchet, dont la plume est un pinceau, nous connaissons aujourd'hui l'Etna, après l'avoir lu, comme si nous y avions été, — et peut-être mieux.

— Nul doute que M. Eugène Noël n'aime les abbés : il y revient toujours. Seulement il y a abbés et abbés, de même qu'il y a vins et vins. Les abbés goûtés par M. Noël sont d'un crû plus que médiocre. Celui dont il s'agit dans l'histoire présente est intitulé : *le Pauvre Homme*. C'est un curé qui habite le fond des Vosges, où l'évêque de Saint-Dié l'a relégué pour « quelques petits scandales ». Son presbytère est le théâtre d'une foule de drôleries dont le curé serait l'auteur, et non le diable, au dire de l'écrivain.

Quant à nous, qui avons lu M. de Mirville, écrémé les anciens pères et les spirites modernes, nous n'hésitons pas à croire qu'il y a une foule de faits, ce qui s'appelle faits, qui demeurent inexplicables sans l'intervention des esprits, et que, dans les similaires de l'espèce actuelle, les curés ne sont peut-être pas si diables, ni les diables si curés qu'ils en ont l'air.

— *Des ailes !* s'écrie Ruckert, par la voix de M. Alfred Dumesnil, des ailes pour voler ici, là, bien loin, à travers la vie, à travers la mort... Des ailes, m'écrierai-je à mon tour, bien plus dans l'intérêt de mes lecteurs que dans le mien, des ailes pour voler jusqu'au bout de l'*Almanach des Normands*.

— Les excellentes lunettes que *les lunettes roses* de M. Henri Brière, qui font voir tout de leur couleur, et à travers lesquelles on lit ces mots magiques : *Foi, Espérance, Amour !* et quelle foule chaque jour chez M. Fauvel, opticien, rue aux Juifs, 57, si chacun pouvait s'en procurer de pareilles au prix coté de « 4 livres 10 sous ! »

— *Un mot d'Auguste Préault*, qui se détache en point lumineux sur le fond assez obscur des *Causeries chez Béranger*, nous mène aux *Fils de la Vierge*.

Digitized by Google

gracieuse page d'histoire naturelle, par laquelle M. Eugène Noël termine heureusement la série des quarante articles environ qui composent l'*Almanach des Normands*. Ces fils, remarque l'auteur avec raison, si célèbres sous leur nom légendaire, ne sont pourtant que des fils d'araignées. Mais, « en » vérité, je vous le dis, c'est M. Eugène Noël qui parle, et sa poétique asser- » tion ne rencontrera pas de contradicteurs, les fées pâlissent devant » Arachné traversant les airs dans sa conque de soie. »

Tel est le bilan de l'*Almanach des Normands pour* 1862, que nous avons cherché, un peu longuement peut-être — le charme du sujet en est la cause, — à établir avec le plus de fidélité possible. Nous avons loué ce qui nous paraissait louable, blâmé ce qui nous paraissait blâmable, sans acception de personnes, mais non sans souci des choses. Nous avons dit ce qu'était l'*Almanach des Normands*, auquel nous reprochons surtout de parler trop peu de la Normandie (six fois sur quarante) : il nous reste à dire ce que nous voudrions qu'il fût, pour répondre à l'idée patriotique qui a inspiré ses auteurs.

Ce que nous demanderions d'abord à l'*Almanach des Normands*, ce serait de changer de titre. La nature a posé, entre la Haute et la Basse-Normandie, une limite que les géographes et les savants seuls franchissent, et qui, pour être nulle en droit, de fait n'en existe pas moins. Rouen et Caen sont deux centres autour desquels gravitent des personnages, des mœurs et des intérêts différents. Or, pour un almanach, c'est entreprendre, à mon gré, une bien lourde tâche que de vouloir concilier tout cela. C'est déjà trop pour une *Revue*. Pourquoi l'*Almanach des Normands* ne se contenterait-il pas d'être, tout simplement, l'*Almanach* ou l'*Annuaire de Rouen et de la Seine-Inférieure?* Le cadre serait moins vaste, mais plus facile à remplir. Et que de choses encore, sous ce seul titre, pour un almanach comme je le conçois, et comme les auteurs de l'*Almanach des Normands* l'exécuteraient à merveille !

Un *Almanach de Rouen et de la Seine-Inférieure* qui, outre la statistique départementale, offrirait le résumé succinct de tout ce qui s'est passé dans l'année, dans le département, sous les rapports civil, religieux, scientifique, littéraire, judiciaire, scolaire, agricole, industriel, etc., et qui serait enrichi

Digitized by Google

d'anecdotes empruntées avec discernement au répertoire des seuls faits locaux, un tel almanach réaliserait pour moi l'idéal du genre. Ce serait quelque chose comme une exposition perpétuelle des produits intellectuels et moraux de notre département, comme le miroir annuel de l'histoire de la contrée. Précieux dès aujourd'hui pour tous, il aurait sa place obligée sur les rayons de toutes les bibliothèques normandes dans cinquante ans.

— Et à quoi tient-il, en définitive, qu'une pareille idée fasse ou ne fasse pas son chemin?

— A ce qu'elle soit ou ne soit pas, du maigre sillon où je la jette, transplantée sur un sol vigoureux que féconderaient aisément, l'an prochain, la science et le patriotisme des trois amis rouennais, fondateurs de l'*Almanach des Normands.*

BRIANCHON.

EUSTACHE BÉRAT ou LE MODERNE TROUVÈRE, épître à M. le marquis de R., par le Dr Prosper Viro. — Broch. gr. in-8°. — Paris, E. Thunot et Cie. — 1861.

Bien que ce livre nous arrive de la capitale, il est tout normand. En effet, il renferme la biographie agréablement versifiée d'un Rouennais, qui, pour s'être fait Parisien, n'a point perdu parmi ses compatriotes un droit de cité noblement acquis. Nous sommes certain que les nombreux amis de l'artiste aimable et du maître vénéré, dont la vie est racontée en ces pages gracieuses, y trouveront, ce que nous y avons rencontré nous-même, une ample moisson de bons et chers souvenirs.

G. G.

A Rouen, chez E. Durand, libraire, rue Saint-Lô, 40.

Digitized by Google

REVUE DES THÉATRES.

THÉATRE-DES-ARTS.

En abordant aujourd'hui la causerie sur le Théâtre-des-Arts que nous devons à nos lecteurs, il nous pèse d'avoir à débuter dans cette besogne par l'expression du regret que nous éprouvons de ne pouvoir les entretenir que de simples reprises.

Quoique l'affiche nous promette l'apparition prochaine de la *Bohémienne*, nous n'en sommes pas moins obligé de constater qu'au moment où nous traçons ces lignes (15 février), les nouveautés montées depuis le commencement de la campagne lyrique ne dépassent guère le nombre deux, à savoir : *Gil-Blas* et la *Truffomanie*.

Le retour que la direction a fait faire tout récemment à son personnel, dans l'ancien répertoire de Boïeldieu et d'Auber, est sans doute une mesure que nous n'aurons jamais l'idée de blâmer. Au point de vue de l'art, nous l'approuvons et nous n'hésiterons pas à manifester notre satisfaction chaque fois que nous verrons payer un tribut aux chefs-d'œuvre des maîtres ; mais, avant de retirer des rayons de la bibliothèque ces belles et nobles partitions endormies, ne serait-il pas bon qu'un directeur se fît à lui-même ce sage raisonnement : « J'ai le désir de remettre à la scène le *Petit Chaperon-Rouge*, » le *Nouveau Seigneur* ou *Fra-Diavolo*, par exemple. Comme il y a longtemps

Digitized by Google

» que ces beautés musicales n'ont été entendues, elles seraient sans doute
» accueillies avec empressement par le public qui m'apporterait des recettes.
» Oui, mais ce serait à la condition que ces œuvres-modèles réapparussent
» avec tous leurs avantages, c'est-à-dire qu'elles fussent interprétées de
» manière à ne pas faire trop regretter les chanteurs distingués qui ont
» attaché leur nom à la création de ces rôles. Or, suis-je bien certain de possé-
» der dans ma troupe assez de sujets dont les aptitudes répondront aux
» exigences de telle manière de chanter, aujourd'hui malheureusement
» passée de mode. M. Tel, qui possède un talent incontestable, et qui
» brille dans les ouvrages modernes, pourra-t-il assouplir sa voix au point
» de surmonter la difficulté de certaines vocalises du répertoire ancien ? »

Si oui, le directeur ne doit pas hésiter à se mettre à l'œuvre ; si non, plutôt que de s'exposer à un échec pareil à ceux dont nous avons été témoin, il doit, en méditant sur la sagesse du proverbe : « Qui trop embrasse mal étreint, » renoncer à ce projet, et s'appliquer à chercher l'œuvre la mieux appropriée au genre de talent de ses pensionnaires.

Tout le monde sait qu'il est dans la destinée de l'art lyrique, aussi bien que dans celle des autres arts, de subir, dans sa marche à travers le temps, des modifications de style et de méthode, qu'y introduisent tour-à-tour des chanteurs dont l'habileté fait école.

Sans remonter à l'époque déjà éloignée des roulades du célèbre Martin, est-il un seul habitué du Théâtre-des-Arts, dans le souvenir duquel est resté un écho de la voix de Tilly, qui ne convienne que le rôle du Loup, dans le *Petit Chaperon-Rouge*, n'est plus à la taille de la plupart des chanteurs modernes ?

Ceci dit, bien entendu, sans la moindre intention de froisser le légitime amour-propre de M. Vincent, qui est d'ailleurs un chanteur de mérite, mais dont les études musicales ont été naturellement dirigées vers un genre plus actuel.

Ainsi, la voix exceptionnelle de Chollet, qui a guidé dans ses inspirations l'illustre auteur de *Fra-Diavolo*, devait être un écueil insurmontable pour les interprètes à venir de cette éblouissante partition. Il ne faut donc

Digitized by Google

pas en vouloir à M. Warnots si, après avoir recueilli les bravos les plus mérités dans la romance : *Agnès la Jouvencelle,* il faiblit tout à fait dans son grand air du troisième acte.

Nous avons assisté à la seconde représentation de *Gil-Blas,* et nous nous en sommes félicité. Mlle Erambert, de même que dans tout ce qu'elle chante, y a fait merveille. Pourtant, si nous sommes bien informé, on lui a imposé ce rôle de Gil-Blas, qui n'appartient pas à son emploi, puisqu'il est écrit pour le contralto de Mme Ugalde.

On sent, en effet, que la gravité de certaines notes de la sérénade du troisième acte, notamment, sont gênantes pour notre première chanteuse légère, et on est presque révolté à la seule pensée qu'un pareil exercice peut nous gâter le gosier de cette délicieuse fauvette.

Nous comprenons d'autant moins cette tendance de la direction à intervertir les rôles, que la cantatrice dans les attributions de laquelle se trouve le personnage de Gil-Blas, est, de même que Mlle Erambert, une artiste très aimée du public, et qui, assurément, mérite cette faveur à plus d'un titre. Mme Gally-Marié possède une des plus jolies voix de contralto que nous ayons entendues. Elle est, de plus, habituée à recueillir des ovations. En se chargeant du rôle de Gil-Blas, lequel lui revenait de droit, elle aurait probablement rendu service à sa camarade, elle serait entrée en possession d'un rôle écrit pour la nature de sa voix, et la représentation n'en aurait pas été moins bonne.

La reprise du *Prophète* n'a pas été un événement très heureux, tant s'en faut. Outre la pauvreté d'une mise en scène qui continue à décroître, outre l'aspect du tableau de sept ou huit patineurs qui sont venus trébucher devant la rampe, outre enfin cette éclipse totale de soleil que la science de M. Babinet n'avait pas prévue, et à laquelle les machinistes ont remédié le lendemain par l'exhibition d'une sorte de lune dans son plein, la partie vocale a laissé considérablement à désirer. Mme Gally-Marié, néanmoins, a lutté énergiquement au milieu de ce sauve-qui-peut, et les efforts qu'elle a faits pour rompre la glace de l'enthousiasme public ne sont pas restés sans résultat. Notre Fidès, dont la voix possède un si grand charme, a obtenu

Digitized by Google

des bravos d'autant mieux mérités, qu'il est plus difficile de vaincre l'indifférence d'un auditoire qu'un ensemble insuffisant ne dispose pas favorablement. Mais Mme Gally-Marié ne sait-elle pas tous les secrets des charmeresses et des Circés, et quelque chose peut-il résister à tant de beautés et à tant de grâces?

Les *Désespérés* ne sont qu'une bluette, mais cette bluette est vivifiée par les spirituelles grimaces de M. Gerpré, et réchauffée par l'agaçante mutinerie de Mlle Robert, la perle des Dugazons. M. Gerpré doit être classé parmi les artistes d'un mérite réel. Chacun des personnages qu'il représente reçoit de la verve de l'acteur cette franche originalité qui constitue les véritables types.

Je n'oserais pas garantir que la reprise des *Hugnenots* ait eu lieu dans des conditions bien meilleures que celle du *Prophète*. C'est toujours la même faiblesse dans l'ensemble, toujours pareille négligence dans les accessoires, et la même absence de pompe scénique. Si l'on retirait de cette représentation M. Bonnesseur, qui conserve ses moyens et chante toujours avec ce goût épuré qu'on lui connaît, si l'on retirait aussi Mlle Irène Lambert, une cantatrice qui donne les plus belles espérances, est-il bien sûr que la reprise des *Huguenots* ait eu lieu sans soulever des tempêtes?

L'apparition de M. Jourdan dans la *Favorite* n'a pas satisfait nos habitués, dont la curiosité avait été mise en émoi.

Ce chanteur n'a qu'une voix de ténor léger, insuffisante pour le grand opéra. Le Directeur qui l'avait entendu aux répétitions, n'aurait pas du le présenter au public de Rouen, dont le goût musical est si délicat. Chacun est sorti de la salle mécontent, et qui sait si ce n'est pas au souvenir de cette désillusion que ces deux charmants virtuoses, qui s'appellent M. et Mme Léonard, doivent le mécompte de n'avoir eu, deux jours après, à charmer de leurs sublimes mélodies, que les fauteuils et les banquettes vides? Cela est d'autant plus regrettable que le talent de violoniste de M. Léonard est tout à fait exceptionnel, et que nos dilettantes ont été privés ainsi d'une grande jouissance musicale.

Espérons que les deux éminents artistes auront la bonne pensée de nous

Digitized by Google

revenir bientôt pour tenter une nouvelle épreuve, et qu'au milieu des élans d'un chaleureux enthousiasme, la salle, comble alors, leur décernera toute entière les palmes qui sont dues à leur grand talent.

ALEXANDRE FROMENTIN.

La *Revue* a reçu, à propos du dernier article de M. Fromentin, les deux lettres suivantes :

A M. le Directeur de la REVUE DE LA NORMANDIE.

Monsieur le Directeur, depuis que j'ai l'honneur d'être directeur des Théâtres de Rouen, je crois avoir montré le respect que je professe pour la presse. J'ai accueilli ses appréciations mêmes les plus sévères, — et elles ne m'ont pas été épargnées, — sans protestation, ni réclamation, et je me suis efforcé, quand cela m'était possible, d'en faire mon profit. Il faut donc une circonstance exceptionnelle pour que je me décide aujourd'hui à prendre la plume, et à vous adresser quelques observations en réponse à l'article inséré dans votre dernier numéro de la *Revue de la Normandie*, sous la rubrique *Théâtre-Français*.

Ce n'est pas, en effet, sans un profond étonnement que j'ai lu cette critique, ou plutôt cette diatribe violente contre les actes de mon administration; mon étonnement n'a pas été moins grand quand j'ai vu quel était le signataire de cet article.

J'ai quelque peine à m'expliquer les motifs qui ont pu amener M. Fromentin à fulminer contre ma direction un acte d'accusation dans les règles. M. Fromentin touche cependant au Théâtre par bien des points, et il devrait montrer plus d'indulgence pour ceux qui entreprennent la difficile mission d'amuser le public. Son beau-père est encore aujourd'hui mon pensionnaire.

Digitized by Google

Peu s'en est fallu que sa femme ne l'ait été. *J'avais verbalement traité avec elle.* Tout était arrêté, convenu, quand un autre engagement, plus avantageux sans doute, se présenta pour elle. Comme le dit un personnage d'une comédie, que vous ne connaissez sans doute pas, monsieur le Directeur, *il n'y avait rien d'écrit*, et je ne pus retenir Mme Fromentin. S'il avait pu en résulter, — ce qui n'est pas arrivé heureusement, — un préjudice quelconque, ce préjudice eût été pour moi. Je ne vois donc pas là le motif de la haine personnelle dont M. Fromentin est animé à mon égard, à moins que, ce qui est possible, il ne veuille faire taire ainsi les quelques petits reproches que sa conscience peut lui adresser.

J'ajouterai que j'avais accordé à M. Fromentin l'entrée gratuite des théâtres que je dirige; c'est peu de chose, je le sais; toutefois, ce n'est pas encore là la raison que je cherche de sa vive animosité à mon égard.

Mais laissons là l'auteur de l'article; je veux seulement examiner quelques-uns des griefs énumérés dans son *factum*. Il en est qui sont vraiment puérils, et malgré l'inexpérience que je vous suppose, monsieur le Directeur, en pareille matière, je ne doute pas que vous ne me donniez raison après m'avoir entendu.

On m'accuse d'avoir fait représenter *Tartufe* au Théâtre-Français et au Théâtre du Cirque. C'est, dit-on, un manque de respect pour la mémoire des maîtres. On ajoute, en parlant du Théâtre-des-Arts, et dans un style qui a dû vous paraître un peu profane, « qu'il est temps de réinstaller « dans le temple les véritables Dieux qui en ont été expulsés. » A cela, je pourrais faire cette seule réponse : Mon cahier des charges m'interdit de donner au Théâtre-des-Arts d'autres œuvres que des œuvres lyriques ; je m'y conforme et je ne peux pas ne pas m'y conformer.

Mais, je vais plus loin, et je soutiens que, au contraire, c'est une excellente chose que mettre sous les yeux du peuple les chefs-d'œuvre dramatiques de notre littérature. Pourquoi voulez-vous soumettre les ouvriers, les gens peu fortunés qui fréquentent le Théâtre-Français et même le Cirque, au régime exclusif du mélodrame et du vaudeville? Pourquoi ne voulez-vous pas qu'ils élèvent leurs idées, forment leur esprit en entendant les vers de Molière,

Digitized by Google

par exemple? Pourquoi établir en faveur des classes aisées le monopole de l'audition de ces œuvres, honneur éternel de notre littérature? A une époque démocratique comme la nôtre, quand les efforts du Gouvernement tendent à éclairer et à moraliser le plus possible la classe populaire, c'est, il faut l'avouer, avoir bien peu de bon sens, se méprendre étrangement sur ce qui constitue le progrès, que d'exprimer le regret que je viens de relever chez votre collaborateur.

Qu'importe le temple, pour me servir de son expression, pourvu que le Dieu soit présent!

Les catacombes n'avaient point la splendeur de nos modernes cathédrales, et cependant ceux qui s'y rassemblaient, au péril de leur vie, n'avaient pas une foi moins vive que les chrétiens de nos jours.

Il y a à Paris, au boulevard du Temple, un vaste Cirque qui retentit chaque soir des éclats du fouet et où des écuyères passent au milieu de cercles de papier. Eh bien, dans ce Cirque, dont la destination n'a, comme vous le voyez, rien de littéraire, on donne en ce moment des concerts de musique classique, et les symphonies de Beethoven y sont religieusement écoutées par le peuple qui remplit chaque fois cette salle immense, dont les places sont mises avec intention à un prix extrêmement modique.

Molière n'est donc pas déshonoré parce qu'on joue ses œuvres au Cirque de Saint-Sever. Ce sont les spectateurs qui s'honorent et s'élèvent en l'écoutant. Molière qui, lisant ses pièces à sa servante Laforêt, ne dédaigne pas d'exciter le rire et les applaudissements du plus humble auditeur. Molière était enfant du peuple, il sait se faire comprendre par le peuple.

Je crois que j'ai suffisamment prouvé l'erreur dans laquelle le parti pris de malveillance a fait tomber votre collaborateur. Je dirai encore quelques mots à propos du manque de discernement qu'il m'impute dans le choix des pièces représentées au Théâtre-Français.

A part deux ou trois pièces locales, sans importance, dont une seule n'a pas eu de succès, je n'ai fait, comme tout directeur de province, que monter des pièces empruntées au répertoire courant des scènes parisiennes. J'ai monté à peu près toutes les nouveautés; mais, comme la consommation est

Digitized by Google

grande, il a pu s'en trouver quelques-unes moins heureuses que les autres. C'est un accident auquel tout directeur est exposé. Mais pourquoi votre collaborateur, qui parle si complaisamment de *Fou-yo-Po* et de *La Tour de Nesle à Pont-à-Mousson*, néglige-t-il de mentionner, même en passant, le succès de *Nos Intimes*, que vingt représentations n'ont pas épuisé? Cette omission ne vous donne-t-elle pas la mesure de l'esprit malveillant qui a guidé l'auteur?

Je n'irai pas plus loin, monsieur le Directeur; je ne relèverai pas la comparaison faite dans un but évidemment hostile de ma gestion avec celle de mon honorable prédécesseur. Je fais le plus grand cas de M. Halanzier, je rends hommage à son talent et à son caractère; mais je suis sûr qu'il ne voudrait pas lui-même d'éloges ainsi prodigués dans l'intention de nuire à un confrère. Je traverse une période difficile; les bons ouvrages sont rares, et des préoccupations sérieuses détournent une partie du public des divertissements du Théâtre. J'ai fait jusqu'à présent tous mes efforts pour maintenir la scène de Rouen au rang qu'elle doit occuper parmi les scènes départementales; j'y persévérerai; mais vous comprenez combien il m'est pénible de voir ainsi sciemment dénaturer mes actes et mes intentions. C'est ce qui m'a décidé à vous écrire cette lettre, que je vous prie, monsieur le Directeur, et qu'au besoin je vous requiers d'insérer dans votre plus prochain numéro.

Agrez, Monsieur, l'expression de mes civilités distinguées.

ROUSSEAU.

Rouen, 17 février 1862.

Digitized by Google

Rouen, le 20 février 1862.

A M. le Directeur de la REVUE DE LA NORMANDIE.

Monsieur le Directeur, le 23 novembre dernier, vous me fîtes l'honneur de m'adresser une lettre où, en m'annonçant votre intention de reconstituer la *Revue de la Normandie*, vous me demandiez, dans les termes les plus flatteurs, de prendre part à la rédaction de ce Recueil.

« Nous venons, me disiez-vous, vous demander pour cette œuvre, toute » de désintéressement et de patriotisme, votre concours effectif et bienveil- » lant.

» Votre nom, monsieur, devait se présenter à nous un des premiers, dès » qu'il s'agissait d'hommes de science et de dévoûment. Nous osons croire » que vous nous permettrez de compter sur votre patronage, et nous espé- » rons même que vous nous accorderez la faveur de vous annoncer comme » un des futurs collaborateurs de notre *Revue*. »

Je m'empressai de vous répondre, monsieur le Directeur, que j'acceptais votre proposition, et je vous promis, non-seulement ma collaboration à la *Revue*, mais aussi mon concours comme rédacteur d'une des feuilles quotidiennes de Rouen, et disposant par conséquent d'une publicité qui pouvait être utile à votre entreprise.

J'étais très sincère, monsieur le Directeur, en vous exprimant ma reconnaissance pour vos offres bienveillantes ; je ne suis pas un affamé de publicité. Sans être un vétéran de la presse, j'exerce de puis six ans la profession de journaliste, et je trouve assez aisément, en province comme à Paris, le placement et la rémunération de mes modestes travaux. Je ne recherche donc pas, avec le même empressement que certaines plumes plus jeunes ou moins occupées, toutes les occasions de faire imprimer quelques pages de prose gratuite. Pourtant, dans la circonstance qui nous occupe, je considérais comme flat-

Digitized by Google

teur et honorable le titre de collaborateur de la *Revue de la Normandie*. Je connaissais la réputation du Recueil que vous annonciez devoir reconstituer, et je ne doutais pas que, sous la direction d'un homme connu, comme vous, monsieur le Directeur, autant pour son profond savoir que pour sa parfaite urbanité, la *Revue de la Normandie* ne continuât glorieusement les traditions de son aînée.

Aussi, vous avez pu voir avec quel empressement j'ai inséré dans le journal auquel j'appartiens votre Prospectus ou votre *manifeste*, comme vous l'appelez. C'est là, monsieur le Directeur, une faveur que je n'accorde pas à tout le monde. Je ne vous en demandais pas de reconnaissance; mais avouez du moins que je faisais déjà, par cela seul, acte de collaborateur actif et dévoué.

Je ne vous cache pas qu'aujourd'hui je le regrette un peu, et que je suis revenu de bien des illusions. J'avais lu dans votre *manifeste* ces lignes où, parlant des fondateurs de la *Revue de la Normandie*, vous disiez : « Le bien, le beau, le vrai, partout et en toutes choses, seront constam- » ment leur devise; toute discussion irritante et personnelle sera sévèrement » bannie de leur recueil.» Hélas! ce programme a eu le sort commun à beaucoup de ses pareils, il n'a pas été exécuté. J'en appelle, en effet, à votre jugement si droit et si éclairé : certains passages, — je ne parle que de ceux qui me sont personnels, — de l'article que vous publiez sous la rubrique *Revue des Théâtres*, sont-ils en rapport avec votre programme? sont-ils dignes d'une *Revue* dont on vous sait le Directeur?

Je mets de côté mon titre de collaborateur et le concours que j'ai accordé comme journaliste à votre publication. Bien que l'on doive des égards même aux gens qui vous rendent service, je néglige cette face de la question et je ne m'occupe que du plus ou moins de convenance de l'article qu'un de vos collaborateurs a bien voulu me consacrer.

Permettez-moi de reproduire ici cet article où je ne suis pas *nommé*, il est vrai, mais où je suis assez clairement *désigné*, — j'emploie à dessein les termes légaux, puisque personne n'ignore que je suis l'auteur de la pièce intitulée : *Les Tribulations d'un Propriétaire*.

Digitized by Google

« Que d'aventure quelque *cerveau fêlé, rongé par la fièvre d'une vanité* » *puérile*, commette un *ours* d'une espèce aussi *monstrueuse* que *les Tri-* » *bulations d'un Propriétaire*, qu'il caresse ensuite l'idée de la faire » admirer à la clarté de la rampe par ceux-là mêmes dont il *a la pré-* » *tention de se moquer*, cela se conçoit, — il y a dans la nature humaine » des esprits si bizarres ! — Mais qu'une direction comme celle de Rouen, » qui reçoit une belle subvention de la ville à la condition de faire de » l'art, se prête à cette *folie*, qu'elle gaspille le temps si précieux des » artistes et les condamne à loger dans leur mémoire de *pareilles pla-* » *titudes*, n'est-ce pas, nous le demandons à nos lecteurs, *le comble de* » *l'absurde*?

« Qu'on le sache donc une fois pour toutes, le public est un maître qui » ne se laisse pas *mystifier* impunément. Il est patient quelquefois, quelque- » fois même il supporte la *sottise;* mais quand à cette *sottise* vient se joindre » l'impertinence, il châtie l'une et l'autre avec la rigueur qu'elles méritent. » Aussi, l'avons-nous entendu, ce public vengeur, siffler sans pitié les fa- » meuses *Tribulations*, lesquelles ont remporté, non pas seulement une VESTE, » comme on dit dans la coulisse, mais une longue REDINGOTE.... à la » *propriétaire*. »

J'appelle votre attention, monsieur le Directeur, sur les passages que j'ai soulignés, et je vous demande, — abstraction faite de ma personne, — s'ils sont d'accord avec la déclaration de votre manifeste que je citais tout à l'heure.

Il existe des *petits journaux* qui pratiquent, — pardonnez-moi le mot, — ce qu'on appelle l'*éreintement*, mais je ne crois pas qu'ils aient jamais usé d'un style semblable où l'injure se mêle agréablement à l'argot. Vous voudrez bien reconnaître ma compétence en pareille matière; j'ai mes chevrons; j'ai subi, comme tous ceux qui tiennent une plume, cette affligeante nécessité de la vie littéraire; j'ai été éreinté en vers et en prose; aussi, en ma qualité de connaisseur, je vous déclare que la personne à laquelle vous avez confié cette spécialité dans votre feuille est, sous tout autre rapport que celui de l'esprit et de la grammaire, tout à fait à la hauteur de l'emploi.

Digitized by Google

Je n'abuserai pas de l'occasion qui m'est offerte pour entreprendre la justification d'une œuvre légère, sans autre prétention que celle d'amuser, et qui a manqué son but. J'en conviens sans la moindre honte, j'ai fait une pièce qui n'a pas réussi. J'ai cela de commun avec des hommes de talent, de génie même, avec lesquels je n'ai pas l'intention, croyez-le bien, de me mettre autrement en parallèle. J'avais obtenu, l'année dernière, sur cette même scène du Théâtre-Français, un petit succès qui m'avait encouragé. J'ai travaillé de nouveau pour le public rouennais qui, cette fois, a été plus sévère. C'est un malheur, mais, je vous le demande, monsieur le Directeur, est-ce une raison pour prodiguer à un homme des épithètes empruntées au langage, pittoresque, je le veux bien, mais beaucoup trop coloré, des halles et autres lieux semblables.

Vous sentez bien, monsieur le Directeur, que je ne veux pas m'abaisser à réfuter ces injures. Si je les relève, c'est seulement pour votre édification personnelle, pour vous montrer la voie fâcheuse dans laquelle vous lancez ainsi une publication dont on attendait mieux, et pour motiver ma démission que je vous donne de collaborateur de la *Revue de la Normandie*.

Vous me demanderez peut-être, monsieur le Directeur, pourquoi je m'adresse à vous personnellement, et vous m'objecterez, je le prévois, un avis imprimé sur la couverture de votre Recueil, où il est dit que « la » critique n'entraîne en rien la solidarité du Directeur de la *Revue*. » Ce sont là des mots, monsieur le Directeur; la solidarité que vous repoussez existe, quoique vous en disiez, et si, — ce qu'à Dieu ne plaise, — vous commettiez une infraction aux lois de la presse, vous ne pourriez pas en douter. Je vais plus loin; je suis convaincu, monsieur le Directeur, que vous ne laisseriez passer dans votre Recueil aucune hérésie en matière de religion, ou même simplement en matière d'archéologie. Devant la loi, comme devant l'opinion, vous êtes responsable de tout ce qui s'imprime dans votre Recueil, et vous devez vous résigner à recevoir les réclamations que pourront susciter des collaborateurs compromettants. Vous n'aviez peut-être pas songé à cela; et pourtant, — permettez à un journaliste de vous le dire, — c'est un des moindres inconvénients de la

Digitized by Google

position difficile de directeur d'une *Revue*, — fût-elle seulement littéraire.

Je m'abstiens, monsieur le Directeur, de me prévaloir du privilége que me confère la loi pour vous demander l'insertion de cette lettre dans votre plus prochain numéro. Je suis persuadé qu'il me suffira pour cela de faire appel à votre justice et à votre impartialité.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, avec tous mes regrets, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

ERNEST BOYSSE.

Aux deux longues et verbeuses épîtres qui précèdent, notre réponse sera courte; car, de cette double avalanche d'une prose interminable, il n'est guère qu'un seul point auquel il nous importe d'arrêter l'attention du lecteur. Nous ignorons si M. le directeur des théâtres de Rouen, porteur d'un nom illustre, imposant, et qui nous parle de sa *plume*, croit descendre en droite ligne de l'immortel Jean-Jacques, mais il est facile de juger, à la force de sa dialectique, qu'il n'est ni le petit-fils, ni l'arrière-neveu du citoyen de Genève. Au surplus, ce n'est pas du style plus ou moins châtié de M. Rousseau qu'il s'agit ici : nous avons seulement à repousser une insinuation malveillante qu'il dirige contre nous et contre Mme Fromentin, en faisant intervenir le nom de cette dernière dans un débat purement littéraire et artistique, et en avançant qu'*il avait verbalement traité avec elle.*

Le fait est inexact. Ni Mme Fromentin, ni personne pour elle, ne s'est engagé verbalement avec M. Rousseau. Voici les faits tels qu'ils se sont passés :

Rester à Rouen, dont le public venait de lui donner des marques d'une haute bienveillance, était le vœu le plus cher de Mme Fromentin. Mais, comme ses appointements n'étaient pas assez élevés sous la direction de M. Halanzier, elle avait demandé au nouveau titulaire une augmentation, qui ne lui fut pas accordée. Lorsque, depuis près de deux mois, plusieurs artistes de la troupe avaient déjà renouvelé leur engagement, M. Rousseau signifia enfin à Mme Fromentin qu'elle eût à signer, sans quoi, elle serait immédiatement remplacée.

Digitized by Google

En présence de cette mise en demeure un peu autocratique, laquelle plaçait l'artiste dans la pénible nécessité de s'éloigner de Rouen, le signataire de cet article fut, à l'insu de Mme Fromentin, trouver M. Rousseau, lequel partait pour Paris, et lui parla ainsi : « L'obstacle qui nous divise est une » augmentation de peu d'importance. Je viens vous trouver, monsieur, » pour savoir si, dans le cas où Mme Fromentin, que je n'ai pas consultée, » voudrait accepter cette proposition, vous seriez disposé à trancher le dif- » férent par la moitié de l'augmentation demandée. » M. Rousseau voulut bien consentir à ce projet de transaction dans lequel la décision de Mme Fromentin avait été formellement réservée. Malheureusement, cette décision ne fut pas favorable au projet que l'on avait cru possible pendant quelques instants.

Le lendemain, M. Hippolyte Cogniard, directeur des Variétés, était à Rouen ; il venait proposer un engagement à Mme Fromentin.

Voici toute la vérité. L'assertion de M. Rousseau, en ce qui concerne l'*engagement verbal* dont il parle, n'est donc pas sérieuse, et le lecteur jugera si, en toute cette affaire, il y a quelque chose qui soit de nature à *troubler notre conscience*.

Nous n'avons point, comme le prétend M. Rousseau, l'intention préconçue de lui faire une opposition systématique. Nos appréciations ont été un peu franches peut-être, mais conformes aux impressions que le public lui-même a souvent et hautement manifestées ; nous n'avons rien à retirer de ce que nous avons écrit.

Quant à la prolixe harangue que le *modeste* auteur des *Tribulations* — qui a la complaisance de nous apprendre son nom — adresse également à la *Revue*, nous n'en dirons rien. Nous reconnaissons que, ne possédant *ni esprit, ni grammaire*, nous avons commis un crime de lèse-littérature en critiquant une pièce dans laquelle se trouve unie à la science de Noël et Chapsal toute la verve de Beaumarchais.

ALEXANDRE FROMENTIN.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DIVERSES.

Nous regardons comme une bonne fortune de pouvoir faire connaître à nos lecteurs qu'ils trouveront encore au Bureau de la Revue un petit nombre d'exemplaires restants des ouvrages ci-après, dus à la plume estimée de notre collaborateur, M. De Lérue, et qui, comme tous ceux de cet écrivain, ont leur place marquée dans les bibliothèques d'élite. M. De Lérue, en effet, fidèle aux inspirations de son pays, a principalement écrit sur la Normandie. Ses ouvrages, où domine un sentiment moral très élevé, rentrent donc dans le cadre des appréciations de cette publication normande, et c'est à ce titre que nous sommes heureux de les signaler particulièrement.

MÉANDRES. — Poèmes normands et poésies philosophiques. Cet ouvrage contient des odes sur Corneille, Boieldieu, Géricault, E. H. Langlois, etc. Un très beau volume in-8°, publié en 1845; augmentations et corrections récentes.

LA BIENFAISANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE DANS LA SEINE-INFÉRIEURE. Un fort volume in-8° publié en 1852, contenant l'histoire des Établissements de bienfaisance de toute sorte qui existent dans le département, et de curieux renseignements sur leur administration et leurs ressources.

Ces études ont un double intérêt dans les circonstances actuelles, et le livre remarquable qui les résume sera consulté avec fruit par les moralistes et les statisticiens.

HISTOIRE DE BLANGY et de LA VALLÉE DE BRESLE, in-12, de 200 pages, que M. De Lérue a publié l'année dernière; attrayante monographie d'une contrée pittoresque, que l'auteur a tracée avec une précision de détails qui n'exclut pas le charme poétique du style.

Nous voudrions, dans l'intérêt de l'HISTOIRE DES NORMANDS, voir se propager de plus en plus la publication de ces études localisées, auxquelles se rattachent déja

Digitized by Google

les noms et les travaux de plusieurs de nos compatriotes, MM. Semichon (Aumale), Leroy (Cany), Lesguillez (Valmont), Canel (Pont-Audemer), l'abbé Decorde (les divers cantons de l'arrondissement de Neufchâtel) et autres.

On trouvera aussi au Bureau de la Revue le dernier poème de M. De Lérue, intitulé : l'IVROGNERIE. Nous regrettons que la Revue n'ait pu avoir les prémisses de cet énergique appel à la tempérance. C'est à des œuvres de ce genre que nous serons toujours empressés d'ouvrir nos colonnes.

RÉCITS DIEPPOIS. — COMBAT NAVAL, 1555. — Réimpression de l'édition d'Olivier de Harsy, avec des notes par Jules THIEURY. — Dieppe, A. Marais, libraire-éditeur, 1861.

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DE GYMNASTIQUE, à l'usage des Lycées, des Colléges et de tous les établisements d'instruction publique des deux sexes, par Louis LENOEL, professeur de gymnastique. — Ouvrage rédigé conformément au programme adopté par le Conseil d'Instruction publique, et accompagné de *six cent cinquante* figures intercalées dans le texte. — Dieppe, E. Delevoye, 1861.

En vente, chez A. MARAIS, libraire-éditeur, 41 et 43, Grande-Rue, à Dieppe.

COLLECTION DE DALLES TUMULAIRES DE LA NORMANDIE; par M. L. LE MÉTAYER-MASSELIN, membre de plusieurs Sociétés savantes. — 1 vol. très riche, grand in-4°, de 75 pages de texte, sur très beau papier, avec couverture et titre illustrés.

Cet ouvrage, outre un portrait de l'auteur et huit belles photographies représentant, dans toute leur magnificence primitive, quelques-unes des plus riches pierres tombales de Normandie, est illustré, à chacun de ses chapitres, d'une curieuse majuscule, gravée sur bois, entièrement inédite, composée et dessinée en rapport avec le texte qu'elle précède.

PRIX : 25 FR.

A Paris, chez MM. ROLLIN et FRUARDENT, rue Vivienne, 12; à Caen, chez M. A. HARDEL, libraire, rue Froide, 2.

Digitized by Google

A. LE BRUMENT, Libraire-Editeur, 55, quai Napoléon, à Rouen.

MANUEL DU BIBLIOGRAPHE NORMAND

ou

DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE,

Contenant : 1° l'indication des Ouvrages relatifs à la Normandie, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours; 2° des notes biographiques, critiques et littéraires sur les écrivains normands, sur les auteurs de publications se rattachant à la Normandie et sur diverses notabilités de cette province; 3° des recherches sur l'histoire de l'Imprimerie en Normandie;

Par Édouard FRÈRE,

Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, des Sociétés des Antiquaires de Normandie, de Londres, etc.;

2 forts vol. gr. in-8, imprimés à deux colonnes, sur pap. collé, et sur les modèles du *Manuel du Libraire*, de M. Brunet.

Prix : 36 fr.

Cette publication, essentiellement normande, honorée d'une souscription de M. le Ministre de l'Instruction publique, a été justement appréciée par les bibliophiles normands: mais elle intéresse aussi tous les amateurs de livres; car la Normandie ne s'occupe pas toute seule de la Normandie : les provinces s'étudient les unes sur les autres, et l'histoire d'un village est souvent étudiée de plus loin que du haut de son clocher.

L'auteur, attaché depuis de longues années à l'étude de la bibliographie et convaincu de l'utilité d'un livre de ce genre, s'est efforcé d'atteindre un but que plusieurs de nos concitoyens avaient marqué d'avance de leur précieuse approbation. Pour accomplir avec plus de certitude la tâche qu'il s'était imposée, il a compulsé les volumineuses collections de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, du *Mercure de France*, du *Journal des Savants*, la *Bibliothèque historique* du P. Pelong, les ouvrages de MM. *Brunet*, *Barbier* et *Quérard*, la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, l'*Archæologia*, etc., et toutes les collections académiques de la Normandie. A l'indication

Digitized by Google

de tout ce qui a été écrit sur la Normandie et de tout ce qui a été écrit ou fait par des Normands, l'auteur a joint des notes biographiques sur les hommes remarquables dont les œuvres sont mentionnées. On trouvera également dans le *Manuel* des détails spéciaux sur l'Imprimerie normande aux XVe, XVIe et XVIIe siècles, les noms de ces vieux imprimeurs qu'on a si justement appelés les héros de la pensée, l'indication des éditions sorties de leurs presses et les différentes appréciations qu'elles ont reçues.

L'ordre alphabétique a été adopté pour l'ensemble du travail, comme étant le plus simple et le plus commode. Il est bon de noter que, dans cette combinaison, certains articles se trouvent classés par ordre de matières; tels sont les Almanachs et les Annuaires, les Arrêts et les Remontrances du Parlement, les Bréviaires, les Cartulaires, les Catalogues de bibliothèques, les Chambres de Commerce, les Chemins de fer, les Chroniques, les Coutumiers, les Edits, les Entrées triomphales des rois, les Factums, les Journaux, les Livres d'heures, les Missels, les Pièces palinodiques les plans de ville, les Sociétés savantes, les Statuts des corporations d'arts et métiers les Vies des Saints,

ROUEN — IMP. E. CAGNIARD, RUE PERCIÈRE, 29.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE.

FOUILLES

DE

L'ABBAYE DE SAINT-WANDRILLE,

EN 1861.

(Extrait d'un rapport à M. le Sénateur-Préfet de la Seine-Inférieure.)

Ruines de l'abbaye de Saint-Wandrille, en 1825.

Pendant le mois d'octobre dernier, j'ai profité d'un séjour de quelques semaines aux bords de la Seine pour explorer, au point de vue archéologique, les ruines de l'abbaye de Saint-Wandrille. Ce sol renommé est par excellence la Terre-Sainte de la Normandie. Aussi j'avais lieu d'espérer que j'y découvrirais un grand nombre

Digitized by Google

de monuments utiles pour la science archéologique et pour l'histoire du Moyen-Age. J'ai été en partie déçu dans mon espérance. Non-seulement j'ai trouvé peu de monuments intacts, mais encore je n'ai recueilli qu'une faible moisson d'observations pour l'histoire des mœurs monastiques et de la sépulture chrétienne.

La raison de cette pauvreté inattendue provient de deux causes : la première, c'est que la grande église abbatiale de Saint-Wandrille, sur laquelle ont porté mes recherches, a été complètement reconstruite au XIIIe et au XIVe siècle (1250-1331), et qu'à cette époque, pour asseoir la nouvelle basilique, on recouvrit l'ancien sol de 3 à 4 mètres de remblais. Pour cet effet, on pratiqua au pied de la colline méridionale une énorme coupure que l'on voit encore au-dessous des murs de clôture, et l'on étendit les terrains qui en provenaient de façon à former la saillie que l'on remarque encore aujourd'hui sur le sol de la prairie. Cette différence de niveau, entre l'église et le monastère, apparaît surtout lorsque l'on visite les jardins et les bâtiments claustraux de Fontenelle.

Cette récente opération, que nous avons parfaitement reconnue au moyen du sondage, nous privait donc entièrement de tout objet antérieur au XIIIe siècle, époque où fut posée l'assise de la grande et belle église que la Révolution a supprimée et démolie.

Mais alors pourquoi n'avons-nous pas trouvé de monuments du XIIIe siècle et des temps postérieurs?

La seconde raison de notre pauvreté vient des spoliations faites à la Révolution et depuis. Nous avons trouvé plusieurs caveaux de pierre qui avaient contenu des sépultures de marque, et qui tous avaient été visités et pillés à une époque assez rapprochée de nous. On nous a assuré que les propriétaires de l'ancienne abbaye avaient

Digitized by Google

tiré des caveaux de l'église une certaine quantité de cuivre, de plomb, de fer et de métaux. Nous ignorons l'exactitude de cette assertion, dont il n'existe pas de procès-verbal. Ce qui est certain, c'est que nous avons trouvé tous les caveaux violés. Les propriétaires d'alors ont usé d'un droit suprême, et nous ne pouvons que remercier le propriétaire d'aujourd'hui, M. Augustin Lenoir, d'avoir bien voulu nous permettre d'interroger, dans l'intérêt de la science et de l'histoire, le sol vénérable et sacré qu'il a reçu de son père.

Les sondages que j'ai faits et les tranchées que j'ai pratiquées ont porté plus spécialement sur le chœur, le clocher et le transept sud de l'église. J'ai aussi interrogé une chapelle du tour du chœur, au bas-côté nord, le parvis de la basilique et le *Cimetière des Frères* au midi de la grande nef.

Dans la tranchée que nous avons ouverte au parvis et devant le portail de la grande église de Fontenelle, nous avons rencontré deux ou trois cercueils des XIIe et XIIIe siècles; ils étaient composés comme ceux de Bouteilles, d'Etran, du Petit-Appeville, de Rouxmesnil, et tous les tombeaux de cette époque, de plusieurs morceaux de moëllons joints à l'aide de mortier, recouverts de dalles grossières, et présentant pour la tête une entaille quadrangulaire.

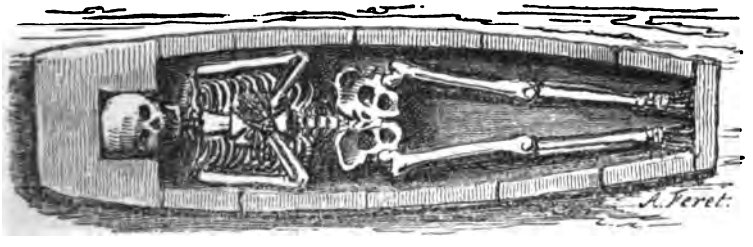

Cercueil en moëllon avec entaille pour la tête, XIe et XIIe siècles, provenant de Bouteilles, près Dieppe.

(Semblable aux cercueils entaillés de Saint-Wandrille.)

Digitized by Google

Cette découverte et cette constatation m'ont prouvé une fois de plus la coutume qu'avait le moyen-âge d'inhumer dans le parvis des églises et des abbayes. Je le présumais fort pour cette nouvelle église, mais j'étais bien aise d'en acquérir une démonstration matérielle et positive.

A côté de ces sépultures m'est apparu un tronçon de mur antique appareillé avec de grandes et larges pierres de taille. Cet appareil splendide présentait, à deux reprises, des bourrelets ou saillies découpées à même la pierre des assises. Ce mur, qui me parut cyclopéen, s'enfonçait sous le sol à 3 ou 4 mètres de profondeur. Malheureusement, je n'ai pu le suivre, parce qu'il se dirigeait immédiatement sous une haie-vive et dans un verger planté de pommiers; mais je suis convaincu que ce magnifique débris appartient au Fontenelle primitif. Quand ce morceau serait romain ou construit avec les belles pierres que Teutsinde et Erinhard firent venir, en 734, du théâtre et du *Castrum* de Lillebonne, nous n'en serions nullement surpris. « *Allatis petris de Juliabonâ, Castro quondam nobilissimo ac firmissimo* (1). »

La même raison d'étude de mœurs chrétiennes et de liturgie sépulcrale, qui m'avait fait sonder le parvis, me fit interroger la gouttière du côté méridional de la nef. J'y trouvai, comme à Bouteilles, comme à Fécamp, comme au Petit-Appeville, des sépultures placées sous le larmier; c'étaient aussi des cercueils en moëllon de plusieurs pièces, avec entaille pour la tête. Selon toutes les vraisemblances, ils remontaient également au XIe, au XIIe ou au XIIIe siècle. On appelait ce lieu le *Cimetière des Frères*, et il est probable que les sarcophages

(1) *Neustria pia*, p. 149.

Digitized by Google

que nous avons trouvés ne contenaient que de simples religieux. En tout cas, leur découverte m'apportait la confirmation de conjectures basées sur l'analogie.

L'exploration du chœur m'a montré une inhumation jusqu'au pied du maître-autel. Ce fut sans doute celle d'un religieux, car j'ai recueilli à la ceinture du squelette une boucle ronde et deux anneaux de cuivre de la grandeur de la boucle. Nous pensons que la boucle fermait et que les anneaux décoraient la ceinture d'un disciple de saint Benoît. (Nous reproduisons ici, dans leur grandeur naturelle, cette boucle avec les deux anneaux.)

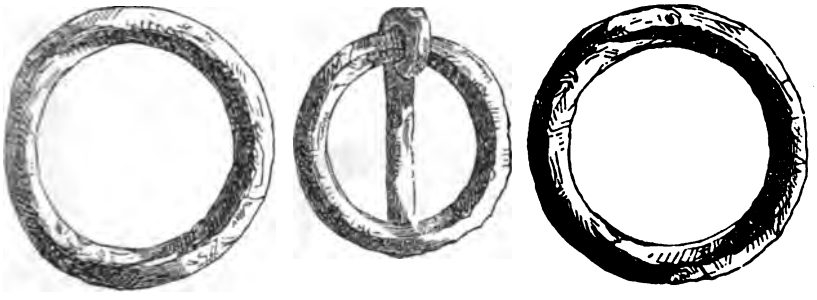

Boucle et anneaux de cuivre de Saint-Wandrille.

Rapprochement remarquable ! au mois de juillet précédent, j'avais recueilli dans les ruines du cloître de l'ancien prieuré d'Auffay trois objets entièrement pareils et placés au même endroit du corps. (Nous donnons ici, dans leur forme naturelle, cette boucle et ces anneaux d'Auffay.)

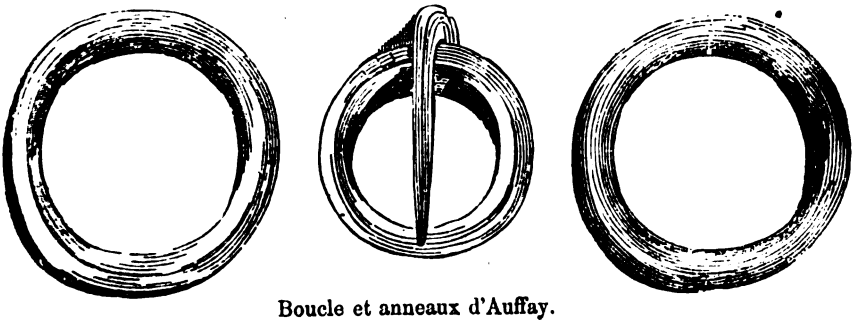

Boucle et anneaux d'Auffay.

Digitized by Google

Il s'en suit donc que c'était là une loi du costume et de la sépulture monastiques du Moyen-Age.

En 1858, M. Métayer, de Bernay, explorant la léproserie de cette ville, a trouvé également sur un des morts de la Madeleine une boucle pareille à celles d'Auffay et de Saint-Wandrille. Etait-elle sur un lépreux ou sur un des religieux qui servaient les malades? C'est ce que nous ne saurions dire. M. Métayer assure qu'elle était au milieu d'un corps qui portait au doigt un anneau d'argent incrusté d'un cristal rehaussé d'un paillon. Près de ce squelette a été recueilli un vase à charbon et une monnaie de cuivre de Jean Ier, roi de Portugal (1383-1431). (Nous donnons ici la boucle de Bernay.)

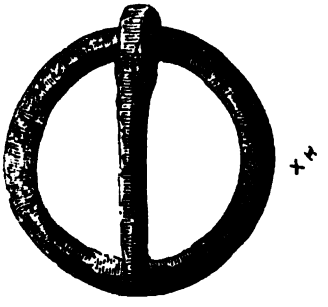

Boucle en cuivre, Bernay, 1858.

Au milieu du chœur était un caveau bâti en pierres de taille, long de 3 mètres 44 centimètres, large de 85 centimètres et haut de 1 mètre 46 centimètres. La voûte en avait été effondrée et était remplie de terre, mais il nous a été facile de reconnaître que ce caveau avait autrefois renfermé des sépultures importantes, dont nous retrouvions les ossements, les ferrures et le bois de la bière.

Dans le transept du midi, nous avons trouvé un second caveau construit avec autant de soin et avec des matériaux semblables; il

Digitized by Google

comptait 2 mètres de longueur, 56 centimètres de largeur et 1 mètre 14 centimètres de hauteur. Comme le premier, il avait également été visité et effondré. Nous y avons reconnu des ossements humains, des ferrures, du bois et un vase de grès qui nous semble appartenir au XVe ou au XVIe siècle. (Nous reproduisons ici ce vase à moitié de sa grandeur. Comme rapprochement, nous l'accompagnons de deux vases analogues, trouvés, en 1854, dans le cimetière de Saint-Denis de Lillebonne.)

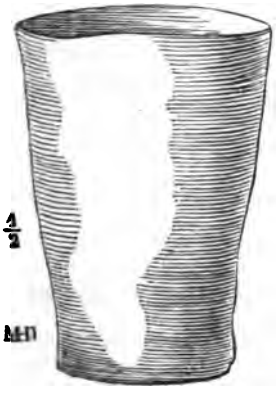

Vase en grès de Saint-Wandrille.

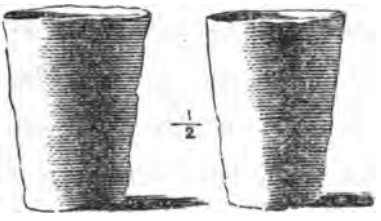

Vases en grès de Saint-Denis de Lillebonne.

Un troisième caveau, fort bien appareillé en pierres de taille, a été également reconnu dans le transept du midi. Large de 60 centimètres, il avait conservé une profondeur d'environ 80 centimètres; quoique effondré, il contenait un corps à peu près en place et entouré de clous et de restes de bois. Près de la tête, qui était à l'ouest, s'est rencontré un vase à charbon du XIIIe siècle, ce qui fait présumer que la sépulture était de ce temps. Des vases pareils, datant du XIIIe siècle, ayant été trouvés au Havre, en 1856, et à Lillebonne en 1854, nous les reproduisons ici comme analogues et comme rapprochement.

Digitized by Google

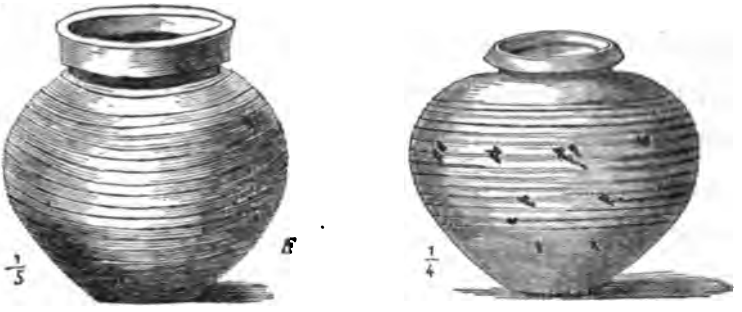

Havre 1856. Lillebonne 1854.

Vases chrétiens du XIIIe siècle.

Du reste, le clocher et le transept méridional se sont montrés prodigues de sépultures. Malheureusement, presque toutes étaient brisées ou avaient été violées précédemment. Nous y avons rencontré un grand nombre de cercueils de plâtre, qui avaient été coulés sur place; ils contenaient encore les squelettes qui leur avaient été confiés, mais rien n'avait été inhumé avec eux. Il y avait aussi des cercueils de bois, dont les planches n'avaient pas entièrement disparu, tant le sol est sec en cet endroit. Enfin on y voyait également des cercueils de pierre, fabriqués de plusieurs pièces, et qui présentaient pour la tête une entaille circulaire. Ces derniers m'ont paru appartenir au XIIIe siècle; les sarcophages de plâtre doivent aller du XIIIe au XIVe siècle; les bières en bois pourraient descendre jusqu'au XVIe et au XVIIe.

Généralement, tous les corps de religieux étaient orientés la tête à l'ouest et les pieds à l'est, suivant l'ancienne coutume : il en était ainsi surtout pour les cercueils de pierre et de plâtre; quelques bières de bois seulement ont présenté l'orientation opposée, la tête à l'est et les pieds à l'ouest, orientation nouvelle pour nous, et que nous appellerons ecclésiastique ou romaine. On sait, en effet, que chez nous cette

Digitized by Google

orientation est récente, et qu'elle n'a pénétré dans nos contrées qu'à la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe, avec l'introduction du rituel romain, promulgué par les papes Pie V, Clément VIII et Urbain VIII (1).

Toutefois, quelques objets intéressants pour l'étude de la sépulture chrétienne ont été recueillis ou observés sur le peuple de morts qui se pressent sous les transepts. Malgré tant de pillages de toutes sortes, il était encore échappé quelques épaves.

Nous citerons entre autres un chapelet recueilli dans un caveau : ce chapelet se compose de grains en bois montés sur des fils de laiton; la croix elle-même est formée avec des grains de bois,

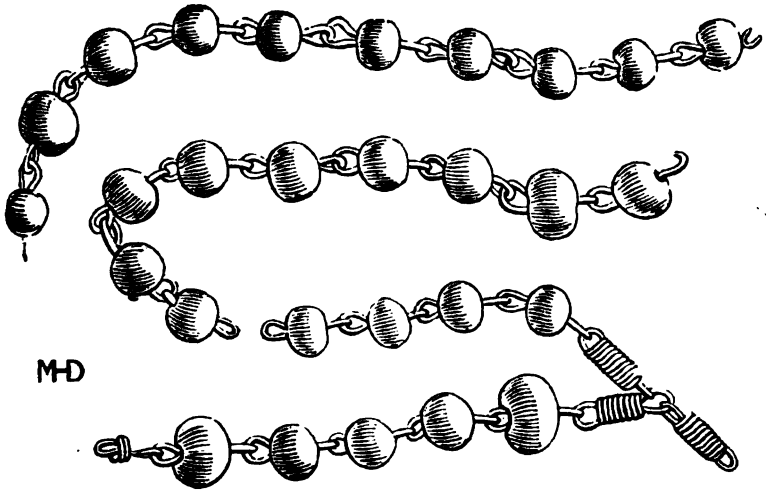

(1) Voir à ce sujet : *Quelques particularités relatives à la sépult. chrét. du moyen-âge*, p. 12-15. — *Revue de l'Art chrétien*, t. IV, p. 433-37. — *Répertoire archéologique de l'Anjou*, de novembre 1860, p. 372.

Digitized by Google

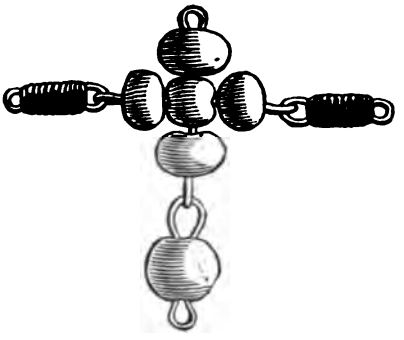

et nous croyons qu'elle se terminait par une médaille de cuivre communément connue sous le nom de *Croix de Saint-Benoît* ou de *Croix des Sorciers*. Nous donnons ici cette médaille curieuse, bien

Croix ou médaille de Saint-Benoît.

Digitized by Google

connue des amateurs. (1) Nous l'attribuons aux premières années du XVIIe siècle et nous avons la certitude qu'elle accompagnait la dépouille d'un bénédictin.

Le chapelet n'est pas chose très commune dans les sépultures chrétiennes. Nous n'en avons trouvé qu'un jusqu'à présent: ce fut

(1) Dans la pensée que quelques-uns de nos lecteurs pourraient ne pas connaître l'interprétation de cette médaille, qui se trouve pourtant dans le *Magasin Pittoresque* de 1841, t. IX, p. 92-93, nous la répéterons ici. Il est vrai que notre recueil populaire l'a donnée d'une manière assez incomplète. Du côté de la croix, les quatre lettres C. S. P. B., placées dans les angles, signifient *Crux Sancti Patris Benedicti*. Dans le champ de la croix, les lettres qui vont de haut en bas: C. S. S. M. L., signifient: *Crux sancta sit mihi lux;* les cinq lettres du croisillon, N. D. S. M. D. veulent dire *Non dæmon sit mihi Dux.* — Au verso de la croix, on voit le monogramme du nom de *Jehesus:* I H S., et au-dessous les trois clous de la Passion. Autour sont les lettres: V. R. S. N. S. M. V. S. V. Q. L. I. V. B., ce que l'on traduit par ces quatre vers léonins:

Vade Retrò, Satana,
Non Suadeas Mihi Vana:
Sunt Vana Quæ Libas,
Ipse Venena Bibas.

On nous a assuré que l'origine de cette croix ou médaille de Saint-Benoit ne remontait qu'au XVIIe siècle. Dans ce cas, la nôtre serait un des plus anciens monuments de ce genre. Mais on ajoute qu'à cette époque, elle fut plutôt renouvelée qu'instituée. Cette dévotion se propagea surtout en Bavière. Le Révérend Père abbé de Solesmes, le célèbre dom Guéranger, vient de composer un *Essai sur l'origine, la signification et les priviléges de la Médaille ou Croix de Saint-Benoît.* Cette notice, qui aura de 100 à 200 pages, est actuellement sous presse.

Digitized by Google

en 1860, dans le chœur de l'église d'Etran. Les grains en bois étaient montés sur une chaîne d'argent ou de cuivre argenté.

En 1861, des chapelets en bois, montés sur un fil de cuivre jaune, ont été trouvés à Bernay, dans l'ancien couvent des Cordeliers; ils accompagnaient des corps qui doivent être ceux d'anciens religieux (1).

Enfin un dernier chapelet, venu à notre connaissance, a été rencontré, en 1858, par M. L. Métayer, de Bernay, dans le chœur de l'église de Saint-Leger-de-Rostes, département de l'Eure. C'était un religieux capucin vêtu de sa chasuble, ayant auprès de la tête un vase à charbon et au côté droit un cordon de fil auquel était suspendu un chapelet composé de grains en bois, dur et noir comme de l'ébène. Les dizaines étaient indiquées par d'autres grains de bois blanc, recouverts d'un tissu de soie de couleur; à ce chapelet, étaient attachées deux médailles de cuivre et une petite croix d'ébène se démontant en trois parties; les grains de ce chapelet n'étaient pas montés par un fil de laiton, mais passés à un cordonnet de soie. Dans le cercueil, fait en bois de poirier et rempli de bruyère, on avait placé une monnaie fruste du XVIe siècle; il est probable que la sépulture était voisine de la Ligue (2).

Nous avons aussi reconnu du cuir et des étoffes provenant sans doute de ceintures et de vêtements monastiques.

Nous avons surtout retiré du fond des cercueils des bottines et des sandales de cuir, qui semblaient avoir été mises aux pieds des morts dans une pensée symbolique et mystérieuse. L'emploi de chaussures

(1) L. Métayer, *Journal de l'arrondissement de Bernay*, du 5 septembre 1861.

(2) L. Métayer, *Bulletin monumental*, t. XXVII, p. 424.

Digitized by Google

pour les défunts était véritablement une prescription de la liturgie mystique de nos ancêtres. Les auteurs du XIIe et du XIIIe siècle en font mention comme d'une coutume générale et presque obligatoire de leur temps : « *Et, ut quidam dicunt, debent habere caligas circa tibias ut* » *per hoc ipsos esse paratos ad judicium representœtur* (1). »

Déjà, en effet, il a été rencontré des chaussures dans cette même abbaye de Fontenelle, lors des réparations exécutées par dom Laurent Hunault, en 1671 (2). Les fouilles pratiquées à l'abbaye de Jumiéges, de 1830 à 1840, par M. Casimir Caumont, ont aussi montré autour des jambes des abbés des bottines de cuir ou des sandales avec leurs ligatures (3). Nous-même avons pu en reconnaître, en octobre 1861, dans l'exploration du chapitre de Jumiéges, que M. Lepel-Cointet a bien voulu faire en notre présence.

En 1861 également, dans la cathédrale de Worcester, on a trouvé dans le mur même de l'édifice un squelette ayant aux pieds des sandales, dont les semelles de cuir avaient très peu servi (4).

Il en a été de même à Angers dans plusieurs églises. M. Godard-Faultrier cite des sandales, des semelles ou des bottines de cuir sur un abbé de Toussaint, trouvé en 1845 (5), et sur François d'Orignai, abbé de Saint-Serges, trouvé en 1857 (6). Bernard, roi d'Italie et

(1) Joan. Beleth, *Divin. offici. explicatio*, c. CLIX. — Durandus, *Rationale divinor. officior.*, lib. VII, cap. XXXV.

(2) Guilmeth, *Descrip. géogr. hist. stat. et mon. des arrond.*, etc., t. II, p. 173.

(3) *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 365.

(4) *Gentleman's Magazine*, octobre 1861, p. 427.

(5) Godard-Faultrier, *Nouvelles Archéolog.*, décembre 1858, p. 11. — *La Paroisse*, 1re année, n° 9, 15 septembre 1861.

(6) Id. *Note sur un tombeau découv. à Saint-Serges d'Angers*, p. 2. — *La Paroisse*, 1re année, n° 9, p. 289, 15 septembre 1861.

Digitized by Google

petit-fils de Charlemagne, fut inhumé à Milan en 818, avec des chaussures de cuir rouge que l'on a retrouvées dans son tombeau, en 1638 (1).

On a surtout recueilli en abondance de ces chaussures symboliques dans des tombeaux souabiens de l'époque carlovingienne, fouillés, en 1846, à Oberflacht, près Stuttgart, dans le Wurtemberg (2).

On cite même des traces de cette coutume dès l'époque romaine. M. Deville a reconnu une semelle dorée dans un tombeau de Quatremares, près Rouen, en 1843 (3). Nous-même en avons trouvé à Cany, en 1849 (4), et M. Godard-Faultrier en signale à Angers la même année (5).

L'ABBÉ COCHET.

Dieppe, le 15 novembre 1861 *.

(1) Wylie. *The graves of the Alemanni at Oberflacht in Suabia*, p. 26.

(2) Von Durrich, *Die Heidengraber am Lupfen, bei Oberflacht*, plate XIII, fig. 4. — Wylie, *The graves of the Alemanni at Oberflacht in Suabia*, p. 24-26.

(3) Deville, *Découv. de sépult. antiq. à Quatremares* dans la *Revue de Rouen*, année 1843, 1re série. p. 124; — *La Normandie souterr.*;2e édit. p. 49.

(4) *La Normandie souterr.*, 1re édit., p. 53-54; 2e édit., p. 63-64. — Girardin, *Précis analyt. de l'Académie de Rouen*, année 1851-52, pl. IV.

(5) Godard-Faultrier, *La Paroisse*, 1re année n° 9, p. 229, 15 septembre 1861.

* Nous devons plusieurs de nos dessins à l'obligeance de M. Michel Hardy, de Dieppe.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

LE MOUVEMENT POÉTIQUE CONTEMPORAIN.

POÉSIES PARISIENNES, PAR M. EMMANUEL DES ESSARTS.

Je n'ai jamais beaucoup cru au tempérament poétique des Français. On nous a reproché de n'avoir pas la tête *épique*; je ne pense pas, je l'ai déjà dit ailleurs, que nous ayons davantage la tête *lyrique*. Nous parlons une langue admirable pour la prose, et nous sommes avant tout et surtout des prosateurs. La poésie vit de qualités excessives qui nous manquent. Nous sommes plus sensés qu'inventifs, plus gais que mélancoliques, plus spirituels que profonds. Nous n'avons pas dans l'âme je ne sais quel grand foyer d'enthousiasme qui fait les poètes. Nous nous montons difficilement aux diapasons très élevés. Notre génie est semblable à notre climat, tempéré et charmant, abondamment pourvu en dons aimables et moyens. Ce génie, si la chimie pouvait le décomposer comme un alliage, je devine bien ce qu'elle y trouverait: cinq dixièmes d'esprit, trois de bons sens et deux d'imagination.

Digitized by Google

Si je ne m'abuse, ainsi doués, pouvons-nous revendiquer des aptitudes poétiques bien puissantes? Nos annales littéraires répondent négativement.

Nous comptons à peine, en effet, trois ou quatre poètes d'instinct; derrière eux se traîne une immense armée de rimeurs et de versificateurs d'occasion. La poésie, la poésie lyrique, la vraie, la seule, n'existe jamais chez nous qu'à l'état accidentel et ne veut pas s'acclimater. Elle s'est révélée une première fois, au XVIe siècle, avec Ronsard et sa pléiade pour se détourner et se fausser presque aussitôt sous l'influence pédagogique de Malherbe et de ses successeurs.

Ressuscitée et renouvelée avec éclat vers 1820, elle tend aujourd'hui à se dévoyer, à s'affaisser sur elle-même en écrasant ses derniers adeptes. Je pénètre vite au cœur même de mon sujet.

Il me semble qu'on s'efforce d'inaugurer, depuis dix ans, en poésie et peut-être un peu dans tous les arts, l'école de la *difficulté*. Les grands lyriques contemporains, Victor Hugo, Lamartine, Musset se sont vivement préoccupés des questions de forme, mais ils ont laissé la pensée reine et jamais ils n'ont songé à la reléguer au second plan. Les disciples (les disciples sont souvent dangereux) n'ont pas assez suivi le sage exemple des maîtres. Ils sont tombés dans un excès. Ils ont créé une littérature artificielle, une littérature de procédés qui s'impose chaque jour de plus en plus, s'accrédite et attire à elle presque tous les jeunes talents. Elle a, sans doute, des représentants très habiles et d'une science consommée. On n'a jamais plus élégamment fabriqué un alexandrin, plus joliment assis une strophe, mieux ciselé un sonnet, aussi légèrement découpé une odelette. Toute la partie matérielle et plastique de

Digitized by Google

l'art est excellemment entendue et comprise. Je ne me plains pas d'un si gracieux savoir-faire, d'une habileté si séduisante et si neuve; mais, comment ne pas mettre au service d'une idée tant d'agréments et de ressources? Je me réjouis peu de voir confectionner de somptueux vêtements pour habiller des mannequins. J'estime qu'on pourrait dire aussi bien en disant quelque chose.

La poésie qui ne s'adresse qu'à l'oreille, se dégrade. Elle est d'effet stérile, et malgré de trompeuses apparences de force et de vitalité, on peut, sans misanthropie et sans pédantisme, la taxer d'art affaibli et déchu. Nous avons, à cette heure, en France, beaucoup d'artistes en poésie, peu de poètes. C'est un curieux tableau. Tout ce monde rimant et versifiant à tous vents et à tous crins, véritable troupe funambulesque d'équilibristes et d'acrobates littéraires, exécute devant quelques spectateurs ébaubis des exercices de la *plus grande difficulté*. Quelques-uns, violonistes d'archet léger, d'âme vide, enlèvent intrépidement, sur la quatrième corde, d'éblouissantes variations. La difficulté toujours, la difficulté quand même, voilà le programme. Le programme n'est pas sérieux. Non-seulement il n'est pas sérieux; mais il est funeste. Travailler comme travaillent la plupart de nos contemporains, c'est faire de l'art pour l'art, c'est préconiser et appliquer une doctrine mauvaise, fausse, inacceptable, incompatible avec les principes de toute esthétique noble et digne. En France, nous sommes toujours un peu les moutons de Panurge. Nous aimons à nous traîner à la remorque de quelqu'un ou de quelque chose, et à sauter les fossés qu'on a sautés avant nous. Je sais dans le monde des lettres un très charmant homme, jeune sous ses cheveux blancs, épris encore de toutes les hardiesses et de toutes les témérités folles de la vingtième année, M. Amédée Pommier, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Il

Digitized by Google

a publié récemment un volume de vers étranges, sous ce titre : *Colifichets et Jeux de Rimes*. Il avait déjà produit un poëme non moins curieux, *l'Enfer*, dont il a eu l'extrême bienveillance de m'offrir un des rares exemplaires restés en librairie. Dans *l'Enfer* comme dans *les Colifichets* M. Amédée Pommier se révèle fantaisiste à outrance, exclusivement poète de forme et versificateur prodigieux. Parce que M. Pommier, par tempérament, par boutade de vieillard spirituel, par haine de quelques niaises coteries d'Académie, se constitue ainsi maître ès-rimes et prestidigitateur patenté du rhythme et de la césure ; parce qu'aussi M. Théodore de Banville, un fils du pays des chimères, un rêveur de châteaux en Espagne, et, de plus, un des princes de la métrique, en un jour de bonne humeur, s'est mis à chanter avec beaucoup de malice, dans une langue d'un coloris heureux, Colombine et Pierrot, Arlequin et Cassandre, faut-il élever M. Pommier et M. de Banville à la dignité grande de chefs d'école, et nécessairement rimer *à l'instar* de ces deux enfants chéris du Caprice et de la Fantaisie ? J'avoue que j'ai beaucoup goûté Auriol dans mon enfance, et que j'ai applaudi des deux mains l'agilité surprenante de Léotard. Auriol et Léotard sont deux grands hommes en leur genre ; mais je ne souhaite pas qu'ils nous encombrent de leurs disciples.

J'ai peur de n'être pas compris et que le sentiment qui me dicte ces lignes n'échappe à mes lecteurs. Je ne suis pas un pédant. J'ai l'horreur des pédants et je serais désolé de leur avoir procuré la moindre satisfaction, une seule fois, en ma vie. Je ne les ai, du reste, jamais ménagés quand je les ai rencontrés sur ma route. Je plaide ici la cause de la dignité et de l'avenir de la poésie. Je signale à ses modernes interprètes la voie dangereuse qu'ils suivent. Cette voie est une impasse ou plutôt un penchant de colline très glissant, et l'abîme est en bas.

Digitized by Google

Quand une littérature se matérialise, quand elle donne le pas à la forme sur l'idée (et l'histoire est là pour justifier les conclusions de ma thèse), c'est un pronostic terrible d'une ruine prochaine. Il y a quelque soixante ans, l'abbé Delille, le chef et le type incarné d'une école sotte et abâtardie, se vantait vers sa *fin* d'avoir *fait* douze chameaux, quatre chiens, trois chevaux y compris celui de Job, six tigres, deux chats, un jeu d'échecs, un trictrac, un damier, un billard, plusieurs hivers, beaucoup d'étés, force printemps, cinquante couchers de soleil, et tant d'aurores qu'il se perdait à les compter. Delille est mort dans l'amour de la description, comme beaucoup de Gautiers et de Banvilles au petit pied mourront dans l'impénitence finale à l'endroit de la villanelle ou du rondeau redoublé.

Je le répète, je ne fais la classe à personne. Je n'ai aucun titre pour monter en chaire. Humble critique, perdu dans les rangs des plus obscurs soldats littéraires, je ne suis qu'une voix qui jette un cri d'alarme, et je me sens fier de tenir une plume qui me permette de dévoiler une situation regrettable. Les temps sont graves. La rapidité violente des événements change, à chaque instant, la face du monde. La vie positive, en ses complications multiples, est d'un rude poids. Nous n'avons pas le temps, nous n'avons pas le droit de nous amuser aux bagatelles d'art, aux sauts de tremplin, ni aux escamotages d'aucun genre. *Panem et circenses* était la clameur d'un peuple abruti et déclassé. Ce ne sera pas la nôtre. Les poètes se plaignent de manquer de public, de voir le vide se faire autour d'eux et de chanter dans des solitudes. Je ne me dissimule pas que dans un état de civilisation aussi avancé, le rôle des poètes est fatalement restreint; mais la désaffection qu'ils déplorent, ils l'ont provoquée. En se réfugiant dans les abstractions, en se rendant inaccessibles à la foule par l'affectation du pro-

Digitized by Google

cédé, aux dépens de la pensée et du sentiment, en se condamnant de parti pris à n'être que des artistes, ils ont mis entre le public et eux une barrière infranchissable. Ils se sont parqués, ils se sont cloîtrés. Qu'ils reviennent donc au monde, à la lumière, à la vie. Victor Hugo, un sculpteur et un ciseleur qu'ils ne renieront pas, leur maître à tous, pense et parle au cœur des multitudes; il est lu d'un bout à l'autre du monde! Il faut prêcher une rénovation, une réhabilitation de l'Idée. C'est dans ce sens que la critique initiatrice et exploratrice doit multiplier ses efforts. Il y a des horizons nouveaux à ouvrir, des progrès à célébrer, des martyres et des apothéoses à chanter. Autrefois, dans le désert, en tête des innombrables colonnes du peuple hébreu, s'avançait une bande d'éclaireurs dont les hautes torches enflammées jetaient au loin de vives lumières. C'était un rayonnant faisceau, une *nuée de feu*, disent les livres saints en leur style magique. Je voudrais que le bataillon sacré des poètes se fît ainsi l'avant-garde des nations en marche. Je crois qu'il est encore des terres promises à découvrir, et que le monde moral aura ses Christophes Colombs! Nous sommes les citoyens d'un grand pays, nous ne marchandons ni la gloire ni les couronnes, et c'est parce qu'il nous reste encore la compréhension très vive et l'intelligence très nette des vrais mérites que nous n'avons garde d'élever des statues à des rhéteurs habiles, à des sophistes ingénieux, à de gracieux arrangeurs de mots.

J'arrive au livre de M. Emmanuel des Essarts. M. des Essarts est mon ami, et je suppose qu'il ne se formalisera pas des quelques observations que j'ai présentées plus haut. Je ne les ai pas écrites contre lui, mais à propos de lui. C'est un jeune homme d'une organisation très riche, d'une forte érudition, d'un grand esprit exercé et assoupli par les meilleures études. Il a du sang d'écrivain dans

Digitized by Google

les veines, et il ne mentira pas à son sang. J'aurais mauvaise grâce à le traiter sévèrement, puisque, je ne le cache pas, j'ai été souvent heureux de m'inspirer de ses conseils. Il a beaucoup d'expérience, un sens critique excellent, toutes les qualités d'un guide précieux. Je m'intéresse chaudement à son avenir, et voilà pourquoi je me suis efforcé de lui signaler les défauts d'une école à laquelle il se rallierait volontiers.

Son volume est un volume de poésies légères, *Poésies parisiennes*, le titre avertit implicitement le lecteur. Tous ces vers au frais ramage, pimpants et coquets d'une coquetterie délicate et savante, se sont échappés, un beau matin, des ombrages de Bellevue, des bureaux de l'*Artiste* ou des salons de Mme de Solms et, à l'appel du poète, sont venus se grouper dans le très aimable recueil dont je vous annonce l'apparition. Dans ces deux cents pages où le cœur pousse des cris si touchants, où l'art sonne de si brillantes fanfares, j'aurais beaucoup de jolies pièces à citer, si l'on ne me limitait l'espace. Je n'emprunterai donc à M. des Essarts que deux des perles de son écrin pour les enchâsser dans la prose de mon article. C'est d'abord une chanson de quatre strophes, *la Chanson de Janvier*, déjà mise au jour par un bel esprit, M. Louis Ulbach, avec lequel je suis charmé de me rencontrer dans les bonnes fortunes de la citation.

LA CHANSON DE JANVIER.

A SEVERIANO DE HEREDIA.

Et pour cette nouvelle année,
Et pour tout l'avenir, je veux
Dire quel sera, pour nous deux,
Le roman de la destinée.

Digitized by Google

Partout où luira sur les fronts
Des Juliettes au blanc voile,
La Beauté, fascinante étoile,
Nous aimerons!

O nature, aux grâces sauvages,
Tant qu'à nos regards bien épris
Rayonneront tes frais pourpris,
Souriront tes grands paysages;
Que vous fleurirez, liserons,
Et qu'au bois règneront les chênes,
Libres des prosaïques chaînes,
Nous chanterons!

Tant qu'au cri d'amour de la femme
Répondra le cri des douleurs;
Tant que déborderont les pleurs
De la plaie immense de l'âme;
Tant qu'au bruit fatal des clairons
Fuiront les foules désarmées,
Femmes et races opprimées,
Nous lutterons!

Hélas! l'amour a ses supplices;
Il ne subjugue les héros
Que pour leur donner des bourreaux
Dans leurs divines séductrices.

Digitized by Google

La lutte indigne les Nérons,
Les chants irritent le vulgaire;
Partout le mépris ou la guerre!
Nous souffrirons!

Voilà des strophes admirablement frappées, d'un beau rhythme, d'une sève puissante, d'un sentiment ardent, d'un caractère élevé qui dépasse l'accent général de l'œuvre.

M. des Essarts possède une rare dextérité de main, un talent très flexible et très varié. Il traite en praticien consommé les genres les plus difficiles et les plus divers. S'il sait trouver des élans passionnés, des tours hardis et vigoureux pour l'expression des agitations tumultueuses de la passion, il n'est pas moins adroit aux jeux de rime et aux espiégleries mordantes de l'esprit. Lisez plutôt cette villanelle, une véritable friandise offerte à M. Edouard Thierry.

LE MARIAGE D'ARAMINTE.

Araminte se marie!
C'est la nouvelle du jour:
Je ne veux pas qu'on en rie!

Plus d'un déjà s'expatrie
De l'orchestre ou du pourtour.
Araminte se marie,

La jeune France est marrie
De se voir jouer ce tour.
Je ne veux pas qu'on en rie.

Digitized by Google

C'est une source tarie.
Qu'en dira Victor Séjour!
Araminte se marie.

Mais qui donc à la mairie
Conduira ce cher amour?
Je ne veux pas qu'on en rie.

Est-ce un lion de Barye,
Un notaire, un troubadour?
Araminte se marie.

Elle fuit en Sibérie
Ou sur les bords de l'Adour...
Je ne veux pas qu'on en rie.

ENVOI.

Las! plus de coquetterie,
Plus de petit doigt de cour.
Araminte se marie.
Je ne veux pas qu'on en rie!

Je m'arrête. Un livre de vers ne s'analyse pas, il se résume. Celui que je ferme est un badinage spirituel, vif et coloré, tout paré des agréments et des séductions d'une poésie très soignée et très abondante. Mais M. des Essarts peut faire davantage; contrairement

Digitized by Google

à tant d'autres, il a travaillé aujourd'hui plutôt au-dessous qu'au-dessus de lui-même. Il tient de la nature, en légitime propriété, un instrument très complet, d'un clavier sonore, dont il ne nous a fait encore entendre, par coquetterie peut-être, que les notes mondaines. Ses débuts de virtuose sont accomplis, et avec succès. Les débuts du penseur s'accompliront prochainement, et il est permis de les pronostiquer très brillants. M. Emmanuel des Essarts ne me tiendra pas rigueur d'avoir revendiqué, à l'occasion de ses premiers essais, les droits éternels et immuables de la pensée humaine. Il est trop dévoué à tous les grands cultes pour méconnaître la justesse de mes conclusions, et je suis persuadé, qu'avant peu il voudra rendre hommage à mes théories dans un livre qui le classera définitivement au rang des représentants les plus éminents de notre poésie contemporaine.

FERNAND LAMY.

Digitized by Google

LA TOUR DE CARVILLE [1]

I.

LES D'OYSSARD.

Vers la fin de l'an 1591, on voyait dans la rue de l'Ecureuil, à Rouen, une vieille et haute maison en bois à étages saillants, qui, malgré son âge patriarcal, conservait encore l'apparence de ces constructions que le moyen-âge avait décorées du titre d'hôtels.

Elle était située à trente pas environ de la belle tour gothique de l'église Saint-Laurent, que la récente ouverture de la rue de l'Hôtel-de-Ville a dégagée, et qui est devenue, comme celle de Saint-Jacques-la-Boucherie, à Paris, un objet d'admiration pour les touristes qui aiment les vieux monuments.

Les poutres dont se composait la façade, noircie par le temps et ces pluies torrentielles qui ont valu un assez vilain sobriquet à la cité neustrienne, étaient chargées de sculptures grossières. C'étaient

(1) La reproduction est interdite sans l'autorisation de l'auteur.

Digitized by Google

des têtes grimaçantes de gnomes, des gueules béantes de dauphins sortant de l'onde au milieu de roseaux et de plantes marines. A côté d'Hercules en goguette servant de cariatides, des singes et des amours couraient le long des frises que la fantaisie des imagiers du temps avait couvertes de fleurs et d'arabesques.

Les appartements supérieurs recevaient le jour par de hautes fenêtres historiées, dont les vîtres étaient tenues par des mailles de plomb.

Avec un peu de bonne volonté, l'œil du passant pouvait distinguer au-dessus de la porte cochère quelques traces d'armoiries et un fragment d'écusson brisé à la bande, que le temps avait entièrement deshérité de son casque et de ses lambrequins.

Les personnes pour lesquelles cette porte venait à s'ouvrir se trouvaient, en entrant, sous un vestibule assez spacieux, dont les parois étaient ornées, à droite et à gauche, d'une file de statues poudreuses d'anciens chevaliers armés de pied en cap. Ces personnages de pierre, qui se regardaient et semblaient s'entretenir encore des exploits de saint Louis et de Charlemagne, étaient la ressemblance plus ou moins fidèle des ancêtres de Mgr d'Oyssard, le maître du logis.

Ce messire d'Oyssard, descendant de l'une des plus anciennes et des plus valeureuses familles de la province de Normandie, était un homme d'une haute stature. Il avait été doué d'une force herculéenne, et il était considéré comme type retardataire de la race primitive des hommes du Nord. Mais le poids des années, les orages de la guerre l'avaient courbé comme le tronc desséché des vieux chênes de nos forêts. De rares cheveux blancs couvraient encore le derrière de sa tête, dont le crâne était entièrement dénudé. Une

Digitized by Google

large balafre sillonnait sa figure depuis le sommet du front jusqu'à la base des joues, et attestait assez qu'il n'avait eu guère l'habitude de présenter son dos aux ennemis de la France. Profondément creusés par une maladie cruelle, ses yeux brillaient d'une clarté factice, et donnaient à sa figure osseuse cette rudesse qui caractérisait bien le gentilhomme de ce temps.

Le 11 novembre, messire d'Oyssard se trouvait dans une des salles-basses de son hôtel, assis auprès de l'âtre, où pétillaient en brûlant de grosses branches d'un bois résineux.

Il semblait absorbé dans d'inquiétantes réflexions.

En face de lui se tenait un jeune homme coiffé du casque et revêtu de l'armure des cavaliers de la milice bourgeoise. Sa taille était élancée, sa lèvre supérieure ombragée d'une épaisse moustache rousse comme ses cheveux et relevée en crochet, ce qui, avec sa barbe taillée en longue pointe, donnait à sa physionomie, quelque peu basanée, un caractère tout à fait martial.

Il y avait dans son attitude beaucoup de noblesse et de fierté; dans ses grands yeux presque noirs se reflétait une âme ardente, passionnée, mais son front était chargé de mélancolie.

Il y avait cinq minutes que ces deux personnages ne s'étaient dit un mot, lorsque la violente détonation d'une bombarbe ébranla au loin tous les échos de la vallée rouennaise.

— Georges, dit au jeune homme M. d'Oyssard, entends-tu la voix du canon?

— Oui, mon père, mais... c'est sans doute celui du Vieux-Palais?...

— Non pas, corne du diable! c'est bien l'artillerie du roi de Navarre...

Digitized by Google

— Enfin! s'écria le fils du vaillant gentilhomme en relevant la tête d'un air de vive impatience, c'est donc aujourd'hui!

— Je savais que les maudits huguenots qui campent autour de la ville devaient nous attaquer ce matin: tu vois que ce n'est pas sans raison que je t'ai fait endosser cette armure solide? Voici le siége qui commence, mon fils; Rouen réclame de l'appui, il n'en manquera pas. Je pense que le dernier rejeton de la famille des d'Oyssard voudra marcher aux premiers rangs de ses défenseurs?...

— Je vous remercie, mon père, d'avoir compté sur mon courage, reprit Georges avec empressement. Puisque l'heure de la justice divine est venue, vous verrez bientôt si la valeur traditionnelle de notre lignée est prête à se démentir.

— C'est bien, c'est très bien! continua le vieux soudard; je suis heureux de te trouver au jour du danger digne de ton origine. Pars donc, enfant, vole au secours de ton pays audacieusement attaqué. Ah! pourquoi faut-il, mon Dieu! que je sois aussi vieux, et que les infirmités m'empêchent de combattre auprès de mon fils pour la cause de notre sainte religion!...

— Les dangers que, sans pâlir, vous avez courus pendant cinquante ans au service de la France, et les lauriers dont votre tête est ornée, mon père, suffisent bien à votre gloire. La Normandie, cette terre des preux, a inscrit en lettres d'or, à côté de ceux de vos illustres ancêtres, le nom de sire Charles-Henri d'Oyssard dans les pages de son histoire. Permettez donc à votre unique héritier de revendiquer aujourd'hui l'honneur de cueillir seul ses premières palmes.

Tandis que Georges prononçait ces paroles, le vieillard sentit

Digitized by Google

des larmes de joie mouiller ses yeux, et il pressa fortement son fils dans ses bras.

— Je vous prie, mon père, dit le jeune homme, de me confier l'illustre épée que vous tenez de vos aïeux, et qui vous servit si bien, il y a trente ans, à combattre les audacieux qui vinrent, comme aujourd'hui, livrer notre patrie à toutes les horreurs d'une guerre impie. Je veux m'en servir à mon tour, et je jure par Dieu qui nous entend que j'enverrai en enfer tous les héritiques qui se trouveront sous la portée de cette arme.

— Vive Dieu! s'écria le sire d'Oyssard, les paupières toujours humides, mon fils promet de se conduire en bon gentilhomme; je puis donc mourir en paix... Que la Sainte-Vierge le protége!

Il sortit de l'appartement, passa dans sa salle d'armes, et rentra un instant après, en présentant à son fils la lourde dague que, grâce à ses soins, la rouille n'avait jamais attaquée.

— Tiens, lui dit-il en lui remettant l'arme séculaire, voici ce que tu as demandé. Sois fier de suspendre à ton côté cette inséparable compagne de la gloire de tes pères: celle-là même qu'ils croisèrent jadis en Orient contre le cimeterre des Infidèles. Moi-même, je m'en suis honorablement servi au siége de Rouen, en l'an 1562. Va, mon fils, va prouver à M. de Villars que la valeur et le patriotisme s'éterniseront dans la famille des d'Oyssard.

A ce moment, il agita une sonnette, et un page se présenta.

— Fernance, lui dit le vieux guerrier, mes ordres ont-ils été exécutés?

— Oui, monseigneur, les deux coursiers de votre fils, mon maître, sont complètement harnachés. Pluton, surtout, mord son

Digitized by Google

frein et piaffe dans la cour revêtu de son caparaçon d'argent aux armes de votre maison.

— C'est bien... Georges, tu vas le monter. C'est un cheval jeune, fougueux comme le tonnerre, qui ne demandera, j'en suis certain, qu'à affronter les dangers, car lui aussi est un normand de race pure et ancienne. Engendré et nourri sur nos domaines, il compte parmi ses pères les destriers qui ont porté tes ancêtres au milieu de cent batailles.

— Pluton rapportera votre fils vainqueur, reprit vivement Georges, ou tous deux, homme et cheval, laisseront leurs cadavres sanglants dans la poussière du chemin.

— Dieu, dont tu défends la cause, mon enfant, exaucera mes prières et saura te protéger... Quant à toi, Fernance, qui vas suivre mon fils au fort de la mêlée, déploie à son exemple ta jeune audace, sois brave, et les éperons de chevalier, que tu brigues déjà, seront la récompense que M. de Villars accordera à ton loyal service... Allez, enfants, partez, et que le Tout-Puissant vous ait en sa sainte et digne garde!

Georges s'approcha de son père qui, après l'avoir armé, lui tendit les bras, le pressa de nouveau sur son cœur, et lui donna le baiser d'adieu.

Après quoi, le jeune homme, suivi de son page, sortit de l'appartement et traversa le vestibule. Les deux cavaliers enfourchèrent leurs montures; ils quittèrent l'hôtel d'Oyssard pour aller se mettre à la disposition du Gouverneur de la ville.

Digitized by Google

II.

INVOCATION A LA MADONE.

Les cris de frayeur et de désespoir du peuple rouennais partaient de tous les points de la cité. Ils montaient dans l'air et se confondaient avec le bruit sinistre du tocsin et des trompettes d'alarmes.

Guerre aux huguenots!... vengeance !... mort aux hérétiques!... tels étaient les seuls mots qu'on pouvait saisir au milieu de ce brouhaha de hurlements et de malédictions.

Les soldats, la rapière au poing, parcouraient la ville en tous sens, et, conformément aux ordres que les officiers en avaient reçu de Monseigneur Brancas de Villars, ils forçaient des masses d'hommes, qu'ils trouvèrent inactifs à la Porte-du-Crucifix, de prendre qui la lance, qui l'arbalète ou le mousquet, pour concourir à la défense de la ville.

On vit, en un instant, les flots de la population en émoi se dissiper devant la marche accélérée des escouades de chaque poste de la ville, se dirigeant vers le quartier Beauvoisine, qui était le point attaqué.

A de courts intervalles, on entendait, de ce côté, le canon des forteresses répondre de sa voix tonnante à celle de l'artillerie des assiégeants; parfois aussi, le bruit lointain des arquebusades donnait à toute la ligne de défense le triste signal de graves et prochaines hostilités.

Villars connaissait les desseins de ses ennemis et le plan d'attaque qu'ils devaient mettre en usage pour s'emparer de la ville.

Du palais archiépiscopal, où on l'avait installé, il dictait ses ordres à tous les chefs et officiers de la place. Il veillait surtout à

Digitized by Google

ce que, sous peine de mort, les consignes fussent partout ponctuellement exécutées par les sentinelles postées sur les remparts.

La multitude encombra bientôt les églises, les chapelles, les oratoires, où prêtres séculiers, moines et franciscains demeuraient en permanence, afin d'appeler, par leurs prières, le secours du ciel sur les armes des fidèles partisans de la Sainte-Ligue.

Au moment où il quitta son hôtel, une pénible pensée traversa l'esprit de Georges d'Oyssard, un nuage assombrit son front.

Il se prit à songer que, si quelque boulet ou la balle d'une arquebuse venait l'étendre froid et inanimé à côté de Pluton sous les murs de la ville, il descendrait au tombeau sans y emporter les adieux de celle qu'il aimait.

Posant une main sur celui des bras de son page qui tenait la bride du cheval, et lui faisant signe d'arrêter :

— Fernance, lui dit-il d'un ton amical, il faut que je t'adresse une question.

— Laquelle, Monseigneur?...

— Au moins, ne me taxe pas d'indiscrétion... Fernance, ton cœur a-t-il, comme le mien, déjà battu d'amour?

— A-t-on vingt ans impunément?... Oui, Monseigneur, oui. j'aime à l'adoration une jeune fille, fleur à peine éclose, et cachée encore à l'ombre du vieux donjon de son père...

— Et... sait-elle les dangers que tu vas courir?

— Une courte missive, confiée ce matin à la discrète fidélité d'un des serviteurs du seigneur son père, a mise au courant des événements mademoiselle Lucie de...

— Mon ami, dit vivement Georges en l'arrêtant, je ne t'ai pas demandé d'être indiscret... garde son nom. Il suffit que je te sache

Digitized by Google

amoureux pour te dire que, avant de nous rendre où nous attendent tous les jeunes gentilshommes et les plus braves bourgeois de la ville, il nous faut franchir au plus vite l'espace qui nous sépare de la cathédrale.

— Je crois comprendre, Monseigneur; c'est-à-dire qu'il faut piquer des deux, et qu'en un clin-d'œil nous soyons transportés... rue Saint-Romain... car je suppose, ajouta malicieusement le compagnon du jeune d'Oyssard, que c'est de ce côté que vous désirez vous diriger?

— Tu es un homme de beaucoup de pénétration, Fernance, fit Georges avec un sourire mélancolique, tu m'as parfaitement deviné... Allons, en avant, et au triple galop!

Les deux cavaliers enfoncèrent les molettes de leurs éperons dans le flanc des coursiers, qui partirent avec une rapidité telle, que leurs fers faisaient jaillir de chaque pavé qu'ils frappaient une gerbe d'étincelles.

En moins de six secondes, ils atteignirent le point où la rue de la Croix-de-Fer tombe perpendiculairement sur celle de Saint-Romain.

Ici, les chevaux s'arrêtèrent court.

Georges parut s'orienter un instant, puis il leva les regards du côté de la fenêtre d'une tourelle du palais archiépiscopal, croyant y découvrir une tête chérie. Mais la mystérieuse croisée sur laquelle ses yeux se fixèrent était fermée, et un épais rideau vert empêchait la vue du sentimental chevalier de pénétrer à l'intérieur du sanctuaire de son idole.

— C'en est fait, se dit-il en se décourageant, je mourrai sans l'avoir vue!

Digitized by Google

Et il allait rebrousser chemin, lorsqu'il aperçut, non loin de lui, une statue de la Vierge, trônant dans une niche à la partie supérieure d'un portique.

A cette vue, obéissant à une pieuse inspiration, d'Oyssard mit pied à terre, confia la bride de Pluton à Fernance, et, s'agenouillant devant l'image vénérée, il fit à demi-voix cette prière :

« Tendre mère de Dieu, vous qui du haut des cieux veillez » sur les humains qui implorent votre protection, et qui daignez » patronner les fidèles et chastes amours, exaucez les vœux d'un » chevalier prêt à mourir pour la défense et le triomphe de la » religion catholique, la seule qui soit sainte !

» J'aime la belle Estelle, la noble fille du haut et puissant » seigneur Brancas de Villars, gouverneur de la ville de Rouen.

» Elle m'a donné son cœur en me jurant sa foi !

» Vierge sainte ! veuillez prêter à mon bras la force nécessaire » pour vaincre et châtier l'hérésie d'une manière éclatante ; car, » telle est la promesse faite par le père de la dame de mes pen- » sées. La main d'Estelle sera la douce récompense accordée au » gentilhomme qui, sur le champ de bataille, se sera montré » le plus intrépide ! Que la vengeance qu'appellent les vœux de tout » ce qui a une âme catholique s'accomplisse complète et ter- » rible ! que, favorisé du ciel, je puisse, après la victoire, être » couronné par Estelle aux yeux de mes nombreux rivaux ! »

Quand Georges se releva, il vit une jeune femme qui s'était silencieusement approchée de lui.

— Monseigneur d'Oyssard, lui dit-elle, je suis chargée par quelqu'un, qui a un secret à vous confier, de vous prier de me suivre.

Digitized by Google

— Le moment n'est guère favorable, ma toute belle, nos armures vous annoncent que nous courons au secours de la ville, attaquée par les huguenots.

— La confidence que l'on a à vous faire, quoique de la plus haute importance, ne sera pas longue Elle ne vous empêchera pas de vous rendre où l'honneur vous appelle.

— Puis-je au moins savoir, mon enfant, de la part de qui vous venez?

— Vous le saurez tout à l'heure, Monseigneur... Qu'il vous suffise seulement, ajouta-t-elle en baissant tout à fait la voix de manière à n'être entendue que de Georges, d'apprendre que *celle* qui m'envoie est une personne à laquelle votre cœur s'intéresse.

A ces mots, l'image d'Estelle s'était présentée souriante à l'esprit du jeune homme.

Il murmura quelques paroles à l'oreille du page, et, s'adressant à l'inconnue :

— Ma gentille messagère, lui dit-il avec douceur, je suis à vos ordres.

Georges suivit son guide charmant, qui le conduisit vers une petite porte gothique pratiquée dans le mur du monument diocésain. Cette porte, verrouillée sans doute depuis un siècle, cria sur ses gonds oxydés en s'ouvrant pour donner accès dans la princière demeure au digne héritier de la bravoure des d'Oyssard.

Puis elle se referma bientôt sur le nouvel hôte avec un semblable grincement.

ALEXANDRE FROMENTIN.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

TOPOGRAPHIE NORMANDE.

LA HAGUE.

On appelle Hague les paroisses qui composaient l'archidiaconné de la Hague, le plus étendu, mais le plus pauvre du diocèse de Coutances, enfin toute la presqu'île au nord de Cherbourg. Les paroisses, au nombre de vingt-neuf, presque toutes communes aujourd'hui, étaient: Cherbourg, Equeurdreville, Querqueville, Octeville, Nonainville, Urville, Osmontville-la-Petite, Gréville, Osmontville-la-Rogue, Sainte-Croix, Nacqueville, Hayneville, Acqueville, Héauville, Flottemanville, Tonneville, Digulleville, Teurthéville, Vasteville, Saint-Germain-des-Vaux, Auderville, Jobourg, Herqueville, Branville, Biville, Eculleville, Beaumont, Vauville, Sionville.

Il n'y a guère qu'un itinéraire pour visiter une presqu'île étroite, c'est d'en longer les rivages. Connaître le littoral de la Hague, c'est à peu près la connaître toute entière. Du reste, là où il y a des routes sur la côte, elles vous conduisent de temps en temps

Digitized by Google

dans les villages de l'intérieur et sur des hauteurs d'où vous embrassez tout le pays.

Au milieu même des fêtes de Cherbourg, splendides de soleil et d'appareil, je quittais, par un contraste charmant, les puissances, les foules, les bruits. Avec mon bâton pyrénéen, souvenir d'un excellent jeune homme, qui devait faire ce voyage avec moi, et qui ne fit que le commencement du voyage de la vie, portant sur le dos une hotte de pêcheur, pleine de livres et de provisions, j'entrais par la belle avenue d'Equeurdreville dans cette Bretagne pour le sol, dans cette Scandinavie, pour la langue, de la Normandie. C'était, avant tout, en philologue que j'allais parcourir ce pays. Collecteur de patois normand, que je voulais placer entre ses origines celtiques, latines, scandinaves, et l'anglais, son fils saxonisé, je pénétrais avec espérance et respect dans son dernier sanctuaire, *penetralia libertatis*. — Je voulais surtout la reconstituer vivante, c'est-à-dire avec toutes les harmonies de la méthode naturelle. J'espérais plus encore : à l'aide de la langue, et tous ses accessoires, locutions, proverbes, chants, j'évoquais un peuple tout entier, en entrant dans cette Hague dont le nom, qui signifie cap, est essentiellement scandinave.

EQUEURDREVILLE.

La première localité, qui s'appelle en langage officiel Equeurdreville, est dans la bouche du peuple Etcheurdreville et Tcheurville. C'est le *Sceldrevilla* des chartes, principalement d'une grande charte de Guillaume-le-Bâtard, très précieuse pour la topographie de la Hague. Cette localité n'a que le caractère bâtard d'une popu-

Digitized by Google

lation mélangée d'ouvriers et de marins : c'est un faubourg de Cherbourg ; aussi comme c'est nous qui parlons mal en général, et que c'est le peuple qui parle bien, devrions-nous dire un *forbourg*. Là, je commence à entendre le pur haguais, « le hague langage, » comme disait un trouvère de ce pays. L'accent est ouvert comme l'anglais, aspiré et *chuintant* comme les langues germaniques, rudement grasseyé. Je retrouve là avec un charme indicible et mille associations les sons, souvent inimitables, qui frappèrent mon oreille d'enfant et d'adolescent. Deux choses font surtout le pays, la langue et la nature : les pâtres des Alpes et des Pyrénées sont compatriotes par les montagnes, comme par la langue le Gallois et le Breton. Situé près d'un cours d'eau, qui, à son embouchure, porte le nom très répandu de *Pole*, marais, resté en anglais, cette paroisse semble renfermer dans son *Schelder* le nom même de l'Escaut, rivière, *Scaldis*.

Je retrouve là un son que je cherchais depuis longtemps en normand, cet aï de l'anglais, pour la voyelle i et j'entends prononcer : il est en *praïson ;* un fait de plus pour prouver le principe : grattez l'anglais, pour trouvez le normand.

La géologie est la loi première de l'architecture ; non-seulement elle lui donne la couleur, la physionomie, mais encore la forme. Voyez, par exemple, dans tout le département de la Manche : au sud, c'est le granit ; l'église est lourde, basse, solide ; il y a peu d'édifices qui n'aient encore des membres romans. Au milieu, c'est le calcaire : l'église est haute, légère, elle a une flèche, elle est sculptée. Au nord, c'est le schiste : l'église est humble et trapue, mais solide et durable, et le roman y domine encore. Telle est l'église de la Hague. D'ailleurs, sur ce cap des tempêtes, elle a besoin,

Digitized by Google

comme l'arbre rabougri du pays, de se replier, de s'endurcir, de s'appuyer comme un lutteur. Ici nous sommes en plein schiste, et M. de Gerville y signale le schiste ferrugineux au fort des Couplets et de la lande Misère. L'église d'Equeurdreville appartenait à l'abbaye de Saint-Lô vers 1172. La grande route qui traverse la commune était autrefois le *chemin royal*, car un acte de 1226 assigne aux religieux de Cherbourg « deux champs en enclave entre les marais d'Equeurdreville et le chemin royal. » Le patois appelle encore ces grandes voies le *quemin al Ré*, la *Cauchie*, le *Perré*, le *Ferré*. En quittant cette longue rue d'Equeurdreville, dont les cabarets, les tabagies, la population besoigneuse et agitée contrastent si étrangement avec la calme austérité du pays, on entre dans la véritable campagne.

A un embranchement, à un *fouerquet*, près d'un lieu nommé d'un mot commun dans le pays, *Délasse*, c'est-à-dire, halte, repos, on trouve une niche ou châsse de saint Clair. On ne signale pas de château dans cette commune ; cependant, en 1598, messire Marie d'Equilly, commune de l'arrondissement de Coutances, habitait Equeurdreville. L'église contient des inscriptions tumulaires qui ont été restaurées par Duchevreuil, antiquaire distingué. Elles ne sont sans doute pas importantes, car c'est tout ce qu'en dit un homme exact et judicieux, qui a beaucoup étudié la Hague, et que nous prendrons souvent pour guide, M. de Pontaumont. Duchevreuil, déchiffrant et restaurant des épitaphes, rappelle celui que le plus fécond créateur de types dans notre siècle a immortalisé sous le nom de *Old mortality*. Cette église est désignée par l'ancien terme de *monasterium*, dans la charte de Guillaume-le-Conquérant : « *In Sceldrevilla molendinum quod adjacet prope monasterium ejusdem villæ.* »

Digitized by Google

HAINNEVILLE.

Au bord de la route impériale, on remarque en cette commune une petite chapelle de sainte Anne : « elle a remplacé, dit M. de Pontaumont, une statuette qui, en 1816, était placée si près de la mer, que j'ai vu le flot battre le pied de la niche qui la contenait. Depuis cette époque, la mer a fait de si rapides progrès sur cette plage, qu'on a dû enlever ce petit monument et le remplacer par celui qui existe aujourd'hui. » On l'appelle la chapelle de Mme Gigault, la dame qui a donné un asile à la statue, et qui descend des seigneurs de cette commune, dont la famille a donné un maréchal de France et un archevêque de Paris. L'église, sous l'invocation de Notre-Dame, fut donnée par Louis XI à l'abbaye de Saint-Sauveur. En 1692, Jean Mahieu en était curé. Autrefois, mais avec un respect tout particulier dans la Hague, comme le montrent les vieux documents, le curé portait le nom de Messire, comme le noble.

TONNEVILLE.

Son nom, *Tunevilla,* renferme un élément celtique et germanique, le *Dunum* des Gaulois, le *Town* des Anglais, c'est-à-dire hauteur. Il y a encore un vocable celtique, la lande le *Bingard,* formé de *Bin,* signifiant aussi hauteur, qui se trouve dans une localité voisine, Biville. Non loin du manoir de Tonneville, sur cette lande, on a trouvé des *Celts* en bronze,, selon M. de Pontaumont, à qui nous empruntons presque tous nos détails sur cette commune assez obscure. L'église de Tonneville, dédiée à saint Martin, avait le roi

Digitized by Google

de France pour patron. C'était une prébende de la collégiale de Cherbourg, qui fut réunie à la cathédrale de Coutances. On retrouve dans cette paroisse une famille aussi illustre en Angleterre qu'en France : Guillaume de Percy, résidant à Tonneville, suivit en Terre-Sainte le duc Robert Courte-Heuse et Godefroi de Bouillon. Les ballades populaires anglaises recueillies par un Percy, qui n'était pas de la famille toutefois, dans ses *Reliques of the old ancient english poetry*, renferment les prouesses et les légendes de la famille Percy. Un des derniers descendants normands, né au manoir de Tonneville, est l'abbé de Percy, poète agréable, qui devint, en 1810, chapelain de la mère de l'Empereur.

Brave Galfred next to Normandy
With venturous Rollo came,
And, from his Norman castles won,
Assum'd the Percy name.

(The Hermit of WARKWORTH.)

ED. LE HÉRICHER (d'Avranches).

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

PAYSAGES

ET

PROFILS RUSTIQUES DU BRAY NORMAND.

Suite (1).

II.

LA FORÊT. — MARIANNE OU LA RÉCOLTE DE LA FAINE.

Les touristes et les sylviculteurs s'accordent à signaler la beauté hors ligne de la vaste forêt du comté d'Eu.

Placée sur les coteaux historiques qui s'étendent en ondulations variées depuis Aumale jusqu'à Eu, elle relie presque sans interruption, le long de la rive gauche de la Bresle, les siéges des deux anciennes seigneuries principales du *Pays de Bray*.

Cette forêt est belle, non-seulement par son développement sur une face territoriale de plus de 80 kilomètres, mais encore par l'abondance singulière de ses végétations, la vigueur de ses hautes futaies de chênes et de hêtres, où l'industrie et la marine s'approvisionnent depuis des siècles.

(1) Voir le numéro de Janvier, page 30.

Digitized by Google

Son voisinage assainit naturellement la vallée de la Bresle. Il est remarquable, en effet, que les populations de cette vallée, quoique resserrées entre de hautes collines, au sein d'un pays primitivement marécageux, sont à l'abri des fièvres paludéennes qui règnent dans d'autres contrées du département en apparence mieux exposées.

Là, bon nombre d'habitants conduisent en état de santé leur paisible existence jusqu'à quatre-vingt-dix et même cent ans : résultat que, pour être juste, il faut peut-être attribuer aussi à l'éloignement des grandes villes, à l'absence des chemins de fer, à la lenteur du progrès industriel local, qui n'a pas encore permis de *doter* cette silencieuse et rustique vallée de manufactures retentissantes, avec leurs compléments obligés de cabarets et de guinguettes.

Si nous nous trompons, l'historien futur de la vallée de Bray pourra le dire ; car il est en ce moment question d'appeler, dans les gras pâturages de l'arrondissement de Neufchâtel, la machine infernale de Watt et Crampton, — en d'autres termes, le principe de l'accélération de toutes choses : du bien comme du mal.....

Notre forêt, qui comprend une superficie de 8,971 hectares, a été réunie au domaine de l'Etat en 1850.

Auparavant, elle était administrée par le domaine privé de la famille d'Orléans.

A l'aide de travaux de construction de routes, de pavillons groupés avec art dans de larges éclaircies, de réserves de chasse et de bassins, on était parvenu, en dix-huit années, à faire de ce vaste domaine un immense et magnifique parc, dépendant du moderne château d'Eu, avec la mer pour horizon et pour lieu de plaisance.

Digitized by Google

C'est là qu'en 1845, la reine d'Angleterre et le prince Albert, dans une visite qui présageait de longues amitiés, s'épuisèrent à bon droit — quoique Anglais — en exclamations admiratives.....

Certes, l'abandon forcé de cette splendide résidence et de ces embellissements accomplis avec tant de persévérance et de bonheur, ne dût pas être le moindre regret du vieux monarque et des siens, lorsqu'il fallut quitter le sol de la France, et abandonner aux hasards des révolutions les tombeaux mêmes des ancêtres....

Revenons :

Cette administration particulière du domaine privé, n'étant pas liée, comme celle des domaines de l'Etat, par les exigences de la règle, pouvait, comme elle le faisait en réalité, — se montrer animée d'un grand esprit de bienveillance pour les pauvres populations riveraines de la forêt.

Ainsi, ses officiers, ses gardes (ou *bandouliers*, comme on disait autrefois) n'étaient pas trop rigoureux dans la justification des titres en vertu desquels les pauvres gens continuaient, sous les yeux de l'administration, d'exercer certains usages peut-être parfois abusifs, mais doublement précieux pour les communes et les particuliers.

Indépendamment des travaux d'exploitation des Coupes, de percement et d'entretien de routes, de plantations, défrichements, charbonnage et sabotage — que les ouvriers y trouvent du reste encore à présent, — les habitants indigents ou peu aisés des hameaux limitrophes recueillaient, dans toute l'étendue de ce beau domaine, des immunités très variées qu'ils ont aujourd'hui en partie perdues, sous l'empire d'une loi d'ordre général.

C'était le droit d'usage au bois mort et au *mort-bois*, à la glandée pour les porcs, au pâturage pour les bestiaux.

Digitized by Google

C'était la faculté de ramasser les feuilles pour la litière des vaches, de couper l'herbe qui les nourrissait l'hiver.

Sur certains points, c'était mieux encore : quelques communes, jadis incendiées durant les troubles civils, en défendant bravement la propriété du comte contre les Bourguignons et les Anglais de Talbot, avaient obtenu le droit de « prendre dans la forêt autant » de bois qu'il leur en fallait pour bâtir, reconstruire et entretenir » leurs habitations. »

D'autres habitants, descendus de ceux que les premiers comtes d'Eu et de Penthièvre avaient fait émigrer des contrées environnantes pour opérer, au milieu de l'épaisse forêt vierge, ces défrichements d'où sont sorties les communes actuelles de Réalcamp, Saint-Léger, Dancourt, Rieux, etc., les descendants de ces pionniers avaient obtenu la concession perpétuelle d'un droit de *chauffage*, — c'est-à-dire que, chaque année, après recensement des maisons anciennes (n'eussent-elles plus que la pierre de leur premier âtre), les gardes délivraient aux possesseurs un certain nombre de *marques* de bons bois, largement calculées pour l'alimentation des foyers. (1).

Enfin, les habitants des localités riveraines avaient la permission d'aller, chaque année, ramasser la *faine* sous les futaies et les lisières des grands hêtres.

Cette graine oléagineuse, plus savoureuse et plus estimée que celle qu'on tire du pavot blanc (l'œillette), était, dans les années d'a-

(1) Les droits d'usage en forêt pour le chauffage et, plus rarement, pour la construction, ont pu récemment être consacrés de nouveau, sur justification de titres, en faveur des communes de Réalcamp, Rieux, le Caule, Blangy, Grandcourt, Richemont, Saint-Riquier, Aubermesnil, Eu et Londinières.

Digitized by Google

bondance, une ressource précieuse pour les pauvres ménages. Chacun pouvait, en peu de jours, recueillir une quantité de faine suffisante pour la provision d'huile de l'année. La récolte faite, plusieurs ménages mettaient en commun leur cueillette et le moulin voisin la transformait aussitôt et à peu de frais en une huile excellente, propre à tous les besoins de la consommation.

Nous avons connu de braves gens qui, mettant chaque matin la clé sous la porte — ou la fermant tout simplement au loquet — étaient parvenus, par le travail assidu du père, de la mère et de leurs enfants, à recueillir ainsi dans une saison jusqu'à vingt litres d'huile.

Ils avaient donc presque pour rien, ces *corvéables* d'un régime si peu connu de nos jours, tout ensemble le toit, le feu, le coucher, la nourriture....

Quelle est l'aumône qui fait plus aisément ce triple bien du travail en famille, de la salubrité et de l'abondance? Ne vous semble-t-il pas qu'il y avait dans cet *usage* comme un reflet des temps bibliques, où les chefs de la moisson oubliaient à dessein pour les glaneurs la plus belle gerbe, la gerbe de Dieu!

Il est vrai qu'alors, moissonneurs et glaneurs étaient encore bien rapprochés de leur souche commune. Ils étaient frères. La philanthropie n'avait pas encore donné de nom et de règles à l'aumône. L'ostentation n'était pas née. La main qui donnait et celle qui se tendait pour recevoir s'unissaient dans la même prière. Moissonneurs et glaneurs avaient eu le même berceau, ils avaient en espoir la même terre promise; ils devaient dormir dans la même tombe....

Mais ces temps sont loin et ces ressouvenirs historiques paraîtront bien graves dans une simple étude de mœurs rustiques.

Digitized by Google

Eh bien! c'est d'une de ces pauvres familles qui récoltaient la faine, glaneurs du champ royal, que nous voulons en ce moment vous parler.

C'était en 183...; la bourgade principale de la vallée, dont les industries antiques — le foulage des draps et la tannerie — avaient fini par disparaître presque entièrement par l'effet d'un de ces déplacements qui ne sont pas rares dans les habitudes du commerce, trouvait quelque compensation à cette décadence imméritée dans les avantages inhérents au voisinage d'une résidence royale.

Le passage fréquent des équipages, les grandes chasses à courre, la présence d'un grand nombre d'employés, de visiteurs et d'étrangers, le protectorat naturel que les besoins de la contrée trouvaient dans ce voisinage de la Cour, toutes ces causes réunies faisaient luire sur la bourgade et les villages environnants une ère de prospérité relative.

Le système de centralisation qui, en France, répand la justice et l'assistance en même temps sur tous les points du territoire, a beau, en effet, être appliqué avec le discernement et l'équité convenables, on ne peut méconnaître que les localités où résident temporairement les chefs du pouvoir sont favorisées d'exceptionnelles satisfactions.

Les habitants du pays dont nous parlons se trouvaient dans ce cas. Que de malheureux secourus à propos! que de fils de pauvres familles pourvus d'instruction et d'emplois! que de modestes espérances facilement réalisées par la bienfaisance ou le simple désir de popularité de hauts personnages qui, sans le voisinage du souverain, eussent peut-être fermé l'oreille aux requêtes même les plus dignes d'intérêt!

Digitized by Google

La contrée était donc, en général, prospère à cette époque. D'ailleurs, son commerce de détail, sa grosse quincaillerie, les restes de son industrie de la tannerie et ses marchés aux chevaux avec leur auxiliaire obligé de cabarets et de cafés, concouraient à assurer l'existence de ses habitants.

Là, en outre, les familles d'ancienne bourgeoisie ou de noblesse ne dédaignaient pas, pour vivre — ce qui est toujours un but très honnête et très noble — d'exercer quelqu'une de ces petites professions qui, partout ailleurs, les eussent fait *déroger*, mais qui, à B***, étant pratiquées par tous les honnêtes gens, sans distinction d'origine, n'entachaient nullement la considération ni la dignité.

. . . . . .

C'est parmi ces déshérités, modestement pliés à leur nouvelle existence, que se rangeait, quoique au bas de l'échelle, une femme de trente-cinq à trente-six ans, qui tenait, avec sa fille aînée, âgée de quinze ans, et deux autres enfants, un petit magasin de mercerie.

Le mari, officier qui, disait-on, avait abandonné en Afrique de grandes chances d'avancement pour épouser une des belles filles du pays de Bray, était mort à B*** en laissant sa veuve presque sans ressources avec cette triple charge.

Marianne Jeandeux avait dû être, en effet, très belle. Elle avait, ce qui vaut mieux, été bien élevée, comme on pouvait le voir encore, après vingt ans de mariage pénible, à un air de dignité qui tenait les commérages à distance, à une politesse réservée quoique obligeante, et à certaines formes de langage, privilége des gens qui ont reçu dans leur jeune âge ou qui ont acquis depuis l'éducation régulière et disciplinée de la famille.

Digitized by Google

Cependant, malgré sa piété et sa résignation, Marianne était ordinairement silencieuse et paraissait nourrir un fonds de tristesse qui ne s'expliquait que trop par la situation précaire de sa famille.

Le mari tant regretté de cette femme intéressante était originaire d'un pays du Vimeu qui borne la rive droite de la Bresle, vers la mer, le bourg d'Ault ; Marianne était appelée du nom de son mari, Jean, composé avec l'autre, et Jean d'Ault était devenu à la longue *Jean deux*. Toutefois, en y regardant de près, on eût vu, dans l'acte de décès de l'ancien officier, et non peut-être sans surprise, cet illustre nom de Jean d'Ault figurer d'une manière officielle, ce qui eût ouvert le champ des conjectures sur la situation ancienne de cette lignée à présent si déchue.

Aucune allusion n'avait jamais été faite à cet égard, et il fallut un concours singulier de circonstances pour qu'il en advînt autrement.

Les produits de la boutique de mercerie étaient minces. Une rigoureuse économie pouvait, seule, permettre à la veuve d'assister chaque dimanche, avec ses enfants, à l'office paroissial, dans un costume décent. La gêne — d'autant plus pénible qu'on se sent plus fier — eût régné sans cesse au sein de ce ménage, sans l'ingénieuse activité de la mère qui ajoutait aux ressources normales, tantôt à l'aide d'ouvrages de lingerie que des personnes généreusement clairvoyantes lui procuraient, tantôt en profitant de la possibilité de renouveler la provision de bois ou de *faine* par le ramassage en forêt.

Laissant la maison à la garde de sa fille, Marianne n'hésitait pas à user, avec ses deux autres enfants, de cette bonne fortune ouverte aux plus malheureux. Elle partait de grand matin, choisissait un canton dans le bois le plus rapproché et y demeurait tout le jour

Digitized by Google

jusqu'à ce que, sa provision faite, elle pût rentrer le soir, bravement chargée de fagots ou de faine, et ramenant avec elle ses deux marmots, qui ne la quittaient jamais.

C'était pitié de voir ce travail grossier pour un si modique résultat; cette tâche de paysan accomplie par des mains distinguées; cette persévérance sans issue!

Il faut dire que tout le monde, à cette moisson quotidienne du pauvre, s'empressait de lui faire une bonne place. Si l'on eût osé, chacun se serait volontiers cotisé pour épargner à la veuve — véritable reine de ces réunions rustiques — le pénible labeur de sa tâche.

Les endroits les plus abondants lui étaient réservés. Elle n'avait nul besoin de solliciter: c'était convenu. Les gardes avaient pour elle une bienveillance irraisonnée, mais réelle, une sorte de respect bourru. Le vieux Flamant, le garde-chef, ancien soldat d'Afrique, la terreur des braconniers et des maraudeurs, se distinguait entre tous par sa déférence pour la veuve. Ses enfants trouvaient partout des caresses. On savait évidemment gré à cette femme, en apparence digne d'un sort meilleur, de lutter avec énergie contre la mauvaise fortune, sans jamais laisser voir que ses sacrifices d'amour-propre lui coûtassent.

La Cour, c'est-à-dire les voitures des princes et de leur suite, traversaient quelquefois B*** pour se rendre à Eu ou dans des excursions improvisées. Au premier galop des chevaux de l'escorte, à l'apparition du courrier galonné qui passait comme l'éclair en criant: le Roi! les Princes! toute la population était sur pied; les boutiquiers se mettaient aux portes; les ouvriers interrompaient leur travail; une haie de personnes empressées et reconnaissantes se formait sur le

Digitized by Google

parcours et donnait à la principale rue du bourg la physionomie la plus animée.

C'est dans une de ces circonstances que le Prince, arrêté près de l'église, remarqua la figure distinguée d'une femme de haute taille, brune et pâle qui, accompagnée de deux enfants, se tenait à peu de distance, les yeux fixés sur le brillant cortége. Il la fit approcher :

— Madame, lui dit-il (les rois ont le coup d'œil juste), vous êtes de ce pays ?

— Oui, Sire, répondit Marianne en saluant, et voici deux de mes enfants.

— De beaux enfants ! Vous êtes veuve ?...

— D'officier, Sire : Jean d'Ault...

— Comment, d'Ault ? d'Ault de **** ?

La réponse fut affirmative, et Marianne, en répondant cette fois, releva haut la tête par un mouvement d'une noblesse respectueuse qui dût compléter les inductions du roi.

Après quelques mots, le roi se tourna vers un fonctionnaire qui était près de lui et qui prit des notes.

La voiture partait. Le roi salua.

— Bonjour et au revoir, madame ! dit-il.

Marianne était restée rêveuse, n'entendant pas les félicitations de ses amis qui — chose rare au village comme ailleurs — s'applaudissaient du bien que cette rencontre lui présageait. Bientôt, on la vit se diriger vivement vers sa maison et embrasser sa fille avec chaleur : une pensée de délivrance lui était enfin venue.

Pourtant il s'écoula quelques semaines sans que la pauvre famille du soldat recueillît les effets, d'abord si problables, de l'entrevue

Digitized by Google

royale : il y a tant de causes d'oubli dans l'atmosphère de ceux qui commandent!

Les ressources se faisaient plus rares. La fille aînée grandissait, en s'attristant et s'étiolant comme une plante oubliée dans l'ombre; elle se sentait prête à envier les compagnes de son âge qui, moins jolies qu'elle, attiraient exclusivement, par de fraîches toilettes et une gentillesse rehaussée par la notoriété d'une dot, les regards et les politesses des jeunes gens. Les vêtements s'usaient de plus en plus et devenaient haillons; on avait dû faire argent d'une partie du modeste mobilier.

La mère, à bout d'expédients, était à la veille d'abandonner son magasin de mercerie, dont les cartons épuisés ne se renouvelaient plus. Un jour, on alla même jusqu'à lui proposer d'entrer en domesticité dans un château voisin; ses enfants devaient généreusement être admis avec elle. Le spectre de la misère était là. Toutefois, cette proposition lui fit monter le rouge au front; puis, en regardant ses enfants, elle devint pâle; des larmes coulèrent sur ses joues amaigries.....

— Eh bien! nous verrons, dit-elle... Tout pour nos enfants!... Jean me le pardonnera.

Ses excursions en forêt furent plus actives, plus laborieuses encore. Elle semblait trouver une sorte de soulagement à épuiser ses forces dans les derniers efforts du travail libre... Quand la faine manquait, Marianne faisait des fagots de fougère ou de branchages, des provisions de mousse dont elle tirait quelque argent. Pauvre femme! on la rencontrait, à la tombée du jour, courbée sous son fardeau, sordidement vêtue, et marchant avec peine dans les âpres sentiers qui sépa rent le bourg de la forêt.

Digitized by Google

Mais ses deux enfants ne souffraient pas encore. Il leur fallait si peu pour rester gais et roses ! C'était sa joie, reléguée pure dans un dernier repli d'amour. Près d'eux, la souffrance, la boue des chemins, la pluie et la neige du ciel, les défaillances de l'âme étaient vaincues. Dieu est bon de donner ainsi souvent aux mères ce rayon de soleil qui réchauffe leur calvaire !

Cependant cette situation trop tendue allait avoir un terme, et voici ce qui arriva :

Un matin, Marianne était occupée à ramasser la faine sur la haute pelouse qui couronne, à la lisière du bois, les pittoresques habitations de Grande-Vallée, de Heurtevent et de Rieux. La journée s'annonçait riante et pure. Les rayons du levant absorbaient, au milieu du fouillis des grands hêtres et des cepées multicolores, ces diamants liquides que la rosée avait suspendus aux feuilles luisantes. Les brouillards de la vallée se fondaient par masses successives, ou s'éloignaient poussés par la brise. Les troupeaux de la ferme voisine montaient vers le canton de pâturage assigné par le garde, et déjà les premiers rangs s'annonçaient sous les taillis par un joyeux bruit de clochettes.

Tout, à cette heure, dans la solitude aux parfums pénétrants, portait l'empreinte profonde d'une harmonieuse tranquillité.

La pauvre mère admirait ce splendide paysage en suivant de l'œil et de l'âme les ébats des deux enfants occupés insoucieusement à ravager les buissons voisins, remplis de fleurs, de fruits, de chansons... et d'épines.

Pour elle, quelle différence auprès de la tristesse navrante, des soucis quotidiens de la sombre petite maison !

— Oh ! pensait-elle, c'est ici qu'il ferait bon vivre avec mes enfants,

Digitized by Google

sous l'abri bienfaisant de ces grands bois que j'aime, où du moins je peux songer tout à l'aise, en travaillant, à celui que j'ai perdu. Mon cher Jean, lui aussi, aimait ce lieu de promenade, devenu pour moi un but de travail si pénible et si peu productif. Il applaudirait à mon espérance. Une petite maison ici... oh! peu de chose... une vache avec sa génisse, quelques *journaux* (1) de terre... Il me semble que ce serait le paradis...

— Maman! maman! dit un des petits garçons qui accourait essoufflé, vois donc ces beaux Messieurs qui montent là au-dessous. Ils ont laissé leur voiture dans le chemin. Qui est-ce, dis, maman?

— Je ne sais, cher enfant... des promeneurs; ils sont venus par la route d'Eu...

Les deux personnages atteignaient le sommet de la colline. Arrivés auprès de notre groupe, ils saluèrent. L'un d'eux, un élégant jeune homme aux cheveux bruns, à l'œil profond, à la physionomie sérieuse et déjà caractérisée, s'approcha.

— Madame Marianne d'Ault...

— Vous, monseigneur! dit-elle en rougissant et en tremblant à la fois d'une soudaine émotion...

— Vous me connaissez?

— Oh oui, monseigneur. Je vous ai vu très jeune, il est vrai; mais Jean me parlait si souvent de vous, de son général; il dépeignait si bien vos traits...

— Mon pauvre et bon camarade d'enfance et de guerre... Nous nous aimions. Mais il a voulu me quitter, en Afrique, pour se marier... et vous me l'avez gardé... pas assez pourtant, ajouta le prince

(1) Un journal de terre représente 39 ares 50 centiares.

Digitized by Google

en prenant la main de Marianne... J'arrive, je savais vous trouver ici. Pardon si je ne me suis pas informé plus tôt de la digne veuve de mon brave aide-de-camp. Mais la guerre se fait loin d'ici... Vos enfants?

Marianne les réunit et les lui présenta. — J'ai encore une fille, dit-elle.

— Nous la marierons à un digne officier, comme était son père. Et vous, Marianne, que désirez-vous? Mais, j'y songe, cette occupation misérable.... Oh! venez! venez!..... Commandant, veuillez offrir le bras à Madame d'Ault... qui s'est cachée longtemps: elle a voulu hériter de la fierté des anciens maîtres de cette terre. Mais j'ai une dette à payer. Nous lui ferons oublier ces tristes jours...

— Monseigneur, dit Marianne, j'ai pris l'habitude de la simplicité... plus encore. Vous combleriez mes vœux en me permettant de ne pas quitter cette contrée paisible. C'est là que j'ai été heureuse, que je me souviens, que j'aime ce qui me reste de celui qui vous aimait et qui pourtant a sacrifié à ma tendresse une carrière brillante. Tenez, je faisais ce rêve quand vous êtes venu...

Elle lui dit l'impression de soulagement et de bien-être que ce lieu charmant venait de lui donner; ce songe d'un asile modeste sur la colline forestière.

Ils arrivaient à l'endroit où la voiture s'était arrêtée. Marianne y prit place, avec ses deux enfants, tout éblouis et devenus muets en face du prince et de son aide-de-camp.

Au bout de quelques minutes, on s'arrêta à la porte de la maison de la mercière. Le prince l'y déposa en lui promettant de l'informer bientôt de ce qu'il aurait entrepris, et non sans passer, comme en jouant, au cou du plus fort des bambins, une élégante petite gibe-

Digitized by Google

cière de filet arabe, qui sans doute tenait lieu d'aumônière en voyage.

Puis il salua respectueusement la pauvre Marianne, embrassa les enfants sur le seuil de la porte, et repartit à grandes guides.

Un mois après, le prince, accompagné cette fois d'un intendant, vint prendre notre héroïne avec sa famille et les emporta, au grand trot de deux beaux chevaux, à peu de distance de ce même coteau où avait eu lieu la première entrevue.

On avait abattu et défriché sur la lisière du bois une étendue de dix journaux de futaie. Au levant, un joli jardin était clos et planté. Le surplus du champ, labouré, se trouvait prêt à recevoir la semence d'hiver. Dans la partie la plus pittoresque, l'architecte, un homme de grand talent qui bâtissait des palais, avait ménagé un emplacement gazonné au milieu duquel, entre de jeunes masifs d'arbres florifères, s'élevait un joli pavillon à un étage, flanqué de bâtiments ruraux, disposés pour une petite exploitation.

Avec des pressentiments dont on conçoit le charme, Marianne admirait cette délicieuse résidence.

— N'est-ce pas à peu près votre simple rêve ? lui dit le prince.

— Oh ! monseigneur, c'est plus...

— Eh bien ! le roi m'a permis de le réaliser. Ceci, madame, est à vous. Voici l'acte de concession avec le droit d'usage en forêt... En attendant que vos fils puissent devenir des cultivateurs et des forestiers, le garde du canton, le vieux Flamant, qui vous aime, sera votre gérant. Il est un peu brûlé par le soleil d'Afrique, mais il s'entend à une exploitation rurale. Soyez heureuse dans cette solitude — puisque vous l'aimez. . . . . .

Le petit domaine de Mesnil-d'Ault prospère. Marianne, que le

Digitized by Google

bonheur a rajeunie et rendue meilleure encore, s'il est possible, y rend chaque jour hommage à ses bienfaiteurs; une partie de ses épargnes est consacrée aux pauvres *glaneurs de faine* qui trouvent chez elle un accueil hospitalier. Elle n'est pas éloignée du lieu où son mari repose. Les mille mètres de distance qui la séparent de la prochaine église ne l'empêchent pas d'aller pieusement, tous les dimanches, prier sur une tombe chère. Ses enfants sont la fleur du village; et le bien-être, qui récompense enfin cette famille longtemps éprouvée, n'est pas sans influence morale sur l'énergie des travailleurs, sur l'honnêteté des malheureux.

J.-A. DE LÉRUE.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

Nous avons l'intention, si le temps et le Comité de rédaction nous le permettent, de donner, dans chaque numéro de la *Revue*, une chronique des faits intéressant le pays, l'histoire et les arts, qui se seraient accomplis pendant le mois qui vient de s'écouler. Pour rendre ce tableau meilleur et cette liste plus utile, nous prions ceux de nos confrères qui habitent les diverses parties de la Normandie, de vouloir bien nous honorer de leurs communications. Témoins des faits qui se passent sous leurs yeux ou dans leur rayon, ils sont à même de nous les transmettre sous un aspect nouveau et avec un caractère d'authenticité incontestable. Cet enregistrement périodique dans un recueil sérieux équivaudra, avec le temps, à ces notes quotidiennes que l'on rédigeait autrefois dans les monastères, et qui nous servent tant aujourd'hui.

Antiquités franques découvertes a Blangy. — Les journaux de la Seine-Inférieure ont parlé, pendant le mois de janvier, d'une découverte d'antiquités franques faite à Blangy-sur-Bresle (arrondissement de Neufchâtel). Nous avons obtenu quelques renseignements sur ce fait archéologique qu'il nous semble utile de constater. Du 8 au 12 janvier 1862, Mme de Morgan, propriétaire à Blangy, faisait planter des pommiers au lieu dit le *Camp-Comtois*, au hameau du Petit-Fontaine. A une assez faible profon-

Digitized by Google

deur, les ouvriers ont rencontré, avec leurs pioches, quatre ou cinq squelettes dont un était celui d'un enfant. Les autres étaient ceux de personnes avancées en âge, et deux semblent avoir appartenu à des hommes d'armes. Le jardinier du château, qui suivait les travaux de plantation, a recueilli deux haches en fer qui, probablement, étaient aux pieds des guerriers. Ces haches ne se sont jamais rencontrées à d'autres places, aussi bien dans les cimetières de la vallée de l'Eaulne que dans ceux des bords du Rhin. Six vases sont sortis des fosses qui ont été visitées: trois sont en terre noire, deux en terre grise et un sixième en terre rouge. Ces vases devaient être placés aux pieds des défunts, comme cela a été observé dans tous les cimetières francs contemporains de celui de Blangy.

Avec des ouvriers abandonnés à eux-mêmes, l'observation est impossible: la perte ou la détérioration des objets est presque assurée. Ici, comme ailleurs, beaucoup de pièces ont été involontairement égarées; car ce ne fut qu'assez tard que les terrassiers eux-mêmes s'aperçurent qu'ils étaient dans un cimetière. L'heureuse intervention du jardinier sauva ces petits monuments utiles pour l'histoire locale. Mais la grande valeur d'une sépulture antique, et surtout d'une sépulture franque, est dans le gisement des objets et dans la place qu'ils occupent au sein de la tombe. Pareille observation est le propre de la science, et ici elle fait complètement défaut.

Nous espérons, au printemps prochain, nous transporter à Blangy, et faire, dans ce dortoir mérovingien, une exploration en règle.

En attendant, nous enregistrons précieusement jusqu'aux moindres vestiges de la civilisation gallo-franque; car, à l'heure où l'on dresse une carte de la Gaule, ou si l'on veut de la France sous Dagobert Ier, aucune indication n'est à négliger. La géographie mérovingienne est pleine de lacunes. En voyant le dépouillement si consciencieux fait par Alfred Jacobs, de Grégoire de Tours, de Frédégaire et des *Gesta Francorum*, on est surpris du petit nombre de localités qu'il a pu recueillir dans ce grand pays de France. Les diplômes et les agiographes que le jeune savant se propose de consulter n'augmenteront que faiblement la somme des connaissances

Digitized by Google

acquises. Les cimetières sont donc le complément de l'histoire et des chroniques. Déjà M. Jacobs a bien voulu reconnaître la vérité de cette observation que nous lui avons soumise. En effet, si toute population suppose un cimetière, tout cimetière aussi prouve une population disparue. C'est pour cela qu'il importe d'enregistrer soigneusement tous les points de la Neustrie et de l'Austrasie, où se rencontrent des sépultures franques. C'est un des meilleurs moyens de reconstituer la France mérovingienne.

TRANSLATION, FAITE A BERNAY, DES PRÉTENDUS RESTES DE JUDITH DE BRETAGNE, DUCHESSE DE NORMANDIE. — C'est avec un véritable regret que nous avons lu dans le *Journal de Bernay*, du 28 février dernier, le récit de la *Translation* semi-solennelle *des restes de Judith de Bretagne, dans l'église de Notre-Dame de la Couture*. Que l'épouse de notre duc Richard II ait été inhumée dans l'abbaye de Bernay, dont elle était fondatrice, cela me paraît très vraisemblable, quoique sa sépulture ait été revendiquée par quelques-uns pour la grande abbaye de Fécamp. Mais qui donc oserait assurer que le cercueil de plomb trouvé le 27 février 1861, par notre ami Métayer, dans l'ancienne église abbatiale de Bernay est bien celui d'une princesse normande du XIe siècle? A coup sûr, aucun archéologue un peu éclairé, aucun critique tant soit peu exercé n'oserait reporter au XIe siècle, époque où les cercueils de plomb étaient rares, un sarcophage dont le type semble se rapprocher de nous. Les deux seuls tombeaux en plomb que nous connaissions du XIe siècle ont la forme d'un carré long comme les cercueils de pierre de ce temps. Ce sont ceux de Guillaume de Varenne et de Gondrée, son épouse, la fille du Conquérant, retrouvés à Lewes (Angleterre) en 1845. Ces sarcophages portent même le nom des deux illustres Normands qu'ils renfermaient.

Mais le cercueil de Bernay, avec sa forme d'étui et son enceinte circulaire pour la tête, a tout le type des sarcophages du XVIe et du XVIIe siècle. C'est tout ce qu'une archéologie sage et éclairée peut affirmer pour le présent. Ceci soit dit sans préjudicier en quoi que ce soit au savant examen du squelette, fait le 20 septembre 1861, à l'Hôtel-de-Ville de

Digitized by Google

Bernay, par MM. Auzoux et Denonvilliers, docteurs et professeurs de la Faculté de Paris. Le rapport, résumant l'opération des deux célèbres chirurgiens, a été rédigé à Saint-Aubin-d'Escroville, ce sanctuaire de l'anatomie, et a été inséré dans le *Journal de Bernay* du 17 octobre 1861.

Nomination de M. l'abbé Colas a un canonicat de Rouen. — M. l'abbé Colas jouit, dans la ville et le diocèse de Rouen, d'une honorable notoriété. Il est connu pour aimer les sciences, les lettres, les arts et les œuvres de charité. On peut dire que sa vie est une bonne œuvre perpétuelle. De la fortune que le ciel lui a donnée, il fait chaque jour l'usage le plus noble et le plus chrétien. C'est donc avec infiniment de plaisir et de reconnaissance que nous avons appris sa promotion à l'un des canonicats de l'église métropolitaine de Rouen. Chacun a félicité dans son cœur l'éminent et éclairé prélat qui sait si bien reconnaître le mérite et récompenser la vertu.

Nous ne sommes que peu de chose, mais si nos félicitations peuvent avoir quelque prix, nous les accordons sans réserves à deux récentes nominations faites dans le sénat de l'église de Rouen; nous voulons parler ici de M. l'abbé Robert, d'Yvetot, et de M. l'abbé Colas, de Rouen. De pareils hommes relèvent et honorent les corporations dont ils font partie, et le premier pasteur de notre diocèse peut présenter de tels prêtres aussi bien au Chapitre qu'à l'Académie.

L'abbé COCHET.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DIVERSES.

Nous annonçons avec plaisir à nos abonnés un livre destiné à un grand retentissement dans le monde de l'érudition :

LA NORMANDIE SCANDINAVE ou ÉLÉMENTS SCANDINAVES DU PATOIS NORMAND. — Un vol. Prix, 5 fr. — Avranches et Paris. — Cet ouvrage, qui ouvre des aperçus nouveaux et profonds sur un point encore obscur de nos origines, est dû aux recherches de notre collaborateur M. LeHéricher, d'Avranches, correspondant du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, et membre de plusieurs Sociétés savantes.

DU MÊME AUTEUR. — EN PRÉPARATION :

HISTOIRE ET GLOSSAIRE DU NORMAND, DE L'ANGLAIS ET DE LA LANGUE FRANÇAISE, d'après la méthode naturelle, historique et étymologique. Développement d'un mémoire couronné par l'Académie de Rouen. — 3 vol. in-8°. 18 fr. — Avranches et Paris.

A Rouen, chez A. Lebrument, libraire.

Voici encore un nouveau travail de géographie locale : « QUELQUES PAGI PICARDS ET NORMANDS » que vient de publier notre collaborateur M. Semichon, membre du Conseil général de la Seine-Inférieure. — L'auteur, en quelques pages, trace avec l'autorité de l'homme d'études, la carte des frontières Nord-Est de notre province, et conclut que le pays d'Aumale n'a pas dans l'origine appartenu à la Normandie.

« Je ne sais, dit-il en finissant, si mes compatriotes me pardonneront, à moi Nor-
» mand, la brèche que je me permets de faire dans leurs possessions anciennes ; mais

Digitized by Google

» les droits de la vérité l'emportent sur toute considération ; d'ailleurs, les Normands » ont conquis assez de royaumes sur les côtes riantes de l'Ionie, de Byzance et de » Parthénope, aussi bien que dans la sévère et belliqueuse Albion, pour se consoler » de n'avoir pas possédé pendant quelques siècles le pays d'Aumale. »

On pardonnera tout à M. Semichon, et si la première loi de l'historien doit être le culte fervent de la vérité, personne ne pourra l'accuser d'avoir sacrifié à une vanité puérile la question des traditions et des origines de notre cher pays. La *Revue de la Normandie* manquerait au premier de ses devoirs si elle ne signalait à l'attention de la province l'œuvre consciencieuse de M. Semichon où se trouvent discutées avec étendue des limites obscures et longtemps controversées. — G. G.

A Rouen, chez A. Lebrument, éditeur.

DU MÊME AUTEUR, — POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

HISTOIRE DE LA VILLE D'AUMALE ET DE SES INSTITUTIONS, avec une introduction sur l'histoire d'une ville au moyen-âge et dans l'ancien régime. — Paris, chez Aubry et Didier, éditeurs.

La liste des souscripteurs à l'histoire de la ville d'aumale sera publiée à la fin de l'ouvrage. — On est prié de se faire inscrire avant le 15 avril prochain (délai de rigueur), chez M. A. Lebrument, libraire-éditeur, quai Napoléon, 55, à Rouen.

PETITES COMÉDIES PAR LA POSTE; — ENFANTS ET FEMMES ; — deux charmants volumes de M. Prosper Delamare, un poète homme du monde qui a, sans grande apparence d'efforts, réconcilié d'une manière séduisante la raison et la rime.

C'est parce qu'il y a dans les deux ouvrages de M. Prosper Delamare beaucoup de pièces frappées au coin d'une rare élégance, que nous renvoyons le lecteur au volume qui les contient. — G. G.

A Rouen, chez E. Durand, libraire, rue Saint-Lô, 40.

LE HÉRAUT D'ARMES, revue illustrée de la noblesse, sous la direction de M. le comte de Bizemont, paraît le 1er de chaque mois, par livraisons de 32 pages grand in-8°, — blasons et figures dans le texte. — Prix de l'abonnement, 20 fr. par, an pour toute la France. — Bureaux, rue du Pont-de-Lodi, n° 1, à Paris.

ROUEN. — IMP. E. GAGNIARD, RUE PERGOLÈSE, 29.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

LE MUSÉE CÉRAMIQUE DE NEVERS.

Quand nous émettions le vœu, lors de la belle exposition d'archéologie du mois de mai dernier, de voir établir à Rouen un musée spécial, monument véritable élevé à la gloire de notre ancienne industrie céramique, nous ne pensions guère que l'exemple était donné et que notre idée avait reçu la sanction de l'expérience.

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer à Nevers ce que nous désirions le plus vivement étudier et connaître : une collection nationale reproduisant la physionomie de l'art du pays, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Or, quelle a été la fabrication, tout à la fois industrielle et artistique, dont peut, avec justice, à une époque donnée de son histoire, se glorifier la ville de Nevers? — Est-ce celle de la dentelle, de la tapisserie, des armes, des émaux? — En aucune sorte; amasser à grands frais des spécimens coûteux de ces genres si différents, dans un centre où ils n'auraient évoqué nul souvenir, c'eût été perdre un temps précieux dans l'accomplissement d'une tâche pénible et sans résultats satisfaisants. On ne l'a

Digitized by Google

donc pas tentée, cette besogne inutile, mais on s'est rappelé qu'au XVIIe siècle la céramique avait fait l'honneur de la cité. On a pensé, avec raison, qu'une réunion d'échantillons des produits de cette industrie, pris à toutes les phases de ses transformations, aurait un intérêt immense, stimulerait le zèle des artistes contemporains, réveillerait dans les masses le sentiment du goût au spectacle du beau, serait un enseignement et un exemple. Des hommes intelligents et courageux se sont mis à l'œuvre, et, en quelques années, ont réussi par leurs efforts persévérants à fonder ce Musée Nivernais, appelé à devenir une des curiosités de la France centrale, et le modèle parfait de ces collections locales que nous voudrions tant voir se multiplier pour l'instruction de tous.

Quand on considère ses richesses monumentales, on peut dire que Nevers n'avait pas besoin de son Musée; c'est une des villes les plus intéressantes de notre France, si bien douée en cités riches et remarquables. Elle est bâtie en amphithéâtre, sur une colline qui vient finir en glacis légèrement incliné au bord de la Loire; — un ruisseau, que l'on traverse à gué dans la belle saison, et qui, en hiver, sera un fleuve impétueux. — Du haut du pont qui coupe ce fleuve, le coup-d'œil est des plus agréables pour l'antiquaire et le simple promeneur. Au sommet de l'échafaudage des maisons, entrecoupées d'arbres verdoyants, s'élève la cathédrale, aux lourds piliers Romans; et, un peu à droite, les tourelles élégantes du palais des ducs se profilent, droites et élancées, dans le ciel lumineux.

Nevers a conservé l'aspect d'une ville italienne. Elle renferme des jardins verts en grand nombre, et des couvents presque à chaque tournant de rue. Ce sont partout des murailles élevées, des fenêtres grillées, le sommeil des cloîtres..... Mais ne vous laissez

Digitized by Google

pas prendre à cette langueur apparente et toute superficielle. Derrière ces murs épais fermente l'activité d'une population d'élite. La race semble laborieuse et diligente, les hommes remuants et audacieux; les travaux de l'intelligence doivent être recherchés avidement, et plus d'une œuvre solide s'élabore dans ces pacifiques solitudes. Nous avons dit trop de bien de la population masculine pour ne pas rendre aux femmes ce qui leur appartient; elles sont séduisantes et paraissent douées de toutes les richesses qui font l'apanage de leur sexe.

Par les portes entr'ouvertes se dessinent des formes élégantes, et des jeunes filles curieuses font briller, comme des étincelles, leurs yeux ardents à la fenêtre des vieilles maisons. Le sang riche et fécond de l'Italie coule dans ces veines, qui se sont ouvertes à l'alliance fortifiante des Gonzague. La flamme qui brûle, énergique et passionnée, dans les regards des femmes de Mantoue, a laissé dans les prunelles brunes de leurs sœurs un reflet splendide qui ne s'éteindra pas. Les Nivernaises le prodiguent avec ce charme particulier — la grâce, — qui ne leur appartient pas en propre, mais que toutes les Françaises trouvent dans leur berceau en venant au monde, comme un patrimoine inséparable et un trésor qui leur est dû.

A chaque pas, nous retrouverons ici l'Italie.

Elle a signalé son passage, — comme les divinités favorables de l'Olympe antique, — en faisant le bien; en touchant le front des enfants de l'hospitalière cité qui l'avait accueillie, ou du sceau magnifique de l'art, ou de celui de la beauté, plus grande que lui, — puisque l'art émane de l'homme et qu'elle est un des reflets de la lumière de Dieu!

Digitized by Google

Mais, en quel temps et comment se produisit à Nevers l'influence italienne, et par qui fut-elle dirigée? c'est ce que nous allons exposer sommairement:

Les ducs de Mantoue devinrent ducs de Nevers, en 1565, par le mariage de Louis de Gonzague, fils de Frédéric II, souverain de Mantoue, avec Henriette de Clèves, petite-fille de François de Clèves, comte de Nevers. Ce dernier avait obtenu du roi François Ier l'érection du Nivernais en duché-pairie en 1538, et semé la moisson féconde que ses enfants devaient recueillir plus tard.

Quand Louis de Gonzague quitta la Lombardie, il avait vingt-cinq ans, et ne partit point seul. Il fut accompagné par l'élite de ses favoris et quelques artistes choisis, dont la société devait lui rendre moins pénible son éloignement de cette Italie, — attrayante syrène, — qu'on ne quitte jamais sans emporter une blessure au cœur. De son côté, Henriette de Clèves se chargea du soin de faire perdre à son mari le souvenir de la patrie absente. Elle était passablement jolie, pour une Nivernaise de ce temps-là, et il ne paraît pas que Louis de Gonzague ait eu à se repentir d'avoir changé de duché.

Il avait fait à la cour de son père l'apprentissage de la somptuosité. Les ducs de Mantoue menaient le train de rois d'Italie. Il avait vu Frédéric II appeler Jules Romain près de lui; il avait assisté à cette prodigieuse transformation de la cité natale qui arrachait au vieux duc ces paroles caractéristiques: — « Mantoue n'est plus ma ville; c'est la ville de Jules Romain. » — Aussi, avait-il conservé de ces spectacles grandioses une impression profonde, et toutes les fois qu'il trouva l'occasion de favoriser, par quelque moyen, le développement des arts et des lettres dans son duché de Nevers, Louis

Digitized by Google

de Gonzague, fort de l'exemple paternel, se hâta toujours de marcher résolûment dans la voie féconde où le poussaient naturellement les traditions de sa race et l'élégance de ses instincts.

A cette époque d'exception où les Médicis, à Florence ; les Este, à Ferrare, n'avaient qu'à frapper du pied pour faire sortir de terre des légions de sculpteurs, de peintres et d'architectes, tout grand seigneur regardait comme un devoir d'encourager ceux qui contribuaient à la grandeur de la mère-patrie. Pas de petit prince lilliputien qui n'eût à sa solde quelque grand génie dont l'histoire n'a pas conservé le souvenir, mais dont les œuvres, signées d'un nom inconnu, sont restées comme autant d'énigmes proposées aux admirations de la postérité.

Louis de Gonzague, nous l'avons dit, aimait les arts, et cherchait par tous les moyens à manifester la sollicitude dont il était animé à l'endroit des hommes dont le talent fait la véritable gloire d'un règne. L'occasion lui fut offerte de faire preuve des bonnes dispositions qu'il avait en réserve pour les innovateurs et les chercheurs.

Un jour, dans une promenade, une chasse peut-être, un des Italiens appartenant à la suite du duc, découvre aux environs de Nevers une terre particulière qui ressemble à s'y méprendre aux argiles plastiques de son pays.

La vaisselle d'argent commençait alors à tomber en défaveur : sur les buffets royaux et les tables princières, il devenait de bon goût d'étaler des faïences peintes, tirées pour la plupart des ateliers de Faënza. Aussi le duc fut-il enchanté, quand son ingénieux compatriote, apercevant dans sa trouvaille l'indice d'un succès certain, lui proposa de fonder, aux portes du palais, un établissement destiné à reproduire ces objets si recherchés.

Digitized by Google

Bientôt arrivent d'Italie des ouvriers habiles, des peintres rompus aux secrets de l'émaillation : les essais commencent, sont poursuivis sans relâche et réussissent enfin, grâce aux efforts persévérants de tous. La fabrication à Nevers de la faïence, *genre italien*, devient alors une conquête acquise.

Le duc n'oublia pas celui qui venait de créer dans son État une industrie importante et curieuse. Nous le voyons le gratifier de lettres de naturalisation, et, comme ce n'était pas assez pour un Gonzague, il lui donne aussi des armes (1), un titre de noblesse, un privilége, à l'abri duquel l'art nouveau put se développer et marcher avec sécurité à son perfectionnement légitime. Sous l'égide de cette protection distinguée et puissante, la manufacture de Nevers fait des progrès immenses : elle va pouvoir rivaliser dignement avec ses modèles et, sans atteindre la perfection de ces derniers, produire des pièces d'une grâce parfaite et d'une valeur incontestable. Les couleurs sont moins vives, ont moins d'intensité que les émaux d'Italie, et c'est le caractère qui fera distinguer l'œuvre des disciples de l'œuvre des maîtres ; car le dessin ne présente pas de différences bien saisissables. On emploie toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, moins le rouge cependant. C'est toujours là le *summum opus* des céramistes de tous les temps et de tous les pays. Le jaune, le bistre, le noir, le vert, le bleu, servent tour-à-tour au peintre à manifester

(1) Voir, sur ce sujet, un remarquable ouvrage en cours de publication, dû aux recherches savantes de M. Du Broc de Ségange, secrétaire général du département de la Nièvre et conservateur du Musée Nivernais. C'est un travail que nous ne pouvons trop recommander à tous égards, et sur lequel nous appelons l'attention des amateurs.

Digitized by Google

la richesse de sa palette et l'aident parfaitement à réaliser les conceptions ingénieuses de son cerveau. C'est le temps classique où l'on aime à prendre les sujets de décoration dans l'histoire mythologique, — cette source fécondante où viennent boire, depuis Raphaël, les altérés de l'infini. — Ils firent à Nevers, — ce qu'avaient fait à Rome, à Venise, à Florence, leurs frères et leurs maîtres, — le tour du monde païen, qui les inspira des actions surhumaines de ses Héros et des aventures étranges de ses Dieux.

Voilà donc fondée ce qu'on appelle la *première manière* de Nevers, c'est-à-dire l'imitation pure et simple des fabrications italiennes; on ne cherche pas encore à créer un style particulier, les secrets du métier proprement dits, les tours de main de l'atelier n'étant pas encore développés, et pendant une assez longue période on se contente de copier.

Vers 1650, paraît pour la première fois dans l'histoire de l'art le nom de Custode, qui reflète bien son origine. (En italien, *custode*, gardien.) Les Custode commencent par reproduire servilement ce qui s'est fait avant eux, et leurs premiers essais, très remarquables au point de vue du dessin, sont la contre-partie textuelle du genre exercé par leurs devanciers; mais nous retrouverons leur nom pendant plus d'un demi-siècle, à la tête de tous les perfectionnements et de toutes les découvertes. Ils seront les inventeurs de ces belles statuettes de saints ou de vierges, modelées avec tant de grâce, et que toutes les fabriques chercheront un jour à reproduire sans pouvoir y parvenir jamais. C'est encore sous l'influence des Custode que nous voyons apparaître une sorte de faïence très originale : le fond est bleu intense, et sur ce fond inusité sont peints en camaïeu blanc ou simplement au trait, des arbres, des ornements, des fleurs,

Digitized by Google

des personnages. Cette fabrication a dû être des plus considérables et jouir d'une grande vogue, car on en retrouve des spécimens assez nombreux. D'où fut-elle importée? C'est ce que nous allons faire en sorte de déterminer. Il a été dit et affirmé que ces faïences étaient originaires de la Perse; nous ne le croyons pas, et cette opinion vient d'un déplorable abus de l'étymologie. *Pers*, en vieux langage français, est synonyme de *bleu*: on disait des yeux pers, pour des yeux bleus, et conséquemment faïence perse, pour faïence bleue. De là, des antiquaires plus ou moins érudits ont fait depuis faïence de Perse, et trouvé, de cette manière, que Nevers était redevable aux Persans du secret de ce genre particulier; ce n'est pas mal imaginé, sans doute, mais c'est de la fantaisie archéologique. Il est plus simple de supposer que les procédés de cette fabrication nouvelle furent empruntés aux Vénitiens, qui réussirent ces fonds bleus avec un art infini. Nous avons rencontré à Sèvres, dans le musée céramique, à l'appui de notre opinion, un échantillon de bleu de Venise, rehaussé d'or, et nous n'avons point aperçu de différence de ton entre le fond de cette pièce et celui des objets authentiques faits à Nevers. Aussi croyons-nous que, pour cette sorte de faïence, l'Italie fut encore la grande inspiratrice des artistes Nivernais, *magna parens*.

Après ces épreuves et ces essais brillants, il appartenait à ceux dont la main s'était formée dans ces travaux persévérants, de fonder le genre spécial qui devait faire sortir la fabrique de Nevers du chemin battu des reproductions ou des imitations. Ils ne manquèrent point à cette tâche honorable. Après les plats, les potiches polychrômes et les bleus intenses, c'est le tour de ces buires élégantes, de ces aiguières élancées, à anses recourbées, où, sur un émail

Digitized by Google

teinté d'azur, se dessinent, cernés d'un trait violet au manganèse, les sujets différents empruntés aux toiles des grands maîtres de toutes les écoles. Nous sommes arrivés à la belle époque de l'art dont les traditions vont s'étendre jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Des naïades, descendues des murailles de la Farnésine, où des buveurs Hollandais (collection de Sèvres) viennent animer tour à tour, avec une hardiesse de touche extraordinaire, des pièces d'une grandeur relativement considérable. Tantôt des mascarons ou des têtes de bélier se détachent au fronton des fontaines colossales ou des vases d'ornement; tantôt des Chinois ventrus se pavanent dans les plats à larges bords, et rappellent, avec plus d'élégance et moins de monotonie, le genre favori de Delft. Pendant un siècle, le décor bleu sur émail blanc, — ces deux bases par excellence de la faïence, — ont été les seuls éléments employés par les artistes.

Avec la Révolution reparaissent les dessins polychrômes.

On écrit sur la vaisselle, — ne pouvant les graver dans tous les cœurs, — ces grands mots de LIBERTÉ, ÉGALITÉ, surmontés du symbole ordinaire: seulement, à Nevers, comme le *rouge* est toujours le grand mystère, on coiffe étrangement la République. Dût en souffrir sa majesté souveraine, on l'affuble d'un bonnet jaune, qui pourrait parfaitement rivaliser avec celui du Malade imaginaire. Ces jours d'agitation et de crise sont marqués par l'infériorité des œuvres artistiques; partout et à propos de tout, éclate la négligence des ouvriers, que sans doute de plus hautes préoccupations absorbent. Nous avons eu l'occasion de signaler, vers 1792, une transformation déplorable dans la fabrication de Rouen; le même caractère se retrouvera dans les productions de Nevers à cette époque. C'est l'heure de la désorganisation et du chaos. La couleur

Digitized by Google

et le dessin, pour se vulgariser et descendre davantage, font assaut de platitude et d'inepties. Plus de style, plus d'aspirations vers le beau; partout la trivialité mise à la place de l'élégance.

Comme conséquence de cette période désastreuse, il faut citer ces caricatures grossières et ces scènes populaires bizarres, peintes par des mains inhabiles et destinées, paraît-il, à l'ébahissement de nos bons aïeux. Nous ne ferons que signaler ce genre, — passager comme une mode de printemps. — Là, en effet, où il n'y a ni labeur de la pensée, ni recherche dans l'exécution matérielle, il est inutile d'arrêter l'attention et le regard.

Avant de finir, pourtant, et sans nous étendre sur l'état de l'industrie contemporaine à Nevers, il est intéressant de reconnaître et de dire que les traditions ne sont pas absolument perdues, et qu'on y fait actuellement de la faïence de ménage plus fine et plus soignée que dans beaucoup d'autres centres plus importants. Peut-être un jour, au spectacle magnifique des reliques du passé, une renaissance sortira-t-elle de terre, rajeunie et inspirée! Aujourd'hui plus que jamais, il est permis d'en concevoir l'espérance légitime.

Le Musée céramique est un merveilleux livre où le plus ignorant peut apprendre, en quelques heures, l'histoire complète de l'art qui a fait naguère l'illustration de la cité. Fondé depuis quelques années seulement, il renferme déjà plus de 500 échantillons qui tous ont leur intérêt, et dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre exceptionnels et introuvables. Des spécimens bien choisis de toutes les fabriques françaises indiquent le genre de chacune d'elles et facilitent les comparaisons. Chaque amateur, chaque noble famille a voulu contribuer, pour sa part, à l'ensemble de la collection et aider à l'accroissement des richesses acquises par l'administration supé-

Digitized by Google

rieure. Avec un crédit modique, le Musée s'enrichit, tous les ans, d'échantillons intéressants, grâce aux soins intelligents et dévoués d'un conservateur habile. — M. Du Broc de Ségange, qui a accepté ce titre honorable, doit être récompensé de son zèle, aujourd'hui que le succès obtenu par le Musée de Nevers a dépassé toutes les prévisions.

La richesse du cadre n'a jamais fait tort au tableau.

Par une coïncidence heureuse, les faïences sont logées dans ce palais élégant d'où les Gonzague donnèrent l'impulsion aux premiers essais. Le palais ducal est un des monuments les plus simples de la fin du xve siècle; il ne présente pas les richesses sculpturales qui se rencontrent fréquemment dans les constructions de cette époque, mais il est d'une ampleur et d'une légèreté de lignes véritablement parfaites. Les branches noueuses du blason des Clèves qui s'entrelacent dans une frise étroite, et des sujets de chasse en demi-relief, viennent rompre agréablement les plans de la façade, et, sans viser à l'ornementation, concourir puissamment à la grâce et à l'effet. Ce noble édifice, restauré dans ces dernières années avec une rare intelligence de l'esprit de l'époque, convenait bien pour renfermer les trésors artistiques qui lui sont confiés, et l'on ne pouvait ambitionner un plus digne asile pour cette collection céramique appelée à devenir, avec l'aide du temps, une des plus riches de la France.

Peut-être, dira-t-on, que nous nous sommes bien longuement arrêté sur la question des origines de ce Musée de Nevers, mais nous avions à remplir une double tâche; payer à la belle collection

Digitized by Google

Nivernaise notre tribut d'hommages, et dire à nos compatriotes quels enseignements nous y avons recueillis.

Il y a, depuis quelques années, un revirement salutaire des esprits vers l'antiquité; les représentants les plus illustres de l'art contemporain s'inspirent des traditions et des modèles qui ont guidé nos premiers maîtres. La recherche des monuments primitifs, l'histoire des développements et des transfigurations de l'art, préoccupent au plus haut point les plus nobles intelligences de notre temps. Les collections se multiplient, les amateurs abondent; mais ce mouvement serait stérile s'il n'était sagement réglementé.

Il ne suffit pas, en effet, de s'agiter au hasard, d'embrasser, dans une ardeur frébrile, l'universalité de ce monde sans limites qui a nom *la curiosité*. Nous perdrions ainsi notre temps et nos peines.

La province doit échapper toujours, — quoiqu'on fasse, — à l'imbécile formule de la *décentralisation*, et c'est, nous le croyons, un bonheur pour la province de conserver son existence individuelle. Nous ne serons jamais ni Paris, ni Rome. Nous ne saurons jamais édifier ni un Panthéon, ni un nouveau Louvre; mais ce n'est pas une raison pour laisser désert l'autel de nos dieux.

Si nous devons renoncer à l'espoir de jamais posséder, en province, les grands modèles et les chefs-d'œuvre des maîtres, nous pensons, et nous l'avons déjà dit, « qu'il faudrait résumer en de » petits musées permanents les productions artistiques particulières » à chacune de nos provinces et créer ainsi *la géographie de l'art*. » — Limoges aurait les émaux; Dieppe, les ivoires; Beauvais, les » tapisseries; Nevers et Rouen, les faïences. »

C'est vers la réalisation de ce projet que nous appelons avec confiance la bienveillante sollicitude des personnes distinguées qui

Digitized by Google

sont à même de l'exécuter dignement. Il appartient à notre administration municipale, si éclairée, et si jalouse de nos antiquités locales, d'ouvrir et de consacrer le sanctuaire où viendront prendre place les débris aujourd'hui dispersés de notre magnifique industrie céramique. Ce que Nevers a si bien fait, avec des ressources minimes, Rouen peut l'accomplir sans difficulté. Nous en avons l'assurance, et nous sommes persuadé que les hommes actifs et zélés qui ont l'honneur de remplir les premières fonctions publiques voudront attacher leur nom à l'édification de ce *Musée céramique de Rouen*, qui sera, — pour la cité comme pour ses fondateurs, — une gloire de plus.

GUSTAVE GOUELLAIN.

Digitized by Google

HISTOIRE.

DEUX FARCEURS NORMANDS.

Gros-Guillaume & Gaultier Garguille.

La farce, genre vrai, s'il en fut jamais, — la farce, qui a enfanté Molière, — est comme un fruit naturel du terroir français. On la retrouve dans une foule de coutumes qui ont traversé le Moyen-Age ; elle brille surtout au théâtre, aussi bien avant, comme après la Renaissance.

Longtemps la farce a vécu de personnalités. La basoche qui, pendant de nombreuses années, en conserva le monopole, ne se faisait pas faute, quand venait le grand jour du Mardi-Gras, de s'emparer de l'aventure scandaleuse du moment, pour égayer la foule par de bonnes et dures vérités qui passaient en franchise sous le manteau de la folie. Toute circonstance qui appelait la répression par le ridicule, était saisie au passage et jouée à l'impromptu par les impitoyables confrères. Les farceurs de l'ancien théâtre s'accoutumèrent fort aisément à ne pas agir d'une autre manière.

Pendant près de trois siècles, du XIVe à la fin du XVIe, les farces dramatiques furent écrites en vers. Cette forme, qui se prêtait mal à l'improvisation

Digitized by Google

des épisodes additionnels inspirés par l'histoire du jour, finit par tomber peu à peu en désuétude. Le public et les joueurs de farces auraient trop perdu à manquer l'à-propos d'une malice : la prose, plus commode à se plier à toutes les exigences, se trouva donc, par la force des choses, substituée aux vers. Alors les comédiens, conviés de plus en plus par la malignité publique à vivre de scandale au jour le jour, durent être, en même temps, des improvisateurs, sinon pour créer toujours des farces satiriques tout d'une pièce, au moins pour faire entrer dans un cadre connu d'avance l'actualité propre à solliciter le rire.

Les anciennes farces, remises en style plus accessible aux intelligences de l'époque, celles qui furent importées d'Italie, devinrent le canevas sur lequel se multiplièrent les broderies de circonstance. Tout farceur intelligent n'eût donc pas, à cette époque, seulement à rendre avec plus ou moins de supériorité les œuvres des écrivains dramatiques; il dut encore, fort souvent, être lui-même un peu auteur.

Valleran, Jodelet, Bruscambille, Turlupin, Gaultier Garguille et Gros-Guillaume : voilà, au commencement du XVIIIe siècle, entre autres comédiens, quelques-uns de ceux qui, sur les théâtres de Paris, excellaient à redonner vigueur à la vieille tradition de la farce, en la rajeunissant par l'interpolation quotidienne des faits de la chronique scandaleuse. — Les deux derniers étaient Normands.

Gros-Guillaume et Gaultier Garguille ont eu leur légende, qui, au reste, comprend aussi leur camarade Turlupin.

Ainsi, selon un mémoire manuscrit cité par les auteurs de l'*Histoire du Théâtre-François* (les frères Parfait), ils auraient été tous les trois garçons boulangers, faubourg Saint-Laurent, à Paris. Sans étude, mais doués d'esprit et d'imagination, les trois amis se mirent en tête de jouer la comédie et de composer des pièces ou fragments comiques, « sur tout ce qui pu leur venir en pensée, ce qu'on a appelé depuis turlupinades. » Pour leurs débuts, ils allèrent louer un petit jeu de paume à la porte Saint-Jacques, vers l'entrée du fossé, appelé de l'Estrapade, et avec un théâtre portatif et des toiles de bateau pour leur servir de décorations, ils auraient joué, depuis une heure

Digitized by Google

jusqu'à deux, pour les écoliers, et les soirs également, à raison de deux sous six deniers par personne. On ajoute qu'après leur association avec les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, Gros-Guillaume ayant eu la hardiesse de contrefaire un magistrat affecté d'un tic à la bouche, les trois amis furent décrétés. Gaultier Garguille et Turlupin prirent la fuite; mais Gros-Guillaume, mis au cachot de la Conciergerie, éprouva un tel saisissement, qu'à quelques temps de là il tomba malade et mourut. Ses deux confrères ne devaient lui survivre que de quelques jours : la douleur les emporta l'un et l'autre dans la même semaine...

Il y a dans tout cela bien peu de chose qui soit exact. Je vais rétablir ici la vérité sur le compte de nos deux compatriotes, et, à cet égard, je m'empresse de déclarer que je ferai largement mon profit des documents recueillis sur eux par M. Edouard Fournier, dans son introduction à la nouvelle édition des *Chansons de Gaultier Garguille.*

« Encore que le vieux proverbe dit que de ce pays de Normandie il ne vient point de meneurs d'ours ny de basteleurs, il est très vray pourtant que j'en suis venu aussi bien que toy. »

Ces paroles, à l'adresse de Gros-Guillaume, sont attribuées à Gaultier Garguille, dans la facétie intitulée : *Songe arrivé à un homme d'importance* (Paris, 1634). Ainsi il demeure constaté, sans qu'il soit besoin de chercher d'autres témoignages, que nos deux bouffons sont originaires de la même province.

Au reste, comme on le reconnaît tout d'abord, Gros-Guillaume et Gaultier Garguille sont deux surnoms de théâtre, et nous verrons bientôt que ceux qui les portaient en avaient encore adopté chacun un autre. — Le vrai nom du premier était Robert Guérin; celui du second, Hugues Guéru.

Robert Guérin naquit, je ne sais sur quel point de la terre normande, vers l'année 1560, plutôt avant qu'après. — C'est à Caen, selon Tallemant des Réaux, que Hugues Guéru reçut le jour, et sa naissance paraît pouvoir être fixée, avec assez de certitude, à l'année 1573.

Selon Sauval (*Antiquités de Paris*), Robert Guérin « commença à monter sur le théâtre dès qu'il commença à parler. » En supposant cette assertion

Digitized by Google

fondée, on serait assez naturellement conduit à penser qu'il dut faire ses premiers essais en Normandie. L'auteur du *Testament de Gros-Guillaume,* facétie datée de 1634, donne à ce farceur la qualification d'*autheur de la resjouissance publique depuis quarante ans.* S'il n'y a rien à rabattre de ce dire, Gros-Guillaume aurait été connu à Paris dès la fin du XVIe siècle. — Mais que signifie cette qualification elle-même? Elle indique, suivant M. Fournier, qu'il dirigea, pendant cette longue période, la *réjouissance publique* du carnaval, — c'est-à-dire, sans doute, ces représentations aux Halles, dans lesquelles nous le verrons figurer tout à l'heure. Or, là se trouvaient les derniers restes des *Enfants sans souci*, « qui tentaient l'impossible pour se soutenir au théâtre des Halles, » rapporte un manuscrit du temps, cité dans l'*Histoire des Marionnettes*, par M. Magnin. Cette circonstance n'indiquerait-elle pas que Gros-Guillaume, avant d'être devenu exclusivement comédien, avait fait partie de la bande joyeuse de ces mêmes Enfants sans souci? Rien n'empêcherait de croire alors qu'il eût exercé la profession de boulanger pendant les longues intermittences des représentations de la confrérie.

Quoi qu'il en soit, vers 1610, Gros-Guillaume était définitivement enrôlé parmi les comédiens de Paris, ainsi que l'indique une gravure de ce temps, qui représente la farce du *Marié* et où il figure avec Turlupin, et il faisait alors partie de la troupe de l'hôtel d'Argent, vieille maison située rue de la Verrerie, au coin de celle de la Potterie. A la même époque, il prenait également part aux représentations de circonstance, rappelées ci-dessus, qui se donnaient aux Halles sur des tréteaux.

Ce serait trop peu dire, au reste, que de faire remonter seulement à l'année 1610 la participation de Gros-Guillaume aux jeux scéniques offerts quotidiennement à la population parisienne. Avant cette date, sa renommée était déjà si bien établie, qu'il était du nombre des comédiens que Henri IV mandait souvent au Louvre. Plus qu'aucun autre même, il avait, comme s'exprime M. Fournier, le privilége d'amuser le roi, qui « se donnait le plaisir de lui faire mettre en farce les ridicules de caractère, d'allure ou de langage, des seigneurs qui se trouvaient là. Ainsi rien ne le divertissait plus

Digitized by Google

que de lui voir jouer les façons gasconnes du maréchal de Roquelaure. Il faisait bon voir alors ce plaisant borgne, feignant de se fâcher, lutter de comique avec l'acteur qui le singeait sur la scène. »

A cette occasion, je ne puis omettre de rapporter ici une anecdote où figurent Gros-Guillaume et cet important personnage. « Une fois, dit Tallemant, le roi tenoit celui-ci entre ses jambes, tandis qu'il faisoit jouer à l'autre la farce du *Gentilhomme gascon*. A tout bout de champ, pour divertir son maître, le maréchal faisoit semblant de vouloir se lever pour aller battre Gros-Guillaume, et Gros-Guillaume disoit : *Cousin, ne bous faschez.* — Il arriva qu'après la mort du roi, les comédiens, n'osant jouer à Paris, tant tout le monde y étoit dans la consternation, s'en allèrent dans les provinces, et enfin à Bordeaux. Le maréchal y étoit lieutenant de roi ; il falloit demander permission : *Je vous la donne,* leur dit-il, *à la condition que vous jouerez la farce du Gentilhomme gascon.* Ils crurent qu'on les roueroit de coups de baston au sortir de là ; ils voulurent faire des excuses : *Jouez, jouez seulement,* leur dit-il. Le maréchal y alla ; mais le souvenir d'un si bon maître lui causa une telle douleur, qu'il fut contraint de sortir tout en larmes, dès le commencement de la farce. »

Dans le temps où Gros-Guillaume était déjà en possession de la faveur d'Henri IV, il est douteux que Gaultier Garguille figurât parmi les comédiens de Paris.

Les frères Parfait ont dit qu'il *débuta, à Paris, dans la troupe du Marais, en* 1598. Ce n'est pas l'opinion de M. Fournier : « A mon avis, dit-il, si Gaultier Garguille, qui mourut à la fin de 1633, joua, comme le dit Sauval (*Antiquités de Paris*), pendant plus de quarante ans, ce ne fut certainement pas dans cette ville qu'il passa tout ce temps et qu'il fit surtout ses premiers essais. Il dut même, selon moi, n'y arriver qu'assez tard. — Comme Bruscambille, qui fut longtemps comédien à Toulouse avant de se faire connaître à l'hôtel de Bourgogne, et, plus tard, sur le théâtre du Marais, il fit, j'en suis certain, de longues caravanes en province. En 1610, Bruscambille était arrivé déjà rue Mauconseil, puisqu'il fit et récita le prologue de la tragédie de *Phalante,* qui y fut représentée alors ; mais je ne répondrais pas

Digitized by Google

qu'à cette même époque Gaultier Garguille se trouvàt de même à Paris. — Nous connaissons soit le texte, soit la gravure de quelques-unes des farces qui furent jouées de 1610 à 1617, et notre bouffon n'y figure pas... Si Gaultier Garguille eût déjà joué à Paris du temps de Henri IV, nul doute qu'il n'eût été mandé au Louvre avec Gros-Guillaume, car il était aussi plaisant que lui dans les rôles dont le roi s'amusait le plus. Mais, je le répète, il devait alors jouer en province, sans doute même à Rouen, comme tendrait à le prouver la dédicace que lui fit de ses *Regrets facétieux....* le sieur Thomassin, qui était, en 1632, comédien en cette ville. L'hommage qu'il adresse ainsi à Gaultier Garguille me semble le souvenir confraternel d'un pauvre diable de farceur resté en province, à son ancien camarade devenu célèbre à Paris. (1) »

Suivant le même écrivain, ce n'est qu'en 1619 que la présence de Gaultier Garguille est constatée à Paris. « *L'Espadon satyrique,* publié cette année-là, dit-il, est le premier livre qui parle de lui, et c'est à l'hôtel de Bourgogne qu'il nous le fait voir, non point encore avec Gros-Guillaume et Turlupin, qui jouaient alors à l'hôtel d'Argent, mais avec Vautray, Valeran, Bruscambille. » Nous ajouterons que l'*Advis du Gros-Guillaume*, publié la même année, nous montre également Gaultier Garguille à Paris — Mais nous dirons en plus que la présence de notre farceur dans cette ville doit être antérieure à cette date.

En 1618, il y était déjà très connu. J'en cite pour preuve une publication de cette même année : les *Prédictions de Bruscambille,* — facétie en tête de laquelle on a placé un *Avis de Gaultier Garguille au lecteur*, et dont le texte, dès la première page, mentionne, sur la même ligne, le même acteur, Gros-Guillaume et Turlupin. A Paris, aurait-on fait un pareil honneur à un bouffon de province, ou à peine débarqué de sa province?

(1) M. Fournier dit encore ailleurs : « C'était l'usage des comédiens de s'en aller en province, sitôt que, pour n'importe quelle cause, le succès chômait un peu dans la grande ville. Ils gagnaient d'abord Rouen de préférence (Chapuseau, *le Théâtre franç.*, p. 189.)... Peut-être est-ce dans une de ces courses que Hugues Guéru, dit Gaultier Garguille, fut ainsi eurôlé par des comédiens de Paris. »

Digitized by Google

— Quatre ans plus tard, par une de ces voltes-faces si ordinaires encore aujourd'hui parmi les gens de théâtre, Gaultier Garguille a quitté l'hôtel de Bourgogne pour l'hôtel d'Argent (1); mais désormais, quand il changera encore de théâtre, ce sera en compagnie de Turlupin et de Gros-Guillaume. Une ferme amitié, qui fait leur éloge à tous les trois, les tiendra invariablement unis à l'avenir.

A peine la nouvelle association était-elle formée, qu'une plainte fut portée contre les trois confrères devant le cardinal de Richelieu. Quels étaient les plaignants? Des rivaux jaloux, les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, dit l'auteur d'un Mémoire peu sûr, cité par les frères Parfait; mais, selon M. Fournier, ce devaient être bien plutôt les confrères de la Passion, avec lesquels ces mêmes comédiens de l'hôtel de Bourgogne étaient depuis longtemps en querelle au sujet d'une redevance de trois livres tournois que ces privilégiés fainéants prétendaient pouvoir exiger d'eux par chaque représentation.

Nous n'adoptons pas la rectification proposée par M. Fournier. Sans doute, le Mémoire cité par les frères Parfait est *peu sûr* en général; mais nous croyons qu'il est exact lorsqu'il attribue la plainte, dont il vient d'être parlé, aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne. Un document contemporain nous paraît pleinement justifier notre opinion : nous voulons parler du *Rêve arrivé à un homme d'importance,* — facétie imprimée en 1634, et dans laquelle on nous montre Gaultier Garguille léguant une part de sa malédiction « aux anciens maistres de l'hostel de Bourgogne, qui, lui fait-on dire, nous ont suscité des procès. »

Ces procès, qui pouvaient être préjudiciables aux trois associés, tournèrent, au contraire, à leur plus grand avantage. Richelieu, dont la curiosité avait été excitée par les clameurs de leurs rivaux, eut le désir de les

(1) En cette même année 1622, Gaultier Garguille paraît avoir joué aussi à la place de l'Isle-du-Palais (la place Dauphine). C'est du moins ce que semble indiquer la *Sentence par corps*... contre l'auteur des *Caquets de l'accouchée*, où l'on fait dire à notre farceur : « Sur la requeste faitte en nostre audience de l'Isle-du-Palais. »

Digitized by Google

entendre. Les bouffons de l'hôtel d'Argent furent donc mandés près de lui, au Palais-Royal, pour lui donner un échantillon de leur savoir-faire, sur un théâtre dressé dans une alcôve.

Gaultier Garguille excellait dans une farce où il ne tarissait pas en imprécations contre les servantes et leurs nombreux défauts, contre leur malpropreté surtout. Les siennes, disait-il, se peignaient toujours sur la marmite; aussi n'était-il pas surpris de trouver des cheveux dans sa soupe. — « Oh bien! lui répondait Turlupin, celle que je vous ai promise est le phénix des servantes; vous ne trouverez plus de cheveux dans la soupe: elle se coiffe toujours à la cave. »

Nos farceurs jouèrent-ils cette farce devant l'éminence? Il y a quelque probabilité. Ce que l'on peut regarder comme certain, c'est qu'ils la régalèrent d'une autre farce dans laquelle Turlupin remplissait le rôle du mari et Gros-Guillaume celui de la femme. Le premier, un sabre à la main, s'emportait contre la commère, — toujours menaçant de lui couper la tête; *Scène d'une heure,* et des plus comiques, et qui se terminait ainsi:

Turlupin : Vous êtes une masque. Je n'ai point de compte à vous rendre; il faut que je vous tue.... »

Gros-guillaume. « Eh! mon cher mari, je vous demande la vie; je vous en conjure par cette soupe aux choux que je vous fis manger hier, et que vous trouvâtes si bonne. »

A ces mots, le mari se rend, et laissant tomber son sabre: « Ah! la carogne, disait-il, elle m'a pris par mon faible! La graisse m'en fige encore sur le cœur!... »

Les trois amis se surpassèrent sur le théâtre improvisé, et le cardinal, qui pourtant était parfois assez difficile à égayer, *pensa mourir de rire* de leurs charges plaisantes, et, en même temps, fort souvent saugrenues. Nos bouffons l'ayant amusé, il voulut leur en tenir compte. Il fit donc venir les principaux de la troupe de l'hôtel de Bourgogne, leur dit que leurs spectacles étaient d'un ennui mortel auprès de celui que lui avaient donné ces farceurs, et leur ordonna de se les adjoindre au plus vite. Selon M. Fournier, cette façon d'expliquer l'arrivée définitive de Gros-Guillaume, de

Digitized by Google

Gaultier Garguille et de Turlupin à l'hôtel de Bourgogne, quoique basée sur un récit d'assez frêle autorité, paraît assez invraisemblable. Aussi l'*admet-il assez volontiers*. Nous n'avons, de notre côté, aucun motif pour ne pas l'accepter sans réserve.

« Le retour de Gaultier Garguille, ajoute M. Fournier, et l'arrivée de ses deux compères furent une bonne fortune pour l'hôtel de Bourgogne. Ils y éclipsèrent les comédiens italiens, dont les représentations alternaient sur ce théâtre avec celle de la troupe française. — Saint-Amant, entre autres adieux, prête celui-ci à Maillet, son *poète crotté :*

Adieu, bel hôtel de Bourgogne,
Où, d'une joviale trogne,
Gaultier, Guillaume et Turlupin
Font la figue au plaisant Scapin...

— Or, c'est à Gaultier Garguille surtout que cet avantage était dû. Son rival de l'autre troupe ne pouvait lui-même s'empêcher de rendre hommage à son mérite. *Scapin, célèbre acteur italien, disoit,* écrit Tallemant, *qu'on ne pouvoit trouver un meilleur comédien.* »

Si la reine, comme Italienne, tenait pour les farceurs italiens, elle ne parvint jamais, sur ce chef, à imposer sa préférence à Louis XIII. Le roi, — ainsi que son principal ministre, — appréciait la supériorité de leurs concurrents et celles de ces bonnes farces françaises, que son père avait tant aimées et dont les trois confrères savaient tirer si bien parti. Le plus souvent, les comédiens se rendaient au Louvre, mais quelquefois Louis XIII allait à leur théâtre et toujours il y prenait le plus vif plaisir. La faveur royale eût été, à elle seule, en ce temps, une garantie de succès ; avec leur talent en plus, il était impossible qu'ils ne parvinssent pas à se maintenir dans les bonnes grâces du public. Louis XIII, il est vrai, se scandalisait quelquefois de leurs joyeusetés un peu crues. « La pièce étoit belle, disait-il un jour, — ainsi que le rapporte le Père Coton, — si les comédiens n'eussent

Digitized by Google

rien dit de sale. » Mais alors il n'y avait peut-être, en France, que l'oreille du roi qui fût aussi délicate, et personne n'était disposé à prendre ombrage pour des mots, quels qu'ils fussent.

Ce n'est pas seulement Scapin qui proclama les talents de Gaultier Garguille. Plusieurs de ses contemporains en ont fait le plus brillant éloge. Dans les *Révélations de l'ombre de Gaultier Garguille à Gros-Guillaume,* on prête à celui-ci les paroles suivantes : « Est-ce toi, illustre Gaultier Garguille, qui as esté autrefois la merveille des comédiens de la France, lequel, par de naïves et admirables actions, tu t'es fait admirer par les plus excellens esprits, et de plus as eu la faveur d'estre aimé du plus grand prince du monde ? » — L'auteur de *la Rencontre de Gaultier Garguille avec Tabarin* met dans la bouche de Caron ces paroles adressées à notre farceur : « Va, je te pardonne ; tu as assez de mérite pour obtenir cette faveur. Et quand ce ne serait que pour ton beau, judicieux et naïf esprit, tu as eu l'honneur de donner du contentement au plus grand roi du monde, tu n'as garde que tu ne sois favorisé partout. » — Le *Songe arrivé à un homme d'importance* n'est pas moins laudatif. Voici comment l'auteur fait parler Gaultier Garguille lui-même : « Je suis cet imparangonable Gauthier Garguif, la fleur de l'hostel de Bourgogne, l'honneur du théâtre et le bon père des bonnes chansons. Tu sauras que la Normandie m'enfanta entre la poire et le fromage ; qu'en ceste année les pommes vinrent en telle abondance, qu'il y eut double automne et qu'on n'appréhendoit pas moins qu'un déluge de cidre. On vit, en plusieurs endroits, rire des pierres, des arbres, des citrouilles et des hommes qui n'avoient ri de plus de quarante ans. Ce qui fut interprété par Nostradamus, qui vivoit pour lors, que ma naissance seroit la mort de la mélancolie et la production d'un homme qui auroit un souverain remède contre le mal de rate... » Et plus loin : « Crois-moy que ce n'est pas comme aux *Ménechmes* de Plaute, où il y a deux semblables ; car la nature n'a pu faire qu'un Gauthier Garguille depuis que le monde est monde... »

La postérité a confirmé ces éloges. Les frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre-Français ;* — Gouriet, dans ses *Personnages célèbres des rues de Paris ;*

Digitized by Google

— Boucher d'Argis, dans ses *Variétés historiques,* — le présentent comme une des gloires de la farce.

Tous les écrivains de l'époque qui ont parlé de Gros-Guillaume sont également d'accord pour faire son éloge comme joueur de farces :

« Gros-Guillaume, écrit Tallemant, autrefois ne disoit quasy rien ; mais il disoit les choses nayfvement, et avoit une figure si plaisante, qu'on ne pouvoit s'empescher de rire en le voyant. »

Selon l'auteur du *Rêve arrivé à un homme d'importance,* et celui des *Révélations de l'ombre de Gaultier Garguille,* — Gros-Guillaume s'est rendu parfait dans son art, — et, « sa physionomie seule vaut mieux, sans parler, que toutes les farces et comédies » des autres.

Le *Testament de Gaultier Garguille* recommande à Gros-Guillaume de « garder tousjours sa naïfveté risible et son inimitable galimatias. »

C'est principalement dans le *Testament* qui porte son propre nom que son éloge est le plus développé : « Il donne son authentique charge et pouvoir absolu de faire rire à celui, de la troupe royale, qui aura le plus d'esprit à imiter ses rencontres et naïves extravagances, pour faire espanouir les rates opilées, à force de rire — Et afin que tous ses confrères ne s'offensent pas de ce qu'il a plus légué aux autres qu'à eux, il leur donne, tant en général qu'en particulier, son esprit, sa ravissante mine, tous ses gestes et sa belle disposition. »

A l'influence hilariante de sa *ravissante mine,* il convient d'ajouter encore l'avantage qu'il savait tirer de sa grosseur peu ordinaire, soit dans les rôles de femme qu'il jouait quelquefois, soit dans les rôles de vieillard qu'il partageait avec Gaultier Garguille.

« Il étoit si gras, si ventru, dit Sauval, que les satyriques de son temps disoient qu'il marchoit longtemps après son ventre. » Le *Rêve arrivé à un homme d'importance* signale, à son tour, « que sa graisse estoit cause qu'on accusoit la nature de prodigalité en sa génération, et que les meilleurs médecins de la Faculté l'avoient censé et réputé immeuble. »

Le costume qui lui était ordinaire avait été combiné de façon à exagérer encore sa rotondité naturelle. « Suivant les estampes du temps, disent les

Digitized by Google

frères Parfait, Gros-Guillaume avoit la tête couverte d'une calle ou barrette ronde (1), avec une mentonnière de peau de mouton, une culotte rayée, de gros souliers gris, noués d'une touffe de laine. Il étoit enveloppé dans un sac plein de laine, lié au haut de ses cuisses. » De son côté, sur le même sujet, Sauval s'exprime ainsi : « Jamais il ne paroissoit à la farce qu'il ne fût garrotté de deux ceintures : l'une liée au-dessous du nombril, et l'autre près des tétons, qui le mettoient en tel état qu'on l'eût pris pour un tonneau depuis les pieds jusqu'à la teste, ou estre tout ventre. »

Nous ne croyons pas que ce costume, « bariolé à la façon des Suisses de François Ier, » ait été le seul employé dans la farce par Gros-Guillaume. Lorsque, dans son prétendu *Testament*, « il donne sa *casaque volante* au plus homme de bien de meusnier qui soit hors des portes de Paris, afin que tous les vents qui ont autrefois soufflé dans son haut-de-chausses s'aillent rendre aux ailes de son moulin pour en faire un mouvement perpétuel, » — n'est-il pas évident que cette désignation ne peut s'appliquer au sac à double ceinture? Il paraîtrait donc à propos, pour compléter l'inventaire de sa garde-robe de théâtre, d'ajouter que, dans certains rôles, Gros-Guillaume se montrait, sur la scène, vêtu d'une blouse flottante en toile blanche, comme Tabarin l'était alors et comme le furent traditionnellement, depuis, maints bateleurs de la foire.

(1) Elle était de couleur rouge. « Il donne son scientifique et authentique bonnet rouge aux esprits malades, afin de les faire revenir en leur bon sens. » (*Testam. de Gros-Guillaume*).

A. CANEL.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

LA TOUR DE CARVILLE [1]

Suite (2).

III

ESTELLE DE VILLARS.

Cette vieille porte, dont Georges et la jeune fille venaient de franchir le seuil, fermait l'orifice d'un corridor obscur, sorte de souterrain mystérieux pratiqué dans la demeure des prélats de la Métropole de Rouen.

— Seigneur cavalier, dit à voix basse la belle inconnue, donnez-moi la main et laissez-vous conduire, car cette galerie n'est pas moins longue que noire... Marchez aussi avec précaution, et surtout faites en sorte d'éviter le bruit de vos éperons sur ces dalles, car la voûte est sonore, et M. de Villars à l'oreille fine.

— Il suffit, mon enfant, répondit Georges, je vais tâcher.

(1) La reproduction est interdite sans l'autorisation de l'auteur.

(2) Voir le numéro de mars, p. 154.

Digitized by Google

Et il avança une de ses mains, que son intéressant guide saisit dans l'ombre.

Ils marchèrent en silence quelques instants au milieu des ténèbres les plus profondes.

— Monseigneur, observa le cicérone féminin, faites attention; ici commence une longue suite de gradins dont vous devez, du pied, sonder l'élévation...

— Très bien... j'y suis: montons.

Parvenus au haut de cet escalier, l'hôte et son guide se trouvèrent au milieu d'une pièce dans laquelle la meurtrière d'une tourelle laissait pénétrer un faible rayon de lumière.

— Voici un siége, monseigneur; asseyez-vous, et attendez la personne qui a voulu vous voir; je cours la prévenir que vous êtes ici.

Elle fit au gentilhomme une profonde révérence, et, sans attendre sa réponse, elle ouvrit une porte à secret, qui se referma aussitôt sur elle comme poussée par un ressort puissant.

— Attendez la personne qui a voulu vous voir, a-t-elle dit, murmura Georges à son tour... Mais, si cette personne n'était pas Estelle?... si le gouverneur, mécontent de l'inclination de sa fille, qu'il destine à quelque prince, m'avait tendu un piège!... Il est vrai qu'il serait un peu tard d'y songer... Après tout, ajouta-t-il en se cambrant fièrement et portant la main sur le pommeau de l'illustre épée de ses aïeux, dans un cas pareil, nous verrions encore beau jeu, et pour peu qu'on me donne le loisir de me mettre en garde, cette bonne lame à la main, je me charge de délivrer de la vie l'estafier qu'on aurait envoyé pour m'occir.

Georges n'avait pas achevé cette invraisemblable supposition,

Digitized by Google

que des pas légers et l'harmonieux frôlement d'une robe de femme vinrent caresser son oreille.

Le cœur de l'amoureux chevalier bondit de joie : il avait cru reconnaître Estelle, dont la gracieuse figure se dégageait un peu de l'obscurité.

C'était elle en effet.

Mademoiselle de Villars, que le duc de Mayenne, lors de son passage à Rouen au mois de juillet précédent, avait nommée l'étoile du royaume, était en effet d'une beauté tout exceptionnelle.

Son corsage de velours noir orné de satin violet emprisonnait une taille souple, élégante. Les longues boucles de ses cheveux cendrés servaient d'encadrement à la plus ravissante des physionomies. Ses yeux d'azur exprimaient la douceur de son âme, et son sourire, à travers lequel on voyait l'émail éblouissant d'une double rangée de perles, avait quelque chose de céleste.

— Je suis heureuse, Georges, dit la noble jeune fille, de pouvoir vous parler avant votre départ pour le combat.

— Mon bonheur, chère Estelle, n'est pas moins grand que le vôtre ; sans la connaître, je bénis la circonstance fortunée qui m'a fait avoir accès auprès de vous.

— Je vous ai aperçu de la fenêtre de mon oratoire, quand, tout à l'heure, agenouillé devant l'image de la sainte madone, vous déposiez à ses pieds une prière suprême à laquelle, Georges, j'ai associé la mienne. Je n'ai pas résisté au désir de vous mander par ma camériste ; si c'est un tort, mon ami, me le pardonnerez-vous ?...

— Un tort ?... ma belle Estelle, qu'osez-vous dire ! tort de m'accorder un instant de bonheur que j'aurais volontiers consenti à payer de la moitié de ma vie !

Digitized by Google

— Georges, vous savez à quel point vous m'êtes cher?...

— Oh! maintenant, je puis braver la mort; car si le destin, au lieu de me favoriser, me devenait fatal, je mourrais sans regrets, puisque, en expirant, j'aurais la triple consolation d'avoir combattu pour la défense de mon pays et de ma religion, pour conquérir le titre de votre époux, et d'emporter dans la tombe le dernier adieu de ma maîtresse bien-aimée!

Les bras du chevalier entourèrent alors la taille svelte de la jeune fille qu'il serra fortement sur son cœur. En touchant celles de mademoiselle de Villars, les lèvres brûlantes du gentilhomme s'enivrèrent d'un long baiser; il la pressa plus fortement, aux risques de déplisser la haute collerette ou fraise dont la mode du temps dérobait la blancheur du col des femmes.

A ce moment, le silence qui avait régné jusque-là dans le palais, fut tout à coup rompu. Un murmure de voix nombreuses se fit entendre dans l'une des pièces voisines. Estelle fit quelques pas, colla son oreille à la muraille, puis, revenant auprès de Georges:

— Ce sont, lui dit-elle, les officiers supérieurs de la garnison, des moines et plusieurs conseillers au Parlement ligueur. Ils viennent se concerter avec mon père sur les moyens de défendre la cité. Venez par ici: il existe dans ce mur une petite croisée par laquelle, sans être aperçu, vous pourrez tout voir et peut-être tout entendre.

Georges obéit. Il reconnut qu'en effet, une petite baie, pratiquée dans le refend et bouchée par une vitrine, pouvait lui servir d'observatoire.

Digitized by Google

IV

LE CONCILIABULE.

Le gouverneur, en grand costume, était assis entre l'abbé de Saint-Ouen et M. Delalonde, lieutenant du Vieux-Palais. Parmi les autres assistants réunis dans la salle des Etats, Georges reconnut aussi l'élite des hommes de guerre : M. de Chattes, commandant le fort Sainte-Catherine; les vaillants capitaines Valdory, d'Eudemare, du Couldray, M. de Bauquemare, maire de la ville; une douzaine d'échevins et autant de ceux des membres du Parlement de Normandie, qui avaient refusé de s'adjoindre au parti royaliste.

Dès que tous furent installés sur les siéges disposés dans le vaste appartement, M. de Villars prit ainsi la parole:

— Messieurs, dit-il, quand la ville de Rouen, déjà en butte aux attaques des ennemis, pourrait dans quelques jours être ensevelie sous ses propres ruines; quand le culte catholique est menacé de voir son sanctuaire souillé de nouveau par la main des calvinistes; quand la France religieuse, enfin, gémit à la seule pensée du triomphe des hérétiques, j'ai dû vous appeler pour vous donner connaissance des plans d'attaque et de la position des assiégeants, afin de combiner nos moyens de défense, et d'écraser, s'il se peut, jusqu'à la dernière des phalanges ennemies.

D'après le dernier rapport de mes espions sur l'état de campement de ses troupes, Henri de Bourbon a planté sa tente au bourg de Darnétal.

Digitized by Google

C'est là qu'est son quartier général.

Derrière de profondes tranchées qui coupent la vallée en plusieurs endroits, se cachent les hallebardiers, les lansquenets, les arquebusiers et autres gens de pied de ses bataillons.

Une forte division de réserve occupe aussi plus loin, sous les ordres de Sully, les hauteurs de Fresne-le-Plan.

L'artillerie est divisée en plusieurs batteries principales: la première, qui déjà nous attaque, est placée sur le Mont-de-Justice.

La seconde, confiée au duc de Lavardin, domine le quartier Saint-Hilaire et le Val-de-la-Jatte.

Enfin, le fameux Biron a braqué la troisième au bois de Thuringe, sur le versant d'une des collines de Bonsecours.

M. de Saint-Géran commande en chef la cavalerie huguenote, il l'a disséminée dans les villages environnants, qu'elle pille et dévaste, excitée qu'elle est encore par les Anglais du comte d'Essex, envoyés par la reine d'Angleterre comme auxiliaires à l'armée du roi de Navarre.

S'il faut juger, Messieurs, du sort que les hérétiques destinent à notre ville une fois tombée en leur pouvoir, par le fait qui s'est passé hier à Boisguillaume, certes vous penserez avec moi que les Rouennais ne sauraient s'armer de trop de courage afin de purger le sol de la patrie de ses hordes de bandits.

Non contents d'avoir dévasté la ferme de la Madeleine, d'y avoir violé les femmes, de s'y être livrés aux plus honteuses orgies, une vingtaine de mousquetaires ou piquiers ont mis le comble à leur ignominieuse conduite en incendiant tous les bâtiments de cette métairie.

— Si ces damnés entrent jamais à Rouen, s'écria M. de Chattes,

Digitized by Google

soyez sûr, monsieur le gouverneur, que ce ne sera pas à la portée des canons du fort Sainte-Catherine!

— Ni de ceux du Vieux-Palais, ajouta M. Delalonde!

— Ce ne sera pourtant pas non plus du côté où se trouveront mes intrépides arquebusiers, gromela à son tour dans sa moustache le capitaine Valdory!

Les autres personnages de la députation militaire firent tour à tour de semblables protestations. M. de Bauquemare parla aussi dans le même sens au nom des bourgeois volontaires.

Il nomma les jeunes gentilshommes, les plus vaillants du pays, qui mettaient leur épée au service de la patrie, et Georges d'Oyssard, en entendant citer son nom avec un pompeux éloge, pressa de nouveau sur son cœur Estelle, à qui la joie fit répandre une larme de bonheur!

Les marques les moins équivoques d'indignation contre les assiégeants répondirent de tous les points de la salle à l'allocution de M. de Villars.

L'abbé de Saint-Ouen se leva à son tour; étendant les bras pour bénir les armes des fidèles défenseurs des décrets de la Ligue :

— Messeigneurs, dit-il avec une amphase qui aurait été comique en d'autres circonstances, votre succès est assuré. Dieu, qui préside aux combats, exaucera les prières de l'Eglise, car il ne permettra pas que ses autels tombent au pouvoir d'un ennemi impie. Partez donc, montez à cheval, les moments sont précieux. Allez vous abriter sous les étendarts de la Sainte-Union. Pendant que vous opposerez aux attaques audacieuses du schisme une résistance formidable, vos frères, à genoux devant les saints autels, appelleront le secours céleste sur nos armes.

Digitized by Google

La victoire récompensera votre pieuse entreprise, et, faveur mille fois plus grande, vous aurez mérité les bénédictions du Ciel.... que je vous souhaite.

— Et maintenant, Messieurs, à cheval! dit M. de Villars; que chacun de vous dirige une partie de ses hommes vers le château de Bouvreuil. Protégés par de bonnes coulevrines, que je viens de faire placer sur le rempart voisin, nous allons tenter une première sortie de ce côté.

Tous les hommes d'armes s'éloignèrent.

— Mon ami, dit Estelle à son amant, hâtez-vous de devancer mon père. Il faut que vous fassiez partie, sous ses yeux, de la première expédition qui se prépare. N'oubliez pas, Georges, que partout où vous irez, mon cœur et mes vœux vous suivront.... Adieu! Georges. Adieu!...

Et l'heureux chevalier sentit sur son front le brûlant contact de la bouche de sa belle maîtresse. Ivre de bonheur et la tête en feu, le jeune homme allait l'attirer sur son cœur et l'envelopper dans une nouvelle étreinte, lorsque la suivante d'Estelle, qui lui avait servi de guide, reparut une lanterne à la main.

Sur un signe de Mlle de Villars, la camériste se dirigea vers l'escalier communiquant au souterrain, sur le premier gradin duquel elle s'arrêta pour attendre Georges, qu'elle était chargée de reconduire.

Estelle détacha de son vêtement une écharpe légère, la porta à ses lèvres, et la noua à l'armure de son amant, qui, mettant un genou à terre, lui baisa respectueusement la main, poussa un gros soupir, et se décida à suivre son guide.

Grâce à la lueur du fanal, la longueur du souterrain fut cette fois

Digitized by Google

plus promptement franchie. Quand les gonds rouillés de la vieille porte de sortie eurent de nouveau crié sur les pentures oxydées, Georges franchit le seuil en adressant à la jeune femme un salut de sincère remercîment.

Puis, quand il eut enfourché Pluton, dont le pied frappait le sol d'impatience :

— Viens, mon cher Fernance, dit-il à son jeune compagnon d'armes, je suis heureux, j'ai revu mon Estelle, j'emporte ses serments, et ce précieux talisman de crêpe bleu-céleste qu'elle a embrassé. Partons et gagnons le château de Bouvreuil à franc étrier : c'est par là, je le sais, que le gouverneur de Rouen doit opérer à notre tête sa première sortie pour donner une bonne chasse aux assiégeants.

Les deux coursiers partirent alors ventre à terre, et les cavaliers ne modérèrent la rapidité de leur galop qu'au delà des ruines de l'antique porte Sainte-Appolline, pour prêter un moment l'oreille au bruit lointain du canon et des arquebusades de l'ennemi.

V

LA PREMIÈRE SORTIE.

Nos deux amis arrivèrent au château de Bouvreuil quelques minutes avant le gouverneur de Rouen, qui parut à la tête d'une légion de gens de pied, et d'un corps de cavalerie.

Sur un signal de M. de Villars, les officiers des différentes armes, c'est-à-dire des lansquenets, des hallebardiers et des arquebusiers, rangèrent leurs hommes en bataille le long de la cour du vieux château de Philippe-Auguste.

Digitized by Google

Les chevaux occupaient l'espace compris entre l'une des tours de cette forteresse et la poterne établie à l'angle de la rue du Beffroi.

Se tournant du côté de Georges, le gouverneur lui fit signe d'approcher:

— Messire d'Oyssard, lui dit-il, je vous nomme chef de la cavalerie volontaire. Vous donnerez des ordres pour poursuivre les assiégeants dans la sortie que nous allons faire, dès que vous aurez reçu mes instructions.

— Monseigneur, je vous suis reconnaissant de l'honneur que vous voulez bien me faire, répondit avec un ton plein de noblesse le jeune chevalier. Je jure de remplir ma tâche de façon à mériter cette distinction.

— Vous sortez d'une race de preux, messire Georges; comme vos ancêtres, vous êtes courageux, vaillant; aussi ne dois-je pas vous laisser ignorer que le parti catholique compte sur votre dévouement.

— Et le parti catholique a raison, Monseigneur, reprit le jeune homme en élevant la voix. En le quittant, j'ai dit à mon père, qui me recommandait la bravoure, que ni moi ni mon cheval ne rentrerions dans la ville d'où nous allions peut-être sortir dès aujourd'hui, qu'autant que les Rouennais seraient vainqueurs sur toute la ligne.

— Vivat! mon gentilhomme; je ne doute nullement de votre succès..... mettez-vous donc à la tête de notre cavalerie. Moi aussi je fonde sur vous l'espoir d'une partie de la réussite de nos armes.

A la manière dont Villars lui dit ces paroles, Georges sentit

Digitized by Google

que, décidément, le gouverneur n'avait aucun soupçon de son amour pour Estelle.

Il ne se doute guère, pensa-t-il, que je viens de pénétrer dans le souterrain obscur qui mène de la rue Saint-Romain au corridor de la salle des Etats de l'archevêché, où sa fille, ma délicieuse fiancée, m'a reçu et m'a juré sa foi! Le sort me favorisera-t-il toujours?... N'importe, marchons, et tâchons de conquérir, l'épée à la main, celle que j'adore et dont je suis aimé!

En ce moment, deux boulets lancés par le canon des assiégeants, détachèrent des pierres, et firent tomber quelques matériaux des murailles de la porte Bouvreuil.

— Allons, Messeigneurs, cria M. de Villars, le moment décisif est arrivé... il faut vaincre ou mourir!... haut la herse!... bas le pont-levis!... mort aux hérétiques!

Et aussitôt on entendit le bruit rauque des chaînes qui abaissèrent le pont-levis pour donner aux phalanges armées accès sur le viaduc élevé en cet endroit au-dessus du fossé d'enceinte.

L'infanterie, commandée par le capitaine Valdory, sortit d'abord en faisant résonner, dans la direction du Mont-de-Justice, au haut duquel l'ennemi s'était embusqué, des décharges fort bien nourries.

Une lutte acharnée s'engagea sur les hauteurs du Mont-Fortin, entre les tirailleurs respectifs des armées belligérantes.

Elle durait depuis une heure au moins, quand une estafette, rentrée dans la ville à bride abattue, vînt apporter à Georges d'Oyssard la nouvelle que les catholiques étaient prêts d'emporter la position des assiégeants, en même temps que l'ordre de se porter en avant avec son escadron et de charger à outrance sur ceux des huguenots qui s'obstinaient à la résistance.

Digitized by Google

— Amis, exclama Georges en s'adressant à ses compagnons d'armes, notre tour est enfin venu. Allons prouver au comte d'Essex et à Henriot ce que vaut le patriotisme rouennais... Mourir ou délivrer notre patrie, voilà ma devise !

Les cavaliers répondirent par ce cri : Guerre et mort aux impies !

Et, tirant du fourreau l'historique épée dont il a été parlé, le sire d'Oyssard commanda d'une voix sonore : En avant ! en avant !

L'escadron franchit le pont, partit au grand galop, et atteignit, en moins de temps qu'il ne faut pour le raconter, le sommet du Mont-de-Justice ou côte du Gibet, et le Mont-Fortin.

La voie qui conduisait à cette éminence se trouvait juste sur l'emplacement actuel de la route de Neufchâtel. Ce n'était alors qu'un chemin impraticable, sillonné d'ornières profondes et hérissé de cailloux raboteux. L'état d'abandon où il était tombé s'expliquait jusqu'à un certain point par son voisinage du lieu ordinaire du supplice des criminels de ce temps. Jusqu'au jour où le docteur Guillotin inventa l'atroce mécanique à laquelle il a légué son nom, la belle colline qui domine la ville au nord fut le Montfaucon rouennais. Et lorsque le touriste de ce temps-là allait promener sa rêverie du côté de Boisguillaume, il se trouvait parfois en présence de trois ou quatre pendus dont le vent balançait en l'air les cadavres hideux.

La cavalerie, lancée à fond de train, fondit sur une légion d'arquebusiers du duc de la Rogerie, avant que ceux-ci eussent eu le temps de recharger leurs armes, et de se former en bataille.

Semblable au tigre que l'odeur du sang rend de plus en plus féroce, Georges frappait d'estoc et de taille, sans merci ni trève.

Digitized by Google

A le voir ainsi, les yeux flamboyants, animés par une colère presque sauvage, et excitant ses frères d'armes au combat, le jeune d'Oyssard avait tout l'air d'un de ces héros du Moyen-Age, de ces hommes de bronze et de fer qui secondèrent le farouche Rollon dans ses audacieuses entreprises, dans ses sanglantes expéditions.

Sous la pression des éperons, son cheval, la bouche écumante, bondissait au milieu des combattants et des blessés comme un taureau effarouché.

On eût dit que la vieille et redoutable dague des d'Oyssard, agitée par le bras nerveux d'un héritier de la famille, se sentait rajeunie!

Les cris de souffrance des mourants remplissaient les échos de la campagne!

La déroute de cette division des forces du Béarnais fut bientôt complète, et pourtant cette division n'était pas des moins aguerries.

Les assiégés firent un assez grand nombre de prisonniers que l'on amena à Rouen, et qui furent incarcérés dans les cachots du Vieux-Palais.

Fier de sa victoire, Georges ne crut pas devoir rentrer immédiatement dans la ville. En dépit du clairon qui sonnait dans le camp les fanfares de la retraite, il se mit avec ses cavaliers, malgré le brouillard qui devenait épais, à la poursuite d'un certain nombre de fuyards qui se dirigeaient vers le hameau de Mesnil-Grémichon.

ALEXANDRE FROMENTIN.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

POÉSIE.

DERNIERS CONSEILS D'UN NORMAND A SON FILS.

Pour bien vivre, mon fils, c'est la première loi,
Il faut viser d'abord à se faire *de quoi*.
Des vertus sans profit laisse aux fous l'héritage:
L'argent, c'est le seul but où doit tendre le sage.
Notre curé prétend que l'Evangile dit:
Heureux les pauvres! oui, mais les pauvres d'esprit.
Je suis chrétien, mon fils, et j'aime trop l'Eglise
Pour croire qu'elle ait dit jamais une sottise.

Dieu savait quand il fit ses dix commandements,
Ce qui convient à tous et surtout aux Normands.
Bien d'autrui ne prendras! Quelle belle parole!
Prends bien garde, mon fils, que quelqu'un ne te vole.

Le champ que je te laisse est près d'un grand chemin
Que possède l'Etat. C'est un fort bon voisin.
Tu pourras chaque année, en poussant ta charrue,
Gagner un pouce ou deux du côté de la rue.
Cela n'est pas voler; car le Gouvernement
Se rattrape toujours sur les impôts. Pourtant

Digitized by Google

Fin contre fin, tu sais, ne vaut rien pour doublure.
A tes autres voisins n'en va pas faire autant:
Normand ne gagne rien qui s'attaque à Normand.
Si donc il faut parfois, c'est la loi de nature,
Pour sauver l'intérêt risquer la bonne foi,
Ne t'adresse jamais qu'à plus bête que toi.

Le plus tard que l'on peut il faut payer ses dettes;
Mais fais-toi rembourser strictement quand tu prêtes.
Ce n'est pas pour les chiens que sont faits les huissiers:
Ne laisse pas longtemps dormir tes créanciers.
Que tu doives, mon Dieu, chacun sait bien qu'en somme,
On peut devoir un peu sans être un vilain homme;
Mais l'essentiel, c'est qu'on ne te doive pas.
Qui court après son dû risque toujours ses pas.

Aussi, plus tard, quand tu chercheras femme,
Compte bien sur tes doigts avant de prendre flamme.
Quand elle est économe, et qu'elle a des écus,
Une femme, mon fils, a toutes les vertus.
L'amour, je veux le croire, est bon à quelque chose,
Mais l'homme ne vit pas que de feuilles de rose.
Surtout, pour t'assurer toujours un capital,
N'accepte, en tous les cas, qu'un régime dotal.
Une faillite, hélas! n'est pas chose impossible,
Et c'est Dieu qui l'a dit: Tout homme est né faillible.

Digitized by Google

Mais sur un bien de femme à propos retiré,
L'on vit tranquillement et toujours honoré.

Honoré : oui, l'honneur, c'est des biens de la vie,
Après l'argent pourtant, le plus digne d'envie.
Parle souvent, mon fils, souvent de ton honneur....
Qu'on te connaisse bien pour un homme de cœur.
Sache même au besoin débourser une somme,
Pour être aux yeux de tous toujours un galant homme.

Soigne bien du pays le premier magistrat :
(Il ne s'agit ici d'Yport ni d'Etretat).
Digne homme ! il m'a sauvé jadis dans une affaire,
Où, sans un bon poulet dont je lui fis présent,
J'aurais perdu, sans compter mon argent,
Ma réputation peut-être tout entière.
Je sais que mon voisin en pâtit quelque peu ;
Mais c'est au juge alors de tarer sa balance,
Et c'est lui, selon moi, qui, dans cette occurrence,
Du mal qu'il a permis répondra devant Dieu.

Si ton bœuf est atteint de quelque maladie,
Bien vite fais querir Bastien le maréchal.
Jamais il n'en guérit peut-être de sa vie ;
Mais s'il ne fait du bien, il peut faire du mal.
C'est un homme sans foi. D'accord ; mais moi je pense
Que c'est au plus méchant qu'on doit la préférence,

Digitized by Google

Et j'en connais, ici, des plus huppés, mon Dieu,
Qui, pour ne pas vouloir recourir à son aide,
Et chez un autre aller chercher quelque remède,
Ont presque tous les ans des vaches au lait bleu.

Pour nuire aux pauvres gens chacun a sa manière :
Le médecin s'entend avec l'apothicaire ;
Comme, dans un procès, pour vous laisser à plat,
Votre juge s'entend avec votre avocat.
Enfin, puisque sur cette terre,
C'est le plus fin toujours qui fait mieux son affaire,
Il faut tâcher, mon fils, que tu sois le plus fin.

Je te parlais tantôt du médecin ;
Prends garde à lui ! c'est un rusé compère.
Certe, il ne ferait rien pour vous faire mourir;
Mais comme il s'entend bien à vous faire languir !
Ah ! si je l'avais cru pour ta défunte mère,
Elle serait peut-être encore dans ces lieux
A souffrir... et coûter plus d'argent que nous deux.
Mais je m'entends assez à savoir ce qu'on pense :
« Avez-vous, cher docteur, dis-je, quelque espérance
» — Hélas ! répondit-il, par ce médicament
» J'espère bien donner quelque soulagement;
» Mais où Dieu met la mort, peut-on mettre la vie ?
» — Vous supposez alors que cette maladie

Digitized by Google

» L'emportera ? — Brave homme, à ne vous rien cacher...
» — C'est bien, mon cher docteur, j'en fais mon sacrifice,
» Et, puisqu'il faut enfin que ma femme finisse,
» Attendez pour venir qu'on aille vous chercher.
» De me *douciner*, moi, je n'ai pas la fortune;
» La mort, quand elle vient, est toujours importune;
» Mais, quand il faut mourir, pour s'en aller en paix,
» J'estime que le mieux, c'est de mourir sans frais. »
Cela dit, de mon doigt je lui montrai la porte.
C'est comme il faut traiter les gens de cette sorte.
Ils sont toujours chez vous tout prêts à revenir,
Et l'on ne sait comment les faire déguerpir.
Eh ! n'a-t-on pas assez à payer sur la terre,
Pour naître et pour mourir et pour qu'on vous enterre !

Je me souviens tout juste en ce moment
Que de ta mère encor je dois l'accouchement.
S'il faut le médecin... tu prendras son confrère...
On dit dans le pays que c'est le plus savant;
Du reste, on peut toujours changer pour son argent...
Ne venant plus, l'autre oublira peut-être.

Et maintenant, va demander le prêtre.
Pour faire en son vivant quelque chose de bien,
Il faut qu'un bon Normand finisse en bon chrétien.

CH. HÉLOT.

Digitized by Google

ANTIQUITÉS.

DESCRIPTION

D'UNE

VERRIÈRE DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT DE ROUEN,

NOUVELLEMENT RESTAURÉE,

REPRÉSENTANT UNE ALLÉGORIE MYSTIQUE.

De tous les systèmes employés au Moyen-Age pour la décoration intérieure des édifices religieux, de tous les moyens que l'art, le goût et une pieuse inspiration ont mis en usage pour rehausser l'éclat des cérémonies et éveiller dans l'âme des fidèles rassemblés le recueillement et le respect, il n'en est certainement aucun qui produise un plus grand effet et qui ajoute davantage à la solennité des lieux saints que l'emploi des vitraux colorés. La peinture proprement dite, c'est-à-dire celle qui s'exécute sur toile ou sur mur n'atteindra jamais à la puissance d'effet dont sont douées les peintures transparentes; celles-ci demeurent toujours jeunes, toujours éclatantes, quelle que soit leur ancienneté, tandis que la peinture ordinaire, promptement dégradée par tant d'influences fâcheuses qui viennent l'altérer, surtout au contact des murs et dans l'athmosphère humide des temples, ne présente bientôt plus que des apparences confuses et un aspect terni, sans attrait pour les yeux et sans action sur l'esprit. Certes, nous ne prétendons pas exclure la peinture de la décoration des églises, malgré le

Digitized by Google

médiocre effet qu'elle y produit, même dans les meilleures conditions ; mais, en voyant l'aspect misérable et sordide de la plupart des tableaux qu'on rencontre appendus çà et là aux murs de nos églises, et pour la possession desquels le clergé et les fabriques ont souvent fait de grands sacrifices, nous regrettons que l'argent qu'ils ont coûté n'ait pas été plutôt employé à restituer cette splendide décoration de verrières peintes, qui ajoute aux édifices religieux tant de prestige et d'éclat. Mais, s'il est convenable de doter de verrières peintes les églises nouvelles ou celles qui ont été dépouillées de cet ornement indispensable, il nous paraît encore plus urgent d'assurer la conservation de celles que nous possédons encore en les faisant restaurer par des artistes intelligents et consciencieux. La ville de Rouen, qui a perdu à la Révolution et depuis des trésors inappréciables en ce genre, peut encore passer cependant pour une des cités les plus richement pourvues. Nul ne l'ignore parmi nous, et nous savons à l'occasion nous prévaloir, auprès des étrangers, de ce surcroît d'intérêt que présentent nos édifices religieux. Mais, en réalité, bien peu s'inquiètent de savoir si ces précieuses et fragiles peintures, jouets, depuis trois siècles au moins, de tant d'intempéries et de tant d'outrages, ne périclitent pas dans leurs montures corrodées et déjetées, jusqu'au point d'être souvent en prochaine perdition. On les admire en quelque sorte sur parole, séduit par les harmonies tranquilles ou par le choc éblouissant de couleurs qu'elles produisent, suivant l'état du ciel ou les heures de la journée; nul ne songe à se demander si c'est bien l'œuvre intacte et primitive qu'il a sous les yeux; si, outre la crasse que le temps a épaissie sur ces verres, au détriment de la transparence, un rapiécetage inintelligent, ayant pour but de masquer des trous avec des fragments de verre coloré, ne jette pas un désordre inexplicable dans les sujets, de manière à rebuter la curiosité la plus attentive, et à transformer de curieuses légendes en une suite d'énigmes indéchiffrables.

C'est donc une entreprise des plus dignes d'éloge que celle de restituer à ces précieuses verrières les avantages d'une intégrité parfaite, qui seule permet d'en comprendre non-seulement les beautés, mais même le sens

Digitized by Google

précis. Malheureusement, les fabriques ont montré jusqu'ici peu d'empressement à ordonner ces restaurations, parce qu'elles sont fort coûteuses, et que le résultat ne leur semble pas toujours en proportion avec les sacrifices exigés. En effet, à leur sentiment, la verrière n'a souvent fait que se décrasser un peu. D'un autre côté, les peintres verriers se montrent moins empressés encore à entreprendre ces restaurations que les fabriques à les ordonner. C'est par-dessus tout une œuvre de patience et de conscience, dont il est difficile d'apprécier tout d'abord les difficultés, qu'il faut évaluer par conséquent un peu au hasard, et qui, même lorsqu'elle paraît d'un prix exorbitant à ceux qui la paient, dédommage rarement l'artiste de ses peines et de ses soins. En outre, il faut lutter de suavité ou d'énergie contre un original redoutable, assimiler soigneusement ses procédés d'exécution aux procédés anciens, obtenir enfin ce résultat, sans lequel toute restauration de ce genre n'est qu'un déplorable placage, que l'œuvre moderne se fonde à ce point dans l'œuvre ancienne, qu'on ne puisse la suivre et la déceler. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des peintres verriers, habitués à ces travaux de facile exécution qu'ils entreprennent au rabais et qu'ils produisent hâtivenent sans contrôle, pour la fourniture des églises de campagne, se soucient peu de s'astreindre aux exigences d'une œuvre difficile et toujours peu payée.

C'est donc un devoir pour la critique sérieuse d'encourager les efforts qui ont pour but de restituer à nos précieuses verrières cette intégrité sans laquelle elles ne sont guère qu'une lettre-morte, une décoration éclatante, mais sans pensée et sans enseignement. A ce titre, l'essai qui vient d'être fait à l'église Saint-Vincent de Rouen mérite toutes les sympathies des hommes de goût, et si nous entreprenons d'en parler avec quelque développement, c'est que la verrière dont il s'agit est tout à la fois une œuvre d'art de premier ordre, une représentation allégorique des plus singulières qu'on puisse citer, et que la restauration dont elle vient d'être l'objet ne laisse presque rien à désirer.

La verrière dont nous allons parler est située à la partie méridionale du transept, à côté de l'élégant portail qui fera bientôt face à la rue Haran-

Digitized by Google

guerie prolongée. Elle est divisée perpendiculairement, par trois meneaux, en quatre *formes* ou travées, et horizontalement en trois étages ou zônes, indépendamment de la partie enclavée sous le cintre de l'ogive, qui se divise également en trois étages de compartiments superposés. Cette verrière avait été jusqu'ici peu remarquée, malgré tout l'éclat dont elle brille, ce qu'il faut sans doute attribuer à l'obscurité mystérieuse du sujet et aux injures que le temps avait fait éprouver à ses symboliques figurations. Elle avait cependant attiré l'attention de notre savant antiquaire E.-H. Langlois, qui en avait esquissé quelques personnages, et qui, dans son *Essai sur la peinture sur verre, principalement à Rouen,* se contente de dire que c'est une allégorie représentant le triomphe des vertus chrétiennes, et qu'on y voit les sept péchés capitaux, marchant en cavalcade, montés sur divers animaux. «Deux femmes, ajoute-t-il, dont l'une figure la Gourmandise et l'autre la Colère ou l'Orgueil, s'entretiennent avec une grâce et une vérité qui les font distinguer dans ce groupe de réprobation.» Ce sont précisément ces deux figures que Langlois avait dessinées, sans doute avec l'intention de les introduire dans son *Essai*, et dont le croquis est demeuré entre nos mains. M. Delaquérière, qui a consacré à l'église de Saint-Vincent et à ses vitraux une monographie justement appréciée, fait remarquer, en citant le passage de Langlois, qu'un sujet analogue a été sculpté sur pierre dans une maison située rue de l'Ecureuil, et, sans pousser plus loin ses investigations, il termine par ce renseignement, emprunté aux registres de la Fabrique, qu'en 1764, cette verrière, ainsi que toutes celles du midi de l'église, fut fortement endommagée par la grêle, pendant un ouragan.

Le champ de l'interprétation est donc à peu près inexploré; nous allons essayer de le parcourir, non toutefois sans éprouver une certaine appréhension, en songeant aux *écueils de cette mer terrible,* dont parle Boileau (1).

(1) Après cela, Docteur, va pâlir sur la Bible,
Va marquer les écueils de cette mer terrible!
(Boileau, *Satire VIII,* v. 215.)

Digitized by Google

Il peut sembler aventureux, en effet, de toucher sans mission à ces mystères redoutables sur lesquels l'Église elle-même garde une prudente réserve, laissant, aux âmes ardentes et passionnées dans leur foi, la liberté de leurs suppositions hardies, dès lors qu'elles trouvent dans des textes ambigus des Saintes-Ecritures un fondement plus ou moins plausible. Loin de nous, l'intention de juger et encore moins de critiquer ces singulières applications de l'interprétation biblique. Nous nous contentons seulement de les exposer, comme un témoignage du mysticisme exalté d'une époque où la foi, pressentant de prochaines épreuves, affirmait ses croyances avec un redoublement d'énergie, et même, par delà le dogme établi, rêvait et se créait des dogmes nouveaux.

Le sujet de la verrière est complexe; il y a ce qu'on pourrait appeler le *drame divin* qui occupe la partie supérieure, tandis qu'à la partie inférieure se déroule le *drame humain*. La pensée la plus générale, celle qui domine l'ensemble, est évidemment la glorification de la Vierge; c'est la manifestation la plus éclatante qu'on puisse concevoir de sa nature immaculée qui est assimilée, identifiée en quelque sorte à la nature divine. Mais, au-dessous de cette pensée générale, il y a une pensée secondaire qui résulte de la considération des différents développements qui constituent l'œuvre entière. C'est, suivant nous, l'intention de présenter *la femme*, dans Marie, comme auteur de la *création*, par sa participation *directe* à cet acte de la volonté suprême, de la *chute*, dans Ève, et enfin de la réhabilitation, encore dans Marie, comme mère du Sauveur. C'est l'histoire abrégée de l'humanité en trois périodes, dans lesquelles la femme remplit le rôle principal.

Ces préliminaires exposés, abordons la description. La partie supérieure de la fenêtre, encadrée dans les deux courbes de l'ogive, est divisée en six compartiments principaux, subordonnés les uns aux autres dans cet ordre : *un, deux* et *trois*, ainsi qu'on s'exprime en blason. Entre ces compartiments d'autres plus petits sont intercalés, qui remplissent les intervalles et, par leurs figurations appropriées au sujet, servent à compléter l'ensemble.

Digitized by Google

Dans le compartiment supérieur figure la Trinité, représentée par deux des personnes divines siégeant sur un trône, au-dessus desquelles plane, tout au sommet de l'ogive, le Saint-Esprit en forme de colombe. Rien jusqu'ici que de très ordinaire aux représentations de ce genre. Mais voici l'inattendu : entre les deux personnes assises apparaît, soutenue dans l'espace, une très petite figure de la Vierge enfant, c'est-à-dire, suivant la pensée du peintre, encore incréée à sa vie mortelle, et qui assiste au conseil suprême où se décide la création. Bientôt, la volonté divine se manifeste; dans le compartiment placé immédiatement au-dessous, le fils apparaît radieux, vêtu de lumière, ainsi qu'on peut dire, car une gloire rayonnante l'environne de toutes parts; il plane dans l'infini, et de ses bras étendus, par un geste souverain, il sépare le chaos du monde naissant; à son côté, une nouvelle figure de la Vierge, ayant à peine la proportion d'un embryon de quelques mois, par rapport à la mère qui le porte dans son sein, est représentée au centre d'une auréole particulière qu'enveloppe dans son orbe lumineux la gloire qui rayonne autour du divin Créateur. Ici évidemment la Vierge participe directement à la création. Et s'il pouvait rester un doute sur cette interprétation, il serait à l'instant levé par les termes de cette inscription qui se lit sur une banderolle, au-dessous de ce sujet : *Nondum erant abyssi et jam concepta eram.* Ces paroles, empruntées au livre des *Proverbes de Salomen,* chapitre VIII, verset 24, quelque significatives qu'elles soient, ont besoin, comme nous en verrons d'ailleurs d'autres exemples dans un instant, d'être complétées par la lecture des versets voisins, qui s'appliquent à la plupart des détails représentés et leur servent de commentaire.

Voici, d'après la traduction de D. Calmet, quelques-uns des versets de ce chapitre, qui ont certainement guidé l'artiste ou plutôt ceux qui le dirigeaient dans cette hardie personnification :

« ℣ 22. Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies; avant qu'il créât aucune chose, j'étais déjà.

» ℣ 23. J'ai été établie dès l'éternité et dès le commencement, avant que la terre fût créée.

Digitized by Google

» ℣ 24. Les abymes n'étaient point encore lorsque j'étais déjà conçue. (C'est le verset inscrit sur le vitrail).

» ℣ 27. Lorsqu'il préparait les cieux, j'étais présente; lorsqu'il environnait les abymes de leurs bornes et qu'il leur prescrivait une loi inviolable...

» ℣ 30. J'ÉTAIS AVEC LUI ET JE RÉGLAIS TOUTES CHOSES; j'étais chaque jour dans les délices, me jouant sans cesse devant lui. »

Dom Calmet fait observer, sur ce dernier verset, que le texte hébreu, qui présente souvent un sens plus matériel et plus étroit que la Vulgate, s'interprète ainsi:

« J'étais auprès de lui comme un nourrisson qui demeure auprès de son père et qui se joue en sa présence. » Il est évident que c'est à l'idée d'enfant en bas-âge que l'artiste s'est attaché pour matérialiser sa singulière conception.

Mais qui tient donc ce langage si rempli de pompe et de majesté? Il n'y a à cet égard aucune difficulté d'interprétation; le commencement du chapitre le révèle sans détour; c'est la Sagesse divine, éternelle et incréée comme Dieu lui-même, ayant nécessairement présidé à tous ses actes; attribut inséparable, en un mot, de la divinité. Il n'est pas sans exemple, à la vérité, que des interprètes aient songé, à titre d'allusion, de figure et de sens prophétique, à les appliquer à la Vierge; la Bible de Vitré l'indique, quoique D. Calmet reste muet à cet égard; mais, rapporter au sens littéral ces termes figurés, donner une expression matérielle et un corps à ces insaisissables emblêmes, voilà ce qui distingue l'œuvre que nous analysons de toutes les représentations ayant pour but de glorifier la Vierge en l'exaltant par dessus toutes les créatures.

Reprenons notre description: Au haut de la verrière, avons-nous dit, la Trinité, dont la volonté suprême va tirer l'Univers du chaos, et la Vierge ayant place au milieu des trois personnes divines; au-dessous, la seconde personne de la Trinité, ayant la Vierge à son côté, réalise la création dont les divers tableaux se groupent dans les compartiments voisins; ainsi, à gauche, dans le compartiment parallèle à celui du Créateur, les éléments

Digitized by Google

encore confondus présentent l'image d'un volcan en éruption. Dans le compartiment au-dessus, quatre anges entièrement teints chacun d'une couleur différente : blanc, bleu, vert, rouge, font voir par ce contraste naïf que la séparation des éléments est accomplie. A droite et sur le même plan, les douze signes du zodiaque, inscrits chacun au milieu d'un disque, indiquent la création de l'univers et l'établissement de l'ordre invariable des saisons. Ici encore nous avons à signaler une de ces singularités énigmatiques qui rendent l'étude de cette verrière si intéressante pour ceux qui aiment à dégager le sens vrai de l'obscurité affectée du symbole. Dans la série des signes du zodiaque, la Vierge fait défaut; et pourtant le disque qui lui est consacré est en place, au centre du groupe, intact comme au jour où il sortit de la main du peintre, avec le listel jaune qui le borde et qui le rend conforme aux disques voisins; mais l'artiste s'est contenté d'y figurer un cie let un horizon. L'idée est ingénieuse, quoique raffinée, et ne se laisse pas tout d'abord comprendre. Mais en voici l'explication : évidemment l'artiste, saisissant chaque occasion de matérialiser une idée symbolique, a établi une confusion volontaire de personnes entre la constellation céleste appelée la Vierge, et l'être quasi divin dont il fait une émanation de Dieu même, existant dès l'origine des choses, et prenant part à l'œuvre de la création ; conséquemment, il affecte de ne pas la placer au zodiaque puisqu'elle tient sa place à côté du Créateur lui-même. Au-dessous, à droite, le dernier acte de la création : Ève tirée de la côte d'Adam.

C'est par ce dernier sujet, qui sert de transition, que nous passons de ce que nous avons appelé le drame divin au drame humain. Ce dernier est en trois actes ou tableaux : *l'Innocence*, *la Chute*, *la Réhabilitation*, qui occupent chacun, en descendant de haut en bas, une des trois zônes horizontales.

Quelques mots d'explication préalable sont maintenant nécessaires pour rendre compte du singulier parti adopté par l'artiste. Les sujets que nous venons d'annoncer sont bien connus; ils ont exercé maintes fois le talent du peintre ou du sculpteur, et il serait superflu de prétendre les interpréter s'ils se présentaient ici sous leur forme habituelle. Mais il n'en

Digitized by Google

est pas ainsi, et ce qui frappe tout d'abord le spectateur, c'est un appareil étrange, une pompe théâtrale et fantastique; c'est une suite de chars richement décorés, précédés et suivis de personnages splendidement vêtus, portant des bannières qui se déployent au vent. En un mot, c'est un cortége de fête, une sorte de *Triomphe*, ainsi qu'on appelait jadis ces manifestations d'apparat dans lesquelles éclatait, avec une prodigalité sans mesure, le goût passionné de nos ancêtres pour les représentations fastueuses.

L'idée de figurer sous ce bizarre déguisement quelques-uns des faits qui sont la base même de nos croyances religieuses, pourrait passer pour une singulière anomalie, pour le résultat de quelque fantaisie individuelle, si l'examen comparé de quelques autres monuments de notre ville n'établissait, entre ces diverses figurations, une similitude qu'on tenterait en vain d'attribuer au hasard. Ces monuments sont principalement : la frise, divisée en six bas-reliefs, qui couronne les fenêtres de la galerie de l'hôtel du Bourgtheroulde, parallèlement aux célèbres bas-reliefs de l'entrevue du Camp du Drap-d'Or; les bas-reliefs d'une maison de la rue de l'Ecureuil, que nous avons déjà cités, et une magnifique verrière de l'église Saint-Patrice, connue sous le titre de Triomphe de la Religion. Ces divers monuments représentent le même sujet que notre verrière, à l'aide du même système, c'est-à-dire en plaçant les scènes caractéristiques sur des chars. Sans doute, ces représentations diffèrent dans les détails, dans ce qui constitue les divers accessoires du sujet, mais le fond est essentiellement le même. Dans les bas-reliefs de la rue de l'Ecureuil, dont un seul, horriblement maltraité, est aujourd'hui visible, mais qui, lorsque E.-H. Langlois les dessina sur pierre, vers 1830 (1), étaient encore au nombre de trois et passablement conservés, le sujet qui représente *la Chute*, c'est-à-dire les suites de la désobéissance d'Adam, et qui comprend deux de ces bas-reliefs,

(1) Les épreuves de ces trois précieuses lithographies sont excessivement rares ; il n'en fut tiré que deux ou trois à titre d'essai, et, par suite d'un malentendu, les pierres furent effacées. Un exemplaire existe à la Bibliothèque publique de Rouen.

Digitized by Google

est tellement semblable à la même scène de notre verrière, qu'on retrouve dans chacun d'eux les mêmes personnages, les mêmes bannières et les mêmes attributs. Il en est de même du troisième bas-relief, qui n'offre que la moitié de la scène du *Triomphe de l'Eglise.* De sorte que si ces bas-reliefs, qui devaient être au nombre de six au moins, nous eussent été conservés dans leur intégrité, nous aurions une répétition exacte en sculpture du même sujet, modifié seulement par l'inspiration personnelle de l'artiste.

De semblables analogies, observées sur des monuments existant dans la même ville et appartenant tous à la même époque, indiquent une origine commune. Nous sommes d'avis qu'il faut naturellement chercher cette origine dans quelque fait réel passé à cette époque, et dont nos annales locales n'ont pas gardé le souvenir. La Flandre maintient encore avec un attachement héréditaire l'usage de ces pieuses solennités où, sous forme de cortége triomphal, on expose, à des époques jubilaires, sur une suite de chars disposés comme autant de théâtres, des allégories religieuses, des personnifications morales, et même les mystères sacrés de la foi. Au jubilé de Notre-Dame-d'Hanswyck, célébré à Malines, en 1838, et consacré, comme la procession de notre vitrail, à glorifier la mère du Sauveur, on vit défiler dans le cortége les *Litanies de la Vierge,* représentées par cinquante jeunes filles à cheval, portant chacune une bannière et l'attribut emblématique de l'invocation qu'elles caractérisaient; en outre, sur neuf chars richement décorés, des groupes nombreux symbolisaient, dans le plus somptueux appareil, les prérogatives célestes que l'Eglise attribue à la puissante médiatrice des humains. Au XVIe siècle, les Rouennais avaient pour ces représentations allégoriques le même goût passionné qui survit chez les Belges d'aujourd'hui. Les Entrées royales en fournissent d'incontestables exemples. Le souvenir des magnificences qu'on déploya à l'entrée de Henri II nous ont été conservées par la gravure; on y voit figurer les chars de la *Renommée,* de la *Fortune,* de la *Religion.*

Nous n'hésitons donc pas à croire que la verrière de Saint-Vincent, ainsi que les monuments similaires que nous avons cités, étaient destinés à transmettre le souvenir de quelque solennité religieuse, analogue au jubilé

Digitized by Google

de Malines, et que leur exécution pût être ordonnée par quelques-uns de ceux qui avaient été les promoteurs ou les acteurs principaux de ces grandes manifestations. Si les seigneurs de la puissante famille des Leroux, qui firent construire et décorer l'hôtel du Bourgtheroulde, y firent représenter en sculpture les principales scènes de l'entrevue du Camp du Drap-d'Or, c'est que sans doute l'un d'eux y avait assisté; et s'ils y joignirent la représentation d'un Triomphe dans lequel figurent, groupés sur des chars, comme à Saint-Vincent, différentes scènes allégoriques, symbolisant la Création, la Désobéissance d'Adam et finalement le Triomphe de la foi, c'est aussi sans doute parce qu'un événement contemporain, aux magnificences duquel l'un d'eux avait peut-être contribué, en rendait le souvenir glorieux pour sa famille. Nous tenterions vainement de donner une explication plus plausible du fait de la reproduction multiple de ce sujet, sous l'inspiration d'un programme identique pour tous. A la vérité, les idées que ce programme développe et met en action avaient une grande vogue à cette époque; la précellence de la Vierge-Mère sur toutes les créatures, l'Humanité déchue, condamnée, puis enfin régénérée par le divin sacrifice, le triomphe de la foi sur l'hérésie, tels étaient alors les sujets d'une foule de compositions. Ainsi, parmi les vitraux de l'église de Conches, on remarque une magnifique peinture du Triomphe de la Foi; à l'église de Saint-Ouen de Pont-Audemer, une autre verrière, qui est certainement un des plus merveilleux chefs-d'œuvre du XVIe siècle, a pour sujet l'Humanité représentée dans ses trois phases successives: *Avant la Loi, Sous la Loi, Sous la Grâce.* Ces sujets, il faut le reconnaître, ont une étroite concordance avec le nôtre, et toutefois la composition en diffère de tout point; elle ne sort pas, en effet, des données naturelles, et ne présente à l'interprétation aucune énigme, telle que celle de ces chars qui voiturent tour à tour Adam et Ève, le Serpent, la Vierge, etc. Cette dernière particularité établit entre nos représentations rouennaises et toutes les autres du même genre une différence tranchée qui ne saurait être méconnue.

Ces explications admises, et dès qu'il est avéré que nous avons sous les yeux la représentation d'un spectacle pieux, d'une procession scénique,

Digitized by Google

composée à l'imitation de toutes celles que le XVIe siècle prodiguait dans ses fêtes, toute difficulté d'interprétation disparaît, et la description devient aisée et facile. Nous allons la poursuivre succinctement, en tenant compte, toutefois, des particularités caractéristiques les plus intéressantes.

La partie moyenne et inférieure du vitrail est partagée, comme nous l'avons dit, en trois zônes horizontales qu'il faut supposer réunies et mises bout à bout, en commençant par le haut, à droite, et en finissant par le bas, à gauche, pour embrasser dans leur ordre successif les différentes scènes du cortége. Chaque étage, toutefois, représente une scène complète.

A l'étage supérieur, le premier panneau, à droite, représente la création terrestre dans l'harmonie primitive de son état d'innocence et de paix. Divers animaux, quadrupèdes, volatiles et reptiles, un lion, une licorne, un bœuf, un sanglier, etc., cheminent fraternellement vers la droite, au milieu d'une forêt, précédant et annonçant le roi de la création.

Au panneau suivant, deux figures de jeunes filles, somptueusement vêtues, représentent, l'une la Foi (FIDES), avec une église pour attribut dans la main, l'autre la Force (FORTITUDO); cette dernière, sans attribut pour justifier son titre, traîne, à l'aide d'une chaîne, un char qui occupe le troisième panneau. Sur ce char, richement décoré, sont assis Adam et Ève, dans une complète nudité. Adam tient dressée et fait ondoyer au-dessus du char une bannière sur laquelle est représentée la Justice. Toute cette scène se détache sur un fond représentant une forêt au-dessus de laquelle brillent le disque du soleil et celui de la lune. Sur une bandelette qui se déroule au-dessous du char on lit ces paroles du psaume VIII, verset 8 : *Omnia subjecisti sub pedibus ejus.* Si l'on se reporte au texte sacré pour compléter la pensée, ce qui est généralement nécessaire si l'on veut avoir l'intelligence complète du sens de ces symboles, on y trouve ce passage :

« ℣ 7. Vous lui avez donné l'empire sur tous les ouvrages de vos mains.

Digitized by Google

» ℣ 8. *Vous avez mis toutes choses sous ses pieds :* les brebis, les bœufs, toutes les bêtes domestiques et celles qui sont sauvages, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer... »

Ce passage justifie la présence des animaux qui précèdent le cortége.

Derrière le char et occupant le quatrième panneau, un groupe de Vertus, élégamment agencées dans leurs riches vêtements, ferme la marche et complète la scène, en symbolisant les perfections dont le Créateur avait doué sa créature avant la désobéissance et la réprobation qui la suivit; ce sont (1) : la Charité, qui tient dans ses mains un soleil, emblème des feux qui échauffent son zèle; la Prudence, portant un livre ouvert (2); la Tempérance tenant élevée dans sa main une tête de mort, comme pour proclamer que l'intempérance conduit fatalement au trépas; enfin l'Espérance qui porte une ancre, son emblême habituel. Ce groupe, en y comprenant les deux figures qui précèdent le char, complètent, à une exception près, la série de ces sept vertus que la religion préconise entre toutes et que la théologie a appelées théologales et cardinales. Toutefois, la Justice, l'une d'entre elles, pourrait passer pour absente, si l'on ne remarquait qu'elle figure avec ses balances sur la bannière que tient Adam, symbolisant ce règne de la justice qui allait se perpétuer sur la terre sans la faute de nos premiers parents. C'est là une nouvelle application du moyen que l'artiste à mis en œuvre lorsque, dans le sujet supérieur, il a retranché la Vierge du nombre des constellations créées, par la raison qu'elle figurait, comme créatrice elle-même, à côté du Créateur.

Nous avons à signaler, à propos de ce tableau, une particularité de la plus haute importance. C'est que l'artiste y a inscrit son nom sur le listel

(1) Les noms de ces vertus sont inscrits sur des *tillets*, au-dessous ou à côté des personnages.

(2) M. Didron, dans son *Iconographie des Vertus cardinales,* constate que les figures de la Prudence armées du livre sont très nombreuses; il explique cet emblème par cette considération : qu'une des premières recommandations de la Prudence à l'homme étant de se connaître lui-même, le livre est une sorte de miroir où il apprend à se connaître.

Digitized by Google

ou bordure inférieure du char; malheureusement, l'artiste ayant volontairement dissimulé une partie de l'inscription derrière la roue du char, ce nom, partagé en deux fractions, demeure incomplet; on lit JEHAN LE PR... ERI. Nous ne nous hasarderons point à compléter ce nom, n'ayant, jusqu'à ce moment aucune conjecture plausible à émettre; mais nous espérons vivement, pour la gloire de l'artiste qui a conçu et exécuté cette œuvre remarquable, que quelque découverte inopinée viendra restituer à ce nom tronqué son complément perdu.

Au tableau d'innocence et de félicité sans mélange que retrace la zône que nous venons de décrire, va succéder, dans la zône au-dessous, le tableau des conséquences fatales qu'a entraînées la désobéissance de nos premiers parents. D'abord, au premier panneau, à droite, on aperçoit dans le fond le paradis terrestre, sous l'apparence inusitée d'une île verdoyante qu'entourent les eaux d'un grand fleuve. De petits anges voltigent parmi le feuillage des arbres, tandis qu'à l'entrée d'une grotte profonde se montre un ange entièrement rouge qui tient une épée flamboyante. Cette singulière idée d'avoir représenté le paradis comme une île désormais inaccessible, fait involontairement penser à ces vers de Boileau :

> L'honneur est comme une île escarpée et sans bords,
> On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

Sur le premier plan de ce panneau se montre, en guise de coryphée de cette nouvelle scène, une femme au visage vieilli, parée des plus splendides atours; elle porte et élève dans les airs une hampe, qu'à sa richesse on peut prendre pour un sceptre; mais ce sceptre est brisé; sur la bannière qui se déploie à son sommet est figurée la Justice, renversée et la tête en bas. Le nom de cette femme est inscrit à ses pieds : CREDULITAS. C'est la crédulité de nos premiers parents aux conseils du tentateur, qui a entraîné leur déchéance.

Le panneau, suivant nous, montre cette déchéance dans sa désolante réalité. Adam et Ève, descendus de leur char de triomphe, s'avancent tristement, la tête baissée, honteux tout à la fois de leur faute et de leur

Digitized by Google

nudité qu'ils s'efforcent de cacher avec leurs mains chargées de liens. Trois figures les accompagnent, personnifications que le châtiment céleste a désormais attachées à leurs pas; c'est la *Douleur* (DOLOR), agenouillée et levant au ciel ses yeux en larmes avec une sublime expression d'angoisse; c'est le *Travail* (LABOR), représenté sous la figure d'une jeune fille vêtue d'habits communs, qui traîne le char du panneau suivant; c'est enfin une troisième figure qu'à ses sordides vêtements qui cachent à peine sa nudité on reconnaît aisément pour la *Misère*, quoique aucun nom ne l'accompagne. L'inscription placée sur une banderolle, au bas du panneau voisin, sert de commentaire à cette scène: *Et amplius eorum labor et dolor.* C'est un fragment de verset du psaume 89, dont le sens est que: *le surplus de leurs ans n'est que peine et douleur.*

Le char qui suit manifeste le triomphe du Tentateur; il porte l'arbre de la science qu'entoure de ses replis le Serpent au buste séduisant de femme. Ce génie du mal agite et fait flotter une bannière sur laquelle figure la Mort, hideuse et décharnée, qui brandit un dard. A l'arrière du char se dressent deux statues, emblême saisissable de l'idolâtrie qui va s'étendre sur le monde. Deux femmes accompagnent le char; l'une d'elles est désignée par un tillet qui porte son nom: INOBEDIENTIA, c'est la Désobéissance; le nom de la seconde est inscrit en cercle sur une des roues, c'est la Cupidité (1) (CUPIDITAS). Ces deux figures complètent, avec la Crédulité, l'ensemble personnifié des influences fatales sous lesquelles succombèrent nos premiers parents.

Le dernier panneau, qui termine cette scène, renferme dans son étroit espace un groupe dans l'agencement duquel l'artiste a fait preuve d'une grande habileté. On y voit figurer les sept Vices capitaux, qu'une inscription incorrecte désigne ainsi: LES SEPT PECHÉS MORTES. Chacun d'eux a pour monture l'animal qui caractérise le mieux son penchant. Toutefois, quatre de ces animaux seulement se laissent apercevoir. Ainsi, au premier rang,

(1) La Cupidité d'atteindre à cet état de perfection que le Tentateur leur faisait entrevoir en leur disant: *Vous serez égaux à des Dieux.*

Digitized by Google

une femme splendidement vêtue, montée sur un *lion*, figure l'Orgueil; elle semble converser activement avec sa voisine, montée sur un *pourceau*, et qui figure la Gourmandise. Un *chien*, animal cynique, sert à désigner la Luxure, tandis qu'un *âne*, animal rétif, caractérise la Paresse. Les trois derniers Vices, placés à l'arrière du groupe, et ne montrant guère que leurs têtes, peuvent offrir quelque vague à l'interprétation. Une femme à tête casquée, avec une expression violente, doit représenter la Colère; une figure de vieille exprime naturellement l'Avarice; au personnage de l'Envie revient forcément la dernière tête, mais nous devons reconnaître qu'elle est sans aucune expression.

C'est ici l'occasion de faire remarquer de nouveau l'identité d'intentions et de symboles, déjà par nous signalée, et qui existe entre cette représentation des suites de la chute d'Adam, et la représentation analogue comprise dans deux des bas-reliefs de la rue de l'Ecureuil qui se font suite. On retrouve, dans ces derniers, la figure de la Crédulité portant la bannière à l'effigie de la Justice la tête en bas; Adam et Ève cachant leur nudité; le Travail et la Douleur, l'un en robuste villageois avec sa houe sur l'épaule, l'autre en vieillard infirme qui se traîne péniblement en s'appuyant sur deux béquilles; puis vient le char portant l'arbre de la Science, le Serpent au buste de femme qui s'enroule dans ses rameaux, et qui déploie la bannière où la Mort, figure d'une rare énergie de mouvement, s'apprête à lancer son dard; enfin, à la suite du char, les sept Péchés en cavalcade sur divers animaux. L'identité, sinon de détails au moins de pensée, est, comme on le voit, de la plus entière évidence, et justifie ce que nous avons cherché à établir: le fait d'un programme scénique, interprété diversement dans les détails par plusieurs artistes, suivant l'emplacement, les convenances particulières et les procédés employés, mais au fond identique pour tous.

La dernière zône, à la base du vitrail, va nous offrir la conclusion de ce grand drame allégorique, c'est-à-dire le Triomphe de la Foi, de l'Eglise ou de Marie. Il serait difficile de préciser davantage, car il paraît évident, lorsqu'on observe attentivement les représentations de ce genre et de cette

Digitized by Google

époque, qu'on a laissé avec intention la détermination demeurer indécise; c'est surtout ici que les caractères d'une représentation ambulatoire éclatent aux yeux les moins prévenus.

Au premier panneau, toujours à droite, la marche du cortége est ouverte par quatre petits anges qui voltigent en sonnant de la trompette. Ce groupe nous fournit un détail de la plus haute importance pour la localisation de la scène. Aux trompes sont appendus des pennons carrés qui portent des armoiries disposées hiérarchiquement de haut en bas dans l'ordre suivant: en haut, l'écusson de France, puis ceux de France et de Bretagne accolés, l'écusson de Normandie et enfin celui de Rouen. A leur suite marche avec solennité Moïse élevant dans les airs une lance au sommet de laquelle un hideux Dragon transpercé s'épuise en vaines contorsions. Deux femmes le suivent: l'une est Vérité, montée sur une licorne et déployant une bannière sur laquelle est figuré le Saint-Esprit; l'autre s'appelle Hérésie; elle lance à ce divin emblème un regard de haine et de défi.

Quatre anges ailés, tenant des palmes, et précédant ou traînant le char, occupent le deuxième panneau.

Sur un char d'une richesse extrême, surmonté d'un dais et disposé comme un trône, siége une femme dans laquelle on peut reconnaître tout à la fois ou séparément, suivant le gré des interprètes, la Religion, l'Eglise ou la Vierge Marie; un sceptre est dans une de ses mains et une palme dans l'autre. Sur l'avant du char se tiennent deux prophètes, dont l'un est David, reconnaissable à sa harpe, et l'autre, qu'on lui associe ordinairement dans de semblables représentations, est le mâle Isaïe. Le Serpent gît écrasé sous les roues du char; au-dessous de lui, sur une bandelette, on lit ces paroles prophétiques du chapitre III, verset 8 de la Genèse : *Ipsa conteret caput tuum*; « Elle te brisera la tête. » Une autre banderolle, flottant dans l'air au-dessus de cette scène, porte cette inscription tirée du Cantique des Cantiques (ch. IV, v. 7): *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te*; « Tu es toute belle, mon amie, et il n'y a point de tache en toi. »

Enfin, dans le dernier panneau qui clôt cette œuvre aussi singulière que

Digitized by Google

variée, un groupe de seigneurs et de bourgeois suit le char et ferme le cortége, en paraissant s'entretenir avec animation du merveilleux spectacle qui vient de défiler devant lui.

Avant de terminer cette longue description, signalons encore quelques détails volontairement omis. D'abord, sur la bordure d'une des roues du char qui porte le Serpent, ainsi qu'au centre d'une roue du char de la Religion, on lit cette date deux fois répétée : 1515, qui doit être considérée comme celle de l'exécution de cette magnifique verrière. Cette date est d'ailleurs corroborée par la présence de l'écusson, *parti* de France et de Bretagne, que nous venons de citer; placé au-dessous de celui du roi, cet écusson était un hommage à la reine Claude de France, qui, par son mariage tout récent avec François Ier, venait de lui apporter en dot le duché de Bretagne.

En décrivant le dernier tableau, nous avons passé sous silence deux inscriptions qui se lisent à la base même du vitrail, chacune sur une bandelette ou phylactère, l'une au-dessous du groupe de seigneurs qui suivent le char, l'autre au-dessous du groupe où figure Moïse. Ces deux inscriptions doivent être considérées comme étant en dehors du sujet et placées là comme une invocation du pieux donateur : *Dne adjuva me. — Custodi famulum tuum sperantem in te.* « Seigneur, soyez mon aide. — Préservez votre serviteur qui espère en vous. » Cette double inscription, présentant un caractère tout à fait individuel, exclut toute participation d'un corps ou d'une confrérie à l'offrande de ce vitrail.

A chacun des deux angles extrêmes de la verrière, on voit un écusson chargé d'un chiffre ou monogramme qui malheureusement ne peut offrir, quant à présent, aucune lumière pour faire découvrir le nom, soit de l'auteur, soit du donateur. Le chiffre de gauche est composé d'un A et d'un B soudés ensemble par leurs jambages contigus, et surmontés d'un sigle d'origine maçonnique, analogue à celui qu'on trouve si fréquemment répété au xve siècle, sur les marques typographiques des premiers imprimeurs, ainsi que sur de nombreuses œuvres d'artistes. Le chiffre de droite paraît composé de deux GG adossés, d'une forme assez inusitée.

Digitized by Google

Enfin, une dernière observation, fondée sur un détail accessoire du sujet, peut fournir un argument concluant pour localiser la scène, c'est-à-dire pour déterminer d'une manière précise le lieu où elle se passe. Dans le second tableau, qui occupe le rang intermédiaire, le fond présente l'aspect imposant d'une grande ville, située au bord d'un fleuve que traverse un pont aux arches nombreuses. Certainement, il ne faut pas chercher, dans la silhouette des monuments, des similitudes exactes de détails dont les artistes n'avaient nul souci à cette époque. Mais, si l'on s'arrête aux traits généraux, on ne peut méconnaître qu'on a sous les yeux Rouen avec son grand fleuve semé d'îles verdoyantes et sillonné par des vaisseaux, avec son pont de pierre, avec sa haute cathédrale placée dans le voisinage de la rue qui, partant du pont, traverse la ville; enfin, avec la tour de Saint-Ouen, placée un peu en arrière, cette ressemblance évidente avait pour but d'indiquer que ce spectacle mémorable avait Rouen pour théâtre.

L'initiative de l'entreprise de cette importante restauration est due au Conseil de Fabrique de l'église de Saint-Vincent et au digne curé de cette paroisse, M. l'abbé Dumesnil. C'est la Fabrique qui en a fait les frais, évalués à la somme de deux mille francs; elle a eu, en outre, la louable précaution de charger de la surveillance de ce travail M. Desmarest, architecte en chef du département. C'était s'assurer une garantie de bonne et loyale exécution, car tout le monde sait avec quelles prudentes investigations, quel soin consciencieux des détails et quelle rigoureuse exactitude dans l'observation des styles, M. Desmarest procède lorsqu'il s'agit de restaurer les monuments anciens. C'est lui qui a désigné l'artiste, M. Nicot, peintre-verrier, à Paris, auteur de quelques travaux bien réussis du même genre. M. Nicot, par le zèle et le dévoûment dont il a fait preuve, a parfaitement justifié cette préférence. Parmi les conditions qui lui avaient été imposées, pour assurer la vérification de toutes les pièces à remplacer et garantir la conservation des moindres fragments de l'œuvre primitive, nous signalerons l'exécution d'un calque complet, pris sur le vitrail même; calque dans lequel les parties manquantes ou à retrancher, laissées d'abord en blanc,

Digitized by Google

ont été ensuite complétées de manière à rendre parfaitement distinctes, par l'emploi d'une teinte particulière, toutes les parties à restituer. Par ce moyen, avant d'autoriser le travail, on a pu se faire une idée précise de ses résultats, apprécier la convenance des restitutions proposées, ramener celles-ci, lorsqu'il y avait lieu, à l'esprit général de l'ensemble, et surtout assurer la conservation de toutes les pièces primitives du vitrail. Cette précaution, inspirée par M. Desmarest, ne devra désormais, dans des travaux de ce genre, être jamais négligée. Si elle impose à l'artiste la surcharge d'un travail extrêmement minutieux, elle met, en revanche, de précieux monuments à l'abri des interprétations téméraires d'un dessinateur ignorant, ou des coupables négligences d'un restaurateur maladroit. L'œuvre de M. Nicot a subi l'épreuve d'une vérification des plus scrupuleuses; tout ce qui subsistait de l'œuvre première a été conservé, quel que fût l'état de brisure des pièces endommagées, et les parties complémentaires ont été si adroitement ragréées et si parfaitement mises au ton des anciennes, qu'il n'y a presque plus moyen de les distinguer. On doit donc féliciter sans réserve la fabrique de Saint-Vincent d'avoir su, même au prix d'un grand sacrifice, prendre cette initiative. La restauration, soigneusement faite d'une verrière ancienne, choisie parmi les chefs-d'œuvre que le Moyen-Age nous a légués, aura toujours bien plus de prix, aux yeux des personnes de goût, que la création d'une verrière moderne. Aussi, terminerons-nous en invitant la Fabrique de Saint-Vincent à songer maintenant à une restauration prochaine de la belle verrière représentant l'histoire de saint Jean-Baptiste, qui, dans l'église, fait face à celle que nous venons de décrire, qui est très probablement de la même main et qui l'emporte encore sur cette dernière par la vigueur et l'éclat.

André POTTIER.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

La Flèche de la Cathédrale de Rouen. — C'est avec le plus grand plaisir que, dans l'*Exposé de la situation de l'Empire*, nous avons vu figurer parmi les « dépenses obligatoires » du Ministère des cultes, « le raccordement de la flèche de la cathédrale de Rouen. » Cette parole venue de si haut nous fait espérer qu'enfin notre longue attente va cesser et qu'une juste satisfaction sera bientôt donnée à nos vœux les plus chers et les plus légitimes.

Le Gouvernement lui-même semble nous inspirer cette confiance quand il dit que la dépense causée par cette grande œuvre, se trouvant trop élevée pour les ressources ordinaires du budget, « il devra y être pourvu par des moyens extraordinaires (1). » Ceci n'équivaut-il pas à dire que, dans le cours de la présente session, un projet de loi sera présenté aux Chambres dans le but de couronner notre majestueuse Métropole, comme en 1845, une loi, que nous n'avons pas oubliée, assura l'achèvement de Saint-Ouen à titre de *monument national*?

A coup sûr, aucune loi d'intérêt religieux et moral ne sera mieux accueillie par les pieuses populations de la Normandie que celle qui aurait pour but de placer sur le front de l'église-mère de la province de Rouen une couronne tombée depuis quarante ans. A notre époque de paix prospère et de grandes entreprises artistiques, à un moment de renaissance

(1) *Moniteur universel* du 30 janvier 1832.

Digitized by Google

archéologique et d'enthousiasme pour les monuments du Moyen-Age, on a droit de s'étonner de l'indifférence dont est restée frappée si longtemps notre cathédrale, un des monuments de notre art religieux et national. Cette indifférence, plus apparente que réelle, trouverait peut-être sa cause ou plutôt son prétexte dans la flèche elle-même.

Par une fatalité qui retombe tout entière sur l'époque inexpérimentée qui l'a vue naître, l'œuvre d'Alavoine a le malheur de mécontenter bien des intelligences; elle est loin de répondre aux exigences et aux idées d'une génération plus instruite sur l'art du Moyen-Age. Mais ces regrets sont tardifs, et la raison veut que l'œuvre commencée s'achève; l'opinion publique exige impérieusement que ce tronçon de pyramide ne pèse pas plus longtemps sur le front de la cité comme une tache et comme un remords.

Quelle que soit notre opinion sur l'œuvre elle-même, quelles que puissent être nos réserves à son sujet, nous savons un gré infini à S. Exc. M. le Ministre des Cultes d'avoir enfin pris en main la cause de notre Métropole. C'est l'honneur de sa propre mère que M. Rouland aura sauvegardé pendant son passage au pouvoir. La Normandie, qui s'honore de lui avoir donné le jour, lui conservera une reconnaissance éternelle. Le département, de son côté, unira dans ses sentiments de gratitude le bienveillant et dévoué Préfet qui veille avec tant de sollicitude sur tous nos intérêts moraux et matériels. Le diocèse, à son tour, écrira dans ses annales séculaires sous quel épiscopat la flèche des Maurille et des d'Amboise si souvent frappée de la foudre, est de nouveau remontée vers les cieux. L'histoire enfin dira quelles mains puissantes ont pu soulever le couvercle du tombeau dans lequel on retient captif depuis trente ans l'honneur de notre cité, de notre église et de notre province.

Il faut dire aussi que ce qui aura facilité ce travail et contribué à aplanir les obstacles qu'une juste critique opposait à l'achèvement de notre flèche, ce sera le talent si bien connu et si bien apprécié de notre architecte diocésain. M. Barthélemy, avec ce goût toujours sûr et cette science éprouvée dont il a donné tant de preuves, a su enlever au projet primitif toute sa rigidité et son anachronisme. Il a su donner à la pointe de l'ai-

Digitized by Google

guille et aux quatre clochetons qui doivent accompagner la pyramide ce cachet artistique et ce caractère archéologique qui satisfont les exigences les plus sévères. Aussi, devant ce projet ainsi amendé, toutes les objections sont tombées et le cri de toute conscience éclairée a été: « Dieu le veut. »

En terminant cet article, nous nous croirions coupable ou incomplet si nous ne rendions ici justice à deux de nos compatriotes qui *n'ont jamais désespéré de la flèche*. Même aux époques les plus critiques et lorsque les organes les plus accrédités du Gouvernement ne faisaient plus entendre sur notre pyramide que des arrêts de mort, ces hommes de foi ont continué d'espérer contre toute espérance. Chacun a nommé MM. Delaquerrière et Dutuit, de Rouen. L'un, par sa plume dans la presse, l'autre, par sa parole dans les conseils de la commune et de l'arrondissement, ont constamment tenu le public en haleine et maintenu la question à l'ordre du jour. Peut-être leurs communs efforts ne sont-ils pas étrangers à l'heureuse solution dont nous sommes sur le point de devenir les témoins.

Débris d'une villa romaine aperçus a Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure.) — Dans le courant de l'été de 1861, M. Homberg, conseiller à la Cour impériale de Rouen, et l'un des membres les plus distingués de l'Académie de cette ville, a découvert dans sa propriété de Saint-Aubin-sur-Gaillon les restes bien évidents d'un établissement antique qui fut probablement une *villa* romaine.

Ces débris consistent principalement dans des murs construits en tuf de petit appareil, comme le théâtre de Lillebonne, le palais de Pîtres, la *villa* de Sainte-Marguerite-sur-Mer et les autres monuments romains de nos contrées. Ces murs, qui s'allongent en galeries et se découpent en salles reproduisent ici ce système d'appartements mystérieux et incompris aujourd'hui, que l'on retrouve dans toutes les habitations romaines de la Gaule et de la Grande-Bretagne.

Au milieu de ces diverses substructions on a recueilli, comme les muets témoins d'un luxe et d'une prospérité tombés, le chapiteau d'une colonne de pierre, des étuves ou conduits de haleur encore reliés par le ciment

Digitized by Google

qui les rattachait au mur, des tuiles larges et plates qui chaînaient les murailles, une monnaie de Tétricus (267-73) en tout petit bronze, et un bon nombre de poteries dont quelques-unes étaient en terre de Samos.

Le coteau où les ruines antiques sont situées se nomme le *Mont-Merel*, et tout porte à croire qu'une exploration bien conduite devrait amener des découvertes intéressantes pour l'histoire et la géographie locales.

Temple de Mercure découvert et fouillé a Berthouville. (Eure) — Le monde savant n'a pas oublié qu'en Mars 1830, soixante-dix objets en argent sortirent d'un champ du *Villeret* pour entrer dans le cabinet des Antiques de notre Bibliothèque impériale, dont ils sont à présent le plus bel ornement. Tout ce riche mobilier, composé de statuettes, de bustes de Mercure, de patères, de plaques, de mains votives, de cuillères à encens, de capsules, de disques, de plateaux, etc., était évidemment le trésor d'un temple caché là, au jour du danger, par les prêtres ou par les adorateurs de l'idole. Le dieu lui-même était connu, et le nom de Mercure se lisait sur plusieurs des monuments découverts. Ce Mercure gaulois portait le surnom topique de *Caneto* et de *Kanetonessi*, du nom de la localité qui le vénérait. Le nom de *Canetum*, qui fut probablement celui de Berthouville aux temps romains, paraît avoir persévéré jusqu'au Moyen-Age; car, dans la belle carte de Normandie dressée pour l'an 1200 par le savant M. Stapleton, de Londres, et entièrement rédigée à l'aide de documents contemporains, nous voyons le nom de *Canetum* figurer là où nous fixons aujourd'hui Berthouville.

Mais si l'idole et son trésor étaient connus, le temple faisait complètement défaut, et quoique la charrue talonnât de vieux murs dans les champs de Berthouville, personne ne se doutait que, sous ces sillons, gisait le squelette d'un temple antique et peut-être celui du collége attaché au service de ses autels.

C'est à M. Métayer, de Bernay, que la science archéologique et l'histoire de la Normandie devront cette importante et incomparable découverte. Avec un désintéressement rare et un zèle que rien ne rebute, le jeune

Digitized by Google

archéologue s'est mis à l'œuvre à ses propres frais, et, sans compter les courses, les fatigues et les sacrifices, il a entrepris l'exploration des champs de Villeret. Son ardeur a été amplement récompensée. Depuis deux ans qu'il fouille, il a mis au jour non-seulement le *Sacellum* gallo-romain, mais encore une étendue considérable de substructions dont on n'entrevoit pas le terme.

C'est un monument unique en France, que sont venues visiter tour-à-tour plusieurs sommités scientifiques de la province et de la capitale. Nous citerons entre autres MM. de Saulcy, de Caumont, Chabouillet et Du Sommerard. Tous sont revenus étonnés et heureux de ce qu'ils avaient vu; tous ont encouragé à leur manière le jeune explorateur. M. de Caumont en a parlé dans son *Bulletin monumental;* et dans l'*Annuaire des cinq départements de la Normandie,* qui vient de paraître, il a publié le plan des fouilles de Berthouville. MM. de Saulcy et Du Sommerard ont fait plus encore : ils en ont entretenu l'Empereur, les ministres d'Etat et de l'Instruction Publique et les membres de l'Institut. Enfin, ils ont obtenu du Gouvernement des secours pour continuer des fouilles si précieuses par leurs résultats.

Notre Gouvernement dépense tous les jours des sommes considérables pour tirer du sol de l'Italie, de la Grèce, de la Syrie et de l'Egypte, des monuments de l'art et des pages de l'histoire. Il est bien juste en vérité qu'il n'oublie pas la France, ni les richesses que recouvre le sol national.

« *Vestigia Græca*

» *Ausi deserere et celebrare domestica facta.* »

Fouilles a Pourville, près Dieppe. — Tout récemment, grâce à une allocation qu'a bien voulu m'accorder M. le Sénateur-Préfet de la Seine-Inférieure, j'ai pu explorer les ruines de l'ancienne église de Pourville, près Dieppe, à présent section de Hautot-sur-Mer (canton d'Offranville).

Si, contre mon espérance, j'ai trouvé peu d'antiquités chrétiennes du Moyen-Age, en revanche j'ai rencontré un gisement de débris romains bien inattendu. J'ai constaté à l'aide de fouilles faites dans l'enceinte sacrée, que la dernière église de Saint-Thomas-de-Pourville, à présent en ruines, et dont

Digitized by Google

les restes figurent dans les *Voyages pittoresques et romantiques* de Charles Nodier et du baron Taylor, n'a été assise dans la vallée qu'au XVIe siècle, à l'époque où l'église Saint-Remy de Dieppe descendait des hauteurs du Château pour se fixer dans le quartier du Port-d'Ouest.

Mais tandis qu'à Dieppe le nouveau temple se fondait sur les galets du Perrey (*Petreium*) et sur la vase de la Place-aux-Piteaux, à Pourville, au contraire, la récente chapelle s'asseyait sur un sol gallo-romain, présentant, sur une épaisseur de près d'un mètre, un mélange de terre noire, pétrie de tuiles à rebords, de faitières, de poteries antiques et de médailles romaines. C'est là le sol que nous avons retrouvé avec nos bèches, sol que l'on avait déjà constaté dans l'enceinte de ce vieux presbytère de Pourville qui, au temps de la Fronde, servit de refuge à la fameuse duchesse de Longueville.

Ce sol, c'est le contemporain de ces monnaies d'or du Bas-Empire qui en 1846 et en 1861, se sont montrées avec tant d'abondance sur les roches qui tapissent le rivage au-dessous du corps-de-garde. Ces images si bien conservées de Valentinien Ier, de Valens, de Théodose, d'Arcade et d'Honorius, provenaient d'un dépôt confié à un trou de rocher par les Romains qui, au Ve siècle, gardaient contre les Barbares la vallée de Portville.

L'église primitive, qui s'éleva pour les premiers chrétiens du port et de la vallée, fut sans doute assise en côte sur le bord du chemin de Varengeville, au lieu dit le *Pâtis de Saint-Thomas*. C'est avec plaisir que nous avons constaté, à l'aide de nos recherches, l'exactitude d'une tradition dont nous avions longtemps douté. Déjà, vers 1830, une indication était pourtant venue corroborer le dire des anciens. Un cercueil de pierre, contenant un guerrier avec son épée, s'était montré de lui-même, après un orage, et était venu rendre à la tradition un premier témoignage. Mais ce simple aperçu de cimetière franc ne suffisait pas pour conclure en faveur d'une vérité que nos fouilles d'hier ont mise à présent hors de doute.

Le sol de Pourville est donc romain comme ses monnaies d'or; et son église primitive, assise comme celle de Dieppe sur la côte occidentale du vallon, y fut entourée d'un cimetière mérovingien absolument comme celle

Digitized by Google

de Martin-Eglise, dont l'existence est constatée dès le temps de Charles-le-Chauve (875).

Resterait à présent à examiner si Pourville, appelé autrefois *Port-Ville*, pourra jamais convenir à la station anonyme de *Portus*, placée par les géographes anciens entre les deux villes romaines de *Gravinum* (Grainville-la-Teinturière) et de *Gessoriacum* (Boulogne). *Portus* est indiqué à 10 milles ou lieues gauloises au nord de *Gravinum*.

L'ABBÉ COCHET.

UNE RECTIFICATION. — A propos de la note publiée dans notre numéro du 30 mars sur la TRANSLATION DES RESTES DE JUDITH DE BRETAGNE, le *Journal de Bernay* nous admoneste assez vertement; il donne du même coup à notre savant collaborateur M. l'abbé Cochet, auteur de l'article, une leçon d'archéologie sépulcrale, et il accuse la rédaction de *la Revue* de manquer de « bienveillance. » Les éloges comme les critiques de la presse nous touchent intimement : nous nous réjouissons trop du bon appui que nous prodiguent avec largesse les journaux de la province, pour nous permettre d'accueillir jamais avec dédain la moins justifiée de leurs insinuations.

Voici la lettre que nous avons adressée en réponse à M. le gérant du *Journal de Bernay :*

Monsieur,

« Je ne croyais guère que la note publiée par nous dans *la Revue de la* » *Normandie* du 30 mars dernier sur la TRANSLATION DES PRÉTENDUS RESTES » DE JUDITH DE BRETAGNE nous vaudrait, de la part du *Journal de Bernay*, » des observations de la nature de celles que contient, à notre adresse, » votre numéro du 10 de ce mois.

» Nous avons une opinion franche et sincère sur une cérémonie qui » nous semble étrange. Notre idée, nous l'émettons devant le public loyale- » ment et poliment aussi, en signant notre article et en expliquant notre » pensée dans les termes les plus modérés et les moins blessants.

» C'est, nous le pensons, notre droit, et nous en usons néanmoins avec » toutes les précautions et toutes les réserves de gens du monde. Notre

Digitized by Google

» extrême modération ressort parfaitement de la citation que vous avez
» bien voulu faire, le 3 avril, de notre article. C'est tout ce que nous avons
» à dire, et je ne veux pas revenir sur un point éclairci pour tous. Ce qui
» me reste à vous exprimer, Monsieur, c'est le sentiment d'amère surprise
» que j'ai éprouvé à la lecture de votre journal, quand j'en suis venu à
» cette phrase incidente qui tombe, — on ne sait d'où, — sur notre Chro-
» nique, et que je prends la liberté de vous remettre sous les yeux : « *sans*
» *nous arrêter*, dites-vous, *à la forme peu bienveillante de la rédaction.* »

» Je comprends et j'admets que tout le monde ne soit pas de l'avis de
» M. l'abbé Cochet, signataire de la note incriminée, et qu'on puisse avoir
» cent bonnes raisons pour penser autrement que lui. J'ai trop de respect
» pour les droits éternels de la critique pour vouloir, à mon profit, en pri-
» ver votre rédacteur anonyme ; mais ce que je tiens à constater, et ce que
» je veux lui faire connaître, c'est la parfaite convenance de *la Revue* et
» des quelques lignes qui nous occupent.

» Si quelque part, dans cette affaire, il y a un manque de « bienveil-
» lance, » j'ai la prétention de croire que ce n'est pas de notre côté, et
» que le *Journal de Bernay* regrettera de s'être fait, en cette circonstance,
» l'écho d'une allégation sans portée, comme sans justice.

» Soyez assez complaisant, Monsieur, pour bien accueillir cette rectifi-
» cation que je dois à la dignité de *la Revue*, et veuillez, je vous prie,
» croire personnellement à tous mes sentiments distingués.

» GUSTAVE GOUELLAIN,
» Gérant de *la Revue de la Normandie.* »

La note sur les découvertes de Bernay n'est pas longue ; nous prions nos lecteurs de prendre la peine de la relire et de bien vouloir apprécier.

G. G.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DIVERSES.

LE CHANSONNIER MORAINVILLE,

Par A. Jourdan, avec avant-propos, par Lucien Merlet. — Chartres, *Petrot-Garnier*, 1861, grand in-12, pap. vergé, titre rouge et noir, *avec portrait, vignettes et fac-simile.* — Prix : 3 fr.

Morainville, le poète-chansonnier de la Normandie, de la Beauce, de l'Orléanais et du Perche, est né à Rouen le 17 mars 1795 ; il mourut à Chartres le 28 juillet 1851.

Ce petit volume, édité avec un soin tout particulier, contient la biographie de Morainville et des extraits de ses principales chansons.

A Rouen, chez Lanctin, libraire, rue de la Grosse-Horloge, 93.

POUR PARAITRE AU 1er JUIN PROCHAIN :

MAITRES ET DOMESTIQUES,

Par M. J.-A. De Lérue, chef de division à la Préfecture, membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, etc.

Très bel in-8° imprimé en caractères neufs, sur papier fort, chez Cagniard, rue Percière, 29, à Rouen.

Cet ouvrage, honoré du patronage de M. L. Reybaud, membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), aborde une question sociale de la plus haute importance. Les études qu'il a nécessitées, les vues morales qu'il développe et les propositions législatives, administratives et pratiques qu'il formule, constituent un ensemble tout à la fois sévère et attrayant. Travail consciencieux, où l'énergie des tableaux s'allie à la poésie de la forme, il ouvre le champ le plus vaste aux méditations de toutes les classes de lecteurs.

C'est, en effet, un sujet d'économie sociale de premier ordre, que l'histoire des transformations successives de la *Domesticité*, considérée dans l'ordre et la moralité de ses rapports avec la *Famille*; et un tel livre, s'inspirant avant tout de la loi chrétienne qui offre les solutions les plus pures; s'annonçant, d'ailleurs, au moment où, de toutes parts, la condition des dévoyés, des déshérités, des faibles, est plus que jamais le juste objet des préoccupations du moraliste, — un tel livre, disons-nous, a mille chances d'être favorablement accueilli par le public.

C'est le souhait sincère que nous formons pour l'auteur, qui, par le caractère et le talent, est de ceux dont on peut dire avec Swift : « Ils marchent, et la sympathie publique les accompagne. »

G. G.

ROUEN. — IMP. E. CAGNIARD, RUE PERCIÈRE, 29.

Digitized by Google

ECCLÉSIOLOGIE.

UTILITÉ DE CETTE SCIENCE

POUR LES ECCLÉSIASTIQUES.

La Normandie est assurément la province de France la plus riche en monuments religieux du Moyen-Age. Son clergé par là même doit tenir à honneur de conserver intact ce précieux dépôt des siècles écoulés. Si aujourd'hui nos mains sont impuissantes à élever ces merveilles qui nous étonnent dans le passé, employons du moins nos efforts à transmettre à la postérité le bel héritage que nous ont légué nos pères. L'histoire de ces pierres c'est l'histoire de la religion dans notre pays, et chacune des assises de nos temples pourrait nous raconter quelques-uns des sacrifices que nos aïeux s'imposèrent pour la gloire de Dieu. Montrons-nous les dignes enfants de ces Croisés du Moyen-Age, qui, non contents de combattre d'une main la barbarie musulmane, élevaient de l'autre de gigantesques basiliques, devenues l'orgueil de la patrie.

Non-seulement nos villes, mais un grand nombre de nos villages possèdent de ces chefs-d'œuvre de l'art chrétien, qui s'élancent vers le ciel comme autant d'hymnes pieux et de cantiques d'actions de grâces. On est surpris de rencontrer, jusque dans les hameaux

Digitized by Google

les plus délaissés et au sein des gorges les plus reculées, de délicieux sanctuaires, qui sont autant de perles de la couronne de notre Normandie, chrétienne jusqu'au fond de ses entrailles, et qui a écrit le nom du Christ sur chacune de ses pierres.

Je n'ai donc pas besoin d'insister auprès de mes vénérés confrères pour leur inspirer l'amour de ces pierres bénies, sanctifiées par la prière des siècles. Leur langage, bien compris par eux, ne peut que charmer leurs yeux et flatter leurs oreilles, comme les pierres du temple ravissaient autrefois les enfants d'Israël : « *Quoniam placuerunt servis tuis lapides ejus.* »

Que chacun d'entre eux mette sa gloire à posséder une église, fille des anciens âges, et qui soit comme un monument de l'antiquité chrétienne, une église enfin où des flots de générations aient passé en bénissant le Seigneur : « *Ubi laudaverunt te patres nostri.* »

Ces sanctuaires sont de véritables titres de noblesse qui montrent que, dans leurs paroisses, la chaîne des prières, des sacrements et de la parole sacrée dont ils sont le dernier anneau, remonte jusqu'au temps où cette terre fut évangélisée par nos apôtres et arrosée du sang de nos martyrs.

Si le malheur des temps ou les besoins du moment les obligent à la réparation ou à l'agrandissement de leurs antiques églises, qu'ils aient soin de s'entourer de conseils et de lumières, afin de ne toucher à ces précieux monuments que comme à la prunelle de leurs yeux. Qu'ils choisissent toujours les meilleurs architectes et les sculpteurs les plus éprouvés, afin de restaurer les parties malades et de raccorder, dans le style de l'édifice primitif, les portions nouvelles. Envers les augustes débris de nos églises, qu'ils ne craignent pas de pousser le respect jusqu'à la vénération, comme ils le

Digitized by Google

feraient pour une relique sacrée. L'un et l'autre ne sont-ils pas les temples du Dieu vivant?

Nous prions nos confrères de ne détruire absolument que ce qu'ils ne peuvent plus conserver; et si le vieil édifice devait jamais disparaître en entier, qu'ils imitent le religieux scrupule de nos pères, qui conservaient toujours dans le temple neuf une partie de l'ancien. Cette relique demeurerait là comme un témoin chargé de continuer la chaîne de la tradition et d'annoncer aux générations futures que, sur la terre qui les avait portées, la foi était aussi ancienne que le sol.

Dans les paroisses où n'existent pas d'églises historiques ou monumentales, et où le besoin d'un renouvellement ou d'un agrandissement se fait impérieusement sentir, nous ne saurions trop prier les pasteurs de choisir, pour l'édifice à élever, un style d'architecture véritablement religieux et chrétien. Qu'ils empruntent donc aux deux époques romane et ogivale des types, des coupes et des plans d'églises, si éminemment appropriés aux besoins du culte et de la liturgie catholiques. N'ayant pas l'avantage de posséder une église ancienne et ne pouvant donner à leur œuvre la sanction des siècles, ils doivent au moins faire tous leurs efforts pour se rapprocher de la sainte antiquité chrétienne, par le choix d'un style véritablement accommodé à nos prières, à nos chants, à nos cérémonies.

Nous avons été souvent peiné de rencontrer, rarement il est vrai, mais cependant éparses çà et là dans cette vaste et belle province, des églises neuves sans style, comme sans caractère, propres à tous lesusages, et qui ne portent pas en elles le signe bien connu d'une maison de Dieu. Dans notre pays, pareille anomalie est plus cho-

Digitized by Google

quante qu'ailleurs, à cause du bon goût et de la beauté des églises que les siècles chrétiens ont semées sur tous les points de notre pieuse Neustrie.

Nous ne saurions trop recommander à nos confrères de veiller à l'ameublement et à la décoration de leurs églises. Nous n'ignorons pas le zèle de beaucoup d'entre eux; mais en pareille matière le zèle ne suffit pas, il faut encore la science : « *Zelus benè doctus.* » Qu'ils étudient donc, dans leurs moments de loisir, l'histoire de leur église et la raison de son ameublement. Dans chaque détail de l'église, dans chaque meuble du temple, ils retrouveront l'histoire d'une coutume religieuse et tout un traité d'antiquité sacrée.

Il me suffira de nommer les meilleurs ornements etles principaux meubles de la maison de Dieu pour ouvrir, devant des hommes aussi éclairés que les prêtres de la Normandie, la source la plus féconde des études ecclésiastiques. Qu'il me soit permis de leur citer comme matières constamment dignes de leur intérêt, les autels, les tabernacles, les rétables, les stalles, les piscines, les croix, les chandeliers, les lampes, les statues, les bas-reliefs, les reliques, les chaires, les confessionnaux, les baptistères, les bénitiers, les cloches, les vitraux, les orgues, les tableaux, les livres de chant, les parements d'autel, les vases sacrés et les vêtements sacerdotaux. Il y a là de quoi occuper utilement et agréablement toute la vie d'un prêtre.

Une fois munis de ces connaissances, ils ne seront plus des dangers, mais des lumières pour nos églises, qui n'ont vraiment à redouter que l'ignorance et la présomption. La science, au contraire, apprend à apprécier ce que l'on possède, à le conserver avec respect et à rechercher les meilleurs modèles si l'objet manque ou s'il faut

Digitized by Google

le remplacer. Que mes confrères me permettent d'ajouter ici quelques conseils relatifs au mobilier si précieux de nos anciennes églises.

Plusieurs d'entre eux, dans les meilleures intentions du monde assurément, ont cru devoir se défaire d'anciens baptistères de pierre ou de plomb, remontant pour la plupart au XIIe et au XIIIe siècle, et cela pour leur substituer des cuves modernes, sans goût comme sans caractère. Nous ne saurions blâmer trop énergiquement cette malheureuse innovation. En se privant ainsi de ces antiques baptistères où tant de générations ont été régénérées, ils ont enlevé à leurs paroisses de véritables lettres de noblesse.

A l'origine du christianisme, dans notre pays toutes les églises n'étaient pas baptismales, mais seulement les plus anciennes chrétientés. C'est donc une charte de catholicité que cette vieille cuve de pierre sculptée par la main de nos premiers chrétiens. La conserver est une œuvre de piété envers la paroisse comme envers l'histoire.

Je dirai la même chose des anciens bénitiers de pierre, encore plus rares que les fonts baptismaux. Ce sont les derniers témoins de coutumes liturgiques qui remontent au temps des apôtres. Il est pénible pour un prêtre catholique de reconnaître que des nations hérétiques ont plus de soin que nous de ces précieux vestiges de l'antiquité chrétienne (1).

J'appelle aussi leur attention particulière sur les piscines qui accompagnent nos autels, et que nos anciens pontifes faisaient pra-

(1) *Les Anglais.*—Voyez De Montalembert, *Du vandalisme et du catholicisme dans l'art*, p. 288. — De Caumont, *Bulletin monumental*, t. XVIII, p. 85, année 1852.

Digitized by Google

tiquer pour le service de la messe, cette liturgie sacrée par excellence (1). A présent, et presque partout, elles sont devenues des armoires, et elles ne disent rien; tandis que, conservées, elles raconteraient encore le rit de nos anciens sacrifices.

Qu'ils n'exilent pas aisément de leurs églises les vieilles statues de bois ou de pierre, objets de la vénération des peuples. Quelques-unes d'entre elles sont des œuvres d'art que notre époque ne saurait remplacer avec ses plâtres moulés, sans style comme sans valeur.

Que les curés fassent tout leur possible pour conserver jusqu'aux moindres débris de ces anciennes verrières qui versent sur l'autel et sur les fidèles un jour pieux et tamisé par les vêtements des saints. Ces vénérables images sont des amis chers à la paroisse, ce sont ses antiques protecteurs; c'est le premier catéchisme et la plus ancienne légende des générations si pieuses et si ferventes du Moyen-Age. Ajoutons que quelques-unes de ces verrières sont des chefs-d'œuvre de peinture et de dessin.

Qu'ils me pardonnent d'appeler leur attention sur les dalles tumulaires qui pavent nos églises, et sur les fondations d'obits qui tapissent les murs de nos sanctuaires. Que de bonnes œuvres sont écrites dans ces inscriptions trop souvent couvertes de badigeon; que de vertus recouvrent ces pierres si facilement découpées, sciées en morceaux, couvertes ou retournées sans respect comme sans discernement!

(1) « *Provideant sacerdotes quod piscinas habeant juxta altaria decentes, mundas, etc.* » Statut de Pierre de Collemieu ou de Coulommiers, archevêque de Rouen au XIIIe siècle. Voyez Dom Bessin, *Concilia Rotomag. provinc.*, p. 56.

Digitized by Google

Que n'aurais-je pas à dire de ces bas-reliefs provenant d'anciens rétables; de ces croix d'autel ou de procession, parfois décorées d'émaux de Limoges, des reliquaires, des lampes, des chandeliers, des encensoirs, des vases et des vêtements sacrés? Qu'il me suffise de les recommander tous à leur sollicitude pastorale et de les inviter à ne jamais vendre ou aliéner un seul objet d'art sans conseil ou sans autorisation.

Ces avis regardent les anciennes églises et leur ameublement séculaire. Il me resterait encore à entretenir mes confrères de la Normandie, des églises qui se construisent ou qui se construiront dans l'avenir. Nous sommes ici plus heureux qu'ailleurs, et nous avons la consolation de voir un grand nombre d'entre elles s'élever dans un style vraiment chrétien et sous la direction d'architectes aussi éclairés qu'habiles. Grâces en soient rendues au Seigneur qui n'a pas traité aussi favorablement toutes les provinces : « *Non fecit taliter omni nationi.* »

Mais l'œuvre de l'artiste n'est pas tout; l'édifice une fois achevé il faut le meubler, et ce devoir incombe plus particulièrement au curé et à son conseil. Ici, je ne saurais trop recommander à mes chers confrères de chercher toujours, dans l'ameublement de leurs églises, à se conformer au style du monument, quand ce style est religieux et de bon goût.

En terminant ces quelques avis inspirés par le zèle qui me dévore, et que je prie mes confrères de me pardonner, je ne puis résister au plaisir de citer les belles paroles de l'éminent cardinal qui gouverne la Métropole de l'Aquitaine : « Bossuet a écrit quelque part qu'il était honteux à un honnête homme d'ignorer le genre humain. Nous croyons pouvoir ajouter, dit Monseigneur Donnet, qu'il sera

Digitized by Google

honteux bientôt, je ne dis pas à un ecclésiastique, mais à un chrétien d'ignorer l'archéologie, science toute religieuse dans son but et dans ses développements, et que nous croyons participer en ce point à la grâce féconde qui découle de toute science dont l'Eglise est la source et l'aliment. »

L'ABBÉ COCHET.

Digitized by Google

HISTOIRE.

DEUX FARCEURS NORMANDS.

Gros-Guillaume & Gaultier Garguille.

Suite et fin (1).

Au XVIe siècle, les joueurs de farce avaient l'habitude de se couvrir le visage de farine. Dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne, tandis que les autres comédiens, Turlupin et Gaultier Garguille, portaient le masque, Gros-Guillaume, lui, n'employait que le fard sans apprêt de la bouffonnerie. C'était *le fariné,* comme l'appelle Tallemant. — « Il ne portoit point de masque, dit aussi Sauval, mais se couvroit le visage de farine, et ménagoit cette farine de sorte qu'en remuant seulement un peu les lèvres, il blanchissoit tout d'un coup ceux qui lui parloient. »

En toutes choses, Gaultier Garguille faisait contraste avec Gros-Guillaume. « Il étoit extrêmement souple, dit Boucher d'Argis, et toutes les parties de son corps lui obéissoient, de sorte qu'on l'auroit pris pour une vraie marionnette. Il étoit très maigre, les jambes longues, droites, menues et, avec cela, un très gros visage, qu'il couvroit ordinairement d'un masque,

(1) Voir le numéro d'avril, p. 206.

Digitized by Google

avec une barbe pointue. Il portoit sur la tête une calotte noire et plate, et à ses pieds des escarpins noirs; les manches de son pourpoint étoient de frise rouge, et le pourpoint et ses chausses de frise noire. »

Ce portrait est complété, ainsi qu'il suit, par le même auteur, d'après une estampe du livre, intitulé *Regrets facétieux..... du sieur Thomassin:* « Son habit étoit très simple, portant des pantoufles au lieu de souliers, et un bâton à la main, une espèce de bonnet fourré et plat sur la tête, sans cravatte, ni col de chemise qui parût, une camisole qui descendoit jusqu'à mi-cuisse, la culotte étroite, qui venoit joindre aux bas, au-dessous du genouil, une ceinture de laquelle pendoit une gibecière et un gros poignard, qui paroissoit être de bois, passé dans la même ceinture. Le corps de l'habit étoit noir, les manches rouges, les boutons et les boutonnières rouges sur le noir, et noires sur le rouge. »

En se reportant au portrait de Gaultier-Garguille, gravé par Rousselet, d'après Grég. Huret, dit encore Boucher d'Argis, on voit que « sa ceinture est chargée d'une gibecière et d'une écritoire, sans couteau. Il a un masque avec moustaches, sans barbe, et les cheveux plats et courts, arrondis autour de la tête. » — Et plus loin: « Gaultier Garguille faisoit d'ordinaire le maître d'école (c'étoit son rôle favori), quelquefois le savant avec un livre de chansons de sa façon qu'il débitoit, et quelquefois le maître de la maison. Aussi nous le représente-t-on avec un livre à la main ou avec un bâton, mais toujours avec une écritoire au côté... et une perruque de plumes de poule, coupées ras des oreilles. »

Ces divers détails ne concordent pas tous exactement entre eux; mais cela ne prouve qu'une chose: c'est que la tenue de notre farceur subissait quelques modifications, selon l'exigence de son rôle.

« Il n'y avoit rien dans sa parole, dans sa démarche, ni dans son action qui ne fût ridicule (ajoute le même auteur), et toute sa personne ainsi fagottée sembloit être faite exprès pour un vrai farceur; enfin tout faisoit rire en lui. Aussi jamais homme de sa profession n'a été plus naïf et plus naturel. Mais s'il ravissoit quand Turlupin et Gros-Guillaume le secondoient, — lorsqu'il venoit à chanter seul, quoique la chanson et l'air fussent fort

Digitized by Google

mauvais pour l'ordinaire, c'étoit encore toute autre chose : il se surpassoit lui-même. Sa posture, ses gestes, ses accents, ses tons, tout étoit si burlesque et si plaisant, que bien des gens n'alloient à l'hôtel de Bourgogne que pour l'entendre, de sorte que la chanson de Gaultier Garguille avoit passé en proverbe.

« Cet homme si ridicule dans la farce ne laissoit pas pourtant de jouer des personnages de roi dans les pièces sérieuses, avec applaudissement. Quand il étoit masqué et qu'il avoit une robe pour couvrir la défectuosité de ses jambes, c'étoit un homme à remplir quelque rôle que ce fût. »

Tels étaient, au théâtre, Robert Guérin et Hugues Guéru : le premier, dans la farce, sous le nom de Gros-Guillaume, et, dans les pièces sérieuses, sous celui de La Fleur; le second, alternativement dans les mêmes genres, sous les noms de Gaultier Garguille et de Fléchelles. Car cumulant les emplois, selon l'usage de ce temps, ils s'étaient aussi conformés à la coutume de ne pas s'en tenir à une seule appellation de théâtre.

On sait ce qu'était alors la vie des comédiens : vie sans souci au jour le jour; — vie pour ainsi dire de communauté, pour ce qui concernait les rapports avec les femmes de la même troupe, et quelquefois avec celles d'une autre. Mais, tout en vivant sur le commun, Turlupin, Gros-Guillaume et Gaultier Garguille n'avaient pas amené de contingent féminin, soit à l'hôtel d'Argent, soit à l'hôtel de Bourgogne. Ils y étaient entrés « sans femme, disant qu'ils n'en vouloient point, parce qu'elles les désuniroient. » (Les frères Parfait.)

Partout, il est vrai, on montre Gaultier Garguille en scène avec sa femme Perrine, et la presse nous a même transmis *la farce de la querelle de Gaultier Garguille et de Perrine sa femme, avec la sentence de séparation entre eux rendue ;* mais ce n'est là qu'un nom de personnage scénique, et nous savons, en outre, que ce rôle de Perrine était joué par un acteur déguisé en femme. Quoi qu'il en soit, si nos trois farceurs, pour maintenir plus sûrement la bonne harmonie entre eux, ne s'étaient point associé de femmes sur le théâtre, ils n'avaient pas, pour cela, renoncé aux charmes de la vie de famille. Ainsi, Gaultier Garguille s'était marié vers l'année 1623. Il avait

Digitized by Google

épousé la fille d'une autre célébrité comique: Tabarin, valet du charlatan Mondor.

A cette époque, maints charlatans s'adjoignaient des farceurs, qui contribuaient puissamment à attirer la foule, et, avec ce renfort, ils arrivaient parfois à la fortune: témoin ce Denis Lescot qui se vantait d'avoir gagné cinquante mille écus en dix ans. Grâces à Tabarin, beaucoup plus plaisant que son maître, Mondor et son valet faisaient également de fort bonnes affaires. Il paraîtrait même, d'après les *Œuvres* de ce dernier, ainsi que le dit M. Fournier, « que tous les jeux de l'hôtel de Bourgogne avaient grand peine à lutter de profit et de succès avec leurs parades. »

« Gaultier Garguille, continue le même auteur, n'agit donc pas en Normand maladroit, quand il parvint à se faire donner en mariage la fille de Tabarin. — Il devait avoir au moins cinquante ans lors de cette union.... La fille au contraire devait être jeune; celui qu'elle épousait aurait même pu volontiers passer pour son père, Tabarin et lui étant d'âge à peu près égal. D'un autre côté, la dot était, j'en réponds, très sortable: Tabarin, qui, quatre ans environ après, devait se trouver assez riche pour s'en aller trancher du gentilhomme campagnard, et l'on sait à quel prix! (1) n'avait pu que doter assez grassement sa fille... Encore une fois, ce mariage ne fut pas marché de dupe pour notre Hugues Guéru, et il fallut, pour que Tabarin y consentît, ou que le farceur apportât lui-même une grosse fortune gagnée sous son masque de Gaultier Garguille, ou que du moins son titre de comédien de la troupe royale lui fût compté pour beaucoup, et lui valût presque un titre de noblesse aux yeux de l'histrion de Mondor. »

Hugues Guéru fut un bon et honnête mari, qui se conduisit *réglément*, comme dit Tallemant des Réaux, — et qui *aima chastement* sa femme, comme ajoute le livret : *Songe arrivé à un homme d'importance*. Il eut soin de tenir celle-ci éloignée du théâtre, — et pour cause. L'air du lieu et son âge, à lui, auraient pu lui porter malheur. » Il voulut garder sa femme

(1) Les nobles, ses voisins, jaloux de sa fortune qui l'égalait à eux, l'assassinèrent dans une dispute pour affaire de chasse.

Digitized by Google

pour lui seul, dit M. Fournier, et j'aime à croire qu'il y parvint. En somme, il mena douce et bonne vie dans son logis de la rue Pavée-Saint-Sauveur, et, quand venaient les beaux jours, dans la petite maison à colombier qu'il avait achetée à deux pas de la porte Montmartre. »

Sa vie était celle d'un *bon bourgeois*, et, en même temps, celle d'un comédien qui aime son art. Selon Tallemant des Réaux, « il étudioit son métier assez souvent, et il arrivoit quelquefois que, comme un homme de qualité qui l'affectionnoit, l'envoyoit prier à dîner, il répondoit qu'il étudioit. » — « Hors du théâtre, ajoute Sauval, — à son visage, à sa parole, à sa démarche, à son habit, on l'eût pris pour un homme de la dernière grossièreté. Dans le commerce de ses amis, il étoit agréable, et son entretien étoit fort amusant. »

La vie privée de Robert Guérin s'offre-t-elle à nous sous un aspect aussi favorable? Il faut bien le dire, Sauval nous donne une esquisse peu avantageuse de ses habitudes et de son caractère: « Ce fut toujours un gros ivrogne, dit-il; avec les honnêtes gens, une âme basse et rampante. Son entretien étoit grossier, et pour être de belle humeur, il falloit qu'il grenouillât ou bût chopine avec son compère le savetier dans quelque cabaret borgne. Il n'aima jamais qu'en bas lieu, et se maria en vieux pécheur à une fille asssez belle et déjà âgée. » Mais nous croyons que ce portrait n'est pas d'une exactitude incontestable.

Sans doute, il aimait le vin et la bonne chère; il paraîtrait toutefois que si, à l'occasion, il lui arrivait d'abuser du premier, c'était encore dans de certaines limites. Voyez, en effet, comment s'exprime à son égard l'auteur anonyme du *Testament de Gaultier Garguille:* « Pour le bon et gros Guillaume, y est-il dit, quoique son aage le doive estonner, il vivra comme il a de coustume, c'est-à-dire qu'il n'espargnera point les bons vins ni les bonnes viandes, et qu'il se servira du baston, si les jambes lui manquent...» C'est aussi après avoir *bien souppé, la veille des Rois, aux Trois-Maillets,* cabaret voisin de l'hôtel de Bourgogne, qu'on lui prête le *Songe arrivé à un homme d'importance....* De pareils traits accusent un *bon vivant* bien plutôt qu'un *ivrogne.*

Digitized by Google

Quant à la grossièreté de son langage, c'est à son temps et non pas à lui qu'il conviendrait de la reprocher. — Serait-ce avec plus de justice qu'il a été accusé de bassesse? Aucun écrit contemporain ne le donne à penser, et, sur ce chef, sa mémoire est assez bien défendue par l'invariable amitié d'Hugues Guéru, dont le caractère et la conduite ont toujours été cités comme honorables.

Comme M. Fournier en fait très justement la remarque, la façon de vivre modeste et décente de ce dernier, — Gaultier Garguille, — contraste d'une manière assez remarquable avec les belles choses qu'il débitait sur le théâtre, non moins lestement que les autres comédiens de son époque. Et ce n'était pas seulement dans les farces qu'il se donnait libre carrière, c'était encore, et plus particulièrement peut-être, dans ses chansons qui furent son triomphe et auxquelles il doit surtout, grâce à la typographie, la perpétuité de sa renommée.

L'usage de chanter des couplets à la fin du spectacle datait du Moyen-Age. Au commencement du XVIIe siècle, il était plus pratiqué que jamais; mais le succès en ce genre ne put être disputé à Gaultier Garguille. « Sa chanson fit époque, dit M. Fournier; elle fut un des traits saillants d'un règne qui vit en même temps fleurir la société des Précieuses, et qui, je ne sais comment, trouva moyen d'accommoder tout cela ensemble. »

Le style et l'esprit des chansons de Gaultier Garguille étaient tout l'opposé du style et de l'esprit des Précieuses.

Notez pourtant que toutes *ces belles choses,* que nous ne pouvons pas dire, se chantaient en public, et que ce public, c'était *tout le monde.* — Sauval ne le dit-il pas? Personne ne résistait à l'envie d'entendre Gaultier Garguille. « Soyez-donc sûrs, — comme M. Fournier a bien raison de l'affirmer, — que ces jeunes gens de la noblesse qui étaient assis tout à l'heure *aux deux bouts du théâtre, sur des chaises de paille,* n'ont point quitté leur place, ou que s'ils en sont descendus, c'est afin de se mêler à la valetaille du parterre et de pouvoir ainsi rire plus à l'aise. Je ne sais trop même si, au fond de quelque loge grillée, car il en existait déjà, vous ne surprendriez pas quelque belle dame, qui, en écoutant ces franches grivoise-

Digitized by Google

ries, sans apprêt, mais non sans épices, se délasse du jargon qui naguères lui a tant affadi le cœur et l'esprit dans quelques-unes de ces ruelles de *Précieuses* dont la célébrité commence. »

Le recueil de Gaultier Garguille, tel que nous l'avons, est loin de reproduire toutes les chansons mises en vogue par ce farceur. Quand lui vint la pensée de le livrer à la presse, il éprouva quelques scrupules, et il supprima un certain nombre de pièces: de celles, bien entendu, où la gaillardise prenait des allures par trop désordonnées. Malgré tout, cependant, — les indications ci-dessus suffisent pour le faire pressentir, — son livre conserve encore un assez grand nombre de *libertés grandes*. Aussi est-ce avec toute raison que M. Fournier s'est exprimé ainsi:

« Vous voyez qu'en ce temps-là l'on ne craignait pas d'aller écouter publiquement ce qu'aujourd'hui l'on oserait tout au plus lire en cachette. Et cependant Gaultier Garguille y a mis de la modération; il est prude sans qu'il y paraisse. Il chantait bien d'autres choses, vraiment, devant son parterre ébahi, mais non indigné! Par exemple, c'est d'Assoucy qui l'assure, vous auriez pu lui entendre chanter la chanson :

Baisez-moi, Julienne; —
Jean-Julien, je ne puis....

Mais fi de ces ordures! Il a fait un choix, et dans le sens honnête, n'allez pas vous y tromper. S'il a même publié son petit volume, c'est afin qu'on ne lui prêtât point ce qu'il ne daigne plus reconnaître après l'avoir chanté. Il a peut-être eu des complaisances pour le public qui l'écoute, soit; mais devant celui qui va le lire, il veut garder le decorum. D'ailleurs, il craint les attributions malveillantes : on pourrait mettre sur son compte *d'autres chansons plus dissolues*, et cela le désole ; il le confesse dans le privilége de son recueil, et un secrétaire du roi a contresigné sa confession. »

Pour le fond et pour la forme, la chanson de Gaultier Garguille ne peut, comme œuvre littéraire, avoir de grandes prétentions. Elle n'a jamais valu quelque chose que par la façon dont elle était chantée. Quelques

Digitized by Google

pièces, cependant, méritent que l'on fasse une exception en leur faveur, notamment la suivante, qui, du reste, est la meilleure du receuil:

Que l'amour est rigoureux!
Qu'il assortit mal ses flammes!
Quand j'estois jeune amoureux,
Il me fit haïr des dames.
Ores il m'offre des fillettes,
Quand j'ai passé soixante ans;
Mais c'est donner des noisettes
A ceux qui n'ont plus de dents.....

En somme, nous le répétons, comme auteur, Hugues Guéru n'a pas ajouté un nouveau fleuron à la couronne littéraire de la Normandie. Est-il bien certain, d'ailleurs, qu'il faille lui attribuer la paternité des chansons qu'il a lui-même publiées sous son nom?

M. Fournier semblerait tout d'abord résoudre négativement la question, et, pour cela, il se fonde exclusivement sur ce que plusieurs pièces du recueil ne sont pas de Hugues Guéru. Ainsi la XIVe (*Je demanday à la vieille*) était déjà connue du temps de François Ier; la XXIe (*Pour un festin qui m'agrée*) est antérieure à la prise de la Rochelle; la XLe (*Belle, quand te lasseras-tu*) paraît avoir pour auteur François Malherbe.....

Cette interpolation, selon nous, prouverait uniquement que Guéru regardait aussi comme siennes les chansons auxquelles il avait donné ou rendu la vogue. D'ailleurs, M. Fournier n'affirme pas: dans son opinion, *ici Gaultier Garguille ne fut guère autre chose que chanteur*. Il va même plus loin; dans une note de la page 31, il écrit: « Gaultier Garguille ne chantait pas seulement ce qu'il avait fait, mais il puisait dans le fond populaire. » Au reste, — et ceci peut servir à justifier notre auteur du soupçon de plagiat que l'on voudrait faire peser sur lui, — « la chanson alors naissait d'elle-même en France, et une fois qu'elle était née, et que chacun l'avait chantée, qui donc était sûr de ne l'avoir pas faite? »

Quoi qu'il en soit, le recueil des chansons de Gaultier Garguille eut trois

Digitized by Google

éditions en quelques années. Si cette circonstance ne prouve rien en faveur du mérite de l'œuvre, c'est du moins un indice que celle-ci répondait à un besoin de l'époque.

Selon quelques écrivains, notamment Boucher d'Argis et les frères Parfait, Hugues Guéru ne se serait pas borné à composer des chansons; il serait encore l'auteur des sept prologues qui se trouvent à la suite des *Regrets facétieux... du sieur Thomassin.* Mais cette opinion nous paraît mal fondée. Hugues Guéru n'a rien à réclamer dans l'œuvre du comédien de Rouen que l'honneur de la dédicace qui lui est adressée. Quant aux prologues, laissons-les à Thomassin. Aussi bien c'est, avant tout, par son talent hors ligne pour faire valoir soit la farce, soit la chanson, soit les pièces sérieuses, qu'il s'est acquis la renommée.

Ajoutons, au reste, que, pour le rôle que la nature lui avait jusqu'à un certain point assigné, il était venu à propos dans ce monde et qu'il le quitta de même. Turlupin, Gros-Guillaume et Gaultier Garguille avec leurs farces, — celui-ci en outre avec ses chansons, — furent longtemps « comme une sorte d'opposition permanente de la vieille gaieté française contre le faux goût prétentieux et lourd qui envahit le théâtre avec les tragi-comédies, et le monde avec les Précieuses. »

Mais si les trois confrères parvinrent, tant que dura leur association, à maintenir les droits de ce bienheureux rire, *qui est le propre de l'homme*, ainsi que le dit Rabelais, — quand la mort vint les désunir (la mort seule le pouvait), il fallut bien vite reconnaître que l'un des côtés de la balance allait définitivement enlever l'autre. « Eux partis, plus de contrepoids, dit M. Fournier; adieu le rire, vive la grimace! Le champ est libre aux simagrées. Pour en finir avec elles, il faudra que nous attendions Molière. »

Ce fut Gaultier Garguille qui mourut le premier. « Dans les registres manuscrits de la paroisse de Saint-Sauveur, dit Piganiol de La Force, son convoi est marqué au 10 décembre 1633. »

A cette époque, Gros-Quillaume était accablé d'atroces souffrances physiques; mais il dut, malgré tout, continuer de fréquenter le théâtre.

« Une chose en lui bien surprenante, dit Sauval, est que quelquefois

Digitized by Google

sur le point d'entrer en scène avec sa belle humeur ordinaire, la gravelle et la pierre dont il étoit souvent tourmenté, le venoient attaquer, et si cruellement qu'il en pleuroit de douleur; nonobstant il falloit qu'il jouât son rôle. En cet état néanmoins, qui le croiroit! le visage baigné de larmes et sa contenance si triste donnoient autant de divertissement que s'il n'eût point senti de mal. »

A ces tortures se joignoient fréquemment celles de la goutte. « Avec de si grands maux dont il est mort, ajoute Sauval, il a vécu près de quatre-vingts ans, sans être taillé. »

Si l'on ne s'est pas trompé en affirmant que Gros-Guillaume était monté sur le théâtre dès qu'il avait commencé à parler, jamais carrière de comédien ne fut mieux remplie que la sienne. En effet, on pourrait presque dire qu'en digne soldat de la scène, il expira héroïquement sur le champ de bataille. D'après une note de l'abbé de Marsy sur Rabelais (*Prologue du livre IV*), la veille de sa mort, il parut encore, déjà presque agonisant, sur le théâtre. Cet amour du métier, ou plutôt, ce dévouement à ses camarades (nous ne voulons pas dire cette nécessité de la gêne où il se trouvait) fournit à l'acteur, chargé de la chanson après la farce, l'occasion de lui offrir un dernier témoignage de sympathie. Ce comédien choisit des couplets dont le refrain se terminait ainsi :

Hélas ! Guillaume,
Te lairas-tu mourir?

Un public français ne pouvait rester impassible devant la manifestation de pareils sentiments, qui étaient aussi les siens. Croyons donc que, lui aussi, il paya chaleureusement sa vieille dette au pauvre malade, et que, pour celui qui avait provoqué tant de fou rire pendant sa vie, tout ne fut pas amertume à son heure suprême.

Comme l'indique la date de la pièce intitulée le *Testament de Gros-Guillaume*, notre bouffon mourut en 1634, peu de temps après Gaultier Garguille. Ce ne fut pas, au reste, dans les premiers mois de cette année,

Digitized by Google

« puisque, dit M. Fournier, la pièce ayant pour titre : l'*Ouverture des jours gras*, 1634, in-12, ne le donne pas encore pour trépassé. »

C'est Turlupin qui mourut le dernier des trois amis, — en 1637, selon toute apparence ; mais pendant ces trois années de survivance, à peine son nom est-il prononcé. — Ainsi, allégoriquement, le touchant mensonge de la légende que nous avons rapportée devenait une vérité : les trois inséparables avaient été frappés *la même semaine*... ; on aurait pu dire le même jour.

Parmi les pièces facétieuses auxquelles avait donné lieu la mort de Gaultier Garguille, il en est une (*Songe arrivé à un homme d'importance*) qui fait dire par celui-ci à Gros-Guillaume : « Adieu, je te recommande surtout ma chère femme que j'ay si aimée ; prends-en le soin, et demeures toujours avec elle en mesme logis et en mesme chambre, s'il se peut sans scandale ; fais cas de son amitié...et ne troubles pas de tes pleurs le repos de mes cendres, prenant pour consolation qu'après tout, ce monde, en gros et en détail, n'est qu'une vraye comédie... »

De cette citation, on peut induire qu'après la mort de Guéru, sa veuve se retira d'abord chez Gros-Guillaume. Un peu plus tard, elle quitta Paris pour la Normandie, où probablement le défunt avait acquis quelque bien, et « où sa bonne fortune, comme disent les frères Parfait, la fit aimer d'un gentilhomme qui l'épousa ; « — mariage qu'*un Normand*, M. Ph. de Chennevière, a pris pour sujet d'une nouvelle charmante, qui fait partie des *Historiettes baguenaudières*.

Quant à Gros-Guillaume, il ne laissa après lui qu'un bien maigre héritage, matériellement parlant. Sa fille, en effet, fut obligée de se faire comédienne, et elle devint la femme de La Thuillerie, acteur de l'hôtel de Bourgogne.

BIBLIOGRAPHIE.

Les *Chansons* de Gaultier Garguille ne sont pas indifférentes aux bibliophiles. C'est ce qui nous engage à consacrer quelques notes aux éditions diverses qui en ont été données.

Digitized by Google

La première que l'on connaisse est la suivante :

Les chansons de Gaultier Garguille. *A Paris, chez François Targa*, 1632, in-12.

Les chansons sont précédées d'une dédicace *Aux curieux qui chérissent la scène françoise ;* elle est signée : « L'effectif Gaultier Garguille, qui vous baise tout ce qui se peut baiser sans préjudice de l'odorat. » — Viennent ensuite un sonnet de l'auteur sur ses chansons, — une approbation burlesque, signée Turlupin et Gros-Guillaume, — des stances à l'auteur sur ses chansons, — enfin le privilége du roi.

Nous trouvons à rappeler ensuite :

Les chansons de Gaultier Garguille. IIIe édition, *à Paris, chez F. Turga*, 1636, in-12.

La désignation *IIIe édition* ne serait-elle pas une erreur ? Le fait est qu'on n'en connaît pas d'édition qui soit antérieure à 1632, ou qui ait paru entre cette date et l'année 1636.

Nouvelles chansons de Gaultier Garguille, *à Paris, chez Jean Promé*, 1642.

Quoiqu'en dise le titre, cette édition est en tout semblable aux précédentes, si ce n'est qu'on n'y retrouve pas le privilége, expiré en 1641.

Les chansons de Gaultier Garguille. Nouvelle édition, suivant la copie imprimée à Paris en 1731 (*lisez* 1631, ou plutôt 1632). *A Londres*, 1658 (*lisez* 1758) ; pet. in-12, avec portrait.

Les pièces préliminaires sont à leur place, sauf l'approbation burlesque qui est rejetée à la fin du volume. — Un bel exemplaire peut se payer 25 fr.

Chansons de Gaultier Garguille. Nouvelle édition, suivie de pièces relatives à ce farceur, avec une introduction et notes par Edouard Fournier. *Paris, imp. E. Thunot et Ce ; libr. P. Janet ;* 1858, I vol. petit in-8 de CXII et 256 pp.

Ce volume auquel l'introduction et les notes de l'éditeur, ainsi que les pièces ajoutées, donnent une valeur réelle, fait partie de la *Bibliothèque elzevirienne*.

Chansons folastres et récréatives de Gaultier Garguille, comédien ordinaire de l'hostel de Bourgogne, nouvellement reveues, corrigées et augmentées oultre les précédentes impressions. *Paris*, 1858, 1 vol. in-16.

Digitized by Google

Ce petit volume est orné d'un portrait en pied de l'auteur, dans son costume de farce.

Pour que ce paragraphe bibliographique fût complet, il conviendrait d'y porter l'indication des écrits divers qui sont facétieusement attribués à Gaultier Garguille aussi bien qu'à Gros-Guillaume, et, en même temps, de ceux qui les concernent. Cette addition ne serait peut-être pas sans intérêt pour quelques amateurs; mais notre travail est déjà trop développé sans doute, et, pour ne pas abuser davantage de la patience du plus grand nombre des lecteurs, il n'est pas hors de propos, croyons-nous, de nous abstenir de ces nouveaux détails.

A. CANEL.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LES BLASPHÉMATEURS DE DIEU.

MORALITÉ NORMANDE.

ANALYSE ET PREUVES DE L'ORIGINE DE CETTE PIÈCE.

> Comme cette note est purement bibliographique, j'ai tout lieu de croire qu'un *bibliomane,* seul, *jusqu'à la moelle des os,* aura le courage d'aller plus loin que la moitié.
>
> TH. DIBDIN. *Voyage bibliographique.*

Il y a environ soixante-dix ans, au milieu des bouleversements qui effrayaient notre pays, un érudit modeste (1), particulièrement occupé de livres et d'études, parcourait les rues de notre ville, cherchant, pour les mettre à l'abri de la destruction, les débris que dans le naufrage d'alors tant de bibliothèques avaient abandonnés; parmi ceux qu'il recueillit ainsi, un surtout est resté en mémoire aux bibliophiles normands: c'est précisément la Moralité dont je vais donner l'analyse. Oubliée depuis des siècles, elle n'avait fait partie ni de la bibliothèque de Mme de Pompadour, ni de celle de Pont-de-Vesle, formées pourtant presque exclusivement de productions dramatiques; la Croix du Maine, dans son répertoire si intéressant d'anciens livres

(1) L'abbé Barré, mort en 1836, curé de Monville.

Digitized by Google

français, n'en avait parlé que vaguement, probablement sans l'avoir vue, et les frères Parfait, dans leur Histoire du Théâtre, n'avaient paru non plus la connaître; aussi lorsque des temps plus calmes revinrent on se préoccupa de la bonne fortune de l'amateur normand, on essaya de le tenter par des offres importantes; mais ce ne fut qu'après de longues hésitations qu'il traita, en 1818, avec le conservateur de la Bibliothèque royale, M. Van Praet, cédant avec regret pour 800 fr. le livre qu'il avait, en 1793, acquis pour quelques sous (1).

Si, sans essayer de se rendre compte de ce qu'était le théâtre à l'époque où semble avoir été représentée *la Moralité des Blasphémateurs,* nous passions de suite à l'exposé de cette pièce, nous risquerions de ne pas faire comprendre tout l'intérêt que ces primitives productions pouvaient présenter; aussi nous semble-t-il nécessaire, au risque de rappeler ce que chacun sait, de nous replacer par la pensée au milieu des spectateurs du Moyen-Age, devant les simples tré-

(1) Les bonnes fortunes des bibliophiles, celles qui ont une incontestable importance, ne sont pas communes; une des plus justement célèbres dans ces derniers temps est échue à un libraire de Berlin, M. Asher, qui, vers 1845, trouva, en Allemagne, dans un grenier, un recueil fort curieux pour la date, le nombre et la variété des pièces qu'il contenait. En effet, il n'y avait pas moins de soixante-quatre Farces ou Moralités, la plupart inconnues, réunies sous une modeste enveloppe de parchemin. — Malheureusement, au moment où le bruit de cette riche trouvaille commençait à se répandre en France, le Musée britannique venait d'en faire l'acquisition; depuis, ces pièces ont été analysées en 1849 par O. Delépierre, sous le pseudonyme de Tridace-Nafe-Theobrome, et enfin publiées, *in extenso,* en 1854, par P. Jannet, dans la partie de la bibliothèque dite Elzevirienne intitulée : *Ancien Théâtre-Français*, elles en forment les trois premiers volumes.

Digitized by Google

teaux de la scène, regardant les naïfs interprètes de l'art théâtral dans son enfance.

On hésite encore aujourd'hui sur les commencements du théâtre en France. Selon l'opinion la plus généralement admise, des pèlerins revenant de Jérusalem, de Saint-Jacques-de-Compostelle ou d'autres lieux de dévotion, auraient d'abord chanté leurs voyages, dans des sortes de cantiques, puis y auraient mêlé le récit de la Passion du Fils de Dieu : l'intérêt s'attachant naturellement à ces étranges narrations, ils en étendirent le cadre et mirent en dialogues entremêlés de chants, non-seulement les scènes de la Passion, mais encore la vie des Saints, leur martyre, leurs miracles. Sans lieux fixes d'abord pour leurs représentations, tantôt elles se donnaient sur les places publiques, tantôt dans les cimetières, tantôt même dans les églises; à la fin, les Confrères de la Passion élevèrent un théâtre et y représentèrent les pièces les plus en rapport avec l'époque de l'année; elles étaient ainsi à la fois pour le peuple un sujet d'instruction et une occasion de plaisir. Qui ne se souvient de ces vers où Boileau nous raconte ces commencements si modestes :

Chez nos dévots aïeux, le théâtre abhorré
Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
En public à Paris, y monta la première ;
Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joua les Saints, la Vierge et Dieu, par piété.

Je citerai sans plus de détails les titres de quelques-uns des Mystères qui sont parvenus jusqu'à nous : le Mystère de la Passion, le Mystère de la Résurrection, le Mystère de la Conception, le Mystère

Digitized by Google

de la Nativité, de la Vie et de la Mort de M. Saint Jean-Baptiste; ce sont presque toujours des sujets empruntés à l'Ecriture-Sainte, plus ou moins longuement développés : on cite un Mystère composé de 40,000 vers.

Le succès des Confrères de la Passion avait été très grand, aussi excita-t-il de bonne heure l'émulation d'une société rivale. Les Clercs de la Basoche présentèrent alors à la curiosité des spectateurs un genre de pièces qui, sans oublier les données pieuses des premières, apportèrent en même temps un élément nouveau; ils personnifièrent les vertus et les vices, s'attachèrent à rendre attrayantes celles-ci, et à faire naître l'horreur pour ceux-là. Les Moralités remplacèrent bientôt les Mystères; c'est qu'en effet il y avait déjà un progrès dans cette nouvelle forme, le poète, plus à l'aise que lorsqu'il était retenu par les liens trop étroits et trop connus de l'histoire sacrée, put commencer à émettre quelques idées personnelles, à présenter quelques scènes inattendues. Pourtant, il faut bien l'avouer, c'était un bien mince progrès, car il ne restait au théâtre qu'un peu plus d'un siècle pour arriver à son apogée, mais un siècle aidé du génie de trois hommes : Corneille, Racine et Molière!

Pour ce qui était de la représentation des Moralités, c'était ordinairement en plein air et sur des tréteaux qu'elles avaient lieu; l'avant-scène était libre comme maintenant, mais le fond et les côtés du théâtre étaient encombrés *d'eschafaulx* ou *establies* et de gradins; si dans une représentation il était question de trois ou quatre lieux différents, on dressait au fond du théâtre autant d'*establies* pour représenter ces lieux. Par exemple, que l'action se passât à Jérusalem et qu'il fût nécessaire d'envoyer à Bethléem; comme il n'y avait ni rideaux, ni coulisses, le messager, au lieu de quitter

Digitized by Google

la scène, comme il le ferait de nos jours, allait se placer sur l'*establie* qui représentait cette ville; il attendait là le moment où il devait rendre compte de son message (1). Si, comme il arrivait souvent, besoin était de représenter le Paradis, le Purgatoire et l'Enfer, trois *establies* étaient encore superposées : en haut le Paradis, au milieu le Purgatoire, en bas le royaume de Lucifer. La gueule d'un dragon figurait ordinairement l'entrée de l'infernal abîme qui, à la rigueur, eût pu être pris pour un arsenal, car presque toujours on y voyait figurer en grand nombre des coulevrines, des arbalètes et même des canons, pour faire *noise et tempeste*. Pour le Purgatoire : un curieux passage du Mystère de la Résurrection nous donne d'une façon pittoresque la manière dont il était parfois représenté. « Notez que le limbe doit estre en une habitation en la fasson d'une grosse tour quarrée, environnée de retz et de filetz, ou d'autre chose clère, afin que parmi les assistants on puisse voir les âmes qui y seront; et derrière la dicte tour, en ung entretien, doit avoir plusieurs gens crians et gullans horriblement tous à une voix ensemble, et l'ung d'eux qui aura bonne voix et grosse parlera pour lui et les autres âmes dampnées de sa compagnie (2). »

Pour plus de clarté, d'ailleurs, le plus souvent les divers lieux dont nous venons de parler, ainsi que tous ceux qu'on pouvait avoir à représenter, étaient désignés par des écriteaux sur lesquels leurs noms étaient placés. — Enfin, sur les côtés du théâtre étaient des espèces de gradins en forme de chaises, sur lesquels les acteurs s'asseyaient

(1) *La Diablerie de Chaumont*, ou *Recherches historiques sur le grand Pardon général de cette ville*....., par Em. Jolibois. — Chaumont, 1838.

(2) Préface des *Mystères du XVe siècle*, publiés pour la première fois....., par A. Jubinal. Paris, Téchener, 1837.

Digitized by Google

lorsqu'ils avaient joué leur scène, ou qu'ils attendaient leur tour de parler, et jamais ils ne disparaissaient aux yeux des assistants qu'ils n'eussent achevé leur rôle; aussi, quand la pièce commençait, les spectateurs voyaient tous ceux qui devaient y jouer; les auteurs et les acteurs n'y entendaient pas plus de finesse et les derniers étaient censés absents lorsqu'ils étaient assis (1).

La pièce qui nous occupe appartient à la seconde époque, à la seconde manière; c'est une Moralité; son titre doit être cité entier:

Moralite tres singuliere et tres bonne des Blasphemateurs du nom de Dieu, ou sont contenus plusieurs exemples et enseignements a l'encontre des maulx qui procedent a cause des grands iuremens et blasphemes qui se comettent de iour en iour et aussi que la coustume nen vault rien et qu'ils finent et fineront tresmal s'ilz ne sen abstinent, et est ladicte moralite a dix-sept personnaiges.

Les spectateurs n'étaient pas moins bien renseignés que le lecteur, car une sorte de prologue, commençant par un signe de croix et une citation d'un texte sacré, leur exposait et le but et le sujet de la représentation :

Nostre intendit et vouloir principal
Est de mōstrer a tous humains pecheurs
L'iniquite icy en general,
Que font vers Dieu les faulx blasphemateurs
ℭ Et advertir que tous diffamateurs
Sont en dangier de rendre leur esperit
Dedans enfers en tenebres et pleurs
Avec Sathan qui a ce les induit.
. . . . . .
Prenez-en gre Messieurs ie vous prie
Si ie suis long et prolixe en langaiges

(1) *Histoire du Théâtre-François* (par les frères Parfait). Paris, 1745.

Digitized by Google

Je seray brief de paour qu'il vous ennuye
En devisant le nom des personnaiges.
℄ Vous pouvez voir la sus en ces estaiges
La deite souveraine et divine
Et les anges plains d'hōneurs et pages
Avec Marie la Vierge tres benigne.
Il conviēt biē que ie vous determine
De ces trois cy le nom et le raport:
Voicy Guerre et cypres lui Famine
Et cest aultre cy s'appelle la Mort.
℄ Ce gallāt la qui porte si hault port
Se fait nōmer le grād Blasphemateur
De Dieu; iurant la vertu et la mort.
Voila Briette pleine de deshonneur.
℄ De cest coste est ung Denegateur
Du nom de Dieu je vous certifie
Et cestuyla c'est l'iniuriateur
Son fils pres luy iurant le fruyt de vie.
℄ Si ce n'estoit la benoiste Marie
Dedans enfer ilz seroient confonduz
Par leurs maulx faitz et par leur iurerie
Avec Sathan et les dampnez perdus.
℄ En ceste part povez veoir au parsus
Ung grant docteur qui signifie l'Eglise
Reprehendant les iureurs sans abus
Par vrais signes par doctrine et clergie.
℄ Aulcuns voulsist qu'en l'habit el fut mise
Et en l'estat du genre feminin
Mais son pouvoir cy est et vous suffise
Totallement du genre masculin.
℄ Veez la enfer plain de souffre et venin
Qui sont diables qui ne font nul reffus

Digitized by Google

De tourmēter dampnez par leur engin
C'est ung horreur, ung ort lieu et cōfus.
— Entre vous clercs qui estez entēdus
Si vous voyez nulle deffection
En notre ieu : ou saint nom de Jesus
Excusez-nous sans reprehension
Car vous savez tous que derision
Est un vice qui desplaist sans deffault
Nul ne face de nous illusion
Car tel cuide bien iouer lequel fault.
ℭ Je vous supply que nul ne parle hault
Et ne face nully bruyct qui nous nuyse
Pacience est vertu qui moult vault
Et qui la ung chascun si la prise
Des aprentifz l'esbat si vous suffise
Et vous tenez chacun en son estaige
Qui doibt commencer si s'advise
Sans en faire daultre langaige.

C'est alors seulement que la pièce commence, et c'est Lucifer qui entre le premier en scène, Lucifer, le prince des démons, réprimandant tous ses lieutenants de leur nonchalance, de leur paresse à faire tomber dans les lieux infernaux l'humain *lignaige*; chacun d'eux s'excuse de son mieux et raconte ses hauts faits; ainsi Sathan :

Je viēs tout droit du pays de France
Ou iay fait faire mille maulx
Encontre Dieu et sa puissance
Par meurtriers et par larroneaulx.
ℭ J'ai faict embler beufs et chevaulx
A larrons et a larronnesses

Digitized by Google

Donc en enfer si ie ne faulx
Je leur chaufferay ung des fesses.

Behemot, le second officier de Lucifer, véhémentement réprimandé aussi, donne l'emploi de son temps de manière à satisfaire le roi des Enfers. J'ai presque scrupule de citer ses exploits ; mais comme je pense que laisser dans l'ombre ces passages quelque peu risqués serait rendre incomplète l'étude que nous voulons faire, j'attendrai pour mes réserves d'autres endroits où l'audace du langage atteindra les extrêmes limites du mauvais goût :

ℭ BEHEMOT *incipit.*

Je viens de Saint-Jacques-en-Galice
Ou i'ai faict le diable et sa mere
Car ung marault mauldict et nice
Devant tous a tue son pere.
ℭ J'ai faict coucher une commere
Lubricque mauldicte et dampnable
Plusieurs foys avec son compere,
Donc auront douleur innombrable.

Lucifer, malgré toutes ces prouesses, ne se tient pas content; il recommande, au milieu d'imprécations tout à fait en rapport avec son personnage, à tous les diables :

D'aller tost par monts et par vaulx
Faire iurer le nom de Dieu
A garses et a garsonneaulx
En toute place et en tout lieu.

La recommandation est en bonnes mains, et bientôt le personnage principal, le blasphémateur, sous les inspirations des agents de Lu-

Digitized by Google

cifer, se répand en jurons et en imprécations. Je n'emprunterai à cette scène qu'un chant assez heureusement rithmé :

Fy de paysans
Fy de marchans
Au regart de ma regnommee
Gentils gallanz
Seront fringans
Par le sang bieu c'est ma pensee
Puisqu'il m'agree
Toute l'annee
Je maineray ieux et esbatz
De mon espee
Gente et paree
Turay villains chetifz et matz.

Les imprécations du blasphémateur ne sont point encore ce que Lucifer aurait voulu ; on a mal compris, partant mal exécuté ses ordres ; il revient en fureur :

Haro la maison infernalle
Plaine de serpens et crapaulx
Vous ayez tous la forte galle
La rage tourment et tous maulx.
Haro, haro les infernaulx
Pour vous je suis en grant esmoy
Vous n'etes que villains clabaux
Qui ne vallez ne sy ne quoy.

Sous le coup de ce nouvel aiguillon, chacun des diables se remet à la besogne et excite à mal, et le blasphémateur, que nous avons déjà vu et un personnage qui arrive pour la première fois en scène,

Digitized by Google

le regnieur; une dispute s'élève entre eux, puis un combat a lieu: les gros mots, les blasphèmes, les horions s'échangent avec une véhémence qui devait tenir en grande perplexité les spectateurs. — Mais Behemot, *le grand diable*, comme il s'appelle lui-même, jusqu'alors resté étranger à ce qui vient de se passer, craignant probablement les reproches de son maître et voyant endormi deux nouveaux acteurs, l'injuriateur et son fils, leur suggère toutes sortes de mauvaises pensées; aussi ne faut-il pas être étonné d'entendre au réveil le père parlant ainsi à son fils :

Or sus mon fils a moy entens
Lever nous faut, il est grant iour
Nous chommon cy a nos despens
En faisant par trop long seiour;
ℭ Il nous convient aller ung tour
Sur les champs quand ie men advise
Car gy ay mis plus mon amour
La moitie que aller a l'Eglise.
ℭ C'est une chose que peu prise
Que le chant que l'en y demaine
Mon entente n'y est point mise
Car ce me semble chose vaine.
ℭ Par la benoiste Magdaleine
Il vault mieulx soys en tout certain
De mener la ioye mondaine
Qu'estre prebstre ne chapelain.
. . . . . .
Le sang Dieu puisque iay argent
Je vivray a mon appetit
Comme les enfans de present,
Ensuy moy en faict et en dict.

Digitized by Google

Le fils n'a garde de désobéir à son père, il enchérit plutôt sur les charmants conseils reçus :

Par Dieu pas ne serez desdit
Mon pere ne vous soucyez
Car ia soyt que ie soys petit
J'accompliray vos voluntez.

. . . . . .

Conversant avec les petites
Pucellettes du temps present
Leur rendant les doulces debittes
Du ieu d'amour par mon serment.

. . . . . .

Tel le père tel est le fils, dit l'injuriateur dans son singulier orgueil de voir revivre dans sa descendance ses mauvais penchants.

Alors apparaît l'Eglise, ses reproches ne portent pas fruit, car bientôt nous voyons le blasphémateur, le regnieur, l'injuriateur, son fils, Briette *pleine de déshonneur*, nous a dit le prologue, commencer une orgie; les grands pots sont apportés, les défits lancés; les blasphèmes augmentés par l'ivresse se pressent sur la bouche de chacun, et l'Eglise alarmée cherche vainement à rappeler à elle ces pécheurs endurcis, elle ne ménage plus les élans de sa colère :

Faulx chretiens et toi chien matin
De moult pire qu'un Sarrazin
Helas pourquoi as-tu iure
La chair de Jesus-Christ begnin
Regarde toy pence a la fin.

Ni les reproches ni les menaces ne peuvent; chacun, sans sourcil-

Digitized by Google

ler, répond à cet importun visiteur par de nouvelles injures. Briette apporte des cartes, on joue, les perdants se fâchent et déchirent les cartes qui volent en morceaux; nouvelle apparition de l'Eglise, nouveaux reproches inutiles comme les précédents. Nous sommes toujours au milieu de l'orgie, et les buveurs en sont arrivés à l'heure des défits impossibles, des paroles lourdes et abruties, des chansons impudiques. Le fils de l'injuriateur a bu plus que les autres, mais il veut qu'on lui fasse raison ; aussi s'écrie-t-il :

Ne me pensez point enguenner
Vous en burez chascun autant.

LE BLASPHEMATEUR

Que dyable le pot est trop grant.

LE NEGATEUR

Par les vertus Dieu vous beurez

LE BLASPHEMATEUR

Ah! ie buray si vous voulez
Mais je p....ray sous la table

Bibat.

Par le vray Dieu qui est louable
Je ne puis plus me soutenir.
Coucher me fault sur ceste table
Vertuz Dieu il me faut gesir.

Cadit bibendo et potus supra eum.

BRIETTE, *au fils de l'injuriateur.*

Puisque ce pot est frais venu,
C'est a vous mon gentil garson.

Bibat.

Je m'en voys dire une chanson :
Dessoubz l'ombre d'un bissonet.

. . . . . .

Digitized by Google

Ici, il me faut arrêter. Cette scène d'ivresse, dont j'ai déjà atténué quelques parties, se termine par cette chanson, et la fin couronne trop dignement cette partie de l'œuvre.

Lucifer revient alors; on le pourrait croire satisfait; jamais pourtant sa voix ne fut plus terrible, jamais ses reproches ne furent plus violents; il appelle encore une fois ses serviteurs ordinaires, Sathan, et Behemot en tête; ceux-ci trouvent ses reproches injustes:

SATAN.

Mais quastu a crier si hault
Je faisoys bien notre passaige
Quant tu m'as huche vieil crapault.

J'hésite à continuer sa justification:

J'avais faict coucher ung ribault
Entre les bras d'une paillarde
Il lui sembloit gentil fillault
Et el luy sembloit bien gaillarde.

Lucifer leur explique le motif de sa colère, disons mieux, de sa rage:

Il les fallait tost estrangler
Et les apporter en enfer.

Sathan, plus fort en théologie, à ce qu'il semble, que le roi des Ténèbres, se met à lui apprendre l'impossibilité où il est, sans l'ordre exprès de Dieu, de mettre à mort les pécheurs; ce n'est pas faute d'envie de sa part:

Si iavoye la commission
De les tuer quand ilz font mal

Digitized by Google

Jen empliroys nostre maison
Hault et bas amont et aval.

La démonstration est longue et a toute l'apparence d'un sermon, les textes latins y abondent. Pour conclusion, Lucifer convaincu engage Sathan et Behemot à tenir tous les hommes en état de péché pour que la mort les surprenne ainsi :

Et qu'ilz soyont enfin devallez
Au fons denfer pour leurs erreurs.

C'est pendant le sommeil de l'ivresse que les noirs démons retournent conseiller et séduire leurs victimes désignées; aussi, sous l'influence de leur souffle impur, revoyons-nous encore, avec quelques variantes, les festins, les danses, entendons-nous de nouveau les paroles impies. Je dois citer ici, parce qu'elle me paraît cadencée avec une certaine grâce, une chanson du blasphémateur :

ℭ Gentils compaignons
Vont par les bissons
Au chant des oyseaulx
Ou aux oysillons
Maulvis et pigeons
Chantant chantz nouveaulx.
ℭ Ils ont a leur taulx
Ces vins bons et beaux
Et boyvent dautant
Et par les hameaulx
Faisant petits saulx
Se vont esbatant.
ℭ En se rigollant
Toujours vont disant

Digitized by Google

Leurs chansons nouvelles
Et rejouyssant
Par leur chant plaisant
Ces belles pucelles.

L'Eglise a vu leur conduite, entendu leurs blasphèmes, mais elle ne semble avoir que le triste privilége d'exciter leurs rires et leurs sarcasmes; Dieu vient alors défendre son Eglise, mais vainement il présente son fils crucifié, vainement il rappelle ses souffrances. Ceux-ci saisissent le crucifix, et, à l'envi les uns des autres, recommencent, le blasphème à la bouche, toutes les scènes de la Passion. — C'en est fait, leur iniquité est arrivée à son comble, la main de Dieu paraît prête à s'appesantir sur eux; heureusement Marie, *Virgo clemens,* arrête le bras vengeur, elle demande quelques jours encore pour qu'ils aient le temps de revenir. Lucifer, qui se croyait sûr de la victoire, accourt furieux; chacun plaide, l'une avec tous les moyens de la justice miséricordieuse, la cause du ciel, l'autre avec tous les arguments de la justice vengeresse, celle de l'enfer. — Le ton des deux personnages, pendant ce long démêlé, est convenablement différencié : la Reine des Cieux parle avec douceur, humilité, elle supplie; le Prince des Enfers est d'une douceur cauteleuse, il présente avec empressement les raisons qui doivent pousser Dieu à se venger; et cite avec une joie mal dissimulée les textes sacrés qui semblent mettre le Tout-Puissant dans la nécessité de frapper. La sentence est à la fin prononcée :

Je suis cil qui a tout mesure
Et misericorde et iustice
Moderant qui se desmesure
Et qui commect peche et vice

Digitized by Google

Aux ungs ie suis doulx et propice
Aux aultres suis misericors
Les ungs il fault que ie pugnisse
Les ungs vifz et les autres mors.

Et pour répondre par un seul texte à tous ceux cités par Lucifer, Dieu lui dit :

Nolo mortem peccatoris sed ut magis convertatur et vivat.

La vie est donc laissée aux pécheurs, mais tous les maux vont être déchaînés, et au cas où ils s'obstineront dans le péché, ils appartiendront définitivement à Lucifer. Celui-ci, rempli d'espoir d'arriver à ses fins, donne ses ordres à Sathan et à Behemot, et convoque tous les fléaux :

Sortez d'Enfer famine et guerre
Air infaict et mortalite
Allez moi guerroyer la terre
Que peche a debilite.
Sortez. . . . . .
. . . . . .
Nous en avon de Dieu puissance.

En effet, nous voyons se précipiter alors les trois fléaux annoncés; mais le repentir ne vient pas, et la Mort s'écrie :

Trompillon sur eulx durement
Chascun de nous en droict soy
Criant continuellement
Vengeance de par Jesus le Roy.

Les pécheurs répondent :

Digitized by Google

De vos menaces ne nous chault,

LA MORT.

C'est bien dict doncques à l'assault.

Fiat insultus magnus inter eorum.

Les uns cherchent à fuir, les autres combattent, quelques-uns jurent jusqu'à leur dernier soupir; aussi est-ce dans l'Enfer que nous allons, dans la scène suivante, revoir et le blasphémateur et le regnieur. Sathan arrive joyeux à la porte de l'antre infernal :

Lucifer ouvre nous ta porte
Nous feras-tu point bonne chiere
Or regarde que ie t'aporte
Vecy matiere singuliere.
ℭ J'ay impetre de Dieu le pere
Que les traitres blasphemateurs
Fussent pugnis la chose est clere
De leurs iurs et de leurs erreurs.
ℭ Haro ils ont eu les douleurs
De famine mort et guerre
Et n'ont point amende leurs erreurs
Obstinez sont plus durs que pierre

LUCIFER.

Aprestez tost voz cros de fer
Voz tenailles voz instrumens
Pour les iecter au puys d'enfer
Avec crapaulx mourons serpens
Diables dampnez ors et pulens
Faictes leur une chiere lye
Puisqu'ilz n'ont voulu en nul temps
Servir Jesus le filz Marie.

Digitized by Google

. . . . . .

Ils pensoient ce n'étoit que jeu
De blasphemer Dieu et ses saintz.

. . . . . .

Avant diables mauldits inhumains
Accomplissez tost vostre office
Pugnis ils seront de leur vice
Dedans la chauldiere d'enfer.

. . . . . .

ℭ Behemot pense de soufler
Fay du feu grand diable cornu
Car ie les voys dedans bouter
Trestous illec sans attendu.

Ponant in cacabinem.

BEHEMOT :

Le feu est partout espandu
Regarde, suis-ie bon varlet.
Il leur est bien maladvenu
L'eau boit au-dessus du collet.

Je passe les gémissements des pauvres damnés; ils sont nombreux et pitoyables, car leurs supplices sont de mille sortes : bouillis, grillés, jetés en l'eau froide, pendus, frappés, lacérés, nourris de serpents et de crapauds.

Cependant les diables, fiers de leur victoire, se sont trop arrêtés dans la joie de leur triomphe; Lucifer, toujours avide de nouvelles victimes, renvoie tout son personnel sur la terre :

Retourner vous fault sur les champs
Allez tenter mauldictz truans
Allez tenter tous les humains
Allez allez merdoulx truans

Digitized by Google

Faictes iurer Dieu et ses saintz
Allez moi querir ces pu.....
Qui sont si chauldes et si fieres
Pour les baigner dedans nos bains
Et les coucher en nos littieres.
Amenez-moi ces tavernieres
Qui vendent a faulce mesure
Et n'oubliez ces cousturieres
Qui ne font pas bien leurs coustures.
Allez tenter toute nature.
. . . . . .
Allez diables allez a Romme
Allez a Paris a Bordeaux
Allez a Rouen a tout homme
Pour me querir ces plaidereaulx.
N'oubliez ces advocaceaulx
Qui empoignent des deux cotes
Car ils seront si ie ne faulx
En enfer rotiz et tostez.

Le dernier tableau est plus consolant, il représente la victoire de Marie sur les démons. L'injuriateur et Briette, nouvelle Madeleine, reconnaissent enfin leurs erreurs et demandent avant leur mort à se réconcilier avec l'Eglise, qui se hâte de leur octroyer pardon. C'est le dernier personnage qui occupe la scène, et c'est sous l'impression des paroles suivantes que se termine la pièce :

Saint Luc nous dit certainement
Que quand ung pecheur se desvoye
Prenant en luy repentement
Que tout le ciel si en faict ioie.

Digitized by Google

Ꝯ Je t'absoubs donc c'est chose vraye
De tous les crimes et abus
Et affin que exaulce ie soye
Chanton *Te Deum laudamus.*

Voici, dans une analyse faite aussi rapide que possible, ce singulier monument de la littérature dramatique du commencement du XVIe siècle. Les traditions du Théâtre ancien sont toutes oubliées; il n'y a plus ni plan, ni action, ni unité, mais seulement une série de scènes que l'auteur a liées les unes aux autres sous l'inspiration d'une seule idée, et par conséquent souvent, il faut bien le reconnaître, d'une façon assez monotone. C'est dans l'histoire de notre littérature, une curieuse étude que celle de cette nouvelle enfance du Théâtre, tant qu'il ne sait pas, ou ne veut pas regarder, pour y retrouver sa voie, les modèles de la Grèce et de Rome. A côté de cet intérêt il en est un autre moins élevé, peut-être, mais digne toutefois d'être signalé, c'est la connaissance que nous y acquérons des mœurs, de la vie intime au Moyen-Age. Il y a certainement des détails qui nous semblent bizarres, grossiers même : ce sont ceux-là pourtant, il ne faut pas craindre de l'avouer, qui doivent le plus attirer notre attention; nous ne devons ni trop dédaigneusement détourner les yeux, ni trop chastement fermer les oreilles, mais plutôt, en homme sérieux, en philosophe, chercher, là où elle est écrite dans toute sa netteté, l'histoire si intéressante de notre civilisation. —Ne nous faut-il donc point passer à Molière quelques expressions qui nous semblent aujourd'hui malsonnantes, et qui n'effarouchaient nullement de son temps? D'ailleurs, il y a pour compenser ces passages d'une mode ancienne et méprisée quelques endroits où le style commence

Digitized by Google

à valoir, quelques autres où l'esprit d'observation et de fine critique commence à se faire jour.

Les citations que j'ai faites ont quelquefois justifié ce que je viens de dire par rapport au style; j'en ferai une nouvelle, où il me semble voir une peinture assez heureuse de la vanité et coquetterie féminine;

C'est Briette qui parle :

Par la Croix Dieu ne par les yeux
Je me tiendray gaye et fringuette
En cest temps deste precieulx
Lequel faict reverdir lherbette.
ℭ Et auray robbe nouvellette
Par la Croix Dieu de bon fin vert
De fine escarlate ou brunelte
Donc tout mon corps sera couvert.
ℭ Souliers neufs au pied descouvert
Gorrieres chausses de morguin
Heureux est a qui le sien sert
Par la Croix Dieu iuc a la fin.
ℭ Jauroys bien robbe de satin
Par la Croix Dieu ou de veloux
Ou de damas couvert et fin
Pour faire enuye a ces geloux.
ℭ A la verdure soubz le houx
Je diray quelque rigollet
Escoutant en dangier des loups
Le doux chant du rossignollet.
ℭ Saulcun amoureux me voulait
Pardieu ie feroys bien la fine
Le temps n'est plus comme il souloit

Digitized by Google

Je parleroys de ma voysine
Je feray tousiours bonne myne
Si l'en me prie damourette
Pose que ientende le signe
En disant peu de parollettes
Semblant de dire mes heurettes
En me tenant tousiours gorriere
En portant roses et florettes
Du temps present c'est la maniere.

Je laisse maintenant ces appréciations, communes pour la plupart à toutes les pièces de cette époque, et n'insiste plus que sur un point qui me paraît présenter un intérêt particulier : je veux parler de l'origine, selon moi, toute normande de la Moralité des Blasphémateurs.

L'exemplaire unique (1) que l'on connaît de cette pièce ne nous donne aucune indication sur son auteur; nous y voyons seulement le nom de l'imprimeur Pierre Sergent; la date est omise, mais elle peut être jusqu'à un certain point rétablie, car c'est dans les limites assez restreintes de dix années (de 1530 à 1540) que P. Sergent exerça son art; qu'un théâtre existât à Rouen à cette

(1) Cet exemplaire, dont on a remplacé l'ancienne couverture par une belle reliure en maroquin rouge, est toujours à la Bibliothèque impériale : il en a été fait deux reimpressions, l'une in-8° en 1820 par la société des Bibliophiles français, tirage limité à trente, nombre de ses membres; elle passe pour peu exacte; l'autre, tirée à quatre-vingt-dix exemplaires, a été imprimée en 1831, par Crapelet, aux frais du prince d'Essling, qui a fait graver tout exprès des vignettes, fondre des caractères semblables à ceux de l'original, le singulier format d'agenda a été même conservé, le texte enfin y a été reproduit avec une scrupuleuse exactitude.

Digitized by Google

époque, ou que du moins on jouât des pièces de ce genre dans notre ville, cela ne fait pas doute; l'abbé de La Rue prétend (1) que ces sortes de représentations furent données en Normandie, avant même qu'on les connût à Paris, c'est-à-dire avant 1398; il cite ensuite le Mystère de Noël, joué à Rouen, sur la place du Marché-Neuf, en 1474; le Mystère de la Passion, joué (2) dans le couvent des Dominicains de la même ville. Jean le Lorrain (3), enfin, parle également d'une représentation de ce même Mystère de la Passion qui fut donnée en 1498 dans le cimetière de Saint-Patrice.

Certaines expressions, certains mots dénotent cette origine d'une manière qui semble évidente. J'en citerai quelques-uns : le mot *quérir*, aller chercher; *pichet*, grand pot pour boire; *cheux*, pour chez; *gavion*, gosier; *dru*, nombreux; *brouy*, grillé; *mouron*, espèce de salamandre; *gache*, pour pain, ce dernier mot en particulier ne se trouve nulle part ailleurs que dans le dictionnaire du patois normand; mais si l'on pouvait avoir des doutes, parce que quelques-uns de ces mots et une foule d'autres que j'ai cru superflu d'indiquer, plus particulièrement employés en Normandie, ont quelquefois apparu dans certains passages de nos vieux poètes, j'appellerai l'attention sur une expression qui, celle-là, est exclusivement normande, rouennaise même.

(1) *Essais historique sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands*, par l'abbé de La Rue. — Caen, 1834.

(2) Probablement en 1502, c'est du moins la date d'une représentation de ce Mystère à Rouen, mentionnée dans une pièce de procédure conservée dans les archives du Parlement de Normandie, au Palais-de-Justice.

(3) *Histoire de la ville de Rouen*. — Rouen, J. Amiot, 1710.

Digitized by Google

Le blasphémateur se vante à Briette d'être riche, de pouvoir boire autant qu'il lui plaira :

Par la vertu de Dieu la belle
Nous ferons bien Rigault sonner

Nulle part, ni alors, ni depuis, l'expression n'a été employée dans cette forme. Taillepied va nous en donner, dans un passage de son *Recveil des Antiqvités et des Singvlarités de la ville de Roven*, une curieuse explication : Odo Rigault, étant Archevêque de notre diocèse, fit placer dans l'une des tours de la cathédrale « une grosse cloche » de grosseur admirable, voire tant pesante à esbranler, qu'il y faut » douze hommes pour la sonner; aussi y a-t-il quatre demy rouës » et quatre chables à la tirer. Et pourceque le temps passé il echeait » bien de boire avant que de la sonner, le proverbe commun est » venu qu'on dit d'un bō buveur, qu'il boit en tire-la-Rigault (1). »

Deux fois d'ailleurs dans le cours de la pièce, et d'une façon particulière, il est question de Rouen ou de la Normandie :

(1) Le savant Ménage, voulant donner l'explication de la locution : boire à tire larigot, s'y prend d'une manière assez plaisante. « *Fistula*, flûte, d'où » *fistularis, fistularius*, on a fait de ce dernier *fistularicus*, et par retranche- » ment *laricus;* de *laricus* on a fait *laricotus*, d'où nous avons fait *larigot;* et » comme nous avons de grands verres en forme de flûte, on a dit : flûter, ou » encore boire à tire larigot pour dire boire à longs traits.» Il parle d'ailleurs, mais avec quelque mépris, de l'étymologie de Taillepied. N'est-il pas à croire qu'il eût changé d'avis et bien vite abandonné tout ce fatras peu concluant d'érudition, s'il eût connu la locution telle qu'elle se présente dans notre pièce? N'apparaît-elle pas en effet, ainsi, comme une preuve incontestable de l'origine de ce proverbe si vieux et encore si usité?

Digitized by Google

Allez diables allez a Romme
Allez a Paris et Bordeaux
Allez a *Rouen*.....
Pour me querir ces plaidereaux.

Quatre villes sont ici nommées, Rouen seul avec un trait satyrique qui le distingue tout particulièrement. Ailleurs, presque au dénouement, Briette, cherchant à échapper à tous les fléaux qui sont déchaînés contre les pécheurs, s'écrie :

Je m'en voys en une aultre terre
Plus vivre icy ie ne pourroys
Car la famine mort et guerre
Confondent nobles et bourgeoys
Adieu *Normandie* ie men voys.

De nos jours, ce mot-là ne serait pas suffisant pour déterminer l'endroit où a été composée ou bien jouée une pièce quelconque ; mais nous nous occupons d'une époque toute primitive, et à laquelle l'intérêt ne pouvait naître dans l'esprit des spectateurs qu'en leur représentant le milieu qui les touchait le plus, la contrée qu'ils habitaient, l'endroit où ils étaient.

A ces raisons de décider ; une seule objection paraît pouvoir être faite, capable d'abord de jeter quelque doute : au milieu de ces repas, de ces orgies, lorsque les personnages nomment, vantent, chantent la liqueur qui remplit les verres, il n'est nulle part question du cidre, la boisson normande par excellence, du cidre, *le bon meuble en un mesnage*, selon l'expression de notre joyeux Basselin, mais seulement du

.... gros vin noir

Digitized by Google

Le blasphémateur se vante à Briette d'êt
autant qu'il lui plaira :

Par la vertu de Dieu la l
Nous ferons bien Rigau

Nulle part, ni alors, ni depuis, l'ex
cette forme. Taillepied va nous en d
Recveil des Antiqvités et des Sing
curieuse explication : Odo Rigault, é
fit placer dans l'une des tours de
» de grosseur admirable, voire
» douze hommes pour la som
» et quatre chables à la tirer.
» bien de boire avant que
» venu qu'on dit d'un bō b
Deux fois d'ailleurs dans
ticulière, il est question d

s que les
li de Rouen,
de Paulmier, va
y a point cinquante
tout le pays de Caux
comme est de présent le
le dire qu'aux jours de haute
de figurer sur les tables, et
ui nous refuse aujourd'hui aussi
montrait très prodigue pour nos bons
ts en font foi (2), et ce même méde-
, dit encore : « Les vins de la haute
sque les François en couleur, consis-

(1) Le savant Ménage,
tire larigot, s'y prend d'
» *fistularis, fistularius,*
» ment *laricus;* de *lari*
» comme nous avons
» encore boire à tir
leurs, mais avec qu
croire qu'il eût ch
concluant d'érudi
dans notre pi

par Julien de Paulmier, docteur en la faculté
a. 1389.
Normandie. Notice de M. l'abbé Cochet,
intéressant ouvrage de M. l'abbé P. Langlois :
Mont-aux-Malades, on voit qu'au XVIe siècle les
cultivaient la vigne sur le versant méridional du

Digitized by Google

ois les surpassent quand la
la haute Normandie
quefois. »
pas bien disposés à
:

st pret
ellent
z dedens
us d'arrest
. . . . . .
. vin muscadet
non...

négateur:

d'Angeli, vin de Croisset
la biere souvent se fait
Qui corrompt toute la fourcelle.

r insister sur ce dernier mot, qui n'a que dans le patois
la signification d'estomac, que nous lui voyons ici, il
cile de tirer des citations précédentes les preuves utiles à
hèse, et qui nous semblent y abonder: *Vin d'icy*, vin des envi-
de Rouen, cela ne paraît pas contestable, ne voit-on pas à
suite les vins de France, du pays de France, comme on disait
comme on dit encore dans notre pays pour désigner les envi-
ons de Paris ? cela ne devient-il pas plus évident encore à ce
trait: Vin de Croisset, de Croisset où la bière se fait, lorsque
nous savons d'une part que les plus riches, les plus estimés

Digitized by Google

Du blanc, du rouge ou du clairait

et, dans un endroit en particulier, de bière.

L'histoire des mœurs de nos pères permet très bien d'expliquer cette difficulté, et nous fait même trouver, au lieu d'une accablante objection, un de nos meilleurs arguments : si le cidre a de vieille date était connu en Normandie, il n'a pas été jusqu'à une certaine époque, à beaucoup près, la seule ou même la principale boisson: on peut l'induire déjà de l'organisation tardive des Marchands de cidre en corporation; elle ne date que de 1692, tandis que les Brasseurs de bière reçurent de Guillaume Cousinot, bailli de Rouen, leurs statuts dès 1486. Mais un médecin, Julien de Paulmier, va tout à fait nous édifier sur ce point: « Il n'y a point cinquante » ans (écrit-il en 1589) qu'à Rouen et en tout le pays de Caux » la bière estoit le boire du peuple comme est de présent le » sidre (1). » Ai-je besoin maintenant de dire qu'aux jours de haute liesse le vin avait seul l'honneur de figurer sur les tables, et dois-je rappeler que la vigne, qui nous refuse aujourd'hui aussi absolument ses produits, s'en montrait très prodigue pour nos bons aïeux ? De nombreux documents en font foi (2), et ce même médecin, que nous venons de citer, dit encore: « Les vins de la haute » Normandie esgalent presque les François en couleur, consis-

(1) *Traité du Vin et du Sidre,* par Julien de Paulmier, docteur en la faculté de médecine à Paris... Caen, 1589.

(2) *De la culture de la vigne en Normandie.* Notice de M. l'abbé Cochet, Rouen 1844. — Dans l'intéressant ouvrage de M. l'abbé P. Langlois: *Histoire du Prieuré du Mont-aux-Malades,* on voit qu'au XVIe siècle les religieux de Saint-Ouen cultivaient la vigne sur le versant méridional du Mont-Fortin.

Digitized by Google

» tence et force, mesme quelquesfois les surpassent quand la
» constitution de l'air est plus chaulde en la haute Normandie
» qu'en l'Isle de France comme il advient quelquefois. »

Tous ces faits rappelés, ne sommes-nous pas bien disposés à nous expliquer ces paroles du blasphémateur :

A ma maison car tout est pret
Je vous donray vin excellent
Par Dieu, sil en a nulz dedens
Cette ville sans plus d'arrest
Vin d'icy. . . . . .
Vin de France, vin muscadet
Vin Bourguignon...

et aussi l'énumération du négateur :

Vin d'Angeli, vin de Croisset
Ou la biere souvent se fait
Qui corrompt toute la fourcelle.

Sans vouloir insister sur ce dernier mot, qui n'a que dans le patois normand la signification d'estomac, que nous lui voyons ici, il devient facile de tirer des citations précédentes les preuves utiles à notre thèse, et qui nous semblent y abonder : *Vin d'icy*, vin des environs de Rouen, cela ne paraît pas contestable, ne voit-on pas à la suite les vins de France, du pays de France, comme on disait et comme on dit encore dans notre pays pour désigner les environs de Paris ? cela ne devient-il pas plus évident encore à ce trait : Vin de Croisset, de Croisset où la bière se fait, lorsque nous savons d'une part que les plus riches, les plus estimés

Digitized by Google

vignobles normands étaient sur les bords de la Seine (1), lorsque nous connaissons d'autre part le nom de la boisson populaire dans notre pays, au commencement du XVIe siècle ?

Il y a enfin un rapprochement à faire, curieux et décisif : c'est qu'en plaçant l'époque où fut jouée cette pièce, comme nous en sommes convenus, vers 1530, nous sommes au lendemain d'une peste effroyable qui, deux ans durant, en 1521 et 1522, affligea tellement la ville de Rouen, au rapport d'un de ses historiens, « qu'aux jours de dimanche, en la messe paroissiale de Saint-» Maclou, à peine eût-on pu trouver avec les prêtres quarante » personnes. En ce temps-là, ajoute-t-il, on institua aux dépens de » la ville, quatre hommes revêtus de robes bleues qui attachaient » des croix blanches aux maisons infectées de peste (2). » Le fléau de la famine apparut cette même année 1521, et sévit encore en 1523 et 1529. « Georges d'Amboise, qui pour lors estoit Archevesque de » Roüen, donna tous les jours dix mines de bled qu'il fit distribuer » aux pauvres dans le cimetière de Saint-Maclou, depuis le 30 » jour de may jusques à l'onzième de juillet... Il y eut une si grande » presse, que cinq ou six personnes y furent estouffées (3). »

N'est-ce là qu'une singulière coïncidence ? il ne paraît pas

(1) Noël de la Morinière dans ses *Essais sur le département de la Seine-Inférieure* (Rouen, 1795), parle avec quelques détails des vignobles de Jumiéges, Oissel et Freneuse.

(2) *Histoire de la ville de Roven*, par F. Farin... Roven, Heravlt, 1668. *Le Flambeau astronomique de* 1715, qui relate le même fait, ajoute, contraste frappant, qu'avant le déchaînement de cette maladie, il y avait chaque dimanche à cette même messe plus de 1,500 communiants.

(3) F. Farin.

Digitized by Google

possible de le penser; il me semble bien plutôt y voir l'évocation des malheurs encore présents à la pensée des habitants, pour servir d'arguments irrésistibles aux vérités religieuses que l'auteur, peut-être un ecclésiastique, tout au moins un homme de foi, présentait à la dévotion du peuple avide de ce genre de spectacle.

Je termine, laissant à de meilleurs juges à apprécier la valeur de cette opinion, et sans tenter de déterminer d'une manière plus précise l'auteur lui-même, le champ des hypothèses est trop vaste; son nom sans doute n'est point parvenu jusqu'à nous, ou bien il se trouve mêlé parmi ceux des poètes qui disputaient chaque année par leurs dévotes productions au Puy de l'Immaculée-Conception, la Palme, le Lys ou la Rose d'or.

Cte LORMIER.

Digitized by Google

POÉSIE.

A UNE FILLE D'ESTAMINET.

Pauvre enfant! tu naquis au fond d'une mansarde,
Le grabat paternel te servit de berceau.
Ta mère était méchante, effrontée et bavarde,
Et quand ton père était épargné par la garde,
Il rentrait au logis rempli comme un pourceau.

Du pain, bien souvent sec, était ta nourriture;
Quand tu versais des pleurs, on te donnait des coups.
Malgré ta taille svelte et ta douce figure,
Bientôt on t'envoya dans une filature
Te rouler dans le ploc et gagner quelques sous.

Tu grandis cependant, sale, abrupte, mais belle,
Belle à rendre amoureux un vieillard débauché.
Ton maître, riche et vieux, te prit sous sa tutelle,
Il te fit décrasser, t'habilla de dentelle; —
Puis au chenil natal tu n'allas plus coucher.

Digitized by Google

On te donna laquais, domestique et suivante,
On berça tes langueurs sur de moelleux coussins.
En caprices coûteux tu te montras savante,
Et, grâce à l'ascendant de ta beauté charmante,
On se soumit à tes plus fantasques desseins.

Alors tu dédaignas tes amis d'infortune,
Tu plongeas sans pudeur dans un luxe insensé.
Mais un jour tu subis la disgrâce commune,
Ton maître te quitta, blonde pour une brune,
Comme on quitte un habit dont la mode a passé.

Tu partis le front haut, comptant sur ton adresse;
Mais chaque amant nouveau bientôt t'abandonnait.
Tu t'étais façonnée au faste, à la paresse,
Tu pleuras, — puis tu vins consoler ta détresse
Sur un trône d'estaminet.

Là, tu nourris d'orgueil ta majesté déchue,
Un valet turbulent obéit à ta loi,
Un peuple d'étourdis près de toi s'évertue;
Et tu dis, en mirant ta gorge demi-nue :
« On s'incline encor devant moi ! »

Digitized by Google

Je t'attends dans quinze ans, pauvre fille abusée,
Lorsque tu n'auras plus ni dents, ni sein, ni voix;
Je t'attends, l'œil éteint et la taille brisée,
Dans quelqu'étroite chambre à la bise exposée,
Seule, et pauvre comme autrefois.

A UN HOMME DES CHAMPS.

Votre fils, laboureur, a des membres d'athlète;
Il enfourche à poil nu vos chevaux de labour,
Il fait sans s'émouvoir vingt milles d'une traite
Pour aller vendre un bœuf au franc-marché du bourg.

Il aime à respirer la vapeur des étables,
A compter les moutons dans le parc assemblés,
A s'accouder le soir autour des longues tables,
Quand on a mis la faux dans l'épaisseur des blés.

Il va rassembler seul en tas près des murailles
La herse aux dents de fer, les fourches, les râteaux.

Digitized by Google

Lorsque l'automne arrive, il assiste aux semailles
Qui font sourdre au printemps l'herbe sur les coteaux.

C'est un fier compagnon que tout labeur enflamme,
Qui fait aux serviteurs des passe-temps peu doux.
Il est le fils du maître, il a déjà dans l'âme
L'âpre désir de gain qui se remarque en vous.

Mais, bien qu'aux environs on le traite en habile,
Vous n'êtes pas content, vous voudriez encor
Qu'il tînt les beaux discours qu'on apprend à la ville,
Qu'il fût aussi savant qu'on le voit leste et fort.

Savant, ô laboureur! savant! et pourquoi faire?
Oui, le savoir est bon, mais pour quelques élus.
Votre fils a des bras à retourner la terre,
Qu'il soit simple et loyal, n'en demandez pas plus.

PASCAL MULOT.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

GALERIE DIEPPOISE. — *Notices biographiques sur les hommes célèbres ou utiles de Dieppe et de l'arrondissement.* — Collection formée par M. l'abbé Cochet. — Edition ornée du *portrait de l'auteur*, d'une *vue de la maison Bouzard*, d'un *portrait de M. de Blainville* et d'une *vue de l'église et du presbytère de Richard Simon, à Bolleville-en-Caux.* — Dieppe, Emile Delevoye, 1862. In-8° de 424 pages.

Après un bon ami, ce que j'aime le mieux, c'est un bon livre. Et, quand les Français aiment quelque chose ou quelqu'un, on sait assez que la discrétion n'est pas leur vertu favorite. On ne sera donc point surpris que j'entre ici dans quelques détails, à propos de la *Galerie dieppoise* que vient d'offrir au public normand un auteur dont l'éloge n'est plus à faire, M. l'abbé Cochet.

A l'entrée de toutes les galeries, on rencontre ordinairement un être voué aux dieux infernaux : c'est le *cicerone*. Tout le monde en dit du mal. Les qualifications de bélitre, d'âne, ne lui sont pas épargnées. Et j'avoue qu'il les mérite, autant que gens à qui on les épargne. Mais, avec tout cela, si forte est l'habitude, je ne veux pas dire la nécessité, que ceux-là même qui viennent de dire, au dehors d'un Musée : Que les *ciceroni* sont bêtes! sont les premiers à s'écrier, sitôt qu'ils sont dedans : Où est le *cicerone?*

Vous donc, Messieurs, qui voulez visiter la *Galerie dieppoise*, je serai, s'il vous plaît, votre *cicerone*.

Notre *Galerie* se compose de quarante-huit portraits, les uns en pied, c'est le plus petit nombre, la plupart en buste, et le reste en médaillon, qui peuvent se diviser ainsi, d'après les dates mortuaires : XIIe siècle, un ;

Digitized by Google

— XIIIe siècle, deux; — XVe siècle, deux; — XVIe siècle, quatre; — XVIIe siècle, neuf; — XVIIIe siècle, treize, — et XIXe siècle, dix-sept. Ce qui fait bien quarante-huit notices.

Des seize pinceaux qui se sont coalisés pour vivifier de couleurs durables les quarante-huit portraits de la *Galerie dieppoise*, celui de M. l'abbé Cochet, personne ne sera surpris de l'entendre, est l'un des plus brillants et le plus fécond. Ses bienveillants collègues signent d'Ambournay, Coquatrix, Féret, Girardin, Graillon, de Grattier, Jourdain (Eliacim), Lamotte, l'abbé Lecanu, l'abbé Lecomte, P. Lemarcis et L. Vitet, de l'Académie française. Il y a encore les initiales C. T., et plusieurs anonymes.

Mais voilà assez de noms propres. Ce que nous voulons, ce n'est pas une litanie qui rappelle tous les saints du paradis, — n'avons-nous pas la table des matières? — mais une appréciation qui fasse connaître les principaux. En d'autres termes, nous allons laisser de côté les personnalités honorables mais obscures de la *Galerie dieppoise*, pour parler seulement des plus intéressantse, comme celle de Duquesne, de Noël de la Morinière et de Richard Simon.

Le profil d'Abraham Duquesne a été tracé par M. P.-J. Féret, avec une prédilection toute particulière. Personne, du reste, mieux que notre savant antiquaire, n'était propre à remplir cette tâche. Il y a longtemps que Dieppe et ses archives n'ont plus de secrets pour lui, et qu'il les sait par cœur, depuis la première page jusqu'au dernier pavé. Asseline et Guibert sont-ils muets, sur un point quelconque de l'histoire de la cité? interrogez M. Féret: il comblera le vide. C'est ce qui est arrivé pour le célèbre marin dont nous ne raconterons pas la vie, mais dans la vie duquel nous puiserons quelques détails ignorés ou omis jusqu'à présent par les biographes.

Abraham Duquesne naquit à Dieppe, en mai 1610. Il était fils d'Abraham Duquesne, écuyer, « capitaine entretenu pour le service du roi en ses armées navales, » et de dame Marthe de Caux.

Dès l'âge de douze ans, Duquesne courait les mers. A dix-sept ans, il amenait à Dieppe un navire pirate, et Richelieu, peu de jours après, lui envoyait son brevet de capitaine.

Digitized by Google

On sait le reste.

Encore un mot cependant.

Le 2 août 1647, Louis XIV, âgé de neuf ans; sa mère, Anne d'Antriche, régente; le cardinal Mazarin, les princes et les seigneurs de la cour, étaient à Dieppe. Duquesne, vice-amiral de Christine de Suède, lui est présenté: « Monsieur Duquesne, lui dit le roi, désormais vous ne conduirez plus que des vaisseaux français. Avec la permission de Sa Majesté la Reine régente, ma mère, je vous fais chef d'escadre. » (P. 265-266).

« Un homme qu'on n'estime pas assez en France, dit un jour Ruyter, c'est Duquesne. Ils l'oublient. Ils lui donnent pour supérieurs d'Estrées, Vivonne, gens de cour. Mais, s'il vient une occasion sérieuse, ils le trouveront. Et je ne voudrais pas, moi, avoir affaire à Duquesne avec des forces inférieures aux siennes. La présence de ce brave homme, à bord d'une flotte, vaut dix vaisseaux. » — « Comment, Monsieur l'amiral, dit M. de Weldt, vous craindriez de combattre M. Duquesne avec des forces inférieures? » — « Oui, » répondit Ruyter, avec une bonhomie sublime. (P. 269-270).

Ruyter avait bien jugé Duquesne.

Quelques jours après la bataille d'Augusta, une frégate hollandaise fut saisie par les Français. Son commandant, conduit devant Duquesne, présenta son épée à l'amiral, qui la refusa. Interrogé sur sa mission, le capitaine Kallembourg répondit qu'il portait à Amsterdam le cœur de Ruyter. Duquesne passa sur la frégate, alla directement à la chambre du capitaine, tendue de noir, et à la vue de l'urne funéraire, il leva les mains au ciel et s'écria: *Voilà donc les restes d'un grand homme! Il a trouvé la mort au milieu des hasards qu'il avait tant de fois bravés!* Puis, se tournant vers Kallembourg: *Poursuivez votre route. Votre commission est trop respectable pour qu'on vous arrête.* Et il lui donne un passeport. (P. 279).

Duquesne avait soixante-quatorze ans quand il fit sur Alger le premier essai maritime des mortiers à bombes. Avec quel succès? les pirates du Midi ne l'oublieront jamais.

Le lieutenant-général des armées navales de France mourut à Paris, le 2 février 1688.

Digitized by Google

On montre encore, à Ouville-les-Trois-Rivières, une maisonnette où la tradition veut qu'ait habité Duquesne.

Où Duquesne fut-il inhumé? nous l'ignorons. Son cœur repose en Suisse, dans le Temple réformé d'Aubonne, petite ville du canton de Vaud.

Quelle est la véritable orthographe du nom de l'amiral? Tous les contemporains écrivent du Quesne. M. Féret cite une lettre (1) de l'amiral, acquise par la bibliothèque de Dieppe, en 1844, « où la signature ne paraît faire qu'un mot, et néanmoins la troisième lettre prend une forme de majuscule, qui peut laisser du doute. » Si le doute existe, j'aime mieux Duquesne.

Duquesne était protestant. Louis XIV aurait désiré qu'il abjurât, à l'exemple de Turenne. A cette condition, il l'eût fait maréchal de France. — *Cent diables!* dit Catherine de Bernière, sa femme, il fallait répondre au roi: *Oui, Sire, je suis protestant, mais mes services sont catholiques.*

Noël de la Morinière, dit M. l'abbé Cochet, est l'homme le plus célèbre que Dieppe ait produit depuis un siècle.

L'historien des *Pêches* naquit à Dieppe, le 16 juin 1765, rue à l'Avoine, n° 6, « au milieu des filets et des poissons, » comme il le dit lui-même.

Noël a beaucoup écrit. Nous citerons, entre ses principaux ouvrages: *Premier Essai sur le département de la Seine-Inférieure*, contenant les districts de Gournay, Neufchâtel, Dieppe et Cany, par S.-B.-J. Noël, rédacteur du *Journal de Rouen*, in-8° de 250 pages. Rouen, imp. des Arts, 1795 (an III). *Second Essai sur le département de la Seine-Inférieure*, contenant les districts de Montivilliers, Yvetot et Rouen. In-8° de 300 pages. Rouen, 1795. — Et surtout : *Histoire générale des Pêches anciennes et modernes dans les mers et les fleuves des deux continents.* Paris, 1815, in-4°. Cet ouvrage, qui a fait la réputation de l'auteur, est malheureusement resté inachevé.

De vingt-sept ans à trente-quatre, Noël fut rédacteur en chef du *Journal de Rouen.*

(1) Celle que notre collaborateur et notre ami, M. Eliacim Jourdain a publiée dans ces colonnes, pages 76 à 82, Numéro de Février. G. G.

Digitized by Google

Noël de la Morinière mourut à Drontheim (Norwége) le 22 février 1822.

M. l'abbé Cochet, dont l'heureuse influence a pu remettre en honneur, à Dieppe, les noms d'Ango, Bouchard, Asseline, Richard Simon, Guibert et Cousin-Despréaux, a fait aussi ériger, à la mémoire de Noël, un humble monument qui durera longtemps. Sa notice excellente en est un autre, et meilleur, qui durera toujours.

Le portrait le plus achevé de la *Galerie dieppoise* est, sans contredit, celui de Richard Simon. Il y avait beaucoup à dire, avant M. l'abbé Cochet, sur cette grande figure, l'une de celles dont s'honore le plus justement l'Europe savante au XVIIIe siècle. Nous croyons pouvoir ajouter, sans crainte d'exagération, que maintenant, il n'y aura plus rien. Tous les côtés de l'existence si agitée, si féconde du célèbre prêtre dieppois, ont été mises en lumière avec un relief, une sagacité, dont pourront se convaincre à leur tour ceux qui liront comme nous, sans désemparer, les cinquante-quatre pages de la Notice.

Richard Simon est né à Dieppe, en mai 1638.

Il fit ses premières études dans la maison des Pères de l'Oratoire, située sur le quai de Dieppe. A cette époque, plus de quatre mille élèves suivaient les cours publics qui se faisaient dans la belle maison d'Ango. Si l'on en voyait quatre cents aujourd'hui, cela ferait rumeur. On crierait au miracle.

A dix-neuf ans, Richard Simon commença, à la Sorbonne, son *quinquennium* de théologie.

En 1662, il se fit oratorien.

Plus tard, il occupa, à deux reprises différentes, la chaire de philosophie à Juilly.

Richard Simon fut prieur curé de Bolleville-en-Caux, près Bolbec, de 1681 à 1691.

Il mourut à Dieppe le 11 avril 1712, et fut enterré « dans l'église de Saint-Jacques, » d'après le manuscrit de Douvrendelle.

Le nombre des écrits de Richard Simon est immense. Pourquoi faut-il que, d'après ses ordres, un nombre aussi prodigieux d'ouvrages inachevés aient été livrés aux flammes peu de jours avant sa mort?

Digitized by Google

Que de choses dans la *Galerie dieppoise*, si le temps et l'espace ne nous manquaient à la fois pour vous les raconter? Sur M. de Blainville, qui avait droit à une notice plus longue ; sur David Houard, sur M. de Bréauté, que M. l'abbé Cochet avait particulièrement connu, sur Graillon, qu'il voit tous les jours encore ! Mais nous espérons du moins en avoir dit assez pour prouver que c'est là une lecture comme il y en a trop peu, une lecture attachante et utile, et pour inspirer le désir aux amis des bons livres en général, et de l'histoire normande en particulier, de placer sur les rayons de leurs bibliothèques l'ouvrage nouveau que l'intelligent éditeur, M. Emile Delevoye, a eu la bonne fortune d'imprimer.

Mais un *cicerone* manquerait à tout ses devoirs s'il ne disait, après beaucoup de bien, un peu de mal. J'ai regretté, dans une œuvre élevée à la gloire des Dieppois, l'omission de quelques noms appelés à s'y ranger naturellement, entre autres, Charles Lemoyne, pionnier du Canada, et l'abbé Descaliers, fondateur de l'hydrographie française. De plus, j'aurais voulu trouver à la fin des notices, toutes les fois qu'il y avait lieu, une nomenclature complète des ouvrages de chaque auteur.

BRIANCHON.

Un de nos compatriotes de l'Orne, M. Achille Genty, publie en ce moment une collection curieuse qui porte son nom, et dans laquelle doit entrer une série de pièces intéressantes, en prose ou en vers, la plupart fort peu *communes*, et dont une bonne partie intéresse plus particulièrement notre ci-devant province. Nous nous empressons de la signaler aux lecteurs de *la Revue*.

Parmi les petits volumes déjà publiés figurent, — précédées d'introductions par l'éditeur ; — *trois chansons sur la régence*, attribuées au Régent, — *la Fontaine des amoureux de science*, poëme hermétique du xve siècle ; —

Digitized by Google

les Œuvres poétiques de Nicolas Ellain...; mais il incombe à *la Revue de la Normandie* de citer, d'une manière spéciale, *l'Art poétique* du Normand Jean Vauquelin, — le poème du même *pour la Monarchie contre la division,* — et surtout les *Rimes inédites en patois percheron.*

Jusqu'à ce jour, le langage populaire de la Normandie n'avait pas eu la même chance que celui de diverses autres contrées. Il avait été, en général, assez mal reproduit dans les écrits, au moyen desquels on a prétendu lui donner accès dans la littérature. Les *Rimes percheronnes* de M. Genty le présentent avec un caractère bien différent : c'est du patois local surpris dans le flagrant délit le plus manifeste.

Un autre cahier de la même collection complétera très prochainement celui dont il vient d'être parlé. Celui-ci est intitulé : *Les œuvres françoises et patoises de Pierre Genty, maréchal-ferrant* (1770-1821)... Dans ce nouvel in-16, l'orthographe n'est plus la même que celle des *Rimes percheronnes.* Elle s'y montre plus compliquée, sans doute; mais elle a le mérite d'offrir aux yeux une *peinture* aussi exacte que possible de la prononciation, particularité dont il importe de tenir compte, au point de vue de l'histoire, croyons-nous, non moins qu'à celui de la linguistique.

Je n'ai pas à parler aujourd'hui des autres écrits qui doivent entrer dans la *Collection Achille Genty;* mais, dans l'intérêt des amateurs, je dois dire que cette collection, sur quatre papiers différents, n'est tirée qu'à 355 exemplaires.

Je n'aurais pas fini de si tôt mes comptes avec M. Genty, si la place ne me faisait défaut ici pour parler de ses autres publications. Contraint de me restreindre, je me bornerai à citer, *sans phrases,* deux livres utiles qu'il prépare : *Le Guide du Bibliophile et de l'Homme de lettres* (5 vol. in-8°), et *l'Ecrin du Bibliophile et de l'Amateur d'autographes, Revue semestrielle illustrée.*

A. CANEL.

Digitized by Google

LES MISÉRABLES

PREMIÈRE PARTIE

LETTRE A VICTOR HUGO.

Monsieur et illustre maître, vous venez de nous donner un grand spectacle et un grand livre. C'est bien vous qui vous pouvez dire en tout orgueil : *Exegi monumentum !* Vous l'avez élevé votre monument, et la France et l'Europe étonnée et ravie, et aux quatre coins du monde pensant, tout homme qui a une âme dans la poitrine vous regarde, vous contemple, vous admire et vous salue, architecte puissant et magnifique ! Nous n'ignorions pas, nous, les humbles soldats de la mêlée, que c'était comme un jeu d'enfant pour vous de remuer des pyramides ; mais nous ne vous avions jamais vu, peut-être, si complet et si fort, dans un rayonnement de génie plus lumineux, plus grandiose. Il semblait qu'il ne vous restât guère de transformations ni de transfigurations à subir, et qu'ayant gravi les plus hauts sommets, le front perdu dans les étoiles, vous deviez vous arrêter. Et pourtant, voilà que votre ascension recommence, et

Digitized by Google

qu'à la face du monde stupéfait de cette merveille qui s'accomplit, sans pâlir et sans trébucher, d'un pas ferme, inébranlable, vous escaladez de nouvelles cimes. Vous planez dans de sereines et mystérieuses atmosphères, pleines de magnétiques effluves, et c'est ainsi que votre œuvre nous arrive de si haut, de je ne sais quel Eden éblouissant dont la porte s'ouvre pour vous seul, et où vous communiez avec de grands esprits inconnus.

Cette œuvre, vous l'avez écrite sans haine. L'Ange de la douceur s'est penché dessus, l'a faite sienne en la bénissant et l'a marquée d'un sceau pieux qui en triple l'impression. Vous avez inscrit sur la première page ces belles lignes en frontispice : « Tant qu'il exis-
» tera, par le fait des lois et des mœurs, une damnation sociale
» créant artificiellement, en pleine civilisation des enfers, et com-
» pliquant d'une fatalité humaine la destinée qui est divine; tant
» que les trois problèmes du siècle, la dégradation de l'homme par
» le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, l'atrophie de
» l'enfant par la nuit, ne seront pas résolus; tant que, dans de
» certaines régions, l'asphyxie sociale sera possible; en d'autres
» termes et à un point de vue plus étendu encore, tant qu'il y aura
» sur la terre ignorance et misère, des livres de la nature de celui-
» ci pourront ne pas être inutiles. » Vous auriez pu graver à la même place tous les versets de l'Evangile. Votre livre en a le souffle. Il est né de la méditation de ce code sublime dont vous avez si abondamment sucé la substance, dont votre généreuse âme est si complètement imprégnée. Avec toutes les ressources d'un art sans secrets pour vous, avec toute l'énergie, toute l'autorité, tout l'éclat formidable de votre parole, maître accompli en cette science ardue du style et de la pensée, peintre saisissant et opulent, analyste

Digitized by Google

incomparable, psychologiste prodigieux, vous avez tracé, inspiré par une sincérité parfaite, par une vaste et sympathique émotion, la paraphrase éloquente, le commentaire admirable de ces lois immortelles, qu'il y a dix-huit cents ans, un prophétique et divin martyr laissa tomber du haut d'une croix. Oui, la doctrine du Christ est passée en vous, vous la reprenez et la développez dans vos pages ardentes, et sur ses plus pures maximes vous asseyez les fondements de ces fières et libres thèses où vous excellez, où vous êtes demeuré sans rival pour la profondeur du trait, l'entraînement de la forme, l'énergie de la dialectique, les richesses touffues d'analyse et toutes les splendeurs du coloris.

C'a toujours été, monsieur, un des plus beaux apanages de votre génie que cet amour de la souffrance universelle, que ce culte du malheur auquel vous vous êtes voué. Dans la série de vos ouvrages, vous avez un peu plaidé toutes les causes désespérées et lugubres. Derrière tous les réprouvés, tous les parias, on vous a vu debout, avocat menaçant et terrible, interrogeant fièrement du haut d'un piédestal de bronze la société attentive. Les riants sentiers n'ont jamais attiré vos pas. Par un instinct élevé de votre nature vous allez à la douleur, comme d'autres vont à la joie. Vous n'êtes pas de ceux qui ont des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour n'entendre point. *Oculos habent et non vident, aures habent et non audiunt.* Vous méprisez cette philosophie lâche de l'optimisme, qui n'est souvent que l'égoïsme hypocrite des gens heureux. Oh! vous avez une religion meilleure! Vous recherchez les tristes visages en larmes que la foule fuit, vous êtes le confident et l'ami des pauvres et des malheureux que la destinée ploie sous elle; et dont la tourmente de la vie déchire la voile et fait plier le mât. Toutes les réhabilitations

Digitized by Google

vous les avez tentées. Vous ne voulez pas de damnation sans retour. Vous n'acceptez pas les arrêts sans appel de l'homme contre l'homme. Vous ne croyez pas aux perditions totales, et vous avez eu cette vive intuition de comprendre que, dans le naufrage d'une âme, un sentiment lumineux peut survivre, épave rédemptrice. Voilà votre logique, voilà votre foi! logique impérieuse et dominante qui vous a lancé dans toutes sortes d'héroïques défenses où n'a pas failli votre courage! foi vaillante et grave qui vous a soutenu dans la lutte!

Vous prenez aujourd'hui corps à corps notre monde moderne. Vous attaquez au cœur notre civilisation. En des types épars vous avez peint naguère l'effrayant et passionné tableau de la misère au Moyen-Age; vous réunissez maintenant dans un cadre unique et gigantesque, dans un drame d'un intérêt merveilleux et d'une ordonnance exquise, le groupe sinistre des *Misérables* contemporains. Avec un art consommé et par une de ces habiletés familières à votre génie, avant de nous faire coudoyer tant d'infamies et de pestilences, avant de nous découvrir tant de monstrueuses et saignantes plaies, au seuil de ce vaste temple noir de la Honte et du Vice, où, comme dans un autre Enfer du Dante, nous allons tout-à-l'heure, entrer à votre suite, vous avez sculpté, en un marbre vierge, la plus belle statue chrétienne de la Mansuétude et du Renoncement. Vous avez voulu que votre sombre édifice eût un portique lumineux où se dressât, dans un rayon de soleil, la calme figure de votre doux et charmant évêque Myriel, Monseigneur *Bienvenu,* comme vous dites et comme on disait autrefois dans le pays. Les quatorze chapitres d'un sentiment si rasséréné que vous consacrez à ce juste sont irréprochables. Pas une discordance, pas

Digitized by Google

une fausse note dans cette imposante et simple exposition. Monseigneur Myriel est bien véritablement le saint patron de votre livre; son âme, reposée et saine, plane au-dessus de toutes ces âmes malades dont vous nous racontez les souffrances. Vous avez personnifié en lui toutes les qualités du prêtre excellent et complet, éclairé de l'esprit de Dieu. Rien ne manque au portrait, puisque c'est un portrait, ni le désintéressement, ni l'exactitude et la sobriété des mœurs, ni l'égalité du caractère, ni la tempérance, ni la piété rassise, ni surtout cette vertu qui les vaut toutes et sans laquelle la réelle grandeur n'existe pas, l'indulgence radicale, absolue, qui est le véritable amour du prochain. « Ce qui éclairait cet homme, avez-vous dit, c'était le cœur. Sa sagesse était faite de la lumière qui vient de là. Il était grand parce qu'il était doux. » Vous n'avez jamais écrit une plus belle parole.

Votre Jean Valjean, c'est l'homme des ténèbres, ténèbres de la misère et de l'ignorance; c'est l'être souffrant, c'est la créature dévoyée et déclassée. Il n'était pas né plus méchant qu'un autre; il avait trouvé en s'éveillant à la vie, la place moins bonne, rencontré beaucoup d'ombre et peu de soleil. Il est inconscient de lui-même quand il sombre dans le mal. Il commet un vol stupide, un pain qu'on ne lui eût pas refusé, s'il l'eût demandé. Il entre au bagne, et, forçat, quadruple sa peine par des évasions inutiles, insensées.

Il est enivré de vice, il est fou. Il a l'entêtement de la brute, l'obstacle l'irrite et ne le fait point penser. Comme vous le remarquez avec tant de justesse, il eût recommencé vingt fois ses impossibles tentatives, si vingt fois l'occasion s'en fût présentée. A cette heure de son existence, il n'est plus rien qu'une force qui obéit à

Digitized by Google

un instinct. Vous nous retracez ici le malheur d'une destinée. Vous n'excusez pas le crime, vous l'atténuez. Vous nagez en plein Evangile. Vous nous posez à nous tous qui vous lisons cette question palpitante : N'y a-t-il pas quelque chose à faire, quelque effort à tenter, quelque réforme à mûrir? La civilisation, en nous apportant d'immenses bienfaits, n'a-t-elle pas fatalement aussi constitué au sein de notre société de regrettables abus, laissé de funestes lacunes? Regardez ce malheureux, Jean Valjean. C'a toujours été autour de lui la nuit close. Pas une échappée de lumière. On ne lui a jamais rien appris, on ne lui a jamais fait une croyance, une idée, un culte. Le sens du juste et de l'injuste, il ne l'a pas. Son intelligence est endormie, et personne n'a songé à la réveiller. Regardez, quelle dégradation épouvantable! Puis, comme la rigueur de vos déductions est inflexible, vous lui faites voler les flambeaux de l'évêque, et plus tard, lorsque le misérable s'est transfiguré, lorsque le galérien Valjean est devenu M. le maire Madeleine, vous nous montrez le Passé hideux, sous la figure si nette et si magistralement dessinée de Javert, poursuivant à travers son présent rayonnant le pécheur repenti, le saisissant au collet, et lui lançant l'ignominie au visage, et là encore, philosophe pensif courbé sur votre œuvre austère, vous vous arrêtez pour nous dire: Voyez votre rigueur! n'êtes-vous pas excessifs ? vous frappez sans merci ni pardon. Suivez-vous la loi de Dieu?

Fantine n'est pas une fanfaronne de vice, c'est une pauvre fille qui a aimé un homme et qui a eu un enfant. Cet homme et cet enfant se représentent avec une fatalité ténébreuse dans l'histoire de toutes les femmes perdues. Vous avez eu ce tact excellent de ne point faire de votre Fantine une vulgaire vendeuse d'amour. Elle n'a point de

Digitized by Google

cynisme, votre Fantine, ni de sensiblerie, et elle ne minaude point un rôle de poitrinaire égrillarde à la remorque des Marguerite Gauthier et des baronnes d'Ange. Elle s'est donnée à Tholomyès, un beau matin, sans détour, en toute franchise. Ce Tholomyès est un jeune vieux de la pire espèce, il a caressé les boucles blondes de cette fille, il l'a prise comme un jouet aimable, il l'a brisée comme une poupée, et lui a joué *une bonne farce* en l'année 1817, et il l'a laissée sur le pavé de Paris, sans un sou, après une orgie. Comme d'un rêve, la malheureuse se réveille seule, déshonorée, sans défense, désarmée contre la société inexorable pour les fautes des faibles. Elle chérit sa Cosette, son tendre petit être que la loi renie ; elle a vingt ans, elle est pauvre, la tête lui tourne, la pauvre égarée, et vitement elle descend à la dégradation dernière, la dégradation du corps. Encore une misérable, encore une victime engloutie dans la fosse commune !

Ces trois personnages sont tout votre livre, monsieur. Ce livre, je vous le répète, vous l'avez écrit sans colère, avec le calme de la force et la sérénité devant l'orage. Vous y affirmez et y proclamez partout cette loi de douceur et de bienveillance suprême que vous avez, sans fléchir, toujours prêchée avec tant de retentissement. Votre œuvre est souverainement humaine et chrétienne. Elle vivra et survivra à notre époque anxieuse et tourmentée, en dépit de quelques basses critiques de la haine ou de l'envie ; elle est immortelle parce qu'elle repose sur une foi grandiose, parce qu'elle est de granit et que c'est la main d'un apôtre qui l'a édifiée.

FERNAND LAMY.

Digitized by Google

SOIRÉES POÉTIQUES ET RELIGIEUSES,

PAR M. ERNEST LUREAU.

Si, publier à notre époque de matérialisme, un volume de poésies religieuses, est une témérité; réussir dans cette entreprise, non-seulement à en couvrir les frais, mais encore à réaliser un bénéfice destiné d'avance à la réédification d'une église de campagne, est, assurément, un bonheur. Or, ce bonheur, M. Ernest Lureau l'a obtenu, puisque ses *Soirées poétiques et religieuses* sont dans toutes les mains, et qu'elles lui ont valu, déjà, les plus honorables suffrages.

Citons, en première ligne, celui d'un prélat éminent, Mgr de Langalerie, évêque de Belley, qui, dans une lettre mise en tête du volume, témoigne au jeune poète une affection toute paternelle; et celui de l'illustre auteur des *Etudes philosophiques sur le Christianisme*, M. Auguste Nicolas.

En faut-il davantage pour justifier le succès de M. Ernest Lureau? et ce double patronage, si précieux et si mérité, ne suffisait-il pas pour appeler sur son œuvre l'attention et la sympathie des hommes de lettres : de ceux-là, du moins, grâce à Dieu, nombreux encore et compétents, que n'effarouche pas une muse pieuse, mise au service d'une foi ardente?

Nous ne le dissimulons pas, cependant; nous croyons, avec M. Auguste Nicolas, *que le moule poétique est bien usé*, et nous avons eu d'abord quelque peine à fixer notre attention sur ces strophes limpides, mais sobres, où

Digitized by Google

nous ne retrouvions ni la couleur ni l'harmonie des chaudes et exubérentes créations des maîtres de la poésie moderne ; mais c'est que nous tentions une comparaison impossible avec ceux que l'on n'égale pas.

Nous ne savons quel jugement ont porté, sur le livre de M. Ernest Lureau, les divers organes de la publicité qui en ont rendu compte; quant à nous, nous nous croirions, en conscience, obligés de donner notre démission de créature intelligente et raisonnable, si l'on parvenait à nous convaincre que nous nous trompons dans notre appréciation, et que ce n'est pas là de la vraie poésie.

Poésie! avons-nous dit. Oui, sans doute, le livre tout entier en déborde; mais à côté, il y aussi un parfum d'innocence, — disons mieux, une émanation de vertu, qui saisit l'âme et rafraîchit le cœur.

Qu'il soit donc le bienvenu dans la patrie du grand Corneille, le jeune littérateur bordelais qui nous donne la primeur de ses chants, et qui associe, avec tant de générosité, la poésie à la charité, en se servant de l'une pour répandre l'autre!

A. MARTIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

Ancienneté de l'Horlogerie sur l'Aliermont. — Depuis 1840, époque du congrès de l'Association normande à Dieppe, on s'est plusieurs fois préoccupé de l'origine de l'horlogerie sur le plateau forestier de l'Aliermont, si étroitement resserré entre les vallées de l'Eaulne et de la Béthune. MM. P.-J. Feret, J. Légal, de Dieppe, et Aug. Croute, de Saint-Nicolas-d'Aliermont, ont pris part à la discussion ouverte et ont soutenu des opinions opposées.

M. Feret avançait, d'après une tradition qu'il ne garantissait pas, que cette industrie, si exceptionnelle pour nos campagnes, avait une origine dieppoise. Il croyait qu'elle ne datait, sur l'Aliermont, que de 1694, époque où des horlogers de Dieppe, fuyant leur patrie incendiée par le bombardement, vinrent s'y fixer et y formèrent des établissements.

Cette explication, peu vraisemblable, fut contestée au sein même de l'Association par le représentant d'une des plus anciennes familles horlogères de la contrée, et, depuis, elle a été combattue de nouveau, à diverses reprises, dans des publications locales et industrielles.

Toutefois, il était un point sur lequel tous les partis s'accordaient pleinement : c'était que, jusqu'alors, aucun monument historique ne démontrait l'existence de l'horlogerie sur l'Aliermont avant 1700 ou environ.

Cette conclusion, vraie alors, ne le sera plus désormais. Par un rare bonheur, nous avons découvert à Dieppe une vieille pendule qui, avec le

Digitized by Google

nom de son fabricant, porte encore la date et le lieu de sa fabrication. Cette horloge, à roues et à poids, présente un cadran de cuivre sous lequel on lit:

DVCHAVSSOY
A St-IAME
MVCXXI.

Ce qui signifie : Duchaussoy, horloger à Saint-James ou Saint-Jacques-d'Aliermont, en 1621. Voilà donc l'horlogerie existante et bien constatée sur le plateau de l'Aliermont, dès le règne de Louis XIII.

Par une bizarrerie assez singulière, personne, sur l'Aliermont, ne porte maintenant le nom de Duchaussoy, et aucun horloger n'habite plus le village de Saint-Jacques. Tous les ateliers se sont groupés à Saint-Nicolas, et ont fait de cette commune rurale un centre industriel très important.

La vieille horloge qui nous occupe a été acquise par M. Leclerc-Lefebvre, Maire de Dieppe, comme un monument précieux de notre industrie départementale, et il s'est empressé de l'offrir au Musée industriel fondé à Rouen par la Société d'Emulation.

Un Calligraphe rouennais du xve siècle. — L'*Histoire littéraire de la France*, par les bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, nous apprend (t. XVIe, Disc. prélimin., p. 38) qu'au temps de Philippe-Auguste et de saint Louis, notre patrie vit un spectacle que lui envieront les siècles les plus éclairés, celui de quarante mille religieux occupés à la fois à transcrire, à relier, à peindre et à illustrer des livres. On peut assurer, sans crainte d'être démenti, que, dans cette grande croisade artistique et littéraire, la Normandie marcha à la tête du mouvement civilisateur. Chacune de nos bibliothèques l'atteste, et le *Manuel bibliographique* de M. Frère est là pour dérouler le catalogue de nos richesses provinciales. Le discours préliminaire de cet ouvrage prouve toute l'activité de nos moines, et les colonnes du Dictionnaire ont inscrit les collections publiques et privées qui conservent les trésors sortis de nos monastères.

Tout le monde connait, à Rouen, le nom de Daniel Daubonne, ce religieux

Digitized by Google

de Saint-Ouen, qui consacra trente années de sa vie à illustrer un *Graduel* et un *Antiphonaire* qui comptent parmi les monuments de cette ville, la plus riche de l'Europe en chefs-d'œuvre du Moyen-Age. Chacun de nous a admiré chez M. Lebrument-Jeulin, l'heureux héritier d'Eméric Bigot, ce merveilleux manuscrit de Saint-Lô, dont les fines peintures purent rivaliser avec ce que le XVIe siècle a produit de plus parfait.

Il n'a été donné qu'à un petit nombre de contempler, à Goderville, chez feu le docteur Robin, ces charmants *Épistolier* et *Évangelier* qu'une main pieusement patiente prépara autrefois pour l'Abbaye de Fécamp; mais, à coup sûr, il n'est pas un de nos lecteurs qui n'ait vu quelque part une de ces merveilles de la calligraphie monastique qui font aujourd'hui la fortune et la joie des bibliophiles. Tous ont cherché avec une avidité curieuse s'ils ne découvriraient pas dans un coin de ces monuments paléographiques le nom du calligraphe et du miniaturiste auteur du chef-d'œuvre, et tous ont regretté que sa main trop discrète n'ait jamais trahi sa modestie, et que l'artiste se soit, pour ainsi dire, enseveli dans son œuvre.

Aujourd'hui, nous serons plus heureux, et s'il ne nous est pas donné d'offrir un nouveau monument calligraphique, du moins nous pouvons révéler aux habitants de Rouen le nom d'un habile Célestin qui, au XVe siècle, au milieu des luttes et des déchirements de la domination anglaise, écrivait et peignait au milieu d'eux, tandis que des mains courageuses préparaient le plan de Saint-Maclou et jetaient les fondements de cette merveille architecturale du XVe siècle.

Voici ce qu'un de nos amis de Lorraine a bien voulu extraire pour nous de la page 118 d'une *Chronique* du couvent des *Célestins* de Metz, rédigée de 1371 à 1469; Mss. portant le n° 83 de la bibliothèque de la ville de Metz : copie du XVIe siècle.

« An 1425.... Et fit pareillement le même jour de Toussains profession frère Jehan Béat Robert lequel fut une doulce personne et de bonne sainte conversation et perseverait toujours seans en obediance ez labours pour la vie commune du monastère et escript plusieurs livres pour la

Digitized by Google

consolation dez frères, c'est assavoir la Bible qui est iij volumes qui est deputer pour le refectour ou on lit tous les jours quant le temps le requiert et legendaire ou on lit les lessons à matine et ung antiphone *decat.* (?). Li fut soubchantre pour cetuy temps Et ung missel et aultz besongnes jusqu'à l'an M. CCCC et L en quel an il allait à chapitre général à Paris avec le priour et ne retournait point ains fut envouez à Vichy en Bourbonnois et puis l'an M. CCCC et LXLJ fut envoyez à *Rowan* en Normandie pour enluminer dez livres et ilac trepissait et y fut ensevelit lad. année on mois de novembre. »

LES CLOCHES DU PAYS DE BRAY, *avec leurs dates, leurs noms, leurs inscriptions, leurs armoiries, leurs fondeurs etc., le tout classé topographiquement et chronologiquement* par M. D. Dergny, cultivateur à Grandcourt; in-8° de 350 pages, orné de planches reproduisant 49 écussons armoriés. — Nous nous faisons un plaisir et un devoir d'annoncer à nos lecteurs la prochaine apparition d'un livre consacré aux cloches du Pays de Bray. Depuis trente ans environ, les cloches de nos églises commencent à attirer vivement l'attention, et c'est avec bonheur que nous avons entendu parler d'elles à des poètes, à des antiquaires, à des prêtres et à des pontifes.

En 1832, M. Hyacinthe Langlois, qui restera toujours notre meilleur artiste-archéologue, donna le signal de ce mouvement par son *Hymne à la Cloche,* chant pieux auquel le temps n'a rien enlevé de sa grâce ni de sa fraîcheur.

En 1841, le cardinal Giraud, alors évêque de Rhodez, publia sur les cloches de sa cathédrale un mandement si harmonieux, que ses sons touchants retentissent encore dans l'âme de tous ceux qui l'ont lu. A cette même époque, M. l'abbé Barraud, de Beauvais, essayait, dans le *Bulletin monumental* de M. de Caumont, une histoire des cloches qu'il complète aujourd'hui dans les *Annales archéologiques* de M. Didron. Obéissant à l'impulsion donnée, nous-même avons, en 1844, esquissé dans l'*Introduction* de nos *Eglises de l'arrondissement du Havre,* le tableau des cloches du diocèse de Rouen.

Digitized by Google

Depuis deux ans, M. l'abbé Corblet a fait résonner les cloches de la Picardie dans sa *Revue de l'Art chrétien,* et M. le docteur Billon a déroulé dans le *Bulletin monumental* l'*Epigraphie campanaire* de l'ancien diocèse de Lisieux. C'est donc avec bonheur que nous voyons l'œuvre de M. Dergny ajouter une pierre nouvelle à l'édifice commencé dès le XVIIe siècle par le célèbre Thiers, curé de Vibraye et de Champrond.

Mais le dernier travail que nous annonçons se présente avec des circonstances particulières qui le recommandent à l'intérêt et à la bienveillance spéciale de nos lecteurs.

Jusqu'à présent, tous les auteurs qui nous ont entretenu des cloches appartiennent à la classe élevée et instruite de la société. Qu'un docteur, qu'un antiquaire, qu'un prêtre, qu'un évêque traitent des cloches, rien ici que de naturel : c'est l'arbre qui porte son fruit. Les premiers, en effet, sont versés dans toute science et surtout dans celle du passé ; les derniers sont les interprètes de nos églises. Si l'on venait nous dire qu'un curé de nos villages, qu'un vicaire de nos villes a entrepris l'histoire et la description des cloches de sa paroisse, de son doyenné, de son archidiaconé, de son diocèse même, il n'y aurait là rien qui dût nous surprendre, et nous n'aurions que des éloges à donner à un si bel emploi du temps. La cloche est l'âme matérielle de nos églises et l'un des éléments importants du culte chrétien. Mais quand nous voyons un simple et humble laboureur, relégué dans un des plus obscurs villages du pays de Bray, se prendre d'amour pour nos cloches et aller, entre deux charrues, dénicher, au péril de sa vie, une centaine d'inscriptions campanaires, cette entreprise nous touche jusqu'au cœur et elle donne à l'ouvrage annoncé un cachet tout particulier d'intérêt. Aussi nous espérons que chacun de nos pieux et savants lecteurs voudra encourager de son suffrage l'œuvre si dévouée d'un laboureur devenu archéologue par le pur amour de son clocher.

L'ABBÉ COCHET.

DÉCOUVERTE FAITE A ROUEN DE MONNAIES ET D'UN BIJOU D'OR. — Les grands travaux de Rouen font sortir du sol de l'antique cité des débris de

Digitized by Google

toute sorte qui sont revendiqués pour la ville — quand ils présentent quelqu'intérêt — par notre savant collaborateur M. André Pottier, conservateur du Musée d'Antiquités.

Une trouvaille qui éclipse toutes les autres a été faite ce mois-ci dans l'enceinte de l'hôtel de la Pomme-de-Pin, autrefois situé rue Saint-Jean. Sous le pavé de la cour, un ouvrier a découvert un collier d'or et une quantité de pièces du même métal, dont les plus curieuses ont été frappées sous les règnes de Charles-Quint (1500-1558) et de François Ier (1494-1547). Ces monnaies sont assez frustes ; celles du roi-chevalier ne présentent pas la *figure* tant recherchée des collectionneurs, et les autres ne sont pas d'une rareté bien grande. Ce qui fait la valeur de ce trésor, c'est plutôt le milieu d'où il sort et le curieux bijou qui l'accompagne. Si plusieurs opinions ont été émises sur la destination de cet objet d'art, il n'y a pas eu divergence sur l'excellence de la trouvaille, et quelques personnes ont manifesté même, en cette circonstance, un enthousiasme voisin du fétichisme.

Il existe dans le monde de la curiosité un assez grand nombre de ces bijoux, et la riche collection Debruge en renfermait notamment des types extraordinairement variés. Les sujets traités par l'artiste passaient du sacré au profane, suivant le caprice de l'amateur: c'est tantôt la Résurrection, la Vierge et l'Enfant; tantôt, Hercule et Omphale.

L'objet qui nous occupe et qui se rattache bien évidemment à l'art français de l'extrême fin du XVIe siècle, est une cassolette de forme rectangulaire présentant en relief sur la face principale la rencontre de Jésus et de Madeleine. On dirait un microscopique théâtre. Le Christ est séparé, par un arbre, de la Pécheresse qui tient dans ses mains la cassette pleine du parfum destiné par elle a être versé aux pieds du Sauveur. Au revers, une plaque d'émail noir, enjolivée d'arabesques, se soulève pour former cachette, et les côtés de la petite scène sont limités par des consoles allongées où viennent se joindre les deux extrémités d'un même chaînon. Ce bijou se portait au cou comme les décorations du Saint-Esprit, de la Toison d'Or, et, sur les riches costumes de velours noir, étincelait comme une étoile dans un ciel terni. La mode en est passée ;

Digitized by Google

mais cette relique délicate trouvera longtemps des admirateurs et des enthousiastes parmi ceux que possède le culte fervent des choses de la patrie. M. le maire de Rouen, dont nous retrouvons le nom attaché à tout ce qui est un progrès et une richesse pour notre cité, a voulu conserver à la ville cette belle découverte. Les monnaies et le bijou d'or sont aujourd'hui la propriété de l'administration municipale — c'est-à-dire de tout le monde — et vont venir grossir les trésors artistiques que nous possédons. Aussi, nous nous acquittons avec un véritable bonheur du devoir qui nous incombe de remercier ici M. le maire de Rouen au nom de tous ceux qui, en France, ont gardé le goût des antiquités nationales.

GUSTAVE GOUELLAIN.

ÉCUSSONS GRAVÉS SUR PIERRE TROUVÉS A DROSAY, PRÈS SAINT-VALERY-EN-CAUX. — Dans les premiers jours de mars dernier, M. le curé de Drosay, en déplaçant l'autel du chœur de son église, a trouvé, encastrées dans la muraille et cachées par la contre-table, deux pierres blanches parfaitement semblables, de 32 centimètres de large sur 53 de hauteur.

Sur chacune de ces pierres oblongues sont artistement sculptées et profondément fouillées les armoiries du seigneur-patron de la paroisse de Drosay au XVIe siècle. C'est un écu portant trois fleurs de lis et chargé en chef d'un lambel. On reconnaît de suite un prince cadet de la famille royale de France.

Cet écusson est surmonté de la couronne aux fleurs de lis et entouré de deux colliers royaux : d'abord de celui de l'ordre de Saint-Michel, avec ses coquilles et l'Archange terrassant le dragon ; ensuite du collier de l'ordre du Saint-Esprit avec ses L couronnées et sa croix chargée de la colombe divine.

M. le curé de Drosay s'est empressé d'encastrer dans le mur, à une place honorable du chœur de son église, les deux pierres qu'il vient de découvrir.

F.-N. LEROY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DIVERSES.

ROUENNERIES. (*Une clef dans un berceau, — De l'introduction de l'élément scientifique dans le roman, — Abeilles et fleurs de lys, etc.*) A. LEBRUMENT, libraire-éditeur, quai Napoléon, 55, à ROUEN. — E. DENTU, Palais-Royal, à PARIS.

Voici un petit livre sans prétention que les indiscrétions attribuent à quelques jeunes membres distingués du barreau de Rouen. Nous respecterons l'anonyme gardé par nos confrères de la plume, tout en regrettant qu'un recueil, pensé avec esprit, écrit avec délicatesse, se présente au public sans le patronage de ses auteurs. Ce pauvre métier d'homme de lettres est assez dénigré de nos jours pour que ceux qui ont en eux ce qu'il faut pour le faire respecter ne manquent pas à cette tâche. Du reste, nous applaudissons sincèrement et sans réserve à la tentative excellente que nous signalons aujourd'hui, et nous voudrions pouvoir associer les noms des élégants écrivains des *Rouenneries* aux éloges sans partage que nous donnons à leur œuvre. G. G.

LE GOUVERNEMENT DE NORMANDIE AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE, d'après la Correspondance inédite des Marquis DE BEUVRON et des Ducs D'HARCOURT, par M. HIPPEAU, professeur à la Faculté des lettres de Caen. — A Caen, chez A. HARDEL, éditeur.

HISTOIRE DE JOUVENET, par F.-N. LEROY (de Cany). — 1 vol. in-8° de 500 pages. — Caen, 1860. — HARDEL, imprimeur-libraire.

DU MÊME AUTEUR :

HISTOIRE DE LA COMMUNE DE MONTÉROLLIER. — 1 vol. in-8°. — Paris, DIDRON, éditeur.

ESSAI SUR LES VITRAUX DE BLOSSEVILLE-ÈS-PLAINS. — 1 vol. in-8°. — Paris, DIDRON, éditeur.

Tous ces ouvrages sont en vente chez A. LEBRUMENT, libraire, à Rouen.

Digitized by Google

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE M. A. CANEL, l'un des collaborateurs de *la Revue de la Normandie.*

—

Notice sur la Vie et les Écrits de l'abbé G.-A.-R. Baston, chanoine de Rouen, évêque nommé de Séez, etc. — Rouen et Caen, 1861, 1 vol. in-12.

—

Le Combat judiciaire en Normandie. (Extrait du XXIIIe volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*). — Caen, A. Hardel, éditeur, 1858, 1 vol. in-8°.

—

Poésies complètes de Catulle, nouvelle traduction en vers français. — Rouen, 1860. A. Lebrument, éditeur, 1 vol. in-12.

—

Histoire de la Barbe et des Cheveux en Normandie. — Rouen, 1859. A. Lebrument, éditeur. 1 vol. in-12.

—

Le Blason populaire de la Normandie (proverbes, sobriquets, dictons, relatifs à cette province et à ses habitants). — Evreux, 1858, 2 vol. in-8°.

P.-S. — M. l'abbé Cochet, sachant que plusieurs personnes le considèrent comme le Directeur de la *Revue de la Normandie,* nous prie de dire qu'il est resté étranger au choix des articles qui composent le présent Numéro, et qu'il ne doit être considéré comme responsable que des seuls articles signés de lui.

ROUEN. — IMP. E. CAGNIARD, RUE PERCIÈRE, 29.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LE COMÉDIEN NEUVILLE & Mlle DE MONTANSIER

AU THÉATRE DE ROUEN.

Le comédien Neuville (il signait Honoré-Bourdon de Noeuville), dont le nom se trouve associé à celui de Mlle de Montansier dans les fastes du théâtre de Paris, à l'époque de la Révolution, possédait, depuis l'année 1779, le privilége des théâtres des trois généralités de Rouen, de Caen et d'Alençon. Il le partageait avec l'actrice célèbre dont nous venons de parler. De toutes les difficultés contre lesquelles il avait à lutter, Mlle de Montansier n'était pas la moindre. Celle-ci, en effet, déjà pourvue du privilége des spectacles de la Cour, s'était associé Neuville pour l'exploitation de celui de Rouen, et elle semblait n'avoir d'autre souci que de puiser à pleines mains dans la caisse de son co-directeur. Elle lui abandonnait très libéralement les charges de l'emploi dont elle s'appropriait sans gêne les bénéfices. C'était toujours avec l'intention de demander de l'argent à Neuville qu'elle se décidait à quitter, pendant quelques jours, sa vie splendide de Versailles, pour visiter la capitale du gouvernement de Normandie (1).

(1) Marguerite Brunet, dite Mlle de Montansier, née à Bayonne en 1730, mourut à Paris le 13 juillet 1820.

Digitized by Google

Leur association pour l'exploitation d'un privilége théâtral avait commencé par un lien plus tendre, rompu et renoué bien des fois. Les infidélités de Mlle de Montansier brisèrent le cœur de l'amoureux Neuville, et quand à ces motifs de brouilleries vint se joindre la question d'argent, de violentes récriminations, des menaces même, remplacèrent les rapports d'affection et de confiance qui avaient uni les deux artistes, transportant dans la vie privée quelques-unes des scènes qu'ils avaient à représenter au théâtre. Le privilége de Rouen et de la Normandie avait été d'abord donné à Neuville seul, sur la recommandation de la Montansier, protégée par M. Campan, secrétaire du cabinet de la reine Marie-Antoinette, et par le duc d'Harcourt, gouverneur général de la Normandie. Pourvu de ce titre, Neuville fit, pour mettre le théâtre en état, des dépenses considérables. Ses affaires prospérèrent et Mlle de Montansier éprouva le besoin de partager ses profits. Elle avait cédé, il est vrai, son privilége à Neuville, écrivit-elle au duc d'Harcourt, mais c'était une simple formalité, et elle prétendait en jouir de compte à demi avec le directeur. Elle demandait donc avec instance qu'un acte de société consacrât ses droits. A cette prétention, Neuville ne faisait aucune objection. Ne voulant, disait-il à son tour, que le bonheur d'une personne qui lui était chère, il était prêt à signer un acte de société. Mais il voulait que le traité embrassât à la fois les spectacles de la Cour de Versailles et le théâtre de la Normandie, comme Mlle de Montansier le lui avait promis. Il exigeait, de plus, que des garanties lui fussent données pour la régularité de ses comptes; il entendait avoir entre ses mains la gestion des deux entreprises et faire régler d'avance la part de bénéfices qui devait revenir à chacun d'eux.

Digitized by Google

Ces précautions offensaient la belle et fière Montansier, qui voulait se faire la part du lion, prendre sans compter et dépenser de même.

Dans une longue lettre écrite le 4 juin 1779, à M. Campan, le malheureux Neuville exposa ses griefs contre son associée, qu'il accusa tout simplement de folie et d'extravagance. Il prit l'honorable secrétaire du cabinet de la reine à témoin des promesses formelles qui lui avaient été faites, et il lui rendit compte en ces termes d'une visite faite à Rouen par Mlle de Montansier :

« Mlle de Montansier nous est arrivée au moment où nous nous y attendions le moins. Elle avait vu d'abord le spectacle *incognito* (c'était la *Belle Arsène*, donnée avec la plus grande pompe). Tous les camarades, hommes et femmes, étaient sur la scène, superbement vêtus; et le public très nombreux, quoique ce fût un mardi, lui a prouvé, par ses applaudissements, qu'il me savait quelque gré de ce que je m'attachais à faire faire le devoir et par conséquent à contribuer à sa satisfaction et au bien-être général. »

Neuville raconte ensuite la fête donnée à la célèbre actrice par toute la troupe réunie. On avait lieu de croire qu'elle se montrerait sensible à d'affectueuses démonstrations. Il en fut tout autrement :

« Elle a commencé, ajoute-t-il, par nous tourmenter tous par une prétendue jalousie contre une personne à qui je n'avais parlé qu'une fois. Convaincue de son erreur sur ce point, elle m'a dit qu'il lui fallait de l'argent. J'en ai emprunté pour la contenter. Ensuite, elle m'a demandé de faire, sur-le-champ, un contrat de société, pour les priviléges de Rouen et ceux de la Cour. Je lui ai répondu que je ne demandais pas mieux; mais que, comme il fallait tout pré-

Digitized by Google

voir, dans un tel contrat, ce n'était pas l'affaire d'un moment; qu'elle n'avait qu'à mettre ses clauses par écrit, que j'y mettrais les miennes et que nous soumettrions le tout à des personnes en place, honnêtes et éclairées, qui s'intéressaient à elle, telles que M. de La Saone, M. l'Échevin, etc., etc.

» Mlle Montansier a trouvé ces prétentions ridicules et m'a proposé de m'acheter mon entreprise de Rouen ou de me vendre la sienne. J'ai consenti à tout ce qu'elle a voulu, jusqu'à lui donner, ainsi qu'elle le désirait, dix mille livres pour ses priviléges et prérogatives.

» Il y a tout lieu de croire qu'elle ne cherchait qu'à me tourmenter, car elle n'a pas tardé à changer d'avis; et, voyant que j'adhérais à toutes les propositions qu'elle m'avait faites, elle a fini par me dire qu'elle ne voulait ni me céder son entreprise à la suite de la Cour, ni même m'y associer en aucune manière; mais qu'elle prétendait, malgré cela, être de moitié dans mon entreprise de Rouen. »

Mlle de Montansier ne se borna pas à poser cet *ultimatum* : elle menaça Neuville de lui faire perdre les bonnes grâces de tous ses protecteurs et de le réduire à la dernière misère, s'il ne voulait pas en passer par ce qu'elle désirait de lui. L'infortuné directeur ne peut concevoir le principe qui fait agir sa capricieuse camarade : « Si certaine liaison, ajoute-t-il (toujours dans sa lettre à M. Campan), contre laquelle je lui ai parlé en véritable ami, avant mon départ de Paris, qu'elle eût dû rompre en conséquence et qu'elle a continuée, parce qu'elle la prétend innocente (je le désire!), est la cause de ses extravagances et des persécutions qu'elle me fait essuyer, que je la plains! qu'elle se prépare de chagrins et de remords,

Digitized by Google

d'avoir sacrifié tout ce qu'elle devait à un galant homme, tout ce qu'elle se devait à elle-même, et à qui?... »

Il n'y avait pas pour le directeur de Rouen à faire de grands frais d'imagination pour trouver le véritable mobile qui avait amené près de lui Mlle de Montansier. Il fallut qu'il s'exécutât encore lorsqu'elle vint prendre congé de lui, et qu'il lui donnât les dernières dix-huit cents livres qui lui restaient.

Il est bon que nous entendions, sur ces démêlés, Mlle de Montansier elle-même. Elle s'explique très catégoriquement sur ses prétentions dans une lettre qu'elle adressa le 12 du même mois à M. le duc d'Harcourt. Elle convient bien qu'elle a demandé pour Neuville la jouissance du privilége de la province, mais elle s'en repent. Elle voudrait qu'on annulât la cession qu'elle a faite, et elle tient (nous savons dans quel but) à partager avec lui le privilége. Il ne pourra résulter de leur association, ajoute-t-elle fort habilement, que d'heureux résultats pour la province. Une lettre autographe de Mlle de Montansier est assez précieuse pour qu'on la lise ici avec plaisir; on verra qu'elle en usait à l'égard de la langue française avec autant de sans-façon qu'envers Neuville :

12 Juin 1779.

Monseigneur,

Je comptais avoir l'honneur de vous adviser une lettre le même jour que j'ai eu celui dans écrire une à madame la duchesse ; mais j'an é été ampéché par une petite maladiie qui m'a pris subitement et dont je ne suis débarrassée que depuis deux jours.

J'ai imploré les bontés de madame la duchesse auprès de vous, monseigneur, sur les solicitasions que l'on m'a assuré que l'on y ferait pour obtenir de vous que le sieur Noeuville aict la jouissance à lui seul du

Digitized by Google

privilége de la province, que vous avois eu la bonté de m'accorder. J'ai eu l'honneur de vous dire à Caên, quoi que fort succintement, les raison qui m'avoit fait signer cette mauditte cession. J'ai évité autan qu'il m'a été possible de donner des tors au sieur Noeuville, vis-à-vis de vous, monseigneur; mais vous avois dû voir et nous avons veu, combien j'étais dupe de ma bonne foy. Votre justice vous a porté à me donner des ordres que j'ai fait fait passer au sieur de Noeuville. J'ai cru qu'ositôt qu'il les auroit reçus, il auroit annulé la ditte cession, que nous aurions fait l'acte de sosiété et qu'il n'auroit pas osé ce permettre la plus petite réclamation pour abuser d'un titre qui de lui à moy ne doit pas an être un. Cependant la cession subsiste; notre acte de société n'est point fait et je n'entans parler de rien. Le sieur Noeuville aura cherché à intéresser vos bontés; mais comme elles sont toujours à côté de votre justice, elle me fera conserver les droits que vous avois bien voulu me donner sur le privilège de la province dont je n'ai pas peu disposer dans auqun cas, sans votre agrément. Un second ordre de votre part au sieur de Noeuville m'en fera jouir. J'atans ce moment pour m'occuper des opérations absolument nécessaires pour rendre la troupe de Rouên agréable, qui ne l'est pas pour le présent. Il y a manque des sujets que j'ai la facilité d'y anvoyer, du momant que mes droits seront constatés; l'on y désire aussi M. Ofrène que j'i amènerai pour quelque temps. La province, monseigneur, ne peut que gainer que je me melle de cette besogne. J'ai des ressources tan pour la composition de la troupe, que pour la solidité péquinière. L'établissement ne vient de ce faire à Rouên que sur mon credit et le papier que j'ai signé pour vingt-huit mille livres (1). Si je ne suis plus pour rien dans la direction la confiance est détruite et le plus petit événement renversera la machine. Je vous suplie, monseigneur, de me faire passer vos ordres et au même temps si vous désirés que j'anvois à Caên la comédie d'icy pendant l'intervalle du voyage de

(1) Mlle Montansier ne dit pas que Neuville avait souscrit à son ordre des billets pour la même somme, et même pour une somme plus considérable

Digitized by Google

Compiégne et Fontainebleau. Mon intencion est de former une troupe lannée prochenne pour Caen, pour éviter le désagrément qu'il y an ait ancore une aussi mauvaise que celle qui y est cette année. Car on m'a dit qu'elle etait détestable. Sojés persuadé, monseigneur, que je metterai toujours tous mes soins à vous prouver que je mérite la grasce que vous m'avois accordé, et une seconde que j'implore en vous suplyant de me faire conserver la première. J'ai tor, je l'avoue; mais je ne l'ai que dans la forme, et non dans le fond; puisque ce n'et qu'un tor de confiance et vous ne permetterés pas que l'on an abuse. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respet,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissante servante,

De Montansier. (1)

A Versailles ce 12 juin 1779.

Neuville eut beau résister, Mlle de Montansier tint bon ; il fallut qu'il se résignât à lui céder la moitié de son privilége sans avoir, comme il le désirait, la même part dans le sien. Après s'être assuré ainsi un revenu sur les bénéfices d'une direction dont son associé aurait tous les embarras, elle retourna à Versailles, où elle put combiner tout à son aise des projets qui devaient lui procurer une brillante fortune, et dont nous dirons plus loin quelques mots.

L'année 1780, sur laquelle les documents que nous avons entre les mains ne nous donnent que des renseignements insuffisants, offrit peu de profits à la direction du théâtre de Rouen. La première partie de l'année 1781 n'avait pas été plus brillante. Neuville avait dépensé, à ce qu'il assure, plus de 40,000 francs pour payer les pensionnaires, satisfaire Mlle de Montansier, renouveler

(1) Cette lettre et les autres documents dont nous nous sommes servis sont conservés dans les archives du château d'Harcourt.

Digitized by Google

les décorations, former des magasins, etc. La salle dans laquelle il avait installé sa troupe était nouvellement construite ; elle avait exigé, pour être mise en état, des frais considérables. Les temps commençaient à devenir meilleurs. « Il avait beaucoup semé, disait-il, maintenant allait venir la récolte ! »

Malheureusement, il apprit au mois de juillet que l'ancienne salle, appartenant à M. Haillet de Couronne, lieutenant-général au Bailliage de Rouen, venait d'être louée à une troupe de *jeunes comédiens* dont les représentations ne manqueraient pas de faire à celles de ses acteurs une rude concurrence. Il ne pouvait voir sans une vive appréhension l'établissement d'un nouveau spectacle dans une salle voisine de la sienne, salle que le public reverrait sans doute avec plaisir, attendu que le prix des places y devait être bien moins élevé. M. Haillet de Couronne prétendait user de son droit en louant sa salle à qui bon lui semblerait. Il avait l'autorisation du lieutenant-général de police, et Neuville fut forcé de transiger. Il se décida à prendre lui-même la salle au prix de 2,300 livres par an. Il devait y donner des bals, des concerts aux jours de fêtes solennelles ; il y organisa pour les autres jours des représentations de divers genres, ce qui l'obligea à faire de grandes dépenses. Il paya donc beaucoup d'argent pour se faire concurrence à lui-même. Mlle de Montansier refusa de signer le bail. Elle avait pour système de ne s'engager que pour le partage des recettes. Du reste, comme on le verra bientôt, le seul avantage que Neuville retira de la location de cette seconde salle fut un double procès qu'il eut à soutenir, l'un contre les actionnaires de la salle dans laquelle avaient lieu les grandes représentations, et l'autre contre les voisins de la salle

Digitized by Google

de M. Haillet de Couronne, incommodés par le bruit des concerts et effrayés du peu de solidité des murs.

Quelques bénéfices dus à une heureuse circonstance vinrent, pendant les derniers mois de l'année 1781, lui apporter un peu de consolation et de bien-être. La reine Marie-Antoinette donna, le 22 octobre, un Dauphin à la France. Des réjouissances publiques signalèrent cet événement, et Neuville voulut s'associer à la joie universelle en faisant chanter sur son théâtre de Rouen des couplets composés en l'honneur du nouveau Dauphin, et en faisant même représenter une pièce de circonstance sur laquelle il comptait pour avoir, comme on dit, salle comble.

Une comédie en un acte et en prose, mêlée de chant et de vaudevilles, intitulée : *la Fête Dauphine* ou *le Monument français*, fut représentée par l'élite de la troupe, le 7 novembre 1781, avec beaucoup de succès.

La scène se passait dans un village maritime de Normandie. On voyait d'abord des ouvriers occupés à terminer une fontaine nouvellement construite, dont la partie supérieure était couverte d'un voile. Sous ce voile se cachait une œuvre de sculpture, qui devait être solennellement inaugurée. On entend le bruit du canon. Il annonce l'approche d'un vaisseau ennemi. Déjà la veille, le brave Philippe, fils du capitaine Lartimon, a soutenu contre un brick anglais un rude combat. Un des ouvriers espère pour lui une nouvelle victoire. — Elle arriverait à propos, ajouta-t-il; aujourd'hui, l'inauguration de ce monument, ensuite une prise anglaise que nous verrions entrer ce soir, et, par-dessus tout, la naissance de notre Dauphin! Oh! celle-là nous fait plus de bien que l'eau douce de cette fontaine ne ferait de plaisir à un marin qui n'en au-

Digitized by Google

rait pas bu depuis trois mois ! — Il y aura encore une autre bonne nouvelle pour Philippe en arrivant : c'est qu'il épousera la jolie petite Babet — La fille de notre inspecteur ? — Oui : ils s'aiment depuis longtemps. Le père Lartimon en a fait la demande hier pour son fils.

Et voilà tout le village qui s'apprête à prendre joyeusement sa part de tous les plaisirs qui se préparent, à commencer par le père Lartimon jusqu'à *La Mèche* le canonnier, et à *Caron* le carillonneur. Les deux derniers se disputent à qui fera le plus de bruit en l'honneur de la naissance du Dauphin. Le carillonneur prouve que c'est lui qui doit l'emporter sur son rival, en chantant l'ariette qui suit :

AIR : *Le bon seigneur de not'village* (des *Trois Fermiers*)

S'il faut qu'une bonne nouvelle
Fasse grand bruit... et s'en aille bien loin,
Dites-moi, qui tous vous appelle ?
N'est-ce pas moi qui prends ce soin ?
Mais jamais je n'eus plus de zèle (*bis.*)
Qu'en annonçant notre DAUPHIN, (*bis.*)
Drin din din, din, din, din, din :
Morbleu ! j'allais à tire d'aile, (*bis.*)
Vive l'enfant d'un roi si bon !
Grand carillon, grand carillon,
Grand carillon, grand carillon,
Quand il vient au monde un BOURBON !
Grand carillon, grand carillon.
Drin din din, din, din, din, din,
Grand carillon,

Digitized by Google

Que d'bien, que d'bien fait c'te naissance,
Fait c'te naissance!
Et com' chacun faisait des vœux!
Qu'j'en suis joyeux, qu'j'en suis heureux!
Quand un beau DAUPHIN naît en France,
C'est l'soleil qui naît dans les cieux.
Que d'bien nous a fait la naissance
De c'beau DAUPHIN qui vient en France;
Qu'j'en suis joyeux! qu'j'en suis joyeux! (*bis.*)
Non, jamais je n'eus plus de zèle
Qu'en annonçant notre DAUPHIN, etc.

Toute la pièce était montée sur ce pied lyrique et royaliste. Le Roi, le Dauphin et son auguste mère, la reine Marie-Antoinette, y étaient l'objet des compliments les plus affectueux, des plus touchantes allusions. « Leurs noms étaient écrits dans tous les cœurs des bons Français. Il n'y avait qu'une voix pour célébrer les vertus qui leur avaient conquis l'amour du peuple. »

Pour le bonheur des Français,
Notre bon LOUIS SEIZE
S'est allié pour jamais
Au sang de THÉRÈSE.
De cette heureuse union
Il sort un beau rejeton!
Pour répandre en notre cœur
Une joie parfaite,
Conserve, ô ciel protecteur,
Les jours *d'Antoinette!*

La cérémonie s'achevait au milieu d'un enthousiasme général:

Digitized by Google

Philippe avait pris le brick anglais. — Des officiers prisonniers étaient amenés sur la scène : traités avec une cordialité toute française, ils s'associaient aux éloges prodigués au souverain, à l'auguste reine et au nouveau-né. Le monument apparaissait tout à coup aux yeux charmés, avec son couronnement qui consistait en un magnifique Dauphin, symbole de la joie publique ; et, comme dans tout bon vaudeville, Philippe épousait Babet.

L'auteur de la pièce était un comédien ambulant, qui se trouvait par hasard à Rouen. Il portait un nom alors bien obscur, mais destiné à une triste célébrité. C'était le trop fameux Collot d'Herbois ! Bien en prit aux habitants de Rouen de n'avoir pas été trop sévères à son égard : on sait de quelle manière le proconsul de 1793 vengea le comédien sifflé par le parterre de Lyon !

Le vaudeville de Collot d'Herbois était meilleur que les différentes pièces offertes au directeur. Je ne sais si, plus tard, l'auteur se montra reconnaissant de la préférence qu'il lui avait donnée. Il eut, en attendant, maille à partir avec plusieurs amateurs dont il n'avait pas accepté les couplets. Un d'eux s'en prit à lui du peu de succès d'un divertissement joué sur son théâtre.

Une lettre écrite au duc d'Harcourt par M. Mustel, chevalier de Saint-Louis, et agronome de Rouen, nous fait connaître les griefs qu'il avait contre le directeur du théâtre. Il avait voulu réchauffer l'enthousiasme populaire en composant une *Fête pastorale*, divertissement en un acte offert par lui à Neuville. Celui-ci lui avait promis de faire représenter sa pièce, mais de ne le désigner comme auteur que si elle réussissait. M. Mustel avait mis au jour un ouvrage en deux volumes sur les pommes de terre, et un autre sur le pain économique. Il venait récemment de publier la première partie de son

Digitized by Google

Traité théorique et pratique de la Végétation. Il n'aurait pas voulu que son nom fût jeté au parterre, comme celui de l'auteur d'une pièce tombée. La pièce tomba, le public voulut qu'on lui nommât l'auteur, et Neuville eut l'indiscrétion de proclamer le nom de M. Mustel. Grande colère de la part de celui-ci. C'était le directeur lui-même qui était cause de la froideur avec laquelle le public avait accueilli la pièce. Il devait confier les rôles aux meilleurs acteurs; il avait choisi les plus médiocres! Il s'était engagé à mettre un bon nombre d'*appelants* dans le parterre; pas un seul n'avait donné le signal des applaudissements !

La correspondance de Neuville le montre, pendant la durée de son privilége, exposé aux tracasseries qu'éprouve tout directeur de théâtres. Nous ne parlons pas de celles que font naître les relations de chaque jour avec les *sujets* très peu dociles, en général, qui sont enrolés sous son administration; avec le parterre plus exigeant peut-être, à Rouen, que partout ailleurs; avec les officiers de la garnison, habitués à traiter cavalièrement acteurs, actrices, régisseurs et directeurs. Les uns demandent des réductions sur les prix d'entrée, les autres réclament le droit de ne rien payer.

En 1780, l'abonnement pour les officiers était, pour toute l'année, de 36 livres par tête. Lorsque Neuville mit le théâtre sur le pied de donner chaque soir une représentation, il voulut augmenter le prix de l'abonnement et ne put y parvenir. Les officiers de la Compagnie franche du Vieux-Palais de Rouen ne se contentent pas de ne payer que 36 livres pour leur abonnement annuel, ils exigent que le directeur comprenne dans cet abonnement les bals, les redoutes et la dernière semaine de carême. C'est bien le moins qu'il puisse faire, disent-ils, pour une compagnie appartenant au gouverneur dont il

Digitized by Google

tient son privilége (1). Il paraît que Neuville avait dit (et cela en présence de quelques dames de la ville) qu'*il mènerait ces messieurs!* Les officiers dénoncent au duc d'Harcourt une expression « aussi indécente que peu respectueuse pour un corps que le gouverneur honore de sa protection. »

Il n'en est pas toujours quitte pour une réprimande. M. Alix, major au Havre, n'y va pas de main-morte, et, pour un mot qui offense sa délicatesse, il le fait, sans façon, conduire au poste. Le directeur avait annoncé, à ce qu'il paraît, l'intention de faire partir du Havre deux sujets agréables au public. Le parterre, informé de ce projet, se soulève. Appelé à donner des explications aux mécontents, Neuville se présente et s'autorise du règlement donné par le gouverneur, qui défend aux directeurs de répondre aux sommations faites par le parterre. Neuville était dans son droit. Le major Alix, au lieu de s'occuper de rétablir l'ordre troublé, monte sur le théâtre, pour aller enjoindre au directeur de venir donner au public des explications plus précises. Au moment où il arrive, il entend Neuville dire à un de ses domestiques : *Va donc me chercher le major!* « Ma sensibilité, dit celui-ci dans un rapport adressé au duc, s'offensa de me voir apostrophé indécemment par un homme de

(1) C'était, en effet, le gouverneur de la province qui disposait du privilége. Il l'accordait, en l'année 1780, pour le prix annuel de 8,000 livres. Cette somme était employée par le duc d'Harcourt en pensions accordées par lui à d'anciens fonctionnaires, ou à de pauvres gentilshommes, en secours accordés aux enfants et aux veuves d'officiers, et autres actes de bienfaisance. M. Renard, commissaire de Rouen, touchait sur le privilége la somme de 1,000 livres; 300 livres étaient données à la Société d'Agriculture de Rouen, pour un des prix qu'elle décernait annuellement.

Digitized by Google

cette espèce, par un vil comédien; un vieux militaire ne s'accoutumera jamais à être traité cavalièrement par qui que ce soit, et encore moins par un homme déshonoré par état dans nos mœurs. Je le fis prendre par des grenadiers et conduire au corps-de-garde le plus proche du commandant de place. »

Celui-ci, plus modéré que l'irascible major, fit remettre immédiatement Neuville en liberté.

Mais toutes ces mésaventures n'étaient rien en comparaison de la catastrophe terrible qui vint, en 1782, plonger Neuville dans le désespoir et le força de quitter, en fugitif, son théâtre et la ville de Rouen.

Le 15 mars 1782, un nommé Halot, garçon de M. Plé, coiffeur à Rouen, avait été envoyé par son maître pour *accommoder* le directeur du théâtre. Celui-ci, qui avait eu précédemment à se plaindre d'Halot, l'avait renvoyé, en déclarant qu'il ne voulait pas être coiffé par lui. Il consentit néanmoins ce soir-là à lui confier sa tête. Tout à coup des cris partirent de la chambre de Neuville, qui se précipita vers la fenêtre en criant : Au meurtre ! on m'assassine ! Des passants accourent, et l'on trouve d'un côté Neuville frappé de plusieurs coups de couteau, et de l'autre le garçon perruquier baigné dans son sang. Chacun d'eux accuse l'autre de l'avoir assassiné. Voici la déposition faite sur ce tragique événement par Neuville :

« Halot venait de me raser; mon domestique, inutile pendant qu'Halot m'accommodait les cheveux, s'était retiré. L'on venait de m'apporter mes lettres; je les lus. Je m'endormis ensuite et fus réveillé par la douleur d'un coup que je recevais au côté droit du cou. Mon premier mouvement, en me réveillant, fut de porter la main gauche à l'endroit de la douleur. Dans ce mouvement, qui fut

Digitized by Google

aussi vif que naturel, je rencontrai le fer dont j'avais été blessé au moment où Hallot le relevait pour m'en frapper encore. C'était un couteau. Il m'échappa en me coupant deux doigts de la main dont je l'avais saisi.

» Dans le trouble que porta dans mon âme un réveil de cette nature, je m'élançai de dessus ma chaise en appelant du secours et en opposant à la rage et au fer de mon assassin, qui voulait consommer son crime, mes mains qui, par différents mouvements, mirent mon corps à couvert, mais reçurent plusieurs blessures aussi bien que mon visage, qu'elles ne purent garantir.

» Mes cris furent heureusement entendus par le nommé Poittevin. Il était occupé au bas de mon escalier. Il monta. Dès que je l'aperçus, je me jetai entre ses bras et je le conjurai de me sauver la vie, d'arrêter celui qui avait voulu me l'arracher. Poittevin, effrayé, ne s'occupa que de moi. Halot s'était retiré au fond de la chambre. Il y fut trouvé ayant encore le couteau dans ses mains. Il était évident qu'il s'était frappé lui-même pour faire croire qu'il avait été assassiné. »

Halot déposait, au contraire, que c'était Neuville qui l'avait frappé le premier. Le directeur l'ayant maltraité de propos, dit-il, il lui avait répondu vivement; Neuville, alors, lui avait donné un soufflet; il le lui avait rendu, et Neuville s'élançant sur le couteau dont le perruquier s'était servi pour gratter la poudre, lui en avait porté plusieurs coups. Ce ne pouvait être que lui-même qui s'en était frappé dans la lutte engagée entre les deux adversaires.

Entre ces deux déclarations contradictoires, la justice hésita. L'opinion publique, beaucoup plus prompte, se déclara aussitôt contre Neuville. Le perruquier avait été porté mourant à l'hôpital; tandis

Digitized by Google

que Neuville, se voyant accusé, se dérobait par la fuite aux menaces qu'il entendait proférer contre lui.

Une circonstance particulière vint justifier les soupçons du public et augmenter l'animosité dont le directeur était l'objet. Le lieutenant criminel, M. Haillet de Couronne, dont Neuville était le locataire, avait immédiatement donné des ordres pour qu'on arrêtât Halot. Voyant, plus tard, que Neuville était considéré comme coupable, il avait envoyé aussi chez lui des gardes pour se saisir de sa personne. Mais cet ordre avait été donné à sept heures du soir, et à six heures Neuville s'était dérobé par la fuite aux poursuites qui se préparaient contre lui. On fit courir le bruit de la mort du garçon perruquier. Ce fut dans la ville un émoi universel.

Dès le lendemain, la grande chambre du Parlement députa MM. du Fossé et de Doublemont à la chambre de la Tournelle, qui prononça l'interdiction pour un an et trois mois contre M. de Couronne, invité, de plus, à se défaire de sa charge pendant le temps de son interdiction. Cet arrêt ne donna pas une entière satisfaction à l'opinion publique, et surtout aux confrères du perruquier Halot. Rouen se vit à la veille d'être troublé par une émeute de garçons coiffeurs. Ils se portèrent à la Tournelle au nombre de 2 à 300, suivis d'une foule nombreuse, prenant pour eux fait et cause. Le Parlement leur accorda la permission de faire arrêter Neuville par tout le royaume. Ils écrivirent plus de douze cents lettres, dans lesquelles ils donnaient le signalement de Neuville. « La haine publique, écrivait le 23 mars au duc d'Harcourt le commissaire Renard, a fait craindre qu'à ces perruquiers il ne se joignît des citoyens, et qu'une révolte n'éclatât qu'on ne se portât contre les magistrats, soupçonnés, par l'évasion de Neuville, d'avoir apporté

Digitized by Google

de la négligence à le faire arrêter et punir. D'ailleurs, ajoutait le prudent commissaire, la vie de ces magistrats étant tous les jours confiée au rasoir de ces perruquiers, on a cru les mettre à l'abri de leur vengeance en leur accordant ce qu'ils demandaient.

Le temps, heureusement, calma cette effervescence. D'abord Halot se rétablit assez promptement. M. de Couronne fit casser l'arrêt qui l'avait frappé, et le soin qu'avait pris Neuville de se mettre en sûreté, ne fût-ce que pour se soustraire aux couteaux à gratter la poudre des vengeurs d'Halot, parut assez naturel. Il aurait probablement pu obtenir des lettres de grâce, puis se constituer prisonnier afin de se faire relever de sa condamnation. Mais ce parti n'était pas sûr. On avait eu récemment, à Rouen même, un exemple qui prouvait qu'il était imprudent de se fier aux lettres de grâce. Un nommé Desportes avait été condamné à être pendu. En vertu d'une lettre de cachet, il fut enlevé des prisons du Palais et conduit à Bicêtre. Il était sauvé. Mais le Parlement de Rouen ayant fait des représentations au roi à ce sujet, la lettre de cachet fut révoquée, Desportes fut ramené à Rouen, et pendu.

Neuville, plus heureux, attendit sur la terre étrangère le moment où son innocence pourrait être reconnue. Ce ne fut qu'à la fin de l'année 1784 qu'il obtint, grâce au bienveillant appui du duc d'Harcourt et aux sollicitations de Mlle de Montansier, des lettres d'abolition qui lui permirent de revenir à Rouen.

Son absence avait été funeste aux intérêts du théâtre. Mlle de Montansier s'était hâtée de venir en prendre la direction; mais, après deux années de luttes avec les régisseurs, elle avait grand besoin de retrouver un homme habile et dévoué comme l'était

Digitized by Google

Neuville, avec lequel elle était toujours en guerre, et dont cependant elle ne pouvait se passer.

Il lui avait fallu soutenir à la fois deux procès, qui ne se terminèrent qu'après le retour de Neuville, l'un contre Mme de Fontenay, propriétaire de la maison attenant à la salle de M. Haillet de Couronne, et l'autre contre les actionnaires du nouveau théâtre. Mme de Fontenay voulait se débarrasser d'un voisinage trop bruyant pour elle, et les actionnaires de la nouvelle salle prétendaient que le privilége accordé à Mlle de Montansier et à Neuville ne pouvait s'exercer hors de leur salle sans leur permission. L'administration municipale, qui avait fieffé le terrain sur lequel la nouvelle salle avait été édifiée par des actionnaires dont le principal était le fils de Mme de Fontenay, un des échevins de Rouen, se joignait à ces actionnaires, pour faire défendre à la troupe de Rouen de donner des représentations dans la salle de M. de Couronne. On voit d'ici tous les petits intérêts qui se trouvaient en jeu.

D'abord, une défense de jouer dans cette dernière salle ayant été signifiée à Mlle de Montansier, celle-ci, qui devait alors une somme assez forte à son propriétaire, s'empressa d'obtempérer à cette injonction. M. de Couronne trouva fort mauvais qu'on lui laissât ainsi son théâtre sur les bras. Il força la troupe de jouer et repoussa avec énergie les prétentions de la ville et des actionnaires de la nouvelle salle. Mme de Fontenay insista. Le moindre accident, disait-elle, pouvait mettre le feu à la salle de théâtre et le communiquer à sa maison. M. de Couronne répliquait que ce danger était réciproque. Un arrêt du Parlement lui donna gain de cause. Mais Mme de Fontenay ne se considéra pas comme battue. Pen-

Digitized by Google

dant une des plus brillantes représentations données dans la salle dont le voisinage la contrariait si vivement, elle organisa chez elle un concert auquel elle appela tous les chaudronniers, les serruriers et les tonneliers de la rue. Le régisseur fut obligé d'interrompre la représentation et de renvoyer les spectateurs. On transigea. M. Haillet de Couronne consentit à vendre sa salle. Alors, Mlle de Montansier, si bien disposée quelques mois auparavant à la quitter, en trouva la possession indispensable dans ses intérêts et demanda pour l'abandonner une somme de 15,000 francs. Le gouverneur, toujours bienveillant, intervint encore entre toutes les parties, qui s'arrangèrent à l'amiable et à leur commune satisfaction. (1) Au retour de Neuville, en 1784, Mlle de Montansier était sur le point de conclure une magnifique affaire à laquelle devait être associé son co-directeur des théâtres de Normandie. Elle sollicitait et elle était sur le point d'obtenir *l'entreprise générale de tous les spectacles des provinces du royaume!*

Dans un Mémoire adressé au baron de Breteuil, Mlle de Montansier constatait que l'administration de l'Opéra de Paris avait été constamment en déficit. En 1778 et en 1779, la ville avait essuyé une perte de 595,958 liv. En 1780, le comte de Maurepas et M. Necker, voyant le mauvais résultat obtenu par les vingt-huit entreprises qui, depuis le sieur Perrin en 1669 jusqu'au sieur Devîme en 1779, n'avaient cessé d'être onéreuses à l'Etat, firent consentir le roi à verser annuellement dans la caisse de l'Aca-

(1) La salle de M. de Couronne était un *ancien Jeu-de-Paume*, situé dans la rue des Charrettes, en face de la rue Herbière, et à l'endroit qu'occupe aujourd'hui l'entrepôt des Douanes. La nouvelle salle, qu'avait inaugurée, en 1776, Chevillard, prédécesseur de Neuville et de la Montansier, existe encore, bien qu'ayant subi d'importantes modifications, au bas de la rue Grand-Pont. C'est aujourd'hui le *Théâtre-des-Arts*.

Digitized by Google

démie royale de Musique 150,000 liv pour subvenir à ses dépenses.

Or, cette somme de 150,000 livres, Mlle de Montansier promettait de la verser elle-même, à condition que la compagnie formée par elle obtiendrait le privilége de tous les théâtres du royaume. Rien ne serait changé quant au mode d'administration de MM. les ministres; on correspondrait avec chacun d'eux, on prendrait leurs ordres directs, on paierait, comme par le passé, les honoraires d'usage aux bureaux de MM. les gouverneurs et commandants, les impositions pour les pauvres, etc; on s'arrangerait enfin à l'amiable avec les entrepreneurs et directeurs actuels pour se charger du loyer de leurs salles, acquérir les décorations et autres ustensiles de théâtre.

Ce projet gigantesque, qui aurait attribué à une compagnie un monopole si important, s'en alla en fumée, comme la plupart des rêves formés par la vive imagination de la brillante actrice.

Nous retrouvons plus tard, en 1792, Mlle de Montansier, équipant à ses frais, pour échapper aux dangers dont sa vie était menacée, une compagnie franche de quatre-vingts hommes, presque tous acteurs, et commandés par Neuville. Cette compagnie, que l'on crut d'abord n'être qu'une troupe destinée à jouer la comédie à l'armée de Dumouriez, resta six semaines au camp de la Lune, et ne revint que lorsque l'ennemi eut évacué le territoire. Elle fit bâtir, rue de la Loi (aujourd'hui Louvois), en face de la Bibliothèque, une salle magnifique dont l'ouverture eut lieu le 15 août 1793, sous le titre de *Théâtre-National* et qui prit plus tard le nom de *Théâtre-des-Arts*. C'est-là que fut transporté le grand-opéra, qui y est resté jusqu'à la mort du duc de Berry.

Nous n'avons pas à suivre Neuville et Mlle de Montansier à travers

Digitized by Google

les vicissitudes diverses de leur fortune pendant la Révolution. Mlle de Montansier, qui prolongea sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, mourut seulement en 1820. Dénoncée en 1793 comme royaliste par Chaumette, elle avait été arrêtée avec Fabre d'Eglantine et retenue à la Force jusqu'à la mort de Robespierre. Son théâtre avait été confisqué et administré par la Commune.

Le 25 frimaire an III, elle demandait à la Convention sept millions d'indemnités pour cette expropriation. Sept millions! s'écria Bourdon de l'Oise, on aurait à ce prix une escadre de sept vaisseaux! Mlle de Montansier attendit, pour être payée, l'année 1812. A cette époque, un décret de Moscou lui accorda une indemnité de 300,000 francs. En 1814, elle adressait à la Chambre des députés une nouvelle réclamation qui fut repoussée par l'ordre du jour. C'est alors qu'elle s'établit dans cette salle qui, désignée d'abord sous le nom de *Théâtre de la Montansier* est devenu plus tard si célèbre sous le nom de *Théâtre du Palais-Royal.* (1)

C. HIPPEAU.

(1) Il se trouve, nous écrit M. Alfred Baudry, de Rouen, des artistes de la troupe de cette ville, M. Manyer, ancien chef d'orchestre, et M. Prudhomme, qui, dans leur jeunesse, ont connu la Montansier. Le premier l'a vue souvent dans sa splendeur, à Versailles, quelque temps avant la Révolution, et le second l'a rencontrée en 1816, à Paris, chez Brunet, le célèbre acteur des *Variétés.* Ils la représentent comme une femme d'une taille assez élevée, ayant conservé, malgré son grand âge, toutes ses facultés et des restes de beauté. Elle avait été brune, sa figure était agaçante, son nez retroussé, ses yeux très vifs avec des cils noirs et très prononcés. Elle agissait et parlait avec un sans-gêne incroyable; par sa mémoire et sa conversation toujours enjouée, elle dominait encore dans un salon, et les années ne lui avaient point retiré le privilége de se faire très bien écouter de ceux qui l'entouraient.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

LA TOUR DE CARVILLE [1]

Suite (2).

VI.

L'AVEU.

Je pense qu'il n'est pas inutile, en commençant ce chapitre, de rappeler en peu de mots au lecteur les principaux éléments d'une politique qui, au temps où se passent les faits qu'on vient de lire, avait précipité la France dans l'abîme des révolutions, et l'avait livrée à toutes les horreurs de la guerre civile.

Les odieux massacres de la Saint-Barthélemy qui, dix-neuf ans auparavant, avaient ensanglanté la capitale et, par contre-coup, plusieurs villes de province, — Rouen notamment, — loin d'arrêter les progrès de la Réforme, n'avaient fait au contraire que la fortifier. De même que les effroyables tortures infligées par les

(1) La reproduction est interdite sans l'autorisation de l'auteur.

(2) Voir le numéro d'avril, p. 318

Digitized by Google

princes païens du Bas-Empire aux premiers chrétiens avaient eu autrefois pour résultat de grandir la religion du Christ, les assassinats commis par les catholiques sur les protestants contribuèrent à multiplier les adeptes de la nouvelle église en leur attribuant, avec le puissant prestige de la persécution, la lumineuse auréole du martyre.

Mais toutes ces calamités ne devaient pas être les dernières dont notre malheureuse patrie eut tant à souffrir à une époque aussi sombre.

Les funestes intrigues de cour n'avaient pas encore comblé la mesure de leur tâche homicide!

Comme Henri III n'avait pas d'enfants, qu'avec lui devait s'éteindre la dynastie des Valois, et que, d'après les dispositions de la loi salique, la couronne de France devenait le légitime héritage d'Henri de Bourbon, roi de Navarre, plusieurs partis, entr'autres celui des princes de la maison de Lorraine, cachant hypocritement leurs projets ambitieux sous le masque de la foi, firent déclarer par les Ligues et certains Parlements qu'un huguenot ne pouvait être appelé à gouverner la France.

Or, les doctrines de Luther et de Calvin, qui enrôlaient chaque jour des masses de prosélytes sous leur bannière, apportèrent de toutes parts des renforts au corps d'armée du Béarnais.

Aussi, quand le plus fanatique et le plus dépravé des rois, quand ce monarque dévot qui venait d'ordonner le double meurtre du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, mourut au camp de Saint-Cloud des suites de la blessure que lui avait faite le couteau du jacobin Jacques Clément, et que le duc de Mayenne, proclamé à son tour chef de la Ligue, disposait de son côté de forces imposantes, le Na-

Digitized by Google

varrois, confiant en son bon droit, se mit-il en campagne afin de soumettre par les armes celles des villes du royaume qui refusaient de reconnaître son autorité.

Et voyez un peu la misère des hasards ! Ce prince qui, dans sa sincérité, demandait la poule au pot pour tout le monde, se vit obligé, afin d'atteindre ce but généreux, de commencer par bombarder un peu son bon peuple. — Hélas ! c'est que cette nécessité avait été écrite dans le livre de la destinée du héros qui régna sur nos ancêtres :

Et par droit de conquête, et par droit de naissance.

Ce fut vers la Haute-Normandie qu'il songea d'abord à se diriger. Après avoir réduit quelques places d'un ordre secondaire, le vainqueur d'Arques, à la tête de quarante mille hommes, résolut enfin de bloquer Rouen, et d'en faire le siége. Toutefois, il ne se dissimulait pas qu'il rencontrerait là une vive résistance. Il connaissait la vieille ténacité des populations de cette ville et la réputation d'intrépidité de Brancas de Villars, son gouverneur.

Ce Brancas de Villars était un homme arrogant et très ambitieux, à l'habile stratégie duquel s'unissait une audace sans pareille.

Alors qu'il n'occupait encore au Havre que le grade de commandant de place, il enviait déjà la haute charge de gouverneur de Rouen, que remplissait M. de Tavannes ; il rêvait même, du fond de son despotisme, la gloire d'être nommé intendant de la province.

Quand les événements se furent aggravés du côté des ligueurs par les victoires successives du roi de Navarre, auquel s'étaient rendus plusieurs villes et bourgs normands, Brancas, ne voyant pas venir la réalisation des promesses qui lui avaient été faites par Mayenne, de

Digitized by Google

l'élever aux dignités que je viens d'indiquer, partit du Havre à la tête de troupes bien aguerries et vint camper dans une île voisine de Rouen. De là, il fit signifier au duc, par un envoyé, que si, dans un délai de trois jours, le sire Brancas de Villars n'avait pas été mis en possession des charges qu'il sollicitait, il passerait avec armes et bagages, lui et les siens, dans le camp d'Henri de Bourbon.

Cet insolent ultimatum lui réussit. Mayenne sentit qu'il fallait s'exécuter. Il le fit, quoique à regret, et l'envoyé de Villars rapporta à celui-ci un titre en forme, l'investissant de pleins pouvoirs avec l'invitation de se rendre immédiatement à Rouen pour être installé dans les hautes fonctions qu'il remplit au moment où commence l'épisode que j'ai entrepris de raconter.

Les Rouennais, ligueurs acharnés, qui ne voulaient pas voir un hérétique monter sur le trône de France, avaient senti s'exalter leur humeur belliqueuse. Tous les bourgeois, organisés en garde volontaire, s'étaient joints aux forces militaires de la garnison pour se mettre sur la défensive.

Des ordonnances publiées à son de trompe et placardées sur tous les murs de la ville au nom de M. Brancas de Villars, avaient enjoint aux habitants de combler leurs greniers de tous les approvisionnements nécessaires pour soutenir un siége dont il n'était pas possible de prévoir la durée.

Toutes ces dispositions une fois prises, les Rouennais avaient hérissé leurs remparts de bouches à feu, baissé leurs herses et levé leurs ponts-levis.

Barricadés derrière de solides casemates, ils avaient juré de soutenir énergiquement les attaques des ennemis de l'Eglise, de

Digitized by Google

les repousser au besoin jusque dans leurs retranchements, de vaincre ou de mourir pour la cause de la religion catholique.

Nous avons vu le commencement des hostilités et le résultat de la première sortie effectuée par les assiégés.

L'escadron des cavaliers volontaires, qui s'était imprudemment aventuré dans la campagne, eut un rude choc à soutenir contre les troupes royalistes qui l'avaient enveloppé au fond d'un ravin. Cependant, après s'être courageusement défendus, nos volontaires étaient parvenus à rentrer dans la ville par la porte Saint-Hilaire. Malheureusement, Georges d'Oyssard, leur chef, entraîné par son ardeur et son amour pour Estelle, avait poussé trop loin la témérité. Il était tombé avec Fernance au pouvoir de l'ennemi, qui les avait faits prisonniers et amenés tous deux à Darnétal.

Cette nouvelle fut portée à M. de Villars au moment où la fille du gouverneur était auprès de lui. A la lecture du rapport que celui-ci se faisait à lui-même à demi-voix, la pauvre Estelle, qui en entendit quelques fragments, demeura comme atterrée. Une pâleur mortelle couvrit instantanément son gracieux visage, une sueur froide perla sur son front.

Villars, qui regarda sa fille, fut frappé de cette étrange impression. Il n'en fallait pas tant pour éveiller en lui un soupçon.

— Chère Estelle, lui dit-il avec un calme affecté, vous paraissez inquiète, émue même; douteriez-vous du succès des armes de la sainte Ligue?

— Non, mon père.

— Ah!

— Je sais que, défendue par vous et par le patriotisme des

Digitized by Google

Rouennais, la cité saura repousser les injustes attaques d'ennemis dont Dieu ne soutient pas la cause.

— Sans doute. Voici le rapport de l'un de mes officiers qui m'annonce que deux cavaliers, qui ont opéré hier la sortie avec nous, ont été pris par les soldats du prince hérétique.

— Mon Dieu! s'écria Estelle avec un accent déchirant, seront-ils donc victimes de leur trop grande bravoure?

— Je ne sais... Georges d'Oyssard, que j'avais placé à la tête de l'escadron, est un jeune homme qui ne manque pas d'astuce, et, sous ce rapport, je l'estime. De plus, il descend d'une famille de vaillants guerriers; son vieux père est sincèrement des nôtres. Au besoin même, il combattrait encore dans les rangs de la bonne cause; mais cette famille a un grand tort à mes yeux...

— Un tort? interrompit Mlle de Villars.

— Oui... le tort d'entretenir des relations... assez intimes avec certains membres du faux Parlement, de ces magistrats rebelles qui ont abandonné leurs siéges, de ces juges parjures assez dégénérés pour rendre, du couvent des Cordeliers de Caen où ils se sont honteusement réfugiés, de prétendues sentences en faveur de l'odieuse politique d'Henri de Bourbon.

— Mais, mon père, M. d'Oyssard est je pense un fervent catholique?

— C'est vrai, mais comme ce n'est pas un homme de tête, les conseils perfides des royalistes, dont il conserve l'amitié en dehors des sentiments politiques, ont pu ou peuvent ébranler sa foi, et surtout celle de son fils Georges.

— Oh! M. Georges d'Oyssard ne se laissera jamais corrompre par les religionnaires!

Digitized by Google

— Qu'en savez-vous?

— C'est mon cœur qui me le dit... Pardonnez-moi, mon père, mais je sais à quel point je vous suis chère, et je ne veux pas que vous ignoriez plus longtemps ce qui se passe au fond de moi-même... Oui, j'aime d'amour M. Georges d'Oyssard.

De Villars se mordit la lèvre. Cette confidence de sa fille, faite avec assurance, lui causa un dépit qu'il ne put dissimuler.

— Et... comment donc le connaissez-vous, ce d'Oyssard, reprit-il avec une brusquerie étrange, qui fit comprendre à Estelle que la naïve déclaration qu'elle venait de risquer, avait déplu à son père.

— La première fois que vous m'avez menée à la brillante fête de M. Delalonde, au Vieux-Palais, ajouta-t-elle timidement, celui des jeunes seigneurs qui me parla avec le plus d'affection, fut M. Georges d'Oyssard. J'avais donc conservé de lui un caressant souvenir, lorsque le hasard me le fit rencontrer de nouveau chez M. le premier président Groulard.

— Ah! le président Claude Groulard! oui, encore un des traîtres en robe longue, qui est à Caen avec les autres!

— Dans cette éblouissante réunion où toutes les splendeurs du luxe avaient été étalées aux yeux de la noblesse normande, où tant de brillants cavaliers m'ont prodigué leurs flatteries, un seul m'a paru sincère dans ses protestations.

— Il a osé vous parler d'amour?

— Oui, mon père.

— Et vous avez écouté ses fadeurs?

— Je n'ai pas songé que je pouvais vous déplaire en ne le décourageant pas. Je dois même vous l'avouer, je lui ai laissé croire que je serais heureuse qu'il tentât de vous demander ma main.

Digitized by Google

— Ce que vous me dites, mademoiselle, m'afflige profondément. Comment ! quand je suis en chemin pour parvenir, qui sait ? peut-être à un rang suprême, vous songeriez à vous allier à une famille de gentilshommes, honorés, je le veux bien, mais en somme presque sans richesses ? Vous ignorez donc que nous vivons dans un temps où le hasard des événements peut vous porter sur un trône ?

— Les grandeurs humaines, mon père, ne sont l'objet ni de mes espérances, ni de ma convoitise. Vous m'avez dit il y a quelques jours que, dans le dessein d'exciter aux combats les jeunes gens de familles nobles, vous leur aviez donné à penser que vous accepteriez pour gendre celui d'entre eux qui se montrerait le plus brave. Eh bien ! je vous le demande en grâce, tenez votre promesse en faveur de M. Georges d'Oyssard, s'il obtient la palme du tournoi.

Le gouverneur qui commençait à fronçer le sourcil, impatienté des paroles d'Estelle, garda un moment le silence. Puis, appliquant tout à coup sur sa fille un regard où brillait une colère contenue :

— Votre insistance, mademoiselle, me prouve que votre idée fixe est de résister au désir d'un père qui vous aime. Mais, prenez-y garde, et sachez qu'on ne brave pas impunément la volonté du sire André Brancas de Villars. Au surplus, quand le puissant duc de Mayenne, que j'ai l'honneur de représenter ici, viendra à Rouen, ce qui ne peut tarder, je le prierai de se charger de vous désigner un époux.

A ce moment, un bruit confus de vociférations populaires qui semblait partir des rues voisines de l'archevêché, se fit entendre.

De Villars ordonna à Estelle, qui essuyait ses larmes, de rentrer dans son appartement.

Digitized by Google

Il regarda par une des fenêtres du palais pour savoir ce qui pouvait causer tout ce tumulte.

La rue Saint-Romain était pleine de bourgeois et de manants, entourant un homme garrotté que conduisaient dans les prisons du Bailliage une escouade de soldats de la garnison du fort Sainte-Catherine.

ALEXANDRE FROMENTIN.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

PAYSAGES

ET

PROFILS RUSTIQUES DU BRAY NORMAND.

Suite (1).

III.

LA RIVIÈRE. — GOEL LE COUREUR.

La vaste prairie de plein rapport qui constitue aujourd'hui, dans une étendue de plus d'un kilomètre, la principale propriété communale de B***, avec ses avenues de hauts peupliers qui l'encadrent régulièrement, sur les deux rives de la Bresle; son cours d'eau transparente auquel de nombreuses saignées d'irrigation ont été rattachées; ses vannages établis de loin en loin pour régler l'émission utile du flot; ses ponts et ses déversoirs qui en rendent le parcours, en toute saison, facile et agréable; cette grande plage d'herbe, unie et douce au pied du promeneur, est le *specimen* le plus attrayant que nous connaissions des nombreuses beautés rustiques de la vallée de Bresle.

Il s'est produit là, en vingt années, une transformation excep-

(1) Voir les numéros de janvier, p. 30, et mars, p. 171.

Digitized by Google

tionnelle, due à l'intelligente persévérance d'un maire habile qui était parvenu — chose rare en tout pays — à faire accepter sa volonté réformatrice par la foule des discoureurs de village. Nous avons, ailleurs (1), rendu hommage au zèle de cet administrateur distingué, dont l'exemple ne devrait pas être perdu pour les communes qui possèdent des *Latifundia*.

Aujourd'hui, cet immense champ gazonné, avec ses plantations, ses belles eaux et ses perspectives riantes, ne le cède en rien, pour l'harmonie et le pittoresque, aux dépendances des plus beaux parcs.

Le troupeau de vaches et de chevaux qui, sous la garde d'un pâtre communal, y trouve abondamment sa nourriture, ne compromet pas la beauté naturelle du site; il la complète, au contraire, par l'animation qu'il apporte dans les solitudes de ce steppe que baignent tout le jour les rayons du soleil, et que domine, au nord, la chaîne des collines de la Picardie, avec leurs châteaux historiques de Sénarpont, de Rambures et de Bouillancourt.

Pour les habitants de la petite ville de B***, c'est un but de promenade où ils trouvent à satisfaire à la fois le plaisir des yeux, les conditions de l'hygiène et l'amour-propre de tout propriétaire visitant son bien. — L'été dernier, un artiste, qui a promené son sac de touriste dans toutes les contrées renommées de la France, s'extasiait, en notre présence, sur la fraîcheur et le charme singuliers de ce coin ignoré de notre Normandie.

Mais, il y a trente ans, cette magnifique pelouse, digne de servir d'avenue à quelque palais des Mille et une Nuits, n'était autre

(1) *Histoire de la ville de Blangy et de la vallée de Bresle*, un vol. in-12, 1860.

Digitized by Google

chose qu'un cloaque, un marais bourbeux, aux eaux stagnantes ou vagabondes, à l'aspect misérable et d'une fréquentation dangereuse.

Les divers canaux de la Bresle, irrégulièrement curés et mal entretenus, se répandaient librement dans ces terrains détrempés, dont quelques buissons improductifs rompaient seuls la monotonie, avec un maigre troupeau communal laissé à l'abandon, aux hasards des orages et des fondrières. Aucune voie d'accès solide; quiconque s'y aventurait risquait de disparaître dans le sol mouvant et perfide. Quelques chasseurs intrépides, quelques maraudeurs sans chaussure et sans vergogne, s'exposaient seuls à traverser ce lac aux profondeurs inconnues.

Le gibier, il est vrai, y foisonnait. Des vols immenses de palmipèdes, d'échassiers, de pigeons ramiers et de râles d'eau s'y étaient comme acclimatés, et le chasseur courageux pouvait amplement y satisfaire une passion que, depuis, la loi a réglée.

C'était le bon temps aussi pour la pêche. Malgré l'innombrable quantité d'oiseaux pêcheurs qui avaient élu domicile dans cette contrée aquatique, le poisson de la Bresle, si fin et si justement renommé, restait toujours abondant. Les oiseaux ne pêchent que pour leur nourriture; quand elle est assurée, ils s'arrêtent, tandis que les fermiers actuels pêchent à l'adjudication. Ce n'est plus une question d'alimentation, c'est affaire de spéculation et de commerce. Aussi la rivière se dépeuple-t-elle de ses succulents habitants, comme se dépeupleront bientôt les campagnes et les bois, si le système de mise en ferme des chasses communales et particulières continue à se développer.

Pourtant, le marais de B*** nourrissait, indépendamment de ses

Digitized by Google

habitants aîlés, quelques maraudeurs émérites; et, puisque nous sommes occupés à dessiner des *profils,* esquissons la physionomie de l'un de ces vagabonds. Notre mémoire d'enfant l'a transmise intacte aux réflexions de l'homme mûr. Si l'étrange impression qu'elle nous occasionnait autrefois s'est affaiblie, il en reste assez pour une courte biographie qui, peut-être, ne paraîtra pas trop déplacée dans cette série d'*Etudes.* « D'ailleurs, » comme le disait souvent notre regretté professeur E.-H. Langlois, « tout paysage appelle un » homme, une figure. Faites des *bons hommes,* nous disait-il avec » son fin sourire et sa grosse voix. — Faites des bons hommes! »

Qu'on se figure la vallée de Bresle avant l'invasion romaine, au temps où les Celtes indépendants, grands chasseurs et guerriers nés, habitaient des huttes de terre et de branchages sur les bords de cette rivière féconde. Les forêts qui, depuis, ont fait place à une certaine étendue de terre cultivable et de prés, descendaient alors jusque sur ces bords marécageux.

De loin en loin, des monticules (1) arides perçaient les sommets des bois. Là étaient les postes d'observation, les moyens de communication sémaphoriques de nos ancêtres. Le feu avertissait, d'un point à un autre, aux heures de danger ou lors des assemblées du peuple.

De l'orge et des racines, quelques troupeaux aussi sauvages que leurs bergers, un foyer à la flamme abondante et perpétuelle; des peaux de loups et de renards pour vêtements et pour couche; la hache de pierre, le javelot et l'épieu pour armes de guerre; quelques

(1) Nous en avons compté, depuis Aamale jusqu'à Eu, dix-sept qui, longeant la vallée, pouvaient offrir, à une altitude à peu près égale, des points de repère faciles aux tribus celtiques.

Digitized by Google

filets et engins de pêche, ouvrages des femmes; tels devaient être et les moyens d'existence et la fortune de ces peuplades belliqueuses et fières contre lesquelles les légions de César se sont heurtées deux fois, et qui n'ont jamais consenti à introduire dans les transformations de leur dialecte propre aucune réminiscence de la langue des conquérants.

Eh bien! comme il se rencontre parfois sous la couche de ruines amassée par les siècles, un témoin archéologique inerte des temps à peine entrevus par l'histoire, de même il est des contrées où l'observation peut, dans le fond de quelque lande inculte, ou dans les profondeurs d'un canton forestier aux retraites mystérieuses, retrouver quelque témoin vivant des races autochthones que l'on pouvait croire complètement disparues.

Le personnage qui surgit alors vous frappe par des dissemblances profondes de physionomie, de type, de caractère et de mœurs avec tout ce qui l'entoure. S'il arrive que l'individu se mêle à la société, tout en lui provoque l'étonnement et inspire la crainte. Les personnes paisibles fuient sa présence. Les gardiens officiels de l'ordre public se tiennent sur le qui-vive. La confiance fait défaut des deux côtés : les civilisés redoutant les instincts violents du sauvage, et celui-ci ne faisant rien pour capter leurs bonnes grâces. La liberté complète, effrénée, est dans sa nature; il fuit ses semblables et ne les aborde plus guère qu'en cas de nécessité absolue. Mais son énergie, son agilité, sa force lui assurent les moyens de vivre dans un isolement qui imprime de plus en plus à ses traits, à ses mœurs, le sceau de l'indépendance.

Ces hommes deviennent quelquefois criminels; la loi les frappe : ils disparaissent. Parfois leurs singularités les classent parmi les

Digitized by Google

idiots, les crétins ou les fous. Selon les contrées, ils sont séquestrés dans un asile, où ils s'atrophient en peu de temps, ou bien ils sont choyés et superstitieusement secourus, comme en Bretagne, en Ecosse et en Irlande, où on les regarde comme une bénédiction de Dieu. Dans ce dernier cas leur existence est généralement longue, et, comme elle a été remplie d'accidents, de faits étranges, d'épisodes saillants et variés, comme toute une population s'est intéressée à cette individualité originale qui a fait les frais des longs récits de la veillée, — ce duel permanent que l'habitant des campagnes livre à l'ennui, — on conçoit qu'au bout de cinquante ou soixante ans, le sauvage, le fou ou l'idiot ait pris, dans le souvenir de ses contemporains, l'apparence d'une figure légendaire.

En réalité, il en avait bien quelque chose, l'être singulier qui emplissait de sa renommée la contrée de la Bresle il y a une trentaine d'années :

Que le premier venu, dans les veillées d'hiver, évoque aujourd'hui le nom de *Goël le Coureur*, et tout l'intérêt des autres sujets de conversation disparaîtra. Les enfants interrogateurs s'empresseront pour entendre parler une centième fois de l'homme qui, pour eux, va de pair avec les grandes figures de leur histoire, Petit-Poucet, Croquemitaine, etc. Les vieilles femmes, qui se plaisent à exciter la peur chez les jeunes, ne pouvant plus exciter leur envie, broderont un nouveau chapitre à cette légende toujours nouvelle ; les hommes, ceux surtout qui ont connu le héros rustique, hocheront la tête, et par leur attitude réservée et jusqu'à un certain point sympathique pour lui, ajouteront à l'intérêt du récit ce quelque chose de sous-entendu et de mystérieux qui impressionne toujours la foule.

Ici, du reste, les esprits ingénieux *auraient* leurs coudées fran-

Digitized by Google

ches, car rien n'est moins ordinaire que l'ensemble des péripéties de l'existence de Goël.

Les vieillards, les aînés de la génération, disent l'avoir toujours vu le même depuis sa première apparition dans la vallée. C'était un homme de haute taille, au front large, mais bas, au cou fortement musclé, à l'œil noir, à la chevelure d'un rouge foncé qui prenait au soleil des teintes de cuivre bruni. C'était surtout *un homme aux bras longs*, ce signe que l'on regarde comme distinctif de la race celtique ; et cette disproportion des membres, jointe à l'éclat et à la singulière profondeur du regard, donnait au personnage ce cachet d'étrangeté que ses actes venaient ordinairement confirmer.

Goël agissait par secousses, par bonds. Son geste était rapide, sa parole brève et monosyllabique, avec un timbre de voix grave et pénétrant. Il avait dans la marche et dans la tenue quelque chose du gymnaste ou du singe. C'était l'agilité personnifiée.

Toutefois il aimait à rester longtemps au repos. Alors on le trouvait assis sous le premier buisson venu, la tête sur les genoux, et regardant passer, d'un regard fauve, les nuages que le vent chassait sur le marais, les oiseaux qui fuyaient à tire d'aile, ou quelque voyageur qui, à l'aspect de cet homme à la pose de sphynx et à la physionomie peu rassurante, s'empressait de mettre entre eux une distance convenable..... Précaution inutile si Goël l'eût voulu : en quelques rapides enjambées, il eut bien vite franchi l'espace. On eut dit qu'il glissait sur la terre et que la fatigue n'avait pas de prise sur ses muscles de fer.

Goël était ou très mélancolique et solitaire, ou très bruyant et effronté. Le grand soleil, la chaleur d'une journée d'août, surtout

Digitized by Google

le mouvement et les clameurs de la foule, le grisaient. Il fût accouru de très loin pour entendre le son et voir manœuvrer les baguettes du tambour du crieur public.

A certaines heures, c'était un enfant serviable, doux, attentif aux désirs de ceux qui l'employaient à quelque message. Dans d'autres, le roi ne lui eût pas fait baisser les yeux. Sous ses haillons déchirés par les ronces, et dont il semblait ignorer l'inconvenance, il portait haut la tête et la susceptibilité. Lorsque, pris d'un dédain subit pour tout acte de servitude, il donnait à ses traits une expression d'ironie farouche et de dédain suprême, sa physionomie eût inspiré un peintre : sa figure aux grandes lignes revêtait alors un caractère peu encourageant par l'inflexion de deux gros sourcils en buisson et par une sorte de rictus que dessinait silencieusement sa large bouche aux lèvres épaisses. C'était quelque chose comme le masque terrible de la tragédie antique sur un buste de vagabond moderne.

Dans la première moitié de sa carrière, Goël avait vécu solitaire, au plus profond des marais, des forêts et des endroits peu accessibles pour le vulgaire. Il se nourrissait des fruits de sa pêche, art dans lequel il excellait; un trou dans la terre, au levant, abrité sous quelque feuillage l'été, sous un amas de planches l'hiver, telle était sa maison. Le grand feu ne manquait pas, grâce aux bois secs des haies et des autres clôtures qu'il arrachait volontiers çà et là. L'eau coulait, pure et bonne, à ses pieds; et les habitants des villages voisins, dont il abordait les demeures de temps en temps, n'attendaient pas sa requête pour lui procurer une abondante ration de pain.

— C'est un chrétien, après tout! disaient-ils. En réalité, ils

Digitized by Google

n'en savaient rien, et leur charité pouvait être suspectée d'inquiétude.

L'âge vint. Pour Goël, ce fut le commencement de la vie sociale. L'hiver, il se rapprochait plus souvent des hommes, et acceptait d'eux le gîte et le pain en échange de quelque service. Puis, un jour notre sauvage disparut. On dit qu'une troupe de saltimbanques dont il avait admiré les plumages, l'excentricité et l'adresse, dont l'orchestre strident l'avait surtout émerveillé, était parvenue à le séduire et à l'entraîner. Notre cadre serait trop étroit pour raconter ses aventures dans cette symphonique et peu attique compagnie...

Quelque chose comme vingt ans se passent :

— Goël est mort, disait-on à B***.

— Nous ne reverrons plus notre bon ami Goël, — disaient les hypocrites.

Erreur ; on le revit transformé, méconnaissable. Le loup s'était fait singe. Le sauvage — chose incroyable ! — était devenu une manière de fonctionnaire. — Comment ? Dieu le sait : il apparut comme l'éclair, un beau jour d'été, en plein soleil, dans un nuage de poussière qu'une garde d'honneur soulevait sur la route en galopant le sabre au poing : un homme de haute taille précédait cette cavalerie, marchant de son pas gymnastique ordinaire, le corps plié, la tête en avant, ses longs bras étendus, revêtu d'une livrée aux couleurs voyantes et d'un bonnet à plumes, et criant : Place ! place ! le Roi !...

Cet homme à plumes, ce coureur aux bras longs et à la course effrénée, n'était autre que Goël.

Digitized by Google

Le fils des Celtes était devenu valet de pied, et répondait à un nom de guerre.....

C'était une sorte de héraut de voyage, une réminiscence du Moyen-Age : moitié bouffon, moitié serviteur. Quand la course était remplie, on le payait largement en louis d'or; il déposait son long bâton de cérémonie, puis il allait se griser au cabaret voisin ou se livrer jusqu'à nouvel ordre à quelque odyssée inénarrable qui se terminait souvent en bataille.

Car il y avait en Goël deux natures bien distinctes : l'une, grossière, vulgaire et sujette à toutes sortes de cautions. C'était celle qui s'était développée au milieu de la bohême des foires; l'autre, sauvage encore certainement, mais fière, indépendante, généreuse. Celle-ci était sa nature de race, d'origine.

Il était merveilleusement doué pour supporter ce double fardeau qui eût tué tout autre en peu de temps. Sa force musculaire lui rendait tout excès possible, ou plutôt l'excès était sa nature même. A jeun, serviable, compatissant, protecteur-né des faibles; autrement, insolent, criard, perturbateur : un véritable gibier de gendarmerie.

Deux seuls côtés restaient purs et louables dans cette organisation dévoyée. Goël était brave, et d'une loyauté, d'une probité de chevalier. — Quel singulier contraste! Nous avons entendu souvent des bourgeois, des cultivateurs dire, en parlant de lui :

— Il est insupportable. Ses exigences sont désespérantes. On voudrait le savoir à cent lieues. Mais quand on l'a recueilli, quand il a pris place sous le toit hospitalier, rien n'empêche de lui donner à garder sa maison, sa femme, son enfant ou sa bourse.

Digitized by Google

Rien n'était plus vrai. Jamais une voix, jamais un doute ne s'est élevé contre son désintéressement.

Goël a gardé jusqu'à la fin sa physionomie, ses habitudes de coureur de marais, son aspect étrange. On ne l'a pas vu vieillir.

Est-ce soixante, est-ce quatre-vingts ans qu'il a vécu? On n'en sait rien. Quelquefois il disparaissait un peu de temps; l'instinct des voyages, peut-être le besoin de la lutte, le poussaient vers l'inconnu. Un matin, il revenait par les sentiers de son marais, jouant à la course avec les oiseaux, se livrant à la pêche, ou contemplant avec une solitaire satisfaction la vallée ou la campagne; ou bien il rentrait en ville, demandant peu et attendant plutôt qu'on lui offrît; remerciant rarement, mais sachant récompenser toujours.

Aux inondations, aux fréquents incendies qui dévoraient à cette époque les toits de chaume:

— Où est Goël, disait-on?

— Le voici.

— Dieu soit loué! — et la foule respirait, confiante. On connaissait le dévouement, la force singulière, le coup-d'œil sûr de cet homme qui, sans hésitation, se fût jeté dans un gouffre ou au milieu des flammes pour sauver, non pas seulement l'être, mais la chose appartenant à l'un de ses patrons de hasard.

Pêcheur, saltimbanque, un peu soldat, coureur royal, ivrogne, sauveteur, vagabond, et surtout essentiellement variable et indiscipliné, tel était cet habitant de l'ancien marais de la Bresle, qui, il y a deux mille ans, eût peut-être été le rustique *Vercingétorix* de cette partie de la Gaule-Belgique, et qui, sans nul doute, avait dans l'apparence, dans le sang et dans les habitudes, les signes

Digitized by Google

distinctifs du véritable Celte, dont il semblait un descendant immédiat.

Et pourquoi non? N'y a-t-il pas, dans les familles, des individus qui diffèrent profondément de la race contemporaine? Ne voyons-nous pas souvent l'enfant ressembler, trait pour trait, au bisaïeul, à l'ancêtre? Etendez les conséquences de cette remarque. Qui prouve que le Gaulois d'il y a deux mille ans n'a pas pu transmettre providentiellement, à travers croisements et siècles, la goutte de sang caractéristique constituant aujourd'hui, sur un descendant unique, la physionomie d'un Celte contemporain de Jules César, dans les lieux mêmes où la faucille d'or des Vellédas coupait le gui sacré?

Goël, à nos yeux, était l'un des derniers, peut-être le dernier Celte de la Vallée de la Bresle.

J.-A. DE LÉRUE.

Digitized by Google

POÉSIES MYSTIQUES.

SPHYNX.

I.

Devant ta vaste énigme, ô visible Genèse,
Sous un fardeau plus lourd que ceux que Piranèse,
Architecte hautain,
Imposait hardiment à la cariatide,
L'esprit humain s'affaisse, ainsi qu'une Atlantide
Lasse de son destin.

Ce fardeau des songeurs s'appelle incertitude.
C'est que l'on jette en vain la sonde de l'étude
Dans l'abîme inconnu;
Car de tous les plongeurs, bienfaisants ou funestes,
Nul avec le trésor des vérités célestes
Ne nous est revenu.

Tout nous paraît le jour, mais tout est la nuit noire.
Tout défend de nier; oui! mais que doit-on croire?
Du soleil au béryl,
Pour enseigner son nom à l'homme qui contemple,
Le Dieu s'est révélé par les splendeurs du temple;
Mais ce Dieu, quel est-il?

Digitized by Google

Quel encens préféré réclame-t-il? Quel culte
Sacra de son amour ce Tout-Puissant occulte,
Qui du chaos dompté
Dégage et fait jaillir des mondes invisibles,
Qui s'éveillent avec les sourires paisibles
De leur virginité?

II.

Ce ciel harmonieux, mystérieuse tente,
Nous cache-t-il l'orgie étrange et palpitante
De l'Olympe proscrit,
Qui, dans l'enivrement des fêtes sensuelles,
Défirait le mépris des foules infidèles
Et la gloire du Christ?

N'est-ce qu'un Walhalla plein de rauques murmures,
Un camp tumultueux où le choc des armures
Et le marteau de Thor
Ebranlent l'univers qui s'émeut et tressaille,
Où l'Eternité n'est qu'une longue bataille,
Un banquet de la Mort?

Est-ce le doux sérail qu'espèrent les poètes?
Le jardin parfumé des voluptés muettes
Où l'on voit nuit et jour,
Comme des lis s'ouvrir et se fermer des lèvres,
Et des corps s'enlacer tout frissonnants des fièvres
D'un éternel amour?

Digitized by Google

Serait-ce le palais flamboyant de cet astre
Qui courbait sous ses feux l'antique Zoroastre,
Les Mages pâlissants,
Et des plaines d'Iran aux temples de Chaldée
Planait ainsi qu'un roi sur la terre inondée
De ses rayons puissants?

Ou ce foyer vital rêvé par le brahmane,
Où dans le sein d'un Dieu, source dont tout émane,
Tout paraît s'engloutir
Et passe par la mort pour renaître à la vie,
Métamorphose étrange et toujours poursuivie,
Mais sans s'anéantir?

N'entend-on pas plutôt, ô voûtes centenaires,
Sous vos sombres parvis gronder dans les tonnerres
La voix du Sinaï,
Et ne verrait-on point dans les éclairs obliques
Lançant la foudre, ainsi qu'aux époques bibliques,
La main d'Adonaï!

Ah! le Ciel n'est-il pas cette église gothique
Où dans l'ombre pieuse et dans l'azur mystique
Luisent des nimbes d'or,
Où chaque bienheureux prie en tenant un cierge;
Où comme à Bethléem veille encore la Vierge
Sur son enfant qui dort?

Digitized by Google

Où parmi les encens et sous les auréoles
Les harpes, les rebecs, et les tendres violes
Aux pieds de l'ostensoir,
Soupirent les noëls et les hymnes des Anges,
Que le nuage errant porte à nous sur ses franges
Dans les brises du soir?

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

III.

Tu nous donnes la foi sans nous ôter le doute,
Nature que j'adore et que mon cœur redoute
Comme un temple désert,
Qui d'un maître ignoré dressant l'apothéose
Me semble un Panthéon immense et grandiose
A tous les dieux ouvert!

EMMANUEL DES ESSARTS.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

MARGUERITE D'ANGOULÊME

SŒUR DE FRANÇOIS Ier.

SON LIVRE DE DÉPENSES, 1540-1549.

Etude sur ses dernières années, par le comte H. de la Ferrière-Percy. — A Paris, chez AUBRY, 1862, in-8°, avec portrait.

Marguerite, sœur de François Ier et reine de Navarre, née à Angoulême en 1492, appartient à la Normandie par les apanages qu'elle y posséda. Mariée en premières noces au duc d'Alençon, elle conserva toute sa vie le château ducal, et eut son douaire garanti sur les villes de Verneuil, de Séez et de Bernay. Jehan de Frotté, l'un des secrétaires de Marguerite et son ami le plus dévoué, était un gentilhomme normand, et c'est au temps même où ce seigneur était attaché au service de la reine de Navarre, que le château de Couterne, près de Bagnoles-les-Bains, entra dans la famille de Frotté, qui le possède encore. Avec sa façade de briques du XVIe siècle, avec sa royale avenue et les grands bois qui l'enveloppent de leur ombre, ce manoir a le charme et l'attrait des choses du passé. Son chartrier, grossi pendant une longue suite de générations, et où Jehan de Frotté avait laissé sans doute plus d'un souvenir écrit de Marguerite d'Angoulême, serait aujourd'hui une mine précieuse pour nos explorateurs du vieux temps, si la Révolution n'y avait exécuté un de ses honteux auto-da-fé. En juillet 1789, une troupe d'hommes armés envahit les avenues du château; des femmes et des enfants s'étaient joints à ces sinistres émissaires; le curé du lieu était conduit de force à leur tête. Un mot d'ordre mystérieux semblait alors livrer, dans une grande partie de la France, les

Digitized by Google

châteaux au pillage et à l'incendie, et les seigneurs, au lieu de profiter des fossés profonds qui défendaient encore la plupart des manoirs, pour résister et châtier d'une manière vigoureuse les fauteurs du désordre, donnèrent l'exemple d'une faiblesse indigne de la valeureuse noblesse française. A Couterne, l'attroupement trouva les grilles du château fermées ; mais, au lieu de soutenir par une résistance légitime l'inviolabilité du domicile, on en ouvrit l'accès, et la guerre aux parchemins commença. Cette horde ignorante pénétra dans la pièce où ils étaient renfermés, elle les rechercha minutieusement, et toutes ces précieuses archives furent jetées dans le brasier allumé au milieu de la cour. A quelques jours de là, le marquis de Frotté quittait, pour n'y plus rentrer, le manoir de ses pères, et s'en allait mourir à Caen. Mais au temps des guerres de la chouannerie, le général Louis de Frotté sut mieux tenir son épée.

Or, le château de Couterne a eu la fortune d'abriter plus d'une fois sous son toît hospitalier un de nos plus infatigables chercheurs contemporains, M. le comte Hector de la Ferrière, auquel notre histoire normande doit déjà maints volumes substantiels et érudits. Pour écrire, d'une manière originale, son *Histoire de la ville de Flers,* son *Histoire du canton d'Athis et de ses communes,* l'actif explorateur avait eu recours aux poudreuses archives des vieilles familles de ses environs ; car les honnêtes populations des environs d'Argentan et de Mortagne avaient résisté, au temps des mauvais jours, aux provocations dont ceux de Couterne n'avaient point su se défendre. C'est d'un de ces chartriers féodaux que M. de la Ferrière a exhumé le curieux *journal de la comtesse de Sanzay*, qui lui a servi à peindre au vif l'intérieur d'un château normand au XVIe siècle, et a écrire un livre dont deux éditions ont été rapidement épuisées.

Lors donc que M. de la Ferrière s'en allait à Couterne visiter son ami le marquis de Frotté, il lui demandait sans cesse : « N'avez-vous donc plus rien, dans votre bibliothèque ou dans vos archives, de votre aïeul Jehan de Frotté, rien de sa bienfaitrice la reine de Navarre ? » Un jour, l'excellent châtelain apporta enfin à son hôte, questionneur et curieux, deux petits volumes in-folio reliés en veau brun et dorés sur tranche, dont les nervures

Digitized by Google

saillantes et les fers élégamment imprimés sur le plat et aux coins faisaient pressentir l'intéressant contenu. Sous cette reliure du XVIe siècle, qui seule eut suffi pour faire battre le cœur d'un bibliophile, se cachait un manuscrit tracé avec ces beaux caractères si sottement délaissés aujourd'hui pour la maigre et illisible écriture anglaise. Au premier folio, rehaussé de majuscules fermes et hardies, on lisait :

« Cy commence le registre des finances de maistre Jehan de Frotté, » contrôleur général et secrétaire des finances des roy et royne de Navarre, » duc et duchesse d'Alençon. »

Un pareil manuscrit, aux mains de M. de la Ferrière, devait être un trésor. Aussi, avec quel soin, quelle patience il en a compulsé les pages séculaires? Pendant neuf années, de 1540 à 1549, il pouvait suivre pas à pas la Marguerite des Marguerites, connaître le détail de ses libéralités aux couvents, aux gens de lettres, aux artistes, obtenir la révélation de maints faits curieux échappés aux historiens. Sous sa plume élégante, les comptes de finances allaient se transformer en mémoires piquants sur l'une des plus dramatiques époques de notre histoire.

M. le comte de la Ferrière a donc pu faire connaître sous un jour nouveau une princesse célèbre, l'une des plus remarquables figures de la brillante maison des Valois. Douce et charmante, « se laissant gagner à tout le monde, » Marguerite, comme tous ceux de sa famille, fut affolée des poètes et des gens d'esprit, des savants et des artistes, et elle soutint tous ces hommes célèbres du XVIe siècle, à qui le défaut d'argent et des habitudes de dissipation suscitaient souvent autant de traverses que leur libertinage d'opinions. Sa bourse était sans cesse ouverte à tous ces écrivains besoigneux, et sa cour leur servait d'asile lorsque, par leurs écrits ou leurs actions, ils s'étaient mis quelqu'affaire mauvaise sur les bras. Elle, la belle-fille de la pieuse Marguerite de Lorraine, compta parmi ses aumôniers plus d'un prêtre imbu des nouvelles doctrines : elle réchauffa sous son toit Calvin, qui, plus tard, la paya d'injures. Elle accueillit et protégea Bonaventure des Périers, dont Charles Nodier s'est fait l'admirateur passionné, mais dont Calvin et Henri Etienne eux-mêmes couvraient d'a-

Digitized by Google

nathèmes la cynique impiété. Etienne Dolet, accusé d'athéisme et poursuivi par les protestants encore plus que par les catholiques, lui décerne cet éloge: « A la prière de Minerve, tu honores les savants, tu les aimes, les défends, et autant qu'il est en toi tu leur viens en aide. » Rabelais, à son tour, ne craint pas de lui dédier le troisième livre de son *Pantagruel*. Enfin, elle-même, sans cesse occupée d'écrire dans sa litière pendant ses longs voyages, a laissé imprimer de son vivant l'*Heptaméron*, imité de celui de Boccace, et où la licence des récits semble accrue encore par la liberté ordinaire de la langue du XVIe siècle.

Aussi la réputation de Marguerite est-elle controversée, et des écrivains du parti protestant ont-ils revendiqué Marguerite d'Angoulême comme une des fondatrices de la religion nouvelle. — Etudiant principalement les dernières années de sa vie, M. H. de la Ferrière défend son catholicisme, et nous la montre occupée, à la fin de ses jours, de pratiques de piété et d'aumônes en faveur des pauvres et des couvents. Le registre de Jehan de Frotté donne là-dessus des détails positifs et confirme ce que Bayle avait dit, d'après Florimond de Rémond, dans l'article *Navarre*, de son *Dictionnaire historique et critique*. M. de la Ferrière attribue les relations de Marguerite avec les propagateurs des idées nouvelles à la mansuétude de son caractère et à ses sentiments d'humanité et de bienfaisance. Il est certain que sa tolérance n'eut pas de limites; car autre chose est persécuter, autre chose est accueillir sans discernement toutes les doctrines. Quand on lit que Marguerite eut pour aumônier Caroli, qui quitta la cure d'Alençon pour se faire huguenot; qu'un autre de ses aumôniers fut brûlé à Bourges par la justice séculière; qu'elle procura l'évêché d'Oléron à Gérard Roussel, échappé aux foudres de la Sorbonne, on s'étonne moins de la licence d'idées au milieu de laquelle vivaient les princesses de la famille de Valois. On comprend que, dans certains pays, la multitude, scandalisée de tout ce paganisme et de la tolérance d'une partie du clergé, ait prêté l'oreille à ceux qui lui annonçaient une réforme.

Nous ne pouvons donc partager entièrement la constante admiration de M. de la Ferrière pour Marguerite. En introduisant imprudemment à sa

Digitized by Google

cour tant d'écrivains suspects, sans qu'aucun homme de bon conseil ait été là pour faire contrepoids, la reine de Navarre manqua de circonspection, et c'est sans doute par suite de cette faiblesse que sa fille Jeanne d'Albret devint l'une des plus violentes propagatrices du calvinisme. Si la douce et compatissante Marguerite se laissa aller à la pente naturelle d'un caractère facile et affectueux, sa fille Jeanne ne lui ressembla guère, et les persécutions de cette princesse sanguinaire contre les catholiques, l'intolérance avec laquelle elle établit le protestantisme en Béarn et y supprima l'exercice de la religion catholique et toute liberté de conscience, furent la cause de tristes représailles et contribuèrent à faire éclater les guerres de religion.

L'appendice, composé de pièces justificatives, ajoute un nouvel intérêt au livre de M. de la Ferrière, et nous ne pouvons terminer cet article sans signaler aux bibliophiles la séduisante exécution typographique de ce charmant volume, dont les letttres ornées, le titre tiré en noir et en rouge, attirent tout d'abord l'attention. L'éditeur, connu par des publications d'un goût raffiné, a pris soin de faire graver exprès des têtes de page et des fleurons, composés de touffes de marguerites par allusion au sujet du livre, et de soucis, qui rappellent la devise de la princesse. Les caractères eux-mêmes rappelleraient les fontes des anciens imprimeurs si les *s* étaient longs, et la préface est composée en italiques, suivant l'ancien usage.

RAYMOND BORDEAUX.

MAITRES ET DOMESTIQUES,

Par M. J.-A. DE LÉRUE, chef de division à la Préfecture de la Seine-Inférieure, membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, etc. — 1 vol. in-8° de plus de 300 pages. — Rouen, 1862, E. Cagniard, imprimeur-éditeur, rue Percière, 29.

Nous avions annoncé pour le 1er juin l'ouvrage de notre collaborateur, mais l'importance matérielle du volume et les exigences typographiques en ont, jusqu'à ce jour, retardé la publication. Nous sommes en mesure d'affirmer pourtant que toutes les personnes qui attendent avec intérêt le beau travail de M. De Lérue, ne seront pas privées bien longtemps d'un livre qui sera le résumé fidèle et consciencieux de tant de questions intéressantes.

Dans la première quinzaine — peut-être même dès les premiers jours de juillet. — les *Maîtres et Domestiques* seront en vente chez tous les libraires.

G. G.

Digitized by Google

ANTIQUITÉS.

DÉCOUVERTE

RECONNAISSANCE et DÉPOSITION

DU

CŒUR DU ROI CHARLES V,

DANS LA CATHÉDRALE DE ROUEN,

En Mai et Juin 1863.

En 1380, le cœur de Charles V arrivait à Rouen et était déposé dans le sanctuaire de Notre-Dame, pendant que son corps prenait place à Saint-Denis au milieu de ses plus fidèles serviteurs, Barbazan, Duguesclin et Bureau de la Rivière. Ce roi, si sage dans les affaires de la vie, ne l'avait pas été moins pour les choses de la mort. Sachant combien les désirs des mourants, même ceux des rois, sont souvent peu réalisés après la vie, et comme il est rare de rencontrer de fidèles exécuteurs testamentaires, il avait voulu lui-même préparer l'édifice de sa dernière demeure. C'était du reste une coutume assez fréquente au Moyen-Age et même dans l'antiquité de désigner soi-même le lieu de sa sépulture, de faire creuser son sarcophage, de graver la dalle tumulaire et jusqu'à son inscription suprême.

Charles V ne s'était pas contenté de faire préparer dans la partie haute du chœur de notre cathédrale, juste en face du trône pontifical, le caveau où devait reposer la plus noble partie de lui-même, il avait voulu prévoir jusqu'au monument destiné à recouvrir le lieu de son repos. Il avait commandé à un habile sculpteur flamand non-seulement un cénotaphe de marbre noir orné sur toutes ses faces et décoré de statuettes allégoriques,

Digitized by Google

mais encore une statue d'albâtre qui devait le représenter couché sur le dos et portant dans ses mains son cœur qu'il offrait à la ville de Rouen et à la province de Normandie. Aussi, dès 1368, douze ans avant sa mort, nous le voyons donner à Hennequin, *ymaginier* de Liége, un à-compte de 200 francs d'or sur 1,000 que doit coûter ce monument en pleine confection, tandis qu'il verse à Jehan Périer, maître des œuvres de l'église de Rouen, 100 fr. d'argent à compte sur 200 « pour cause de certaine œuvre de maçonnerie de pierre qu'il a faite pour lui en la dite église » (1). Cette œuvre de maçonnerie que le roi ne désigne pas, c'est le caveau que son cœur s'est préparé pour lui-même, chacun le comprend.

Décédé à Paris le 16 septembre 1380, le pieux roi fut, suivant l'usage de ce temps-là, partagé entre trois églises différentes. Son corps fut inhumé à Saint-Denis, dans la *Chapelle des Charles*, à laquelle il donna son nom et qu'il avait probablement élevée par suite de ce culte qu'il professait pour la mort. Ses entrailles furent portées à l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise, où était inhumée sa mère, Bonne de Bohême, l'épouse du roi Jean. Enfin son cœur fut apporté à Rouen et déposé dans notre cathédrale, au fond d'un caveau qu'un magnifique mausolée indiqua bientôt au respect des fidèles.

Bienfaiteur du chapitre et de l'église, le sage roi avait laissé de magnifiques fondations qui, pendant quatre siècles, conservèrent sa mémoire et perpétuèrent la prière pour le repos de son âme. Un autel royal s'était élevé dans le sanctuaire même de Notre-Dame, et chaque jour le saint sacrifice s'y offrait pour le prince, tandis que des cierges brûlaient et que l'encens fumait autour de son image auguste et vénérée.

Cet état de choses dura jusqu'au commencement du XVIIIe siècle et l'on a de la peine à s'expliquer comment des chanoines qui jouissaient encore des biens légués par le roi, qui étaient dépositaires de ses dernières volontés, qui eux-mêmes proclamaient chaque jour ses immenses bienfaits, « *immensis beneficiis*; » comment, dis-je, ils ont pu décider l'enlèvement d'un mausolée

(1) A. Leprevost, *Archives de la Normandie*, t. II, p. 330.—Deville, *Les Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, p. 175-176.

Digitized by Google

et d'une image qui avaient leur racine dans le cœur des générations et dans la vénération des peuples.

C'est pourtant ce qui fut résolu en plein chapitre, de 1722 à 1725, et ce qui fut mis à excéution en 1737.

Cette année-là, la statue du roi et son cénotaphe furent transportés dans la chapelle de la Sainte-Vierge (1), déjà riche du tombeau des Brezé et des Amboise, et qui devint ainsi le Saint-Denis de la Normandie. C'est là que le bénédictin Duplessis a vu l'image royale en 1740 (2), et que l'anglais Ducarel l'a admirée en 1752 (3). C'est là, enfin, que la révolution l'a brisée, en 1793, en même temps qu'elle exhumait des catacombes de Saint-Denis le corps du sage roi et toute la dynastie de Hugues Capet.

A partir de 1737, la place du royal cœur ne fut plus indiquée, à Rouen, qu'au moyen d'une inscription latine, gravée sur une plaque de marbre blanc encadrée d'un cercle de cuivre. Cette bande de métal, mise pour relever l'inscription, lui devint fatale. La première République, friande de métaux et qui ne fit pas grâce aux balustrades de cuivre de la Métropole, pour lesquelles la cité tout entière avait intercédé, n'épargna pas même ce lambeau de cuivre. L'encadrement une fois enlevé, le marbre partit avec lui, tandis que, s'il eut été seul, la République lui eut pardonné comme elle épargna dans le même sanctuaire les épitaphes de Henri-le-Jeune, de Richard Cœur-de-Lion et du duc de Bedfort. (4)

Pour s'expliquer la conduite du Chapitre du Rouen à l'égard du tombeau de Charles V, il faut se rappeler quel vent de réforme soufflait dans les esprits du dernier siècle à propos des institutions et des monuments du

(1) Au côté du midi, d'après Ducarel. *Antiquités anglo-normandes,* p. 26, traduction de Léchaudé-d'Anisy. In-8°, Caen, 1823.

(2) Duplessis, *Description géographique et historique de la Haute-Normandie,* t. II, p. 27-28.

(3) Ducarel, *Antiquités anglo-normandes,* p 26-27, traduction de Léchaudé-d'Anisy. Caen, 1823.

(4) « La République a besoin de fer et de plomb et elle n'a pas besoin de marbre, » disaient les membres du district de Dieppe aux trésoriers de Derchigny qui leur apportaient le maître-autel de leur église. *Les Eglises de l'arrondissement de Dieppe,* t. II, p.

Digitized by Google

Moyen-Age. Les liturgistes d'alors ne voulaient pas plus des tombeaux à fleur de sol que des jubés, des fresques, des verrières, des rétables de bois ou d'albâtre, des balustrades et des autels de pierre. On ne goûtait guère que le grec et le romain, et l'architecture chrétienne était stygmatisée de l'épithète de gothique qui a enfin cessé d'être une injure.

Depuis tantôt soixante-dix ans, rien ne parlait plus du cœur de Charles V, dans la cathédrale de Rouen. La messe quotidienne ne se célébrait plus, l'anniversaire du 16 septembre était tombé avec les fondations, le Chapitre n'encensait plus la royale image qui, depuis longtemps déjà exilée du sanctuaire, avait complètement disparu de la chapelle de la Sainte-Vierge. Dans le chœur de Notre-Dame, il ne restait plus devant le grand aigle et en face du trône pontifical qu'une légère cavité remplie d'un plâtre inégal et gênante pour les pieds des chantres et du célébrant. Ce creux circulaire indiquait seul le lieu où avait existé l'inscription de Charles V.

Ce vide, respecté pendant un demi-siècle, nous semblait tout à la fois une indication et un appel. Depuis longtemps des amis de nos monuments et de notre histoire gémissaient de l'abandon dans lequel était tombée la mémoire de Charles-le-Sage. Depuis environ un an, M. l'abbé Colas, M. Barthélemy et moi, nous avions résolu d'y mettre un terme; avec le concours des administrations civile et ecclésiastique, nous songions à faire cesser cette viduité de notre cathédrale. Une nouvelle inscription sur marbre, projetée et préparée par nous, allait enfin réparer un trop long oubli. Nous ne songions guères qu'à reproduire celle que le Chapitre avait gravée en 1737, et que nous donnons ici dans sa forme primitive, telle que Ducarel nous l'a conservée (1) :

D. O. M.

ET

AETERNAE MEMORIAE

SAPIENTISSIMI PRINCIPIS

CAROLI V,

(1) Ducarel : *Antiquités anglo-normandes*, p. 22, traduction de Léchaudé-d'Anisy. In-4°, Caen, 1823.

Digitized by Google

GALLIARVM REGIS,
NORMANNIAE ANTEA DVCIS,
QVI HANC ECCLESIAM
AMORE SINGVLARI COMPLEXVS
BENEFICIISQVE IMMENSIS PROSECVTVS
EAMDEM AVGVSTISSIMI CORDIS SVI
RELIQVIT HEREDEM,
VBI IN OMNIVM ANIMIS VIVERE
NVNQVAM DESINET.
OBIIT ANNO SALVTIS HVMANAE
MCCCLXXX.

Toutefois, avant de placer cet épithaphe, dont le contexte exagéré par la légitime reconnaissance du XVIIIe siècle, n'avait plus sa raison d'être au XIXe, nous avons eu la commune pensée de nous assurer si la cathédrale possédait encore la relique royale que nous songions à honorer.

A deux différentes reprises, en effet, la cathédrale avait été au pouvoir de ses ennemis. A ces deux époques malheureuses, des mains avides avaient fouillé son sol sacré pour piller les tombeaux qu'il renferme et retirer de ses sépultures le plomb, le fer, le cuivre et l'argent qu'elles pouvaient renfermer. C'est ainsi que les réformés de 1562 avaient déterré le cœur du cardinal d'Estouteville pour s'emparer des deux plats d'argent qui le contenaient. Qui eut osé, après cela, assurer que pareille violation n'avait point été infligée au cœur de Charles V? Le cœur d'un roi a toujours de quoi tenter les passions ignorantes et cupides.

Qu'on ne dise pas que nos histoires de Rouen auraient gardé trace d'une semblable visite. Nous répondrons à cela que le cœur de Charles V a été vu par les chanoines de la Métropole, le 25 février 1737, et que personne jusqu'à présent, n'avait publié un seul mot sur cette visite furtive et accidentelle. Ce fut au moment du pavage du chœur et de la démolition du mausolée que cette inspection eut lieu. Les chanoines se contentèrent alors de consigner dans le registre de leurs délibérations cette vérification mystérieuse qui, en 1833, avait échappé à l'historien des tombeaux de la cathé-

Digitized by Google

drale. Ce n'est, en effet, que depuis la publication de son livre que M. Deville a connu le procès-verbal de cette inspection, procès-verbal qu'il a bien voulu communiquer à l'un de nous le lendemain même de notre découverte, et en réponse à la bonne nouvelle qu'il en avait reçue.

Nous donnons ici cet extrait de procès-verbal qui pèche, peut-être, par quelques détails, mais qui n'en est pas moins d'un véritable intérêt rétrospectif :

« En tête du tombeau, en fouillant environ deux pieds, il s'est rencontré une pierre d'environ vingt-cinq pouces sur la longueur et un pied et demi sur la largeur, qui couvre la superficie d'un petit caveau d'environ quinze pouces en carré et un pied de profondeur, au fond duquel est le cœur de Charles V, soutenu par une petite grille de fer faite en forme d'étoile. Sur la superficie de ce petit caveau, sous la première pierre, s'est trouvée une plaque de plomb sans inscription, posée sur une grille de fer qui sert de couvercle au cœur du roy. Ce cœur est renfermé dans une boîte d'étain en forme de cœur, qui s'est trouvée ouverte en plusieurs endroits, et sur-le-champ on a fait refermer et sceller à mortier ledit caveau (1). »

Nous le disons tout d'abord, quand bien même nous aurions connu cette première vérification, postérieure à 1562, nous n'en eussions pas moins résolu et exécuté la nôtre : car, enfin, 1793 avait passé par là. Or, à cette terrible époque, les tombeaux avaient été, partout, fouillés par mesure administrative, pour rechercher des métaux utiles, hélas! à la défense de la patrie, seule excuse de tant de profanations! (2).

Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, à qui il avait été fait part du double projet que nous avions conçu, sous le bon plaisir de son agrément présumé, nous accorda son entière approbation. Il n'y mit d'autre réserve que le désir bien légitime, chez un prélat aussi éclairé, de pouvoir contem-

(1) Registre des délibérations capitulaires, 25 février 1737.

(2) On peut citer notamment une circulaire du citoyen Bouchotte, ministre de la guerre, datée du 12 prairial an II ; un acte de l'administration des Domaines du 25 frimaire an II, et des arrêtés des 13 et 17 septembre 1793, ordonnant « d'enlever des souterrains et des caveaux destinés aux sépultures, le fer et le plomb que l'orgueil et l'aristocratie y avaient accumulés. »

Digitized by Google

pler à son tour le résultat de nos recherches, s'il était heureux. Cette condition était pour nous un encouragement et une récompense.

Mgr eut aussi la bonté d'adjoindre aux trois personnes déjà nommées M. l'abbé Robert, chanoine, si bien connu par ses travaux d'architecture religieuse et à cause de cela récemment nommé intendant de l'œuvre de Notre-Dame.

Toutes les mesures étant prises pour ne gêner en rien le service de la Métropole, la recherche fut commencée le lundi 26 mai, vers trois heures de l'après-midi. La fouille a duré trois heures environ, et elle a été, comme chacun sait, couronnée d'un plein succès. A six heures un quart nous découvrions le caveau royal possédant encore la précieuse relique que lui avait confiée le XIVe siècle. Ce caveau, placé à 75 centimètres du pavage actuel, était fermé avec deux pierres superposées, solidement noyées dans un bain de dur et épais mortier. Chose singulière, les deux pierres présentaient des trèfles incrustés du XIIIe siècle, ce qui prouve qu'on avait employé des débris même de la cathédrale.

Le caveau que ces pierres recouvraient depuis bientôt cinq siècles, avait 56 centimètres de profondeur, 64 de longueur sur 47 de largeur.

Deux grils de fer, placés à quelques centimètres de l'entrée et du fond du caveau, supportaient deux plaques de plomb de 48 centimètres en carré. La première des deux plaques, placée sur le gril supérieur, était destinée à arrêter l'humidité et la chute des matériaux. Elle a été trouvée recouverte de sable mélangé d'eau d'interposition. La seconde plaque avait reçu le cœur du roi et elle l'offrait encore, réduit en poussière, mais reconnaissable par la forme qu'affectait ce vénérable débris.

Le viscère royal avait été placé ici enfermé dans une boîte d'étain ou plutôt d'alliage, épaisse de 3 à 4 millimètres, et affectant la forme d'un cœur humain. Cette boîte, fabriquée de deux morceaux soudés ensemble, avait été en majeure partie rongée par l'oxyde. Toute la portion adhérente à la feuille de plomb n'offrait plus qu'un résidu noir cendré et métallique. La

Digitized by Google

partie supérieure, au contraire, s'était bien conservée et elle montrait, d'un côté surtout, tout le brillant du métal primitif.

La poussière étalée sur la plaque de plomb était ainsi de deux sortes : sur les bords le dépôt était noir et métallique ; au milieu la couleur du débris était rougeâtre et ressemblait à du tan de corroyeur. Cette teinte tannée et l'agrégation des parcelles ferait croire à un embaumement, à moins qu'elle ne soit l'effet de la décomposition du viscère royal.

La relique étant ainsi reconnue, elle a été aussitôt dessinée par M. Barthélemy, puis elle a été religieusement déposée dans la sacristie du chapitre par les soins de M. l'abbé Robert, intendant de l'œuvre de Notre-Dame. Elle y a été conservée sous clé jusqu'au 6 juin suivant, et pendant dix jours elle y a reçu la visite de plusieurs personnes notables de la cité, spécialement de M. Namuroy, secrétaire général de la Seine-Inférieure, faisant fonction de préfet, en l'absence de M. le baron Leroy, en tournée de révision.

Mgr l'archevêque, que les feuilles publiques avaient informé de la découverte pendant le cours de sa visite pastorale, s'empressa, à son retour à Rouen, de venir contempler le royal dépôt confié à sa cathédrale, et dont la possession jetait sur elle un nouvel éclat. Le mercredi 29, à une heure après midi, Mgr visita avec un grand intérêt le caveau construit par une main royale et placé chaque jour sous ses yeux, en face de sa chaire pontificale, puis, dans la sacristie, il contempla avec une émotion véritable et contenue ce qui restait du cœur d'un des meilleurs rois qui aient gouverné la France.

De ce moment il fut résolu qu'une enveloppe nouvelle serait préparée pour recevoir le précieux dépôt confié à la garde de l'église de Rouen, et que, dans le plus bref délai, il serait rendu à son premier asile.

Muni des instructions de Sa Grandeur, M. Barthélemy fit exécuter par M. Bécaille, habile plombier de Rouen, un cœur en étain et une boîte en plomb destinée à conserver la relique royale le plus longtemps possible.

Toutes choses étant prêtes, Mgr réunit de nouveau à la cathédrale, le

Digitized by Google

vendredi 6 juin, les quatre témoins et agents de la découverte, puis il procéda à l'enveloppement et à la déposition du cœur.

Pour témoigner du vif intérêt qu'il portait à cet acte de haute conservation, Mgr voulut lui-même présider à toutes les phases de l'opération. En sa présence, les restes du cœur et les débris de la boîte du XIVe siècle furent soigneusement déposés dans le nouveau cœur d'étain, qui fut immédiatement soudé par le plombier. Alors Mgr enveloppa cette précieuse boîte avec un ruban violet large de trois centimètres, et il forma avec lui une croix sur chaque face, puis il scella les bouts du cordon avec un sceau de cire rouge deux fois répété. Ce premier étui étant ainsi scellé, il fut placé dans une boîte en plomb toute remplie de charbon de bois finement broyé.

Sur cette seconde caisse, de forme carrée, on lit, gravée en belles lettres romaines, l'inscription suivante :

COR
CAROLI V
FRANCORVM REGIS
RECOGNITVM
ANN. DNI. MDCCCLXII.

Le royal et vénérable dépôt, étant ainsi soigneusement refermé, a été respectueusement déposé, en présence de Monseigneur, dans le caveau qu'il occupait depuis 1380. Les grilles de fer et les plaques de plomb étant également remises en leur place primitive, le caveau a été muré derechef par les maçons de la cathédrale.

Prochainement, une inscription gravée sur marbre blanc, composée à nouveau et avec une certitude rajeunie de cinq siècles, prendra place dans le chœur de Notre-Dame, et elle indiquera au respect de tous le lieu où repose le cœur du plus sage des rois de France.

Regrettons que le défaut de ressources ne permette pas de faire revivre sur son mausolée l'image d'un prince qui fut le maître de Duguesclin, qui encouragea les découvertes des navigateurs normands et qui vint lui-même à Dieppe récompenser *Jehan le Roannois*, le *découvreur* de la Guinée et qui, monté sur le premier trône de l'Europe, n'oublia jamais qu'il avait été duc de Normandie.

L'ABBÉ COCHET.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

Notre collaborateur, M. Fernand Lamy, a reçu de l'illustre auteur des *Misérables* la lettre que nous reproduisons plus bas en réponse à l'article publié par lui dans la *Revue* du mois dernier.

Bien qu'il y ait péril à dire un mot quand une telle voix va parler, nous pensons qu'il n'est pas sans opportunité de dégager de ce remercîment le grand enseignement qu'il renferme. Victor Hugo, tendant sa main fraternelle à l'un de nos plus jeunes confrères, à travers et par-dessus toutes ces distances de la gloire et de l'exil qui nous séparent de lui, n'est-ce pas à la fois un rare spectacle et un magnifique exemple? — Nos lecteurs, nous en sommes certain, prendront leur part de cette bonne fortune qui échoit aujourd'hui à la *Revue de la Normandie*.

GUSTAVE GOUELLAIN.

Hauteville-House, 10 juin 1862.

Monsieur,

La hauteur d'esprit répond à la hauteur du cœur. Votre article le prouve. Vous comprenez les *Misérables* avec l'âme. De là vos pages éloquentes qui m'ont profondément touché. Vous êtes un talent au service d'une probité : on sent en vous la grande pensée honnête. Vous vous penchez sur mon livre comme je me suis penché sur le peuple, avec un ardent désir de trouver le bon, le juste et le vrai. Je viens de vous lire, et je sens le besoin de vous dire mon émotion. Grave et fraternel penseur, je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DIVERSES.

PRINCIPAUX OUVRAGES DE M. C. HIPPEAU, Professeur à la Faculté des Lettres de Caen, l'un des collaborateurs de la REVUE DE LA NORMANDIE.

Histoire de la philosophie ancienne et moderne.—Paris, Hachette, 2e édit, 1 v. in-8°.

Histoire de l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen. — Caen, Hardel, 1852, 1 vol in-4°.

Œuvres choisies de Saint-Evremont, avec une introduction et des notes. — Paris, 1852, 1 vol. in-12.

Les Ecrivains normands au XVIIe siècle. — 1 vol. in-12.

Le Théâtre à Rome. — 1 vol. in-8°.

Le Bestiaire divin de Guillaume, clerc de Normandie. (Epuisé).

Lettres inédites de la princesse des Ursins, de Mme de Maintenon, du prince de Vaudemont, du maréchal de Tessé et du cardinal de Janson, à l'époque de la succession d'Espagne. — Caen, Hardel, 1862, 1 vol. in-8°.

Mémoires inédits du comte Leveneur de Tillières, sur Charles Ier et son mariage avec Henriette de France, précédés d'une introduction historique. — Paris, Poulet-Malassis, 1 vol. grand in-18.

NOTA. — Tous les ouvrages de M. Hippeau sont en vente chez M. A. Lebrument, libraire, 55, quai Napoléon, à Rouen.

COLLECTION DES POÈTES FRANÇAIS DU MOYEN-AGE, publiée par M. C. HIPPEAU.

ONT PARU :

La Vie de saint Thomas le martyr, archevêque de Canterbury, par Garnier, de Pont-Sainte-Maxence, poète du XIIe siècle, précédée d'une Introduction historique, 1 vol. pet. in-8°.

Le Bestiaire d'amour de maître Richard de Fournival et la Réponse de la dame, avec une Introduction et des Notes, édition ornée de 48 vignettes gravées sur bois, 1 vol. petit in-8°.

Le Bel inconnu, poème inédit du XIIIe siècle, avec un Glossaire et une Introduction. 1 vol. petit in-8°.

Messire Gauvain ou *la Vengeance de Raguidel,* poème de la Table Ronde, par le trouvère Raoul, avec une introduction et des notes, 1 vol. petit in-8°.

SOUS PRESSE :

Amadas et Idoine, poème d'aventures.
Protesilaus, id.

Digitized by Google

Cette publication de nos meilleurs poètes français du Moyen-Age fait le plus grand honneur à M. Hippeau, qui l'a entreprise et qui la conduit à son développement légitime avec cette autorité que donne la science doublée d'une intelligence d'élite. M. Hippeau ne s'amuse pas à la reproduction vaine de petits volumes que les bibliomanes seuls auront la patience de lire ; il regarde plus haut et, dans l'introduction de *Messire Gauvain*, explique en termes excellents le but qu'il s'est proposé d'atteindre : « enrichir le domaine de l'érudition aussi bien que celui de la littérature, » et recueillir quelques-uns des nombreux anneaux de la chaîne qui permet de suivre » à travers les âges toutes les transformations que subissent les mots d'une langue » et les idées d'un peuple. »

L'exécution matérielle des volumes de la *Collection des Poètes français* du Moyen-Age est à la hauteur du texte, et les plus délicats appréciateurs ne pourront adresser que des éloges à l'habile imprimeur, M. Goussiaume de Laporte, de Caen, et à M. Auguste Aubry, de Paris, éditeur de l'ouvrage.

G. G.

—

HARO SUR LE PAPIER TIMBRÉ.

Tel est le titre d'une brochure qui vient de paraître avec ces épigraphes :

« La Justice sera rendue gratuitement. »

(Loi de 1790).

« Les droits d'enregistrement ne sont que les anciens droits seigneuriaux, confis- » qués au profit du Trésor public. »

(M. Troplong. — *Revue de Législation*, t. 10, p. 147.)

« Si la pensée de diminuer les frais de justice devait être appliquée, ce serait » surtout en modérant les droits du Trésor. »

(Paroles de l'Empereur. — *Moniteur*, 21 juin 1857.)

L'auteur de cette brochure, M. Néel, ancien notaire, demande la diminution des frais de justice au moyen de l'abaissement des droits de timbre, d'enregistrement, etc., et cherche à provoquer, suivant ses propres paroles, « une réforme que réclamait à la fois la justice, la morale et l'huma- » nité. »

La brochure in-8°, de 200 pages, sort des presses de M. Domin, imprimeur à Caen.

Elle se trouve à Paris, chez Guillaumin, libraire, rue de Richelieu, 14 ; Marescq aîné, libraire, rue Souflot, 17 ;

A Rouen, chez E. Durand, libraire, rue Saint-Lô, 40.

ROUEN. — IMP. E. CAGNIARD, RUE PERCIÈRE, 29.

Digitized by Google

L'EXPOSITION ARTISTIQUE

D'ELBEUF

Pendant que Londres attire, à grand renfort de réclame, les visiteurs et les curieux de l'autre côté du détroit, et cherche à faire briller d'un éclat supérieur les merveilles de son industrie dans une de ces exhibitions gigantesques dont l'Angleterre a le secret, Elbeuf organise en silence sa petite exposition locale, et nous donne une fois de plus la preuve qu'il ne faut désespérer ni de la grandeur ni des richesses de la France.

Du petit au grand la comparaison est permise, et s'il faut tenir compte de ce qu'il a fallu de goût, d'initiative et de zèle pour construire en quelques jours l'Exposition Industrielle d'Elbeuf, ne devons-nous pas, en présence du résultat obtenu, nous reporter par la pensée dans ce milieu de labeurs et d'investigations actives qui ont fait la ville ce qu'elle est aujourd'hui?

Placé dans une situation géographique excellente, au bord de cette route immense et féconde ouverte sur l'Océan, Elbeuf, aux portes de Paris, participe à la fois de l'ancien et du nouveau monde. Jetez un instant les yeux sur les produits de cette fabrique qu'on n'égale pas. Voilà ce qu'a créé l'apprentissage des siècles, voilà les chefs-d'œuvre de l'art et du génie français, voilà les spécimens

Digitized by Google

de la vraie élégance ! Tout ce qui sort des mains habiles des ouvriers de la grande cité, porte en soi la marque suprême de la distinction et de la grâce intime, deux vertus éminemment françaises qu'on retrouverait, si jamais elles étaient égarées, dans le moindre regard de la première venue de nos femmes ou de nos sœurs.

Mais à côté de cette persistance laborieuse, de ces priviléges naturels, de ces efforts renouvelés par chacun de ses enfants, ce qui a contribué à l'essor de la noble ville, c'est aussi la fièvre des affaires, l'esprit aventureux qui n'est pas précisément l'esprit d'aventures, mais enfin cette ardeur de tous vers la richesse qui a si bien favorisé et soutenu les tentatives de la science et les audaces de l'industrie.

Les armes et la devise d'Elbeuf résument bien les tendances de la population d'élite qui, à l'ombre de la croix protectrice de la maison de Lorraine, a construit patiemment et avec courage, l'édifice immense et magnifique de sa grandeur actuelle. Elbeuf a inscrit au centre de son blason la ruche symbolique, interdite aux frélons et aux inepties, aux parasites de la terre comme à ceux du ciel, puisque *tout le monde y travaille.* A ces mots qui contiennent le secret de la prospérité d'Elbeuf, on pourrait substituer aujourd'hui ceux-ci : *Il y a de l'or ici pour tout le monde.* Et comme on le dépense largement ce trésor qui vient de l'industrie ! Il retourne au peuple en largesses et en bien-être ; en joies de tous les jours à ces humbles tisserands des campagnes, qui, au coin du foyer domestique, auprès des petits enfants, produisent des œuvres arachnéennes, et ont su organiser au centre de nos campagnes normandes, ce travail fortifiant et sain comme l'odeur de leurs blés et de leurs foins coupés.

Digitized by Google

C'est une race à part, profondément enracinée dans le sol normand, que celle de ces travailleurs, moitié gens de fabrique, moitié gens de campagne. Le tisserand possède à ferme quelques arpents voisins de la maison qui lui sert de demeure et d'atelier, et, selon l'opportunité de l'heure qui sonne, manie tantôt la navette, tantôt la faucille ou la faux. Le travail chez soi, la respiration des siens qu'il entend, les soins du petit champ, et par-dessus tout l'émanation imprégnée de calme et de bien-être que répandent autour de lui les champs sans limites, ces solitudes pleines de Dieu, toutes ces joies inconnues dans l'usine où tournent les roues de fer, où bruit la vapeur surchauffée, ne manquent pas à l'ouvrier des campagnes. Ce milieu de tranquillité sereine engendre un labeur sans efforts comme sans appétits violents : l'homme se moralise en même temps que l'œuvre devient meilleure, et ce n'est pas un des moindres éloges qu'on puisse donner à l'industrie Elbeuvienne, que de la féliciter hautement, au nom de tous les grands principes civilisateurs, d'avoir su créer cette féconde et merveilleuse *organisation du travail.*

L'alliance de l'art, c'est-à-dire du goût et de la machine proprement dite, qui a fait d'Elbeuf une des capitales, une des têtes du monde de l'industrie, est tellement intime qu'elle survit à toutes les préoccupations comme à toutes les inquiétudes. Si tristes que soient les soucis du présent, si noir que se montre l'avenir, la confiance qui est la vraie force, anime et soutient ici ceux qui seraient anéantis ailleurs, car ils savent bien que les traditions dont ils continuent la suite sont impérissables, à l'égal des sources vivifiantes dont elles découlent. C'est à ce sentiment que nous devons sans doute attribuer l'attitude fièrement dédaigneuse

Digitized by Google

d'Elbeuf en présence de l'Angleterre, au moment où le traité de commerce est venu brusquement rompre les digues qui protégeaient de temps immémorial notre pays contre l'invasion étrangère; véritable invasion des barbares, du reste, s'il faut en croire les braves combattants qui sont entrés en lutte à Londres, et contre laquelle l'élégance nationale a su dès les premiers jours se préserver.

Tout le monde a fait des miracles, s'est surpassé pour repousser l'ennemi, et, s'il en faut une preuve, elle est donnée avec une incomparable énergie par l'exposition de draperie actuelle, que nous entendions l'autre jour proclamer « la plus belle exposition de l'Europe. »

C'est avec un sentiment de profond regret que nous ne pouvons dire ici tout ce qu'il conviendrait de résumer de la contemplation de ce spectacle grandiose qui nous est donné aujourd'hui par la grande famille Elbeuvienne. Il faudrait toute la technologie d'un manufacturier consommé, réunie à l'art exquis d'écrire, pour rendre un compte digne et savant de ces prodiges de la draperie, signés de noms dont nous ne dirons pas un seul, de peur d'en passer « et des meilleurs. »

Et puis, à côté du palais de l'Industrie, Elbeuf a ouvert aussi le palais des Arts, et nous avons une assez longue promenade à faire avec notre lecteur, dans ce Cluny improvisé, dans ce sanctuaire élevé par un culte fervent à la plus grande gloire de la *curiosité*, dans le sens honnête du mot.

L'EXPOSITION ARTISTIQUE d'Elbeuf est ouverte dans un vaste local, situé rue Berthelot, et occupé en partie d'ordinaire par une belle collection d'oiseaux et d'objets d'histoire naturelle, que son propriétaire, M. Noury, met généreusement à la disposition de ses

Digitized by Google

concitoyens. Dans les appartements faisant suite à ce musée permanent, situé au premier étage, sont rangés, dans d'immenses vitrines, les plus curieux échantillons de tout ce qui rentre dans la catégorie sans limites des mille riens, qui sont la joie et la vie des collectionneurs. On accède à ces vastes salles par un vestibule orné de panoplies, d'armures, et de tapisseries, et on laisse à sa droite en prenant l'escalier, deux pièces complétement transformées, l'une en salle de repas, l'autre en chambre à coucher d'un château Normand de la fin du XVIe siècle, et où nous reviendrons.

L'étage supérieur est l'exposition véritable, où l'on n'a pas cherché à faire un tout bien complet, mais à placer le plus d'objets dans un petit espace. Nous avons remarqué avec plaisir l'intelligente distribution du jour qui se tamise aux vitres à travers des rideaux de guipure ou de soie. L'effet général qui se produit dès l'entrée est excellent, et l'impression qui dure, après l'examen de toutes les jolies choses disposées avec autant de soin que de goût, est véritablement parfaite aussi.

Nous voudrions avoir ici une grande place à donner à l'exposition de Mme Chennevière, qui renferme des échantillons de tout ce qu'il est possible de posséder. Tapisseries, meubles allemands et français du XVIe siècle; bijoux, guipures, dentelles, laques, émaux, porcelaines de Saxe, de Sèvres et de Chine; faïences de Rouen, de Nevers, de Moustiers; terres émaillées de Palissy, verreries d'Allemagne et de Bohême; voilà une nomenclature déjà bien longue, et si nous pouvions avoir la prétention d'être complet, nous ne serions pas au bout. Nous avons remarqué d'une manière toute spéciale, au milieu des nombreux objets exposés par Mme Chennevière, une glace de cheminée à riche encadrement en bois sculpté, et un

Digitized by Google

lavabo de salle de repas, qui appartiennent à l'art allemand de la seconde moitié du XVIIe siècle.

Il y a aussi de fort belles tapisseries dans l'exposition de Mme Chennevière ; une des plus curieuses représente un jardin symétrique, arrangé dans le goût de Lenôtre, et qui pourrait bien être Versailles. D'autres, moins caractéristiques, mais aussi complètes, nous offrent des sujets tout-à-fait divers, et tout-à-fait variés. Sujets de chasse, religieux, historiques, d'ornement, véritables peintures où la couleur a disparu, mais dont le dessin étrange et bizarrement fantasque, est toujours resté durable. Beauvais, les Gobelins, et les artistes aux mains blanches, qui brodaient au coin du foyer paternel, où est resté l'oubli de leur nom, se réunissent fraternellement dans ce musée improvisé, pour orner les murailles, tout étonnées de se trouver à pareille fête.

Quand la tapisserie fait défaut, les étoffes de l'Orient et de l'Algérie, les nattes africaines s'étalent et servent de splendides toiles de fond à des panoplies ingénieuses, faites d'armes de tout bois et de toutes sortes, armes kabyles, moresques, turques, incrustées de corail et d'argent et dont les plus belles sont la propriété de M. Lucien Beer.

Au premier étage appartiennent encore les très remarquables photographies de M. Rougeot de Briet et celles de M. Fouquier-Long; intérieurs de forêt, études d'arbres, d'une netteté prodigieuse et d'un fini de gravure.

M. Gustave Victor-Grandin expose sa très originale série de mortiers de pharmacie, qui nous conduit d'âge en âge à travers toutes les transformations du bronze depuis le XIe jusqu'au XVIe siècle.

Digitized by Google

Notre savant et excellent collaborateur M. André Pottier, conservateur de la bibliothèque publique de Rouen, a envoyé un beau cadre de bijoux normands où l'on voudrait voir aussi une très riche croix à bosse en argent, appartenant à Mme Quesney-Prieur.

N'oublions pas de mentionner bien à la hâte quelques curieux manuscrits à figures dont l'un, ouvert à ce sujet : *la Fuite en Egypte,* rappelle les bons temps de la calligraphie du XVIe siècle bien qu'il soit un peu postérieur à cette époque. Si rapide que doive être notre revue, il ne faut point omettre pourtant de signaler une fort belle pièce de faïence de Moustiers, appartenant à M. de Boury : c'est un pot à l'eau et sa cuvette à ornements et arabesques polychrômes, présentant, dans le centre de médaillons ménagés avec art, des petites figures allégoriques Quoique les fabriques de Moustiers n'aient employé qu'à l'époque de leur décadence les couleurs mélangées, l'échantillon que nous avons sous les yeux est d'une harmonie de forme, d'une ordonnance générale et d'une finesse de pâte que l'on ne saurait trop louer. Nous avons bien rarement rencontré dans nos études sur la faïence de Moustiers une pièce de cette époque réunissant à un si haut point toutes les qualités de la période par excellence où le bleu contourné en bustes et en gaînes est l'unique couleur employée par les minutieux artistes du Midi.

Mais si élégante que soit dans ses détails la pièce de choix qui nous occupe, nous préférons, peut-être par amour-propre national, les plats immenses à rinceaux réservés, les sucrières monumentales dans leur petitesse et les brocs peints de la grande fabrique Rouennaise. Une de ces cruches où nos bons aïeux buvaient à la fois le cidre pétillant et la gaîté gauloise,

Digitized by Google

porte la date de 1721 et représente des scènes burlesques accompagnées de jeux de mots dans le goût du temps. Au-dessous de l'une de ces caricatures, figurant un paysan tenant une oie dans ses bras, sont inscrites ces malignes paroles : *Monnoye est tout.* Ne dirait-on pas que cette charge de l'autre siècle est une plaisanterie du nôtre, et n'a-t-elle pas gardé à travers le temps et l'espace ce franc regain d'antique satire dont s'inspirèrent Villon et Rabelais ?

Nous n'avons pas la prétention de donner le catalogue de la faïence de Rouen à l'Exposition Elbeuvienne, il faut donc bien que nous fassions en sorte de payer ici sommairement notre tribut d'éloges à tout ce que nous avons distingué dans ce genre; nous ne pouvons entrer dans les détails où pourtant il faudrait s'aventurer pour être complet ; nous le regrettons, car nous aurions à signaler encore beaucoup d'échantillons d'un travail grandiose et à citer beaucoup de personnes qui l'ont assurément mérité. Ce qui nous excusera, c'est l'absence complète de numéros, de catalogue, d'indications d'aucune nature : nous n'aurions pu mettre aucun nom propre dans cette revue si la bienveillance extrême de MM. les commissaires de l'exposition artistique ne nous avait à chaque pas obligeamment éclairé.

Nous ne savons plus à qui appartiennent quelques curieuses châsubles données, à ce qu'il paraît, à la paroisse de la Saussaye par un des ducs de Lorraine : elles sont en velours rouge brochées et brodées d'or et d'argent. Cachées et enterrées pendant la Terreur, elles ont été retrouvées et réparées, et ce don splendide de la munificence de ses ducs resplendit bien au milieu des richesses offertes par la ville d'Elbeuf à l'admiration des curieux.

Digitized by Google

Mais, entre autres raretés tout-à-fait précieuses, il faut compter le *Médaillon de Rouget de Lisle*, par David d'Angers, et l'esquisse du *Martyre de saint Erasme*, de Nicolas Poussin. Le premier de ces deux objets appartient à M. Quesney-Prieur; le second, à M. Alexandre Poussin, l'un des descendants du grand peintre du *Déluge*.

Si *la Marseillaise* s'éteignait jamais sur les lèvres des peuples, on la retrouverait tout entière sur ce marbre où l'inscrivit l'Art austère éternellement immuable comme la Liberté. Les strophes de Rouget de Lisle encadrent sa figure, dont elles sont le commentaire le plus éloquent, et lui font une auréole de rayons et de flammes. L'homme disparaît presque en présence de la majesté de l'œuvre, et c'est une main comme celle de David qui seule pouvait tenter l'ébauche de ce profil géant. Nous ne dirons pas que le maître a réussi, ce ne serait que la moitié de notre pensée, nous affirmerons simplement qu'il a mis dans cette figure légendaire les bouillonnements et les colères de la France se soulevant contre la ligue des rois, et qu'on y retrouve les amours et les haines de la grande lutte dont il s'inspira. La personnalité de Rouget de Lisle convenait bien au tempérament de David; ces deux caractères, c'était écrit, devaient se rencontrer un jour dans la même route, car la destinée les avait tous deux marqués du signe où se reconnaissent les élus choisis par elle, l'amour ardent des gloires de la patrie. Ce portrait, qu'il soit ou non ressemblant, est plus qu'une image, c'est un brevet d'immortalité, et David, en faisant passer dans les veines de ce marbre froid un éclair de son génie, a payé à Rouget de Lisle la dette de la France.

Ces mots sonores de gloire et de génie nous reportent au sou-

Digitized by Google

venir du Poussin. Lui aussi fut un des laborieux ouvriers de la pensée humaine exaltée jusque dans l'infini

Où le plus grand des représentants de l'école française a-t-il conçu le sujet dont nous avons une esquisse en notre présence? Et comment a-t-il été amené à reproduire avec son pinceau toujours suave l'horrible scène du *Martyre de saint Erasme*? Le choix de ce tableau, pour qui a pénétré dans la communauté intime de l'œuvre du maître, ne doit pas lui appartenir.

Les bourreaux ont pris un homme, et pour qu'il renie Dieu enroulent, câble sanglant, ses entrailles à la manivelle d'un puits : l'atrocité du supplice qui se consomme n'est égalée que par la sérénité du martyr qui le subit et dans toute la personne du saint resplendit la lumière pure de la grâce divine et de la foi qui transforme.

Nous avons avec un vrai bonheur retrouvé cette esquisse du *Martyre de saint Erasme*: elle nous a rappelé la seule toile du Poussin qu'il nous ait été donné de voir au musée du Vatican et nous a remis en mémoire le seul ouvrage au bas duquel le maître ait mis son nom. Vers 1630, le cardinal Barberini, amateur né de tous les talents, commanda, sur la recommandation du chevalier del Pozzo, le Martyre de saint Erasme à Nicolas Poussin. Le cardinal se proposait, en donnant ce travail à notre peintre, de faire reproduire son œuvre en mosaïque pour la placer dans Saint-Pierre de Rome vis-à-vis du martyre des saints Processe et Martinien, de son compatriote Valentin. Le Poussin se mit à l'œuvre, peignit courageusement, sur cette vaste toile de quinze pieds, les souffrances du martyr et la cruauté de ses assassins, et de manière à satisfaire son magnifique protecteur. Le tableau, comme le car-

Digitized by Google

dinal l'avait désiré, fut exécuté en mosaïque : il orne sous cette forme un des autels du transept nord de Saint-Pierre, et le musée des Papes a gardé précieusement le modèle dont nous avons l'esquisse sous les yeux. Nicolas Poussin avait préparé cette toile avec une telle surabondance de vermillon que le fond aujourd'hui reparaît sur l'ensemble et qu'à certaines heures et sous un certain jour, on dirait que le sang du martyr coule de nouveau de ses plaies béantes et rejaillit sur ses bourreaux. L'esquisse d'un tableau de cette importance possède une valeur considérable et elle est on ne peut plus heureusement placée dans la famille de celui qui la conçut et qui l'exécuta il y a plus de deux siècles.

Quand nous aurons signalé les curieux objets, tels que : armes, vêtements, etc., rapportés d'Océanie par M. de Blosseville, notre tâche sera tant bien que mal remplie pour les galeries supérieures de l'Exposition artistique ; il nous reste à visiter les deux appartements du rez-de-chaussée transformés, comme nous l'avons déjà dit, l'un en salle de repas, l'autre en chambre à coucher. Les meubles de toute espèce abondent dans ces deux pièces ; les plus riches et les plus remarquables appartiennent à M. E. Lanon, qui a fait en sorte de restituer à chacun la place qu'il occupait réellement dans ces intérieurs du XVIe siècle, si fastueux et si beaux d'harmonie sous leur apparence sombre et leur vêtement lugubre. C'est une excellente idée d'avoir posé les plats et tout ce qui se rapporte au service sur la table du festin : la faïence brille ainsi de tout son éclat, et, mieux que sur les planches d'un dressoir, étale toute la splendeur décorative qui est en elle. Il y a de tout dans l'exposition de M. E. Lanon ; mais ce qui nous a frappé d'une manière particulière, c'est un plateau de table en faïence, conçu dans le plus pur style *rocaille* et

Digitized by Google

montrant des amours perdus dans des fleurs et des feuillages : cette admirable pièce, de plus de soixante-dix centimètres de longueur, montre bien comment nos peintres rouennais savaient s'assimiler le goût et les tendances d'une époque et combien leur habileté infinie tirait parti des innovations que le caprice ou la mode introduisaient dans la pratique des arts d'ornement.

Nous ne pouvons trop louer l'ordonnance exquise qui a présidé à l'arrangement général du rez-de-chaussée où l'air, la lumière et les visiteurs circulent avec une aisance assez rare dans les expositions rapidement conçues et rapidement exécutées. Nous avons eu donc tout loisir pour examiner attentivement les faïences étalées ou préparées pour le festin : une des pièces qui ressortent le plus de l'ordinaire est un surtout de table, décoré en bleu, dont le dessin possède tous les caractères rouennais de la belle période comprise entre 1710 et 1740, mais dont l'apparence néanmoins déroute tout d'abord la pensée et laisse l'esprit incertain. L'émail possède une intensité de blancheur assez rare pour ne pas dire introuvable dans les produits sortis des manufactures de Rouen à aucune époque de leur existence. Mais il ne faut pas oublier que dans tous les temps il y a eu des copistes et des plagiaires : les faïenciers d'autrefois, comme les romanciers d'aujourd'hui, ne se faisaient point faute d'empiéter sur les domaines de leurs confrères et de leur prendre un peu de leurs secrets. La pièce qui nous occupe est pour nous la preuve incontestable de ces imitations faites par une fabrique des produits et du genre d'un autre centre industriel. L'émail est évidemment l'émail pur, gras et d'une blancheur légèrement rosée dont les artistes de Moustiers se sont servi dans tous les temps : la terre et la couverte ne se transmettent pas à trois cents lieues de

Digitized by Google

distance et c'est toujours le fond non décoré qu'il faut consulter attentivement quand on se trouve en présence d'exceptions de la nature de celle qui nous est offerte; notre pensée s'est donc arrêtée dans l'intime conviction que les trois pièces de surtout qui ornent le milieu de la table, servie par M. E. Lanon, sont des imitations de Rouen faites à Moustiers, et à ce titre, elles seraient déjà d'un intérêt véritable quand bien même elles n'auraient pas la valeur artistique dont elles sont intrinsèquement douées.

Nous n'en avons pas encore fini de nos richesses céramiques normandes : voici, toujours à la même table, un broc à riche décoration bleue. Le Printemps, l'Été, l'Automne et l'Hiver sont figurés sur la panse en personnages allégoriques d'un jet assez rapide et d'un faire passablement élégant. Quoi qu'il en soit, quand nous voudrons nous attacher d'une manière toute spéciale à la recherche de la *figure*, ce n'est point vers la faïence de Rouen que nous dirigerons nos démarches. Ce que nous ne pouvons trop exalter au point de vue de la richesse et de la puissance décorative, ce sont deux grandissimes plats, timbrés au centre des armes de Lorraine, plusieurs magnifiques aiguières en forme de casque renversé, deux vases à fleurs à rinceaux bleus piquetés de rouge, ce qui est l'indice d'un travail fort ancien. Il ne faut pas omettre non plus une soupière copiée sur les modèles d'orfèvrerie des commencements du règne de Louis XV; avec certains caractères propres à la faïence rouennaise, cette soupière présente quelques différences que nous allons indiquer sommairement.

En effet, les rouges sont moins franchement intenses que dans les faïences typiques dites *au cornet*, fabriquées à Rouen à l'époque correspondante; les bleus se dégradent et finissent en

Digitized by Google

couleurs de lavis, les verts se teintent d'apparences vaguement jaunâtres qui ne rentrent pas dans la tonalité énergique de ces chefs-d'œuvre où la régidité de la nuance le dispute à la régularité mathématique du dessin. Si nos pressentiments ne nous égarent pas et ne nous portent point à chercher très loin une vérité qui peut-être se trouve tout près de nous, nous inclinons vers cette opinion que la soupière exposée par M. E. Lanon comme appartenant à l'industrie rouennaise, ne doit pas être attribuée à cette fabrication. Mais nous n'affirmons rien sur un point qui nous paraît fort délicat et ce que nous osons faire, avec toute la prudence que nous suggère le sentiment de notre manque d'autorité, c'est de prononcer, relativement à la question de l'origine de cette pièce, le nom de faïence de Lille. En effet, vers le milieu du dernier siècle, un certain nombre d'ouvriers peintres de nos manufactures allèrent porter dans la capitale des Flandres les procédés et les secrets de l'école de Rouen, et il ne nous paraît pas impossible que la pièce qui nous occupe ne soit l'œuvre de quelqu'un d'entre eux.

L'Italie est représentée à l'Exposition Elbeuvienne par deux grand vases de pharmacie appartenant à M. Louis Flavigny : ces vases d'une forme élégante sortent des ateliers de Faënza ; nous avons remarqué aussi deux assiettes de Castelli, et trois petites pièces (porte-bouquet, plateau et assiette) en faïence de Castel-Durante dans une des vitrines de M. E. Lanon.

L'ameublement de la chambre à coucher nous a montré un fort beau lit provenant du château de La Londe, un bureau de l'époque Louis XIII, incrusté de marqueteries diverses, enfin quatre chaises de la même période, portant les armes de divers

Digitized by Google

princes de l'église et venant de l'évêché de Bayeux. Tous ces précieux objets sont la propriété de M. E. Lanon.

Nous avons rencontré, un peu partout, où la place a permis de les loger, quelques bonnes toiles. Nous citerons l'*Amour blessé*, attribué au Titien, exposé par M. A. Guérot; deux grisailles de Lemoine, *Hercule chez Omphale* et *Andromède sur le rocher ;* un *Paysage* de J.-G. Vanloo; la *Musique* et la *Peinture*, allégories de Van Kessel, (Anvers 1642.)

Nous avons la conscience d'avoir oublié beaucoup de bonnes choses qu'il nous a été agréable de voir et qu'il nous eût été au moins aussi agréable d'indiquer ici, mais le catalogue nous a fait défaut dans cette exploration rapide, et nous nous empressons de nous mettre à l'abri derrière ce rampart salutaire pour nous faire pardonner de regrettables omissions.

L'Exposition Artistique, dont nous avons fait en sorte de donner l'analyse trop incomplète, a été organisée, sous la présidence de M. Ch. Lizé, par MM. Lucien Beer, E. Chennevière, Gustave Victor-Grandin, E. Lanon, P. Sevaistre et Tabouelle. Nous signalons les noms de ces Messieurs à la reconnaissance publique.

GUSTAVE GOUELLAIN.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

UNE

EXCURSION DANS L'AUSTRALIE

EN 1864.

L'intrépidité humaine, aux prises avec les difficultés matérielles, est un spectacle attachant et toujours plein d'émotions des plus vives; aussi les excursions des explorateurs ont-elles toujours un attrait tout particulier. Ce que cherche cet explorateur, c'est l'inconnu, et l'inconnu est si attrayant pour l'imagination! Quant à ce que le voyageur rencontre toujours, c'est la fatigue, les privations, les dangers de toute sorte, et une telle somme de misères, que souvent il succombe sous leur poids.

Une des contrées qui sollicitent le plus ces hardis pionniers est la terre de l'Australie, connue tout d'abord sous le nom de Nouvelle-Hollande, et comportant une telle étendue de terre qu'elle est considérée comme un nouveau continent. Dès le commencement du XVIIe siècle (1606), cette nouvelle partie du monde était reconnue d'une façon bien certaine. Le navire hollandais *Le Duythen* parcourut les côtes septentrionales de l'Australie, sur une étendue de trois cents lieues. L'impression résultant de cette reconnaissance fut loin d'être favorable. Voici textuellement comment elle se résumait :

« Cette vaste contrée fut trouvée en majeure partie déserte, cependant, en certains endroits, on rencontre des sauvages noirs, cruels et farouches,

Digitized by Google

qui massacrèrent quelques hommes de l'équipage; ainsi on ne put apprendre d'eux rien qui concernât le pays, on ne put même s'y procurer de l'eau et des vivres, et la disette du navire fut cause qu'on ne put pas pousser fort loin cette reconnaissance. »

Cette impression fâcheuse, résultant de la première reconnaissance importante de la terre d'Australie, est commune à toutes celles qui ont suivi. La dernière qui vient de s'accomplir en 1861, et dont nous venons tracer ici quelques épisodes, n'est pas de nature à modifier cette manière de voir. Sur quatre explorateurs, trois sont morts à la peine, et parmi ces trois hommes se trouvent les deux chefs de l'expédition, M. Robert O'hara Burke, ex-capitaine de cavalerie, directeur de l'expédition, et son ami le docteur William John Wills, jeune homme de vingt-sept ans, connu déjà dans le monde de la science, surtout pour ses connaissances astronomiques.

Grâce aux navigateurs parmi lesquels la France compte un certain nombre de capitaines, et en dernier lieu (1827) M. Dumont d'Urville, le périmètre entier de l'Australie est aujourd'hui bien tracé, bien connu. Elle a pour limites en latitude les 11e et 39e degrés de latitude méridionale, c'est-à-dire que la différence de température entre le nord et le sud de l'Australie est la même qu'entre l'Espagne et le Sénégal, entre le sud de l'Europe et le milieu de l'Afrique. On conçoit dès lors que les colonies anglaises, les seules colonies Européennes existant sur cette terre, se soient portées dans la partie la plus rapprochée du Pôle austral, et offrant le plus d'analogie avec le climat de l'Europe. Sydney, fondée comme colonie pénitentiaire à la fin du siècle dernier (1788), Melbourne et Adélaïde, de création plus récente, sont toutes trois situées dans la partie sud-est du nouveau continent. Toute tentative pour remonter vers le nord rencontre comme principal obstacle la chaleur tropicale et sa compagne presque toujours inséparable, la sécheresse; toutefois la nature du sol n'offre point grande difficulté jusqu'à la base d'une chaîne de montagnes, ayant une direction parallèle à celle de la côte et qu'on désigne sous le nom de montagnes Bleues. Chaque fois que les premiers explorateurs voulurent se frayer un

Digitized by Google

chemin vers les cimes de ces montagnes, en longeant des ravins plus ou moins praticables, ils se trouvèrent toujours, au bout d'un certain temps, arrêtés par d'immenses murailles naturelles, terminées à pic et infranchissables. L'opinion que les montagnes Bleues étaient inaccessibles s'accrédita peu à peu parmi les colons et cela avec d'autant plus de facilité que les indigènes eux-mêmes ne purent indiquer aucun passage par lequel on pût pénétrer dans les contrées intérieures. Cette difficulté de pénétrer dans l'intérieur du continent ne devait point résister à la tenacité opiniâtre de la race anglo-saxonne dont ce pays est devenu le domaine. En 1813, les montagnes Bleues étaient franchies, une route était tracée et la voie ouverte pour les explorateurs. Mais l'un, M. Ovley, était arrêté par des marécages (1818); l'autre, M. Sturt (1827), faisant son excursion, après une sécheresse qui durait depuis trois ans, trouvait, il est vrai, les marécages desséchés, mais au milieu d'immenses steppes, le manque d'eau potable, l'aridité du sol et le défaut de provisions le forçaient de revenir. Le major Mitchell (1832) resta quatre mois absent; la perte d une partie de son matériel, de ses provisions, de deux de ses hommes tués traitreusement par les naturels, l'empêcha de pousser sa reconnaissance aussi loin qu'il l'eut désiré. Un autre explorateur, M. Leichard, a disparu d'une façon mystérieuse. Aussi, fallait-il un caractère énergique et fortement trempé pour oser, après tant de tentatives malheureuses, entreprendre un voyage d'exploration à travers le centre de l'Australie.

Ce cœur robuste et doublé d'airain, pour nous servir de l'expression du vieil Horace, s'est rencontré en la personne de M. Burke, auquel vint se joindre, comme assesseur scientifique, M. William John Wills. Une souscription ouverte réunit immédiatement une somme d'environ 80,000 fr., destinés aux dépenses de l'exploration. La commission qui s'institua fit venir d'Arabie des chameaux de choix, et on composa le corps d'expédition de douze hommes placés sous les ordres de M. Burke. 25 chameaux, plus un certain nombre de chevaux portaient les hommes, les provisions et les instruments nécessaires aux observations scientifiques. Le projet de M. Burke était de traverser en li[illegible] toute l'Australie, en allant du

Digitized by Google

sud au nord. L'expédition devait gagner tout d'abord un endroit connu sous le nom de *Crique Cooper*, et situé à peu près au tiers de la distance à parcourir pour gagner la rive nord du continent Australien. A cet endroit on devait former un dépôt destiné à devenir la base des opérations de découvertes.

Ce fut le 20 août 1860, époque qui, pour ces antipodes, est le milieu de l'hiver, que l'expédition, minutieusement équipée et organisée, partit de Melbourne. A son départ elle fut chaleureusement acclamée par la foule qui était accourue dans le parc royal de Melbourne pour la saluer au départ. Chacun leur adressait les vœux les plus sincères; ils étaient animés des plus vives espérances, ce fut une ovation, un triomphe, ils devaient, hélas, le payer de leur vie.

Dès les premiers jours qui suivirent le départ il survint un contre-temps des plus fâcheux. Les chameaux avaient été confiés aux soins d'un M. Landels, qui avait présidé à leur importation d'Arabie; une difficulté s'éleva entre M. Burke et M. Landels, et à la suite de cette difficulté M. Landels abandonna l'expédition, emmenant la majeure partie de ses chameaux et presque tout le personnel de l'expédition. MM. Burke et Wills poursuivirent leur voyage vers le nord, accompagnés seulement de deux hommes, les nommés King et Gray, et n'ayant plus que six chameaux, un cheval et trois mois de provisions.

Toutefois, la conduite de M. Landels, en cette circonstance, dictée par un sentiment de déplorable vivacité, ne fut pas longtemps du goût de tout le personnel qu'il avait détaché de MM. Burke et Wills. Quatre de ces derniers, sous la direction d'un nommé Braye, rebroussèrent chemin et se rendirent à la Crique Cooper, qui avait été désignée comme devant être le quartier-général. MM. Burke et Wills, en compagnie de Gray et de King, en étaient déjà partis, mais il y avaient laissé des papiers indiquant qu'ils partaient pour le nord avec des provisions pour trois mois, parce qu'après ce délai ils comptaient bien être de retour à la Crique Cooper.

Braye et ses compagnons, sur la foi de ce document, s'installèrent au quartier-général et attendirent. Les trois mois indiqués par MM. Burke et

Digitized by Google

Wills s'écoulèrent, personne ne revint. Braye attendit encore cinq semaines, rien encore; ses provisions s'épuisaient, il fallait opérer le retour, ce qui présentait de graves difficultés; l'intérêt de son existence et de celle de ses compagnons exigeait qu'il n'attendît pas plus longtemps. Il partit!

Par une inconcevable fatalité, sept heures à peine s'étaient écoulées depuis le départ de Braye et de ses compagnons, que MM. Burke, Wills, ainsi que King et Gray, arrivaient à la Crique Cooper; ils étaient épuisés, manquaient de tout, mais ils vivaient et revenaient après avoir complétement accompli leur rude tâche. Ils avaient traversé toute l'Australie et touché la rive nord, baignée par la mer des Tropiques. Arrivés, en effet, le 9 février 1861, près de la rivière de Flinders, MM. Burke et Wills avaient laissé King et Gray à la garde des chameaux et étaient descendus à pied à travers des marécages et une forêt d'arbres à gomme jusque sur les bords du golfe de Carpentarie, où ils arrivèrent le 11 février. Deux mois après, au commencement d'avril, ils étaient de retour à la Crique Cooper, d'où ils étaient partis le 11 novembre 1860. Ils étaient épuisés par les fatigues et les privations, mais ils se considéraient comme au terme de leur course, ils espéraient des secours. Ils ne trouvèrent personne! seulement des vestiges indiquaient un campement très récent. Sur un arbre ils virent écrit le mot *creuser*, ils creusèrent; c'était Braye qui leur laissait quelques provisions et qui donnait la date de son départ. Déception cruelle! il y avait sept heures que Braye venait de partir.

L'émotion fut si violente que Gray, déjà épuisé par les privations de toute sorte, succomba presque aussitôt, le 16 avril. Ses compagnons lui rendirent les derniers devoirs.

Incapables de suivre Braye, ils songèrent à reprendre un peu de force, puis à essayer non de reprendre la longue route de Melbourne, mais à se diriger directement vers la côte sud; il ne leur fallait pour cela que gravir un des chaînons des Montagnes Bleues, qui porte le nom énergique de Hopeless (du désespoir), deux fois ils essayèrent de franchir cet obstacle, deux fois la tentative n'eut d'autre résultat que d'épuiser davantage leurs

Digitized by Google

forces et de diminuer de plus en plus leurs provisions. Ils firent rencontre des naturels qui leur offrirent quelques secours, ils les quittèrent pour reprendre leur route vers le sud, puis, incapables de continuer, ils revinrent vers le camp des Naturels comme vers leur dernier espoir..... le camp avait disparu ! Ils se débattent encore quelques jours puis succombent. M. Wilks meurt le premier, M. Burke quelques jours après, dans le courant de juin 1861. King seul survivant fait un dernier effort, cet effort est couronné de succès : il rencontre des indigènes; sa détresse est si grande que ces sauvages, d'ordinaire si mal disposés pour les visages pâles des Européens, se laissent attendrir. King soigne leurs malades et dès-lors ils le regardent comme un des leurs et lui prodiguent le poisson et le Nardoo, il fait partie de la tribu.

Pendant que ces malheureux événements s'accomplissaient, la commission instituée à Melbourne ne restait pas inactive, deux mois s'étaient à peine écoulés depuis le départ de MM. Burke et Wills, qu'elle adressait au dépôt de la crique Cooper des renseignements concernant des découvertes importantes que venait de faire l'explorateur Sturt. — Ceux chargés de cette mission ne purent l'accomplir. Ayant souffert pendant sept semaines de cruelles atteintes de la faim et de la soif, ils furent tous heureux après ce laps de temps d'apprendre le campement dans leur voisinage de M. Wright et ils se joignirent à lui.

Ce M. Wright s'était mis en route avec un convoi de huit personnes pour porter secours à l'expédition. Au bout de quelques semaines, deux de ses compagnons avaient déjà succombé, le désespoir s'emparait des autres et il songeait à revenir sur ses pas lorsqu'il fit la rencontre de Braye et de ses compagnons qui revenaient de la crique Cooper où ils avaient attendu l'expédition Burke, six semaines après l'époque fixées par M. Burke, comme devant être celle de son retour au dépôt général. Quelques jours après cette rencontre, un des compagnons de Braye et le docteur Becker qui accompagnait M. Wrètes, succombèrent à leur tour. En présence de tous ces décès résultant de la fatigue et survenant coup sur coup, beaucoup se seraient découragés, il n'en fut rien. M. Wright, accompagné de Braye,

Digitized by Google

se rendit à la crique Cooper. MM. Burke et Wills en étaient partis à l'effet d'essayer de franchir les monts Hopeless et ils n'avaient laissé à la crique Cooper aucun document indiquant soit leur retour à la crique, soit la direction qu'ils venaient de prendre. MM. Braye et Wright durent donc retourner à Melbourne sans pouvoir offrir à Burke et à ses compagnons les secours qu'ils lui apportaient avec tant de dévouement.

A leur retour, l'anxiété publique fut à son comble sur le sort des malheureux explorateurs. En juillet 1861 la commission d'exploration organisa une nouvelle expédition et la direction en fut confiée à M. Alfred William Howitt (fils de l'auteur populaire), résidant à Victoria depuis dix ans et déjà bien connu dans la colonie comme un explorateur expérimenté. Il gagna la crique Cooper où il trouva le livre journal du voyage de Burke et Wills contenant de minitieux détails sur leur expédition au golfe de Carpentarie, ainsi que des indications sur l'affreux état de détresse dans lequel ils se trouvaient. Sur ces indications, M. Howitt explora les environs de la crique Cooper et fut assez heureux, pour rencontrer, le 15 septemble 1861, le malheureux King installé au milieu d'une tribu de sauvages, King, le seul survivant des quatre explorateurs qui ont touché les rives du golfe de Carpentarie — King raconta la mort de ses compagnons ainsi que sa propre histoire. Ce récit, que nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs, et qui a été publié dans quelques papiers anglais, contient les plus curieux détails.

TROUSSEL-DUMANOIR.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

HISTOIRE.

UNE

HAUTE JUSTICE EN NORMANDIE

LE VAUDREUIL, VICOMTÉ DE PONT-DE-L'ARCHE

BAILLIAGE DE ROUEN.

Il y a plus d'un siècle, on exprimait déjà le vœu qu'une histoire générale de la Normandie fût mise au jour, et les Bénédictins de Saint-Maur essayaient, mais sans succès, de réaliser cette entreprise. Depuis cette époque on a vu paraître des Mémoires et des Etudes longues et laborieuses sur des événements oubliés, études savantes, il est vrai, mais sans connexité et sans lien. Et, il faut le reconnaître, le temps n'est pas encore venu de composer une histoire générale de la province. Il est nécessaire auparavant que les bibliothèques, les archives et les chartriers aient été compulsés et examinés et qu'on ait publié le fruit de ces recherches, sur l'ensemble des faits historiques, les fiefs, les droits et les divisions ecclésiastiques et judicaires. Ce sont ces dernières qui font l'objet du travail que nous donnons ici.

La révolution de 1789 a détruit pour jamais l'ancienne organisation judiciaire de la Normandie. Le Parlement, les bailliages, les prévôtés et ces innombrables juridictions des seigneurs, des évêques, des chapitres, des abbés, après avoir subi les modifications successives du régime féodal pour lequel ils étaient nés, ont dû nécessairement disparaître avec lui.

Digitized by Google

Mais un siècle ne s'est pas écoulé et déjà les souvenirs de ce passé sont enveloppés dans l'oubli. Les noms de Justice-Haute, Moyenne et Basse, que l'on rencontre fréquemment, rappellent à l'esprit du lecteur une idée bien vague, et il est utile de la préciser par un examen rapide. En faisant rouler cet examen sur la Haute-Justice du Vaudreuil, prise pour exemple, nous observerons que la plupart des faits mentionnés peuvent s'appliquer à toutes les Hautes-Justice de Normandie.

La juridiction du Vaudreuil, à la fin du siècle dernier, comprenait encore dix-sept paroisses: Notre-Dame et Saint-Cir-du-Vaudreuil, Léry, les Damps, Poses, Tournedos, Portejoie, Saint-Pierre et Saint-Etienne-du-Vauvray, Incarville, Ailly, Vicivillers, Fontaine-Bellenger, Heudebouville, Saint-Jean, Notre-Dame et Saint-Germain-de-Louviers (1).

Il est vraisemblable, comme l'a fait observer le premier président Antoine Portail, que le bailliage du Vaudreuil fut établi peu après la conquête normande, quand une organisation nouvelle se développait dans notre duché. En 1180, ce bailliage est mentionné dans les grands rôles de l'Echiquier.

Les fonctions du bailli du Vaudreuil, comme celles des baillis à cette époque, étaient importantes et réunissaient certaines branches de l'administration, de la justice et du pouvoir militaire, mais sans limites précises. Quelques exemples peuvent néanmoins déterminer dans notre châtellenie l'étendue de ces droits et de ces obligations.

En 1227, l'archevêque de Rouen, Gautier, fit enlever dans la forêt de Louviers du merrein destiné aux constructions de Rouen. Cet acte consti-

(1) La plupart des notes qui ont servi à composer cet article viennent du chartrier du Vaudreuil. Quelques-unes ont été fournies par un document important intitulé: « Estat de la Châtellenie du Valdreuil en 1516, » document que M. le marquis de Montalembert avait mis à notre disposition. Enfin, des renseignements nous ont été donnés par MM. Raymond Bordeaux, avocat à Evreux; l'abbé Caresme, de Pont-Audemer, et Gédéon Marc, ancien notaire à Rouen.

Digitized by Google

tuait une violation des droits féodaux, et le bailli du Vaudreuil s'empressa de la réprimer en faisant saisir le merrein au nom du roi.

Ce fut à son Conseil que Louis VIII appela l'affaire.

Le second fait que nous ayons à citer donne lieu de croire que le bailli était aussi le gouverneur du château et de la place. On ne doit pas s'en étonner, puisqu'un bailli royal était noble et d'épée, et qu'en général ces officiers, chargés de rendre la justice, commandaient les armées, percevaient les impôts et veillaient à l'administration. En 1256, en effet, le gouverneur du Vaudreuil avait fait arrêter, dans le ressort du bailliage, deux hommes qui parvinrent à s'échapper. On les poursuivit jusqu'à Louviers, ou ils s'étaient réfugiés, et on les ramena au Vaudreuil. Cet empiétement sur les droits de l'archevêque, comte de Louviers, fut la cause d'une réclamation adressée au roi. Dans les lettres écrites à cet égard par saint Louis au bailli de Rouen, le bailli du Vaudreuil n'est pas désigné, et il résulte implicitement de ces lettres que le gouverneur en remplissait les fonctions.

Quant à la perception des impôts, la solution de la question ne peut être douteuse: le bailli du Vaudreuil n'en était pas chargé. C'est un fait attesté, dans les rôles de l'Echiquier, sous Henri II et Richard Ier, par les comptes du chancelier Raoul, de Guillaume de Mandeville, de Geoffroy le Changeur, etc.

Les fonctions administratives, au contraire, étaient réunies avec les fonctions judiciaires dans la personne du gouverneur.

Sous le règne de saint Louis nous voyons Gautier, gouverneur du Vaudreuil, exercer les fonctions administratives, puisqu'il est chargé de distribuer des terres moyennant des rentes perpétuelles. Les mêmes faits se présentent sous le successeur de Gautier, Baudouin de Longueval, choisi pour arbitre avec le bailli de Rouen (1).

(1) Il fut, avec Julien de Péronne, bailli de Rouen, choisi pour arbitre entre Guillaume Crespin et Anselme de Braya.

Digitized by Google

Ces premiers points établis, il n'est pas inutile de dire que les ducs de Normandie et les rois de France prononcèrent plusieurs sentences au Vaudreuil sans avoir égard à la procédure ordinaire. Ainsi, en 1131, le roi Henri d'Angleterre y rendit un jugement entre Audouin, évêque d'Evreux, et les religieux de Jumièges et de Saint-Lomer, relativement aux dîmes du Vieux-Verneuil. Et, au commencement de son règne, Jean le Bon fit exécuter plusieurs seigneurs normands qui avaient tenu, au Vaudreuil, des assemblées séditieuses. Mais c'étaient là des exceptions, et la règle voulait que le bailli rendît la haute justice dans toute la châtellenie, tandis que la justice moyenne et basse appartenait aux grands fiefs, tels que Maigremont et la Motte. Toutefois, si la baronnie de Heudebouville relevait, comme tenue noble, ses propriétaires, les religieux de Fécamp y exerçaient une justice haute, moyenne et basse. Cette observation s'applique également au fief du chancelier, situé à Saint-Cir et appartenant au chancelier prébendier de Notre-Dame de Rouen.

En dehors de ces fiefs la collégiale de Notre-Dame au Vaudreuil, donnée en 1023 par Richard à l'abbaye de Fécamp, avait sa justice particulière.

Le bailli recevait l'appel des sentences des Prévôts, car dans le bailliage, qui comprenait un ensemble de paroisses, existaient les prévôtés de Vaudreuil, Vauvray, Tournedos, Portejoie, avec leurs appartenances et dépendances consistant en reliefs, treiziémes, etc. Ces prévôts rendaient la basse justice au nom du roi, tantôt au prétoire, tantôt à la cohue. Il faut savoir, en outre, que le prévôt dont le rôle se bornait à veiller au maintien des droits du roi, à la perception de ses rentes et au rappel aux vassaux de leurs obligations, était un officier chargé aussi de pourvoir aux dépenses à l'aide des recettes et de verser le surplus au trésor royal. On le voit donc, le prévôt n'exerçait pas seulement des fonctions judiciaires, mais aussi des fonctions administratives et même militaires. Cette organisation remonte à Philippe-Auguste, à partir duquel la prévôté est une subdivision du bailliage.

Les prévôtés de Vaudreuil, Vauvray et Portejoie n'étaient pas fieffées et les fonctions de prévôt n'étaient pas exercées par le possesseur d'un héri-

Digitized by Google

tage, mais le roi donnait les prévôtés à ferme à une personne qu'il désignait. Au xve siècle, où l'administration de la prévôté avait perdu une partie de son importance, les redevances payées au roi par les fermiers étaient pour le Vaudreuil, 20 livres; Vauvray, 6 livres; Portejoie, 40 sous. La prévôté de Tournedos, seule, était fieffée moyennant une rente de 4 livres.

Pendant que les prévôts administraient et jugeaient ainsi au nom du roi dans son domaine, les propriétaires des fiefs de Maigremont et de la Motte avaient leurs sénéchaux remplissant les mêmes offices dans ces fiefs avec droit de basse justice.

Au-dessous des prévôts, les vavasseurs rendaient la basse justice dans la circonscription de leur vavassorie ; le vavasseur était le propriétaire de l'aînesse de la vavassorie. On ne trouve dans la châtellenie que la vavassorie de Vauvray (1).

A côté du prévôt représentant le roi était le maire, élu par les bourgeois. Il existait un maire au Vaudreuil en 1200, *Robertus, major de Valle-Rodolii*, et un maire à Vauvray en 1229, *Ricardus, major de Vauvrayo*. La fonction principale du maire était de sceller de son sceau les contrats ou ventes d'héritages, tous reconnus devant lui. Il prêtait serment de fidélité à Dieu, à l'église et au roi, et promettait de garder les priviléges de la commune et de rendre bonne justice. Les maires étaient rares en Normandie, et l'existence d'un maire au Vaudreuil et à Vauvray est l'indice de libres coutumes et de priviléges qui donnaient quelque valeur à ce titre de bourgeois du Vaudreuil, revendiqué autrefois par plusieurs anciennes familles (2).

Après le maire et les prévôts, il convient de parler d'un officier spécial, appelé prayer ou maréchal.

De grandes prairies comme celles du Vaudreuil et des environs nécessitaient une surveillance d'autant plus active, que les ducs de Normandie y

(1) En 1774, elle appartenait à Dagommer, tabellion à Louviers.

(2) Ce maire fut remplacé plus tard par un syndic.

Digitized by Google

avaient établi certaines coutumes et concédé diverses portions non clôturées, sans se dessaisir de la propriété. Divers usagers possédaient dans ces prairies du Vaudreuil, du Homme, de Léry et de Louviers, le droit de sostres qui consistait, d'après le grand cartulaire de Jumiéges, dans l'enlèvement du foin que la fourche avait laissé sur le sol. Ces prairies formaient un fief nommé fief du maréchal ou du prayer. L'officier chargé de veiller sur les prés, de présider aux récoltes et de distribuer à chacun ce qui lui était dû, jouissait de divers droits pour prix de ses services.

En 1241, Guillaume le prayer vendit dix sous de rente qu'il pouvait percevoir, en raison de sa sergenterie ou de toute autre, sur tous les animaux, quels que fussent les propriétaires admis à dépouiller les secondes herbes dans les prés du Vaudreuil.

Tels étaient les principaux offices de justice et d'administration; car ces deux branches, sans parler du service militaire, sont presque toujours liées au Moyen-Age dans notre châtellenie.

Vers la fin de la guerre de Cent-Ans, la juridiction du Vaudreuil, telle que nous l'avons décrite, tend à disparaître, et la dépopulation aussi bien que la destruction de la ville viennent hâter cette décadence. C'est au Pont-de-l'Arche qu'il faudra se reporter le plus souvent pour les procès entre particuliers, tandis que les procès entre des communes et des communautés d'habitants seront jugées par l'Echiquier. Au reste, quant à cette dernière catégorie, il n'y a rien de nouveau; car dès 1390, dans les registres de l'Echiquier, on rencontre des actions intentées par les habitants de Criquebeuf-sur-Seine, Martot, le Becquet et Saint-Pierre-de-Liéroult, contre ceux du Pont-de-l'Arche, les Damps, Léry, le Vaudreuil, Igoville, Portéjoie, Tournedos, Poses, Limaie, Freneuse, Montaure, Surtauville, Craville et la Haie-Malherbe. Ces actions roulent tantôt sur le droit d'usage, tantôt sur le guet réclamé par les capitaines des châteaux.

Avant de quitter cette époque, il nous reste à parler de l'exécution des arrêts et sentences.

Les arrêts en matière criminelle étaient exécutés par le bourrel aux *posts* de la haute justice du Vaudreuil.

Digitized by Google

Cet office rentrait dans le système des inféodations du Moyen-Age; et, de même que certaines terres étaient données au prévôt et au sergent à titre de fief, mais à charge de remplir leurs fonctions, de même quelques héritages étaient affectés à la subsistance des bourrels, qui pouvaient se succéder de père en fils moyennant la jouissance de ces héritages.

En 1516, on lit dans l'estimation du Vaudreuil, — domaine fieffé :

« Rentes deubz au roi à cause de la bourellerie du Vaudreuil. »

« De Jehan Pappavoyne, à cause de certains héritages, 12 den.

» De Jehan Foucher,	id.	16 den.
» De Jehan Pappavoyne,	id.	16 den.
» De Jehan Lascaude,	id.	16 den.
» De Jehan Moysant,	id.	2 sols.
» De Robin Gouël,	id.	3 sols.
» De Laurent Paris,	id.	3 sols.

» Somme, 13 sols 10 deniers. »

Et au domaine non fieffé :

« Sur la ferme de la bourellerie du Vaudreuil, subjecte à trouver les exemptions de la haute justice du Pont-de-l'Arche, 12 livres. »

L'office de bourreau était donc en partie inféodé et en partie donné à ferme avec les héritages.

Voici maintenant la relation fort curieuse d'une exécution qui eut lieu au Vaudreuil en 1408. Il s'agit d'un porc ayant tué un enfant.

« Par devant Jehan Goulvant, tabellion juré pour le roy notre Sire, en la vicomté du Pont-de-l'Arche, fut present Toustain Pincheon, geolier des prisons du roy notre Sire, en la ville du Pont-de-l'Arche, lequel cognut avoir eu et receu du roy notre dit Sire, par la main de honourable homme et saige, Jehan Monnet, vicomte du Pont-de-l'Arche, la somme de 19 souls 6 deniers tournois qui deus luy estaient, c'est assavoir IX s. VI d. t^s., pour avoir trouvé le pain du roy aux prisonniers debtenus en cas de crime ès dites prisons... — Item, à un porc admené à dites prisons le XXIe jour de juing 1408 inclut, jusqu'au XVe jour de juillet après en suivant exclut, que icellui porc fut pendu par les garès à un des posts de la justice du Vau-

Digitized by Google

dreuil : à quoy il avait esté condempné pour le dit cas par Monsieur Jean Davy, sieur de Saint-Per, bailly de Rouen, et les conssculx ès assises du Pont-de-l'Arche par luy tenues le XIIIe jour du dit mois de juillet, pour ce que icellui porc avait muldry et tué un petit enfant, auquel temps il à XXIII jours valut au dit prix de 2 deniers tournois par jour, 4 sols 2 deniers et pour avoir trouvé et baillié la corde qu'il esconvint à lier icellui porc de peur qu'il n'eschapast de la dicte prison ou il avait esté mis, x deniers tournois. — 16 octobre 1408. »

Nous n'insisterons pas sur la nature de cette condamnation ; chacun sait que les comparutions des animaux devant les tribunaux laïques et ecclésiastiques étaient fréquentes au Moyen-Age.

Vers 1515 la justice du Vaudreuil avait perdu une partie de son importance, et en 1516 les gentilshommes, ajournés pour en estimer les émoluments avaient marqué :

« En tant que touche la dite justice, c'est à scavoir : Sceaulx, receptes, amendes, forfaitures, espaves et choses gaignées et aultres droictz d'icele, 70 sous. »

Mais le magistrat chargé de viser le procès-verbal de l'estimation la déclara entachée d'erreur et préjudiciable au roi.

« Les actes de procédure, dit-il, la correction des conduites et la répression des délits, sont choses si abondantes en ce lieu de Vaudreuil, qu'il convient d'ajouter à l'estimation de 70 sous, 30 livres tournois de revenu pour les profits de la dite justice. »

Enfin, si l'on passe de 1156 à 1573, on assiste à la cession de la seigneurie du Vaudreuil par Charles IX à Philippe de Boulainvilliers. Cette dernière période n'est pas la plus intéressante en raison des ressemblances qui existaient entre les hautes justices des châtellenies ; mais des documents nombreux et complets révèlent, néanmoins, l'existence d'une organisation particulière sur plusieurs points que nous allons passer en revue.

L'acte d'échange de 1573 portait qu'il serait uni à la seigneurie de Vaudreuil et Léry un droit de justice haute, moyenne et basse, « ressortissant

Digitized by Google

nüement et sans moyen en la cour de Parlement de Rouen, et le sieur comte de Fouquembergue ses hoirs ou ayant causes pourront ores et pour le temps à venir, commettre et deputer officiers tels qu'ils aviseront bon être pour l'exercice de la dite haute justice du Vaudreuil avec tous droits et prérogatives qu'il avait audit Noyon et non autrement; sans que par ci-après les officiers du Pont-de-l'Arche s'y puissent aucunement immiscer comme ils ont fait cidevant. »

Aux termes de ce contrat, il semblerait que les appels dussent être portés, dans tous les cas, au Parlement de Rouen, dès que le bailli du Vaudreuil avait rendu sa sentence. Il en était ainsi pour les procès entre particuliers habitant la châtellenie ; mais quand le seigneur avait un intérêt quelconque à défendre, l'appel devait être fait au Parlement de Paris. Nous reviendrons plus loin sur ce cas spécial de compétence.

Lorsque Philippe de Boulainvilliers de Fouquembergue eut pris possession de la terre du Vaudreuil, il y établit ses officiers de justice : bailli, lieutenant général, lieutenant particulier (le plus souvent il n'y avait qu'un seul lieutenant), conseiller assesseur, avocat fiscal, procureur fiscal, greffier, sergents. Leurs émoluments furent fixés : pour le bailli, 100 livres; le lieutenant et le conseiller assesseur, 50 livres; l'avocat fiscal, 15 livres; le procureur fiscal, 50 livres. Le greffier ne recevait rien du seigneur, non plus que les sergents, car les sergenteries étaient fieffées, sauf la sergenterie noble héréditaire de Léry, que le seigneur du Vaudreuil faisait exercer par un commis aux appointements de 30 livres. Ces sommes si légères étaient bien inférieures aux véritables bénéfices de ces officiers, puisque la charge de bailli fut vendue, en 1627, 10,500 livres (1).

PAUL GOUJON, Avocat.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

(1) Les baillis seigneuriaux furent Jacques de Fleury, écuyer; Jehan Dieux, avocat à la cour, 1610; François Mallet, sieur de Mailly, avocat à la cour, conseiller, maître des requêtes de Monsieur, frère du roi, 1659-1682; Poullard, Du Croq de Biville, etc.

Digitized by Google

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LES SIRES ET LE CHATEAU DE BLAINVILLE.

Blainville, actuellement bourg ou commune du canton de Buchy, arrondissement de Rouen, eut jadis des seigneurs et un château, qui jouèrent un assez grand rôle dans l'histoire de la Normandie.

Sans pouvoir préciser l'époque à laquelle les Sires de Blainville y firent leur première apparition, il est certain qu'on rencontre ce nom sur la liste des guerriers qui accompagnèrent le duc de Normandie, Guillaume-le-Bâtard, lors de la conquête de l'Angleterre. Un Sire de Blainville combattit près de lui, à la mémorable journée d'Hastings (14 octobre 1066). dont le succès assura tout le pays au vainqueur.

Un autre guerrier, du même nom, suivit un autre duc de Normandie, Robert *Courte-Heuse* ou *Courte-Cuisse*, à la première croisade (1095) pour concourir avec Godefroy de Bouillon à la délivrance de la Terre-Sainte (1).

Cependant nous croyons qu'il ne s'agit pas là du *Blainville* qui nous occupe, mais de *Bléville*, près du Havre, que les titres du XIVe siècle appelaient aussi quelquefois *Blainville*. (2) Ces deux guerriers du XIe siècle eussent été des ancêtres de ce Geoffroy de *Blienvill*, ou *Blenvill*, ou *Blevil*, que nous trouvons rendant ses comptes, comme bailli du pays de Caux. dans les *Rôles de l'Echiquier de Normandie*, pour l'année 1180 (3).

(1) Dumesnil, *Chroniques Neustriennes*, p. 349 et 354.

(2) Toussaint-Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, t. I, p. 348.

(3) Thomas Stapleton, *Magni rotuli scaccarii Normanniæ sub regibus Angliæ*. Londres. 1840, t. I. membrane 6.

Digitized by Google

Stapleton, qui les avait d'abord confondus, rectifie son erreur, en disant qu'il ne s'agit pas de *Blainville-sur-Ry*, près de Mauquenchy, en Roumois, comme il l'avait laissé entendre dans ses précédentes *Observations;* mais bien de *Bleville* ou de *Longueil*, auxquels il renvoie. En face de Longueil, en effet, sur la rive gauche de la Saâne, près Dieppe, il y avait une chapelle du nom de *Nicolas-de-Blainville* ou de *Griseruë*, qui n'avait rien de commun encore avec notre *Blainville* (1).

La première trace de l'existence certaine et authentique de *Blainville-sur-Ry*, appelé en latin *Blenvilla*, nous est donnée par un rôle des comptes de l'Echiquier, à la date de 1172, sous Louis VII. Comme c'est, pour ainsi dire, l'acte de baptême historique de Blainville, nous allons le citer, d'après Stapleton : « In the roll of 1172 is the entry, *Gaufridus de Malchenci* » *domum suam de Blenvilla et LX acras terræ, et de hoc servit regi ut miles,* » after the return of the knight-service, *In Balliva Galfridi de Blenville de* » *caleto.* » (2). C'est-à-dire : « Dans le rôle de 1172, on trouve consigné : » *Geoffroy de Mauquenchy tient sa maison de Blainville et soixante acres de* » *terre, et pour cela il doit le service militaire au Roi,* d'après les états de service » de chevalier *dans le Bailliage de Geoffroy de Blainville au pays de Caux.* »

Il est difficile de dire à quelle époque furent construits l'église et le château primitifs de Blainville, ces deux monuments caractéristiques de la société féodale du Moyen-Age. Ce qu'il y a de probable, c'est qu'ils furent à peu près contemporains, l'un n'allant jamais sans l'autre. Toutefois, la priorité dut appartenir au château, dont les libéralités contribuaient à fonder l'église ou à l'embellir, et, d'après le document ci-dessus et sa position à mi-côte, il est vraisemblable que celui de Blainville aura été élevé au commencement du XIIe siècle.

L'église paroissiale, sous le vocable de *Saint-Germain*, n'offre de date certaine qu'à partir du commencement du XIVe siècle, époque où elle est agrandie. Au XVe siècle, elle avait quatre chapelles, dont les noms étaient : *Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Catherine, Saint-Jacques* et *Saint-Etienne* (3).

Outre la cure de Saint-Germain, ce bourg possédait encore une Collégiale, du nom de *Saint-Michel*, et une petite chapelle, du nom de *Notre-Dame-de-la-Délivrande*, au hameau de Maillommais, sur lesquelles nous reviendrons plus tard, à l'époque de leur fondation.

(1) Id. Ibid., t. II, p. cxxx.

(2) Id. Ibid., t. I, p. civ.

(3) Cette église, d'une apparence bien modeste, représentée sur une vue de Blainville, prise au XVIIe siècle, se trouvait au Sud-Est de la paroisse actuelle, un peu plus vers le centre du bourg.

Digitized by Google

Le patronage des Seigneurs de Blainville comprenait la Collégiale, les cures de Blainville, de Crevon, de Fontaine-sous-Préaux, de Saint-Arnoult-sur-Ry, enfin les quatre chapelles de l'église paroissiale (1).

Il existait aussi à Blainville une Haute-Justice, exercée par un bailli, et l'appel de ses jugements ressortissait immédiatement au Parlement de Rouen, où cet officier de justice était obligé de comparaître tous les ans. Elle comprenait douze prévôtés établies dans les lieux voisins de Blainville. Fontaine-sous-Préaux et la geôle de Long-Paon de Darnétal en dépendaient.

Avant 1789, voici les ressorts dont il relevait pour les différentes parties de l'administration : le Grand-Archidiaconné, le Doyenné de Ry, le Gouvernement, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, le Bailliage, la Vicomté, la Généralité et l'Election de Rouen.

MAISON DE MAUQUENCHY.

Blainville n'eut point d'abord de seigneurs particuliers. Il relevait de ceux de Mauquenchy, qui y avaient bâti une demeure ou château, et y possédaient des terres.

Après le Geoffroy de Mauquenchy, dont nous avons parlé, on trouve un Durand de Mauquenchy, Seigneur de Blainville, en 1180.

On croit qu'il eut pour femme Marguerite, morte en 1203, et enterrée dans l'ancienne église de Blainville. Au XVIIe siècle, une de ses chapelles renfermait encore une tombe, sur laquelle était gravée une dame vêtue en religieuse, les mains jointes, avec cette inscription tout autour, en lettres gothiques :

« *Ci gît Marguerite, jadis dame de Blainville, qui trépassa l'an de* » *grâce* 1203, *le merquedy devan la Vigile de Rovesons* (2). *Dex ly fache* » *pardon* » (3).

On rencontre ensuite un Guerard de Mauquenchy, qui tenait un fief de chevalier à Blainville, un au Héron, un troisième à Fontaine-Guerard, et un demi-fief à Bellencombre, pendant les années 1213, 1224, 1226

(1) Toussaint-Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, t. II, p. 442.

(2) Anciennement on disait *Roaisons*, *Rouvoisons* et *Rovesons* pour *Rogations*.

(3) Cette inscription et toutes les inscriptions suivantes sont prises dans Farin. *Histoire de la ville de Rouen*, V^e partie, p. 42, édition de 1731.

Digitized by Google

et 1228. Ce fief de Fontaine-Guerard, il le tenait de Gautier le Chambellan, qui l'avait reçu en don du roi, et l'on croit que c'est de son nom *Guerard*, ou d'un de ses ancêtres, établi à Blainville, qu'est venu le surnom de *Fontaine-Guerard* (1). Il mourut le vendredi après la Saint-Jean 1242, et fut enterré à Blainville.

Ce Guerard de Mauquenchy peut avoir été le père d'un Jean de Mauquenchy, seigneur de Blainville.

Ce dernier eut pour femme Marie de Rayneval, morte le jour de Saint-André 1270, et enterrée à Blainville, auprès de Marguerite, dans le même costume et la même attitude qu'elle, avec cette inscription tout autour, également en lettres gothiques :

« *Ici gît Marie, jadis dame de Blainville, qui trépassa l'an de grâce* 1270, *le* » *jour de la Saint-Andrieu. Dex ly face pardon.* »

Guerard de Mauquenchy et Marie de Rayneval eurent pour fils Jean de Mauquenchy, seigneur de Blainville, qui figura dans la levée des troupes ordonnée par le roi de France, Philippe III, en 1271, afin de faire la guerre au comte de Foix, à propos de droits féodaux. Comme chevalier, Jean de Mauquenchy devait le service pendant quarante jours, et, dans cette expédition, il eut une querelle avec Pierre de Préaux. Son animosité alla jusqu'au point d'être prêt à se battre en duel contre ce seigneur, dont les terres étaient voisines des siennes, et cela, en présence même du roi. Le différend s'arrangea en 1276, et il dut donner caution pour le traité qui intervint entre eux.

Philippe III ayant fait plus tard la guerre à Pierre d'Aragon, excommunié par le pape Martin IV, et déclaré déchu de la couronne d'Aragon, que le roi de France avait acceptée pour son deuxième fils, Charles de Valois, Jean de Mauquenchy l'accompagna et périt le 16 août 1285, en Aragon, deux mois avant le roi, qui mourut à la suite des désastres de la retraite, dans la ville de Perpignan.

Sa femme fut Marguerite de Ferrières, morte le 20 mai 1287, et enterrée à Blainville.

Ils eurent pour enfants Jean, IIe du nom, seigneur de Blainville, et Marguerite de Blainville, qui épousa Perceval de Freneuse, chevalier, mort le 5 avril 1318. Morte elle-même, le 1er novembre 1325, elle fut enterrée, avec son mari, dans l'abbaye de Cergy, près de Pontoise.

Jean de Mauquenchy, IIe du nom, est le premier des seigneurs de Blainville qui porte le surnom de *Mouton*. Ce surnom paraît lui être venu de la

(1) Stapleton, *Rôles de l'Echiquier*, t. II, *observations*, p. CXXVII.

Digitized by Google

terre qui formait sa seigneurie, du nom même de *Blainville*. Dans la langue du Moyen-Age, *Blen, Blain, Belain, Belin, Blin* s'employaient indifféremment pour désigner l'animal qui bêle, le bélier, la brebis, le mouton. *Blainville* (Blenvilla) signifierait donc proprement la *villa*, le *village*, des *belins, beliers* ou *moutons*, et, pour en désigner le seigneur, on se sera servi du sobriquet de *Mouton*, en souvenir du village qui en tirait son nom. On le consigna bientôt par écrit sur la tombe des seigneurs de Blainville, et, par un amour des rébus, tout-à-fait dans le goût de nos pères, on grava sur la sépulture de ces mêmes seigneurs un ou plusieurs moutons pour expliquer aux yeux le nom par la chose (1).

Jean de Mauquenchy, dit *Mouton*, seigneur de Blainville, était sénéchal de Toulouse, en 1298, sous Philippe-le-Bel. Le comté de Toulouse, réuni à la Couronne en 1271, forma la troisième sénéchaussée du Languedoc, et le titulaire dut y rendre la justice, présider les assises composées de seigneurs et de jurisconsultes, commander la noblesse du Languedoc, lorsqu'elle entrait en campagne, prendre soin des domaines du roi et administrer les finances du pays. Bref, son pouvoir était celui des hauts-baillis dans la France septentrionale.

Il fut encore sénéchal dans le même pays, de 1307 à 1316, sous le même Philippe-le-Bel, et son successeur, Louis-le-Hutin. Le premier de ces rois, en considération de ses services, lui donna, en 1310, deux cents livres de rente sur le trésor, et le nomma parmi ceux qu'il commit pour voir et juger les enquêtes hors parlement, dans une ordonnance signée à Poissy, le lendemain de Saint-Marc 1313.

En 1317, le roi de France, Philippe-le-Long, le convoqua à Lisieux pour s'y trouver avec l'évêque d'Amiens et Robert d'Artois, comte de Beaumont. Il s'agissait d'une affaire religieuse. Deux ans après, il l'envoya également à Saumur avec le chancelier, pour opérer une réconciliation entre l'évêque d'Angers et son chapitre.

(1) Toussaint-Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, t. II, p. 341, veut que le nom de *Blainville* soit venu des anciens seigneurs qui se seraient appelés *Mouton*. D'abord on sait que, pendant longtemps, au Moyen-Age, il n'y eut d'autre nom que le nom de baptême, et c'est vers le XIIe siècle que la désignation individuelle se forma en ajoutant le nom du fief, de la terre, au nom de baptême, surtout au Nord de la Loire. Le nom de baptême jouait alors l'office de nom, et le nom de la terre ou fief, celui de surnom. Ainsi on s'appelait *Jean, Pierre* ou *Jacques* de tel ou tel endroit, comme ici *Jean de Mauquenchy*, village sur la route de Buchy à Forges. Ce n'étaient point les seigneurs qui donnaient leur nom au village, mais plutôt les seigneurs qui en tiraient leur surnom, et étaient ainsi plus clairement désignés que par leur simple nom de baptême. D'ailleurs les premiers seigneurs de Blainville furent les sires *de Mauquenchy*, qui bâtirent le château de Blainville.

Digitized by Google

Sous Charles IV, dit le Bel, le 10 décembre 1325, il régla les comptes auxquels avait donné lieu le maniement des fonds reçus en Languedoc, pendant qu'il était sénéchal de Toulouse. Après avoir exercé les mêmes fonctions dans les bailliages de Rouen et de Gisors, il alla servir sur les frontières de Flandre, en 1326, et, l'année suivante, en Gascogne et en Agénois, dont il devint sénéchal et gouverneur. Il en fut de même en Saintonge, pendant les années 1336, 1337 et 1338.

Nos rois l'envoyèrent constamment pour organiser l'administration dans les pays nouvellement soumis à leur puissance.

La piété filiale et conjugale de Jean de Mauquenchy, IIe du nom, laissa des traces dans l'église de Blainville. Pour le repos de l'âme de son père, Jean de Mauquenchy, Ier du nom, mort en Aragon, le 16 août 1285, et de sa mère, Marguerite de Ferrières, morte le 20 mai 1287, et enterrée à Blainville, il fonda deux des quatre chapelles nommées plus haut. Elles avaient pour patron des noms rappelant ceux de ses père et mère ; l'une se nommait Saint-Jean-Baptiste, et l'autre Sainte-Catherine et Sainte-Marguerite réunies, d'après la charte de fondation, en date du 24 juin 1335. Il établit aussi deux maisons et deux jardins pour les deux chapelains des chapelles, à peu de distance du cimetière de la paroisse de Blainville, comme il résulte d'un *Aveu*, rendu postérieurement (1), déclaration qui permet en même temps de déterminer à peu près la place qu'occupait l'ancienne église. Les chanoines de la Collégiale de Blainville disaient donc qu'ils possédaient : « Le terrain où étaient anciennement basties les » maisons et jardins ayant appartenu aux chapelles Saint-Jean et de » Sainte-Catherine joignant le cimetière de l'église parroissialle de Blain- » ville. Le lieu ainsi basti, clos et planté qu'il est, assis en la paroisse de » Saint-Germain de Blainville, vicomté de Rouen, borné d'un costé par le » chemin tendant de Ry à Cailly par Crevon, d'autre costé le condos et » ruisseau qui porte l'eau provenante des fontaines et vivier de mon dit » seigneur, d'un bout le cimetière de l'église parroissialle de Blainville » et plusieurs particuliers, la ravine qui descend de Maillommois passant

(1) On appelait *Aveu* l'acte par lequel un vassal énumérait les terres et droits qu'il tenait de son seigneur.

Celui-ci fut rendu au XVIIIe siècle par les chanoines de la collégiale de Blainville à Charles François de Montmorency Luxembourg, Seigneur de Blainville. — La copie en est entre les mains de la Fabrique de Blainville, sous ce titre : *Déclaration par Aveu et dénombrement des biens appartenant à l'église collégiale de Blainville,* 5 *octobre* 1743. — Nous en devons la communication à l'extrême obligeance de M. Leconte, curé de Blainville depuis trente-quatre ans.

Digitized by Google

» entre deux et d'autre bout le clos cy apres et sur lesquelles étoit » anciennement la maison du bas manoir de la ditte seigneurie de » Blainville. »

Le nom de ses trois femmes, que Jean II de Mauquenchy fit également déposer dans ces chapelles, figure dans l'amortissement qu'il obtint du roi Philippe le Valois, le 24 juin 1335, pour les rentes affectées à la fondation de ces deux chapelles.

La première est Isabelle de Hautot, morte le lundi 8 avril 1290, et enterrée à Blainville, dans l'une des chapelles qu'il avait construites, représentée sur la pierre du tombeau en religieuse, les mains jointes, avec cette incription tout autour, en lettres gothiques :

« *Ici gît Isabel Danotot, Dame de Blainville, qui trépassa l'an de grâce* » 1240. *Dié ait merchy de son âme. Amen.* »

La seconde est Isabelle de Harcourt, fille de Jean, Ier du nom, sire de Harcourt, et d'Alix de Beaumont. Morte le 16 avril 1293, elle fut enterrée dans l'église de Blainville, par son mari, avec les mêmes marques distinctives que pour sa précédente femme :

« *Ici gît Isabel de Rarecourt, Dame de Blainville, qui trépassa l'an de* » *grâce* 1283, *le jeudy avant les octaves de Pâques. Dex ly fache pardon.* » *Amen* » (1).

De l'une de ces deux femmes, Isabelle de Hautot ou Isabelle de Harcourt, naquit une fille, Eustache de Blainville, morte en bas âge, en 1297, et dont la dépouille fut également déposée par son père dans la chapelle de famille, avec cette inscription :

« *Ci gît Damoiselle Istace, fille de Monseigneur de Blainville, qui trépassa* » *l'an de grâce* 1297. *Dié ayt mercy de s'ame.* »

Enfin la troisième femme de Jean de Mauquenchy, dit *Mouton*, fut Jeanne, dame de Corneuil, au bailliage de Gisors, qui, morte à Toulouse, le 7 mars 1310, fut enterrée aux Cordeliers de cette ville, où son mari exerçait les fonctions de sénéchal.

De cette dernière femme il eut quatre enfants.

Le premier est Jean de Mauquenchy, dit *Mouton*, seigneur de Corneuil.

(1) Nous avons reproduit ces inscriptions telles qu'elles sont dans Farin. *Histoire de la ville de Rouen*, Ve partie, p. 43, quoique singulièrement dénaturées pour les noms et pour les dates. Isabelle de *Hautot* y est appelée *Danotot*, et meurt en 1240, au lieu de 1290; Isabelle de *Harcourt* y devient *Rarecourt*, et meurt en 1283, au lieu de 1293; enfin *Eustache* de Blainville va devenir *Istace*. — Nous rectifions d'après le P. Anselme, *Histoire généalogique et chronologique des grands officiers de la Couronne*, t. VI, p. 757.

Digitized by Google

Le second, Gilles de Blainville, eut la jouissance de la terre de Blainville, sa vie durant, en assignant mille livres de rentes à la veuve de son frère, Jean de Mauquenchy, appelée Jeanne de Chambly, par transaction faite le 15 avril 1339, avec les parents et amis de son neveu, le fameux Jean de Mauquenchy, le maréchal de France, transaction confirmée par le roi Philippe de Valois.

Le troisième enfant fut Guerard de Blainville, chevalier, seigneur de Maudetour, mort en 1342 et enterré à Blainville, dans un tombeau dont voici la description et l'inscription, d'après Farin :

« Dans la chapelle de Messieurs de Blanville est une autre tombe, sur » laquelle est gravé un seigneur, ayant la tête nuë, les mains jointes, et » autour de sa ceinture de petits moutons et un lion sous les pieds qui lui » sert comme d'appui ; et au-dessous est écrit :

« *Chi git Monseigneur Guerard de Blainville, chevalier, sire de Maudetour,* « *qui trepassa l'an* 1342. *Priez Dieu pour son âme. Amen !* »

Enfin leur quatrième enfant fut Héloïse de Blainville, qui épousa Robert de la Haye, et mourut veuve, avant Pâques 1342.

Ce seigneur de Blainville, Jean de Mauquenchy, IIe du nom, fondateur de deux chapelles pour le repos de l'âme des différents membres de sa famille, et qui fit placer des pierres tumulaires pareilles sur leur tombeau, soit qu'ils fussent morts avant lui ou pendant sa vie, reçut les mêmes honneurs qu'il avait accordés à ses père, mère, femmes et enfants. Il fut enterré, à son tour, dans l'église de Blainville, et voici, d'après Farin, la description de son tombeau, au XVIIe siècle :

« On y voit un sépulcre élevé en bosse, sur lequel est couché un » homme vêtu d'une cotte d'armes, ayant une épée au côté et un mouton » sous ses pieds, avec cette inscription en lettres gothiques :

« *Ci gît Noble Messire Jean de Mauquencuy, seigneur de Blainville, fonda-* » *teur de ces deux chapelles, entre lesquelles son corps gît, qui trépassa l'an de grâce* 1330, *le* 31 *mars. Prions pour lui que Dié veuille avoir l'âme. Amen.* » (1).

(1) Dans cette inscription *Mauquencuy* est pour *Mauquenchy*, que d'anciens titres appellent encore *Mont-Kanchy* et *Mal-Kenchy*. La date de 1330 est également fautive, comme on a pu le voir par la fondation des deux chapelles de Saint-Jean et de Sainte-Catherine, le 24 juin 1335, par les missions dont ce Sire de Blainville fut chargé en 1336, 1337 et 1338. Il vivait même encore en 1343 et 1344, puisque le duc de Normandie, Jean II, le Bon, plus tard roi de France, lui accorda une somme à prendre sur les biens de son petit-fils, le futur maréchal de France, alors en sa garde-noble, quand il eût perdu son père en bas-âge. Il faudrait, selon nous, lire plutôt 1350. Les erreurs, si fréquentes dans cette partie de son ouvrage, que Farin appelle *Traité des Sépultures de la Campagne*, nous paraissent venir de lectures mal faites soit sur les lieux, soit sur les manuscrits envoyés.

Digitized by Google

Son fils aîné, Jean de Mauquenchy, IIIe du nom, dit *Mouton,* fut seigneur de Corneuil, et non de Blainville, titre que son père, mort bien longtemps après lui, conserva toujours. Il recevait, à cause de sa femme, une rente sur le trésor, rente prise sur les revenus du comté de Blois, et une autre sur les halles et sur les moulins de la ville de Rouen, dont il obtint main-levée, le 19 juillet 1322.

Le roi Charles IV, dit le Bel, chargea ce Jean de Mauquenchy de la garde des côtes de Normandie, le 9 décembre 1326, dans la crainte où l'on était d'une descente des Anglais, et il les protégea avec Guillaume, seigneur du Merle. L'année suivante, il vendit, conjointement avec sa femme, la terre d'Orry au comte de Sancerre, et, en 1329, il plaidait contre Jean de Beaumont, qui devait être de la famille d'Alix de Beaumont, dont la fille, Isabelle de Harcourt, avait été la seconde des trois femmes de son père. Il mourut avant ce dernier, peut-être en cette même année 1329.

Il épousa Jeanne de Chambly, dame de Cervon, fille unique de Pierre de Chambly, dit *Grismouton,* seigneur de Cervon, et de Marguerite de la Chapelle. Elle fut mariée en 1322, et son mari devint, par ce mariage, seigneur de *Cervon,* comme on disait alors, par une transposition de lettres fort commune, pour *Crevon* (1), à deux pas de Blainville.

Restée veuve de Jean de Mauquenchy, elle se remaria, en 1339, à Guillan Braé, chevalier, qui fut, à cause d'elle, seigneur de Crevon, dont la cure était sous le patronage des seigneurs de Blainville. C'est à l'occasion de ce mariage que le frère puîné de Jean de Mauquenchy, Gilles de Blainville, fit un accord où il assignait mille livres de rentes à la veuve de son frère, le 15 avril 1339, pour la remplir de ses droits, et prit la terre de Blainville, avec le consentement des parents et amis du seul enfant issu de ce mariage, Jean de Mauquenchy, IVe du nom, mais à titre viager seulement.

Le père fut enterré dans l'église de Blainville, et la piété du fils lui fit élever plus tard un tombeau, sur lequel nous aurons occasion de revenir.

Jean de Mauquenchy, IVe du nom, dit *Mouton,* sire de Blainville et maréchal de France, perdit de bonne heure son père, vit sa mère se remarier, et ne trouva plus d'appui que dans un grand-père fort âgé, Jean de Mauquenchy, IIe du nom, le sénéchal et gouverneur de Saintonge à cette

(1) D'après Toussaint Duplessis, voici l'étymologie de ce nom : « Ce mot est purement celtique. *Cré* ou *cref* signifie *fort* ; et *von* signifie *source* ou *fontaine* Ainsi » c'est en latin *fons rapidus* ou *vehemens* (source *rapide* ou *torrent*). Quelques-uns ont » appelé ce lieu *Quevron* par transposition de lettres. » *Description de la Haute-Normandie*, t. II, p. 513. On l'appelait aussi *Cervon*, comme ici.

Digitized by Google

époque, et enfin dans son oncle, Gilles de Blainville, qui possédait la terre de Blainville, pour en jouir, sa vie durant, en vertu d'un accord de famille, malgré l'existence d'un héritier direct, le jeune mineur en question. D'après la Coutume de Normandie, à l'exclusion des parents, la garde du fief d'un vassal mineur appartenait au seigneur suzerain : c'était ce qu'on appelait la *garde-noble*. A cette époque, le duc de Normandie, seigneur suzerain, était Jean-le-Bon, fils de Philippe de Valois, qui devait percevoir à son profit les revenus du fief qu'il se chargeait de défendre, veiller sur la personne du vassal mineur, pourvoir à son entretien et à son éducation, et conserver le fief en bon état, jusqu'à la majorité de l'enfant.

On ne sait rien sur les premières années du jeune de Mauquenchy. Mais, à peine arrivé à l'âge d'homme, il se rangea parmi les plus braves guerriers du XIVe siècle, et contribua, presque autant que les Duguesclin et les Clisson, à l'affermissement du trône de France, grâce à la part active et brillante qu'il prit à toutes les guerres de cette époque contre les Anglais, fortement établis dans notre pays.

Au commencement de l'année 1356, lorsque le fils aîné du roi Jean-le-Bon, Charles, fut nommé duc de Normandie, le sire de Blainville vint lui rendre hommage dans la grande salle du Château de Rouen, celui qu'avait bâti Philippe-Auguste en 1204, après la conquête de la Normandie. C'est là que tous les feudataires de cette province prêtèrent serment de fidélité au nouveau duc, lors de son couronnement à la Cathédrale.

Ces cérémonies furent suivies de fêtes féodales, et Charles retint longtemps les barons auprès de lui. Réunis au Château de Rouen par leur suzerain, ils se livraient à la joie bruyante d'un festin, dans la nuit qui précédait le dimanche des Rameaux, 5 avril 1356, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit, et le roi Jean entra dans la salle du banquet, armé de toutes pièces et suivi d'une nombreuse escorte de chevaliers. Grands étaient ses griefs contre le roi de Navarre, Charles II, le Mauvais, fils de Philippe d'Evreux et de Jeanne de France, fille de Louis-le-Hutin. Appelé au trône de Navarre par la mort de sa mère, ce prince avait épousé en 1353 une fille de Jean-le-Bon, en recevant pour dot Mantes et Meulan. Mais, en 1354, il s'était couvert du sang de Charles de La Cerda, connétable de France, et, non content de son comté d'Evreux, ses vues ambitieuses sur la Brie et la Champagne avaient causé de l'ombrage à son beau-père. Le roi n'était pas moins irrité contre le comte Godefroy de Harcourt, pour avoir conseillé aux Rouennais de rejeter de nouveaux impôts, et contre plusieurs autres seigneurs présents, qui faisaient de l'opposition au pouvoir royal. Le roi Jean s'avança donc vers la table, saisit de

Digitized by Google

sa main le roi de Navarre, fit arrêter son écuyer Colin Doublet, qui cherchait à le défendre, et son chancelier Friquet de Friquans, marcha ensuite vers le comte d'Harcourt, et, arrachant la masse d'armes d'un des hommes de sa suite, en frappa rudement le comte entre les épaules, en lui criant: « Traître orgueilleux, passe en prison. Par l'âme de mon père, tu sauras « bien chanter, quand tu m'échapperas. » Le roi fit encore arrêter Jean Mallet, sire de Graville, et Maubué de Mainnemare, tandis que les autres convives, frappés d'effroi, se dispersaient et parvenaient à s'échapper en franchissant les murs du Château (1).

Parmi eux se trouvait le sire de Blainville. Témoin de la violence du prince qui l'avait eu en sa garde-noble, il dut gémir plus encore, quand il apprit qu'immédiatement, dans une charrette préparée à la porte extérieure du Château, celle qui donnait sur les champs, le roi Jean avait fait jeter le roi de Navarre, le comte d'Harcourt, Jean de Graville, Colinet Doublet et Friquet de Friquans, et, sans attendre qu'on fût arrivé aux fourches patibulaires, dressées sur le Mont-de-la-Justice, il avait fait trancher la tête aux quatre derniers (tant était grande sa soif de vengeance), dans un champ situé à moitié route, et où se tenait la foire du Pardon ou de Saint-Romain, appelé pour cette saison le *Champ du Pardon*, depuis 1079. Le roi de Navarre, après avoir assisté à cette quadruple exécution, fut reconduit au Château, jeté le lendemain dans les cachots du Château-Gaillard, et successivement dans ceux du Châtelet de Paris et de la Picardie.

Cette sanglante et barbare tragédie n'empêcha pas le sire de Blainville de bien servir la France, lorsque le principal acteur eût été fait prisonnier, cette année même, à la bataille de Poitiers (19 septembre 1356), et le Dauphin, duc de Normandie, quand il fut régent, pendant la captivité de son père, et quand il devint roi de France à son tour, sous le nom de Charles V. Le roi de Navarre, délivré de sa prison, Louis de Harcourt, frère de la victime, Philippe de Navarre, frère du roi de ce nom, et une foule de seigneurs normands imitèrent souvent cette conduite généreuse, parce qu'ils purent croire le dauphin étranger au crime de Rouen, et que d'ailleurs ils avaient à combattre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, la Jacquerie et les Anglais.

(1) Guillaume de Nangis, et M. Chéruel, *Histoire de Rouen pendant l'époque communale*, tome II, p. 174 et suivantes. — La salle, témoin de ces faits, était dans la tour qui existe encore aujourd'hui, au milieu du jardin des Religieuses ursulines, connues à Rouen sous le nom de *Dames-Cousin*. On dit que cet appartement a été aveuglé, et que cette tour, monument historique de la plus haute importance, tombe en ruines à l'intérieur. Jeanne d'Arc y subit plusieurs interrogatoires.

Digitized by Google

En 1358, les Jacques (nom donné aux paysans révoltés contre la noblesse), s'étant portés contre le château de Gaillefontaine, la noblesse de Normandie s'adressa, pour en avoir raison, au roi de Navarre, qui venait de prendre le château de Longueville (1). Le sire de Blainville l'accompagna et contribua à les défaire complétement, près de Clermont, en Beauvoisis, malgré la valeur de leur chef, Guillaume Charles. Il accompagna aussi le Dauphin, duc de Normandie, contre Paris révolté et faisant cause commune avec les Anglais et le roi de Navarre, qui n'écoutait plus alors que son ressentiment.

Dans cette même année 1358, quand les Anglais se furent rendus maitres de Saint-Valery-sur-Somme, le sire de Blainville, avec ses hommes d'armes, accompagna Beaudrain de la Heuse, amiral de France, qui mit le siége devant cette place. Pendant qu'on poursuivait ce siége, un navire, parti du Cotentin, tâcha de ravitailler la place. Le sire de Blainville, avec les gens de guerre de Dieppe, de Rouen et du bailliage de Caux, fut envoyé à Cayeux pour s'opposer au débarquement, et les Anglais, désespérant d'être secourus par mer, et par Philippe de Navarre, frère du roi de Navarre, se rendirent à Moreau de Fiennes, connétable de France.

En 1359, les Anglais s'étant emparés de Boutancourt (Oise, arrondissement de Beauvais) le sire de Blainville, lieutenant de Louis de Harcourt, grand capitaine de toute la Normandie, occupé alors auprès du Dauphin, assembla toute la jeunesse du pays de Caux et de Rouen, et se rendit à Boutancourt, auquel les troupes livrèrent un vigoureux assaut, en passant à travers un vivier qui protégeait la place. L'action dura jusqu'au milieu de la nuit. C'est alors qu'Harcourt, aussitôt après son arrivée, ordonna de suspendre l'attaque, à la vue des nombreux incendies allumés en plat pays. Les Anglais en profitèrent pour décamper, et le sire de Blainville les poursuivit jusqu'à Neufchâtel et à Blangy, où il contribua à les assiéger, pour les voir fuir comme à Boutancourt.

Une nouvelle armée d'Anglais, sous la conduite de Jean Joël, étant

(1) La plupart des détails historiques donnés ici sur le sire de Blainville, à peu près inconnus jusqu'à ce jour, sont empruntés à la publication faite, cette année même, par la Société de l'Histoire de France, de la *Chronique des quatre premiers Valois*, Paris, Renouard, 1862. Cet ouvrage, très curieux pour la Normandie, et surtout pour Rouen, dont on peut croire l'auteur originaire et membre du clergé, entre dans le récit de faits, qu'on chercherait vainement ailleurs. — Pour le sire de Blainville, en particulier, la Chronique mentionne son nom une trentaine de fois, avec des circonstances que les autres chroniqueurs, étrangers à la Normandie, avaient dédaignées.

Digitized by Google

venue fondre sur la Normandie, quand le duc d'Anjou, laissé comme ôtage en Angleterre, à la place de son père, se fut enfui de ce pays (1363), Bernay devint le centre des opérations de ce corps d'armée. Alors Philippe de Navarre, avec l'autorisation du roi de France, appela sous ses drapeaux la noblesse de Normandie, et le sire de Blainville parut au premier rang, à la tête des troupes de Rouen et des nobles du pays de Caux, et s'empressa de rejoindre Philippe aux environs du Bec-Thomas. Bientôt la Seine gela si fort que les Anglais purent la passer sur la glace avec leur armée, et venir ravager le Vexin. Pour leur résister, le duc de Normandie fit lever une armée, dont le sire de Blainville commanda une partie, et, bientôt après, sur l'ordre du régent (car Jean-le-Bon était retourné se constituer prisonnier, après la fuite de son fils), il se joignit à Duguesclin qui, avec ses braves Bretons, vint aider les Normands et les Picards à chasser les Anglais et à faire rentrer dans le devoir tous ceux de leur parti.

Aux malheurs, en effet, de la guerre étrangère se joignaient encore les discordes civiles et les ravages des Grandes Compagnies ces débris des armées, qui, licenciées après la paix de Brétigny (8 mai 1360), où le roi Jean obtenait sa liberté, avaient formé des bandes de brigands ne vivant que de pillage. Elles se joignirent aux troupes du roi de Navarre et de son frère Philippe, grossies encore des Anglais. Les domaines de Charles-le-Mauvais, en Normandie, devinrent un foyer permanent de troubles et de guerres, et ses partisans y occupaient un grand nombre de forteresses, telles que Rolleboise, Mantes, Meulan, Pacy, où ils entassaient les fruits de leurs brigandages, et d'où ils interceptaient la navigation, poussant souvent leurs ravages jusqu'aux portes mêmes de Rouen.

On se réunit à Mantes, le jour de Pâques 1364, sous les ordres de Duguesclin, et le sire de Blainville s'y trouvait aussi bien que dix mille bourgeois de Rouen, conduits par un ancien maire, Jacques Le Lieur, capitaine de la ville en ce moment. Le lendemain de Pâques, les Rouennais mirent le siége devant Rolleboise, pendant que Duguesclin et le reste de l'armée allèrent prendre Mantes. A son retour, Rolleboise tomba et Meulan pareillement. Le sire de Blainville prit part à toutes ces expéditions.

Quand le duc de Normandie fut devenu roi de France, sous le nom de Charles V, après la mort de son père (8 avril 1364), il songea tout d'abord à mettre un terme aux ravages des Grandes Compagnies, qui occupaient encore plusieurs châteaux-forts en Normandie. Le peuple les appelait du nom significatif d'*Ecorcheurs*, et, à leur tête, on remarquait plusieurs capitaines renommés, le captal de Buch, avec ses Navarrais, l'archiprêtre Cervolle, Jean Joël avec les Anglais, et le Normand Pierre de Sacquenville,

Digitized by Google

tous réunis à Evreux, leur quartier-général. Le roi envoya contre eux Duguesclin, qui rassembla à Rouen l'armée à la tête de laquelle il devait attaquer les Grandes Compagnies et les partisans du roi de Navarre. Le sire de Blainville, investi par la confiance de Charles V de la garde du Château de Rouen, et une foule de bourgeois de cette ville, se joignirent à l'armée royale et contribuèrent à remporter sur les troupes de Charles-le-Mauvais une victoire complète à Cocherel, près d'Evreux (16 mai 1364), victoire qui rendit un peu de tranquillité à Rouen et aux campagnes environnantes.

Bientôt après le sire de Blainville alla mettre le siége devant le fort d'Acquigny (arrondissement de Louviers), tout entouré d'eau par la rivière de l'Eure, et contraignit les Anglais et les Navarrais à se rendre. Il en fut de même pour le fort de Moulineaux, près Rouen (19 septembre 1364), et pour celui du Homme, en Basse-Normandie.

Comme récompense de ses bons et loyaux services, Duguesclin reçut, à Rouen, du roi Charles V, le comté de Longueville, et le titre de maréchal de Normandie. Le sire de Blainville ne tarda pas à obtenir également le prix de ses services. Après la mort du maréchal de Boucicault, le roi le pourvut de cette dignité par lettres patentes données à Paris, le 20 juin 1368, et dont la teneur est trop honorable pour ne pas être citée ici en entier.

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, à tous ceux qui ces pré-
» sentes lettres verront, salut, sçavoir faisons que nous conflans à plein du
» sens, loyauté et grant diligence de notre amé et féal chevalier et
» conseiller Jean sire de Blainville, et aussi considerans et attendans les
» bons, loyaux et honorables services qu'il nous a fais par longtemps en
» nos guerres, et fait chaque jour, et esperans que encore face pour le
» temps avenir, dont nous reputons estre chose convenable et digne de le
» élever en honneurs et accroissements de son estat, si comme par la Royale
» Majesté a toujours esté accoutumé de faire à ceux qui bien l'ont deservi,
» avons icelui Jean par deliberation et avis de notre grant conseil, et pour
» le profit et utilité notre de royaume, fait, establi et ordesné, faisons établis-
» sons et ordenons *Maréchal de nous et de notre royaume*, et le dit office de
» *Maréchal de nous et de notre dit royaume*, li commettons, octroyons et don-
» nons de notre certaine science et grace spéciale par ces presentes a le
» tenir, garder, gouverner et exercer, tant en recevant par lui et par ses
» deputés, toutes monstres et retenües de gens d'armes que nous retenrons
» pour nous servir, si comme anciennement len souloit faire, comme en
» faisant toutes autres choses accoustumées et appartenant au dit office, aux
» droits, profits et emolumens anciens et accoustumez, et qui y appartien-
» nent. Fors tant que il n'est pas notre entente ou ne voulons pas que il ait,

Digitized by Google

» preigne ou puisse demander, ne lever sur les dits gens d'armes quel-
» conques droits, quar pour certaines causes qui a ce nous ont meu, nous
» les li suspendons du tout et à plain par ces lettres. Et pour ce avons
» ordené et ordenons que il ait et preigne par an pour ses gages *deux mil*
» *francs d'or* (1) tant comme il nous plaira, et jusques à ce que nous ayons
» sur ce autrement ordené. Si donnons en mandement par ces lettres
» à tous nos lieuxtenans, justiciers officiers et sujets, et a chacun de eux,
» si comme a lui appartiendra, que au dit *sire de Blainville comme maréchal*
» *de nous et de notre royaume* obeissent et entendent diligemment en toutes
» choses appartenans et touchans le dit office de *maréchal*. Et le present
» conseil, confort et ayde se mestier en a, et ils en sont requis. Mandons
» aussi à nos amés et féaux gens de nos comptes et tresoriers à Paris et à
» chascun de eux, si comme a li appartiendra, que des droits, profits et
» émolumens appartenans au dit office de *maréchal*, excepté ceux que l'on
» souloit prendre sur les dits gens d'armes, facent et laissent le dit *maréchal*
» joïr et user paisiblement, et à li repondre par la manière que dessus est
» dit. Et le payer de cy en avant ou a son commandement les dits deux mil
» francs d'or chascun an pour ses dits gages, tant comme il nous plaira,
» aux termes et en la manière accoustumée. Et ils seront allouëz ès compte
» de celi a qui il appartiendra, non contrestant ordenances, mandemens ou
» deffenses a ce contraires. En tesmoin de ce nous avons fait mettre notre
» scel a ces lettres. Données à Paris le XXe Jour de Juing l'an de grace
» mil trois cens soixante et huit, et quart de notre reigne. Ainsi signé, par
» le roi en son Conseil. Collors (2). »

Cette dignité de maréchal de France était une des plus grandes du royaume. Il n'y en avait que deux, à cette époque, et ils ne reconnaissaient de supérieur en rang que le connétable, sous la direction duquel ils conduisaient l'armée, faisaient la *monstre* ou revue des troupes, constataient la présence de chaque seigneur féodal avec son contingent, et maintenaient la discipline dans les armées.

Nommé maréchal de France, presque en même temps que Louis de Sancerre, le sire de Blainville inaugura par de nouveaux services sa nouvelle dignité. Les Grandes Compagnies, refoulées de la Normandie, dévastaient la Bourgogne. Charles V envoya contre elles le sire de Blainville. Mais l'une d'elles, se détachant des autres, pénétra en Normandie, sous la conduite d'un nommé Briquet, et Louviers serait tombé en son pouvoir, si le

(1) Environ 27,000 fr. de notre monnaie actuelle.

(2) Archives de la Chambre des Comptes de Paris. — Cité par le P. Anselme, *Histoire généalogique et chronologique des grands officiers de la couronne*. I. V., p. 756.

Digitized by Google

sire de Blainville ne s'y fût jeté, à la tête de la noblesse du pays de Caux, et ne les en eût repoussés. Il les délogea également de Vire, par l'argent et par les armes.

Pendant cette même année 1368, les Anglais envahirent la Picardie, et il y fut envoyé pour reprendre Nesle qu'ils avaient surpris. En 1369, comme lieutenant du roi, il marcha contre les Anglais, qui s'étaient jetés dans Saint-Sauveur-le-Vicomte, en Cotentin, d'où ils ne furent expulsés qu'en 1375. Parmi les vainqueurs se trouva encore le sire de Blainville, comme il s'était trouvé, lors de la première attaque, aux côtés d'Olivier de Clisson.

Pendant toute l'année 1369, il servit en Normandie, et, en 1370, il alla reprendre, en Guyenne, plusieurs forteresses sur les Anglais. Lors de la conclusion de la paix à Vernon, le 25 mars 1371, entre le roi de Navarre et le roi de France, le sire de Blainville fut un des otages que Charles V donna pour la garantie du traité. Le connétable Duguesclin le conduisit à Evreux, près du roi de Navarre, avec Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen, membre de la famille royale, comme neveu de Philippe de Valois, fameux par ses luttes contre Charles V, à propos du spirituel et du temporel.

Le sire de Blainville jouissait donc pleinement de la confiance du roi, qui ne tarda pas à lui en donner une nouvelle preuve. En 1374, il rendit une ordonnance qui prescrivait les mesures à prendre pour le gouvernement de ses enfants et la majorité de son fils aîné, le futur Charles VI, la fit publier dans un lit de justice, tenu le 20 mai 1375, et déclara son intention de faire entrer le sire de Blanville dans le conseil, en sa qualité de grand de la couronne.

Il continua de rendre des services, avec cent d'hommes d'armes de sa compagnie, en Normandie, pendant les années 1378 et 1379. Ainsi, le jeudi avant la Pentecôte de l'année 1378, le comte d'Arondel, à la tête de plus de cent navires et de deux mille combattants anglais, vint assaillir Harfleur, où commandait le sire de Blainville. Il n'avait pas plus de cent lances, (quatre, cinq ou six cents hommes tout au plus) composées de la noblesse du pays de Caux. Malgré leur infériorité numérique, ils sortirent bravement d'Harfleur et se rangèrent en bataille devant ses murs. Mais il fallut bientôt se replier dans la ville ; ce qu'ils firent en bon ordre, en dépit du grand nombre des Anglais, qui remontèrent ensuite dans leurs navires. Après la Pentecôte, le comte d'Arondel débarqua de nouveau, vint ranger ses troupes devant Harfleur, et proposa la bataille, en demandant où était le connétable, et en déclarant qu'il le provoquait au combat. Le sire de Blainville en informa Clisson, qui lui répondit de prendre jour et place pour la bataille, à sept lieues de la mer, et que là on donnerait pleine sa-

Digitized by Google

tisfaction aux Anglais et à leur chef. Mais ils ne voulurent point accepter l'offre du connétable, battirent en retraite, et furent vivement poursuivis par le maréchal et par les sires de Graville, de Basqueville et de Beaussaut.

Le 16 septembre 1380, Charles V mourut au château de Beauté-sur-Marne, au bout du bois de Vincennes, en ordonnant que son cœur serait porté à l'église de Notre-Dame de Rouen, à laquelle il avait accordé de grands biens pendant sa vie. La même année, le jour de Saint-Denis (9 octobre), eut lieu, dans la Cathédrale de Rouen, le service en l'honneur de la translation du cœur du roi. L'archevêque de Rouen, Guillaume de Lestrange, et le sire de Blainville assistèrent à la cérémonie, qui fut des plus solennelles. On fit au milieu du sanctuaire un caveau pour renfermer cette précieuse dépouille, et un tombeau de marbre noir, sur lequel le roi était représenté, tenant un cœur en sa main. Sa figure était en marbre blanc, de grandeur naturelle, avec le manteau royal et la couronne sur la tête. Les calvinistes dévastèrent ce tombeau en 1562 (1).

Après le sacre de Charles VI (4 novembre 1380), Rouen vit s'assembler les Etats de Normandie, auxquels le sire de Blainville assista avec la noblesse, le clergé et les notables bourgeois. On résolut d'imiter la conduite des autres provinces du royaume, en ce qui touchait les aides et subsides. Les quatre oncles de Charles VI, les ducs d'Anjou, de Bourgogne, de Berry et de Bourbon dilapidèrent promptement les trésors de Charles V, et mirent de nouveaux impôts sur le peuple, malgré l'abolition formellement accordée à leur entrée au pouvoir, des aides, gabelles et toute espèce d'impôts.

Vers le commencement du carême de 1381, la population de Rouen s'émut de ces mesures fiscales, et elle députa le sire de Blainville, avec plusieurs personnes de Rouen, pour porter au pied du trône les doléances de ses habitants. Elles ne ne purent être écoutées par suite du désordre où était la cour de France, en proie aux troubles de cette funeste régence. Au mois d'octobre suivant, la levée de ces impôts amena à Rouen une première émeute, bientôt suivie d'une autre plus terrible encore (le 25 Février 1382), et connue dans l'histoire de Rouen sous le nom de *Harelle*. Tous les ressentiments que le peuple avait accumulés depuis plus

(1) Farin, *Histoire de la ville de Rouen*, IIIe partie, p. 11.

Le 26 mai 1862, on a retrouvé, par les indications de M. l'abbé Cochet, dans le sanctuaire de la Cathédrale, le cœur de Charles V. Une boîte en métal, fortement oxydée, le renfermait. Le contenant et le contenu ont été rendus à la terre, soudés de nouveau dans un cœur en étain, placé dans une boîte en plomb, le vendredi 6 Juin de la même année. V. la *Revue*, N° du 30 juin 1862.

Digitized by Google

d'un siècle contre les officiers royaux, les percepteurs d'impôts et les moines de Saint-Ouen, furent assouvis en un jour de terrible et folle émeute. On alla jusqu'à créer roi un drapier riche, mais imbécile, du nom de Legras, et le roi de France, pour faire rentrer la ville dans le devoir, fut obligé d'y pénétrer par la brèche, et d'abolir la commune de Rouen et tous les priviléges dont elle jouissait. Suivant l'expression du temps, *elle fut mise sous la main du roi*, qui l'abandonna à ses officiers, et ceux-ci la rançonnèrent impitoyablement (1).

Le vendredi, jour de marché (1er Août 1382), les collecteurs des aides dressèrent leur table sur la place de la Vieille-Tour, pour percevoir la taxe imposée sur toutes les ventes. La foule se jeta sur les officiers royaux, renversa leur table, dispersa leurs deniers, et les força de se dérober à la mort par une fuite précipitée. Le vendredi suivant, l'émeute se préparait à recommencer, quand le sire de Blainville vint de sa personne à la Halle aux draps, et fit entendre des paroles de prudence et de conciliation à cette foule irritée, qui les écouta et laissa lever paisiblement les impôts mis sur les draps et sur les boissons.

Nous revoyons bientôt le maréchal reparaître encore dans l'histoire de notre pays. Ce fut à la bataille de Rosebecque, en Flandre, le 27 novembre 1382. Comme il fallait détruire le principe de toutes ces révoltes, l'esprit des communes de Flandre, Charles VI marcha contre elles, et écrasa les Chaperons Blancs dans une bataille décisive, où le maréchal, commandant une partie de l'avant-garde, eut fort à faire contre les troupes de Philippe d'Artevelle. Le 18 juin 1383, il put lire la charte par laquelle Charles VI, victorieux et irrité, supprima officiellement la commune de Rouen, après plus de deux cent trente ans d'existence, de 1150 à 1383. Cette même année il se trouva au siége de Bourbourg, et, au mois de septembre, le connétable de Clisson le voyait de nouveau sous ses ordres.

En 1386, lorsque le roi Charles VI eut résolu de passer en Angleterre avec une puissante armée, et que, pour cet effet, il eut convoqué les plus grands seigneurs du royaume, le sire de Blainville se rendit à Amiens, le 10 septembre, accompagné de quatre chevaliers et de vingt-et-un écuyers. Mais ce fut en vain ; le roi ne poursuivit pas ses projets. Deux ans après, à la suite du connétable de Clisson, il assista au siége de Bécherel, près de Rennes, place que les Anglais se virent contraints de rendre.

C'est le dernier acte que nous connaissions de la vie militaire du maréchal de France, sire de Blainville. Commencée sous Jean-le-Bon, par la lutte contre la Jacquerie et l'Angleterre, elle se poursuivit, sous Charles V, par

(1) V. M. Chéruel, *Histoire de la commune de Rouen*, t. II, p. 435.

Digitized by Google

la défaite et la soumission du roi de Navarre, la dispersion des Grandes Compagnies, l'expulsion des Anglais hors de la Normandie, pour se terminer, sous Charles VI, par des paroles de paix au sein de la sédition, à Rouen, et une brillante valeur sur le champ de bataille de Rosebecque. Nul ne mérita mieux le titre de maréchal de France, prix du sang versé pendant trente ans dans une foule de siéges, de combats et de batailles.

Il n'est pas moins remarquable dans les actes de sa vie privée. Il épousa Jeanne Mallet, seconde fille de Jean Mallet, sire de Graville, celui qu'il vit arracher du Château de Rouen, quand Jean-le-Bon lui fit trancher la tête. Comme son père, il tenait de sa mère, Jeanne de Chambly, des rentes perpétuelles sur les halles et les moulins de Rouen. Une première fois, en 1367, Charles V acheta de lui une somme de 558 livres de rentes perpétuelles à prendre sur ces mêmes halles et moulins. C'était pour en faire un don au Chapitre de l'Église de Rouen. Le roi lui avait toujours porté la plus grande affection, et, cette année, l'argent accordé venait d'une façon d'autant plus opportune que le Chapitre de Rouen était vivement sollicité par la Commune de pourvoir à l'entretien des fortifications et à l'équipement des hommes d'armes, pour conjurer le péril des Grandes Compagies. Ses fréquents et longs séjours, comme duc de Normandie, et depuis même son avénement au trône ; la présence, à partir de l'année précédente, au sein du chapitre de Rouen, comme doyen, de Nicolas Oresme, son ancien précepteur et l'un de ses pricipaux conseillers, qui suppléait l'archevêque Philippe d'Alençon, obligé de s'éloigner temporairement de son siége, avaient singulièrement attaché Charles V à notre Église métropolitaine. Dévoué à son ancien élève, le doyen Nicolas Oresme imprimait d'ailleurs au clergé normand une direction favorable à la royauté, et sa présence à Rouen était bien nécessaire pour calmer l'irritation existant entre les membres du clergé, partisans du roi, et les autres membres attachés à Philippe d'Alençon, dont le temporel avait été saisi (1).

Non content d'accorder personnellement des faveurs au Chapitre de Rouen, Charles V en sollicita, d'une autre nature, auprès du pape Grégoire XI, qui séjournait alors à Avignon, quand il lui demanda la permission de faire déposer son cœur dans la Cathédrale de cette ville. Le pape, que des liens rattachaient à l'Église de Rouen, répondit en lui accordant de grands priviléges, dont leplus important fut l'exemption de la juridiction temporelle et spirituelle de l'archevêque, avec un préambule curieux à citer : « Nous desirant de procurer autant qu'il est en nous le service de » Dieu de plus en plus, et tout ce qui en peut augmenter la ferveur et la

(1) M. Chéruel, *Histoire de Rouen pendant l'époque communale*, t. II, p. 421.

Digitized by Google

» bienséance et la paix convenable, mais principalement en cette église » qui devance les autres en dignité, et en laquelle pendant notre jeunesse » nous avons servi en qualité d'Archidiacre; inclinant volontiers à la re- » quête de sa dite Majesté, qui a donné des preuves de sa dévotion envers » cette église, par les fonds qu'il lui a donnés à perpétuité, *avec une libéra- » lité vraiment royale;* avons par ces présentes, etc. » (29 octobre 1371.) (1).

Le pape y joignit une rente, l'année suivante, rente que lui vendit le sire de Blainville, le 14 juillet 1372, avec le concours de sa femme. Comme celle qu'il avait déjà vendue à Charles V, elle était assise sur les halles et les moulins de Rouen, et le pape la destina à fonder quelques prébendes ou revenus dans la Cathédrale de Rouen, en faveur des chanoines. Comme la première rente, le sire de Blainville tenait celle-ci de la succession de sa mère. Le roi s'empressa de confirmer les priviléges et la donation du pape, et nous trouvons qu'en souvenir des dons considérables que ce prince avait accordés à la Cathédrale, dons rappelés par le pape lui-même, on y célébrait encore, au XVIIe siècle, plusieurs obits solennels pour le repos de l'âme de son généreux bienfaiteur (2).

De son mariage avec Jeanne Mallet, le sire de Blainville eut deux enfants, un fils et une fille.

Le fils fut *Moutonnet* de Blainville. Pour donner au père une marque de son attachement, le roi lui permit, au mois de novembre 1367, l'année même où il achetait de lui les rentes données au Chapitre, d'acquérir des héritages aux bailliages de Caux et de Rouen jusqu'à la valeur de 5,600 fr. d'or (environ 75,000 fr. de notre monnaie), et de les unir sous un même hommage à la terre de Blainville. Mais cet enfant mourut deux ans après, et son père le fit mettre dans le tombeau qu'il éleva alors à la mémoire de Jean de Mauquenchy, IIIe du nom, son propre père, ce qui explique sur cette pierre tumulaire le titre de *Maréchal de France* donné à son fils,

(1) Farin, *Histoire de la ville de Rouen*, t. I, IIIe partie, p. 88.

(2) A la même époque, il y avait également une autre coutume fort touchante pratiquée à l'Hôtel-Dieu de Rouen, situé alors place de la Calendre, auquel Charles V avait donné les biens du prieuré de Saint-Julien. Dans la chapelle de cet Hôtel-Dieu, on célébrait tous les jours la messe à son intention, et, tous les jours, après complies, le semainier disait à haute voix: « Ames dévotes, priez pour Charles V, roi de France « et pour nos autres bienfaiteurs. » On récitait alternativement le psaume *De profundis*, suivi de l'oraison *Inclina*. Tous les jours aussi, à la même heure, une religieuse garde-malade allait le long de la salle des malades, en répétant les mêmes paroles de reconnaissance. A l'origine, c'était le prieur de la maison. — V. Farin, t. II, V^e partie, p. 123.

Digitized by Google

titre qu'il ne possédait pas encore à la mort de son père. Voici l'aspect de cette tombe, au XVIIe siècle, avec les inscriptions, d'après Farin :

« Sur une autre tombe élevée de trois pieds de terre, sont gravez deux » seigneurs (1), ayant la tête nuë, les mains jointes, et leur habit sursemé » de croisettes, et autour est écrit :

» *Ci gît Messire Mouton de Blainville, père de Messire Mouton de Blainville,* » *Maréchal de France, et trépassa l'an* 1319 (2). *Prions à Dex qu'il en aye* » *l'ame. Amen.* »

« Sur la même tombe, entre deux autres figures, est gravé un petit » garçon, avec la même posture et habit que le père (3), et au-dessous est » écrit :

« *Ci gît Moutonnet de Blainville, fils de Messire Mouton de Blainville, Ma-* » *réchal de France, qui trépassa l'an* 1369. *Priez pour ly. Amen.* »

Le maréchal eut une fille, Jeanne de Mauquenchy, dame de Blainville. Elle était mariée, dès l'an 1372, à Nicolas, dit *Colart* d'Estouteville, seigneur de Torcy et d'Estoutemont, fils de Jean d'Estouteville, seigneur des mêmes lieux. Par suite d'arrangements de famille, le sire de Blainville transporta, le 4 juin 1378, à ce Jean d'Estouteville la rente qu'il prenait au trésor sur les revenus du comté de Blois.

Enfin, le sire de Blainville, maréchal de France, était mort au mois de février 1391, comme cela résulte des Mémoires de la Chambre des Comptes, qui possèdent plusieurs quittances de lui, depuis 1360 jusqu'en 1382, où il ne prend que le nom de : « Mouton sire de Blainville.»

Pour armoiries, il portait d'*azur à la croix d'argent cantonné de vingt croix d'or au pied fiché*. Son sceau était *une croix cantonnée de cinq croisettes à chaque canton, supports deux lions, cimier un bélier ou mouton*. Un de ses sceaux avait pour *supports deux sauvages nuds, l'un sur un lion, l'autre sur un bœuf, et pour cimier un bœuf passant* (4).

Blainville ne paraît pas avoir possédé ses dépouilles, à moins que son tombeau ne fût celui qui était placé dans le chœur, et dont Farin donne la description en ces termes : « Sur une tombe élevé d'un pied et demi, est » gravé un homme, ayant la tête nuë, les mains jointes, une cotte d'armes,

(1) Nous ne savons quel est ce second seigneur.

(2) Cette date est évidemment fausse. Si le père était mort en 1319, le fils n'aurait pas été en garde noble en 1339. C'est probablement 1329 qu'il faut lire.

(3) C'est-à-dire le grand-père.

Nous avons tenu à donner le détail et les inscriptions de toutes ces tombes, d'autant plus que l'ancienne église de Blainville, qui les renfermait, n'existe plus.

(4) Bibliothèque impériale, *Collection Gaignières*.

Digitized by Google

» et autour de sa ceinture de petits moutons, et un grand mouton sous ses
» pieds; et au côté une Dame vêtue en religieuse. »

Mais alors, si cette tombe était celle du maréchal, le plus illustre, sans contredit, de tous les sires de Blainville, comment se trouvait-elle dépourvue de toute inscription ?

Toutefois son souvenir, que rien ne rappelait dans l'église de Blainville, a été conservé par l'inscription qui lui est consacrée, à défaut d'un portrait impossible, au Musée Historique de Versailles. La seconde Salle des Maréchaux, à droite en entrant, contient cette inscription, encadrée dans deux branches, l'une de chêne, l'autre de laurier, avec deux bâtons de maréchal en sautoir, placés au-dessous de la légende :

Rouen, souvent appelé à donner un nom à de nouvelles rues, ou bien à remplacer d'anciens noms qui laissent à désirer sous le rapport de la célébrité ou de la convenance, ne pourrait-il pas baptiser l'une d'elles du nom de : *Rue du sire de Blainville* ? La capitale de la Normandie s'honorerait, en rappelant ainsi le souvenir, presque oublié parmi nous, de l'un des guerriers du XIVe siècle, qui joua un rôle si glorieux dans son histoire, et contribua si puissamment à affranchir son sol du joug de l'étranger.

F. BOUQUET.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

MÉLANGES.

RÊVERIES D'UN SOLDAT.

L'avant-garde d'un de nos bons régiments d'Afrique campe, le soir, au pied d'un mamelon du Jurjura.

Les hommes ont parcouru une longue étape. Mais, malgré leur fatigue, ils craignent de céder au sommeil, car au-dessus d'eux, sur le plateau dont la lune éclaire l'étendue, veillent certainement de nombreux Kabyles convoqués pour la guerre sainte et résolus à défendre les foyers de leur tribu.

Par moments, les plus éveillés de nos soldats, ceux qui étaient chasseurs ou braconniers avant de revêtir l'uniforme, ont vu briller au-dessus des rochers les canons de ces longues carabines qui se fabriquent à Tunis et qui portent juste et loin.

On parle peu, encore n'est-ce qu'à voix basse. Quelques vieux voltigeurs, qui étaient au combat des Portes de fer et à la prise de Constantine, épuisent philosophiquement leur bidon de campagne. Les sous-officiers veillent à ce que les lignes de campement de chaque escouade soient rigoureusement observées.

Des sentinelles choisies parmi les hommes les plus robustes, et qu'on relèvera silencieusement d'heure en heure, sont placées non pas debout mais penchées dans les broussailles qui tapissent irrégulièrement les flancs arides du mamelon.

Digitized by Google

La vivandière alerte va d'un groupe à l'autre distribuant de l'eau-de-vie de grain, offrant l'huile pour le pansement des pieds endoloris et transmettant à l'avant-garde les nouvelles des derniers rangs où sont, dans un pli de terrain à l'abri de la balle, les blessés, les femmes et les produits vivants de la dernière razzia.

La pipe est, ce soir là, proscrite ; le feu pourrait servir de but aux carabines arabes; et quelques vieux grognards murmurent contre cette prescription dont ils connaissent pourtant l'utilité.

Sans le hurlement d'un chien resté en arrière, avec les cacolets et les bagages, sans le bruit produit par le déplacement d'une baïonnette qui glisse dans le faisceau ou par la rupture d'une tige d'aloès épineux qu'un sybarite a prise pour oreiller, le silence serait complet.

De même que l'atmosphère et la terre ne sont jamais plus calmes qu'à l'instant qui précède la tempête, ainsi c'est par un mutisme solennel qu'une troupe en campagne se prépare au combat.

En attendant le crépuscule, qui donnera le signal de l'assaut, la plupart des soldats sont livrés à leurs pensées, à leurs souvenirs. Si le regret ou la crainte n'a plus de prise sur ces âmes disciplinées, sur ces corps endurcis aux intempéries, façonnés pour les hasards de la guerre, le soldat, au moment de jouer sa vie, n'en jette pas moins involontairement un regard en arrière.

Presque toutes les contrées de la France sont représentées au Régiment. Dans une situation aussi dramatique, où la bravoure, naturelle à nos soldats, n'exclut pas une teinte de mélancolie, chacun revient en pensée aux jours de l'enfance, au foyer, à la patrie.

Le breton rêve à ses landes, à son église romane ou gothique,

Digitized by Google

aux sentiers épineux que gravissent les chèvres noires de l'Armorique, à l'air salin que l'Océan souffle sur les grèves et dans les chênes tortus du rivage;

Le provençal songe aux champs d'oliviers et d'orangers que le mistral incline, comme notre vent du Nord fait d'un vaste tapis de lins; aux chemins blancs et caillouteux qui serpentent sur la colline; au splendide éclat du soleil éblouissant qui jette le mirage sur les terrasses des bastides et fait rayonner les pointes des aloès comme autant d'épées vivantes;

L'auvergnat se représente sa montagne chênue, aux ondulations tourmentées; ses vallées profondes d'une abondance sauvage ; ses grands châtaigniers ombrageant la cabane grossièrement construite à l'abri des vents dans un pli du terrain;

Le normand sourit au souvenir de ses guérêts où le blé jaunit, où le pommier fourmille, de ses troupeaux innombrables qui prêtent à la terre des richesses et une fécondité sans cesse renaissantes;

« Et moi, pauvre Brayon (1), que le sort du recrutement a enlevé, à vingt ans, au modeste enclos dont la culture était confiée à mes bras robustes, et qui ai dû abandonner à la grâce de Dieu, peut-être à la douteuse charité des hommes, un père et une mère usés par la charrue, la herse et le temps, me voici transporté par le devoir au milieu des tribus arabes contre lesquelles il faut combattre.

« Et pourtant ces hommes, que nous nommons barbares, font ce que je ferais avec dévouement au milieu des miens; ils luttent

(1) Habitant du pays de Bray.

Digitized by Google

pour la défense de leur nationalité, de leur religion, de leur famille et de leur territoire. Plus ils montrent d'énergie, plus je dois admirer leur constance.

« Pourtant, à chaque victoire que la conquête remporte sur eux, la Renommée, en les oubliant, nous proclame; elle répand sur nos chefs la gloire et les honneurs, et elle montre avec orgueil, à son insu sans doute, notre exemple destructeur aux futures générations de citoyens.

« Peut-être hier, à l'attaque de ce goum aux ardents cavaliers, la balle de ma carabine a-t-elle renversé de son cheval un fils pieux qui faisait des vœux pour sa mère, ainsi que je songe à la mienne au moment du combat.

« Cette jeune femme, ces petits enfants qui attendaient anxieusement là haut le retour du guerrier, sont dans le désespoir ; ils maudissent avec raison le soldat étranger;

« Ces toits bénis où la famille se réunissait pour le sommeil et la prière, ils sont en cendres.

« Ces champs couverts de troupeaux, de semences et de moissons, ils sont maintenant pillés et ravagés.

« Triste convention de la gloire! Que de choses inhumaines vous encouragez en les poétisant.....

« Où sont les statues votives que l'homme loyal, le citoyen fidèle, le chrétien digne de ce nom devrait élever à l'honneur du peuple qui succombe en défendant ses foyers? Qui osera écrire, avec la complète indépendance de la vérité, les pages historiques où les générations futures puiseront le respect des nobles vaincus, l'admiration due à ce peuple religieux, guerrier et pasteur à la fois que Rome n'a jamais pu dompter et que la France va plier à sa loi.

Digitized by Google

« O mon pays, ma vallée franche et rude, qu'on appelle sauvage parce qu'on n'y transige pas encore avec l'antique simplicité, fille de la raison et de l'honneur, puisses-tu ne jamais être exposé à l'avidité glorieuse du conquérant étranger ! Puissé-je, quand mon rôle de soldat sera rempli, te retrouver tel encore que je te quittai : hostile aux révolutions de la pensée et de la matière, dédaigneux de ce que ne saisit pas le sens droit de tes laboureurs ; plein de foi et de persévérance !

« Et puisses-tu ne jamais souffrir l'insulte de ce progrès peut-être providentiel, mais terrible, dont un côté seulement est brillant, qui renverse les vieilles chapelles, détourne les ruisseaux et les fleuves, arrache les calvaires des chemins vicinaux pour leur substituer des planchers de fer et des voitures de feu, et semble ne devoir laisser rien d'intact dans les souvenirs de l'homme, rien de gracieux dans les espérances de l'enfant. »

. . . . . .

Ainsi philosophait un soldat né sur les rives de la Bresle, lorsque du haut de la montagne une lueur subite vint éclairer la cime des broussailles au milieu desquelles le bataillon se tenait immobile. Tout à coup, le clairon des chasseurs d'Afrique fait retentir ses notes précipitées ; les faisceaux sont rompus ; des frémissements métalliques se prolongent ; mille étincelles jaillissent des baïonnettes ; comme par enchantement tous les hommes sont debout alignés à leur rang. Une voix forte s'élève, dominant le bruit des clairons et des tambours ; elle crie :

Bataillon, en avant ! à l'assaut !

La trombe vivante se déploie et s'élance ; elle est reçue par un feu meurtrier ; aux cris d'enthousiasme répondent des gémisse-

Digitized by Google

ments; mais en quelques minutes les pentes escarpées sont franchies. Au sommet, au sein d'une mêlée des derniers kabyles et des premiers assaillants, le drapeau tricolore apparaît. Le mouvement a été si rapide que le soleil a eu à peine le temps de l'éclairer.....

Ceux qui vivent crient : Vive la France ! et un glorieux bulletin de plus sera inscrit demain dans l'*Akbar*.

Rêves de la vallée natale, philosophie du penseur, conscience du soldat chrétien, qu'étiez-vous devenus? Vous vous étiez éclipsés comme un brouillard aux premiers retentissements du clairon, à la vue énivrante du drapeau déployé !

A. DE LÉRUE.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

L'ART LYRIQUE EN PROVINCE.

L'année théâtrale qui vient de s'écouler a été, surtout en ce qui touche l'art lyrique, si bruyante et si orageuse, que jamais, on peut le dire, la chronique des théâtres n'avait vu ses colonnes plus remplies de désastres. Depuis la chute fameuse du *Tannhauser*, de Richer Wagner, jusqu'à celle de *Gaëtana*, de M. E. About, nous avons assisté à une série de tumultes qui, en province aussi bien qu'à Paris, se sont produits sur la plupart des scènes. Conflits du public avec l'autorité, s'immisçant, à tort ou à raison, dans des questions d'art qui ne sont vraiment pas de son ressort; conflits des spectateurs avec les directions, rejet en masse de troupes longuement et laborieusement rassemblées; cabales, charivaris, émeutes mêmes, tel a été, pendant plusieurs mois, le triste bulletin de santé de l'opéra dans les départements. — Ici, le théâtre, à raison des désordres qui s'y étaient produits, a été fermé par ordre de l'administration; là, un directeur et une municipalité aux abois ont pensé qu'il fallait décidément renoncer au grand-opéra, puisque les ténors faisaient absolument défaut, sans compter que les basses-tailles manquaient souvent et les barytons quelquefois. Le désarroi a été tel dans quelques villes, au Havre, par exemple, que la salle, exaspérée, a demandé le renouvellement immédiat de la direction, en même temps que de tous les artistes. Enfin, tant bien que mal, le calme s'est rétabli et force a été au peuple amateur de musique dramatique de se contenter du peu qu'on pouvait lui offrir. Mais comme en fin

Digitized by Google

de compte les mauvais chanteurs n'ont pas le privilége d'attirer les spectateurs, on a vu des directeurs attaquer leurs premiers sujets en résiliation d'engagement, sous prétexte d'insuffisance dans leur emploi, et d'autres vouloir retenir de force ceux qu'une direction rivale leur enlevait en payant le dédit convenu. Car, si la plupart des troupes se sont montrées d'une faiblesse tout à fait déplorable, quelques théâtres, plus favorisés, ont pu réunir un personnel offrant des sujets vraiment remarquables. Marseille, entre autres, a vu débuter, dans le rôle d'Arnold de *Guillaume-Tell*, un brillant élève de Duprez qui, secondé par un baryton de premier ordre, à ce qu'il paraît, a excité jusqu'au délire l'enthousiasme des auditeurs.

En somme, cependant, on a lieu de se désoler de voir l'art lyrique décliner d'année en année; les vrais chanteurs deviennent de plus en plus rares, et si cette décadence trop rapide ne s'arrête bientôt, l'opéra deviendra réellement impossible en province. Ce ne sont pas seulement les ténors qui se montrent insuffisants, tant sous le rapport de la puissance vocale que sous celui de la méthode: les artistes, en général s'en vont. Bien chanter n'est plus ni ce que l'on cherche ni ce que l'on demande, et les belles traditions de l'école française, de l'école de Garat et de Ponchard, s'éteignent de jour en jour, comme se sont successivement éteintes la tragédie et la haute-comédie, jadis si florissantes.

L'industrialisme a pénétré dans les arts, et ceux qui s'y adonnent les exploitent plutôt qu'ils ne les cultivent. Plus d'études sérieuses poursuivies pour l'amour du beau, et l'idéal de l'acteur, aussi bien que celui de l'auteur, c'est la recette. Après avoir gâté le goût public par la littérature insipide ou abjecte du feuilleton et du mélodrame, on ne poursuit pas d'autre but que de le flatter en le corrompant davantage. Les spectateurs accourent parce qu'on excite leur curiosité en parlant à leurs sens, en exaltant leurs passions les moins nobles à l'aide de représentations scéniques, où l'immoralité se fait gloire d'être spirituelle, en exagérant enfin la mise en scène jusqu'à l'absurde, et l'art, dégradé, cesse ainsi d'être un initiateur moral pour devenir un amusement frivole, une sorte de délassement purement

Digitized by Google

physique; mais alors, la jeunesse lui préfère les jouissances de l'estaminet, tandis que l'âge mûr apporte au théâtre un esprit distrait par le souci des affaires.

Ce n'est pas qu'à ce tableau tout d'ombre il n'y ait des fonds de lumière; grâce au Ciel, l'art ne manque encore ni d'amis fervents et éclairés, ni de disciples fidèles, mais leur petit nombre ne fait que mieux ressortir l'abandon général dans lequel il semble tombé. Si la zone méridionale n'est point tout à fait refroidie; s'il est du feu sous la cendre; si le cœur de la France, Paris, palpite plein de vie, il n'en est pas moins vrai que l'indifférence publique, en matière morale, est le cachet de notre époque, absorbée par ce que l'on a si bien nommé *le culte des intérêts matériels.* Et cependant, une invincible force, qui n'est que l'impulsion communiquée au monde par le XVIIIe siècle, nous pousse toujours en avant et nous fait, presque malgré nous, progresser dans l'ordre scientifique, religieux et politique. L'état présent de nos institutions et de nos connaissances nous condamne visiblement à des révolutions prochaines, mais à des révolutions fécondes et pacifiques qui, en élargissant la sphère de notre activité intellectuelle, conduiront l'art à une transfiguration imprévue.

Or, dans cette attente, ne pouvons-nous, chacun dans le petit sentier que nous suivons, hâter de nos efforts cette fructification naturelle de la moisson des temps? Oui, vraiment, nous le pouvons, car la pyramide que bâtit le genre humain se forme de pierres et de ciment, et nous avons toujours assez de force pour charrier un peu de sable. C'est là ce que nous faisons ici : travail de fourmi, mais travail d'amour.

Ils sont certainement à plaindre ceux-là qui ne voient dans les beaux-arts en général et dans l'art lyrique en particulier qu'une affaire de simple agrément, pure distraction des sens qui ne mérite point de prendre rang parmi les choses sérieuses. Oui, sans doute, l'art est agréable, mais il est grave aussi et c'est véritablement à contre-sens que si souvent on lui oppose l'utile. L'utile, ce n'est pas seulement ce qui répond à un besoin du corps, ce qui procure une satisfaction matérielle, c'est également tout ce qui fortifie, ranime, développe les âmes. Or, tel est l'objet supérieur des arts.

Digitized by Google

S'adressant aux oreilles et aux yeux, ils pénètrent plus loin, et leur rôle essentiel est d'entretenir la vie de l'esprit. Par eux, l'être moral prend le dessus sur la bête, et l'homme tout entier s'en trouve grandi, ses sensations s'épurent, son intelligence se raffine, son cœur s'initie aux belles réalités intelligibles. Enfin, ils sont l'utile moral qu'il ne faut opposer à l'utile ma-matériel que pour lui donner la préférence.

Ce n'est donc point une puérile préoccupation que la recherche des causes de cette déplorable décadence des arts qui semble, en notre siècle, suivre une marche parallèle au progrès de l'industrie et des arts mécaniques. Quoi que puissent penser là-dessus les gens d'affaires et les hommes pratiques, c'est, à notre sens, un malheur qui n'est point compensé par un bien équivalent, et nous croyons les œuvres de Raphaël, le livre d'Homère et les chants de Mozart plus *utiles* à l'instruction, à la grandeur de l'humanité, que nous ne croyons les chemins de fer nécessaires à son bonheur.

Voilà pourquoi nous nous demandons, comme tant d'autres, d'où vient le mal et quel pourrait être le remède.

Le mal? il vient de bien des côtés à la fois: il vient d'en haut et il vient d'en bas; il vient de l'affaissement du sentiment religieux, de l'exaltation des passions sensuelles et égoïstes; il vient de nos discordes sociales, de la corruption dissimulée mais profonde de nos mœurs, du scepticisme semé dans les âmes par une philosophie exclusivement critique et destructive; il vient enfin de l'excitation communiquée à l'esprit industriel et de la glorification officielle du *savoir-faire*. — Enrichissez-vous! — tel est le mot d'ordre du XIXe siècle, et chacun de courir après la fortune, d'y tendre toutes ses facultés, d'y consacrer toutes ses forces! Philosophes, poètes, savants, littérateurs, artistes, battent monnaie avec leur génie, comme les manufacturiers avec Watt et Jacquart.

L'amour de l'or a toujours été la passion dominante de l'humanité, mais au moins n'était-elle point unique, n'étouffait-elle point dans les cœurs toute autre passion, tout autre amour. Aujourd'hui, insufflée dès l'enfance au sein du foyer paternel, elle dessèche les sources vives de l'enthousiasme

Digitized by Google

et de l'héroïsme. Plus que jamais « l'argent en honnête homme érige un scélérat, » et mieux que jamais « la vertu sans argent n'est qu'un meuble inutile. »

Dans une telle atmosphère de cupidités haletantes, les artistes peuvent-ils croître et grandir? Non; il leur faut un air plus pur, un ciel plus serein, et le milieu dans lequel ils s'élèvent tendant à les étouffer plutôt qu'à les vivifier, ils s'étiolent, s'énervent et meurent sans avoir rempli la destinée pour laquelle la nature les avait doués. Quelques-uns, il est vrai, les plus forts, échappant à l'influence délétère qui les enveloppe, arrivent à être grands, mais ce n'est là qu'un phénomène comme l'éruption d'un volcan au milieu des glaces. Chaque jour, d'ailleurs, en voit diminuer le nombre et le niveau de la grandeur baisse à vue d'œil. Les penseurs, les poètes, les artistes, les compositeurs illustres nés avec notre siècle, s'inclinent tous vers la tombe et une génération nouvelle de penseurs, de poètes, d'artistes et de compositeurs, dignes de nous consoler de leur déclin ou de leur mort, n'apparaît pas encore. — Y a-t-il lieu de s'en étonner lorsque toutes les facultés de l'esprit humain semblent exclusivement vouées à la production industrielle et que les âmes n'ont plus d'aspirations héroïques? Non; cela est normal, et à un mal si profond, d'autant plus profond que ce n'est pas l'intelligence qui manque, mais le cœur; à une décadence si rapide, le remède ne pourrait être que dans quelque grande rénovation morale qui ressusciterait les âmes à la vie intellectuelle et religieuse. Il faudrait une grande secousse, un grand débat qui pût réveiller les esprits et nous arracher bon gré, mal gré, à la préoccupation exclusive des intérêts matériels. Une idée puissante aurait besoin de germer dans nos cerveaux, une forte passion de nous enflammer. Alors, comme tout se lie dans l'ordre spirituel ainsi que dans l'ordre physique, les sentiments vraiment humains, en nous revenant, renouvelleraient le saint et sérieux amour des arts. Faut-il espérer une telle révolution? faut-il l'attendre? Hélas, il n'y a que Dieu qui puisse nous l'envoyer, et nulle puissance individuelle ou politique ne saurait l'opérer. Désirons-la, cependant, car le désir appelle la chose, et c'est le moins que

Digitized by Google

nous puissions faire que de souhaiter le bien qu'il ne nous est pas donné d'accomplir.

Maintenant sommes-nous condamnés au rôle de spectateurs impuissants ou passifs de notre dégénérescence littéraire et artistique? Nullement, et nos efforts collectifs peuvent au moins en retarder, en arrêter peut-être le cours. Encore une fois, il nous reste, Dieu merci, des penseurs et des artistes: il ne s'agit que de les convier à exercer parmi nous l'influence légitime qui leur appartient.

Descendons des généralités qui précèdent pour voir en fait ce qui pourrait contribuer à la régénération des arts; et puisque c'est l'art lyrique qui a servi de point de départ à nos lamentables réflexions, revenons à lui et bornons-nous à l'examen de ce qui le concerne. N'est-il pas, d'ailleurs, le plus éducateur de tous et pas conséquent le plus intéressant sous le double rapport de l'agrément et de l'utilité? n'est-ce pas lui qui s'adresse à la foule pour la charmer, éveiller en elle les plus suaves sensations, lui inspirer les sentiments les plus élevés? Il a présidé à la naissance de la civilisation, il lui appartient désormais de l'épurer. L'abaissement de l'art lyrique provient de ce que l'exercice de cet art est devenu, pour les uns, un métier, pour les autres un passe-temps frivole. La régénération ne peut sortir que d'une impulsion vigoureuse imprimée aux études musicales, que de l'initiation des masses aux beautés classiques des grands maîtres. Or, il n'y a qu'une seule manière d'atteindre ce but, c'est de doter la province de ce qui, jusqu'ici, a été le monopole de Paris. Qu'un conservatoire de musique soit fondé dans chacune des principales villes de l'Empire; qu'il soit un foyer d'études sérieuses, un centre de critique épurée, une enceinte où la foule puisse toutes les semaines assister à l'audition des chefs-d'œuvre de la musique instrumentale, et nous verrons à cette école se former des musiciens et des chanteurs dignes enfin de ce nom d'artistes qu'ils usurpent trop souvent. Par ce moyen, les intelligences et les aptitudes lyriques, ralliées, pourraient communiquer entre elles de tous les points de la France, recevoir l'action souveraine de la capitale et la propager jusqu'aux extré-

Digitized by Google

mités, faire circuler partout, en un mot, cette vie de l'esprit trop exclusivement concentrée dans Paris. — L'excès de la centralisation est évidemment aussi fâcheux que la dissémination des forces, car il finit par étouffer la plupart des éléments vitaux d'une nation. Ce n'est même plus là, à proprement parler, de la centralisation, mais une monstrueuse absorption intellectuelle opérée au profit d'une seule cité, dont la splendeur ne parvient pas à dissiper les ténèbres étendues sur le reste du pays. Sans amoindrir l'astre central on pourrait lui donner des satellites, et son éclat n'en deviendrait que plus intense, puisque toutes les lumières convergeraient vers lui. Ainsi, Paris se répandrait en quelque sorte sur la France entière, et la France entière verserait dans Paris les trésors infinis que recèlent ses entrailles; l'union entre le chef et les membres deviendrait intime, car ils jouiraient des mêmes biens, respireraient le même air, participeraient à la même existence; enfin, on ne verrait plus une grande nation fractionnée comme en deux Empires : l'un, renfermé dans les murs d'une capitale où toutes les richesses de l'art sont accumulées; l'autre, nourrissant trente fois plus de population, et dépossédé presque entièrement de ce qui fait la gloire et la fortune du premier.

CH. EUDEL.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

BIBLIOTHÈQUE HÉRALDIQUE

DE LA FRANCE.

LA NORMANDIE.

Un jeune bibliophile, chez qui la science la plus vive et la plus convaincue n'a pas attendu le nombre des années, M. Joannis Guigard, vient de doter son pays d'un livre intitulé : *Bibliothèque Héraldique de la France* (1). Cet ouvrage regarde et intéresse tous les savants, tous les gens du monde, tous les curieux. Les archéologues et les historiens y trouveront aussi leur compte. Il n'est pas jusqu'aux faiseurs de chroniques qui ne le prennent comme une bonne fortune.

Un tel livre manquait. Il comprend la nomenclature systématique et raisonnée des ouvrages qui ont paru sur le blason, les ordres de chevalerie, la noblesse, les fiefs, la féodalité et les généalogies,

(1) Dentu, éditeur, libraire de la Société des gens de lettres. — Paris, Palais-Royal.

Digitized by Google

relatifs à la France. Comme le fait remarquer l'auteur, nul travail de ce genre, du moins aussi complet, n'avait été entrepris jusqu'à ce jour; car, dit-il, on ne peut guère considérer comme tel ce que renferme la *Bibliothèque Historique*, et les bribes bibliographiques que nous ont laissées Palliot et Durey de Noinville. En 1668, Th. Gore, et J. Hübner en 1729, publièrent chacun une bibliographie héraldique générale; toutes les nations s'y trouvaient représentées. Mais ces œuvres, quoique estimées et peut-être complètes pour leur temps, sont loin de répondre aux exigences du nôtre. De nos jours, M. Bernd a exécuté le même travail : l'ouvrage du savant allemand se recommande sans doute par de longues et profondes recherches; toutefois, sans parler des erreurs nombreuses qu'on y trouve et de la confusion qui y règne, il est malheureusement trop incomplet, du moins en ce qui touche la France.

M. Joannis Guigard a suivi une excellente méthode dans sa *Bibliothèque Héraldique;* ce livre, dans sa spécialité, deviendra un manuel bibliographique pour chacun de nous. La Normandie, cette grande et importante province de la France, a sa grande et importante part dans le dictionnaire nobiliaire de M. Guigard.

Nous prenons le plus vif plaisir à transcrire et à commenter la liste des ouvrages qu'a rencontrés notre bibliophile dans ses reches sur la Normandie :

1° Acte du Roy du 31 mars 1607, pour la répression des abus commis en l'obtention et expédition des lettres d'anoblissement, relatif à la Normandie, commençant ainsi : « Henry, par la grâce de Dieu, roy de France... » — Extraict du 36e article du Cayer des Remonstrances faites au Roy par les gens des trois estats du pays et duché de Normandie. A eux répondue par Sa Majesté, à Paris, le 30 jour de janvier 1607. — Extraict

Digitized by Google

des registres du Conseil d'Estat. — Acte du Roy du 16 juin 1607, pour la manutention des anoblis de la province de Normandie. — Extraict des registres de la Cour des Aydes en Normandie (16 juin 1607). Le tout en une pièce in-12. — Se trouve à la bibliothèque impériale (où M. Joannis Guigard est bibliothécaire).

2° Elogiorvm civivm Cadomensivm centuria prima, Authore Jacobo Cahagnesio, Cadomensi... — *Cadomi*, 1609, in-12 (à la bibliothèque impériale).

3° Historiæ Normannorvm scriptores antiqvi... Insertæ svnt monasterivm fvndationes variæ, series Episcoporum et Abbatum; genealogiæ Regum, Ducum, Comitum et Nobilium... Ex Mss. codd. omnia ferè nvnc primum edidit Andreas Duchesnivs, turonensis. — *Lutetiæ Parisiorum*, 1619, in-f° (à la bibliothèque impériale).

4° Histoire générale de Normandie. Contenant les choses mémorables advenues depuis les premières courses des Normands... Avec l'histoire de leurs ducs, leur généalogie et leur conquestes... Par M. Gabriel dv Movlin, curé de Maneual. — *Rouen*, 1631, in-f° (bibliothèque impériale).

M. Joannis Guigard ajoute qu'indépendamment des documents généalogiques mentionnés ci-dessus, on trouve encore à la fin, et avec une pagination particulière : « *Catalogve des seignevrs de Normandie, et avtres provinces de France, qui fvrent en la conqueste de Hierusalem, sous Robert Courte-Heuze, duc de Normandie, et Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine. Avec la curieuse remarque de leurs armes ou armoiries. — Noms des seigneurs et chevaliers normands qui portoient les bannières sous Philippes second. — Catalogue des seignevrs renommez en Normandie, depuis Guillaume le Conquérant iusques en l'an mille douze... — Catalogue des seignevrs de la Comté de Mortain qui iurérent fidélité à Philippes Auguste. — Noms des seignevrs relevans de Breteuil, qui firent hommage à Philippes Auguste. — Noms des seignevrs relevans du fief de Grante-Mesnil, qui rendirent hommage au dit Auguste. — Catalogve des seignevrs qui n'allèrent point faire hommage et n'envoiérent point d'excuses. — Noms de cent dix-neuf gentilshommes qui deffendirent si bien le Mont-Saint-Michel, l'an mil quatre cens vingt-trois, que les Anglois ne peurent le prendre. Leurs noms et armes estoient peints, mais l'injure du temps a effacé la plus grande partie des dites armes.* »

Digitized by Google

5° Lettre du sieur de La Roque aux intéressés en l'Histoire généalogique des Maisons nobles de Normandie. — (*Sans lieu*) 1653, in-f° (à la bibliothèque impériale).

6° Histoire générale des Maisons nobles de la province de Normandie, par le sieur de La Roque... Premier (et second) volume... Avec permission du Roy, suivant les Lettres de Sa Maiesté en date du 21 iuillet 1653. — *Caen*, 1654, 2 vol. in-f° (à la bibliothèque impériale).

M. Joannis Guigard ne néglige pas la critique et les notes à travers les cinq mille numéros de sa *Bibliothèque Héraldique*. Il fait remarquer ici que l'Histoire générale des Maisons nobles de Normandie est avec tables généalogiques et planches de blasons, mais qu'elle ne contient que les généalogies des maisons *Fay*, *Brossard* et *Touchet*. Le reste n'a pas été publié. — La Bibliothèque impériale conserve un autre exemplaire sur velin du premier volume.

7° Déclaration du Roy pour la recherche des vsurpateurs de noblesse, et confirmation de Lettres Patentes émanées du grand sceau en la province de Normandie (15 mars 1655)... Avec la commission donnée pour la recherche desdits vsurpateurs et arrest donnez en conséquence. — *Paris*, 1666, in-4°, pièce (bibliothèque impériale).

8° Histoire de la ville de Roven, divisée en trois parties. La première, sa fondation, ses accroissements, ses priviléges... La seconde, l'origine de ses églises paroissiales et collégiales... La troisième, les fondations et antiquitez de ses monastères et autres communautez, avec les sépultures et épitaphes de remarque qui s'y rencontrent. Où sont employez plusieurs noms, armoiries, alliances, généalogies et recherches touchant les anciennes familles de la province. (Par F. Farin, prieur de Notre-Dame-du-Val). — Roven, 1668, 3 vol. in-12 (bibliothèque impériale).

M. Joannis Guigard fait observer très minutieusement que chaque partie contient une table alphabétique des noms de famille qui y sont contenus. Le bibliographe nous renvoie ensuite au numéro suivant.

9° Histoire de la ville de Rouen, contenant son antiquité, sa fondation, ses différents accroissements, l'histoire abrégée de ses ducs; ses compa-

Digitized by Google

gnies, ses juridictions, ses différents corps et son ordre politique et civil; ses priviléges et ses droits... Avec les sépultures et les épitaphes de remarque, les armoiries, alliances et armoiries des plus anciennes familles de la province. (Par F. Farin.) Nouvelle édition. Revue, corrigée et augmentée. (Par Jean Le Lorrain, chapelain de l'église métropolitaine de Rouen). *Rouen,* 1710, 3 vol. in-12 (bibliothèque impériale). — Autre édition : *Rouen,* 1710, 3 vol. in-12 (bibliothèque impériale).

Ces deux éditions n'ont pas de table pour les noms de famille comme dans la première. — Le fond, dit le P. Le Long, est bien de Farin, mais gâté par le Lorrain.

M. Joannis Guigard nous renvoie encore au numéro suivant.

10° Histoire de la ville de Rouen, divisée en six parties. Troisième édition... Par un solitaire (F. Farin), et revue par plusieurs personnes de mérite. — *Rouen,* 1731, 6 vol. in-12. Avec un plan de la ville de Rouen.

1re partie. Contenant la description, l'état où elle était autrefois et ce qu'elle est à présent, et les ducs de Normandie.

2e partie. Contenant la noblesse, les cours de judicature, les jurisdictions subalternes et les grands hommes.

3e partie. Contenant la cathédrale, les dignités, et ce qui est arrivé de plus mémorable sous le gouvernement des archevêques.

4e partie. Contenant les conciles et les églises paroissiales qui sont dans l'enceinte de la ville.

5e partie. Contenant les paroisses des fausbourgs, les chapelles, les hôpitaux, les sépultures de la campagne, les abbayes et une partie des prieurez.

6e partie. Contenant la suite des prieurez et toutes les autres communautés religieuses.

11° Histoire chronologiqve des évesqves, et du govvernement ecclésiastiqve et politiqve du diocèse d'Avranches. Par maître Ivlien Nicole... curé de Carnet et de la Croix-en-Avranchin. — *Rennes, Mathurin Denys,* 1669, in-8°. Avec la description des armes.

Digitized by Google

Ce petit ouvrage est assez rare. L'exemplaire de la bibliothèque impériale est annoté de la main de l'illustre Huet.

12° Explication de la garde-noble royale en Normandie, de ses avantages et prérogatives. (Par De Jort). — *Rouen*, 1691, in-12 (bibliothèque impériale).

13° Arrest du Conseil d'Etat du Roy du 6 août 1697, concernant l'Enregistrement des Lettres de noblesse qui seront expédiées pour la province de Normandie. — (Sans date ni lieu). In-4°, pièce (à la bibliothèque impériale).

14° Dissertation sur les Aydes chevels de Normandie... Par Jort (1706). — *Rouen*, in-12.

15° Dissertation sur le Relief des Fiefs en Normandie (par Jort). — *Rouen*, 1710, in-12;

16° Mémoire sur l'Etat de la paroisse d'Anneville, contenant l'Etat du fief, terre et seigneurie Dupont du Grand-Camp. — (Sans lieu), 1717, in-12.

Charles COLIGNY.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

INAUGURATION D'UNE INSCRIPTION

ÉRIGÉE A LA MÉMOIRE DE DOM FILLASTRE

ET DE M. L'ABBÉ LANGLOIS

DANS L'ÉGLISE DU TILLEUL.

Le dimanche 29 décembre dernier, jour de la fête de saint Thomas-de-Cantorbéry, a été inaugurée dans l'église du Tilleul, par les soins de Mgr l'archevêque de Rouen, une inscription commémorative destinée à rappeler les travaux et les vertus de deux prêtres d'élite, nés dans cette paroisse à cent soixante-seize ans de distance, dom Guillaume Fillastre et l'abbé Pierre Langlois.

Voici le texte de l'inscription, rédigée par un autre prêtre qui remplit avec tant de zèle, de nos jours, sa double mission d'inspecteur des monuments historiques du département et des monuments religieux du diocèse, et gravée, sur marbre noir, en lettres d'or, par M. Caulier jeune, sculpteur, à Dieppe.

DANS CETTE ÉGLISE DE SAINT-MARTIN DU TILLEUL
ONT ÉTÉ BAPTISÉS
LE 27 DÉCEMBRE 1632, GUILLAUME FILLASTRE,
SAVANT BÉNÉDICTIN DE FÉCAMP,
DÉCÉDÉ LE 6 DÉCEMBRE 1706;

Digitized by Google

ET, LE 18 JANVIER 1808,

PIERRE-LAURENT LANGLOIS,

CHANOINE HONORAIRE, DIRECTEUR DE LA MAITRISE

DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE ROUEN,

AUTEUR D'UNE *Histoire du Prieuré du Mont-aux-Malades*

ET DE PLUSIEURS AUTRES DOCTES ÉCRITS,

DÉCÉDÉ A QUEVILLY, LE 29 DÉCEMBRE 1859.

—

PRIEZ DIEU POUR EUX.

—

HUNC TITULUM PIIS ET DOCTIS PRESBYTERIS PONENDUM CURAVIT

REVERENDISS. IN CHRISTO PATER D. DM. H. G. DE BONNECHOSE,

ARCHIEPISCOPUS ROTOMAGENSIS,

DIE 29â DECEMBRIS 1861.

Quelques mots, sur les deux personnages qui figurent dans cette inscription, semblent venir ici se placer d'eux-mêmes. Nous les emprunterons aux notices qu'en a publiées, dans ses doctes loisirs, l'historien national des églises du diocèse (1).

— Guillaume Fillastre naquit au Tilleul, le 26 décembre 1632, « dans une pauvre chaumière que l'on voit encore au hameau du Parlement, au milieu d'une cour plantée de pommiers. Cette masure, construite en argile, comme toutes les vieilles maisons du Pays de Caux, est située près du château de Fréfossé, à l'angle du chemin qui conduit du Grand-Val au hameau de Grosse-Mare. »

Après avoir commencé, comme commencent presque tous les enfants de la campagne qui appartiennent à des familles pauvres et pieuses, par être

(1) *Notice sur la vie et les écrits de dom Guillaume Fillastre, bénédictin de Fécamp*, par M. l'abbé Cochet. — Rouen, Nicétas Périaux, 1841. In-8° de 31 pages.

Nécrologie normande en 1859. *M. l'abbé Langlois, M. Auguste Leprevost, M. Amédée Féret.* In-8° de 23 pages. — Dieppe, Emile Delevoye, 1860. Etrait des numéros de la *Vigie de Dieppe* des 6 janvier 1860, 19 juillet et 22 novembre 1859, par M. l'abbé Cochet.

Digitized by Google

enfant de chœur dans sa paroisse, où il « chantait les motets aux jours de grandes fêtes, » le jeune Guillaume, grâces à sa jolie voix et à son protecteur, l'abbé Roquelay, vicaire du Tilleul, vit s'ouvrir devant lui les difficiles portes de la maîtrise de l'abbaye de Fécamp, l'une des premières du royaume. Guillaume, dès cette époque, savait déjà le latin. « Nous avons entendu raconter mille fois, dit son biographe, qu'à l'exemple du célèbre Duval, bibliothécaire de Vienne, le peu d'argent qu'il pouvait gagner à répondre la messe, et en assistant aux baptêmes et aux inhumations, il l'employait à acheter des livres et des cartes géographiques. »

La vocation de Guillaume s'étant prononcée pour l'état religieux, on l'envoya faire son noviciat à Saint-Faron de Meaux. Il fit sa profession le 22 mai 1652, à l'âge de vingt ans; puis s'en revint à Fécamp, où il resta, simple bibliothécaire de l'abbaye, jusqu'à sa mort (1).

Un mot suffit à l'éloge de dom Fillastre: il était le correspondant et l'ami de Mabillon, qui vint le visiter en 1684, l'année même du plus rigoureux hiver dont nos côtes normandes aient gardé le souvenir (2).

A l'exception d'un mémoire intitulé : *Défense de l'Exemption et de la Jurisdiction de l'Abbaye de Fécamp, pour servir de Réponse à l'Archevêque de Rouen* (3), qui est un chef-d'œuvre de l'érudition d'un bénédictin plaidant *pro domo*

(1) La bibliothèque de l'abbaye contenait à peine 7,000 volumes, et une centaine de manuscrits.

La plupart de ces volumes forment aujourd'hui la bibliothèque publique du Havre.

(2) D'après une lettre de dom Guillaume Fillastre à dom Jean Mabillon, en date du 12 avril 1684, — « l'encre gelait jusqu'auprès du feu; — le bouillon échappé de la marmite se glaçait aussitôt sur l'âtre; — des matelots de Saint-Valery-en-Caux, s'étant exposés à aller pêcher, furent enveloppés par la glace à près de trois lieues au large, vis-à-vis du port de Veules, et ne purent regagner la terre qu'à pied, par-dessus les glaces; — au Havre et à Rouen, le cidre et le vin gelaient dans les fûts, faisaient rompre les cercles par la dilatation, et ne pouvaient ensuite être fendus qu'à coups de hache; — enfin, après le dégel, on mesura à Dieppe, sur le rivage, des glaçons de onze pieds d'épaisseur.

(3) Un volume in-folio, 200 pages, 1695.

Digitized by Google

suâ, il ne nous reste presque rien de l'éminent religieux qui fut lié avec les plus illustres savants de son ordre. Dom Fillastre avait cependant beaucoup écrit, mais, par des motifs demeurés inconnus et que nous devons respecter au milieu de nos regrets, le modeste religieux, couché sur son lit de mort, « demanda ses précieux manuscrits, les prit dans ses mains tremblantes, laissa tomber une larme au souvenir des veilles et des travaux qu'ils lui avaient coûtés, puis les livra aux flammes... »

Mais admirez comme Dieu se joue des vaines pensées de ses serviteurs. Tandis que dom Guillaume cherche à mourir deux fois, Celui qui « élève les humbles » suscite, quelques années plus tard, Mgr l'archevêque de Rouen, pour mettre à son front vénérable une auréole qui ne périra jamais.

— Dans une chaumière voisine de la chaumière de Guillaume Fillastre, dans la même paroisse et dans le même hameau, naquit, le 17 janvier 1808, Pierre-Laurent Langlois. Entré au petit séminaire diosésain du Mont-aux-Malades vers 1823, l'abbé Langlois revint, en 1831, comme professeur, dans ce vieux prieuré qui devait lui inspirer son meilleur ouvrage, et où il a laissé, à ses nombreux élèves de linguistique et d'archéologie, les plus reconnaissants souvenirs. Il y resta quinze ans.

Ce fut vers 1846 que Mgr Blanquart de Bailleul enleva l'abbé Langlois au Mont-aux-Malades pour placer sous sa direction la maîtrise de la cathédrale de Rouen. Neuf ans plus tard, en récompense de ses services passés, l'abbé Langlois, dont la santé se trouvait alors profondément altérée, fut nommé simultanément chanoine honoraire de la métropole et aumônier du couvent de Saint-Joseph.

« La santé du digne prêtre, remarque ici M. l'abbé Cochet, qui eut ce triple bonheur d'être à la fois l'ami, l'émule et le compatriote de celui dont il écrit la vie, la santé du digne prêtre ne devait malheureusement pas se relever des ébranlements successifs qu'elle avait endurés par suite de ses nombreux travaux. Après quatre années d'alternative de bons et de mauvais jours, au moment où nous croyions qu'il préparait dans le silence du cabinet une vie du cardinal de la Rochefoucauld, sa mort est venue nous surprendre comme un coup de foudre. Il a succombé à Quevilly, chez Mme la comtesse de la

Digitized by Google

Châtre, née de Montmorency, dans le château de laquelle il était allé prendre quelques jours de repos. Il est mort tout d'un coup, comme son savant maître et ami le R. P. Arthur Martin qui, en 1856, s'éteignit inconnu dans un hôtel de Ravenne, où il était allé étudier les mosaïques chrétiennes les plus curieuses du monde. »

L'abbé Langlois est décédé le 29 décembre 1859, à l'âge de cinquante et un ans.

Il était membre de l'Académie de Rouen, de la Commission des Archives et de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.

L'abbé Langlois a publié :

1° *Histoire du Prieuré du Mont-aux-Malades-lès-Rouen,* et *Correspondance du Prieur de ce monastère avec saint Thomas de Cantorbéry* (1120—1820), *d'après les archives du Prieuré et les manuscrits de la bibliothèque nationale ; avec planches et pièces justificatives, la plupart inédites.* In-8° de XVI ch. et 458 pages, avec 2 lith. — Rouen, Péron, 1851.

« Nous pourrions citer, dit M. l'abbé Cochet, le jugement écrit sur cette monographie par MM. Léopold Delisle et Paulin Paris, membres de l'Institut ; mais le lecteur se contentera de savoir que M. le comte de Montalembert, l'un des oracles de l'archéologie sacrée, en pensait et en disait le plus grand bien possible. »

2° *Revue des maîtres de Chapelle et musiciens de la Métropole de Rouen* (1755—1777). In-8° de 29 pages. —Rouen, Péron, 1850.

3° *Notes historiques et descriptives sur les jubés de l'église métropolitaine de Rouen.* In-8° de 120 pages. — Rouen, Péron, 1850.

4° *Recherches sur les bibliothèques des Archevêques et du Chapitre de Rouen.* In-8° de 79 pages, avec 1 planche. — Rouen, Péron, 1853.

5° *Nouvelles Recherches sur les bibliothèques des Archevêques et du Chapitre de Rouen.* In-8° de 59 pages. — Rouen, Péron, 1854.

6° *Essai historique sur le Chapitre de Rouen pendant la Révolution* (1789 — 1802). In-8° de 100 pages. — Rouen, Péron, 1855. — 2° édition corrigée,

Digitized by Google

augmentée et suivie de pièces justificatives, in-8° de 132 pages. — Rouen, Mégard, 1856.

Il est permis d'espérer, en outre, qu'une main pieuse et intelligente fera paraître, en son temps, les œuvres posthumes de M. l'abbé Langlois.

Nous n'aurions garde d'omettre, en terminant, un fait rapporté par son biographe, fait capital dans la vie d'un antiquaire chrétien et normand. « Ce fut l'abbé Langlois qui reçut mission, en octobre 1847, conjointement avec M. Deville, de rapporter du Bec-Hellouin à Rouen les restes mortels de l'Impératrice Mathilde, découverts dans le chœur de l'ancienne abbaye en décembre 1846. »

Voilà quels furent les hommes qui viennent d'être l'objet, dans leur église natale, d'honneurs tout exceptionnels. Ce double et solennel hommage rendu à la science ecclésiastique, au nom du clergé diocésain, par Mgr de Bonnechose, en qui les lumières de l'archéologue semblent prêter un nouvel éclat aux vertus de l'évêque, n'avait eu d'autre précédent parmi nous, si je ne me trompe, que l'inscription érigée à Richard Simon, par la fabrique de Saint-Jacques de Dieppe, sur la proposition de M. l'abbé Cochet. C'est un acte de haute justice qui ne rencontrera que des approbateurs.

Heureux donc le diocèse qui produit de pieux et savants prêtres tels que dom Fillastre et l'abbé Langlois ! Mais aussi heureux les prêtres du diocèse eux-mêmes, continuateurs des mérites et des travaux de leurs devanciers, encouragés qu'ils sont par la voix d'un saint et généreux pontife qui les bénit, qui les aime, et qui dit aujourd'hui aux vivants, comme il disait hier aux morts: *Ecce venio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua* (Apoc. XXII, 12).

BRIANCHON.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DIVERSES.

LES FILLES DE LA TERRE, poésies par Jacques BORNET. — 1 vol. in-18, Paris, 1862.

Nous venons de parcourir le volume de vers de M. Jacques Bornet, et nous voulons constater la bonne impression que nous en avons gardée. C'est de la vraie et touchante poésie, mise au service de toutes les grandes idées et de toutes les causes saintes. L'émancipation des esclaves, la première entre toutes, est particulièrement traitée avec une vigueur de style et un sentiment excellent dans le petit drame que l'auteur a intitulé *Jean Paréja*. — Nous renvoyons avec confiance nos lecteurs au livre de M. Jacques Bornet; nous les convions aussi aux séances littéraires que ce dernier donne à Rouen en ce moment. Le Havre vient de faire à ses lectures un éclatant succès.

Les Filles de la Terre sont en vente à Rouen, chez tous les libraires.

G. G.

—

PRINCIPAUX OUVRAGES DE M. RAYMOND BORDEAUX, l'un des collaborateurs de la REVUE DE LA NORMANDIE.

Serrurerie du Moyen-Age. Les ferrures de portes, avec 40 planches lithographiées par M. G. Bouet, et de nombreuses vignettes sur bois, in-4°, publié à Oxford, par M. Parke. — 1858. — 20 fr.

—

De la Législation des cours d'eau, dans le droit français ancien et dans le droit moderne. De quelles améliorations serait-elle susceptible ? — Ouvrage couronné par la Faculté de Droit de Caen. — Suivi d'observations sur les frais d'ingénieurs prélevés sur les riverains. — Un vol. in-8°, Paris, Durand. — 1849. — 4 fr.

—

Les questions de frais en matière administrative, soulevées dans la seconde partie de ce volume, n'avaient été abordées par aucun jnrisconsulte. Le décret du 10 mai 1854, sur la taxe des ingénieurs, est intervenu depuis les plaintes de l'auteur.

—

Philosophie de la Procédure civile. Mémoire sur la réformation de la justice, couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques. Un fort vol. in-8°, Paris, Durand. — 1857. — 8 fr.

—

Traité de la réparation des Eglises. Principes d'archéologie pratique avec 90 figures intercalées dans le texte. Paris, A. Aubry, 1862.

Edition portative, in-12. 4 fr.—Edition de bibliothèque, in-8°. 7 fr.

Tous les ouvrages de M. Raymond BORDEAUX se trouvent à Rouen, chez M. A. Lebrument, libraire, 55, quai Napoléon.

Digitized by Google

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE M. ELIACIM JOURDAIN, l'un des collaborateurs de la *Revue de la Normandie.*

Edmée, roman, publié (à ce jour) par les journaux des villes dont les noms suivent : Dieppe, — Boulogne-sur-Mer, — Saint-Lô, — Senlis, — Valenciennes, — le Puy, — Dijon, — Rennes, — Havre, Caen, — Metz, — Nantes, — Marseille, — Châlons-sur-Saône, — Paris, *Revue de Races latines,* répandue dans les Deux-Mondes, — Brest, — Nancy, — Saint-Etienne, — Bar-le-Duc, — Saint-Sever, — Verdun, — Boussu (Belgique). — Paris, LeDoyen, éditeur ; Dieppe, A. Marais.

La Revendication de l'Honneur, roman historique, publié pour la première fois à Marseille. — Déjà reproduit au Havre, à Metz, à Valenciennes, à Arras, à Montargis, à Luxembourg (Hollande).

Ginèvre, légende normande (chronique des *Deux-Amants*).

Sonnets fantaisistes (au nombre de 265).

Drames et Comédies (au nombre de quarante) dont *un mystère* en vingt-trois actes, en prose et en vers.

Don Pèdre d'Aragon, drame en cinq actes, en prose dédié à S. M. la Reine d'Espagne.

M. Eliacim Jourdain se propose de faire traduire ce drame en espagnol, aussitôt que Sa Majesté Catholique aura daigné en agréer l'hommage.

PRINCIPAUX OUVRAGES DE M. JULES THIEURY, l'un des collaborateurs de la REVUE DE LA NORMANDIE.

Saint-Gervais de Rouen. Eglise et paroisse. — Paris, 1859. Aubry, rue Dauphine, 16. — A Rouen, chez Lanctin, grand in-8°, fig.

L'Espagne et l'Angleterre en 1588. Campagne de l'Armada. Documents nouveaux. — Paris, 1860. A. Aubry, in-12. pièce.

Le Portugal et la Normandie jusqu'à la fin du XVIe siècle. Relations. Commerce. — Paris, 1860, Aubry, grand in-8°.

Récits Dieppois. Combat naval. 1555. — Réimpression de l'édition d'Olivier de Harsy, avec des notes. — Dieppe, 1861, A Marais, in-8°.

La lettre de change. Son origine. Documents historiques. — A Paris, 1862, A. Aubry, in-8°.

Les Noëls Virois, par Jean Le Houx, publiés pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Caen, avec une introduction et des notes, par Armand Gasté. — Caen, Le Gost-Clérisse, éditeur, 1862.

Histoire du Parlement de Normandie, depuis sa translation à Caen, au mois de juin 1589, jusqu'à son retour à Rouen, en avril 1594, par M. Jules Lair, avocat à la Cour impériale de Paris, ancien élève de l'École des Chartes.

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, dans sa séance de novembre 1858. — Caen, Hardel, 1861, in-8°. Prix . 4 francs.

ROUEN. — IMP. E. CAGNIARD, RUE PERCIÈRE, 29.

Digitized by Google

UNE EXCURSION
AU CHATEAU D'ANET.

« Il voit les murs d'Anet bâtis au bord de l'Eure.
» Lui-même en ordonna la superbe structure :
» Par ses adroites mains, avec art enlacés,
» Les chiffres de Diane y sont encor tracés,
» Sur sa tombe en passant, les plaisirs et les grâces
» Répandirent les fleurs qui naissaient sur leurs traces. »

(*La Henriade*, chant IX.)

Dans une vaste plaine sur les confins du département d'Eure-et-Loir, au joli bourg d'Anet, qu'arrose la rivière d'Eure, s'élevait jadis une habitation princière, bâtie, les uns disent en 1548, les autres en 1552. Ce palais avait été élevé sur les plans de Philibert Delorme, par le roi de France Henri II, pour Diane de Poitiers, sa favorite, femme célèbre par son esprit, ses grâces et sa beauté.

Cette splendide demeure, que la Révolution française renversa, comme un torrent dévastateur, en même temps que les châteaux

Digitized by Google

non moins admirables de Gaillon, de Madrid, de Chantilly, etc. (1), réunissait l'étendue et la magnificence des bâtiments à un luxe de décoration auquel tous les arts avaient concouru. Les artistes les plus fameux de cette grande époque du XVIe siècle, ce siècle de Périclès des temps modernes, avaient été appelés pour y faire briller leurs talents et leur génie.

Diane de Poitiers avait su captiver le cœur du roi qui l'aimait si éperdûment qu'il avait voulu que l'on vît partout, dans les tournois, sur ses ameublements, dans ses devises, sur le frontispice de de ses bâtiments royaux, un croissant, des arcs et des flèches, qui sont les symboles ordinaires de Diane chasseresse.

Ces attributs allégoriques de la déesse de la chasse et les chiffres enlacés de Diane et de Henri II se retrouvent encore aujourd'hui au Louvre, au château d'Ecouen, aux églises de Magny, de Gisors, de Nogent-sur-Seine, etc., etc.

Le château, ou plutôt le palais d'Anet se composait d'un corps de logis principal, placé au fond d'une cour carrée, et accompagné de deux ailes en retour d'équerre qui se reliaient à d'autres bâtiments moins élevés formant un quatrième côté, au centre duquel était la grande porte d'entrée.

Il ne subsiste plus que cette porte d'entrée et les bâtiments qui en dépendent, une seule aile et la chapelle. Le château proprement dit, ayant face au Nord sur les jardins, et au Sud sur la cour, a été rasé

(1) Dieu nous garde de faire ici le procès à notre grande Révolution, car depuis ce temps de trouble et d'anarchie, combien de monuments, combien de châteaux, la cupidité, ce monstre hideux et stupide, n'a-t-elle pas fait disparaître du sol français. La liste en est malheureusement si longue, que nous ne pourrions les nombrer.

Digitized by Google

complètement; l'aile de l'Est, dans laquelle la chapelle se trouvait enclavée en forme de T, et dont nous avons vu les arrachements, en 1834, a été également rasée.

L'orangerie, le parc, les canaux, la fontaine de Diane ont disparu. Cette fontaine en marbre blanc, qui était au milieu du parc, est un morceau unique et de la plus grande beauté, un chef-d'œuvre de Jean Goujon où Diane de Poitiers est représentée en Diane, appuyée sur un cerf et accompagnée de ses deux chiens. Ce groupe admirable est placé dans une des salles du Musée de sculpture française au Louvre. La décoration centrale de la façade du fond de la cour, haute de 66 pieds, et composée des ordres dorique, ionique et corinthien, ornée de bas-reliefs et de sculptures de la plus grande beauté, dignes enfin du ciseau de Jean Goujon qui les exécuta, a été transportée à Paris, par les soins de feu Alex. Lenoir (1); on la voit aujourd'hui dans la cour du Palais des Beaux-Arts. A la partie supérieure, on lisait en lettres d'or, sur un marbre de Languedoc, le distique que voici :

Splendida miraris magni palatia cœli,
Non hœc humana saxa polita manu.

Au troisième ordre, qui s'élevait dans la hauteur des combles, était placée une statue de Diane de grande dimension. Au sommet de ce portail, se voyaient les armoiries découpées de la famille de Brézé.

La grande porte d'entrée se présente à la vue comme un arc de triomphe. C'est un ensemble architectural dont le centre est occupé

(1) Alex. Lenoir, père de M. Albert Lenoir, architecte à Paris, fut le créateur du *Musée des Monuments français des Petits-Augustins*, supprimé si fâcheusement en 1816, à l'avènement de la Restauration. C'est aujourd'hui le Palais des Beaux-Arts.

Digitized by Google

par une belle porte à deux battants rectangulaires, ornés de riches sculptures, représentant des attributs de la chasse et de la pêche. Le heurtoir, en forme d'S, et offrant une tête de chien (boule-dogue), est remarquable, ainsi que l'entrée de la serrure finement travaillée et enrichie de divers dessins, parmi lesquels on remarque un enfant et, au-dessus de lui, un croissant, des masques, des trophées, des carquois.

Cette porte est surmontée d'un tympan, en plein cintre, portant sur un linteau orné d'une table de marbre noir, et encadré par une belle archivolte dont les voussoirs sont alternativement en pierre et en marbre.

Ce tympan était enrichi, autrefois, de ce fameux bas-relief de bronze représentant la nymphe de Fontainebleau, appuyée sur un cerf et entourée de chiens et de sangliers, que Benvenuto Cellini avait exécuté primitivement pour le palais de Fontainebleau. Cette belle œuvre d'art, le plus important morceau de sculpture que la France possède de Benvenuto Cellini, a été placée au Louvre depuis la destruction du château d'Anet; elle a occupé d'abord le dessus de la tribune des Caryatides de Jean Goujon, dans une des salles du Musée de sculpture. A présent, on la voit dans la salle dite de la Renaissance.

Sur l'archivolte s'élève un massif en attique, décoré de deux niches, aujourd'hui vides et à jour. Au centre, on voit un cadran circulaire, et au-dessus un fronton découpé en forme de console, servant de piédouche aux accessoires d'une horloge fort ingénieuse, laquelle indiquait, à la fois, les heures, les mois de l'année et les phases de la lune. Ces accessoires en bronze représentaient un cerf et

Digitized by Google

des chiens qui jouaient un rôle dans cette œuvre très remarquable : le cerf marquait les heures en frappant du pied, et les chiens faisaient entendre, en même temps, leurs aboiements.

« Tous les bronzes ont disparu, mais la grande porte, ornée d'at-
» tributs de chasse et de pêche et des chiffres de Diane, est conservée
» à la même place; la *Commission des Monuments historiques* l'a
» restaurée en 1856, et a placé dans le portail (conjointement avec
» le propriétaire), une horloge ordinaire et au-dessus un cerf avec
» quatre chiens en terre cuite peints en bronze (1). »

Cette décoration centrale est épaulée, de chaque côté, par un corps d'architecture d'ordre dorique, surmonté d'un attique, terminé en terrasse, et orné d'une élégante balustrade en pierre.

De chaque côté, à des hauteurs ou sur des plans différents, se voient encore des balustrades à jour couronnant d'autres parties en terrasse moins élevées, et qui complètent ce bel ensemble architectural, dont l'effet est encore augmenté par des marbres de couleurs variées.

Du côté de la cour, l'ordonnance, quoique offrant plus de simplicité, n'est pas moins gracieuse.

Les eaux des terrasses sont rejetées en dehors par des gargouilles en forme de vases d'un galbe fort élégant, richement sculptés, couchés de côté, l'anse en dessus. Dans la partie se dirigeant vers l'Est, se trouvaient, sous une terrasse, les cuisines qui sont presque entièrement ruinées aujourd'hui.

Un fossé converti en jardin entoure, au Sud et à l'Est, le château ou plutôt ce qui fut le château.

(1) *Le château d'Anet*. Paris, 1860, par M. Riquet, comte A. de Caraman.

Digitized by Google

A l'Est, est une seconde entrée beaucoup plus simple, mais analogue à celle que nous venons de décrire. Cette entrée latérale est en ruine.

L'aile qui subsiste a été récemment retravaillée dans la partie qui était contiguë au château proprement dit; on en a retranché une travée, pour cause de mauvais état. Elle est d'un grand et beau style, quoique fort simple. Elle se compose d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage décoré, dans sa partie centrale, de pilastres ioniques accouplés; un grand trophée orne le milieu du mur.

Les lucarnes principales portent chacune, sur deux acrotères, les chiffres de Diane et de Henri II, enlacés et sculptés à jour.

Le pignon du sud donnant sur le fossé est flanqué, dans ses angles, de deux tourelles en encorbellement couronnées par un dôme. Au même pignon, entre les deux tourelles, une cheminée s'élève en masquant le haut toit. Elle est, comme toutes les autres cheminées de cette aile, décorée d'un fronton surmonté de trois petites boules en pierre et d'une girouette. A la base de cette cheminée, est un cartouche fort orné.

De l'autre côté de l'aile qui reste du château, en se dirigeant vers l'Ouest, sur la ligne de la grande porte d'entrée et du fossé qui la précède, est un mur cintré décoré de bossages, de tables sculptées, de statuettes, et surmonté d'un attique avec des vases élégants, très enrichis d'ornements.

En avant de ce mur était un bassin et une fontaine. Sur les côtés, dans des niches, sont des statues de femmes demi-nues, malheureusement très mutilées et privées de tête.

Tout à côté et contigus à cet endroit, sont deux pavillons, l'un

Digitized by Google

attenant à l'aile dont nous avons parlé, l'autre se reportant plus loin vers l'Ouest. Dans ce dernier est un rez-de-chaussée, dont le plafond d'une beauté ravissante a été miraculeusement conservé pendant la Révolution. Dans les divers caissons, de grande dimension et en bois, dont ce compose ce plafond, on voit, peints et dorés et placés symétriquement, les armes de France, celles de la duchesse de Valentinois, le chiffre de Henri II (H couronné), celui de Diane (D aussi couronné), et trois croissants enlacés de diverses manières.

Revenons maintenant à la chapelle, laquelle se trouvait, comme nous l'avons déjà dit, dans l'aile à l'Est du château. Aujourd'hui restaurée et ornée d'une nouvelle facade d'après les plans de M. Auguste Caristie, architecte, membre de l'Institut, elle fait face à l'aile, à l'Ouest, qui est devenue le Château actuel.

Cette chapelle, échappée à la destruction, est un petit chef-d'œuvre d'architecture et de sculpture. Elle avait aussi frappé Henri Sauval, l'auteur d'un livre intitulé : *Histoire et recherches des Antiquités de la ville de Paris*. Il caractérise ainsi le château d'Anet : *Anet admirable par sa chapelle* (Paris, 1734 ; t. 2e, p. 312, in-f°).

La chapelle du château d'Anet, d'une structure régulière, en forme de croix grecque, est très soigneusement bâtie de pierres d'un grain très fin. Trois autels semblables la décoraient. C'est aujourd'hui la partie la mieux conservée du château. Elle est richement ornée de bas-reliefs représentant des sujets religieux et divers motifs d'ornementation revêtus de dorures.

Aux plafonds d'un péristyle ou vestibule soutenu par des colonnes doriques accouplées, sont peintes sur fond d'or et sur la pierre même

Digitized by Google

la Foi, l'Espérance et la Charité, de grandeur naturelle (1). Aux angles de chacun des trois plafonds est un croissant d'or. Le pavé se compose de compartiments de marbre noir et blanc : un H et des croissants en marbre noir ornent le seuil de la grande porte d'entrée qui est accompagnée de deux plus petites. Au-dessus de cette porte, sur un marbre noir, on lit l'inscription suivante :

PAVETE AD
SANCTVARIVM

La porte battante, en bois de chêne, avec des incrustations de bois étrangers, offre des entrelacs, et les chiffres H et D. Les sculptures des autres portes sont également riches et du meilleur goût. On y voit un anneau en forme de croissant, des inscrustations en marqueterie des bois alors les plus rares et les plus beaux, l'acajou, l'ébène, etc.

« Ce même luxe de sculpture et d'incrustation, dit M. Vaudoyer, » architecte du gouvernement à Paris, existait dans toute la menui- » serie du château, et deux portes d'Anet restaurées et replacées » dans une des salles du premier étage de l'Ecole royale des beaux- » arts ne peuvent en donner qu'une faible idée. On voit aussi quel- » ques panneaux sculptés provenant également d'Anet dans d'autres » parties de l'Ecole. Il existe encore dans le château même, outre » la porte de la chapelle qui est dans un état déplorable, quatre » autres portes sculptées et dorées qui méritent d'être soigneuse- » ment conservées. »

(1) Ces trois figures ont disparu totalement en 1844, lorsqu'on a été obligé de démonter ce portique pour le restaurer. On n'en a conservé qu'un croquis (*Le château d'Anet*, par M. de Caraman).

Digitized by Google

Ajoutons que la porte de la chapelle a été complètement réparée en 1844, sous la direction de M. Auguste Caristie.

Deux escaliers accompagnent l'entrée principale de la chapelle, et sont extérieurement surmontés d'une masse quadrangulaire tout unie de forme pyramidale. Au sommet des deux pyramides, se voit une girouette présentant les chiffres de Henri et de Diane enlacés et découpés à jour.

La chapelle dont nous venons de décrire le vestibule est une coupole supportée par quatre arcades, et surmontée d'une campanille, où plutôt d'une lanterne, composée de colonnes corinthiennes accouplées, sur lesquelles reposent des archivoltes. La calotte, ou dôme, est entourée d'une galerie à jour, formée du chiffre de Diane.

Le pavé, composé de marbres noirs et blancs, présente des croissants combinés de mille manières. Au centre, une rose à cercles réguliers en marbres de diverses couleurs et des plus précieux, est un chef-d'œuvre de précision. La coupole offre la même disposition de lignes, hormis que les croissants en losanges des caissons sont remplis par des chérubins. Au fond de la lanterne, qui laisse pénétrer le jour à travers des verres blancs enchâssés dans des réseaux de plomb, est une peinture grise tout-à-fait méconnaissable. Cette lanterne est terminée elle-même par un petit dôme.

Les quatre arcades de la coupole sont supportées par des pieds-droits ornés de pilastres et d'un entablement de l'ordre corinthien. Nous ferons remarquer, en passant, que les feuilles des chapiteaux ne sont pas d'acanthe, mais de laurier.

Entre les pilastres sont des niches cintrées, où l'on voyait au-

Digitized by Google

trefois les douze apôtres exécutés par Jean Goujon. Ces admirables sculptures sont perdues pour les arts. Les grandes fenêtres qui éclairent le fond des arcades sont également cintrées, faites de bois et dans le style du dernier siècle. Les carreaux de verre blanc de 16 centimètres environ de hauteur, ont remplacé trois admirables grisailles de Jean Cousin, représentant Jésus-Christ enseignant l'Oraison dominicale, Abraham congédiant Agar et Ismaël (1) et le combat des Hébreux contre les Amalécites, le tout orné de délicieuses arabesques, et chargé d'inscriptions. Ces verrières qui avaient été recueillies par M. Alex. Lenoir dans son *Musée des Monuments français*, ont disparu après la suppression de ce musée et la dispersion des objets d'art qu'il renfermait.

Toutes les croisées du château étaient primitivement ornées de peintures en grisaille, représentant des sujets de la fable; c'est le duc de Vendôme (Louis-Joseph), devenu propriétaire du domaine d'Anet, le 6 août 1669, qui les fit ôter et remplacer par des vitres blanches *pour obtenir plus de clarté*.

Sous les voussures des archivoltes, huit figures d'enfants portent les attributs de la Passion; sur les pendentifs, huit figures de femmes aîlées et drapées avec un goût exquis, sculptures de Jean Goujon, tiennent les unes des palmes, les autres des trompettes, et sur les frises se lisent des sentences latines. A la hauteur des arcades, et entre chacune d'elles, des niches de forme carrée oblongue figurant des fenêtres, sont occupées par les quatre évangélistes peints sur toile, de manière à imiter des grisailles sur verre.

(1) Au rapport de M. Alex. Lenoir, Jean Cousin avait représenté Diane, pour laquelle il faisait ce tableau, sous la figure d'Agar.

Digitized by Google

Au-dessus de la porte d'entrée, et sur une des arcades est une tribune dépouillée de ses lambris et dont l'appui en bois est ruiné.

Une porte richement sculptée, communiquant d'un des escaliers à la tribune, offre sur un panneau les armes de France, et sur le panneau de dessous, les armes de Diane de Poitiers, relevées de dorures, car l'or brille ici partout à profusion.

En face de la grande porte et de la tribune était l'autel, dont il n'existe pas de vestiges; si ce n'est qu'on aperçoit à droite et à gauche deux petites sacristies qui ont conservé leurs lambris.

L'aspect intérieur et extérieur de ce monument est aussi frais que s'il était de récente construction.

Les trois faces extérieures sont bâties régulièrement et présentent, au-dessous du dôme, trois frontons cintrés. La couverture du dôme et de toutes les parties de la chapelle est en pierre.

Quatre escaliers partagent extérieurement le dôme en autant de divisions.

M. et Mme de Caraman ont entrepris la restauration de la Chapelle. Par leurs soins, la croix a été replacée sur le sommet du dôme, les autels ont été rétablis, et le 3 septembre 1851, Monseigneur Pie, évêque de Poitiers, a fait solennellement la réconciliation de ce temple domestique et consacré de nouveau l'autel principal sous l'invocation de saint Thomas, apôtre.

Il existe tout près du château une autre chapelle, dont la façade se présente sur la voie publique. C'est la chapelle sépulcrale, bâtie pour recevoir le tombeau de Diane de Poitiers. Jacques Androuet du Cerceau en parle dans son ouvrage *sur les plus excellents bâtiments de France,* comme si elle venait seulement d'être terminée (1576).

Cette jolie façade revêtue, en beaucoup d'endroits, de marbres par

Digitized by Google

incrustation, se compose de quatre pilastres et d'un entablement corinthiens, que surmontent un attique fort simple avec un amortissement composé d'une espèce d'autel ou tombeau accosté de deux femmes; un ange est au sommet, à demi caché derrière le tombeau.

Sur la porte d'entrée, sont deux Renommées tenant d'une main une trompette, de l'autre un livre ouvert et une table de la loi. Dans la Révolution, on avait écrit sur la table de la loi ces mots : *Guerre et mort aux tyrans.* On voit aux pieds de l'une de ces Renommées une tête de mort et un serpent, et aux pieds de l'autre un mouton.

Entre ces deux figures et un peu au-dessus, est un faux œil de bœuf orné de peintures.

Aux deux côtés de la porte, sont deux niches où se voient des statues de femmes, d'enfants, etc. A la porte battante, sont des carquois, des anneaux de fer figurant des croissants.

Les murs latéraux de ce petit temple sont bâtis de pierre et de brique. L'abside est demi-circulaire.

L'intérieur de la chapelle est tout-à-fait nu. Le tombeau de Diane, qui en avait été enlevé à l'époque de la Révolution, avait été recueilli en débris par Alex. Lenoir que nous avons déjà cité. Depuis la suppression du *Musée des monuments français des Petits-Augustins*, ce tombeau de marbre noir, avec la figure de Diane, à genoux, œuvre de Boudin, sculpteur très peu connu, a été placé dans le parc de Neuilly, par la famille d'Orléans.

Le sanctuaire était orné de la représentation sur émail des douze apôtres, que Léonard Limosin avait exécuté en 1545, pour la chapelle de Fontainebleau. Henri II avait voulu que l'on employât ces magnifiques émaux à la décoration de la chapelle sépulcrale

Digitized by Google

d'Anet, que Diane elle-même avait fait ériger sous l'invocation de la Sainte Vierge. Ils ont été donnés en 1802, par l'administration du département d'Eure-et-Loir, à l'église de Saint-Père de Chartres, où nous les avons vus dans la chapelle de la Vierge, derrière le chœur de cette église.

Le cachet que portent les constructions d'Anet est celui du talent le plus élevé uni à la science la plus profonde. C'est le génie, le génie créateur, rempli du feu sacré des beaux-arts, qui a présidé à toutes ces merveilles. On ne se lasse point d'admirer la beauté et la régularité des plans, la pureté des lignes et des moulures, le goût exquis et le fini des sculptures, la majesté des masses, la richesse et la grâce des détails.

« Des statues représentant les divinités mythologiques, des bustes » des Empereurs et des grands hommes de l'antiquité grecque ou ro- » maine, étaient répandus à profusion et sur les façades et dans les » jardins. Les combles étaient décorés de crêtes dorées. La croix de » fer qui surmontait le dôme de la chapelle était considérée comme » un chef-d'œuvre de serrurerie. A l'intérieur, c'étaient bien » d'autres richesses encore.

« La menuiserie des lambris, des portes et des plafonds, avait » été composée et travaillée avec un art et une richesse infinis; on » avait su marier aux bois indigènes des bois étrangers de toute » espèce, apportés, à grands frais, des pays les plus lointains; les » verrières, peintes avec réserve, adoucissaient la vivacité de la » lumière, et de toutes parts, l'éclat des dorures et de l'émail » chatoyait à la vue. De riches tentures couvraient les murailles là » où la peinture n'avait pu trouver place » (1).

(1) Le château d'Anet, par M. de Caraman, p. 166-167.

Digitized by Google

Faut-il s'étonner de l'accumulation de tant de chefs-d'œuvre dans un même palais, si l'on songe que les hommes les plus habiles que la France ait jamais possédés, les Philibert de Lorme, les Jean Goujon, les Germain Pilon, les Jean Cousin, ces maîtres de l'architecture, de la sculpture et de la peinture au XVIe siècle, concoururent par la réunion de leurs talents à la merveilleuse création d'Anet, que les vers de Voltaire ont immortalisée ? (1)

L'origine du château d'Anet est fort ancienne. Le nom d'un seigneur de ce nom, Simon d'Anet, se lit dans des chartes de 1169. Vers l'année 1340, le comte d'Evreux, fils de Philippe-le-Hardi, devint possesseur de ce domaine. En 1444, Charles VII, pour reconnaître les services que lui avait rendus le grand sénéchal de Normandie, Pierre de Brézé, lui fit, entre autres dons, celui de la Châtellenie d'Anet.

A Pierre de Brézé succéda Jacques de Brézé, son fils, qui avait épousé Charlotte de France, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel.

Enfin, Louis de Brézé, comte de Maulévrier, grand sénéchal de Normandie, fils de Jacques, hérita du domaine d'Anet. Il épousa en deuxièmes noces, le 29 mars 1514, Diane de Poitiers, fille de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, qui n'était âgée que de quatorze ans; elle était née en 1499. Diane avait trente-deux ans quand elle perdit son époux. Son union avec lui avait été irréprochable;

(1) Mon ami et excellent confrère à l'Académie de Rouen, M. L. Desmarest, architecte du département de la Seine-Inférieure, a dessiné une vue générale de cette résidence princière dans l'état où elle se trouvait primitivement.

Son dessin, d'une pureté et d'une finesse admirables, a été gravé pour le *Magasin Pittoresque*, année 1843. Il accompagne des *études d'architecture* en France, rédigées par M. Vaudoyer, architecte du Gouvernement.

Digitized by Google

elle lui voua, pendant toute sa vie, une marque touchante de son fidèle attachement, car elle ne quitta jamais ses habits de deuil, et Henri II souffrit que la mémoire de celui qu'il remplaçait dans le cœur de la belle veuve fût incessamment rappelée par la statue de Louis de Brézé, de grande dimension, et par les vers suivants gravés en lettres d'or sur un marbre noir qu'elle avait fait placer au château d'Anet :

Brezœo hœc statuit pergrata Diana marito
Ut diuturna sui sint monumenta viri.

« Diane reconnaissante a élevé ce monument à Brézé son époux, afin qu'il restât un souvenir durable de lui. »

Elle fit ériger à la mémoire de Louis de Brézé, dans la chapelle de la Vierge de la Cathédrale de Rouen, un mausolée magnifique (1), chef-d'œuvre de l'art, modèle admirable, où elle-même s'est fait représenter de grandeur naturelle, agenouillée et priant près du sarcophage où est le corps de son mari figuré nu, et étendu sur un linceul.

Vis-à-vis de la statue de Diane, à l'extrémité opposée du sarcophage. on voit une autre statue de femme portant un enfant. Quelques personnes n'admettent pas, ainsi que l'a dit M. A. Deville, dans son curieux ouvrage sur les *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, que cette femme fortement constituée, espèce de virago, soit la Sainte-Vierge, ni que cet enfant, demi-nu, gigottant, soit l'enfant Jésus.

(1) Le tombeau de Louis de Brézé est peut-être dans son genre, parmi les chefs-d'œuvre que possède la France, le plus excellent que l'art moderne, ou art français, ait produit en s'inspirant de l'antiquité.

Ce morceau de sculpture en albâtre est d'une étonnante perfection. Il est attribué à Jean Cousin, ou à Jean Goujon, mais plutôt à Jean Goujon.

Digitized by Google

Elles aiment mieux voir dans ce groupe M. de Brézé aux bras de sa nourrice : ainsi se trouveraient rapprochées la naissance et la mort du grand sénéchal de Normandie. L'auteur appuie son opinion sur ce que la figure de Louis de Brézé mort et celle qui le représentait en habit de comte, étaient tournées vers la statue de femme dont nous parlons, et que cette double prière semblait sortir de leur bouche :

Suscipe preces, Virgo benigna.

« Reçois nos prières, Vierge benigne. »

et

Misericordes oculos ad nos converte.

« Tourne vers nous tes yeux miséricordieux. »

« Pour achever de lever tous les doutes, dit M. Deville, nous » ferons remarquer l'analogie complète qui existe entre cette statue » et la figure en plomb de la Vierge qui est placée sur le faîte de la » chapelle même de la Vierge, tant sous le rapport de la composi- » tion du groupe que sous celui du caractère et du costume de la fi- » gure principale ; la ressemblance est frappante. Il y a plus, le » faire et le dessin en sont tellement identiques, que nous n'hési- » tons pas à attribuer l'exécution de ces deux morceaux au même » artiste. (1) »

Ces raisons nous paraissent péremptoires. On sait, en effet, que les artistes du XVIe siècle se permettaient souvent des écarts contre le goût et la bienséance. J'ai vu, il y a une trentaine d'années, à Sainte-Gertrude, près Caudebec, une statue de grandeur naturelle représentant la sainte Vierge allaitant l'enfant Jésus par une échancrure pratiquée à sa robe et qui laissait voir le sein à découvert.

(1) *Tombeaux de la Cathédrale*, par A. Deville, p. 112-113.

Digitized by Google

Une figure en pied de Louis de Brézé se voyait appuyée à la muraille. Il était en grand costume avec les insignes de ses dignités.

Cette statue a disparu, il y a si longtemps, qu'il n'en est resté nul souvenir. Il est probable qu'elle aura été retirée de sa place bien avant la Révolution pour une cause quelconque. La *Description historique de la Cathédrale de Rouen*, par A. P. M. Gilbert, Rouen, 1837, p. 136, dit : *Elle a été détruite en* 1793. C'est une erreur : aucun témoignage n'a confirmé cette assertion.

On lit sur un panneau de marbre ces quatre vers latins, lesquels semblent sortir de la bouche même de Diane :

Hoc Lodoice tibi posuit Brezœe sepulchrum
Pictonis amisso mœsta Diana viro.
Indivulsa tibi quondam et fidissima conjux
Ut fuit in thalamo sic erit in tumulo.

« O Louis de Brézé, Diane de Poitiers, désolée de la mort de son mari, » t'a élevé ce sépulcre. Elle te fut inséparable et très fidèle épouse dans le » lit conjugal ; elle te le sera de même dans le tombeau. »

Il faut considérer que l'intimité de Diane avec Henri II n'eût lieu, au plus tôt, que cinq ou six années après la mort de Louis de Brézé, son mari, et qu'il n'y manqua alors que la sanction légale, car le mariage du roi avec Catherine de Médicis ne se fit que plus tard.

Si nous en croyons Brantôme, dont la plume n'est pas accoutumée à la bienveillance, une circonstance solennelle découvrit toute la grandeur et la noblesse de son âme.

L'historien rapporte que le roi voulut reconnaître une fille qu'il avait eue de cette princesse. Elle s'y opposa : « j'étais née, lui dit-elle, « pour avoir des enfants légitimes de vous. J'ai été votre maîtresse

Digitized by Google

« parce que je vous aimais, je ne souffrirai pas qu'un arrêt me « déclare votre concubine. »

Louis de Brézé mourut au château d'Anet, le 23 juillet 1531. Diane vécut alors retirée dans cette résidence. Mais après la mort de François Ier, elle alla briller à la cour où elle avait été, très jeune, admise au nombre des filles d'honneur de la reine Claude, femme de celui-ci, et elle acquit bientôt un grand ascendant sur l'esprit de Henri II, son fils et son successeur, qui n'avait alors que treize ans. Elle inspira, ainsi que nous l'avons dit, la plus ardente passion à ce jeune roi, lequel lui prodigua publiquement pendant toute sa vie la vivacité constamment soutenue de ses sentiments et qui alla même jusqu'à adopter les couleurs du deuil de celle qu'il se plaisait à appeler sa belle veuve.

Diane, devenue duchesse de Valentinois par le don que le Roi lui fit de ce duché, a raconté sa propre histoire dans ces vers d'une naïveté charmante, qu'elle fit pour Henri II, et qui sont conservés dans les manuscrits de la bibliothèque impériale (1).

Voicy vraisment qu'Amour un beau matin,
S'en vint m'offrir flourette très gentille.
Là, se prit-il, aournez vostre teint,
Et vistement violiers et jonquille
Me rejetoit a tant que ma mantille
En estoit pleine et mon cœur se pasmoit,
(Car, voyez-vous, flourette si gentille
Estoit garçon frais, dispos et jeunet)

(1) *Musée des monuments français* par Alex. Lenoir, t. 4e, an 13. 1805, et *Description historique etc., des monuments français* par le même.— Janvier 1806.

Digitized by Google

Ains tremblottante et destournant les yeux...
Nenni... disois-je — Ah! ne serez deçue
Reprit Amour, et soudain à ma vue
Va présentant un laurier merveilleux.
Mieux vault, lui dis-je, estre sasge que royne,
Ains me sentis et fraimir et trembler
Diane faillit, et comprendrez sans peine,
Duquel matin je praitends reparler.

M. le comte de Caraman, propriétaire actuel du domaine d'Anet, a imprimé cette pièce de vers avec de notables différences et sans indiquer la source où il a puisé, dans un opuscule dont nous avons déjà parlé, et qui a pour titre *Le Château d'Anet*.— Paris 1860.

Diane de Poitiers avait 60 ans, quand mourut si fatalement le roi Henri II, à l'âge de 41 ans, le 10 juillet 1559, sans que l'attachement de ce prince pour celle qui avait conquis toutes ses affections se fût jamais démenti.

Cette fraîcheur de jeunesse, cette beauté ravissante que Diane conserva dans un âge où les ravages du temps se sont fait sentir ordinairement, parurent si extraordinaires, qu'il y eut dans ce siècle superstitieux, même des hommes graves, qui crurent à un effet d'invocations magiques chez une femme si privilégiée de la nature et des grâces. Elle survécut encore de six années à la perte de son royal amant. Elle mourut à l'âge de 66 ans, le 25 avril 1566.

Brantôme s'exprime ainsi au sujet de cette princesse illustre à tant de titres :

« Je la vis six mois avant sa mort, si belle encore que je ne sache « cœur de rocher qui ne s'en fût ému, quoique quelque temps « auparavant elle se fût rompue une jambe sur le pavé d'Orléans.

Digitized by Google

« Sa beauté, sa grâce et sa belle apparence étaient toutes pareilles « qu'elles avaient toujours été. C'est dommage que la terre couvre « un aussi beau corps. Elle était fort débonnaire, charitable et au- « mônière. Il faut que le peuple de France prie Dieu pour qu'il ne « vienne jamais favorite de roi plus mauvaise que celle-ci, ni plus « malfaisante. »

Il y a soixante-dix ans, lors de la Révolution, le domaine d'Anet était possédé par la maison de Penthièvre. Il fut vendu en 1793, comme bien national, et passa successivement aux mains de plusieurs particuliers. La duchesse douairière d'Orléans, fille du duc de Penthièvre, le racheta en 1820. Après sa mort, arrivée le 23 juin 1821, le duc d'Orléans, son fils, devenu roi depuis, sous le titre de Louis-Philippe Ier, en hérita. Il le vendit en 1823 à M. Passy, receveur général du département de l'Eure, lequel, en 1837, le revendit à M. Dibon, manufacturier à Louviers. En 1840, M. de Riquet, comte Adolphe de Caraman, en devint à son tour possesseur. Il nous est permis d'espérer que les précieux restes de ce séjour enchanteur nous seront longtemps conservés par cet ami des beaux arts.

E. DE LA QUÉRIÈRE.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

UNE

EXCURSION DANS L'AUSTRALIE

EN 1861.

Suite et fin (1)

RÉCIT DE KING.

Nous arrivâmes au dépôt général de la Crique-Cooper le 11 avril, vers sept heures et demie du soir. Nous n'avions plus que deux chameaux. Toutes nos provisions consistaient en une livre de viande desséchée. Nous nous aperçûmes que l'expédition venait de partir ce même jour..... En regardant autour de nous, nous avons aperçu l'arbre sur lequel on avait écrit: *Creusez.* Après avoir creusé nous avons trouvé les provisions qu'on avait déposées. M. Burke prit connaissance des papiers qui étaient dans une bouteille et demanda à chacun de nous s'il se sentait en état de quitter la crique et de se mettre à la poursuite de l'expédition qui venait de partir. — Nous répondîmes négativement. Il répliqua qu'il nous avait fait cette question pour obéir à son devoir mais que, quant à lui, il se sentait incapable d'en rien faire ;— il était bien plustôt décidé à essayer, après quelque repos, de franchir la chaîne des monts Hopeless, parce que la commission de Melbourne lui avait donné l'assurance qu'il existait une exploitation à

(1) Voir le numéro de juillet, p. 424-430.

Digitized by Google

moins de 150 mille de la Crique-Cooper. M. Wills n'était point disposé à adopter ce plan, il préférait reprendre le chemin suivi pour arriver, mais il finit par céder. Quant à moi, j'avais aussi exprimé le désir de suivre la route par laquelle nous étions venus.

Nous restâmes quatre ou cinq jours à nous reposer, faisant nos préparatifs pour descendre la crique par étapes de quatre ou cinq milles par jour. M. Burke plaça dans l'endroit adopté comme magasin un papier indiquant la route que nous nous proposions de suivre..... pendant que nous descendions la crique, les naturels nous procurèrent du poisson..... à peu de temps de là un des chameaux que nous désignions sous le nom de Landa, s'embourba.

Pendant près de deux jours nous essayâmes de le retirer; convaincus, au bout de ce temps, que nous n'étions pas assez forts pour y parvenir, nous le tuâmes d'un coup de fusil le soir du second jour; — nous découpâmes le plus qu'il nous fut possible de sa chair et la fîmes sécher, nous nourrissant pendant cette opération à même ce qui restait du pauvre animal; ceci fait nous avons abandonné tout ce qui n'était pas d'une absolue nécessité, chargeant tout ce qui nons était indispensable sur le dos du seul chameau qui nous restait et que nous désignons sous le nom de Rajah; de plus, chacun de nous se chargea d'environ vingt-cinq livres pesant; nous suivîmes alors diverses vallées de la crique dont la direction était vers le sud, il se trouva que toutes aboutissaient à des steppes sablonneuses, infranchissables. Dans le dénûment où nous nous trouvions M. Burke revint sur ses pas et notre dernier chameau étant complétement à bout de force, nous résolûmes de lui donner un repos de quelques jours et de faire un nouveau temps d'arrêt. Pendant ce temps MM. Burke et Wills furent à la recherche des indigènes afin d'apprendre d'eux en quels lieux se trouve la plante appelée le nardoo qui, pour les naturels remplace notre blé. Ils trouvèrent le camp des indigènes et obtinrent d'eux un grand nombre de gâteaux de nardoo ainsi que du poisson, mais ils ne purent faire comprendre qu'ils désiraient pouvoir trouver eux-mêmes cette substance. Ils revinrent le troisième jour rapportant du nardoo et du poisson.

Digitized by Google

Le lendemain, le chameau Rajah parut très mal; je dis à M. Burke qu'il me paraissait n'avoir plus que trois ou quatre jours à vivre, et comme le soir de ce même jour la pauvre bête sembla être sur le point d'expirer, M. Burke m'ordonna de le fusiller ce que je fis. Nous découpâmes sa chair à l'aide de deux couteaux brisés et d'une lancette. Nous séchâmes la chair, puis M. Burke voulut faire une nouvelle tentative à l'effet de trouver du nardoo, il me prit avec lui: nous descendimes la vallée espérant retrouver les indigènes campés à l'endroit où M. Burke les avait vus quelques jours auparavant ; il n'y était plus..... M. Burke dit alors qu'il nous fallait faire un effort suprême, parce que, si nous ne pouvions pas trouver du nardoo, nous devions nous attendre à succomber inévitablement. Aussi avait-il l'intention de faire provision d'un peu de viande desséchée ainsi que de riz, et tout en faisant nos recherches nous diriger vers la chaine des monts Hopeleis, nous fûmes tous trois d'accord qu'il valait mieux faire une seconde tentative pour traverser les monts Hopeless, parce que quelle que fût notre faiblesse actuelle, elle deviendrait bientôt plus grande encore, notre portion journalière se réduisant chaque jour de plus en plus.

Au bout de peu d'instant de marche nous arrivions à un plateau où j'aperçus des graminées, je m'écriai que je venais de trouver du nardoo. Ma trouvaille nous donna grande joie.... Après avoir voyagé pendant trois jours nous rencontrâmes un cour d'eau qui coulait au sud de la crique Cooper; nous étions très fatigués et nos provisions se réduisaient à une petite galette et trois rouleaux de viande desséchée; ce-soir là nous avons campé pendant environ quatre heures, résolus de marcher ensuite tout le jour suivant jusqu'à deux heures du matin. Si alors nous n'avions pas trouvé d'eau, nous devions revenir sur nos pas, nous partîmes, et à l'heure dite nous n'avions pas trouvé d'eau ; nous nous assîmes alors tous trois pendant une heure et revinmes sur nos pas. Que nous aurions été heureux d'une pluie de quelques jours qui nous aurait permis de poursuivre notre route ! Selon le calcul de M. Wills, nous nous trouvions à une distance de 45 milles de la crique Cooper. Nous marchâmes tout le jour retournant lentement sur nos

Digitized by Google

pas et le soir suivant nous pûmes atteindre l'eau la plus proche de la crique, nous pûmes cueillir un peu de nardoo que nous fîmes bouillir pour le rendre plus facile à écraser.

Le lendemain, nous atteignîmes la crique principale. Sachant où il y avait de bonne eau et des gunias naturels nous nous y rendîmes, désireux de conserver notre farine et notre viande desséchée pour une nouvelle tentative à l'effet d'arriver à franchir les monts Hopeless... Le jour suivant, M. Wills et moi fûmes cueillir du nardoo; nous en fîmes provision pour trois jours. Ayant trouvé près des gunias une grosse pierre, M. Burke et moi nous nous en servîmes pour moudre notre grain; mais notre travail dura si longtemps que la moitié de ce qui nous restait de farine ainsi que la moitié de notre provision de nardoo furent consommées. MM. Burke et Wills descendirent la crique pour prendre le reste de notre viande desséchée que nous avions mis en réserve. Nous nous mîmes ainsi en possession de toutes nos provisions cueillant du nardoo et vivant le moins mal possible.

M. Burke pria M. Wills de remonter la crique jusqu'au dépôt et d'y placer une note indiquant que nous vivions dans la crique, la première note que nous avions placée dans ce dépôt annonçait que nous nous mettions en route, nous dirigeant vers le sud ; M. Wills fut aussi chargé d'y enterrer le livre journal du voyage au golfe de Carpentarie. Avant de se mettre en route il prit trois livres de farine, quatre livres de nardoo réduit en poudre et environ une livre de viande desséchée. Il pensait que son absence durerait une huitaine de jours, pendant son absence je cueillis du nardoo et le broyai, car M. Burke désirait en faire provision pour le cas où nous serions surpris par les pluies..... A son retour, M. Wills nous dit avoir rencontré les indigènes le soir même du jour ou il nous avait quittés ils s'étaient montrés très bienvaillants pour lui et lui avaient donné des vivres en abondance pour tout son voyage aller et retour, il croyait qu'il nous serait facile de vivre au milieu d'eux.... Pendant l'absence de M. Wills, il était arrivé que M. Burke faisant un jour cuire du poisson, les flammes atteignirent le guniah sous lequel nous étions campés et le brulèrent si rapidement que nous ne pûmes

Digitized by Google

rien sauver de nos effets sinon un révolver et un fusil, après le retour de M. Wills, il fut résolu que nous remonterions la crique pour aller vivre avec les indigènes, puisque M. Wills pensait qu'il nous serait facile d'en obtenir des provisions.

Nous nous rendions à l'endroit ou nous comptions les trouver. Quel ne fut point notre désappointement, ils étaient partis ! Ayant apperçu un champ de Nardoo, nous fîmes halte dans l'intention d'y établir notre camp. Nous nous occupâmes à cueillir du Nardoo et à en faire provision. M. Wills et moi étions occupés à la cueille et nous en rapportions chaque jour un sac, quant à M. Burke, il parvenait pendant notre absence à en broyer quantité suffisante pour notre dîner. C'est à ce moment que M. Wills tomba dans une grande faiblesse et devint complètement incapable de continuer à aller cueillir du Nardoo ; il lui fut impossible même de s'occuper à le broyer, tant il devint faible en quelques jours. Je continuai à aller cueillir le Nardoo, mais à son tour M. Burke commença à se sentir très débile et déclara qu'il ne pouvait plus être que d'un faible secours pour le travail de broyer le Nardoo ; je devais donc à moi seul cueillir et broyer pour trois. Je continuai ce travail pendant quelques jours, au bout desquels je sentis à mon tour mes forces diminuer rapidement. Mes jambes étaient devenues faibles et douloureuses, je fus incapable de marcher pendant quelques jours et nous fûmes forcés de vivre pendant six jours à même les provisions mises en réserve. Alors M. Burke proposa que, pendant trois jours, je cueillisse le plus que je pourrais de Nardoo, et qu'à l'aide de cette provision, ajoutée à ce qui nous restait encore, lui et moi nous nous mettrions à la recherche des naturels. Ce plan de conduite nous avait été suggéré par M. Wills qui le considérait comme la seule chance pour lui comme pour nous. Je cueillis tout ce que je pus trouver de Nardoo, et nous en broyâmes quantité suffisante pour que M. Wills en eût pour huit jours et nous pour deux jours. Nous mîmes à la portée de M. Wills de l'eau et du bois pour faire du feu et M. Burke et moi nous nous levâmes pour partir. Avant de quitter M. Wills, M. Burke lui demanda s'il persistait toujours dans ce plan dont

Digitized by Google

il était l'auteur, parce que sans cela, lui, M. Burke, ne voulait pas le laisser seul. M. Wills répondit qu'il considérait cette conduite comme la seule chance de salut possible. Il donna à M. Burke une lettre et sa montre, le chargeant de remettre le tout à son père, et me dit que, dans le cas où je survivrais il M. Burke, il me priait d'accomplir ce dernier vœu.

Le premier jour de notre voyage, M. Burke parut très mal; il se plaignait de grandes douleurs dans les jambes et dans les reins. Le second jour, à parut mieux et me dit qu'il lui semblait sentir ses forces revenir, mais à peine eûmes-nous fait deux milles, qu'il me dit qu'il lui était impossible d'aller plus loin. Je persistai à l'exciter à marcher, je le soutins même pendant assez temps, jusqu'à ce que je vis qu'il était tout-à-fait épuisé. Il me dit qu'il ne pouvait plus porter son sac et en même temps il jeta à terre tout ce qui le chargeait. Je reduisis alors moi-même mon mince bagage, ne conservant qu'un fusil, un peu de poudre et de plomb, une petite gibecière et des allumettes. A peine avions nous fait un peu de chemin que M. Burke s'arrêta, disant que nous allions faire halte pour lanuit. Cet endroit se trouvait près d'une grande nappe d'eau et exposé au vent. Je le lui fis observer et j'obtins de lui d'aller un peu plus loin, jusqu'au premier étang que nous rencontrâmes et où nous nous établîmes. En cherchant autour de nous, quelques rares plantes de Nardoo nous apparurent, je les cueillis, les écrasai et, avec un corbeau que je tuai, nous trouvâmes moyen de souder. Quoique M. Burke eut mangé au souper, il se trouva plus mal; il me dit qu'il était convaincu qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre. Il me remit sa montre qui, me dit-il, appartenait à la commission; il me remit aussi un petit livre dans lequel il avait écrit quelques notes, il me dit de le remettre à sir William Stawell. Il ajouta: « J'espère que vous resterez avec moi jusqu'à ce que je ne soit plus, car c'est une grande consolation de savoir qu'on a là quelqu'un près de soi. Lorsque je ne serai plus je désire que vous placiez un pistolet dans ma main droite et que vous me laissiez sur le sol sans m'enterrer et dans le costume que je porte. »

Le reste de la nuit il parla très peu; le lendemain matin, il ne pouvait plus proférer une parole, et vers les huit heures il expira. Je restai près du

Digitized by Google

cadavre pendant quelques heures, mais je ne pouvais plus lui être utile et je me remis en route à la recherche des naturels. L'état de solitude dans lequel je me trouvais m'affectait beaucoup, et, pour dormir la nuit, je cherchait des traces de campements occupés par les sauvages. Deux jours après avoir quitté l'endroit où M. Burke était mort, je trouvai quelques gunyah sous lesquels les naturels avaient déposé une provision de Nardoo suffisante pour me faire vivre une quinzaine de jours. Je tuai aussi ce soir-là un corbeau, mais j'avais grande crainte de voir les naturels survenir et me prendre la provision de Nardoo.

Je restai là deux jours à recouvrer mes forces et je retournai vers M. Wills. Je le trouvai étendu mort sous son gunyah. Les naturels avaient passé par là et lui avaient enlevé une partie de ses vêtements. J'enterrai le corps dans du sable et restai là quelques jours, mais voyant ma provision de Nardoo diminuer rapidement et me sentant incapable d'en récolter, je suivis les traces qu'avaient laissée les naturels alors qu'ils étaient retournés à leur campement. Tout en suivant ma route, je tuai de temps à autre, soit un corbeau, soit tout autre oiseau. Les naturels dès qu'ils entendirent le bruit du fusil, vinrent à ma rencontre, m'emmenèrent dans leur camp, me donnant du Nardoo et du poisson. Ils prirent les oiseaux que j'avais tués, me les firent cuir, puis me montrèrent un gunyah sous lequel je dormis en compagnie de trois dès leurs. Le lendemain matin ils vinrent à moi, mirent un doigt à terre, le couvrirent de sable et même temps me désignaient la crique, disant : « *aussi blanc*, » je compris qu'ils voulaient me dire que de ce côté il y avait un homme blanc qui était mort, c'est ainsi que je sus que c'était cette tribu qui avait pris les habits de M. Wills. Ils me demandèrent alors ou était le troisième homme blanc; à mon tour je mis deux doigts par terre, les couvris de sable et en même temps je désignais la crique, ils parurent éprouver un grand sentiment de compassion pour moi lorsqu'ils comprirent que j'étais seul désormais et perdu dans la crique; ils me donnèrent des vivres en abondance, mais au bout de quatre jours que j'étais avec eux, je m'aperçus qu'ils commençaient à s'ennuyer de ma personne. Ils m'exprimèrent par signes qu'ils allaient remonter la crique et qu'il était de

Digitized by Google

mon intérêt, quant à moi, de me diriger en sens contraire; je fis mine de ne pas comprendre. Le même jour, ils levèrent leur camp; je les suivis, et lorsqu'ils s'arrêtèrent pour un nouveau campement, je tuai quelques corbeaux. Cela leur fit tant de plaisir, qu'ils me dressèrent un abri au milieu de leur camp, puis vinrent se ranger autour de moi pendant que je faisais cuire mes corbeaux et même ils m'aidèrent à les manger. Ce même jour, une femme, à laquelle j'avais donné une portion de corbeau, vint à moi et m'offrit un paquet de Nardoo, me faisant comprendre qu'elle aurait voulu m'en donner d'avantage, mais elle avait une telle blessure au bras qu'elle se sentait incapable d'en broyer. Elle me montra sa blessure; en la voyant, la pensée me vint de faire chauffer de l'eau et de laver le bras avec une éponge. Pendant l'opération, toute la tribu s'assit en cercle autour de moi, se parlant à voix basse. Le mari s'assit à côté de moi et pendant tout le temps cria de toutes ses forces. Après avoir lavé la plaie, je la touchai avec du Nitrate d'argent; à ce moment la femme se met à hurler et se sauva, criant à tue-tête: Mokow! Mokow! (Feu! Feu!). A partir de ce moment cette femme et son mari prirent l'habitude de me donner matin et soir une certaine quantité de Nardoo, et quoique la tribu fût sur le point de partir pour une expédition de pêche, ils me donnèrent à entendre que je pouvais les accompagner. Ils s'employèrent aussi à m'aider à construire un gourli, espèce de tente, dans chaque endroit où on campait. D'ordinaire, je tuais tantôt un corbeau, tantôt un autre oiseau, et je le leur donnais en reconnaissance de leurs petits services. Tous les quatre ou cinq jours, la tribu faisait cercle autour de moi et me demandait si mon intention était de remonter ou descendre la crique; à la fin je finis par leur faire comprendre que, s'ils remontaient, je remonterais avec eux, comme aussi, s'ils descendaient la crique, je les suivrais de même. A partir de ce moment, ils semblèrent me considérer comme un des leurs et me fournirent régulièrement du Nardoo et du poisson. Ils étaient cependant très désireux de savoir ou était le corps de M. Burke. Un jour donc qu'ils pêchaient dans un étang situé non loin de là, je les conduisis à l'endroit où était le cadavre de M. Burke; dès qu'ils l'aperçurent il se mirent tous à fondre en larmes et le

Digitized by Google

couvrirent de branchages. A partir de ce moment, ils se montrèrent à mon égard encore plus bienveillants qu'auparavant; toutefois je leur fis comprendre que les hommes blancs viendraient à cet endroit avant deux mois. Le soir, quand ils revinrent avec leur provision de poisson et de Nardoo, ils parlaient entre eux des hommes blancs qui étaient en route pour venir, et en même temps ils montraient la lune de la main. Je leur fis comprendre aussi qu'alors ils recevraient beaucoup de présents. Tous me demandaient des tomahawks qu'ils désignaient sous le nom de Bomayko. Jusqu'au jour ou l'expédition envoyée à notre secours me rejoignit, c'est-à-dire pendant environ un mois, ils me traitèrent avec une bienveillance qui ne se démentit pas un seul jour, et comme je l'ai dit, me regardèrent comme un des leurs.

Un jour que j'étais resté au campement, ils étaient partis à la pêche, un d'eux revint et me dit que les hommes blancs arrivaient. Tous ceux qui étaient au camp s'élancèrent anssitôt de tous côtés pour aller à la rencontre des arrivants, tandis que celui qui m'avait apporté la nouvelle me faisait traverser la crique, et je vis bientôt nos compatriotes arrivant à ma rencontre.

Ici s'arrête le triste récit du malheureux King. Ce qu'il ne dit pas et qui est le complément de ce récit, c'est l'état dans lequel nous le dépeint M. Howilt, commandant de l'expédition, qui l'a retrouvé : King, dit-il, avait la plus triste apparence. Sa maigreur était telle qu'il n'était plus que l'ombre de lui-même ; c'est à grand'peine qu'on reconnaissait en lui un homme civilisé, c'est à peine s'il lui restait quelques vêtements sur le corps. Il paraissait excessivement faible et j'avais souvent beaucoup de difficulté à le comprendre; les naturels l'entouraient assis par terre autour de lui en le regardant de la face la plus amicale.

Le journal de M. Howilt, rend compte ensuite de ses démarches pour trouver le corps de MM. Wills et Burke et ainsi que des honneurs funèbres rendus à leurs restes après qu'il les eut trouvés, il continue :

1861, septembre 23. — Descendu aujourd'hui la crique à la recherche des naturels.

Digitized by Google

Je ne puis penser à les quitter sans leur avoir montré que nous savons apprécier et récompenser la bienveillance qu'ils ont montrée à M. Burke, à ses compagnons et particulièrement à King. Sur une distance de trois milles nous voyageons sur des plaines d'alluvion qui longent la crique et sur les quelles croît une grande quantité d'arbres à gomme ; on y voit de plus, des arbres qui produisent une espèce de fève, des orangers très grands mais sans fruit à cet époque ; diverses espèces d'accacias et autres arbres. Sur notre droite s'étendent de larges plaines sablonneuses mais cependant couvertes d'une herbe assez fournie. Nous sommes alors arrivés à un grand étang où quatre ou cinq naturels étaient occupés à pêcher; leurs filets étaient à sécher sur le sable où ils faisaient cuire leur poisson. Trois milles plus loin nous avons trouvé le campement de ces indigènes. En nous voyant avancer vers eux, ils éprouvèrent une émotion des plus vives, mais leur attitude était des plus amicales; je dénouai mon paquet et en fis sortir des spécimen des objets que je me proposais leur donner, un Tomahawk, un couteau, des colliers de verre, des glaces à main, des peignes, de la farine et du sucre, après le couteau, le Tomahawk fut ce qu'ils désiraient le plus, mais je crois que ce qui les surprit le plus furent les glaces à main. En voyant leurs figures reflettées, quelques uns étaient immobiles de surprise, d'autres ouvraient des yeux d'une grandeur démésurée et faisaient claquer leur langue à grand bruit pour exprimer leur surprise. Je leur fis comprendre qu'ils n'avaient qu'à venir tous le lendemain matin à notre camp pour recevoir les présents que je leur destinais, puis nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde.

Septembre 24. Ce matin vers les dix heures, nos noirs amis sont apparus. Ils faisaient l'effet d'une longue procession composée d'hommes, de femmes et d'enfants. Ils étaient encore à une distance de plus d'un mille lorsqu'ils se mirent à crier de toutes leur forces, ce qui est chez eux une habitude; ils étaient environ trente ou quarante. Avec l'aide de King, je parvins à les faire s'asseoir autourde moi, et alors je leur distribuai mes présents, c'étaient des Tomahawks, des couteaux, des rubans, des miroirs, des peignes. Je n'ai

Digitized by Google

jamais vu d'individus si heureux, et il était très curieux de voir la façon dont ils indiquaient une chose ou une autre sur laquelle ils avaient jeté les yeux. Les père et mère apportaient leur tout petits enfants pour qu'on mît un ruban rouge autour de leur sale petite tête, une vieille femme, qui avait été tout particulièremen bienveillante pour King, fut comblée de présents, je leur distribuai une cinquantaine de livres de sucre, et le morceau destiné à chacun fut enveloppé dans un mouchoir aux couleurs nationales, ce dont ils se montrèrent très fiers ; quant au sucre, ils se mirent à le manger à belles dents. Pour la farine que je leur distribuai (environ cinquante livres), ils la désignaient sous le nom de Nardoo blanc ; ils expliquèrent qu'ils comprenaient très bien que tous ces dons leur étaient faits en récompense des secours et des aliments qu'ils avaient donnés à King, puis ils partirent emportant leurs présents et nous faisant les signes de l'amitié la plus vive. Je suis convaincu que nous avons laissé parmi eux la meilleure impression possible. Les blancs ainsi qu'ils ont déjà appris à nous nommer sont regardés par eux désormais comme des amis, et dans aucune occurence un des nôtres n'est exposé à recevoir de leur part un mauvais traitement.

Les journaux Anglais contiennent une foule de détails à l'égard de cette expédition et de ses conséquences.

Nous ne publions ici que ceux de ces détails qui nous ont paru les plus intéressants. Le gouverneur de Victoria en a écrit en Angleterre à Sir Roderick Murchison; la lettre a été lue à la séance de la Société Royale de Géographie et publiée dans les journaux ; on ne parle que de compléter l'œuvre de M. Burke, et le nom de M. Howitt est prononcé comme un des plus dignes successeurs du nardi et malheureux explorateur. On propose que son expédition se combine avec une expédition maritime qui coordonnerait ses mouvements avec ceux de l'expédition terrestre.

Quant à la contrée qui borde le golfe de Carpentarie, elle portera désormais le nom de Terre de Burke, la plus belle récompense qu'on puisse offrir à sa mémoire, puisqu'elle perpétue le souvenir de son courage et de son dévouement.

Digitized by Google

C'est ainsi que les Anglais accomplissent la prophétie faite à cet égard il y a une trentaine d'années par M. Dumont d'Urville. « l'Australie, dit-il, occupée peu à peu par les Anglais, formera bientôt un nouveau monde, et ce monde, créé tout entier de leurs mains, leur appartiendra à bien plus juste titre que l'Inde, car là du moins ils n'ont trouvé que des solitudes incultes. »

TROUSSEL-DUMANOIR.

Digitized by Google

HISTOIRE.

UNE

HAUTE JUSTICE EN NORMANDIE

LE VAUDREUIL, VICOMTÉ DE PONT-DE-L'ARCHE

BAILLIAGE DE ROUEN.

Suite et fin (*).

Bailli. — Aux termes de la coutume de Normandie, le titre de bailli était donné au juge royal des nobles, comme celui de vicomte au juge royal des non nobles. Mais le juge préposé par le seigneur d'une haute justice est qualifié de haut-justicier, et c'est sous ce nom que la Coutume détermine sa compétence dans les articles 16 à 23, 45, 53 et 61.

Le haut-justicier était juge des nobles et des non nobles, et dans la pratique on l'appelait bailli.

Le bailli haut-justicier avait le pouvoir d'informer, connaître et juger en matière criminelle comme en matière civile, de tous les cas et crimes, hormi les cas royaux. Les cas royaux étaient ceux désignés par l'article 10, titre Ier, de l'ordonnance de 1670, modifié par l'article 5 de la Déclaration du roi, de 1731 (1).

(1) Les cas royaux et prévôtaux étaient jugés, les premiers par les officiers royaux du Pont-de-l'Arche et le lieutenant criminel du bailli de Rouen, et les seconds par les prévôts des maréchaussées.

(*) Voir le numéro de Juillet, p. 431.

Digitized by Google

Avocat fiscal. — L'avocat fiscal était l'officier du ministère public dans une justice seigneuriale. C'est ainsi que le considèrent les ouvrages d'ancienne jurisprudence. Cependant les titres et les aveux lui donnent le pas sur le procureur fiscal, et nous le lui conservons dans cette énumération. En effet, l'avocat fiscal siégeait en l'absence du bailli et de son lieutenant, et était juge des faits que le procureur fiscal portait devant lui (2).

Procureur fiscal. — Le procureur fiscal remplissait à peu près les mêmes fonctions que le ministère public actuel.

Les lettres patentes de 1769, titre VI, article 9, enjoignent aux procureurs fiscaux des hautes justices de poursuivre incessamment la punition des crimes. S'ils négligeaient d'agir dans les trois jours, au plus tard, la poursuite devait être faite au bailliage, aux frais des hauts-justiciers, en les avertissant, dans les trois jours, au greffe de leur haute justice. Mais l'édit du mois de mars 1772 modifia ces dispositions en accordant une certaine facilité aux hauts-justiciers.

Sergents. — Nous n'avons pas rencontré dans les documents antérieurs à la seconde moitié du XVe siècle, la division de notre châtellenie en sergenteries. Toutefois, nous savons que la division existait en 1470, et la vicomté du Pont-de-l'Arche se composait alors des sergenteries suivantes: 1° sergenterie de Pont-de-l'Arche; 2° de Crasville; 3° de Criquebeuf; 4° de Freneuse et Léry; 5° du Vaudreuil; 6° de Vauvray; 7° du Neubourg.

En 1516, la châtellenie du Vaudreuil se subdivisait en deux sergenteries, Vaudreuil et Vauvray; elle en comprit quatre après l'échange de 1573.

Ces sergenteries nobles, dit Pesnelle, étaient des fiefs attribuant le droit de commettre un sergent pour exercer la sergenterie dans un certain district.

(1) « Le 28 septembre 1712, au Vaudreuil, en la Chambre du Conseil, devant » Jacques-Georges de Bec-de-lièvre, écuyer, sieur de Bonnemare, avocat fiscal, juge » en cette partie pour l'absence de Messieurs les bailly et lieutenant, par le procu- » reur fiscal, a été remontré que..... »

Digitized by Google

1° La sergenterie du Vaudreuil, plein fief de haubert. Le propriétaire avait le droit de faire généralement tous exploits concernant tant la justice royale que la justice du Vaudreuil dans les paroisses de Notre-Dame et Saint-Cyr-du-Vaudreuil, Incarville, Tournedos, Saint-Germain et Notre-Dame-de-Louviers. La sergenterie s'étendait sur ces deux dernières paroisses à cause du fief de la salle du Bois. Là se trouvaient la rue au Coq, le grenier à sel, le manoir et les moulins de la salle du Bois, appartenant au seigneur du Vaudreuil, et où ses officiers tenaient sa juridiction dans les cas extraordinaires et pour les crimes, quand ils le jugeaient à propos.

On a quelquefois distingué, mais à tort, la sergenterie de la salle du Bois;

2° La sergenterie noble héréditaire de Léry, que le seigneur du Vaudreuil faisait exercer par un commis. Elle s'étendait sur les paroisses de Léry, les Damps et Poses;

3° La sergenterie de Vauvray, relevant pour un quart de fief noble. Elle s'exerçait sur les paroisses de Saint-Pierre et Saint-Etienne-du-Vauvray, Portejoie, Saint-Jean, Notre-Dame et Saint-Germain-de-Louviers, à cause des fiefs de la salle du Bois et de la Villette, le Portpinché, le Moulin-du-Pré, Crémonville, le Vieil-Rouen et autres hameaux, et aussi en la haute justice d'Heudebouville, bien qu'il y eût là une sengenterie particulière.

4° Le sergenterie d'Ailly, qui fut démembrée de celle de Vauvray après 1573, relevant pour un quart de fief noble. Elle comprenait la moitié de Vicivillers, d'Ailly, de Prontaine-Bellenger, car l'autre moitié de chacune de ces trois paroisses était du ressort de la justice d'Acquigny.

Les sergents étaient tenus de comparaître tous les jours d'audience, et leurs diligences, pour être valables, devaient être faites dans leur ressort; hors de là, leurs fonctions cessaient, ils n'avaient aucun pouvoir. Cette règle absolue en théorie était loin de l'être en pratique.

A côté de ces sergents il y avait des huissiers qui prenaient le titre de

Digitized by Google

huissiers-archers, gardes en la connétablie et maréchaussée de France, exploitant par tout le royaume.

Prévôté de Tournedos, au XVIIIe siècle. — La prévôté de Tournedos est la seule des anciennes prévôtés de la châtellenie dont parlent les aveux du XVIIIe siècle. On se souvient qu'elle était fieffée et comprenait plusieurs fonds particuliers que les seigneurs avaient inféodé à charge de faire le service de prévôté. En 1659, M. de Saint-Supplix, conseiller au Parlement de Rouen, en était détenteur, et elle appartenait, en 1774, à M. Nicolas Le Cloutier, chevalier, seigneur et patron de Vatteville.

On distinguait la prévôté tournoyante, qui consistait à remplir, dans la paroisse, les mêmes fonctions qu'un sergent dans sa sergenterie, et la prévôté receveuse, qui devait remplir les services de la prévôté tournoyante, et de plus recevoir les rentes seigneuriales et en faire les derniers bons au seigneur. C'est à cette dernière catégorie qu'appartenait le prévôté de Tournedos, dont le service, sans importance, était rempli en partie pour la prévôté tournoyante par le sergent du Vaudreuil.

Lorsque les exploits avaient été donnés par les sergents, après supplique, au bailli, et ordonnance conforme, l'affaire était portée au prétoire ordinaire par un procureur et plaidée par un avocat.

On comptait près la haute justice quatre avocats et quatre procureurs.

Ici s'arrête l'énumération des personnes qui concouraient chacune pour leur part à l'exercice de la haute justice. Mais avant de terminer ce sujet nous dirons quelques mots du moyen et du bas-justicier, en rappelant que les sénéchaux de Maigremont et de la Motte, et le vavasseur de Vauvray étaient dans cette catégorie.

L'article 37 de la Coutume était le seul qui parlât de moyenne justice, « *en la juridiction basse et moyenne du seigneur.* » L'ancien coutumier n'en disait rien et la glose seule en traitait au titre de juridiction. Enfin la charte de Louis-le-Hutin (art. 18) ne parlait que de haute et basse justice. Berault, qui a fait ses observations, remarque néanmoins que diverses abbayes s'étaient ingérées de faire connaître par leur sénéchal de quelques

Digitized by Google

actions personnelles et mobiliaires entre leurs sujets, sous le nom de moyenne justice, mais que les procureurs généraux de Normandie s'y étaient toujours opposés, jusqu'en 1618, où un arrêt de la cour reconnut au seigneur de Flers droit de moyenne justice.

Le moyen justicier connaissant de toutes les affaires personnelles et mobiliaires, entre les vassaux du fief, avait une compétence plus étendue que le bas-justicier.

Bien que la moyenne justice n'ait été légalement reconnue qu'en 1618, par le Parlement de Rouen, les fiefs de Maigremont et de la Motte, relevant de la haute justice du Vaudreuil, énuméraient, dès le XVIe siècle, au nombre de leurs droits, la basse et moyenne justice (1).

Quant au bas-justicier, comme le vavasseur de Vauvray, sa compétence était réglée aux articles 24 à 28, 32 à 37, 41 et 185 à 190, inclusivement, de la Coutume de Normandie. Quoiqu'il eût le droit de juger criminellement en certains cas, il ne pouvait avoir de fourches patibulaires ou autres marques de justice dans l'étendue de son fief. Toutefois Berault nous dit: « Et pourront les bas-justiciers faire dresser en leurs terres des fourches » patibulaires auxquelles ils feront pendre le condamné, lesquelles ils » seront tenus ôter après l'exécution faite, de peur que par ce signe ils ne » s'attribuent le droit de haute justice. »

Les titres de licencié ès-lois et d'avocat, exigés pour la charge de bailli, ne l'étaient pas pour les fonctions concernant la basse justice, pour le sénéchal ou le greffier. Il suffisait de personnes approuvées en justice, domiciliées sur le fief où à trois lieues au plus. Le seigneur pouvait les destituer quand bon lui semblait, car elles n'avaient ni provision, ni réception.

Nous passons maintenant aux tabellions et aux juridictions spéciales appelées : Gruerie et Voierie :

(1) Elle était rendue par un sénéchal. — Tels furent, en 1675, Jean Marie, avocat à la cour, bailli d'Acquigny et Crèvecœur, et en 1695, Bernard Bonard, avocat à la cour, sénéchaux de Maigremont.

Digitized by Google

Tabellions. — Depuis l'édit de juillet 1677, par lequel le roi, supprimant le tabellion en Normandie, avait créé des notaires garde-notes dans toute la province, un petit nombre seulement des anciennes hautes justices avait conservé le tabellionnage. Le Vaudreuil s'était fait, par arrêt du conseil rendu en faveur du sieur de Bailleul, maintenir en la possession de ce droit réglementé depuis par l'édit de mai 1686. Celui-ci, reconnaissant les tabellions du seigneur haut-justicier, leur faisait défense de passer aucun acte, sinon dans leur juridiction, entre les justiciables et pour les biens situés dans l'étendue de leur haute justice. (Voy. l'édit de 1694.) Les tabellions résidaient au Vaudreuil et à Léry, et formaient ainsi un tabellionnage aux obligations duquel était attaché un garde du scel.

Cet office avait quelque importance, et nous avons trouvé en 1598 : Antoine Favart, écuyer, capitaine et gruyer de Courtenay, grand-maître enquesteur et général réformateur des eaux et forêts de Bourgogne, garde du scel des obligations de la vicomté du Valdreuil.

Gruerie. — Les bois de la seigneurie du Vaudreuil, situés en la forêt de Bort, comprenaient deux divisions appelées gardes : la garde du Vaudreuil contenant 708 arpents 48 perches, et la garde du Testelet contenant 967 arpents 54 perches.

Le seigneur avait droit, en raison de ces gardes, à deux arpents de bois, chaque année. L'arpent était estimé, en 1516, à 16 livres.

Outre ces deux arpents, il avait droit de peussage sur la forêt coutumière.

Enfin, cette portion de forêt était dans le ressort de la haute justice du Vaudreuil, et les amendes et forfaitures s'élevaient, d'après l'état de 1516, à une somme annuelle de 55 livres.

Les gardes du Vaudreuil et du Testelet étaient administrées par deux sergents ou officiers de forêts, qui recevaient du roi, le premier 13 livres 1 sou 4 deniers, et le second 23 livres 7 deniers.

Il existait autrefois, au-dessus des sergents, un verdier, administrateur de toute la forêt de Bort.

Digitized by Google

Ces dispositions, antérieures à 1573, furent modifiées à cette époque et les bois du Vaudreuil soumis à une juridiction appelée gruërie. Quoiqu'en fait, le droit de gruerie fût réuni à la haute justice du Vaudreuil avant 1708, puisque un avis du vicomte de l'Eau de Rouen, du 19 avril 1666, fait défense aux officiers de la haute justice et gruërie du Vaudreuil de prendre connaissance des contestations nées ou à naître de flottage sur la rivière d'Eure; néanmoins le seigneur du Vaudreuil dut verser une somme de 500 livres, pour être maintenu dans son droit, conformément à la déclaration du roi, du 1er mai 1708.

Le juge gruyer connaissait en première instance, à l'exclusion des maîtres particuliers, tables de marbre et juges royaux, des matières concernant les eaux et forêts, et des crimes et délits commis à leur occasion. En un mot, il avait les avantages et les charges déterminés par l'ordonnance de 1669.

Pour concourir à l'exécution de ces obligations, le seigneur préposait, en outre, deux officiers spéciaux, un jaugeur et un sergent dangereux sur la rivière d'Eure.

La sergenterie de la rivière d'Eure, donnée à ferme, payait au roi, en 1516, une rente de 7 livres. Le sergent percevait pour son compte le tiers et le dixième des produits de la rivière. On l'appelait *dangereux*, des mots *tiers* et *danger*. De nombreux exemples ont établi que le mot danger, traduit de *dangerium* et *domigerium*, signifie seigneurie. Ce droit, constitué par la charte aux Normands en 1314, s'étendait aussi bien sur les eaux que sur les forêts; il fut réglementé depuis par le titre 23 de l'ordonnance de 1669, et changé en une taxe par l'édit de 1673 (1).

Voyer. — Le voyer était chargé de veiller à l'entretien des chemins et de faire les opérations qu'ils exigeaient dans les dix-sept paroisses de la châtellenie. Malgré ce droit inhérent à la haute justice, plusieurs contes-

(1) Voy. Huard-Ducange, etc. M. Léopold Delisle, *Etudes sur la classe agricole en Normandie*.

Digitized by Google

tations s'élevèrent, et le Bureau des Finances de Rouen voulut surveiller les vues dans l'intérieur des paroisses. Le Parlement de Paris écarta cette prétention, par arrêt du 5 mai 1786.

En matière de voirie, l'appel des jugements de la justice du Vaudreuil était porté au conseil du roi, suivant l'arrêt du 27 juin 1752.

Les autres attributs de la haute justice du Vaudreuil ne présentent aucun caractère particulier. Le seigneur avait des sceaux, des poids et mesures, un vase étalon pour le mesurage des grains, etc... (1).

Toutefois, si nous n'avons pas à parler ici des autres droits féodaux, il n'est pas inutile de rappeler un fait isolé, celui de la suspension de la justice.

L'ancien chartrier du Vaudreuil contient deux lettres, l'une du 27 février 1708, l'autre du 4 août de la même année, portant suspension de la justice pendant six mois afin que les officiers pussent vaquer à leurs affaires particulières.

Compétence du Parlement de Rouen. — Il existait une différence entre les anciennes hautes justices et les hautes justices créées par édit du mois d'avril 1702. Dans les anciennes hautes justices, souvent l'appel était porté directement au Parlement : nous en trouvons un exemple pour la haute justice du Vaudreuil, tandis que dans les nouvelles, les justiciables avaient à subir trois degrés de juridiction : la haute justice, le bailliage et le Parlement.

On comprend, sans parler des ennuis de la procédure, que c'était au point de vue des frais, un grand avantage d'aller de la haute justice à la cour.

Au reste le Parlement de Rouen recevait l'appui de tous jugements entre es habitants de la châtellenie du Vaudreuil. Aucune contestation ne se présentait à cet égard, il s'en élevait, au contraire, pour les droits du seigneur.

(1) On trouvera ces droits énumérés dans la coutume de Normandie, et ses diverses explications.

Digitized by Google

Compétence du Parlement de Paris et arrêts du Conseil du roi. — L'acte d'échange de 1573 avait été enregistré au Parlement de Paris, le 18 mars 1579, et par cet enregistrement le Parlement de Paris était devenu compétent dans toutes les questions concernant les droits réels, personnels et féodaux du seigneur du Vaudreuil. C'est pourquoi les formules mises à la fin des lettres patentes sur le Vaudreuil portaient :

« Si donnons en mandement à nos amez et feaulx conseillers les gens » tenant notre cour de Parlement à Paris seuls en droit et possession de » connaître privatiment à tous autre nos juges de ce qui concerne les biens » et droits de la terre du Vaudreuil et dépendances, en conséquence de » l'enregistrement qui a été fait en notre dite cour du contrat d'échange du » 11 avril 1573 par arrêt du 18 mars 1579. »

Cette compétence, qui paraît bien déterminée, fut néanmoins l'objet des plus vives discussions. Les juges du Pont-de-l'Arche, privés des avantages pécuniaires qui résultaient pour eux d'une plus grande étendue dans leur juridiction, firent de pressantes instances pour faire annuler le droit de justice accordé au seigneur du Vaudreuil, avec appel au Parlement. Les habitants du Pont-de-l'Arche se livrèrent même à quelques excès contre ceux du Vaudreuil, tandis que le Parlement de Rouen revendiquait une compétence complète pour tous les droits de la seigneurie.

Le Conseil du roi, appelé à décider ces questions, fit défense aux juges et habitants du Pont-de-l'Arche de troubler le sieur de Boulainvilliers dans ses droits (1584), et, quelques années plus tard, un nouvel arrêt les menaça de la peine de deux mille écus d'amende (1602).

Mais il paraît qu'aucune considération n'était de nature à faire départir les officiers du Pont-de-l'Arche de leurs prétentions, car ils intentèrent bientôt un procès au seigneur du Vaudreuil, et ce dernier dut obtenir un nouvel arrêt du Conseil (1606). Cet arrêt confirme la compétence du Parlement de Paris et interdit aux juges du Pont-de-l'Arche de recevoir aucune appel des juges du Vaudreuil, à peine d'en répondre leurs propres et privés noms.

Digitized by Google

Ces arrêts du conseil successivement confirmatifs de l'attribution au Parlement de Paris, furent encore suivis d'une vingtaine d'arrêts, parmi lesquels nous en trouvons un condamnant les officiers du Pont-de-l'Arche à 3,000 écus d'amende (1634), et un autre imposant silence aux procureurs généraux de Normandie (1636).

Telle est l'organisation judiciaire acceptée par tous les habitants de la châtellenie et les vassaux qui, aux décrets de la terre, ont contesté la mouvance des fiefs n'ont jamais formé opposition sur le ressort de la haute justice. On ne peut voir des exceptions à ce que nous venons de dire, dans les prétentions élevées à diverses époques par les sergents du Vaudreuil et de Vauvray. Leurs demandes étaient relatives à la mouvance de leurs fiefs sergenteries considérées comme fiefs et tenues nobles, mais non pas comme offices relevant de la haute justice.

Cette dernière observation terminera une étude dans laquelle nous croyons avoir suffisamment établi les attributions de chaque officier et la compétence de chaque juridiction, tant au Vaudreuil que daus les hautes-justices et châtellenies du duché.

PAUL GOUJON, avocat.

Paris, août 1862.

Digitized by Google

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LES SIRES ET LE CHATEAU DE BLAINVILLE.

SUITE (1)

MAISON D'ESTOUTEVILLE

Le maréchal de France, sire de Blainville, étant mort sans laisser de postérité mâle, sa fille porta la terre de Blainville dans la famille d'Estouteville, par un mariage, de sorte que la terre de Blainville ne paraît plus désormais en chef dans l'histoire de la Normandie, mais à la suite d'autres seigneuries possédées par ses différents titulaires.

Nicolas, dit *Colart* (2) d'Estouteville, Seigneur de Torcy, d'Estoutemont ou de Beyne, chevalier, épousa Jeanne de Mauquenchy, dame de Blainville, fille de Jean de Mauquenchy, sire de Blainville, le maréchal de France, et de Jeanne Mallet de Graville. Elle était mariée avec lui dès 1372.

Nicolas d'Estouteville est mentionné dans une *montre* ou revue que le sire de Blainville, son futur beau-père, fit de tous les gens d'armes du diocèse de Rouen, dont il était capitaine, le 13 août 1364. Il avait encouru une amende à cause de trois cents arbres coupés dans la forêt de Torcy, pour réparer son château de Torcy, que le roi de Navarre avait voulu forcer, et, le 6 septembre de la même année, Charles V, comme don de joyeux avénement, lui en fit

(1) Voir la livraison du 3 juillet.

(2) *Colart*, comme *Colas*, *Colin et Colinet*, altération ou abréviation de *Nicolas*.

Digitized by Google

la remise. Le roi l'envoya aussi avec cent-soixante hommes d'armes assiéger le château de Mortain, et lui accorda cent-cinquante francs d'or « par mois, pour l'état de sa personne», dans des lettres données au bois de Vincennes, le 30 avril 1378. Au reste, ce n'est pas la seule expédition à laquelle il prit part. Avant ou après son mariage, presque partout où l'on rencontre, dans la *Chronique des quatre premiers Valois* de notre auteur rouennais, le nom du sire de Blainville, le Maréchal de France, on est sûr d'y trouver aussitôt celui du *sire* ou de *Monseigneur d'Estouteville*, parmi les membres de la noblesse normande qui viennent se ranger sous les ordres de leur chef.

Le nouveau seigneur de Blainville, Nicolas d'Estouteville, fut aussi gouverneur du château d'Arques, qui avait alors la plus grande importance. Une ordonnance de Charles V, rendue le 20 mai 1379, règle ainsi son traitement. « Comme par nos autres lettres, nous aions baillé et ordené à nostre amé et « féal Chevalier Colart d'Estouteville sire de Torcy la garde et gouvernement « de nostre chastel d'Arques à tels gaige, proffit et emolumens comme avoit « et prenoit Regnault de Ylles nostre Bailli de Caux naguère alé de Vie à « trépas... » Le roi, ne trouvant pas que ces gages ordinaires fussent suffisants, (ils se montaient en tout à 396 fr., environ 5,300 fr. de notre monnaie), « y ajouta 300 fr. d'or oultre et par dessus les ditgaiges ordinaires de cinq « solt parisis par jour et cent solt parisis pour robe par an (1).» C'était agir en monarque généreux que de donner, à titre de gratification, à peu près la valeur du traitement entier. Mais nous avons vu, par la dignité de maréchal accordée au Sire de Blainville, que Charles V savait récompenser les services rendus au pays et à sa personne, et le gendre ne fut pas moins bien traité que le beau-père.

Nicolas d'Estouteville était encore capitaine ou gouverneur du château d'Arques quand Charles VI vint visiter, en 1386 et 1387, les côtes de Normandie, lors de l'expédition qu'il projetait contre l'Angleterre, et où le maréchal sire de Blainville devait l'accompagner. Sa sévérité était grande à l'égard des habitants du pays de Caux, qu'il astreignait au service régulier du guet dans le château d'Arques, jour et nuit, non sans réclamer les droits de monture qu'ils négligeaient de payer, ou les impôts qu'il appliquait « au prouffit, repparacions et empieremens de « son Chastel. »

Il garda le gouverment du château d'Arques pendant toute la durée de sa vie.

Il participa aux réformes salutaires qui firent créer aux XIII et XIVes siècles une foule d'établissements d'instruction publique à Paris. Jusque-là les étudiants de l'Université y vivaient dans une liberté absolue, dont ils abusaient trop

(1) A. Deville, *Histoire du château d'Arques*, p. 176-182.

Digitized by Google

souvent; on songea alors à établir des colléges où les jeunes gens, et surtout les jeunes gens pauvres, recevraient gratuitement l'instruction, le logement et la nourriture, et l'on est étonné de la part considérable que la Normandie prit à cette œuvre éminemment généreuse et moralisatrice. Un Guillaume de Saâne, chanoine trésorier de l'Eglise de Rouen (1255-1290) fonda, en 1268, à Paris, un collége de boursiers normands, sous le nom de *collége du Trésorier*, avec cette particularité que leur unique supérieur était le plus âgé d'entre eux. Un autre normand, Raoul d'Harcourt, établit en 1280 le *collége d'Harcourt*, achevé par son frère, Robert d'Harcourt, évêque de Coutances, en 1311. Une comtesse d'Evreux, Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, créa, en 1304, le *collége de Navarre*, le seul collége de Paris où l'on enseignât alors complétement les humanités. En 1308 s'éleva le *collége de Bayeux*, dont le nom rappelle encore un fondateur normand, un archevêque de Rouen. Gilles Aiscelin de Montaigu jeta les fondements du *collége de Montaigu*, dont son cousin et son exécuteur testamentaire, Pierre des Moulins, évêque d'Evreux, acheva la construction. Enfin, Nicolas d'Estouteville, sire de Torcy et de Blainville, eut à son tour une grande part, sinon dans la fondation première du *collége de Lisieux*, qui est de 1336, rue des Prêtres-Saint-Séverin, mais dans l'agrandissement de ce collége qui s'appelait, en souvenir de sa famille, *collége de Lisieux*, dit *de Torcy* (1). Il suivit donc le mouvement qui s'étendit à Rouen lui-même, puisqu'aux autres établissements d'instruction publique, les *Ecoles du Chapitre, de Sainte-Caude-le-Vieux, de Saint-Ouen et de Sainte-Catherine*, l'archevêque Guillaume de Flavacourt, IIe du nom, organisa, en 1358, le *collége des Bons-Enfants*, situé près de la porte Cauchoise, à l'extrémité occidentale de la rue qui en a conservé le nom de *rue des Bons-Enfants* (2).

Nicolas d'Estouteville, Sire de Blainville, pendant sa longue carrière, était toujours monté en dignité. Ainsi, nous le voyons, à la fin de sa vie, prendre la qualité de conseiller, chambellan, capitaine des chastels et ville de Cherbourg et d'Arques » dans ses quittances des 10 mars 1404, 17 juillet 1407 et 27 juillet 1415. Il mourut avant l'année 1416.

Ses armoiries se composaient des armes de Blainville et de celles des d'Estouteville réunies. Ces derniers portaient, en Normandie, *burelé d'argent et de gueules de dix pièces au lion de sable brochant sur le tout, armé, lampassé et couronné d'or*, son sceau était écartelé d'Estouteville et de Blainville, *supports un lion et un chien, cimier une tête de vieillard en face.*

Nicolas d'Estouteville eut pour fils aîné Charles d'Estouteville, qui, pre-

(1). Le père Anselme, *Histoire généalogique des grands officiers de la couronne*, t. VIII, p. 97.

(2) M. Chéruel, de *l'Instruction publique à Rouen pendant le Moyen-Age*, p. 9.

Digitized by Google

mier panetier du Dauphin en 1399, mourut vers 1407 sans enfants, de Jacqueline de Chambly, avant son père, circonstance qui fit passer la terre de Blainville entre les mains de son frère Cadet.

C'était Guillaume d'Estouteville qui devint alors Seigneur de Torcy, de Blainville, d'Estoutemont et de Beyne, grand-maître général des Eaux et Forêts de France. Il est nommé dans deux arrêts du Parlement, en 1406 et 1408, parce qu'il plaida contre Beaudoin d'Ailly, vidame d'Amiens. Il était capitaine d'Harfleur, par nomination de Charles VI, lorsqu'en 1415, l'armée anglaise, sous la conduite de Henri V, vint l'attaquer, forte de « six mille « bacinets et vingt-quatre mille archers, sans les canonniers et autres « usans de fondes et engins, dont ils avaient grant habundance. » Outre les habitants de la ville, d'Estouteville n'avait guère que quatre cents hommes d'armes conduits, en majeur partie, par la noblesse du pays de Caux. Ils n'en opposèrent pas moins une vaillante résistance contre les Anglais logés à Graville, dès le 14 août 1415. Ils détruisirent la chaussée que menait de Montivilliers à Harfleur, se défendirent à coups d'arbalête et firent de vigoureuses sorties. Mais les convois de poudre envoyés par le roi de France ayant été pris, le roi d'Angleterre, ayant aussi fait pratiquer trois mines sous les remparts, et abattre une grande partie des murs et des tours, les assiégés rendirent la ville le 22 septembre « moiennant qu'ils araient leurs vies « saulves et seraient quictes pour paier finances (1) ».

Les Anglais, maîtres de cette clef de la Normandie, en éprouvèrent une joie extrême. A peine entré dans Harfleur, le roi d'Angleterre alla remercier le Ciel de sa victoire, et fit défiler devant lui le commandant de la ville, le Sire d'Estouville, et les braves qui avaient concouru à sa défense, les laissant « prisonniers sur parole. « Et après que les portes furent ouvertes et ses « commis dedens entrer, Icelluy roy, à entrer en la porte, descendi de son « cheval et se fist deschaulier, et en tel estat ala jusques en l'Eglise Saint- « Martin parrochiale d'icelle Ville, et la fist son oraison très dévotement en « regraciant son créateur de sa bonne fortune. Et après qu'il eut ce fait, *fist « prisonniers tous les nobles et gens de guerre qui léans étaient,* et tantost après « les fist mectre hors de la Ville, grans partie en leurs pourpoins tant seu- « lement, moiennant qu'ils furent tous mis en escript par nom et surnom, « et jurèrent par leurs sermens de eulx rendre prisonniers à Calais dedens « la Saint-Martin d'iver ensuivant, et sur ce separtirent (). »

Ce Sire de Torcy et de Blainville, prisonnier des Anglais sur parole, resta plusieurs années encore en France, soit en liberté, soit dans les châ-

(1) *La Chronique d'Enguerran de Monstrelet,* édition de la Société de l'Histoire de France, t. III, p. 82-85.

(2) Id. Ibid. p. 94.

Digitized by Google

teaux destinés à garder leurs prisonniers. Un sire de Blainville, au dire de Monstrelet (1), prit part à la bataille d'Azincourt, où ce chroniqueur le range parmi les morts. Si un Sire de Blainville y assista, ce ne peut être que lui ou l'un de ses fils aînés, mais sans y succomber. Il fut emmené prisonnier en Angleterre, dans le courant de 1419, et n'en sortit qu'après avoir payé une grosse rançon, pour laquelle il fut obligé d'aliéner beaucoup de ses biens (2).

Pendant qu'il était captif en Angleterre, le roi Henri V, maître de Rouen, après le mémorable siége de 1418, et de toute la Normandie, songeait à y établir solidement son gouvernement. Il remplaçait tous les fonctionnaires français, et faisait saisir, au mois de février 1419, par un Bailli de Rouen de nouvelle création, « les terres et possessions des Seigneurs laïcs ou « ecclésiastiques qui n'avaient pas fait serment de féauté. » Comme une foule d'autres domaines, celui de Blainville et son château furent adjugés à des Anglais ou à des Français qui faisaient cause commune avec l'ennemi de la France. Le nouveau possesseur prêta serment d'hommage au nouveau suzerain de Blainville, le roi d'Angleterre, qui l'avait confisqué (3).

Après avoir porté une rude atteinte à son patrimoine de Torcy pour former sa rançon, Guillaume d'Estouteville revint d'Angleterre. De nouveau il porta les armes pour son pays, car, sous Charles VII, il apposa sa signature sur le traité fait le 16 août 1449, entre les capitaines français et l'évêque de Lisieux Basin, pour la reddition de cette ville. Au mois de septembre de la même année, à Louviers, il signa une grâce accordée par le roi à un prêtre du diocèse du Mans (2). Il mourut bientôt après, le 25 octobre 1449, et fut enterré dans l'Eglise de Torcy.

Sa femme avait été Jeanne d'Oudeauville, dame le Poncher, de Novion et de Caumartin, veuve de Raoul, Seigneur de Rayneval, Comte de Fauquemberg et fille de Jean, Seigneur d'Oudeauville et de Novion, et de Jeanne de Créquy.

Il en eut trois fils. L'aîné, Nicolas, dit *Colinet* d'Estouteville, mourut sans postérité, après 1419. Le Cadet, Guillaume d'Estouteville, mourut aussi sans postérité, après le mois d'avril 1449, de sorte que la terre de Blainville

(1) Monstrelet, Id. Ibid. p.. 115

(2). P Anselme, t. VIII, p. 878.

(3) Bibliothèque impériale, *collection Bréquigny*, t. 43; *Normandie*, t. III. On sait que ce n'est qu'une copie, et que les originaux sont en Angleterre.

(4) *Histoire des régnes de Charles VII et de Louis VI*, par Thomas Basin, t. IV, p. 174 et 187.

Digitized by Google

revint au troisième fils de Guillaume d'Estouteville, qui s'appelait Jean d'Estouteville.

Mais longtemps avant la mort de leur père, ces fils avaient possédé les biens qui formaient son domaine. Jean d'Estouteville était âgé de dix-sept ans à peine, lorsque le roi d'Angleterre, Henri V, lui rendit, en 1422, aussi bien qu'à ses frères, les biens qui avaient été confisqués sur leur père, pour avoir si vaillamment défendu Harfleur et suivi le parti du roi de France (1). Blainville rentra donc par cette voie dans la famille d'Estouteville.

Depuis Jean d'Estouteville se mit au service du roi de France, Charles VII, qui lui donna la garde de Fécamp, en 1436 et en 1439, avec cinquante hommes d'armes et cent vingt-et-un hommes de trait. Il fut même chargé, avec trente-six hommes d'armes, du commandement d'Harfleur, où son père avait été glorieusement vaincu, et où les Français étaient rentrés en vainqueurs, dès 1433. Après 1444, il fut envoyé à Nancy, puis en Allemagne; appelé à la prévôté de Paris, le 29 mai 1446, qu'il résigna, peu de temps après, en faveur de son frère Guillaume d'Estouteville, et enfin nommé Chambellan du roi Charles VII, avec douze cents livres de pension. Il fut ensuite député en Flandre, vers le duc de Bourgogne, commanda les francs-archers menés au secours de Tournay, et obtint la charge de maître des arbalêtriers en 1449, à la mort du Sire de Graville, office qu'il exerça jusqu'en 1461., pour en devenir plus tard grand-maître.

Plus que personne il contribua à reconquérir la Normandie sur les Anglais en 1449. Il ne cessa d'accompagner Charles VII dans la conquête de son royaume sur l'étranger. Au mois de septembre de cette année 1449, il faisait partie du conseil tenu à Lisieux entre les divers généraux qui commandaient en Normandie, pour reprendre les places encore au pouvoir de l'ennemi. Sur leur invitation, le roi vint en Normandie, successivement il se redit à Verneuil, à Evreux, à Louviers et au Pont-de-l'Arche, parce que des intelligences avaient révélé que Rouen allait bientôt se révolter contre les Anglais. Cette révolte éclata, en effet, le dimanche 19 octobre 1449, à l'heure de la messe. Au milieu de la célébration de l'office divin, le bruit circula que les Anglais égorgeaint les Rouennais. Aussitôt on s'élança hors des églises, on sonna partout le tocsin, on fit des barricades, et les Anglais épouvantés se retranchèrent dans le palais, le château et la barbacane, pendant que le Roi accourait en toute hâte du Pont-de-l'Arche. A la nouvelle que les habitants étaient maîtres de la ville, et les Anglais renfermés dans les forts, le Roi prit position sur la côte Sainte-Catherine et se retira dans le monastère, défendant à son armée de pénétrer dans la

(1) Le P. Anselme — *Histoire des grands Officiers de la couronne,* T. VIII, p. 98.

Digitized by Google

Ville, par crainte de la voir livrée au pillage, à l'approche de la nuit. Mais il envoya tout d'abord l'évêque de Lisieux, Basin, et Jean d'Estouteville, avec cent lances qui faisaient alors quatre cents hommes d'armes. Son soin le plus pressé fut de prendre des mesures énergiques contre les anglais, en élevant des travaux, en dressant des bombardes, et en établissant des postes dans la ville, mesures qui amenèrent la capitulation de leur chef Sommerset, le 4 novembre suivant. Le Sire de Blainville fut donc le premier capitaine français qui rentra dans Rouen possédé depuis une trentaine d'années par les anglais (1). Il prit encore une grande part à la bataille de Formigny (14 avril 1450), qui amena leur expulsion définitive de la Normandie.

En 1461, il fit hommage au nouveau Roi Louis XI, de toutes les terres qu'il possédait en Normandie, et celle de Blainville est comprise dans cet hommage. Son nom fut porté sur la liste des trente-six commissaires pour le bien public, désignés conformément à l'article V des préliminaires du traité de Saint-Maur, que la noblesse imposa pour ainsi dire à Louis XI. Elle fut dressée le 27 octobre 1465, et il est un des douze chevaliers et écuyers formant la seconde catégorie, avec les douze membres du clergé, et les douze membres du conseil. A titre de don, il reçut, le 16 janvier 1472, cent arpens de bois pour rebâtir son château de Charlemesnil, et, le 2 décembre 1474, il obtint le droit de Haute-Justice dans ses terres de Ponthieu et de Nouvion. Il combattait encore à la journée de Ganiégate (4 août 1479) contre Maximilien d'Autriche; c'est à partir de l'année 1471 qu'il prit la qualité de chevalier, et, en 1479 seulement, le titre de grand-maître des arbalétriers.

En montant sur le trône (1483), Charles VIII le nomma son lieutenant général « ès pays *entre les rivières de Somme et de Seyne.* » Il était en même temps capitaine du château d'Arques, dont il fit une sorte de quartier-général, poste qu'il avait déjà occupé en 1550. On a plusieurs quittances de lui pour ses gages de capitaine du donjon et du château, qu'il touchait sur le pied de cinq sols parisis, comme un de ses aïeux, et elles se rapportent aux années 1484, 1485 et 1488. Dans ce donjon il reçut le roi Charles VIII, et, à la suite du repas, il s'éleva une singulière querelle au sujet de la coupe, ou hanap, dans laquelle le roi venait de boire. Robers le sénéchal, Sire de Lardenières, la réclamait en vertu d'un privilége de son fief; les officiers

(1) Basin, *Histoire des règnes Charles VII et de Louis XI*, t. 1, liv. IV, ch. XVIII. et XX. — Robert Blondel, historien normand, dans un ouvrage écrit en latin, comme celui de Basin, fait de Jean d'Estouteville le plus bel éloge. Voir *Assertio Normanniæ*, t. III. ch. 1. Il y parle de sa puissance, de sa sagesse, de sa persévérance, de l'illustration de sa race et de son patriotisme, qui l'a porté à joindre aux bretons les braves défenseurs du Mont-Saint-Michel.

Digitized by Google

du roi ne voulaient pas la remettre, et cette grosse affaire fut tranchée, à Paris, le 22 juin 1485, par une ordonnance royale qui donnait gain de cause aux prétentions de Lardenière (1).

Il avait épousé Françoise de la Rochefoucauld, dame de Montbazon, fille d'Aymar de la Rochefoucault, seigneur de Montbazon, de Saint-Maure et de Nonastre, et de Jeanne de Martreuil.

Jean d'Estouteville et sa femme étaient des personnages très pieux, auxquels la Normandie doit de nombreuses fondations. Désirant établir à Rouen des religieuses de la réformation de sainte Colette, ils achetèrent pour cet effet une place sur la paroisse Saint-Vivien, dans la rue Saint-Hilaire, en 1481, et obtinrent, cette année-là même, du roi Louis XI, des lettres patentes, datés du 11 mai, à Plessis-lez-Tours, pour l'amortissement de cette place, Ils y firent construire aussitôt un monastère, qui ne fut achevé qu'en 1485, et le Seigneur de Torcy et de Blainville manda des religieuses qui vinrent à Rouen et prirent possession de cette maison, le 7 septembre 1485. Elles étaient au nombre de seize, tirées de plusieurs maisons diverses de leur ordre, quatre du couvent de Sainte-Claire d'Amiens, quatre de celui de Sainte-Claire de Hesdin, et huit du couvent de Sainte-Claire d'Arras. Sœur Marie Brifay, religieuse du couvent de Sainte-Claire d'Amiens, fut la première abbesse du couvent de Rouen, dû à la généroité d'un Seigneur de Blainville (2).

Blainville se ressentit aussi de la piété de Jean d'Estouteville, son seigneur et grand-maître des arbalétriers de France, sous Charles VIII. Il y fonda une église Collégiale, par acte du 5 janvier 1489. Le lendemain, jour de l'Epiphanie, l'archevêque Robert de Croixmare, successeur de Guillaume VII d'Estouteville sur le siége de Rouen, assisté de l'évêque d'Evreux, de Jean Masselin, doyen de l'Eglise de Rouen, et de plusieurs autres personnes de distinction, célébra la messe dans la chapelle du château de Blainville. Quand on fut à l'offertoire, le pieux fondateur se présenta au pied de l'au-« tel, sa charte de donation à la main, et dit à haute voix : « Mon Roi, « mon souverain Seigneur, mon Sauveur et mon Rédempteur, je viens de-

(1) A. Deville, *Histoire du château d'Arques*, p. 212.

(2) Farin. *Histoire de Rouen*, t. II, VIe partie, p. 95.

Ce couvent était situé près des *Pénitents*, au-dessous des *Filles du Bon-Pasteur*. Une impasse de la rue Saint-Hilaire, anciennement *Pilavoine*, et aujourd'hui *Sainte Claire*, rapelle le nom et la position de ce couvent, supprimé en 1792, et dont il reste encore des vestiges, deux grandes portes, avec sculptures, rue Saint-Hilaire, sous les n°s 66 et 64, l'Eglise coupée en deux par l'impasse, et un grand corps de logis, qui pourrait bien être le cloître. Voir P. Périaux, *dictionnaire indicateur des rues et places de Rouen*. p. 122.

Digitized by Google

« vers vous à secours et recours, et vous fais oblation de mon âme, de mon « corps, de mon honneur, de mon état, et de ce qui est écrit en ce cahier « touchant une partie des biens qu'il vous a plu de me donner pour me vivre « et entretenir en ce monde, et vous supplie, mon souverain Seigneur et « Rédempteur, qu'ils soient emploiés pour vous faire service au temps à « venir : lequel service puisse vous être agréable. »

Dans ces paroles perçait la reconnaissance du donateur pour les biens de Blainville, venus d'une façon si inespérée, par la mort de ses deux frères, entre ses mains.

Voici, au reste, le texte même des principales dispositions de cet acte de donation fort détaillé, tant pour les motifs de la fondation que pour l'énumération des biens accordés à l'ordre du service divin, et les devoirs des différents membres de la Collégiale (1).

« A *tous* bons chrétiens et loyaulx catholiques qui ces presentes lettres « verront ou orront, *Jean d'Estouteville*, chevalier de l'ordre du Roy notre « Sire Seigneur de Torcy, de Blainville, conseiller, chambellan du Roy « notre Sire, lieutenant-général d'jceluy Seigneur entre les rivières de « Somme et Seine et grand maistre des arbalestriers de France, *Salut.* « Comme entre les œuvres de vertu celles qui sont appliquées pour l'hon- « neur de Dieu le createur et de notre mère Sainte Eglise son Epouse « soient tres salutaires, par quoy je desirant le salut des ames de moy, de « ma tres chere et tres amée compagne et epouse Francoise de la Roche- « faucault dame de Montbazon et de Sainte-Maure et de nos antecesseurs, « successeurs et bienfaicteurs, aye de longtemps eu et ay encor devotion a « ce que le divin service soit quotidiennement celebré, continué et aug- « menté en Sainte Eglise en l'honneur de la très glorieuse et individue « Trinité et mesmement de notre Seigneur et Rédempteur Jesus-Christ fils « de Dieu le pere, seconde personne d'jcelle Trinité et de la Tres sacrée « Vierge Marie sa mere, de Monsieur Saint-Michel l'ange, et de toute la « cour celeste, et par long espace de temps que jay soubs la misericorde de « Dieu mon créateur vescu en ce monde mortel en grands honneurs et

(1) L'original, en parchemin, fut déposé dans un coffre du trésor du chapitre, où il était encore en 1743. Le secrétaire du chapitre, Jacques-François Le Pelletier, en fit faire, à cette époque, une copie par Philippe Crespin, notaire royal-garde, note au Bailliage et Vicomté de Rouen, pour sa noble sergenterie de Cailly, branche de Blainville. Elle se compose d'une vingtaine de grandes pages, et fut collationnée à Ry, le 8 août 1743, par un sieur Roberge. C'est d'après cette copie, qui existe encore aujourd'hui dans le trésor de la fabrique de Blainville, que nous ferons nos citations. Nous en devons la communication, comme pour l'aveu, à M. Leconte, curé de Blainville.

Digitized by Google

« prospérités, non voulant estre ingrat d'jceluy mon createur, mais jceulx « recognoistre a mons pouvoir a l'exemple et imitation des Saints et devots « peres et d'aucuns de mes predecesseurs, je aye fait celebrer chacun jour « solennellement par plusieurs chappellains le divin et canonial service « selon l'usage du diocese de Rouen en la chapelle de mon chateau du dit « lieu de Blainville, en quoy non sans cause jay pris consolation et jaye « espirituelle et ay cogneu par experience que cetoit et est œuvre meritoire « et a Dieu agreable selon mon esperance et jugement de conscience, *et pour « ce me suis deliberé de donner, impartir et aumosner, aucune portion des « revenus, fiefs et heritages des Seigneuries que Dieu ma donné et permis posseder « en ce monde jusque au nombre et valeur de cinq cents livres tournois de rente, « ou revenu annuel en assiete de terre pour fonder et faire continuer a perpetuité « ledit service divin par certain nombre de chanoines ou chappelains en forme de « college,* sur quoy javais desja obtenu le congé et licence du Saint-Siége « apostolique jouxte la bulle et le procès fulminé d'jcelle, et sur les formes « et manieres de faire le dit service, aye depuis eu advis et conseil à plu- « sieurs notables docteurs en théologie, droict canon et autres gens « d'Eglise.» Il annonçait ensuite l'intention de faire eriger ou construire une chapelle « avec les maisons et edifices qu'il a desja fait commencer pour « loger jceulx chappelains et chanoines en la dite ville de Blainville » d'après la permission que lui en avait accordée le feu Roi Louis XI, au mois de novembre 1482, c'est-à-dire six ans auparavant, et qu'il avait fait enregistrer à la chambre des comptes de Paris, la même année. Toutefois il jugeait à propos de renouveler sa fondation sous le règne de son successeur, Charles VIII, et il le déclarait en ces termes; « SCACHENT tant present et « advenir que je JEAN D'ESTOUTEVILLE seigneur de Blainville et de Torcy, « dessus nommé en accomplissant et executant a mon pouvoir jcelle, ma « devotion et fondation, ay donné et aumosné et par ces presentes donne et « aumosne perpetuellement a Dieu mon createur et a son Eglise et aux « chanoines et collége servant Dieu selon ma presante fondation les dits « cinq cents livres tournois de rente amorties aynsi que dict est pour « apliquer a la fondation en la forme qu'il est specifié contenu et declaré « en ces presentes. »

Il enumérait ensuite tous les héritages, fiefs, seigneuries et revenus qu'il donnait pour faire la somme de cinq cent livres de rentes, et le détail en est fort considérable, car la nature, la contenance et les bornes y sont relatées avec le plus grand soin. Il y est question de pièces de terre, de jardins, de rentes de droits à Blainville, à Crevon, à Fontaine-sous-Préaux, à Bos-Guillaume, dans la vicomté d'Arques, et aux différents lieux

Digitized by Google

dépendant de ce fief, Cropus, Lespinay, Gonneville, Beaunay, Saint-Hellier, etc. Enfin, il cédait deux quarts de fiefs nommés Maurepas et Beauficel, ces droits possédés par lui à Gournay.

A propos de Fontaine-sous-Préaux, l'une des douze prévôtés dont la seigneurie de Blainville était composée, le donateur faisait réserve du droit de justice. Il donnait tout le reste aux chanoines « fors seulement la court « et usage, justice et jurisdiction que j'ay retenue et reservée a moy et a « mes successeurs seigneurs du dit lieu de Blainville et fairay faire droict « et justice par mon senechal ou autre juge du dict lieu auxdicts chanoines et « chappelains, par moy fonder et a leurs hommes resseans et tenants d'jcelle « prevosté, ainsy qu'il a esté et est de tout temps accoustumé parce toutes « fois que le service de prevosté demoure au proffit et seigneurie d'jceulx « chanoines et college pour faire les contraintes et exploits a eux et a leurs « hommes et tenants en jcelle prevosté requis et nécessaire dont les assi- « gnations et adjournements en cas de proceds seront faicts a sortir a mes « pleds et jurisdiction du dit lieu de Blainville. »

Puis vient une clause sur le droit de guet, que le seigneur de Blainville réservait aussi, la défense du château de Blainville confiée aux populations relevant de la seigneurie. « Et aussi j'ay reservé et reserve a moy et a mes « successeurs seigneurs du dit lieu de Blainville le droict de guet et de garde « que doibuent et a quoy sont subjects les hommes manants et habitans de la « dicte parroisse et prevosté de Fontaine-sous-Preaux a mon dict chateau « de Blainville. »

Il continuait en demandant à l'archevêque de Rouen de vouloir se contenter pour sa visite annuelle de dix livres tournois, et de consacrer l'église ou chapelle qu'il a fondée en l'honneur de la Sainte-Trinité et de Saint-Michel. Arrivait alors la constitution de la collégiale. « Je veux et « ordonne et est mon jntention que l'église soit ores et pour le temps « advenir erigée en l'église collegiale, ayant corps et communauté auquel « collesge seront instituées douze personnes dont les neuf seront prestres « et les trois autres un clerc et deux choreaux lesquels douze personnes « diront, chanteront, et devotement celebreront selon l'usage de l'église de « Rouen par chacun jour aux heures debues et accoustumés en semblables « eglises, matines, prime, tierce, grande messe, midy, nonne, vespres, « complies, item que des dicts neuf prestres chanoines prebendés (1) et les « autres trois prestres chanoines semiprebendés, et d'iceulx six chanoines « prebendés, les deux premiers et principaux aveq leur chanoisie et

(1) On appelait *prébende* la portion du revenu attachée à un canonicat, *præbenda portio*.

Digitized by Google

« prebende auront offices ou dignités, l'une thesaurier et l'autre chantre « annexées a leurs dictes prebendes en telle maniere que leur dite prebende « et office seront un seul et simple benefice compatible aveq autre benefice, « et par semblable es autres prebendés et semie-prebendés, item que tous « neuf chanoines prebendés et semi-prebendés seront au temps advenir et « demouront perpetuellement et a tous iours a la presentation et nomina- « tion de moy mes hoirs successeurs ou ayants cause seigneurs du dit lieu « de Blainville, toutes et quantes fois qu'elles seront vacants, par quelque « voye ou maniere que ce soit et les patronnages d'icelle annexés et incor- « porés en la dite seigneurie de Blainville. »

Après avoir fixé les sommes dues à l'archevêque et au chapitre pour chaque réception, les droits, devoirs, profits et émolument de chacun des membres de la collégiale, le donateur s'occupait des prières pour les trepassés, des *obits* pour lui-même, sa femme, les rois de France et les diffiérents membres de sa famille, considérations qui paraissent avoir été le principal motif de l'érection de cette chapelle. « Item pour ce que jay en des « biens de dicts et trespassés, parquoy je suis tenu a faire prier Dieu pour « eux, je veux et ordonne pour le salut des ames de mes parents, amis, « bienfaicteurs et autres catholiques trespassés, et aussy de moy et de ma « ditte tres amée epouse, quand il plaira a Dieu que nous decedons de ce « siècle mortel soient chantés et celebrés en la dicte Eglise par les dicts « chanoines clerc et choreaux douze obits par chacun an... Item pource que « jay eu plusieurs biens et honneurs des Roys de France, je veux et « ordonne que pour leurs ames a l'intention d'iceulx soit chanté et celebré « un obit solennel pour chacun an à diacre et soubs diacre, et deux tenans « chœur en chappes, c'est à scavoir les vigilles le jour de la feste de la « Magdelaine pour ce que en semblable jour le feu bon Roy Charles « septième trespassa et le lendemain le dit obit (1). Item pource que je suis « grandement tenu a feu Monsieur mon pere et a Madame ma mere, je « veux et ordonne que a semblable jour que mon dict sieur mon pere « trespassa qui fust le vingt cinquieme jour d'octobre, soit dict et celebré « un obit solennel comme celuy des Roys et a semblable jour que Madame « ma mere trespassa qui fust le saizieme de juillet, un autre semblable obit « pour le salut de leurs ames. Item et pource que je crois que jay plus que « nul autre besoing et necessité de la grace de Dieu mon createur, des

(1) Charles VII, sous lequel Jean d'Estouteville avait si longtemps porté les armes pour reconquérir la Normandie, mourut à Mehun-sur-Yèvre, près de Tours, le mercredi, 22 juillet 1461, jour de la fête de la Magdelaine, vers une heure après midi.

Digitized by Google

« prieres oraisons et suffrages de Sainte Eglise, je requiers et supplie et « neantmoins veux et ordonne que après mon trespas soit dict chanté et « celebré a la dicte Eglise bien devotement un obit solennel pour le salut « de ma paouvre ame, par chacun an a tel jour qu'il plaira a mon createur « la separer de mon corps et que ma vie durant au lieu du dict obit solennel « soit dict chantée et celebrée une messe solennelle du Benoist Saint- « Esprit le..... jour de..... par chacun an..... afin qu'il plaise à mon dict « createur et redempteur de me donner la grace de bien vivre et mourir. « Item pour contemplation de la bonne amour et société que j'ay eu par « longtemps en mariage avec la dicte dame Francoise de la Rochefoucault « ma tres chère et amée femme et espouse, veux et ordonne que par sem- « blable pour le salut de son ame après ce qu'il aura pleu a Dieu la mettre « hors du monde soit dict et celebré un obit solennel chacun an a semblable « jour qu'elle decedra et devant son trespas au lieu du dict obit une messe « du Saint-Esprit, le jour de...»

Voilà donc cinq obits solennels fondés par la piété et par la reconnaissance de Jean d'Estouteville, pour sa femme, ses père et mère, son compagnon d'armes le *bon roi Charles VII*, et lui-même, sa prévision s'étendit à tout, et à défaut de l'Eglise collégiale encore à bâtir, le service divin devait être dit dans la chapelle du château de Blainville, et, si la nouvelle église n'était pas terminée à l'heure de sa mort, les obits seront célébrés dans une des chapelles que ses ancêtres ont bâties en l'église paroissiale. « Item « pource que encore n'est pas ediffiée l'eglise ou chapelle que jay intention « de faire ediffier pour faire le dict service au lieu dont dessubs est faicte « mention, je veux et ordonne que tant que je vivray, le divin service dont « dessubs est faicte mention, soit faict en la chapelle de mon chateau de « Blainville et en jcelle chappelle soient receus et installés les dicts « chanoines en attendant et jusques a ce que moy (se Dieu m'en donne la « grace) ou mes successeurs ayans faict faire le dict moustier ou Eglise, et « en cas que alors de mon trespas la dicte Eglise ne serait pas faicte, et « accomplie, que le dict service soit faict et celebré en une la plus conve- « nable a ce faire des chappelles fondés erigés et édiffiés par mes predeces- « seurs, en l'église paroissial de Sainct-Germain du dict lieu de Blainville « de laquelle par semblable je suis patron, le tout a heures deubes et con- « venables, en telle maniere que le service parroissial ne soit pas empeschié « et veux que le curé du dict lieu et les chappelains des chappelles dont je « suis patron comme dessubs le seuffrent et permettent. »

Il réglait aussi l'ordre des séances du chapitre, le mode des délibérations et des distributions faites aux chanoines, et désignait l'un des trois cha-

Digitized by Google

noines Semiprebendes comme *fabriquier*, afin que « les reliquaires, livres, » calices et aornements qu'il a l'intention donner a la dicte Eglise soient » bien et seurement gardés et nettoyés, quand besoing l'en sera. » Les fonctions du clerc, le luminaire, les réparations à faire aux maisons des chanoines, l'inventaire de leurs meubles, le genre de vie qu'ils devaient mener, les précautions à prendre pour éviter tout scandale, enfin, des cas qui pouvaient entraîner la perte du bénéfice, tout cela était également mentionné dans l'acte du prévoyant fondateur.

Il terminait en demandant l'approbation de l'archevêque, et le priant d'imposer aux chanoines, lors de la collation des bénéfices, l'observation de toutes ces prescriptions. « En tesmoing des quelles choses, ces presentes » lettres emanées, de ma certaine science, intention et volonté seignées » de mon saing, ont été scelées munies et raliorées de mon scel. Ce fust » faict et donne en mon chasteau du dict lieu de Blainville le cinquiesme » jour du mois de janvier l'an de grâce mil quatre cents quatre vingt et » huit (1). »

L'archevêché ne tarda pas à accorder l'approbation demandée. Robert de Croixmare la signait le 10 janvier suivant. Elle est en latin et sert de préambule et de conclusion à l'acte de donation, qui y est inséré en entier.

Immédiatement on se mit à l'œuvre sur le terrain accordé et désigné par Jean d'Estouteville pour voir s'élever l'Église. C'était « une pièce de terre » en jardin et en fresche contenant deux acres ou environ ainsi plantée de » certain petit nombre de vieux arbres quelle est a present sur laquelle » piece de terre souloient estre anciennement les édifices du lieu commu- » nément nomme le bas manoir de la dite sieurie de Blainville et est mon » intention que le moustier Eglise ou chapelle de cette dicte presente fon- » dation, soit en temps advenir erigé et edifié sur jcelle pièce de terre au » lieu plus convenable, laquelle piece de terre est bournée d'un costé au » chemin du Roy qui mene de la diste ville de Blainville a Quevron, » d'autre costé au condos du vivier ou Estan, dont dessules est faicte men- » tion, d'un bout en partie à la dicte voye ou chemin ystant de la dicte » chaussée, et en l'autre partie en la maison et jardins des dicts chappe- » lains pies a fondés, et d'autre bout a une autre voye ou chemin de vingt » trois pieds de large qui demeurera a commun pour aller du chasteau du » dict lieu de Blainville au dict chemin Royal par dessubt une autre » chaussée faisant separation entre les dits second vivier et un autre tiers

(1) 1489, nouveau style, où l'année commence au 1er janvier et non à Pâques, comme dans l'ancien style.

Digitized by Google

» vivier a moy appartenant nommé le vivier des Treilles et demeurera sur
» le dict chemin une tourelle quarrée de pierres qui y est de present, la-
» quelle tourelle, j'ay reservée et retenue a moy pour a faire a mon
» plaisir (1). »

En moins de quatre ans, à peu de distance de l'église paroissiale, de bien chétive apparence, s'éleva la collégiale, avec un caractère monumental qui rappelle l'époque de sa fondation. Elle était en pierres, grès et silex, avec contreforts, croisées à ogives, beaux vitraux et couverture en ardoise, trois ou quatre fois plus vaste et plus grande que l'église paroissiale, au dire d'un Mémoire du XVIIIe siècle. Les sinistres prévisions de Jean d'Estouteville ne s'étaient pas réalisées. Non seulement il put voir bâtir l'église qu'il avait fondée, mais il en vit encore la dédicace, sous le nom de Saint-Michel (2), le 29 septembre 1492, par l'archevêque de Rouen, Robert de Croixmare, qui avait dit la messe dans la chapelle du château de Blainville, le jour où le fondateur avait solennellement annoncé ses pieuses intentions au pied de l'autel, et délivré l'acte de donation.

Dans le chœur de la collégiale, la paroisse d'aujourd'hui, on distingue encore, au point de jonction des nervures qui soutiennent la voûte, les armes des Mauquenchy et des d'Estouteville réunies, depuis le mariage de Nicolas d'Estouteville avec Jeanne de Mauquenchy. Elles étaient celle du fondateur, Jean d'Estouteville; comme ses ancêtres, il portait : *Ecartelé au* 1 *et au* 4 *fascé d'argent et de gueules de dix pièces au lion sable d'or, brochant sur le tout*, qui est Estouteville; *au* 2 *et* 3 *d'azur, à la croix d'argent, cantonné de vingt croix recroisetées, au pied fiché d'or*, qui est Mauquenchy.

Au-dessus de la principale porte d'entrée, faisant face au chœur, on voit une statue, de petite dimension, en pierre, assez grossièrement sculptée, représentant un guerrier casque en tête, la poitrine couverte d'une cuirasse, avec une énorme épée dans la main droite, et collée contre son corps; un lion est couché à ses pieds. Ce pourrait bien être Jean d'Estouteville, Grand-Maître des Arbalétriers et fondateur de l'église.

Nous penchons à croire aussi que Jean d'Estouteville, avec les intentions généreuses manifestées dans l'acte de donation « pour les reliquaires,

(1) *Acte de donation*, fabrique de Blainville.

(2) Une vue de Blainville, au XVIIe siècle, lui donna le nom de *La Trinité*, *Église Canoniale*, bien que le fondateur l'eût consacrée également à la *Sainte-Trinité* et à *Saint-Michel*, c'est ce dernier nom qui a prévalu. Elle est devenue l'église paroissiale actuelle, après que l'église primitive du bourg, située au Sud-Est, inondée par les sources, tombant de vétusté, à la fin du XVIIIe siècle, fut devenue tout-à-fait impropre au service du culte.

Digitized by Google

» livres, calices et aornements » aura donné à la collégiale le magnifique retable en bois sculpté, peint et doré, longtemps un des plus beaux ornements de la collégiale, et qui a excité l'admiration générale lors de l'exposition artistique et archéologique de Rouen en 1861, d'autant plus qu'on y reconnaît le style de l'époque où vivait le fondateur de la collégiale (1).

Jean d'Estouteville mourut fort âgé, le 11 septembre 1494. On lui fit de magnifiques funérailles. Cette famille d'Estouteville était fameuse en Normandie par l'illustration de ses membres dans les armes et dans l'église. Nous les avons vus exercer les fonctions de lieutenant général du roi, de capitaine d'Arques, de grand-maître des arbalétriers, et payer largement leur dette sur de nombreux champs de bataille. Un d'Estouteville, mort archevêque de Rouen, en 1482, avait été cardinal, et son cœur fut rapporté de Rome dans la Cathédrale de son ancien siége. Une cloche s'y appelait *Marie d'Estouteville*, la première des onze cloches, qui se trouvaient alors dans la tour Saint-Romain, fondue en 1467 avec l'argent donné par ce cardinal archêque. Rouen s'intéressait donc particulièrement à cette famille si considérable dans le royaume et qui lui avait fourni tant de bienfaiteurs, et il tint à prouver sa reconnaissance lors des funérailles du seigneur de Blainville, fameux lui-même par sa bravoure et par sa piété.

Il mourut à Blainville, et son corps, placé d'abord dans l'église Collégiale de Blainville, qu'il avait fondée, en partit sous la conduite des chanoines. Ils le déposèrent provisoirement au couvent des Chartreux, situé à cette époque dans le faubourg Saint-Hilaire, près du Nid-de-Chien (2). Il sortit de leur église, le 16 septembre 1494, à deux heures de l'après-midi, accom-

(1) Ce retable, dont le départ de Blainville a été si regrettable, enlevé de la place primitive, fut mis à l'autel de la Vierge, où ses dimensions l'empêchaient de produire un bon effet. En 1835, M. Hyacinthe Langlois se le fit céder pour un tableau religieux. De ses mains il passa dans celles de M. Bataille de Bellegarde, et, aujourd'hui de sa famille. Au centre il représente le Christ en croix entre les deux larrons, des soldats à cheval et à pied se disputant les vêtements du Christ, et un groupe de saintes femmes soutenant la Vierge évanouie. A droite et à gauche s'étendent deux bas-reliefs ; celui de gauche retrace le baiser de Judas, la flagellation, le portement de croix; celui de droite, la descente de croix, la mise au tombeau, la résurrection. Toutes ces sculptures sont surmontées d'un dais en bois sculpté et menuisé avec une délicatesse extrême. L'exécution artistique des groupes, des poses et des physionomies n'est pas sans mérite.

V. une Notice que M. A. Darcel lui a consacrée dans le *Journal de Rouen* et le *Livret de l'Exposition*, 1861.

(2) La rue de la *Petite-Chartreuse* rappelle le nom de ce couvent qui n'existe plus. V. P. Périaux, *Dictionnaire des rues de Rouen*, p. 55.

Digitized by Google

pagné des Quatre Religions mendiantes, des Religieux de Saint-Lô et de la Madeleine, du Clergé de la ville, des Chanoines de Blainville, et des Cordeliers de l'observance de Sainte-Claire, qui le posèrent sous la porte Saint-Hilaire. Soixante hommes en deuil portaient chacun une torche où étaient attachées les armes du défunt. Les Chanoines et les Chapelains de la Cathédrale l'attendaient à cette porte, avec l'abbé de Sainte-Catherine, le Prieur de Saint-Lô, l'Évêque de Philadelphie, la Commune de la ville, les Officiers du Roi, les Conseillers, les Quarteniers et autres, jusqu'au nombre de près de cent personnes. On pria de soutenir les quatre coins du drap mortuaire Pierre Daré, lieutenant-général du Bailli de Rouen, Jacques Le Lieur, Roger Le Tourneur et Robert de La Fontaine, sieur de Pissy, échevins de la ville de Rouen, office dont ils s'acquittèrent jusqu'à l'église Sainte-Claire, sous la porte Saint-Hilaire; on alluma six grosses torches, où étaient attachées les armoiries de la ville, portées par six hommes revêtus des robes de la ville. Devant le corps, couvert d'un riche drap, où étaient brodées les armoiries du défunt, marchait l'Évêque de Coutances, en habit pontifical, et qui célébra l'office. Derrière lui venaient immédiatement cinq hommes, dont les deux premiers portaient la cotte d'armes et l'épée de leur maître, les deux autres ses deux étendards, et le dernier son guidon déployé. Ensuite s'avançait une foule considérable de gentilshommes, venus de tous les points de la Normandie. Jean d'Estouteville fut inhumé au milieu du chœur du couvent de Sainte-Claire, dans un magnifique tombeau, dont il ne restait plus de traces à la fin du XVIIe siècle (1).

Tout ce cérémonial fit de ces funérailles du seigneur de Blainville une des plus magnifiques que Rouen ait jamais vues. Aussi ses historiens ont-ils jugé à propos d'en donner une minutieuse description, preuve manifeste de sa grande réputation et de l'estime particulière que cette ville et la province faisaient de Jean d'Estouteville, pour ses talents militaires et pour ses pieuses fondations.

De son mariage avec Françoise de la Rochefoucauld, Jean d'Estouteville eut un fils unique, Louis d'Estouteville, seigneur de Sainte-Maure et de Nonastre, qui mourut avant son père. Comme il se trouvait alors sans héritier, et qu'il avait survécu à tous ses frères, la terre de Blainville revint au fils aîné de son cinquième frère, Robert d'Estouteville, seigneur de

(1) Farin, *Histoire de Rouen*, t. II, VIe partie, p. 96. C'est donc à tort que le même Farin dit (V^e partie, p. 43), qu'il fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Évroult (Orne, arrondissement d'Argentan), dont il était également fondateur. Sur cette dernière abbaye, voir un article du *Magasin Pittoresque*, t. XVII. Il en reste encore quelques ruines.

Digitized by Google

Beyne et de Saint-André, dans la Marche, prévôt de Paris, sur la démission de son frère, marié à Ambroise de Loré, dame de Muessy, baronne d'Ivry, fille d'Ambroise de Loré, prévôt de Paris, et de Catherine de Marcilly, baronne d'Ivry.

Ce cinquième fils de Robert d'Estouteville, héritier de son oncle, Jean d'Estouteville, et, par ce fait, seigneur de Blainville, était Jacques d'Estouteville, seigneur de Beyne, baron d'Ivry et de Saint-André en Marche, chambellan du Roi et prévôt de Paris, après son père, par lettre du 10 juin 1479. Plus tard il obtint le titre de conseiller et de chambellan du Roi, fut commissaire aux états de Normandie, et occupait encore la place de prévôt de Paris en 1499.

Sa femme fut Gillette de Coetry, fille d'Olivier de Coetry, seigneur de Taillebourg, sénéchal de Guyenne, et de Marie, bâtarde de Valois, dame de Royan et de Monac.

De ce mariage, Jacques d'Estouteville, qui était mort en 1510, eut deux filles.

La première, Charlotte d'Estouteville, dame de Beyne, mariée à Charles de Luxembourg, comte de Brienne, de Ligny et de Roucy, était l'héritière de Jacques d'Estouteville. Mais soit par partage, soit par transaction, soit par la mort de cette sœur, Blainville passa à la sœur cadette, Marie d'Estouteville, dont le mariage va faire entrer le château et la terre de Blainville dans une famille nouvelle.

F. BOUQUET.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

MAITRES & DOMESTIQUES

PAR M. J.-A. DE LÉRUE.

L'abondance des matières nous a fait ajourner le compte-rendu que nous avions préparé de l'ouvrage de M. De Lérue. Un autre sentiment nous fait encore remettre ce que nous aurions pu dire de l'œuvre nouvelle de notre collaborateur.

Quand un livre réunit tous les suffrages et concilie tous les esprits dans une même admiration légitime, est-il bien nécessaire que les amis de l'auteur prennent la parole pour faire ressortir ce qui se manifeste de soi-même? nous ne le pensons pas.

Il y a unanimité dans la presse et dans le public pour féliciter M. De Lérue du succès de sa tentative et, ce qui appartient à ses confrères de la *Revue de la Normandie*, c'est de prendre acte officiellement de la sincérité de ces honorables manifestations.

Notre concours modeste dans ce bruit élogieux, notre voix perdue dans cette foule qui applaudit, notre nom sans autorité au bas de quelques pages, ce sont toutes choses dont n'ont pas besoin les *Maîtres et Domestiques* pour faire leur chemin dans le monde, et ce que nous voulons ici, c'est constater seulement le succès bien éclatant et très sincère d'un collaborateur et d'un ami.

GUSTAVE GOUELLAIN.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DIVERSES.

Notice historique et critique sur l'ancienne *église Saint-Laurent*, par E. JULIEN, ornée d'une vignette, par E. Nicolle. — Rouen, GIROUX ET RENAUX, 1862.

Sous une forme commode, dans un style sobre et condensé, M. E. Julien vient de nous donner l'histoire complète de cette magnifique église de Saint-Laurent de Rouen, l'un de nos plus riches débris du XVe siècle.

La monographie de l'antique édifice ne renferme que des détails intéressants, et l'auteur, avec un soin scrupuleux, dont nous le félicitons, a su rejeter tous détails oiseux ou inutiles. Nous savons maintenant tout ce qu'il est convenable de connaître sur un des plus élégants monuments de notre ville, et pour atteindre ce but, il nous a suffi de parcourir la petite notice de M. E. Julien.

Quant à *ce que l'on devrait faire de l'église Saint-Laurent*, l'un des chapitres du livre qui nous occupe, les avis sont ouverts et chacun de nous peut émettre le sien. Sans déclarer impraticables ceux que développe M. Julien, nous croyons que la forme de l'édifice est incompatible avec toute destination profane, et que la maison bâtie pour Dieu, par la foi de nos pères, ne peut, sans déchoir, être appropriée à aucun usage humain.

La *Notice sur Saint-Laurent* est en vente chez tous les libraires.

G. G.

Distances légales de Rouen à toutes les villes de France, par L. Petit. — Rouen Giroux et Renaux, 1862.

Cet ouvrage, qui contient en quelques pages une somme considérable de renseignements utiles, est ainsi divisé :

Première partie. — Distance de Rouen à toutes les communes du département de la Seine-Inférieure.

Digitized by Google

Deuxième partie. — Distance de Rouen à tous les chefs-lieux d'arrondissement et de canton des départements circonvoisins de celui de la Seine-Inférieure, savoir : EURE, OISE, SOMME.

Troisième partie. — Distance de Rouen à tous les chefs-lieux de préfecture et sous-préfecture de tous les autres départements de la France.

En vente, à Rouen, à la librairie Paul CANU, 40, rue des Carmes.

—

PRINCIPAUX OUVRAGES DE M. DE LA QUÉRIÈRE, l'un des collaborateurs dela REVUE DE LA NORMANDIE.

Description historique des Maisons de Rouen les plus remarquables par leur décoration et par leur ancienneté, 2 vol. in-8°, 36 planches gravées sur cuivre et sur acier. — 1821-1841.

Essai sur les Girouettes, Épis, Crêtes et autres décorations des anciens combles et pignons, in-8°, 8 planches gravées.— 1846.

Recherche historique sur les Enseignes des maisons particulières, in-8°, 28 sujets gravés.— 1852.

Rouen.— Revue monumentale, historique et critique, un volume.— 1835

Notice sur l'Incendie de la Cathédrale de Rouen, du 15 septembre 1822.

Petit Traité de Prosodie normande.— 1826.

Réfutation de Napol. Landais (L mouillé).— 1839.

Notice sur un ancien Manuscrit relatif au Cours des fontaines de la ville de Rouen, 1 planche.— 1835.

Observation sur le règlement de la Mairie de Rouen fixant la hauteur des maisons sur la largeur des rues.— 1845.

Architecture. Architectes. Rénovation du style gothique.

Rénovation des différents styles d'architectures du Moyen-Age.— 1858.

Revue rétrospective rouennaise.— 1853.

Description historique, archéologique et artistique de l'Eglise paroissiale de Saint-Vincent de Rouen, 1 planche.— 1844.

Saint-Caude-le-Jeune, paroisse de Rouen supprimée en 1791, airs notés, 1 planche. — 1857.

Digitized by Google

Notice historique descriptive de l'ancienne église paroissiale de Rouen, ornée de 3 gravures.— 1860.

Saint-Martin-sur-Renelle, ancienne Eglise paroissiale de Rouen, 3 gravures.— 1860.

Notice sur l'ancienne Eglise collégiale du-Saint Sépulcre, dite Chapelle Saint-Georges, ornée de 1 planche.— 1864.

—

Le Chasseur bibliographe. — Revue bibliographique, littéraire, critique et anecdotique, rédigée par une société de bibliographes et de bibliophiles, suivie d'une notice de livres rares et curieux, la plupart non cités, à prix marqués. — 12 livraisons in-8° par an. Prix 6 fr. — Sous la direction de M. François, libraire, 26, rue Bonaparte, à Paris.

La *Revue de la Normandie* est en retard avec le *Chasseur bibliographe.* C'est, en effet, une de ces publications qu'on ne saurait trop louer au double point de vue du but qu'elles poursuivent et du goût épuré qui préside à leur exécution. Nous ne surprendrons personne en rappelant ici le nom de M. François, directeur et propriétaire de ce recueil, qui a laissé à Rouen la renommée bien acquise d'un éditeur savant et d'un amateur distingué.

On s'abonne au *Chasseur bibliograghe*, à Rouen, chez M. Lanctin, libraire, Grande-Rue.

ROUEN. — IMP. E. CAGNIARD, RUE PERCIÈRE, 29.

Digitized by Google

HISTOIRE.

DE LA NOBLESSE

DE

JEANNE DARC

ET DE SA FAMILLE,

PAR M. LEVAILLANT DE LA FIEFFE.

On sait que Jeanne Darc, depuis appelée Pucelle d'Orléans, était née à Domremy, paroisse de Greux, sur la Meuse, près de Vaucouleurs, dans le diocèse du Toul, de Jacques Darc et d'Isabelle Romée. Jacques Darc exerçait, à Domremy, l'état de laboureur; il était né à Séfonds, aujourd'hui Ceffons, département de la Haute-Marne, à 17 lieues de Domremy. Isabelle Romée était native du village de Vouthon, aujourd'hui les Voutons, canton de Coussey, département des Vosges, à une demi-lieue de Domremy.

Jeanne Darc était employée, dans son enfance, à garder tantôt les bestiaux qui appartenaient à son père et tantôt, à tour de rôle, pour son père, ceux qui composaient le troupeau de la commune. La famille possédait aussi une maisonnette avec jardin. Mais ces petites

Digitized by Google

ressources réunies ne les faisaient *pas bien riches* (1). En un mot, comme le dit, avec beaucoup de sens, dans son langage Gaulois, l'un des plus anciens historiens de la Pucelle, « c'étoient de fort gens » de bien, craignant et aimant Dieu, mais qui avoient peu de moyens » et vivoient d'un peu de labourage et de bestail qu'ils nourris- » soient (2). »

Telle était leur situation lorsque les exploits de Jeanne vinrent transformer cette modeste existence.

Le roi Charles VII voulut donner à Jeanne Darc des marques éclatantes de sa reconnaissance pour les services signalés qu'elle lui avait rendus : il l'anoblit avec Jacques Darc, son père, Isabelle Romée, sa mère, Jacquemin, Jean et Pierre Darc, ses trois frères, *ensemble leur lignage, leur parenté et leur postérité née et à naître, en ligne masculine et féminine*. Les lettres-patentes, conférant cet anoblissement, furent données à Meun sur Yeurte, en Berri, présents Grégoire Langlois, évêque de Séez, et les seigneurs de la Trémouille et de Termes, au mois de décembre de l'an 1429; elles furent enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris, transférée à Bourges, le 16 janvier de la même année qui commençait à Pâques. Cette charte fut aussi enregistrée en la Cour des Aides de Normandie le 13 décembre 1608. Une expédition authentique se trouve à la direction générale des archives de l'Empire, dossier k, 63, n° 9, en voici d'ailleurs un extrait textuel :

« Carolus, Dei gratiâ, Francorum Rex, ad perpetuam rei memoriam. » Magnificaturi divinæ celsitudinis uberrimas, nitidissimasque gratias

(1) Voy. Quicherat, procès de la Pucelle, t. II, p. 385 et suiv.

(2) Histoire de la Pucelle d'Orléans, par Edmond Richer, manuscrit de la bibliothèque impériale. S. F., 4907.

Digitized by Google

» celebri ministerio Puellæ, Johannæ Darc de Dompremeio, charæ et
» dilectæ nostræ, de Baillivia Calvimontis, seu ejus ressortis, nobis elar-
» gitas, etc... Considerantes insuper per ipsam Johannam Puellam multi-
» modè de impensa, et quæ in futurum impendi speramus, certisque aliis
» causis ad hoc animum nostrum inducentibus, præfatam Puellam, Jacobum
» Darc dicti loci de Dompremeio, patrem ; Isabellam ejus uxorem, matrem ;
» Jacqueminum, Johannem Darc et Petrum Prerelo, fratres ipsius Puellæ
» et totam ejus parentelam et lignagium, et in favorem et pro contempla-
» tione ejusdem, et eorum posteritatem masculinam et fæmininam in
» legitimo matrimonio natam et nascituram, nobilitavimus, et, per
» præsentes, de gratiâ speciali, et ex nostrâ certâ scientiâ et plenitudine
» potestatis, nobilitamus et nobiles facimus : concedentes expressè ut dicta
» Puella, dicti Jacobus, Isabella, Jacqueminus, Johannes et Petrus, et
» ipsius Puellæ tota posteritas, et lignagium, et ipsorum posteritas, nata et
» nascitura, in suis actibus in judicio et extra, ab omnibus pro nobilibus
» habeantur et reputentur etc...

» Concedentes eisdem et eorum posteritati, tam masculinæ quam fœmi-
» ninæ, in legitimo matrimonio procreatæ et procreandæ, ut ipsi feoda et
» retrofeoda et res nobiles a nobilibus et aliis quibuscumque personis
» acquirant, et, tam acquisitas quam acquirendas retinere, tenere et pos-
» sidere perpetuò valeant atque possint, etc... Datum Magduni super
» Ebram, mense decembri, anno Domini millesimo quadringentesimo
» vigesimo nono, regni vero nostri octavo. *Sur le reply est écrit :* per Regem
» Episcopo Sagiensi, Dominis de la Tremoille et de Trevis et aliis præsen-
» tibus. Signées : Mallière *et scellées sur lacs de soye rouge et verte du grand*
» *sceau de cire verte. Et sur le dit reply est encore écrit :* Expedita in camerâ
» compotorum Domini Regis decimâ sextâ die mensis januarii, anno
» Domini millesimo quadringentesimo vigesimo nono et ibidem registrata
» in libro cartarum hujus temporis, folio CXXI. Signé : A. Greelle. »

Le privilége de noblesse concédé par cette charte était admirable et n'avait encore été octroyé à aucune autre famille.

Digitized by Google

Charles VII, pour laisser à la postérité un témoignage des actions héroïques de Jeanne Darc, lui donna pour armes un écu d'azur, à l'épée d'argent, mise en pal, la pointe en haut, ayant la croisée et le pommeau d'or, soutenant une couronne royale d'or, et accompagnée de deux fleurs de lis d'or, et il gratifia sa famille du surnom du Lis, par allusion à l'écu de France.

Honorés de cette insigne faveur, les frères de la Pucelle quittèrent le nom Darc pour prendre celui du Lis.

On a prétendu que la famille de Jeanne Darc était noble avant la charte de 1429, noble en dépit de l'histoire et de l'une des notions essentielles qui se rattachent à sa biographie. Charles du Lis, l'un des membres de cette famille, dont il s'est fait l'historiographe, affirme dans ses écrits que le père de Jeanne était d'une *bonne, riche et ancienne famille*, dont les armes étaient d'azur, à *l'arc d'or* mis en fasce, chargé de trois flèches entrecroisées, les pointes en haut, férues, deux d'or ferrées et plumetées d'or; et le chef d'argent, au lion passant de gueules; aussi, prétend-il que le nom de la pucelle doit s'écrire d'Arc. Ainsi écrit, le nom patronymique de Jeanne présente en effet une double signification : la première est celle d'un nom nobiliaire; la seconde indique une origine géographique.

M. A. Vallet de Viriville, dans ses recherches sur la famille et le nom de Jeanne Darc, brochure publiée en 1854, soutient que le nom de la famille de Jeanne était Darc; il en tire la preuve des termes de la charte par laquelle cette famille a été anoblie en 1429 et de divers documents authentiques qu'il relate; il prouve même que le nom Darc subsistait encore en 1853.

Quant au nom Day, donné aussi à la Pucelle et à sa famille,

Digitized by Google

M. de Viriville explique qu'il avait la même signification que le nom du Lis; que, dans le pays de l'illustre héroïne, une fleur de lis se disait fleur d'*Alis* ou *Day*.

On a mis en doute si l'intention du roi Charles VII, en anoblissant le Pucelle d'Orléans, a été de transmettre la noblesse à la postérité féminine de ses frères, par ce qu'il était du style ordinaire de plusieurs autres chartes de n'anoblir les filles que si elles contractaient des alliances nobles; aussi le privilége de noblesse accordé à Jeanne Darc et à sa famille fut depuis interprété par la déclaration du roi Henri II, donnée à Amboise, le 26 mars, avant Pâques de l'an 1555, par laquelle ce souverain dit que le privilége créé par la charte de 1429 s'étend et se perpétue seulement en faveur de ceux qui seraient descendus du père et des frères de la Pucelle, en ligne masculine et non féminine; que les seuls mâles sont censés nobles et non les descendants des filles, si elles ne sont mariées à des gentilshommes. La publication de cette déclaration fut faite en la Cour des Aides de Normandie, qui rendit, le 23 avril 1556, un arrêt dont voici les termes :

« Ceux qui se disent issus de la race de la Pucelle jouiront du
» privilége de noblesse suivant la dite charte, pourvu qu'ils portent
» le nom ou qu'ils soient issus des filles de Jacques Day, n'ayant
» dérogé à leur état et ayant été mariées à des gentilshommes vivant
» noblement. Les autres ne portant le nom et ayant dérogé seront
» taillables, et défenses à eux d'usurper les armes de Jeanne Day,
» à peine de confiscation de biens. »

Le même privilége fut encore *aboli à l'égard des descendants par femmes*, par l'édit du roi Henri IV, de l'an 1598, sur le fait des anoblissements créés depuis l'an 1578, et cet édit fut confirmé par un

Digitized by Google

autre du roi Louis XIII, du mois de juin 1614, article 10, et par les déclations de 1634 et 1635.

Nonobstant ces interprétations et ces restrictions, les descendants des filles, dans la famille de la Pucelle, ont joui du privilége lorsqu'ils ont vécu noblement et qu'ils ont obtenu des lettres-patentes pour être maintenus dans ce privilége. Jean Hordal, docteur-ès-lois en l'université de Pont-à-Mousson, l'un des descendants d'Hallouis ou Helvide du Lis, fille de Pierre du Lis, né Darc, frère de la Pucelle d'Orléans, Valeran Varan, docteur en théologie en l'université de Paris, Etienne Pasquier et autres écrivains tiennent cette noblesse constante pour la postérité mâle et féminine et pour les descendants de l'un et de l'autre sexe.

En conséquence des lettres d'anoblissement de 1429, ont été déclarés nobles ou maintenus dans leur noblesse, entre autres membres de la famille de la Pucelle d'Orléans, ceux dont les noms suivent, appartenant, pour la plupart, à la Normandie :

Premièrement, par lettres-patentes enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris, le dernier jour d'avril 1551, Robert Le Fournier, baron de Tournebu, et Lucas Duchemin, sieur du Féron, son neveu, lesquels prouvèrent, par deux enquêtes faites, l'une par Pierre Berruier, lieutenant-général du Bailli d'Orléans, et l'autre par Pierre André, lieutenant-général du Bailli de Caen, que Robert Le Fournier était fils de Jacques Le Fournier, grenetier du grenier à sel de Châteaudun et receveur des Tailles en cette Election, et de Marie de Villebresme, fille de François de Villebresme, receveur du domaine d'Orléans, originaire de la ville Blois, et de Jeanne du Lis, fille de Pierre du Lis, frère de la Pucelle, et que Lucas Duchemin de Cesny en Cinglais, avait épousé Jeanne Le Fournier, sœur du dit Robert;

Digitized by Google

Deuxièmement, par lettres-patentes données à Paris, le 17 juin 1555, Jean Le Royer, fils de Médard Le Royer et de Marguerite de Voiseul, arrière-petite-fille d'Améline Romée, sœur d'Isabelle Romée, mère de la Pucelle;

Troisièmement, Robert Le Fournier, baron de Tournebu, déjà nommé, et Charles Le Fournier, son frère, sieur de Boisthénon, lieutenant-général du vicomte de Caen, par lettres-patentes du roi Henri II, données à Fontainebleau, le 2 juillet 1556, contenant que *ceux qui justifieraient être de la parenté de Jeanne Day, tant en ligne masculine qu'en ligne féminine, seraient maintenus comme nobles, nonobstant la déclaration donnée par le même roi, à Amboise, le* 26 *mars* 1555;

Quatrièmement, Louis Duchemin, sieur du Féron, par un arrêt du Parlement de Rouen, du dernier jour de juin 1565;

Cinquièmement, Jean et Nicolas Duchemin, enfants de Lucas Duchemin, sieur du Féron, suivant un arrêt des commissaires des francs-fiefs, assemblés à Paris, le 19 août 1576;

Sixièmement, par un arrêt du conseil privé, du 3 février 1580, Jean Marguerie, sieur de Sorteval, élu en l'élection de Caen, Adam Dodeman, sieur de Placy, Jeanne Marguerie, sa femme, Jacques Fauvel, sieur de Fresnay, lieutenant en l'amirauté de France au siége d'Oistrehan, Charles Noël, sieur de Démouville et autres descendus de Jeanne Le Fournier et de ses sœurs, issues de Marie de Villebresme, fille de Jeanne du Lis (1), sortie du mariage de Pierre du Lis, frère de la Pucelle, avec Jeanne de Prouville;

Septièmement, par une ordonnance du Bailli de Vitry, du 16 août 1585, Etienne Le Fêvre, élu à Châlons, fils de Jean Le Fêvre,

(1) On lui donne aussi le prénom de Catherine.

Digitized by Google

docteur en médecine en l'université de Reims, et de Jeanne Marquin, fille d'Etienne Marquin et de Marguerite de Perthes, fille de Colet ou Pierre de Perthes et de Marguerite Romée, fille de Jean Romée, dit de Vouton, oncle maternel de la Pucelle;

Huitièmement, par lettres-patentes de Charles II, duc de Lorraine, données à Pont-à-Mousson, le dix juillet 1596, Jean Le Royer, sieur de Bénecqueville, lieutenant des Traites Foraines Domaniales au bureau de Vaucouleurs, sorti de Médard Le Royer et Marguerite de Voiseul, petite-fille d'Améline Romée, tante maternelle de la Pucelle;

Neuvièmement, par un arrêt des commissaires des francs-fiefs, du 22 juin 1599, Guillaume Le Verrier, sieur de Tourville, assesseur en la vicomté de Valognes, époux de Denise Duchemin, fille de Lucas Duchemin, sieur du Féron, déjà nommé;

Dixièmement, par lettres-patentes du roi Henri IV, du dernier jour de juillet 1603, Charles Baillard, sieur de Flamets, lieutenant-criminel du Bailli de Caux, à Neufchâtel, fils de Germain Baillard, élu en l'élection de Neufchâtel, et de Madeleine Garin, fille de Robert Garin et d'Anne Patris, fille d'Etienne Patris, docteur-ès-lois et professeur en l'université de Caen, conseiller au Parlement de Rouen et garde des sceaux de cette cour, natif de Beaucaire en Languedoc, et de Jeanne Le Fournier, fille de Jacques Le Fournier et de Marie de Villebresme, fille de François de Villebresme et de Jeanne Day, fille de Pierre Day, ou du Lis, frère de la Pucelle;

Onzièmement, par autres lettres-patentes données à Paris le 1er août 1608, enregistrées à la Cour des Aides de Rouen, la même année, Thomas de Troismonts, sieur de la Mare, conseiller au présidial de Caen, époux de Charlotte Ribaut, fille de Jean Ribaut,

Digitized by Google

sieur du Mesnil-Saint-Jorre, receveur des décimes au diocèse de Bayeux, et de Madeleine Patris, petite-nièce de la Pucelle;

Douzièmement, par lettres-patentes du roi Louis XIII, données à Paris, le 25 octobre 1612, Charles du Lis, conseiller et avocat-général à la Cour des Aides de Paris, et Lucas du Lis, conseiller notaire et secrétaire du roi, lesquels se disaient de la race de la Pucelle, ce qui fut prouvé par un mémoire qu'ils publièrent;

Treizièmement, par autres lettres patentes vérifiées à la Cour des Aides de Rouen, en 1625, Gilles Hallot, sieur de Martagny, avocat du roi au Bailliage de Caen, comme époux de Charlotte Bourdon, descendue de la race de la Pucelle;

Quatorzièmement, par un arrêt de la Cour des Aides séant à Caen, le 12 juin 1640, Robert Lecomte, sieur de Saint-Evrout, qui avait épousé Anne de Troismonts, fille de Charlotte Ribaut, dont j'ai déjà parlé;

Quinzièmement, par un arrêt du Conseil d'État, tenu à Paris, le 31 mai 1656, Jean-François Hallot, sieur de Martagny, avocat du roi au Bailliage de Caen, fils de Charlotte Bourdon, fille de Guillaume Bourdon, sieur de Roquereul, contrôleur des finances en la généralité de Caen, et d'Antoinette Ribaut, sœur de la même Charlotte Ribaut;

Seizièmement, et par un autre arrêt du Conseil, rendu en 1667, Philippe Baratte, sieur de Vergenetté, de la paroisse de Fontaine-Halbout; Louis Douezy, sieur de Caumont, et Jean Douezy, son frère, sieur d'Ardaines, de la paroisse de Saint-Loup-de-Fribois, dans l'élection de Falaise, comme mariés ou descendants de gens mariés avant la déclaration du roi Louis XIII, du mois de juin 1614.

Les lettres-patentes obtenues par Charles Baillard, sieur de Fla-

Digitized by Google

mets, du roi Henri IV, le 31 juillet 1603, furent enregistrées à la Cour des Aides de Normandie, le 30 octobre 1604, et cette Cour ordonna que Charles Baillard jouirait du privilége de noblesse par provision; que, cependant, remontrances seraient faites au roi sur la qualité des mêmes lettres; mais elles furent enregistrées définitivement, le 29 mars 1635, en faveur de Pierre Baillard, fils de Charles et son successeur en la charge de lieutenant criminel à Neufchâtel; l'arrêt d'enregistrement fut suivi d'une sentence des élus de Neufchâtel, du 3 juin 1635, par laquelle il a été dit que *Charles et Pierre Baillard jouiraient du privilége de noblesse à cause de la Pucelle.*

Lors de la recherche des usurpateurs de noblesse qui eut lieu sous le règne de Louis XIV et commença en 1666, Adrien Baillard, sieur de la Hêtrelaye, demeurant à Conteville, près de Gaillefontaine, se présenta pour être maintenu en sa qualité de noble, comme descendant de Jeanne Darc, nièce de la Pucelle d'Orléans, et dans la jouissance de ses armes qui étaient celles données par Charles VII à Jeanne Darc et à sa famille. Il remit à M. Barrin de la Galissonnière, maître des requêtes, commissaire départi dans la généralité de Rouen, les lettres-patentes obtenues par son aïeul, du roi Henri IV, et la sentence des élus de Neufchâtel; mais il fut renvoyé au conseil, le 10 août 1667.

Le procureur du roi repoussait la demande d'Adrien Baillard par des conclusions que je vais transcrire :

« Le procureur du roi ayant eu communication des pièces de l'exposant,
» dit qu'il tient pour constant que du mariage de Jacques Day ou Darc, natif
» du village de Domremy au diocèse de Toul et d'Isabeau Romée, était
» issue Jeanne Day ou Darc, appelée vulgairement la Pucelle d'Orléans,
» à cause qu'elle fit lever le mémorable siége posé devant ladite ville, dont

Digitized by Google

» les frères et sœurs furent anoblis par le roi Charles VII, en l'an 1429 :
» entre les dits frères était Pierre Day ou Darc, qui eut pour femme Jeanne
» de Prouville, dont sortit, entre autres, Jeanne Day ou Darc, femme de
» François de Villebresme, receveur du domaine d'Orléans, père et mère
» de Marie de Villebresme, femme de Jacques Le Fournier, receveur des
» tailles de l'élection de Caen, qui eurent pour fille Jeanne Le Fournier,
» qui épousa messire Étienne Patris, natif de Beaucaire en Languedoc,
» docteur-ès-lois en l'université de Caen, conseiller au Parlement de Rouen
» et garde des sceaux de la dite Cour, qui eurent pour fille Anne Patris,
» femme de Robert Garin, bourgeois à Rouen, dont naquit Madeleine
» Garin, femme de Germain Baillard, élu en l'élection de Neufchâtel, qui
» eurent pour fils Charles Baillard, impétrant des lettres du dernier juil-
» let 1603, registrées en la Cour des Aides, le 30 octobre 1604, par provi-
» sion, et, définitivement, le 29 mars 1635, en faveur de Pierre Baillard,
» fils du dit Charles et d'Isabeau de Fry, ce qui ne doit prendre pied que
» du jour du dernier enregistrement ; et l'on demeure d'accord que les dites
» lettres n'eussent pas été surprises, lesquelles, sans doute, l'ont été ;
» *considéré* que le roi Henri II avait réduit le privilége de noblesse des
» parents de la Pucelle d'Orléans aux fils mâles à l'exclusion des filles ; ce
» même privilége ayant été révoqué par Henri le Grand, Louis-le-Juste et
» par les dernières déclarations, *soutient* que l'on ne doit avoir égard aux
» lettres d'anoblissement fondées en privilége, si solennellement révoquées
» et les avouer concédées par le roi Charles VII, à la Pucelle d'Orléans et
» à ses consanguins, c'est-à-dire, frères et sœurs, ne se transmettant pas
» aux descendants des nièces de la dite Pucelle *in infinitum.* »

Ces conclusions prouvent que Louis XIV voulait restreindre le nombre des nobles qui, comme maintenant, tendait, sous son règne, à s'accroître prodigieusement ; mais elles prouvent aussi qu'Adrien Baillard avait, par Madeleine Garin, sa bisaïeule, une illustre origine. Je ne sais s'il a triomphé, devant le Conseil d'État, de l'opposition du procureur du roi, mais il n'est pas compris dans le nobiliaire

Digitized by Google

de Normandie, dressé par Chevillard et contenant les noms, qualités, armes et blasons de tous les nobles de cette province.

On voit pourtant, dans ce nobiliaire, un sieur de Troismonts, écuyer, sieur de Faguvols, de la généralité de Caen, et au-dessus de son nom, les armes de la Pucelle d'Orléans. Ce Troismonts devait descendre de Thomas de Troismonts, sieur de la Mare, qui avait obtenu, en 1608, des lettres de noblesse, comme époux de Charlotte Ribaut, fille de Jean Ribaut, sieur du Mesnil-Saint-Jorre, et de Madeleine Patris, petite-nièce de la Pucelle.

Ainsi, Adrien Baillard, sieur de la Hêtrelaye, qui descendait d'Anne Patris, ne paraît pas avoir été maintenu noble dans la généralité de Rouen, tandis que le sieur de Troismonts, descendu de la sœur d'Anne Patris, l'a été dans la généralité de Caen : si l'un était noble, l'autre devait l'être, puisqu'ils avaient la même origine, le même blason.

La postérité de Jean Ribaut et de Madeleine Patris fut, à la vérité, maintenue dans sa noblesse en la généralité de Rouen, le 17 janvier 1668; mais ce Jean Ribaut, qui vivait en 1506, était noble, comme fils de Jean Ribaut, écuyer, sieur du Bosbénard et de Beauchamp, et d'Agnès du Quesnay; il portait : *de gueules, à la fasce d'azur, chargée de trois besants d'or, accompagnés de trois croix ancrées d'argent, deux en chef et une en pointe.*

Les descendants d'Adrien Baillard, sieur de la Hêtrelaye, ont ajouté à leur nom patronymique celui du Lis, dont Charles VII avait gratifié la famille de Jeanne Darc. Adrien Baillard descendait, par Charlotte de Béthencourt, sa mère, de Regnault de Béthencourt, surnommé Morelet, chevalier, grand-maître de l'hôtel du duc de Bourgogne, frère et héritier de Jean de Béthencourt, chambellan de

Digitized by Google

Charles VI, seigneur de Béthencourt, paroisse de Sigy et de Grainville-la-Teinturière, lequel, après avoir engagé, pour une certaine somme d'argent, son domaine de Grainville-la-Teinturière, à Robert de Bracquemont, son oncle maternel, partit de la Rochelle, le 1er mai 1402, avec plusieurs gentilshommes du pays de Caux, pour la conquête des îles Canaries, qu'il eut en souveraineté.

M. Adrien Baillard du Lis, décédé le 2 janvier 1858, à Catteville, commune de Tourville-la-Chapelle, canton d'Envermeu, qu'il administra longtemps comme maire, arrière-petit-fils d'Adrien Baillard, sieur de la Hêtrelaye, était fils de M. Baillard du Lis, officier au régiment de Noailles (dragons), et de Félicité d'Haucourt, descendante du fameux Jean d'Haucourt, fait chevalier devant Oudenarde, en 1450, d'une maison illustre, passée dans celle des comtes de Mailly.

Il avait épousé Marie-Eléonore-Rosalie de Mercastel, fille de Nicolas-Maximilien-Onésiphore comte de Mercastel, né à Envermeu, le 18 février 1756, reçu chevalier de Malte de minorité, ensuite page de Mme la comtesse de Provence, puis officier au régiment Royal-Champagne (cavalerie), garde du corps du roi, retiré brigadier des gardes, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

L'origine de Marie-Eléonore-Rosalie de Mercastel, épouse de M. Baillard du Lis, n'est pas moins illustre que celle de Charlotte de Béthencourt, son aïeule ; Mme Baillard du Lis appartenait à l'ancienne maison de Mercastel, qui vint, d'Angleterre, s'établir à Villers-Vermont, entre Gournay et le bourg de Formerie, donna de tous les temps de braves capitaines, des commandeurs et nombre de chevaliers de l'ordre de Malte, les uns pris par les Turcs et morts en esclavage, les autres tués au service de l'ordre, et dont faisait partie

Digitized by Google

Antoine Sieuri, comte de Mercastel, qualifié *hardi chevalier et sans reproche, grand serviteur, généreux chrétien*, blessé à Constantinople, et qui se rendit maître du Saint-Sépulcre, en 1099, avec le corps d'infanterie qu'il commandait, ses écuyers et vingt-quatre sergents qui marchaient sous sa bannière rouge, blanche et verte.

Les Mercastel, alliés aux maisons de Mailly, de Monsures, de l'Étendart, de Fautereau, de Dampierre, de Caqueray, de Sarcus, de Pardieu, de Milly, portaient pour armes : *d'argent, à trois croissants de gueules, posés deux et un* ; ils furent gratifiés du titre de comte, pour avoir fidèlement servi dans les conquêtes d'outre-mer, nommément Vautier, comte de Mercastel, choisi par saint Louis pour l'accompagner en Terre-Sainte, et, pour récompense d'avoir pris plusieurs drapeaux, il leur fut permis de porter pour attributs, d'un côté, leur bannière semée de croix de Jérusalem et chargée de l'écu de leur maison, et, de l'autre côté, une pique.

Leur devise était : *Ab Jerusalem hoc decus avorum*.

Leur cri : *Hongne qui vonra*.

Les descendants d'une nièce de Jeanne Darc ne pouvaient faire de plus belles alliances.

De la Roque, auteur du *Traité de la Noblesse*, compare la noblesse créée en faveur de la famille de Jeanne Darc, par Charles VII, aux phylactères des Juifs; il dit qu'elle s'était tellement étendue que, non-seulement les descendants des frères et des sœurs de la Pucelle, leurs parents et alliés s'en prévalaient, mais même des membres des familles de Guyon et d'Aignan de Cailly, parce qu'ils avaient logé Jeanne Darc dans Orléans; comme si cette héroïne, semblable à l'Arche-d'Alliance, qui a apporté des grâces et des bénédictions à l'Israélite Obededom, pour avoir reposé trois mois chez lui, avait dû

Digitized by Google

leur produire un tel avantage; il ajoute qu'ils ont même pris pour armes: *d'argent à trois chérubins de gueules*, pour témoigner qu'ils avaient eu part aux révélations de Jeanne Darc et communication avec les anges (1). En un mot, dit-il encore, on peut comparer cette noblesse à l'or de Midas qui convertissait en pareil métal tout ce qu'il touchait, parce que tous ceux qui ont pu approcher de cette pucelle se disaient nobles.

LE VAILLANT DE LA FIEFFE.

(1) Deux descendants de Pierre du Lis, frère de la Pucelle, Charles du Lys, né vers 1559, avocat général à la Cour des Aides de Paris, et l'un de ses fils, se sont alliés à une famille de Cailly, sans doute la même que celle citée par de la Roque, souvent sévère dans ses appréciations.

Digitized by Google

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LES SIRES ET LE CHATEAU DE BLAINVILLE.

SUITE (1).

MAISON D'ALÈGRE.

Marie d'Estouteville, dame de Blainville, d'Oisery et de Marcilly, vicomtesse du Tremblay, baronne d'Ivry et de Saint-André dans la Marche, épousa, vers 1512, Gabriel, baron d'Alègre, seigneur de Saint-Just et de Millau. Alègre était une petite ville avec château en Auvergne. En 1361 elle échut à Jean de France, duc de Berri, par la donation que lui avait faite Armand, dernier héritier mâle de la maison de ce nom. Le duc de Berri, pour récompenser les services de Morinot, seigneur de Tourzel, lui fit don de cette baronnie, par lettres du mois d'avril 1385, confirmées par Charles VI, en mai 1393. Sa postérité prit plus tard le nom d'Alègre, et fut illustrée par les plus belles alliances, puisqu'au commencement du XVIIIe siècle l'un de ses membres fut créé maréchal de France sous Louis XV, le 2 février 1724.

Mais cette famille eut à traverser des jours bien difficiles, et, pendant la période où elle possédait le château et la terre de Blainville, on dirait que les terribles aventures sont devenues exclusivement son partage. Aussi, dans l'histoire de Blainville, aux scènes de bravoure et de piété, vont succéder le meurtre, le pillage, les préparatifs de guerre, les complots du crime, les cris de la vengeance.

(1) Voir les livraisons du 31 juillet et du 31 août.

Digitized by Google

Pendant près d'un siècle, cette famille d'Alègre est vraiment vouée aux plus tragiques événements.

Gabriel, baron d'Alègre, seigneur de Saint-Just et de Millau, conseiller et chambellan du roi Louis XII, était maître des requêtes en 1509, et prévôt de Paris le 1er mars 1512. De plus il commanda, comme capitaine, trente-deux lances fournies des ordonnances du roi François Ier, du nombre des quarante qui étaient sous sa conduite, « dont huit avec leurs archers avaient » été renvoyés chez eux par Madame, mère du roi, régente en France, pour » soulager le peuple. » Il fut bailli de Caen en 1526, et capitaine de cinquante lances des « quatre cents que le roi avait ordonné de marcher en » Italie pour le renfort de l'armée de la Sainte-Ligue et le recouvrement de » son royaume de Naples, » en 1528 (1). Il reçut à Caen le roi François Ier, en 1532, et mourut vers 1539, laissant une veuve, Marie d'Estouteville, qui se remaria à Jean Fages, seigneur du Bouchet, avec lequel elle était unie dès 1541. Son sceau, en 1526, représentait *une tour accompagnée de cinq fleurs de lys, une en chef, deux à chaque côté de la tour*. L'année suivante, il en aura *une sixième à la base*.

D'après la Coutume de Normandie, la terre de Blainville passa au fils aîné, François, baron d'Alègre, qui ne la posséda pas longtemps, puisqu'il fut tué en 1542, à 27 ans.

Comme il ne laissait pas d'enfants, elle revint au second fils de Gabriel d'Alègre et de Marie d'Estouteville, Gilbert d'Alègre, devenu baron d'Alègre et seigneur de Blainville, après la mort de son frère. Ce nouveau seigneur fieffa au chapitre de la Collégiale « une pièce de terre en coste pastis et » buissons appelées les Costes Marcottes, contenant vingt-sept acres en la » paroisse de Catenay, » par contrat passé devant les tabellions de Rouen, le 19 février 1543 (2).

A son tour, il mourut sans enfants, en 1551, et Blainville passa entre les mains d'Yves, son troisième frère. Il avait nom Yves III, baron d'Alègre.

En récompense des services qu'il avait rendus aux rois Henri II, Charles IX et Henri III, dont il était échanson, ce prince érigea la baronnie d'Alègre en marquisat, par lettres du mois de mars 1576, enregistrées le 30 juillet suivant, et il le choisit, avec le comte d'Escars, pour être donné au prince Jean Casimir, comte palatin, comme garantie du paiement des sommes promises aux reitres envoyés au secours du roi de France. Son grand âge ne lui ayant pas permis de faire le voyage, il subrogea à sa place

(1) Le P. Anselme, *Histoire généalogique des grands officiers de la couronne*, t. VII, p. 710.

(2) *Aveu* des chanoines de Blainville, en 1743.

Digitized by Google

le baron de Millau, son neveu, lieutenant-colonel de cavalerie légère, Yves d'Alègre, le fils aîné d'un cinquième frère, d'Antoine d'Alègre et de Françoise de Mailly, qu'il adopta et institua son héritier en 1577. Comme les fonds n'arrivaient pas, le jeune Yves d'Alègre resta prisonnier dans le château d'Heidelberg jusqu'en 1581. Mais l'oncle fut encore moins heureux. Blessé au siége d'Issoire, presque aussitôt après le départ de son neveu, il périt victime d'un assassinat, pendant la nuit, en 1577, dans son château d'Alègre, à la suite d'une affaire galante. « Le 28 mai 1577, Monsieur ayant » assiégé Yssoire elle fut le 12 juin, en parlementant, prise d'assaut. Les » soldats ne purent être empeschez qu'ils ne pillassent et bruslassent la » ville et tuassent sans discrétion tout ce qui se trouva devant eux : le » seigneur de Bussy le jeune et plusieurs gentilshommes furent tués aux » aproches de cette ville, et d'*Alègre*, qui en avait été quitte pour une » arquebusade, fut tué de nuit en son château d'Alègre à l'occasion d'une » dame qu'il aymoit. » (1).

Telle fut la triste fin de ce seigneur de Blainville, que son grand âge avait empêché de devenir l'otage du roi de France, auprès du comte palatin, pendant que son neveu restait prisonnier à sa place.

Son sceau, dans une quittance du 18 novembre 1565, est *chargé d'une tour et de cinq fleurs de lys ;* l'écu surmonté d'une couronne de marquis et d'un casque orné de ses lambrequins, avec le collier de l'ordre de Saint-Michel.

Yves, IIIe du nom, baron d'Alègre, mourut sans laisser d'enfants de Jacqueline d'Aumont, sa femme. Le château et la terre de Blainville passèrent alors, en 1577, entre les mains de son frère, Christophe d'Alègre, seigneur de Saint-Just, le quatrième fils de Gabriel d'Alègre et de Marie d'Estouteville, malgré l'adoption et l'institution comme héritier de son neveu Yves d'Alègre, prisonnier en Allemagne. Ainsi le voulait la Coutume de Normandie, qui tenait surtout compte des souches de famille, établissant la séparation la plus absolue entre les biens de la ligne paternelle et ceux de la ligne maternelle, sans que l'une des deux branches pût arriver à hériter, tant qu'il existait un héritier de l'autre. C'est donc du chef de sa mère que Christophe d'Alègre posséda la terre de Blainville, non sans avoir des démêlés avec les représentants de son neveu, pour le titre du marquisat d'Alègre.

Il possédait, en outre, les terres de Saint-Just et d'Oisery, dont il fit hommage, le 19 décembre 1578. Epoux d'Antoinette du Prat, fille d'Antoine du Prat, seigneur de Nantouillet et d'Anne d'Alègre, morte en 1598, il

(1) P. de L'Estoile, *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, édition de Cologne. 1719, t. I, p. 80.

Digitized by Google

mourut à Rome, en 1580, à l'âge de cinquante-cinq ans, laissant comme héritier un fils, Christophe d'Alègre, IIe du nom, baron de Saint-Just, auquel revint la terre de Blainville. Cette dame d'Alègre avait fondé, le 16 novembre 1577, une messe après matines dans la Collégiale (1).

A son retour, en 1581, Yves d'Alègre, baron de Millau, le prisonnier d'Allemagne, plaida contre ses cousins, pour combattre leurs prétentions sur la succession de l'oncle qui l'avait adopté et institué son héritier. Il obtint gain de cause et se fit adjuger le marquisat d'Alègre et tous les biens dont Yves, baron d'Alègre, avait pu disposer en sa faveur. Mais Blainville resta entre les mains de Christophe II, d'Alègre, représentant son père, et sa grand'mère, Marie d'Estouteville.

Peu de temps après, le même Yves d'Alègre tua en duel le baron de Viteaux, Guillaume du Prat, seigneur de Nantouillet, petit-fils du chancelier Antoine du Prat, qui avait tué lui-même en duel, devant l'hôtel de Nesle, en 1571, à quarante-trois ans, Antoine d'Alègre, baron de Millau, son cousin, et père de celui qui le vengea. Le dimanche, 7 août 1583, sur les huit heures du matin, ils se rencontrèrent dans un champ, situé alors derrière les Chartreux, à Paris, se battirent nus en chemise, et le jeune baron de Millau sortit vainqueur de la lutte.

A son tour, il devint le héros d'une tragique histoire. Sa propre sœur tenta de lui donner la mort par l'envoi d'une machine infernale, tentative que de l'Estoile raconte en ces termes :

« (Septembre 1587.) Le samedi vingt-sixième à la Croix-du-Tiroir (2) fut » rompu et mis sur la rouë à Paris, un Normand nommé Chantepie, qui » avoit envoyé au seigneur Millau d'Allègre, par un laquais, une boëte » artificieusement par luy composée, dans laquelle estoient arrangez trente- » six canons de pistolet, chargez chacun de deux bales, et y estoit un » ressort accommodé de façon qu'ouvrant la boëte ce ressort laschant faisoit » feu, lequel prenant à l'amorce à ce préparée, faisoit à l'instant jouër les » trente-six canons et jetter soixante-et-douze bales, dont à peine se pou- » voient sauver ceux qui se trouvaient à l'environ ; cette boëte fut par ce » laquais envoyée sous le nom de la Damoiselle de Coupigny (3), sœur du » dit Millau, avec une lettre par laquelle elle lui mandoit qu'elle luy en- » voyoit une boëte de rare et esmerveillable artifice, afin qu'il la vist. Or

(1) *Aveu* des Chanoines de Blainville.

(2) La place de la *Croix-du-Tiroir*, que l'on nommait quelquefois du *Trahoir*, du latin *trahere*, située autrefois rue Saint-Honoré, servait à étendre et à *tirer* les étoffes.

(3) Isabelle d'Alègre, épouse de Gabriel du Quesnel, seigneur de Coupigny, sœur d'Yves d'Alègre, baron de Millau.

Digitized by Google

» avoit Chantepie monstré au laquais, comme il faloit ouvrir la dite boëte.
» lequel de fait l'ouvrit en la presence du dit sieur de Millau, et soudain se
» lascherent tous les dits canons, desquels neantmoins ne fut le dit Millau
» que peu ou point offencé; deux ou trois bales donnerent dans les cuisses
» du laquais et n'en mourut. Chantepie fut apprehendé, confessa avoir fait
» l'instrument, et fut exécuté. (1) »

Mais ce même homme, qui venait d'échapper à l'assassinat projeté par sa sœur, périt en 1592, dans une sédition populaire, qui éclata à Issoire, dont Henri IV lui avait donné le gouvernement. Comme il n'avait pas d'enfants, le marquisat d'Alègre revint alors en droit à son cousin, Christophe II, d'Alègre, déjà seigneur de Blainville, depuis 1580, et qu'on rencontre, à partir du règne de Henri IV, avec le titre de marquis d'Alègre. Son histoire va offrir des événements plus tragiques encore que tous ceux qui avaient attristé jusqu'ici sa famille.

Aussitôt après l'assassinat de Henri III, d'Alègre se prononça franchement pour le parti de Henri IV. Dès le mois d'août 1589, il avait enlevé Neufchâtel au parti de la Ligue, et il y remplissait les fonctions de gouverneur, ou tout au moins il l'occupait avec ses troupes. La Cour des Aides, établie à Dieppe, près du roi légitime, depuis que Rouen était au pouvoir de la Sainte-Union, ne lui envoya que de faibles subsides pour lui et ses troupes, pendant les mois d'août et de septembre, 160 écus seulement. Vu l'insuffisance de la somme, d'Alègre frappa Neufchâtel d'une contribution de guerre de 500 écus, contre laquelle les habitants réclamèrent, le 12 octobre 1590, dans une requête adressée au sieur de la Barre, trésorier de France, à Dieppe. Ils demandaient le remboursement de 474 écus, qu'ils avaient été obligés de donner à d'Alègre, disaient-ils, lors de la réduction de Neufchâtel. On leur répondit de justifier leur demande, pour qu'on pût aviser; ce fut la seule satisfaction qu'ils obtinrent (2). Dans les deux partis, la pénurie des finances était extrême, dès le début de la lutte, et elle ne fit que s'accroître, à mesure que la guerre se prolongeait.

Une lettre de Henri IV, du 19 octobre 1589, nous montre que le sire de Blainville, d'Alègre, avait été nommé gouverneur de Vitré, par Henri III, avant cette preuve de dévoûment donnée à Henri IV, et que le sieur du Bourdaige, capitaine des cinquante hommes d'armes des ordonnances du

(1) P. de L'Estoile, *Journal du règne du roi Henri III*, édit. de Cologne 1699, où le récit est un peu plus complet que dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, t. I, p. 80 du même auteur.

(2) *Registre de la Cour des Aides*, au Palais-de-Justice de Rouen.

Digitized by Google

roi, désirait obtenir ce poste pour avoir sauvé la ville contre les ennemis du roi. Mais Henri IV lui répondit que « le sieur d'Alègre a esté pourveu par » le feu roy du gouvernement du dict Vitrey, et qu'il ne lui peut oster sans » luy faire tort, ayant bien servi comme il a faict; l'assurant que, s'offrant » aultre occasion, il en sera gratiffié (1). »

Quant à d'Alègre, il se montra reconnaissant de cette faveur, en tâchant de servir Henri IV de toutes ses forces.

D'abord, le 11 janvier 1590, il présenta une requête aux trésoriers généraux de France, établis à Dieppe, où il demandait qu'on installât, en « sa » maison et château de Blainville, un bureau de recette pour les deniers des » aides et tailles à lever dans les Elections de Rouen et de Lyons, offrant de » s'employer de tout son pouvoir pour que ces deniers profitassent à Sa » Majesté. » Il voulait qu'on nommât une personne capable, et il proposait, à cet effet, un nommé Deshours, demeurant au dit Blainville, dont il se portait caution. Sans cela, les deniers de ces deux Elections passaient entre les mains des partisans de la Ligue, qui, de son côté, faisait aussi lever des impôts au nom de la Sainte-Union. La proposition fut acceptée, et Claude de la Barre rendit à Dieppe une ordonnance conforme à cette demande, dès le lendemain du jour où d'Alègre l'avait formulée.

Cette fois d'Alègre en profita pour se faire donner les fonds nécessaires à l'entretien de ses troupes. Au 30 avril 1590, Deshours avait versé entre les mains « du marquis d'Alègre, et par son commandement, la somme » de 2,185 écus pour être employée au paiement de la gendarmerie tenant » garnison au dict château de Blainville, pour le service du roi. » Cela résultait de cinq reçus donnés par d'Alègre dans les mois de février, de mars et d'avril. Si cette somme représentait toute la solde de sa troupe, comme chaque soldat à pied recevait trois écus par mois, il y avait dans le château de Blainville, en tenant compte de la solde des officiers, une garnison d'environ deux cents hommes. A la date du 23 mai 1590, le roi y faisait porter, par le capitaine Desmoulins, partant de Dieppe, « des pouldres et » munitions de guerre, » aussi bien qu'au Pont-de-l'Arche, tant il attachait d'importance à la possession de ces deux places.

Voilà comment Blainville devint forcément le siége d'une recette royale, en opposition avec celle de Rouen. Le trésorier Deshours y reçut bientôt des ordres très sévères, pour empêcher les fonds de l'Election de Rouen et de Lyons de passer entre les mains des Ligueurs (2).

(1) Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France, *Recueil des Lettres missives de Henri VI*, par Berger de Xivrey, t. III, p. 59.

(2) *Registre de la Cour des Aides.*

Digitized by Google

De son côté, d'Alègre ne tarda pas à se fâcher avec le receveur des deniers royaux, qu'il avait proposé et fait nommer à Blainville, soit que celui-ci ne voulût plus verser les fonds demandés, soit qu'il se livrât réellement à des malversations, si faciles dans ces temps d'agitation et de désordre. D'Alègre, le 23 janvier 1591, adressait une requête aux trésoriers de la Cour des Aides, à Dieppe, pour obtenir la permission « de faire appréhender et amener dans » les prisons de Dieppe Deshours, receveur des deniers du roi à Blainville, » en la maison du suppliant, pour l'Election de Rouen et de Lyons. » C'était afin de l'obliger à rendre compte des deniers qu'il avait perçus ; et comme le besoin d'argent était toujours extrême, l'ordonnance ne se fit pas attendre. Deshours reçut l'ordre de venir justifier dans la huitaine l'emploi et le maniement des fonds versés entre ses mains. En sa qualité de caution, d'Alègre eut la permission de le faire saisir à Blainville, et de l'amener à Dieppe, pour donner la justification demandée (1).

Disposant d'une forte garnison, que la recette établie à Blainville lui permettait de payer, d'Alègre tâcha de servir encore Henri IV par un des coups de main les plus audacieux dont parle l'Histoire de Rouen et de la Normandie, qui en comptent tant d'autres. Il rappelle de tout point la glorieuse tentative de Ricarville, en 1432, contre les Anglais, maîtres du Château de Rouen, d'où il les aurait chassés, sans la désertion de ses compagnons d'armes. Si d'Alègre, comme Ricarville, avait complétement réussi, la position de ceux qu'ils voulaient servir l'un et l'autre en aurait été singulièrement améliorée. Mais des succès passagers furent de part et d'autre suivis de prompts et sanglants revers.

Rouen était, après Paris, l'une des villes les plus dévouées à la Ligue, et ce fut dans son sein que resta la fraction du Parlement de Normandie qui n'avait pas obtempéré aux ordres de Henri III de se rendre à Caen, ville dévouée à la cause royale. Le 14 décembre 1589, cette fraction du Parlement venait de rendre un arrêt solennel enjoignant à tous de reconnaître « pour naturel et legitime roy de France et souverain seigneur, Charles, » X^e de ce nom, de luy prester la fidélité et obéissance deue par tous » bons et loyaux subjectz. » Fantôme de roi, au-dessus duquel Mayenne exerçait toute la puissance royale, dont il laissait prendre le titre à d'autres.

Ce fut au milieu de cette ville, si dévouée à la Ligue, que d'Alègre tenta de substituer l'autorité de Henri IV à celle du parti de son prétendu rival. De son château de Blainville, composé de tours nombreuses et convenablement fortifié, il courait chaque jour la campagne, à la tête de bon nombre

(1) *Registre de la Cour des Aides.*

Digitized by Google

de gens armés, pillant, rançonnant, emprisonnant les Ligueurs. Il n'était bruit, dans cette partie de la Normandie, que de ses excursions audacieuses. Le Parlement ligueur, séant à Rouen, dès le mois de décembre 1589, n'était occupé qu'à écouter les plaintes amères que ses membres formaient contre d'Alègre, et le doyen, Rassent de Bapeaume, dont le seigneur de Blainville venait de ravager les domaines, aux portes de Rouen, se plaignait plus fortement que les autres. Le Chapitre de la Cathédrale avait aussi à écouter les plaintes non moins vives des chanoines ligueurs de la Collégiale de Blainville, que d'Alègre avait dépouillés et jetés dans les prisons de son château, pour les punir de leur attachement à un parti qui n'était pas le sien en ce moment. Comme ils tenaient de sa famille leurs revenus, il ne leur accordait pas la permission de penser autrement que lui en matière politique.

Mais ces scènes de dévastation et de violence, qui pouvaient être rapportées tout aussi bien à l'amour du pillage qu'aux intérêts de la cause royale, ne le servaient guère dans le parti auquel elles pouvaient profiter. Il forma donc, au mois de février 1590, le projet de frapper un grand coup, qui ne laissât plus le moindre doute sur la nature de ses intentions. Ce fut de mettre entre les mains de Henri IV le Château de Rouen, place importante encore à cette époque, avec ses trois tours et son enceinte fortifiée, et dont la possession semblait devoir rendre le roi maître de la ville, que ce château dominait. Le 21 février 1590, la bande de d'Alègre, favorisée par des capitaines et des soldats de la place, s'y introduisit et de là tint Rouen en échec. Pendant vingt-quatre heures, on crut que le règne de la Ligue allait y finir, et c'en était fait d'elle sans le chevalier d'Aumale, qui, réunissant les Ligueurs de Rouen, les conduisit avec huit pièces de canon à l'attaque du Château. Ils prirent position en face de son enceinte et ne cessèrent de la canonner, jusqu'à ce qu'il y eût brèche suffisante pour livrer l'assaut. Mais au moment où les Ligueurs se mettaient en devoir d'y monter, d'Alègre demanda à capituler, et obtint la vie sauve pour lui et les siens, dans la journée du 22 février.

Sorti du Château vingt-quatre heures après y être entré, pendant qu'il regagnait tranquillement Blainville, le Parlement faisait le procès à ses complices, jetés dans les prisons de la Conciergerie, et, le 23 février, cinq potences se dressaient sur la place du Vieux-Marché pour recevoir Jean-Louis, capitaine du château; Pierre du Roussel, dit Lacave, autre capitaine; Godefroy Ury, Jean Alexandre, et un orfèvre, aussi du nom de Jean-Louis « convaincus du crime lèse-majesté, de *conspiration contre la ville de* » *Rouen;* d'avoir trahy et vendu le Chasteau, et iceluy livré entre les mains » des *hérétiques.* » Pour épouvanter ceux qui seraient tentés de l'imiter, le

Digitized by Google

corps du capitaine Louis fut exposé sur une des tours du Château. Une sixième potence reçut même le cadavre de Jean le Franc, trouvé mort dans son cachot. Mais Rouen ne fut que médiocrement satisfait de cette expiation suprême. On sentait bien qu'on n'avait puni là que les agents subalternes, et *non les principaulx conducteurs de l'affaire.* On se hâta aussi de démanteler le Château du côté de la ville, et la destruction s'en poursuivit d'année en année. Cette tentative audacieuse, par les périls qu'elle avait fait courir, devint son arrêt de mort (1).

Rentré dans son château de Blainville, d'Alègre avait recommencé ses courses dans les campagnes voisines et sous les murs de Rouen. Il faisait en cela comme une foule d'autres seigneurs de la Normandie. A cette époque, il n'y avait guère de château, dans ce pays, qui ne fût transformé en forteresse. Chaque seigneur ramassait tous les aventuriers qui couraient les routes, les armait, et, avec leur aide, exerçait ses vengeances particulières, désolant toute la contrée, sous prétexte de servir la Ligue ou le Roi. Ces courses de partisans n'accordaient ni trève, ni merci, et ces ravages incessants provoquaient la colère des villes qui désiraient, à tout prix, traquer ces pillards, ces voleurs dans leurs repaires et les écraser sous les ruines de leurs châteaux. Quand ils étaient trop forts, le Parlement, au lieu de lancer des arrêts impuissants contre eux, s'assemblait, comme au mois de novembre 1590, pour élaborer les clauses d'un traité en règle, destiné à assurer quelque repos aux malheureuses victimes de ce brigandage organisé. On se réunissait dans le but de « délibérer certains articles de la conférence et » traité projeté avec les habitants des villes de Dieppe, Neufchâtel et *Chasteau* » *de Blainville*, afin de moyenner le repos des laboureurs et personnes de- » meurant aux champs et soulager le paouvre peuple de l'opression et » ravage des gens de guerre. » On députait un membre du Parlement, pour aller traiter avec eux de puissance à puissance. A la suite de cette conférence, on envoya le conseiller Jean Duperron, pour se transporter où besoin serait, dans le but d'arriver aux fins qu'on se proposait d'atteindre, et il lui fut alloué cent écus comme frais de voyage (2).

(1) Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*. t. III, p. 346-349.

(2) Archives du Palais de Justice, *Registres du Parlement*.

Dans ce qui a trait au siége du Château de Blainville, nous devons la plupart des détails à M. Gosselin, Greffier et Archiviste de la Cour. Puisés par lui dans les *Registres du Parlement*, réunis en notes présentées à l'Académie de Rouen, dans sa séance du 18 mars 1859, il nous les a communiqués avec une extrême obligeance, qui nous permet de compléter l'indication sommaire de M Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. III, p. 350. La relation de ce siége est inédite, ces documents n'étant point sortis des cartons de l'Académie.

Digitized by Google

Le député du Parlement ne réussit pas dans sa mission, et d'Alègre continua ses dévastations et ses pillages, pendant les mois de décembre 1590 et de janvier 1591, avec plus d'audace que jamais. Au mois de février l'exaspération, comme le mal, était au comble de tous côtés. Mais l'heure des représailles allait bientôt sonner.

Le jeudi 14 mars 1591, une séance de nuit fut indiquée chez le conseiller doyen Lechandelier, remplissant les fonctions de premier président au sein du Parlement ligueur. C'était pour aviser aux moyens de mettre un terme aux excès de d'Alègre. Le sergent-major de la Londe, espèce de commandant général, qui joua un rôle fort important à Rouen, pendant la Ligue, les capitaines de la Faye, Hervieu et Lepetit, les échevins, Le seigneur, maître des ouvrages, les députés pour les finances, furent mandés à cette réunion, où l'on donna lecture d'une lettre du vicomte de Tavannes, gouverneur de de Rouen, *adressante au Parlement :*

« Messieurs, le desir que j'ay de servir à la ville de Rouen a fait resoudre » M. de Villards et moy d'attaquer Blainville pour les continuelles incom- » modités que ce chasteau nous apporte; je vous supplye de nous vouloir » ayder, ayant en cela grandement besoin de vostre assistance, vous sup- » pliant de departir les charges parmi vous pour nous faire venir ce qui » nous est nécessaire, dont le principal est de trouver des chevaux de » charroy et d'artillerie, des munitions de guerre et des vivres; vous pou- » vant dire avec la vérité que le succès de ceste entreprise dépend entière- » ment de vostre assistance. Nous avons marché droit aux ennemis qui » avoient attaqué Thibermesnil (1) lesquels se sont retirez vers Dieppe. Je » desirerois avoir moyen de vous servir, me recommandant bien humblement » à vos bonnes grâces, priant Dieu, Messeigneurs, vous donner longue et » heureuse vie (2).

» Vostre plus obéissant à vous faire service,

» TAVANNES. »

Pendant que Henri IV était au siége de Chartres, une autre portion de ses troupes, appuyée sur Dieppe, tenait tête aux Ligueurs dans la Haute-Normandie, soutenant la même cause que d'Alègre, et, pour en finir avec ce dernier, Tavannes avait résolu d'attaquer son château.

Afin de lui venir en aide, comme il le demandait, le Parlement arrêta que le lieutenant criminel du Bailliage ferait saisir et amener à l'Hôtel-de-Ville (situé alors dans la rue de la Grosse-Horloge, contigu à la tour du

(1) A l'ouest de Tôtes, canton d'Yerville, arrondissement d'Yvetot, dans la vallée de la Saâne.

(2) *Registres secrets du Parlement.*

Digitized by Google

Beffroi) pour deux heures après minuit, tous les chevaux de harnais; qu'il serait versé au maître des ouvrages trois cents écus destinés à la conduite de l'artillerie; qu'on enverrait des vivres, des munitions, cent pionniers, des canonniers, charpentiers, charrois, bref, tout le matériel nécessaire à un siége; et qu'à l'instant même « les gentilshommes et gens de guerre de-» vroient monter à cheval pour accompagner le vicomte de Tavannes là par » où il seroit, sous peine de la confiscation de leurs armes et chevaux. »

La délibération, commencée aux flambeaux, se prolongea bien avant dans la nuit, et les Rouennais se mirent en route, le 15 mars 1591, pour le camp établi devant Blainville. Dès la veille, en effet, Tavannes et Villars avaient assiégé en règle le château de Blainville, trop considérable pour être enlevé par un coup de main. En voici la description, d'après une vue qui le représente cent ans plus tard, mais il ne devait pas y avoir de notables différences entre les deux époques.

L'aspect général en était imposant. Situé sur le bord du grand chemin de Rouen à la Ferté, presque au sommet du plateau, voisin de la rivière, entouré de fossés profonds du côté de la campagne, défendu par des pentes abruptes du côté de la route et du bourg, il le dominait de beaucoup par l'ensemble de sa masse et la hauteur de ses ouvrages. Un mur régnait à l'extérieur, et des deux poternes qui donnaient accès au château, outre le chemin principal, celle du côté de la campagne avait une herse, et l'autre une grille. De forme à peu près carrée, bâti en pierres et en grès et recouvert en ardoises; six grosses tours et autant de tourelles, symétriquement placées et fort élevées, lui donnaient un air formidable. Il ne paraît pas avoir eu de donjon. Plus étroites à la base, quelques-unes de ces tours s'élargissaient vers la naissance du toit, au-dessous duquel régnait, le long des murailles et vers leur partie supérieure, un cordon de meurtrières et de machicoulis. Vis-à-vis le chemin de Rouen on voyait un long corps de bâtiment, avec une petite guérite de pierre, percé de meurtrières et destiné à défendre la route qui menait au corps de la place. Le fossé intérieur, au pied des tours formant le massif du château, était à fond de cuve, et on le franchissait sur un pont-levis s'abaissant de la porte principale, large et élevée, au-dessus de laquelle figuraient sculptés les insignes d'un chevalier : le casque, la cuirasse, et les armes, autant qu'on en peut juger (1). A gauche de cette entrée, faisant face au chemin de Rouen, on apercevait la chapelle, ou tout au moins deux fenêtres à ogives qui font supposer qu'elle était là, et au-dessus

(1) Ces armes pourraient bien être celles d'Yves IIIe d'Alègre, dont l'écusson était surmonté d'une couronne de marquis et d'un casque orné de ses lambrequins, avec le collier de l'ordre de Saint-Michel.

Digitized by Google

du mur qui formait un des côtés de son enceinte, et de la tour qui la bornait, se dressait une sorte de campanille. De nombreuses lucarnes ou fenêtres éclairaient l'intérieur des appartements. Les épis, dont le toit conique des tours était surmonté, leur donnaient assez d'élégance. Dans beaucoup de ses détails et de ses dispositions extérieures, il rappelait certaines parties du château de Dieppe, vu surtout du côté de la campagne (1).

Tel était le château, dont les troupes de Tavannes et de Villars, grossies des bourgeois et de la noblesse de Rouen et des environs, faisaient le siége, à la grande joie du Parlement, de la Commune, des Rouennais et des populations voisines. Dans la nuit du 14 mars, le Parlement arrêta aussi qu'on écrirait au vicomte de Tavannes une lettre d'encouragement et de remercîment, pour le zèle qu'il déployait au service de la ville et de la province.

Le vendredi 15, on publia par la ville de Rouen qu'il était permis à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles fussent, de porter ou de faire porter toutes sortes de vivres au siége du château de Blainville, avec exemption pour cela de tous subsides et impôts.

Le samedi 16, le vicomte de Tavannes écrivit aux échevins de Rouen qu'il était devant le château de Blainville, et il leur demandait encore des vivres, du poisson salé (on était en carême), et des munitions pour ses troupes. D'après le détail des vivres déjà accordés par les échevins, il est certain que les assiégeants étaient nombreux. Comme il n'y avait point d'argent à l'Hôtel-de-Ville, les échevins s'adressèrent au Parlement, qui ordonna aux députés des finances de verser à Leseigneur, maître des ouvrages, deux cents écus pour l'achat et le transports des vivres nécessaires aux troupes occupées à faire le siége de Blainville.

Convenablement pourvus de munitions et de vivres, retranchés dans une place relativement forte, soutenus par l'espoir de voir le gouverneur de Dieppe, Aymar de la Chaste, venir les dégager, les assiégés firent bonne contenance pendant quatre jours. Mais, en présence des moyens formidables accumulés contre eux, des troupes nombreuses qui les pressaient de toutes parts, et en l'absence de tout secours extérieur, ils jugèrent à propos de rendre la place, par composition, probablement le dimanche 17 mars.

(1) Bibliothèque impériale, *section des Manuscrits*, fonds Gaignières. Un énorme portefeuille n° 6799 renferme, au milieu d'une foule de vues ou de dessins précieux pour la Normandie, deux vues du château de Blainville, l'une représentant l'ensemble du château, l'autre la porte d'entrée. Il y a aussi une vue du bourg. Le tout est colorié. La Bibliothèque de Rouen possède une collection de vingt-cinq dessins, copiés d'après les originaux de ce carton par M. Jolimont, en 1852, et les trois vues qui concernent Blainville y figurent.

Digitized by Google

Dans la matinée du lundi 18 mars, le capitaine Lemasson apporta au Parlement une nouvelle qui ne dut pas lui être moins agréable qu'aux Rouennais. Il se présenta devant la Cour, et exposa « qu'il estoit venu savoir s'il » plaira à la Court députer quelqu'un de Messieurs pour aller vers le sei- » gneur de Tavannes *estant de présent dans le chasteau de Blainville.* »

La victoire était donc gagnée; il ne s'agissait plus que d'en tirer bon parti. Le seul vœu, le seul cri de toutes les autorités de Rouen fut pour ordonner la démolition du formidable château, actuellement au pouvoir de la Ligue, et d'où les partisans du roi étaient tant de fois sortis pour les accabler de maux. Le Parlement députa vers Tavannes un de ses membres, le conseiller Duperron, pour lui en démontrer la nécessité, en lui rappelant l'audacieuse surprise du Château de Rouen. « Il faut, disait le Parlement, » supplier le seigneur de Tavannes de faire mettre le dict chasteau de » Blainville en tel estat qu'il ne puisse nuire à l'advenir, faire desmolir les » tours, remplir les fossés et laisser le chasteau desclos; il faut représenter » au seigneur de Tavannes les conséquences de ceste affaire et les incon- » vénients qui en peuvent arriver, et considérant la despense de la garni- » son qu'il y fauldra laisser, luy représenter l'entreprise que ceux du dict » Chasteau avoient cy devant faicte sur le Chasteau de ceste ville qui a » causé la desmolition d'iceluy. »

Mais le mardi, 19 mars, de Tavannes vint lui-même au Parlement, l'entretint de ses affaires, de ses démêlés personnels, et termina sa harangue en s'occupant de Blainville : « J'ay receu la lettre que vous m'avez écrite, » dit-il, sur le desmolition du chasteau de Blainville; à cela je ne veux » avoir voix seule, ains suivre tousjours l'advis de la compagnie. Mais il » sera bon de regarder auparavant les moyens comme la desmolition pourra » se faire; car d'oster seulement les deffenses et laisser les tours, les en- » nemys ne laisseront d'y loger et donneront encore autant de peines que » devant, à quoy il conviendroit d'adviser pour le mieux. »

Il voulait donc se retrancher derrière l'autorité du Parlement, ou tout au moins prendre son avis, s'assurer de son concours sur les voies et moyens. dans cette affaire de la démolition du château de Blainville qu'il désirait entière et complète. Ce qui paralysait encore son action, c'est que, depuis ce siége, ou plutôt, depuis la prise de ce château, Villars était en lutte ouverte avec lui. Aux propositions de continuer la campagne contre d'autres places au pouvoir des Royalistes, le gouverneur du Havre répondait par une foule de moyens dilatoires, qui cachaient mal sa mauvaise volonté : « Il fauldroit auparavant, disait-il, qu'il fist faire monstre (revue) à ses » soldats et qu'ils fussent payez. » Ou bien, quand les conseillers du Par-

Digitized by Google

lement Lebrun et Martel vinrent le féciliter et le prier de se joindre à Tavannes, dans l'intérêt de la cause qu'ils servaient tous les deux, tout en prodiguant de grandes protestations de dévoûment à la Ligue, au Parlement et à Rouen, il ajoutait: « Mais je ne puis compatir avec le seigneur de Ta-
» vannes, à cause de ses façons de faire et je suis forcé de m'en séparer. »
Puis il entra dans certaines particularités sur le siége de Blainville, devant la consignation desquelles reculait, pour le moment, la discrète réserve de la Cour, soit qu'elle n'y crût pas, soit plutôt qu'elle craignît de blesser les susceptibilités du principal intéressé. Enfin Villars, pour justifier sa conduite, déclarait que « le moindre des siens ne vouloit compatir avec ceux
» du seigneur de Tavannes et ne vouloit recevoir aucun commandement de
» luy. »

Le Parlement, déplorant profondément cette lutte, dont Villars le faisait le confident, employa tous les moyens imaginables pour en conjurer les tristes effets. Ce même jour, 19 mars, à peine les députés étaient-ils partis pour informer la Cour du résultat de l'entrevue, que Villars sortit de Rouen, dans l'après-midi, pour aller visiter ses troupes campées au Mont-aux-Malades et dans la vallée d'Yonville (1). Au retour il fit une chute de cheval et se blessa à la jambe. Son médecin, de Bailleul, ne permit pas à une nouvelle députation du Parlement de troubler le repos du malade, et il la renvoya au lendemain matin.

Dans cette visite du mercredi, 20 mars, que Villars, quoique souffrant encore, voulut accorder aux députés, il révéla complètement ses griefs contre Tavannes. Aux exhortations à la concorde, à l'assurance des bonnes dispositions du gouverneur de Rouen à son égard, il répondit nettement:
« J'ay reçu de monseignenr duc de Mayenne des lettres qui me mandent de
» me joindre au sieur de Tavannes; j'en ay donné connaissance à mes
» troupes et elles m'ont dit que plutôt elles se rendroient à l'ennemy que
» d'être commandées par le sieur de Tavannes. Au reste de Tavannes a mal
» contenté ses soldats: il leur a dict qu'un *chasteau étant rendu par composi-*
» *tion*, le butin qui est dedans n'appartient aux soldats; les capitaines de ses
» troupes se sont plaints à moi de ce que ils n'ont reçu qu'un escu par jour
» pendant le siége de Blainville, et qu'il leur avait baillé du pain qui n'es-
» toit guère bon et en outre de ce que le sieur de Tavannes, estant entré
» dans le chasteau après sa réduction, avoit faict lever le pont, laissant
» ses capitaines enfermés dans la basse cour, pendant que l'on sauvoit le
» butin d'un autre côté. J'ay veu un assez mauvais ordre au siége de Blain-

(1) Sur le parcours de la rue du Renard, à l'endroit où se trouve la fontaine Saint-Filleul, au pied du versant Sud-Ouest de la côte du Mont-aux-Malades.

Digitized by Google

» ville, les pièces d'artillerie étoient mal servies. Cependant je veux bien » encore consentir agir de concert avec lui contre de Pont-de-l'Arche et j'y » donnerai six cents coups de canon. Mais nos gens sont las et il leur faut » quelques jours pour se rafraîchir. » Le vrai motif de la division, cette sortie le révèle. Elle était née du partage du butin, Villars ne se trouvant pas, pour son compte, satisfait d'avoir partagé simplement l'argenterie du château de Blainville avec de Tavannes. On sait que son amour du gain était extrême, aussi bien que l'avidité de ses soldats (1).

Pendant tous ces deux jours de débats, au sein du Parlement, pour calmer l'irritation de Villars, et tâcher de rétablir la concorde entre de Tavannes et lui, l'Hôtel-de-Ville ne poursuivait qu'un seul but, mais avec une vivacité extrême, la démolition du château de Blainville (2).

Les échevins de Rouen, appuyés par les vœux de la population tout entière, avaient présenté un requête en ce sens au Parlement, et celui-ci, dans la matinée du mercredi, 20 mars, rendit un arrêt qui « permettait aux » échevins de tenir le jour même, dans l'après-midi, une assemblée générale » dans l'hôtel commun, pour aviser aux moyens d'arriver à cette démoli- » tion, et prescrivait de transmettre immédiatement la délibération à la » Cour. »

Le lieutenant Richard Guerard réunit donc cette assemblée générale. Les avis n'y furent pas partagés. Se rappelant « les incommodités souffertes par » les bourgeois, manans et habitants de la dicte ville, pilleryes, rançon- » nemens, volleryes, et bruslemens de maisons, meurtres faicts et commis » par ceux qui puis nagueres occupoient le dict chasteau tenans le parti » contraire à la Sainte-Union, » tous les conseillers et échevins, s'appuyant, en outre, sur le vœu des habitants, sont d'avis que « le dict chas- » teau de Blainville soit totallement demolly et raze et que a ceste fin » Messieurs de la Court et Monseigneur de Tauanes seront suppliez d'inter- » poser leur auctorité et pouuoir. »

On envoya immédiatement cette délibération de l'Hôtel-de-Ville à la Cour, et le lendemain jeudi, 21 mars, la Cour, se reportant à son arrêt du 23 février 1590, par lequel elle avait condamné à mort les complices de d'Alègre, lors de la surprise du Château de Rouen, et les lettres de Mayenne, données à Paris, le 14 décembre 1589, touchant les châteaux et places fortes : « la » Court, suiuant les advis et deliberacion a ordonné et ordonne que le dict

(1) Archives du Palais-de-Justice, *Registres du Parlement*, année 1591.

(2) Nous avons puisé toute la partie du récit qui va suivre dans les *Registres de l'Hôtel-de-Ville de Rouen*, année 1591.

Digitized by Google

» chasteau de Blainville sera demolly et ruyne a la dilligence des dicts con-
» seillers et échevins de la dicte ville. Auxquels la dicte Court enjoinct se
» retirer promptement deuers le dict seigneur de Tauanes pour adviser des
» moiens propres pour faire la dicte demollition et de ce faire et y prester
» main forte a este le dict seigneur de Tauanes exhorté. »

Cet arrêt fut apporté au bureau de l'Hôtel-de-Ville, le samedi 23 mars, sur les onze heures du matin, et les échevins firent venir un nommé Michel du Hen, maçon, qui dut se rendre en toute diligence au château de Blainville, et examiner les moyens de le démolir aux moins de frais possibles. Il en dressa le plan, sur les lieux, le lundi 25 mars.

En même temps les échevins avaient supplié également de Tavannes d'ordonner au capitaine La Bracquetière, chargé du commandement de Blainville, de livrer au maître des ouvrages, Leseigneur, ou à son commis, les armes et munitions de guerre renfermées dans le château pour les mettre dans le magasin de la ville. Des charretiers et des charrettes furent envoyés à Blainville, et, sous la conduite de cinquante arquebusiers de Rouen, ils apportèrent, le lundi 25 mars, « deux espoires (1) de fonte, ung pierier, une » petite bouette, une cardinalle et une petite espoire de fer auec trois » douzaines de petites balles de fauconneaux et huict balles de canon et » coulleurynes. » C'était toute l'artillerie et toutes les munitions du château, fruit de la victoire. Mais ces charretiers durent rapporter aussi « quatre mille six ou sept cent pains, pesant douze onces pieces, restant de » la munition du camp de deuant Blainville » que les échevins firent vendre, par le maître des ouvrages, le 27 mars, au prix de dix deniers chacun, et deux milliers de poudre, dont parlent seuls les registres du Parlement.

Le mardi 26, du Hen adressa son rapport aux échevins, qui mandèrent le capitaine Bontemps pour arriver à la démolition tant souhaitée du château de Blainville, et firent de nouvelles instances auprès de Tavannes qui leur répondit : « que toutes fois et quantes que on vouldroit envoyer au dict « Blainville il estoit prest d'y tenir main forte et faire deliurer la place. »

Le même jour, la Cour appela les échevins, afin de connaître les mesures prises par eux pour assurer l'exécution de son arrêt, et les échevins répondirent qu'ils avaient envoyé du Hen, qu'il avait dressé le plan du château, et déclaré que la démolition demanderait bien trois mois. Puis, profitant de la circonstance, les échevins dirent à la Cour « qu'ils n'avoient aucuns « deniers en la dite ville, » et la Cour promit de mander Messieurs les députés des finances qui durent goûter fort peu les dépenses occasionnées

(1) *Espoir*, sans *e*, petite pièce d'artillerie. V. *Archéologie navale*, par A. Jal.

Digitized by Google

par ce siége. Ils avaient déjà donné 300 écus pour se mettre en route, en avaient envoyé 200 autres, pendant le siége, et ils reçurent encore l'ordre de payer à Tavannes 1,100 écus, montant de l'état de frais présenté par lui, aussi bien qu'une autre somme de 630 écus aux échevins, pour solder les frais de la conduite et charroi des canons, munitions et vivres. C'était donc un peu plus de 2,200 écus que ce siége de quatre jours avait coûté, au trésor épuisé de la Ligue, somme considérable en ce temps-là.

Les échevins prièrent alors le sergent-major de la Londe d'envoyer deux des capitaines au bureau de l'Hôtel-de-Ville pour s'entretenir de la démolition du château de Blainville. De leur côté, le lieutenant-criminel Le Masson et le capitaine Goullard se déclarèrent tout prêts à donner une escorte. Une seule chose les arrêtait, c'est qu'ils n'avaient « aucun moyen de trouver deniers. »

Alors les échevins retournèrent, le mercredi 27 mars, dire à la Cour le résultat de leurs démarches pour assurer l'exécution de son arrêt, et ajoutèrent cette conclusion consignée sur leurs registres : « N'y ayant ung seul » denier à la ville, il nous estoit impossible subvenir à la dicte demollition, » supplians la dicte Cour y voulloir pourvoir, laquelle nous feist retirer » pour y aduiser. » Ce fut le langage de tous les temps; ce sera celui du bon Lafontaine dans l'*Envoi* de sa Ballade à Fouquet, pour la reconstruction du pont de Château-Thierry :

Pour ce vous plaise ordonner promptement
Nous être fait des fonds suffisamment;
Car vous savez, seigneur, qu'en toute affaire,
Procès, négoce, hymen, ou bâtiment,
L'argent surtout est chose nécessaire.

En apparence, le manque d'argent empêchait seul la démolition du château de Blainville, et la Cour, les échevins et la population de Rouen n'étaient guère satisfaits de voir différer la vengeance de tant de griefs, l'exécution d'un arrêt réparateur. Mais l'étonnement des uns et des autres fut porté à son comble, quand on connut la démarche que Villars avait faite, dès le 25 mars, en faveur de d'Alègre. Il adressa une lettre dans laquelle il priait la Cour « de luy donner esclaircissement si elle entend insister la » démollition du chasteau de Blainville. » Pareille lettre, mais plus pressante encore, dit le registre du Parlement, fut également adressée au vicomte de Tavannes, qui d'abord avait, de très bonne foi, promis son concours pour la démolition. A présent, il engageait à son tour les échevins à ne pas exécuter l'arrêt de la cour : « Je vous donne l'assurance, dit-il, que » non sans sujet je vous fais cette demande. »

Digitized by Google

Il y avait là-dessous des menées qui échappaient à beaucoup de monde. Pour sauver son château, d'Alègre dut faire des promesses d'argent, ou des offres politiques, un changement de parti, par exemple, en homme que son intérêt portait à crier, suivant les temps et selon les gens :

Vive le Roi! Vive la Ligue!

C'est un revirement d'opinion et de conduite inexplicable, sans l'admission de cette supposition, et il y avait peut-être des ordres de Mayenne, satisfait de la perspective de gagner un pareil auxiliaire à la Ligue, précieux pour son audace et pour la position de son château de Blainville.

Toutefois, ni le Parlement, ni les échevins, qui n'étaient point dans le secret de toutes ces menées, n'acquiescèrent à la demande de Villars, appuyée par Tavannes. Quand ces deux chefs furent partis, le même jour, 25 mars, sur l'ordre exprès de Mayenne, pour lui conduire leurs troupes à Chartres, que Henri IV était sur le point d'enlever, la Cour ordonna « que » l'arrêt précédemment rendu sera exécuté selon sa forme et teneur, no- » nobstant les offres du sieur d'Allaigre, et qu'il sera escrit lettre au sieur » de Villard pour lui faire entendre les causes qui ont meu la Court a » donner le dict arrest (1). »

Les échevins n'abandonnèrent pas non plus la partie, et leurs délibérations en font foi. « Le deuxième auril mil Vccc quatre vingts unze nous dicts » eschevins mandasmes ung nomme Pierre Regnauld dict Mansault pour » scavoir s'il voulloit entreprendre la dicte demollition, lequel dict que » pour son faict et regard il feroit ce qu'il pourroit pour percer les pierres » avec engins, mais qu'il vouldroit auoir ung personnage pour composer la » pouldre pour mectre l'artifices de feu et que ce ne se *pouuoit faire qu'avec* » *longitude de temps* (2). »

Ainsi la discorde des chefs, le manque d'argent, les intérêts de la politique, l'habileté de d'Alègre sauvèrent le château de Blainville d'une destruction si ardemment souhaitée par le Parlement, la ville de Rouen tout entière et les campagnes voisines. Loin de se déclarer pour la Ligue, d'Alègre recevra bientôt Henri IV dans ce château, l'effroi et la terreur de ses voisins, et l'objet d'une haine légitime pendant trois ans de « pilleryes, » raçonnements, volleryes, bruslemens de maisons, meurtres faicts et » commis par ceux qui l'occupoient, » comme le constatent avec amertume et colère les registres de la cité qui en avait eu tant à souffrir.

F. BOUQUET.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

(1) *Registres du Parlement de Normandie*, année 1591.

(2) *Registres de l'Hôtel-de-Ville.*

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

LA TOUR DE CARVILLE [1]

Suite (2).

VII.

LA POTENCE.

Deux jours après cet entretien du Gouverneur avec sa fille : entretien qui avait mis tant de tristesse dans l'âme de Mlle de Villars, une multitude immense remplissait la place du Vieux-Marché, qu'on appelait alors le Marché-aux-Veaux.

Cette foule, houleuse et bruyante, se repliait jusque dans les rues adjacentes.

Quoique le ciel fût très brumeux ce jour-là, et qu'il fit un froid de Sibérie, les fenêtres de tous les étages de chaque maison donnant sur la place étaient garnies de curieux depuis l'entresol jusqu'aux lucarnes. Il y avait même des gens qui, n'ayant pu trouver à se caser ni aux balcons, ni à aucune croisée, étaient grimpés comme des écureuils sur les faîtes, se tenant cramponnés à l'angle aigu des vieux pignons.

(1) La reproduction est interdite sans l'autorisation de l'auteur.

(2) Voir le numéro de juin, p. 367.

Digitized by Google

Parmi les hautes et grimaçantes bicoques qui, à cette époque, s'échelonnaient à l'entour de la place, il y en avait une surtout, formant saillie, dont la décrépitude était telle, que, sans le secours de deux étaies qui la soutenaient comme les bras vigoureux d'un jeune homme soutiennent un octogénaire qui penche vers la tombe, elle se serait à coup sûr écroulée sur les passants.

Cette maison avait été, dans le temps, une hôtellerie assez achalandée. Vers le milieu du xve siècle, il n'était guère de maquignon du pays de Caux ou de la Picardie, attiré aux foires de Rouen pour la vente de ses poulins et de ses cavales, qui ne tînt à honneur de descendre à la *Marmite du Colporteur*, et d'y « loger à pied et à cheval, » comme disait l'écriteau en lettres jaunâtres placé au-dessus de la grande porte.

Mais, hélas ! il y avait bien des années que la fameuse *Marmite* avait cessé de bouillir !

Les manants ou menu peuple qui n'auraient pas trouvé, ce jour-là surtout, d'accès dans les habitations voisines, s'empressèrent, comme bien on le pense, de se nicher dans cette masure à moitié découverte, veuve de vitres et de locataires.

En quelques secondes, elle fut envahie, et la charpente de sa toiture vermoulue couverte de gens en guenilles.

A ce fiévreux empressement de la population de s'agglomérer, de s'étouffer sur un même point de la ville, il était facile de juger qu'il se préparait quelque chose d'extraordinaire.

Un événement émouvant allait s'y passer en effet.

On allait pendre un homme — le caporal La Frappe — convaincu d'avoir conspiré contre la Ligue, en trempant dans un complot dont

Digitized by Google

le but était de favoriser l'entrée des troupes royalistes dans la ville assiégée.

Cet homme était celui que, l'avant-veille, Villars avait vu de l'une des fenêtres de l'Archevêché, quand il passait garrotté dans la rue Saint-Romain au milieu des soldats qui le menaient aux juges du Parlement.

Déjà au milieu du Vieux-Marché, obstrué par les flots grossissants de ce peuple éternellement affamé d'un pareil spectacle, se dressait une gigantesque potence neuve. Le bourreau, tout de rouge habillé, préludait à sa tâche en faisant jouer la poulie du fatal instrument, qu'il avait eu la délicatesse de bien graisser pour la circonstance.

On voyait aussi à côté de la potence une sorte de plate-forme surmontée d'un grossier pilori. Au pied de ce poteau était un réchaud rempli de charbons ardents. Sur cette petite fournaise, que l'exécuteur des œuvres alimentait de temps en temps à l'aide d'un soufflet, rougissait un instrument de torture en forme de tenailles.

Ces ignobles préparatifs semblaient allécher beaucoup la féroce curiosité de la populace, à laquelle ils promettaient de profondes émotions.

Cependant le supplice, annoncé pour midi, commençait à se faire trop attendre.

Depuis plus de deux heures, les spectateurs impatients étaient là, grelottant, et tendant leurs regards avides vers le grand gibet, dont le bourreau continuait à tirer et retirer la corde.

Tout-à-coup un long braillement, comparable au bruit produit par les galets que les vagues de l'Océan roulent sur la grève dans un jour de tempête, fut poussé par cette foule de curieux étagés, dont

Digitized by Google

on vit les têtes se tourner simultanément du côté de la rue de la Grosse-Horloge.

— Le voilà! le voilà! vociféra la multitude, voilà le complice des Parpaillots!

Depuis le jour où les Anglais brûlèrent la pauvre Jeanne d'Arc, jamais à Rouen supplice n'avait donné lieu à un si grand développement de troupes.

C'est qu'aussi, de même qu'à l'époque de l'horrible holocauste de la vierge héroïne — cent soixante ans auparavant — les hauts-justiciers se trouvaient également en proie à de cruels remords, à de profondes inquiétudes; c'est que chaque jour les conspirations en faveur de la royauté légitime se succédaient d'un façon fort significative.

Tout en embrassant par couardise et par peur le parti de la Ligue, les magistrats iniques qui n'avaient pas eu, à l'exemple de plusieurs de leurs collègues, le courage de s'élever contre l'illégalité flagrante d'une politique infâme, et de fuir loin d'un prétoire abandonné à la rebellion, sentaient au fond de leurs consciences combien étaient révoltantes les prétentions usurpatrices des ambitieux auxquels ils étaient obligés d'obéir. Ils ne pouvaient, en se regardant, s'empêcher de rougir sous leurs toges du rôle honteux qu'on les contraignait à remplir, et ils tremblaient en songeant aux conséquences que pouvait avoir pour eux une réaction populaire en faveur du bon droit.

C'était donc sous l'empire de ces mortelles perplexités que l'autorité des échevins, combinée avec l'influence du Parlement et la puissance militaire, avait voulu, pour terrifier l'esprit de la population, que la mort du conspirateur La Frappe eût lieu avec une mise en scène des plus dramatiques.

Digitized by Google

Au moment même où les hourras du peuple perché aux fenêtres annonçaient la venue du cortége, de lugubres roulements de tambours se firent entendre, et une sonnerie de trompettes glapissantes écorcha toutes les oreilles du voisinage.

On vit alors déboucher sur la place du marché la tête de ce long cortége. Il se composait d'une partie de chaque corps armé caserné aux divers quartiers de la villle.

La marche en était ouverte par un détachement de lansquenets, lequel, sous le commandement de La Mothe, était chargé de faire écarter la foule et de frayer, aux risques d'écraser les gens sous le pied des chevaux, un passage pour la lugubre procession. Derrière suivait, la hallebarde sur l'épaule, et guidé par le lieutenant Mauclerc, un piquet de gens de pied, choisis dans le régiment du chevalier Picard. A quelques pas de cette escouade apparaissaient cent arquebusiers à cheval commandés par les lieutenants La Braquetière et de Boispalays.

Après ces soldats, marchaient les tambourins, les clairons de l'état-major, les piquiers et mousquetaires de la Cinquantaine attachés à la garde du gouverneur, et trente maîtres d'armes conduits par le lieutenant et cornette La Girardière.

Puis, venait alors M. de Villars en pourpoint de velours violet, lamé d'or et coiffé d'un large feutre à l'un des côtés duquel était attachée une orgueilleuse et longue plume qui retombait en arrière. Il était monté sur un étalon normand qu'enveloppait un vaste caparaçon au double écusson de la ville de Rouen et de la province de Normandie, c'est-à-dire le mouton d'argent portant l'oriflamme, et les deux léopards d'or, aux griffes d'azur.

Le gouverneur de Rouen précédait, d'un air grave et soucieux,

Digitized by Google

les présidents à mortier, tous les conseillers du Parlement en robes écarlates, les procureurs, les huissiers à verges et les greffiers, qui eux-mêmes précédaient la charrette du condamné, derrière laquelle marchait encore une nombreuse soldatesque l'épée au poing.

La Frappe était assis dans le hideux véhicule à côté du père Lavoisier, son confesseur, moine encapuchonné, qui, de temps en temps, lui faisait baiser la croix de son rosaire.

La figure du jeune caporal était intelligente; quoiqu'en descendant la rue de la Grosse-Horloge, il pût apercevoir de loin, se dressant au milieu de la place, l'instrument de son supplice, ses traits n'en conservaient pas moins une impassibilité et une sérénité qui décontenançaient ses juges.

On en vit plusieurs pâlir en le regardant.

Quand la triste voiture fut arrivée au pied du gibet, deux soldats saisirent le condamné, dont les poings et les pieds étaient chargés de chaînes; ils le traînèrent sur la plate-forme. Après lui avoir enlevé une sale houppelande grisâtre qui couvrait ses épaules, ils attachèrent son corps nu jusqu'à la ceinture, au pilori, avec de grosses cordes, de telle façon qu'aucun de ses membres ne pût faire un seul mouvement. Les deux bras, ramenés en arrière, furent serrés contre la pièce de bois avec tant de force, que les liens semblaient entrer dans les chairs. La tête du malheureux fut également condamnée à l'immobilité, grâce à un carcan de fer dont on emprisonna le cou en le fixant à l'ignoble poteau.

Ces apprêts terminés, le greffier Mériel franchit les gradins de l'échafaud; puis, se tournant vers La Frappe, qui déjà s'épuisait dans les convulsions de la souffrance, il déroula un gros parchemin, et,

Digitized by Google

d'une voix cassée, lut la sentence de mort du conspirateur ainsi formulée :

« Aujourd'hui, 14 novembre de l'an de grâce quinze cent quatre-
» vingt-onze ;

« Les nobles hommes, présidents, chanceliers, procureurs, con-
» seillers du Parlement et Cour suprême de Haute-Normandie,
» réunis en audience solennelle, dans le palais ordinaire de ses
» séances,

« En présence du Christ, notre auguste Rédempteur,

« Ayant interrogé Jean-Nicolas La Frappe, caporal d'une des
» compagnies de hallebardiers de la garde du château et fort de
» Sainte-Catherine, accusé d'avoir formé, avec des complices jusqu'à
» présent inconnus, un complot séditieux, pour faciliter l'entrée des
» ennemis dans la ville de Rouen, en leur livrant le secret de nos
» ralliements, nos mots d'ordre et nos consignes ;

« Et après avoir entendu le prévenu faire la plus insolente des
» protestations ;

« Attendu que La Frappe, bravant la justice, a eu l'audace d'in-
» sulter en pleine audience l'auguste nom de monseigneur de
» Mayenne, de jeter l'injure à la face des plus hauts et des plus puis-
» sants dignitaires de la cité et de blasphêmer la divine institution
» de la Sainte-Ligue.

« Attendu que l'action dont La Frappe s'est rendu coupable, est
» un odieux crime de haute trahison, que les lois du pays punissent
» de la peine capitale ;

« Considérant surtout qu'il importe à la tranquillité publique de
» prévenir, par un grand exemple de sévérité, le retour de sem-
» blables méfaits ;

Digitized by Google

« Ordonne que le dit Jean-Nicolas La Frappe, âgé de vingt-cinq » ans, soldat dégradé, né à Pont-de-l'Arche, sera pendu haut et » court, sur la place du Marché-aux-Veaux, à Rouen, dans les » vingt-quatre heures qui suivront le dit jugement. »

Cette lecture provoqua des applaudissements auxquels on entendit se mêler aussitôt de sourds et menaçants murmures, car la partie de la multitude qui partageait secrètement l'opinion de La Frappe n'était venue là que pour protester.

Quand le greffier eut replié son grimoire, M. de Villars et un président à robe rouge — celui-là même qui avait prononcé le jugement, — montèrent sur la plate-forme accompagnés du père Lavoisier, qui avait relevé son capuchon, et, s'adressant au malheureux qui continuait à faire d'épouvantables grimaces :

— La Frappe, lui dit sèchement le Gouverneur de Rouen, vous avez refusé de révéler au Parlement le nom des complices de votre crime. Je vous préviens que si vous persistez dans votre refus, ce n'est plus seulement cette corde que vous avez à redouter, mais la plus cruelle des tortures.

— Je vous répète à vous, Gouverneur, répondit le patient, ce que j'ai dit aux Juges : Vous ne saurez rien !

— Croyez-moi, ce fer est rouge... parlez, quels sont les misérables qui vous ont poussé dans l'abîme ?

— Ceux-là, dit La Frappe d'une voix faible, ne sont pas plus que moi des misérables, sachez-le, homme barbare. Ceux que vous appelez mes complices sont des cœurs généreux, des braves qui se feront tous hacher jusqu'au dernier pour monseigneur Henri de Bourbon, parce qu'il est le roi légitime de la France. Il montera sur son trône avant peu, et vous, qui le décriez, si vous ne voulez pas

Digitized by Google

être pendu à votre tour, vous irez bassement vous traîner à ses pieds pour implorer votre pardon !

— Malheureux ! oses-tu bien me braver quand le feu et le fer sont à tes pieds !

— On peut me brûler ou couper mon corps par morceaux, Dieu, qui m'entend, m'approuve et condamne mes assassins. Je ne suis pas un lâche, je ne dénoncerai pas mes amis.

Villars, que ce sang-froid fit monter jusqu'au paroxisme de la fureur, s'écria avec une rage concentrée : « Eh bien ! c'est ce que nous allons voir ! »

En même temps, il fit un signe au bourreau, qui monta sur l'estrade.

La Frappe, loin de s'effrayer à la vue de l'exécuteur, dont la face repoussante se cachait à moitié sous une longue barbe noire, lui jeta un regard dédaigneux, et cria avec ce qu'il lui restait de force : « *Vive le roi ! Vive le roi ! Vive.....* »

Ce dernier cri fut arrêté par le bourreau qui, après avoir retiré toutes rougies ses tenailles du feu, en pinça fortement la mamelle gauche de La Frappe. La figure de l'infortuné se contracta aussitôt au milieu d'une souffrance convulsive.

— Eh bien ! damné, qu'en dis-tu, es-tu prêt maintenant à faire des aveux ? dit d'un ton de cannibale l'implacable Villars.

Et, comme en prononçant ces paroles, il s'était approché tout près de La Frappe, celui-ci, pour toute réponse, lui cracha au visage en présence de six mille témoins !

Sans attendre l'ordre du maître, le bourreau, jaloux de donner une éclatante preuve de son zèle, se rejeta sur sa proie ; et, de ses pinces, lui arracha, lambeau par lambeau, une partie de la poitrine.

Digitized by Google

Un sourire infernal de vengeance assouvie passa sur la lèvre du gouverneur !

Les cris de la victime devinrent alors si perçants, si lamentables, que les spectateurs à l'odorat desquels arrivait l'odeur de la chair brûlée, et que commençait à gagner le sentiment de la compassion, traduisirent ainsi leurs plaintes de toutes parts : *Assez! assez! à la corde! à la corde!*

Les femmes pleuraient et demandaient grâce en élevant leurs mains suppliantes vers le gouverneur, dont le visage conservait toujours l'empreinte monstrueuse de la férocité.

Le président, qui était à côté de lui, ne put supporter plus longtemps l'émotion qui le dominait ; on le vit, pâle comme un mort, chanceler et tomber évanoui sur l'estrade.

Troublé par cet incident et par les clameurs de la foule sanglottante, le bourreau consulta du regard le gouverneur pour savoir s'il devait continuer son atroce besogne.

Sur un signe de Villars, qui lui désignait le gibet, il ordonna à ses valets d'ôter les liens qui attachaient la victime au pilori, et il se mit lui-même à préparer le fatal nœud coulant.

La Frappe fut porté tout pantelant au pied du gibet par les deux aides, et tandis que les spectateurs de cet horrible drame frissonnaient d'horreur, le patient présentait de lui-même le col en laissant tomber un regard de remercîment sur cette corde qui enfin allait mettre un terme à ses souffrances !

En effet, le bourreau, pressant du doigt une sorte de détente, fit tomber du haut de l'affreuse machine un lourd contre-poids d'invention nouvelle, qui, par un procédéà bascule, enleva, avec une rapidité

Digitized by Google

égale à sa chute, le corps du malheureux jusqu'à la hauteur du bras de la potence.

La secousse de cette brutale ascension accéléra la strangulation. Cependant, comme les membres du supplicié avaient été délivrés de leurs chaînes, on les vit se débattre en l'air au milieu de la dernière lutte provoquée par l'extinction du système organique. Cette suprême agitation d'un corps mutilé produisit sur les assistants une impression presque aussi pénible que l'aspect des tortures du fer rouge.

Enfin, l'heure de la délivrance était venue pour La Frappe. On le vit, les yeux sortis des orbites et la langue allongée, rendre le dernier soupir. Mais là ne devait pas se borner le drame du Vieux-Marché. Un tableau d'un autre genre, et non moins attristant que celui qui venait de se dérouler, était encore réservé à la vue de la population.

Au moment où le peuple détournait les yeux de la potence et du cadavre du conspirateur maintenant immobile, une effrayante bordée de coups de canon, dont le bruit fut répété par tous les échos des vallons environnants, partit des hauteurs de Saint-Gervais, où l'armée du roi de Navarre venait d'établir ses batteries.

Les boulets lancés par-dessus le rampart dans la direction de la rue Cauchoise, vinrent frapper sur un des angles de l'ancienne *Marmite du Colporteur*.

— Ces lourds projectiles, en faisant sauter les poutres qui la soutenaient, avaient ôté le seul point d'appui de la grande bicoque, laquelle, ébranlée par ce terrible choc, fit un mouvement sur elle-même, s'inclina d'abord doucement aux cris de désespoir de tant de personnes, hommes et femmes, qui se sentirent entraînés dans sa chûte.

Digitized by Google

On espéra un moment que les gens qui s'y trouvaient auraient le temps de se sauver, car la maison ne fléchissait que lentement, mais bientôt une seconde détonation, plus forte encore que la première, succéda à celle-ci, et une nouvelle grêle de boulets et de bombes vint l'effondrer tout-à-fait et lui donner une impulsion définitive.

La vieille *Marmite* s'écroula donc avec un épouvantable fracas, et plus de cent victimes furent ensevelies sous le pêle-mêle de ses décombres, au-dessus desquels s'éleva à l'instant un tourbillon de poussière tellement épais, que la place du marché se trouva pour ainsi dire dans les ténèbres !

L'épouvante que ce terrible coup de théâtre jeta dans l'esprit de la multitude fut si grande, que, pour échapper à la mitraille qui continuait à pleuvoir sur la ville, elle fut obligée d'abandonner à leur malheureux sort les victimes englouties sous les ruines de la vieille maison, pour chercher son salut dans la fuite.

Inutile de dire ici combien fut rapide le mouvement de ce sauve-qui-peut. Cinq minutes après l'évènement, le Vieux-Marché, où l'on s'écrasait un instant auparavant, était devenu complètement solitaire.

Chaque habitant du quartier s'était hâté de fermer sa boutique, et de se cacher dans sa cave. Il ne restait plus sur la place que le cadavre du pendu !

Quant au gouverneur, après avoir envoyé l'ordre de faire sonner le tocsin dans toutes les églises, il était parti au galop suivi de sa garde, pour aller organiser une vigoureuse défense à la porte Cauchoise et sur toute la longueur du rempart voisin.

Digitized by Google

VIII.

LE PRÉ DE LA BATAILLE.

Sur un signe de Villars, les forces réunies de la garnison et de la milice bourgeoise de Rouen furent immédiatement dirigées vers la porte Cauchoise.

Le feu des canons du Vieux-Palais et les batteries qui hérissaient le rempart de ce quartier ripostèrent alors aux attaques des calvinistes avec une vigueur telle, que ceux-ci, effrayés de la grêle de projectiles qui fauchaient de longues files de leurs hommes, crurent prudent de s'éloigner et d'abandonner leur position.

Au moment où il commandait une manœuvre sur la crête du coteau qui domine Saint-Gervais, le duc de Lavardin lui-même reçut une balle d'arquebuse dans la cuisse, et ses soldats le transportèrent dans une chaumière du Mont-Saint-Aignan, où les chirurgiens accoururent pour lui donner leurs soins.

Mettant à profit ce mouvement de retraite, le gouverneur de Rouen, les yeux effarés et écumant de colère, ordonna une seconde sortie, qui s'effectua par la porte Cauchoise.

L'armée rouennaise gravit sans échec la montagne et poursuivit l'ennemi jusqu'au Mont-aux-Malades.

Cependant, les divisions du comte d'Essex, qui feignaient de prendre la fuite, se retournèrent tout-à-coup, et les bataillons des deux corps belligérants se trouvèrent face à face.

Alors, une action des plus sanglantes s'engagea. Des arquebusiers du capitaine Valdory furent pris en flanc et taillés en pièces par les tirailleurs huguenots, tandis que, sur un autre point, les hallebar-

Digitized by Google

diers de Mauclerc massacraient un peloton de piquiers allemands de l'armée royaliste.

Les chances du combat se balançèrent ainsi pendant près d'une heure, car l'acharnement des combattants était dans l'un et l'autre camp monté à un égal degré. Tout en guerroyant, les troupes du roi de Navarre feignirent de se trouver repoussés dans un marais situé au bas de la colline qui descend en pente douce vers le Mont-Riboudet, entre le Lieu de Santé et la Croix d'Yonville, calvaire gigantesque qui s'élevait alors au-dessus des sources Saint-Filleul. Là, ils firent un nouvel effort pour vaincre l'opiniâtre résistance des ligueurs rouennais.

Le bruit des mousquetades, mêlé au tonnerre de l'artillerie, ébranlait les échos les plus lointains de l'antique vallée neustrienne.

Ce n'était pas sans intention stratégique que les soldats huguenots avaient descendu la côte. Ils savaient qu'une solide compagnie d'arquebusiers et de mousquetaires des leurs s'était retirée dans le château de la Motte-Saint-Filleul, et que dans le cas où les Ligueurs auraient la velléité de les poursuivre jusque sous les murailles de ce castel tout criblé de meurtrières et entouré de fosses profondes, ils se trouveraient pris entre deux feux.

Leurs prévisions se réalisèrent. Au moment où les arquebusiers de la garnison s'avançaient vers le donjon, ils reçurent une décharge de mousqueterie qui laissa sur le carreau plus de cinquante hommes. Alors des clameurs s'élevèrent dans les rangs des assiégés. Villars, qui était à cheval à quelque distance, prit le commandement général de toutes les divisions rouennaises, et cria de toute la force de ses poumons : « Soldats, à l'assaut ! à l'assaut ! »

Aussitôt toute la légion obéissant à la voix du gouverneur de

Digitized by Google

Rouen se porta sur le donjon. De nouvelles décharges partirent des tourelles, qui disparurent un instant dans un nuage de fumée, et des groupes de Rouennais tombèrent encore au pied des murailles de la petite forteresse.

Cependant, une trentaine de pionniers intrépides, munis d'échelles et bravant la fusillade qui en tua une partie, parvinrent à escalader les murailles en jetant un pont sur le fossé, et aussitôt le château fut envahi. Les portes en furent défoncées à coups de hache par ces hommes terribles qui semblaient rire en présence du danger, et tous ceux qui y étaient enfermés furent massacrés ou passés au fil de l'épée.

Ce champ de carnage où les Rouennais remportèrent une victoire qui leur coûta si cher, a gardé le titre tristement mémorable de *Pré de la Bataille,* et le castel de la Motte-Saint-Filleul montre encore aujourd'hui au voyageur qui arrive à Rouen par la route du Havre, ses deux tourelles en éteignoir sur lesquelles tournent des girouettes féodales.

Après la déroute complète des troupes assiégeantes, les courageux défenseurs de la ville rentrèrent fièrement, quoique le front soucieux des pertes qu'ils venaient d'éprouver, dans leurs bastions, et, de l'est à l'ouest, les sentinelles furent multipliées sur toute la ligne des remparts.

IX.

LE CABARET DE LA CHAUVE-SOURIS.

Mœurs étranges, que celles du XVIe siècle ! Pendant que les soldats de la Ligue étaient aux prises avec l'ennemi, au moment même où le

Digitized by Google

sang rouennais arrosait le gazon du pré Saint-Filleul, le peuple, dans la ville, non content d'avoir assisté à l'affreux spectacle des tortures de La Frappe, se portait en foule le lendemain sous les murailles du fort de Sainte-Catherine. Il allait là pour contempler la tête du supplicié, que l'autorité avait fait placer au bout d'une perche, sur la haute tour carrée de cette citadelle !

Toute la populace était là, sous ces courtines du despotisme — qui semblaient alors devoir traverser tous les siècles, et dont, aujourd'hui, on cherche en vain les traces. — Elle jetait l'insulte à ce lambeau saignant d'un homme de cœur, qui n'avait pas hésité à exposer sa vie pour le triomphe d'une cause légitime !

Ce jour-là, la rue Martainville fut encombrée d'oisifs, allant au fort ou en revenant. Beaucoup de ces derniers, satisfaits d'avoir vu, disaient-ils, les dernières grimaces du conspirateur, entraient, sous prétexte de se désaltérer, dans les tavernes échelonnées, dès cette époque, le long de la rue.

La plus en vogue était située au coin de la rue du Figuier. Sur la porte de ce taudis, les badigeonneurs du temps avaient représenté, en noir de fumée, un animal informe et ailé, qui servait d'enseigne à l'établissement, car on lisait au-dessous en lettres barbares : *Cabaret de la Chauve-Souris*.

Ce bouge était tenu par une vieille femme dont le nez crochu, les yeux percés avec une vrille, le rire édenté et satanique, la bouche fendue de travers, les joues creuses et la peau de parchemin, constituaient une tête des plus horribles à voir. A côté de la mère Grygiffe — c'était son nom — la sorcière du sabbat eut été presque une Vénus.

Quoi qu'il en soit, elle voyait cependant une nombreuse clientèle,

Digitized by Google

et faisait assez bien ses affaires. Les manants du quartier allaient de préférence chez la mère Grygiffe, d'abord à cause du cidre qui n'y était pas cher, et ensuite parce qu'elle avait la réputation de fricoter d'assez bonnes fritures. Ses chalands d'ordinaire étaient à la vérité fort peu choisis, c'étaient le plus souvent des mendiants, des maraudeurs qui avaient fait d'heureuses prises, ou des soldats ligueurs en goguette qui contrevenaient aux lois de la discipline.

Les autorités de la ville n'ignoraient rien de ce qui se passait dans ce repaire, mais elles se seraient bien gardées d'en faire déguerpir l'affreuse hôtesse. Au contraire, grâce aux espions qu'elles y possédaient journellement, elles pouvaient être renseignées sur la plupart des complots qui s'y formaient. C'était au cabaret de la *Chauve-Souris* que la conspiration, dont La Frappe avait été la seule victime, avait été éventée.

Au moment où le plus gros de la multitude remontait la rue, deux hommes se détachèrent des groupes et entrèrent chez la Grygiffe.

Le costume de l'un deux était assez caractéristique. Sa tête portait un casque de fer à la visière en forme de croissant; son justaucorps de daim le serrait à la ceinture et son haut-de-chausse était très ample : c'était un hallebardier.

Quant à son compagnon, il ne paraissait point appartenir à la gent soldatesque. Un vaste manteau brun l'enveloppait des pieds à la tête, et, sans son feutre noir à bords relevés, qui pouvait le faire prendre pour quelque agent suspect, il n'eût pas été possible d'émettre vraisemblablement une opinion sur son individualité.

Les deux hommes allèrent s'asseoir au fond du bouge, devant une table inoccupée.

Digitized by Google

Le soldat ôta son casque et en frappa la table pour appeler la Grygiffe, qui accourut.

— Mère Grygiffe ?

— Votre servante, beau soldat.

— Tu vends du cidre ?

— Du vrai gros, brassé en Basse-Normandie.

— Je sais... c'est avec ce gros-là que tu empoisonnes les hommes de ma compagnie.

— Moi, mon vrai Jésus !

— Voyons, tu as du cidre... mauvais c'est su..., mais tu ne vends pas toujours à boire à des simples soldats ou à des filous ?

— Pas si haut, fit la Grygiffe en jetant un regard inquiet du côté de l'autre écot.

— Je sais que tu as un certain petit vin de Vernon qui...

— En voulez-vous, mon beau soldat, y en a en quelques bouteilles à la cave, on ne les vend pas vite... ce maudit siége paralyse tant de commerce !

— Monte-nous-en deux bouteilles et nous verrons après... avec ça une friture de choix, des côtelettes de mouton et de la gibelotte de lapin... surtout, tâche que ce ne soit pas du chat.

— Ah ! bonne Vierge, du chat ! Dieu merci ! ce n'est pas chez moi comme chez le voisin d'à côté, allez.

La Grygiffe tourna les talons pour aller à son cellier, et le personnage au manteau brun, qui avait été silencieux jusque-là, découvrant un peu son visage :

— Eh bien ! maître Claude, dit-il, à voix presque basse, êtes-vous content de moi.

Digitized by Google

— Je suis enchanté, M. l'abbé, reprit le soldat sur le même ton. Fourche de Satan, comme vous jouez de la hallebarde ! sur l'épée de Saint-Paul, je ne vous connaissais pas ce talent-là !

ALEXANDRE FROMENTIN.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

BIBLIOTHÈQUE HÉRALDIQUE DE LA FRANCE.

LA NORMANDIE.

Suite et fin (1).

17° Nobiliaire de la Normandie, ou catalogue de la province de Normandie, disposé par ordre alphabétique, contenant les noms, qualitez, armes et blazons de tous les nobles de cette province. Fait et dressé, sur la recherche de MM. les Intendants, depuis l'année 1666, et exécuté par Jaques-Louis CHEVILLARD fils, généalogiste. — *Paris* (vers 1720), in-f° de 27 feuilles gravées (à la bibliot. imp.)

Quoique ancien, cet ouvrage est néanmoins très recherché, et le caractère d'authenticité dont il est revêtu le fait préférer aux travaux récents que l'on a publiés sur cette partie de l'histoire de la Normandie. Du reste excessivement rare.

18° Nobiliaire de Normandie, ou Catalogue de la province de Normandie, disposé par ordre alphabétique, contenant les noms, qualitez, armes et blazons de tous les nobles de cette province... Exécuté et perfectionné par P.-P. DUBUISSON. — *Paris*, 1725, in-f°.

C'est l'ouvrage précédent, avec 29 blasons de plus. — Cette continuation est très rare.

(1) Voir le n° du 31 juillet.— Pages 475 et 480.

Digitized by Google

19° Histoire du comté d'Evreux, par Le Brasseur. — *Paris*, 1722, in-4° (à la bibliothèque impériale) avec figures.

20° Mémoires concernant le comté et pairie d'Eu... Par L. Froland. — *Paris*, 1722, 1729, in-4° (à la bibliothèque impériale).

21° Mémoire sur la Baronnie de Creuilly, assise dans le Bailliage de Caux. — (Sans lieu) 1753, in-4°. Pièce.

22° Nouvelles anecdotes pour servir à l'histoire et aux généalogies de Normandie, par Michel Béziers.

Voyez le *Journal de Verdun*, avril 1761, p. 287.

23° Catalogue des Rolles gascons, normans et françois, conservés dans les archives de la Tour de Londres... (Par Th. Carte, et publié par de Palmeus, 1743.)

24° Dissertation sur les prérogatives des aînés en Normandie et sur la manière dont les puinés tenaient d'eux leur fiefs, pendant six degrés de consanguinité, avant la réformation de la coutume de cette province, faite en 1583, ce qui s'appelait tenir de son aîné en parage par lignage. (Par M. le marquis de Chambray.) — Sans lieu ni date, in-12 (à la bibliothèque impériale.)

Avec : 1° les sceaux des seigneurs de la Ferté-Fresnel et de Chambray; 2° un tableau du parage masculin, établi dans le XIIe siècle, entre Guillaume, baron de la Ferté-Fresnel, et Simon, seigneur de Chambray, son frère aîné; 3° une chronologie des seigneurs de Chambray jusqu'en 1762.

25° Traité des fiefs à l'usage de la province de Normandie... Par Me de la Tournerie (1763) in-12, à la bibliothèque impériale. — Nouvelle édition corrigée, augmentée et enrichie d'un traité des droits honorifiques. *Rouen*, 1772, in-12.

26° Chronologie historique des baillis et des gouverneurs de Caen, avec un Discours préliminaire sur l'institution des baillis en Normandie. (Par Michel Béziers.) — *Caen*, 1769, in-12, (à la bibliothèque impériale).

27° Mémoires sur les baillis du Cotentin, par M. L. Delisle... Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. — *Caen*, 1851, in-4°.

Digitized by Google

Ce mémoire intéressant contient la liste exacte des baillis du Cotentin, depuis 1207 jusqu'en 1789, accompagnée de détails biographiques sur chacun de ces magistrats, et de notes savantes qui donnent à la production de M. Delisle une réelle importance historique.

28° Cahier de l'Ordre de la Noblesse du Bailliage de Cotentin. (Sans lieu 1789.) in-8°. Paris (à la bibliothèque impériale).

29° Cahier de l'Ordre de la Noblesse du Bailliage d'Alençon. (Sans lieu, 1789) in 8°. Paris (à la bibliothèque impériale).

29° *b*. Mandat, Pouvoirs et Instruction que la noblesse du Bailliage de Caux, assemblée à Caudebec, donne à ses députés aux Etats généraux, convoqués à Versailles, le 27 avril 1789. Députés, MM. le marquis de Quairon, le marquis de Thiboutot, le comte de Bouville. — *Caudebec* et *Paris* (sans date), in-8°. Paris (bibliothèque impériale).

30° Cahier de l'ordre de la noblesse du bailliage d'Evreux. (Sans lieu, 1789.) in-8°, pièce.

31° Lettre au lord Leicester sur les briques armoriées de l'abbaye de Saint-Etienne (de Caen), par M. Henniker. — Londres, 1794, in-8°.

32° Essais historiques et anecdotiques sur le comté, les comtes et la ville d'Evreux, par M. Masson de Saint-Amand. — Evreux, 1813-1815, 2 vol. in-12, (bibliothèque impériale.)

33° Recherches de Rémond Montfaut, contenant les noms de ceux qu'il trouva nobles et de ceux qu'il imposa à la taille quoiqu'ils se prétendissent nobles, en l'an 1463. Seconde édition, corrigée sur plusieurs manuscrits, et enrichie de discours préliminaires, de notes et de tables, par messire P.-E.-M. Labbey de la Roque. — Caen, 1818, in-8°. (Bibliothèque impériale.)

Pour la première édition, voyez le tableau généalogique... de la noblesse. .» Par le comte de Valroquier (1786.) Cet ouvrage estimé, dont la bibliothèque impériale conserve aussi le manuscrit, ne comprend que neuf Elections de la Basse-Normandie.

34° Supplément de la deuxième édition de la Recherche de Rémond Montfaut, contenant des corrections et additions. (Par P.-E.-M. Labbey de la Roque.) Caen, 1824, in-8°.

Digitized by Google

35° Recherche faite en 1540, par les Élus de Lisieux, des Nobles de leur Élection avec des notes, des remarques et des tables. Par messire Pierre-Elie-Marie LABBEY DE LA ROQUE. — Caen, 1827, in-8°. (Bibliothèque impériale.)

36° Histoire des comtes d'Eu... Par L. ESTANCELIN. — Dieppe, 1828, in-8° avec figures. (Bibliothèque impériale.)

37° Extrait du Registre des Dons, Confiscations, Maintenues et autres actes faits dans le Duché de Normandie pendant les années 1418, 1419 et 1420, par Henri V, roi d'Angleterre, contenant les Noms des Anglais auxquels ce prince donna des terres, ceux des Familles qui les perdirent, et les Noms des propriétaires qui conservèrent leurs biens. Par Charles VAUTIER. — Paris, 1828, in-12. (Bibliothèque impériale.)

38° Notice historique sur la ville de Torigny-sur-Vire et sur ses barons féodaux, par F. DESCHAMPS. Dédié aux habitants de Torigny-sur-Vire. — Saint-Lô (sans date,) in-8°.

39° Magni roturi scacarrii Normanniæ de anno ab incarnatione Domini M° C° LXXXIIII, Willielmo, filio Radulfi, senescallo, quœ extant. — (Londini, 1830.) In-4°, pièce. (Bibliothèque impériale.)

Publié pour la première fois par M. PETRIE, garde des archives de la Tour de Londres. — Réimpression dans le 2e vol. des « *Archives du Calvados*, » de Léchaudé d'Anisy, et dans les « *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, » 2e série 5e vol. ann. 1846.

40° Extrait des chartes et autres actes Normands qui se trouvent dans les archives du Calvados... accompagné d'un atlas in-4° contenant 500 sceaux ou contre-sceaux dessinés et mis en ordre, par Louis-Amédée LÉCHAUDÉ D'ANISY. — Caen, 1834, 2 vol. in-4°. (Bibliothèque impériale.)

Cet ouvrage, publié aux frais de la Société des Antiquaires de la Normandie, est entièrement épuisé aujourd'hui. L'auteur avec cette patience et cette érudition qui le distinguaient, passa près de six années à exhumer de la poussière des archives plus de dix mille chartes, bulles, lettres royaux et autres actes anglais et normands, dont l'ensemble est d'un très grand intérêt pour l'histoire des grandes familles de la Normandie, et pour l'histoire féodale de cette province.

41° Rotuli Normanniæ, in turri Londinensi asservati Johanne et Henrico

Digitized by Google

quinto Angliæ regibus; accurante Thomas DUFFUS HARDY. — Londinensi, 1835, gr. in-8°. (Bibliothèque impériale.)

Tome Premier. — C'est tout ce qui a paru. — Extrait de la collection intitulée : « *Commission of the Records.* » Réimprimé dans les « *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.* » Tome XV, 2e série, 5e vol.

42° Magni rotulis cacarrii Normanniæ sub regibus Angliæ. Opera Thomæ STAPLETON. — Londini, 1840, 2 vol. gr. in-8°. (Bibliothèque impériale.)

Cet ouvrage, qui plaça si haut l'auteur dans l'estime du monde savant, est très rare aujourd'hui; mais il a été réimprimé dans les « *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* » années 1846 et 1852, par les soins de MM. Léchaudé d'Anisy et A. Charma.

43° Grands rôles des échiquiers de Normandie, publiés par LÉCHAUDÉ D'ANISY, aux frais de la Société des Antiquaires de Normandie. — Paris, 1845, in-4°.

(Extrait du tome XV des « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. » Ce vol. contient : 1° la réimpression du tome premier des « Magni rotuli scacarrii Normanniæ, » publié par Stapleton; 2° la réimpression du tome premier des « Rotuli Normanniæ, » publié par Duffus Hardy.)

44° Magni rotuli scaccarii Normanniæ de anno Domini ut videtur 1184 fragmentano detexit ediditque Leopoldus DELISLE. — Cadomi, 1851, in-4°. (Bibliothèque impériale.)

Extrait des « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » tome XVI, année. 1851.

45° Recherches sur le Domesday ou *liber censualis* d'Angleterre, ainsi que sur le *liber de Winton* et le Boldin-Book, contenant : 1° une description de ces registres pour servir d'introduction; 2° trois tables accompagnées de notes historiques et généalogiques sur les familles françaises et anglaises inscrites dans ces registres; 3° un glossaire; 4° une statistique d'Angleterre, par MM. LÉCHAUDÉ D'ANISY et de SAINTE-MARIE. — *Caen, C.-M. Lesaulnier,* 1842, in-4°. (Bibliothèque impériale.)

Cet ouvrage disposé par ordre alphabétique, devait se composer de plusieurs volumes : le premier seul a paru, et encore ne contient-il que la lettre A. Le reste forme in-fol. de 300 pages, d'une écriture fine et serrée. Ce manuscrit, tout entier de

Digitized by Google

la main de Léchaudé d'Anisy, portait le n° 1703, dans le catalogue des livres composant la bibliothèque de ce savant.

46° Histoire et Antiquités du Marquisat de Segrie-Fontaine, par M. Lainé de Néel. — Caen, 1844, in-12.

47° Recueil de chartes et pièces relatives au prieuré de N.-D.-des-Moulineaux... et à la châtellenie de Poigny, tirées des archives du domaine de Rambouillet, et publiées par Auguste Moutié. — Paris, 1826, in-4°. (Bibliothèque impériale.)

48° Histoires des évêques d'Evreux, avec des notes et des armoiries... Par M. A. Chassant et M. G.-E. Sauvage. — Evreux, 1846, in-18°.

49° Etudes héraldiques sur les anciens monuments de la ville de Caen, par Bordeaux. — Caen, 1847, in-8°, avec blason. Tiré à petit nombre.

50° Armorial de la Province, des Villes, des Évêchés, des Chapitres et des Abbayes de Normandie, par M. A. Canel (1849). Rouen.

Avec un appendice contenant des additions et des rectifications. — Tiré à 100 exemplaires. — Extrait de la « *Revue de Rouen* » 1849-1850.

51° Extrait des Procès-Verbaux de l'assemblée générale des trois ordres du Bailliage principal d'Evreux et de six Bailliages secondaires, pour la nomination des députés aux Etats-Généraux de 1789, d'après les documents déposés aux archives de la préfecture de l'Eure. Par M. Lorin, archiviste. — *Evreux, Canu* (1829), in-8°. Pièce.

52° Histoire de Saint-Martin-du-Tilleul, par un habitant de cette commune. Auguste Le Prévost. Paris, 1849, gr. in-8° (bibliothèque impériale), avec blasons gravés et intercalés dans le texte.

Cet ouvrage contient beaucoup de renseignements sur les anciennes familles nobles de cette localité.

53° Monstres généralles de la Noblesse du Bailliage d'Evreux en MCCCCLXIX. (Publié par M. Théodore Bonin). — *Paris, Dumoulin*, 1853, in-8°. (Bibliothèque impériale.)

Tiré à très petit nombre.

Publication du manuscrit portant le n° 1789 dans le catalogue des archives de M. le baron de Joursanvault, et qui se trouve aujourd'hui dans les archives du département de l'Eure, sous le n° 25 des registres.

Digitized by Google

Ce manuscrit est dénué de signature officielle. Ce n'est qu'une copie qui, par conséquent, n'offre pas tout le degré d'authenticité voulu en pareille matière.

54° Histoire de Flers et de ses seigneurs, par M le comte Hector DE LA FERRIÈRE-PERCY. — Paris, 1855, in-8°, avec blason.

55° De la vicomté de l'Eau de Rouen et de ses coutumes au XIIIe et au XIVe siècle, par Ch. DE BEAUREPAIRE. — *Rouen*, 1856, in-8°.

56° Histoire des Grands Panetiers de Normandie et du Franc-Fief de la Grande Paneterie, par M. le marquis DE BELBEUF, ancien pair de France. — *Paris*, 1856, in-8°.

57° Annales civiles, militaires et généalogiques du pays d'Avranches, ou de la toute Basse-Normandie, par M. l'abbé DESROCHES, curé-doyen d'Isigny, — Caen, août 1856, in-4°.

Ce travail, fruit de longues et patientes recherches, jette un jour nouveau sur l'ancien état de cette partie de la Normandie.

58° Histoire de la commune de Sainte-Horine-la-Chardonne, par M. le comte Hector DE LA FERRIÈRE-PERCY. — Caen, 1857, in-4°. (Bibliothèque impériale.)

Avec blasons gravés sur bois intercalés dans le texte.

59° Histoire du canton d'Athis (Orne), et de ses communes, par M. le comte H. DE LA FERRIÈRE-PERCY. — Paris, 1858, in-8° (bibliothèque impériale).

Avec 40 blasons et plusieurs autres figures. — Cet ouvrage, avec un certain mérite littéraire, contient des documents nombreux sur la féodalité, les fiefs et leurs possesseurs, et sur les principales familles nobles de ce canton.

60° Sourdeval-la-Barre, par H. SAUVAGE, avocat. — *Mortain*, 1859, in-8° pièce. — Notice sur le fief de Sourdeval et ses possesseurs.

61° Rôle de l'Arrière-ban du Bailliage d'Evreux en 1562, publié par M. l'abbé P.-F. LEBEURIER, archiviste du département de l'Eure, — *Paris, Dumoulin*, 1861, in-8°.

C'est la publication du manuscrit original de ce rôle que possèdent les archives de l'Eure. Dans une introduction substantielle, le savant éditeur résume en quel-

Digitized by Google

ques lignes l'histoire du ban et de l'arrière-ban. Chaque article du rôle est accompagné d'une note indiquant la commune et le canton où se trouve placé le fief cité dans l'article. Le travail de M. Lebeurier intéresse donc la localité sous le triple point de vue de la noblesse, de l'histoire et de la géographie.

— On voit que le travail de M. Joannis Guigard est des plus complets et des plus importants. Comme la Bibliographie s'applique, selon lui, à des êtres réels, il a dû indiquer toutes les sources où les titres d'ouvrages ont été pris. La bibliographie ne dédaigne rien et ne doit rien dédaigner. Une nomenclature pure et simple, mais disposée dans une ordre logiqued'idées, aurait encore un avantage bien précieux, qui consisterait à établir avec certitude les tendances morales, politiques et religieuses d'une époque; ce serait le critérium le plus sûr pour juger avec équité cette époque sous ces trois points de vue.

M. Joannis Guigard a compris tout cela à merveille, et il a poussé les détails jusqu'où ils pouvaient aller pour être contenus dans un gros volume de plus de 500 pages à deux colonnes compactes. La liste de tous ces ouvrages a une éloquence propre pour qui la veut suivre dans une lecture intelligente; cette liste a cela de particulier qu'elle concrète l'idée, et lui donne une forme et une vie. Voilà le profit qu'on retire en étudiant la *Bibliothèque héraldique de la France*.

CHARLES COLIGNY.

Digitized by Google

CODE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE ou *Précis de la Législation sur les Titres, Epithètes, Noms, Particules nobiliaires et honorifiques, les Armoiries*, etc., par le comte P. de Sémainville, ancien Magistrat. — Deuxième Edition. Un vol. in-8° de VIII et 820 pages. Rouen, Librairie Lebrument. Prix, 10 fr.

L'usurpation de la noblesse était prohibée avant la Révolution, parce que la noblesse formait un des ordres de l'État, et possédait des préviléges et des immunités au nombre desquelles se trouvait l'exemption de certains impôts : il importait donc qu'un membre de l'ordre du tiers ne s'introduisît pas sans droit dans l'ordre de la noblesse. Mais si l'usurpation de la qualité d'*écuyer*, qui est la marque sacramentelle de la noblesse, était punissable, aucune peine n'avait été édictée sous l'ancienne monarchie contre les écarts de la vanité qui portaient les gentilshommes à se qualifier de comte, de marquis, sans posséder de comtés ni de marquisats. Bien plus, le Roi et les ministres autorisaient chaque jour ces usurpations, en attribuant dans la conversation et la correspondance des titres dits de courtoisie aux seigneurs de leur entourage, aux notables fonctionnaires, et surtout aux officiers de l'armée. Ce fut sous le premier Empire que les titres de duc, de comte, de baron, de chevalier furent réglementés, et leur possession fut sanctionnée pour la première fois dans le Code de 1810. Mais en même temps que les titres impériaux étaient protégés contre l'usurpation, les titres de l'ancienne noblesse restèrent sous le coup des lois prohibitives de la Révolution, et l'Empire ne constitua pas de noblesse non titrée. Ce ne fut qu'en 1814 que la simple noblesse commença a être conférée de nouveau par une série d'ordonnances du roi insérées au *Bulletin des Lois*, et dont la première est celle du 17 juillet 1814, anoblissant M. Lebeau, président du Conseil général de la Seine, et MM. Bellart et Pérignon. Lors des Cent jours, un décret impérial daté de Lyon, le 13 mars 1815, et contre-signé *comte* Bertrand, abolit de

Digitized by Google

nouveau la noblesse et les titres féodaux. L'article 1er dispose : « La noblesse est abolie, et les lois de l'Assemblée constituante seront mises en vigueur; » mais le décret autorisait à continuer de porter les *titres nationaux*. La distinction entre ces titres et la noblesse, telle qu'on l'entendait autrefois, était positive.

A la seconde Restauration, les anoblissements ne sont plus insérés au *Bulletin des Lois*, qui ne donne de publicité qu'aux créations de majorats. Mais s'il n'est pas de titre héréditaire sans majorat, la noblesse proprement dite reste tout-à-fait indépendante de l'établissement d'un majorat. Le titre prend un caractère réel, la noblesse n'affecte que la condition des personnes et elle se transmet avec le sang. En revanche, la qualification d'écuyer, indice légal de la noblesse, reparaît souvent dans le *Bulletin des Lois* et dans les actes publics. On la voit portée, comme l'est en Angleterre la qualification d'*esquire*, par des personnes dont le nom n'est accompagné d'aucune particule seigneuriale, d'aucune appellation territoriale. Des négociants, des armateurs du Havre, de Bordeaux, de Lyon font suivre leur nom de ce titre d'écuyer, seul marque extérieure de leur condition noble. A Rouen, le président du tribunal civil, M. Adam, dans ses ordonnances et jusque dans les légalisations de signatures, plaçait après son nom et avant son titre de chevalier de la Légion-d'Honneur, ce titre d'*écuyer*. Si l'on feuillette la 8e série du *Bulletin des Lois*, on voit dans les ordonnances autorisant des changements de nom, cette qualification nobiliaire d'écuyer accompagner des noms sans aucune particule, et en même temps on voit concéder des noms de terres avec particule à des personnes non nobles, puisqu'elles ne sont point qualifiées d'écuyer. C'est l'ancienne tradition d'avant 1789 qui est remise en vigueur. La particule n'a pas encore de valeur nobiliaire, elle ne prouve qu'une chose, ou que l'on descend d'une famille ayant possédé des fiefs avant la Révolution, ou que l'on est soi-même propriétaire territorial. Mais en revanche, il n'existe plus, comme avant 1789, de moyen de s'anoblir soi-même, d'acquérir, indépendamment de l'autorisation du prince, le droit de sortir du Tiers-État et d'entrer dans l'ordre de la noblesse, par l'acquisition de certaines charges, par l'accomplissement de

Digitized by Google

certaines conditions. La distinction des trois ordres ne subsiste plus, et le Roi seul donne la noblesse, comme il donne les décorations : la noblesse devient une faveur, non un droit. Vous avez beau devenir ministre, général, membre de l'Académie française, vous ne serez plus anobli, vous et votre postérité, que si le prince vous accorde des lettres-patentes.

Cette noblesse par lettres-patentes avait toujours été moins estimée en France que celle acquise par des charges, par de grandes fonctions ou par la longue possession. La vieille liberté française préférait la noblesse obtenue en vertu de son droit et des lois du royaume, à celle due à la faveur personnelle du prince. On aimait mieux la noblesse peut-être usurpée, mais dont l'origine était voilée par une longue possession, que celle dont la date était précisée à jour certain par les lettres d'anoblissement. Aussi, sous la Restauration, la bourgeoisie se montra-t-elle hostile à la noblesse proprement dite. Friande de titres et de décorations, comme elle l'était d'écus, elle préféra joindre aux noms patronymiques celui de quelque métairie attestant qu'elle *possédait du bien au soleil*. C'était le beau temps du titre de *propriétaire*, devant lequel pâlissait désormais celui *d'écuyer*. Le rang d'écuyer était un indice de *caste*, comme disaient les journalistes d'alors; mais c'était un honneur stérile, car l'*écuyer* souvent n'était pas électeur, tandis que le *propriétaire* entrait dans les colléges électoraux, et la qualité d'électeur de *grand* ou de *petit collége*, suivant le chiffre de l'impôt que l'on payait, donnait part à la puissance politique.

Ce fut le temps de la grande vogue de la particule : pour obtenir des lettres de noblesse, il fallait faire profession de royalisme, et s'adresser au prince. Mais pour coudre à son nom celui d'un champ ou d'un domaine, on agissait de son propre mouvement. Le gouvernement de la Restauration n'avait jamais fait appliquer l'article 259 du Code pénal de 1810, et d'ailleurs l'addition d'un simple nom avec particule n'était pas alors punissable. Tandis que plusieurs chefs de l'opposition affectaient de retrancher la particule qui précédait légalement leur nom, d'autres au contraire prirent (avec ou sans parenthèse) le nom de leur lieu de naissance, et l'on vit des députés libéraux s'adjuger en guise de fief le nom du département qui les

Digitized by Google

avait envoyés à la chambre. Si Benjamin de Constant était devenu Benjamin Constant, on eut en revanche Dupont de l'Eure, Martin du Nord, etc. Les médecins surtout donnèrent dans ce travers.

On sait qu'après la Révolution de Juillet, le Code pénal fut retouché et que l'on fit disparaître de l'article 259 la pénalité édictée en 1810 contre les usurpatéurs de titres. Ce fut désormais que se multiplièrent les comtes sans comté, les marquis sans marquisat. Une foule de gentilshommes se qualifièrent de comtes du fief dont leur grand-père avait été simple seigneur, et beaucoup de bourgeois qui, pour se distinguer d'homonymes, portaient un nom territorial joint à leur nom par un simple trait d'union, introduisirent la particule plus sonore. Ces distinctions furent accueillies avec la plus grande facilité par l'usage. Les mœurs publiques donnèrent dès lors une valeur nobiliaire à la particule et la qualification d'écuyer se trouva à peu près délaissée. Il faut dire que de tout temps cette tendance des Français à prendre un nom territorial avait été générale, même dans les classes populaires, et en vain les rois avaient fait des ordonnances pour empêcher les nobles de substituer leur nom féodal à leur nom patronymique; ces édits n'avaient pas été enregistrés par les parlements ou s'étaient trouvés abrogés par le non-usage. Sous l'ancienne monarchie, en effet, la coutume était la confirmation nationale de la volonté royale.

La loi du 28 mai 1858, modifiant l'article 259 du Code pénal et punissant l'usurpation de titres ou les modifications de nom en vue de s'attribuer une distinction honorifique, n'appartient pas, par ses conséquences, au droit pénal seulement. Elle a eu la portée la plus grave sur la condition civile des personnes. C'est la première loi qui ait donné à la particule dite nobiliaire une valeur honorifique, et qui ait fait un délit d'un simple acte de vanité. C'est surtout par les circulaires qui ont suivi sa promulgation, que cette loi touche essentiellement à l'état civil. Un nombre considérable de citoyens, dans l'administration, dans l'armée, dans la magistrature, portaient sans contradiction des noms d'apparence seigneuriale que ne leur donnaient pas leurs actes de naissance. Des circulaires émanées des divers ministères ont prohibé l'emploi de ces noms, et ceux qui les portent ont dû se faire auto-

Digitized by Google

riser par la chancellerie à les conserver, s'ils n'y avaient pas droit antérieurement, ou s'adresser aux tribunaux en rectification d'actes de naissance, si un tel nom était vraiment la propriété de leur famille. Le Gouvernement a atteint par là, sans recourir à la voie pénale, presque tous ceux qui, par des fonctions publiques, se trouvent dans sa dépendance. Nous ferons observer cependant qu'il reste encore une dernière mesure à prendre dans l'ordre de l'administration, car beaucoup de maires et de conseillers généraux continuent à se parer de titres et de noms féodaux qui ne leur appartiennent pas, et il est d'un mauvais exemple de voir des maires exiger de leurs administrés, dans les actes de l'état civil, la justification de leur qualité et prendre eux-mêmes, dans ces mêmes actes, un nom ou une signature que la loi leur défend de porter. Il est étrange de trouver dans des procès-verbaux de Conseils généraux, et dans les annuaires de département, la consécration d'usurpations interdites aux autres fonctionnaires, et punissables chez tous les citoyens.

La loi de 1858, en rendant ainsi à la noblesse une importance réelle, a fait naître un grand nombre d'articles et de brochures : elle a donné lieu à une jurisprudence qui s'est difficilement formée. Elle avait donc besoin d'un commentaire, et elle a trouvé un commentateur érudit dans M. le Comte de Semainville, ancien magistrat dans le ressort de la Cour de Rouen, dont nous avons lu avec grande attention le *Code de la Noblesse*. Après une première édition anonyme en un mince in-18, cet ouvrage, émané d'une plume normande, reparaît une seconde fois sous la forme d'un ample in-8°. Le Le titre de *Code* pourrait faire penser que ce volume n'est qu'un recueil de textes et de circulaires ; c'est au contraire un traité destiné à occuper, dans notre jurisprudence moderne, une place semblable à celle que tient dans l'ancien droit le *Traité de la Noblesse* publié au XVIIe siècle par André de Laroque. Comme code proprement dit, le ministère de la Justice a fait publier dernièrement un *Recueil des statuts, décrets, ordonnances et avis relatifs aux titres nobiliaires et au conseil du Sceau des titres*; mais ce volume in-12, sorti des presses officielles, et tiré sur papier vergé, est d'un prix assez élevé, comparativement à son peu d'étendue, parce qu'un très petit nombre d'exem-

Digitized by Google

plaires se trouvent dans le commerce. D'ailleurs il ne donne aucun texte antérieur au décret du 1er mars 1808, et pour tout ce qui concerne l'ancienne noblesse, il faut recourir à l'ouvrage beaucoup plus ample de M. de Semainville, si l'on n'a pas *l'Abrégé chronologique des édits sur la noblesse*, publié par Chérin en 1772.

M. de Semainville prend l'histoire de la noblesse à son origine ; il montre ce qu'elle fut dans l'antiquité et fait connaitre son organisation dans l'empire romain, point qui a son importance, parce que le droit romain a eu une grande influence sur notre législation nobiliaire depuis le XVIe siècle. M. de Semainville expose aussi les origines germaniques de la noblesse, et, après avoir parlé de la noblesse aux temps mérovingiens, et de la noblesse féodale des Français sous les Carlovingiens et les premiers Capétiens, il arrive à la noblesse de Cour sous les Valois et les Bourbons. Il touche ainsi à un grand nombre de points qui ont été traités par le respectable M. Championnière dans le savant ouvrage où il a fait découler l'histoire *de la Propriété des Eaux courantes* de celle des *Institutions seigneuriales*. M. Championnière s'es surtout occupé de la hiérarchie féodale des terres ; il a montré ce qu'étaient les fiefs et les justices ; M. de Semainville a étudié la hiérarchie des personnes et fait connaître ce que c'était que seigneurie et noblesse.

Aujourd'hui que le conseil du Sceau des titres fonctionne avec activité, et que les tribunaux sont saisis de leur côté d'un grand nombre de requêtes en rectification de nom, les moyens de faire des preuves de noblesse reprennent une véritable importance pratique. Le livre de M. de Semainville fournira aux intéressés des documents précieux : nous avons remarqué notamment le très utile chapitre où sont énumérées les charges dont la possession conférait la noblesse avant 1789, et les conditions sous lesquelles les possesseurs de ces charges transmettaient à leurs descendants la noblesse héréditaire. Le nombre des familles nobles diminue tous les jours : chaque année elles s'éteignent par centaines, et dans la Normandie, par exemple, où les gentilshommes formaient une notable partie de la population, il est des cantons entiers où déjà les familles anciennes n'existent plus que dans l'histoire. L'antiquité de la race est en effet maintenant le caractère le plus généra-

Digitized by Google

lement accepté de la noblesse ; et c'est une maxime du droit nobiliaire de France que : si le prince peut faire un anobli, il ne saurait faire un gentilhomme. Le gentilhomme en effet est celui qui peut prouver la noblesse de son père et de son aïeul. De tous temps cependant la noblesse, pour se maintenir, avait besoin de rester nombreuse : c'était une armée qui était forcée de se recruter sous peine de perdre sa force, et jusqu'en 1789, ses rangs furent ouverts à toutes les notabilités, à tous les cœurs vaillants. Déjà sous Charles IX, le procureur général Matharel, répondant au livre d'Hotmann, intitulé *Franco-Gallia*, disait : « Hoc habet Franco-Gallia et habuit et habebit » in perpetuum, ut etiam infimo natu virtute possint clari evadere et honores » majores in hac bene constitutâ republicâ nostrâ assequi et obtinere. »

M. de Semainville a curieusement recherché toutes les sources de la noblesse. L'hérédité est la première de ces sources, à tel point que le gentilhomme qui épouse une femme de condition obscure crée une lacune dans la généalogie de ses descendants. Et si les femmes ont pu transmettre à leurs époux nobles et à leurs enfants les titres territoriaux dont elles étaient héritières, la femme noble qui épousait un roturier, dérogait, perdait sa noblesse, subissait par sa mésalliance une véritable *capitis diminutio*. La maxime du vieux droit : *en formariage le pire emporte le bon*, venait corroborer le principe que le fils suit la condition du père. C'est sur ce terrain que le livre de M. Semainville contient des doctrines contestées. Est-il vrai que la femme de condition illustre ait quelquefois anobli l'homme de basse origine qu'elle aurait épousé ? Sans doute une grande alliance a pu ajouter quelque éclat à la condition d'un homme distingué déjà par une position élevée et notable par le mérite personnel, mais jamais, ce nous semble, la femme d'origine princière, alliée en dehors des convenances sociales à un particulier de basse condition, n'a véritablement anobli d'une façon régulière et juridique un époux forcément obscur.

Nous croyons avec M. de Semainville que les titres se transmettaient par les femmes, mais à des descendants nobles, car autre chose est un titre, autre chose est la noblesse. Nous pensons que la noblesse simplement maternelle ne peut être qu'une noblesse incomplète, intéressante dans un arbre

Digitized by Google

généalogique, surtout à une époque où la simple noblesse n'a plus de moyens de se recruter, mais qu'elle ne peut décorer honorifiquement les descendants sans une autorisation. Nous n'entendons pas pour cela nier absolument la noblesse utérine de Champagne et de Brie. Toutefois M. de Semainville nous semble aller bien loin quand il soutient que les dispositions de la coutume de Champagne en cette matière doivent encore être considérées comme en vigueur en 1860. Au reste, cette question de la noblesse utérine ou coutumière est des plus curieuses, et on lira avec profit, pour l'affirmative, le chapitre que lui a consacré M. de Semainville, et, pour la négative, un article récemment publié par M. Anatole de Barthélemy, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, plus une lettre de Lévesque Laravellière qui a été imprimée dans le *Cabinet historique*, recueil de vieux parchemins justement apprécié par tous les amateurs et déchiffreurs—M. de Barthélemy reconnaît cependant l'existence légale de la noblesse utérine dans le Barrois mouvant, mais il soutient en même temps que les conditions auxquelles la transmission de cette noblesse était soumise ne pouvant plus s'accomplir, le privilége des femmes nobles de Bar se trouve par là même éteint.

Pour quitter le terrain du passé et aborder les questions actuelles et pratiques, nous disons que la noblesse de la mère peut cependant procurer légalement à l'enfant roturier par son père quelqu'avantage honorifique, et cela, non seulement en Champagne, mais dans toute la France, parce que la chancellerie, qui ne reconnaît pas la noblesse utérine, autorise cependant fréquemment les enfants à ajouter à leur nom le nom et la particule de leur mère, surtout lorsque celle-ci est la seule et dernière héritière de ce nom. Mais cette autorisation n'est pas un anoblissement, et comme le dit fort bien M. de Semainville, parce que l'on a obtenu des lettres qui permettent de porter un nom noble, on ne se trouve pas anobli pour cela. Ce qui caractérise la noblesse, nous ne pouvons trop le répéter, c'est le droit à la qualification d'écuyer et non pas la particule plus ou moins sonore.

Cette question de la particule a été depuis deux ans l'objet d'un nombre considérable d'arrêts, et à ce sujet, je citerai celui de la Cour de Cassation du 5 janvier 1861, qui contredit positivement l'opinion suivante de M. de Semain-

Digitized by Google

ville : « Un noble qui, maintenant que l'on ne prend plus le titre d'écuyer, n'aurait à son nom patronymique aucun signe honorifique, *peut y ajouter un nom de terre ou d'un ancien fief.* (p. 519). » Nous croyons, comme la Cour de Cassation, que le noble, dans cette situation, ne pourra ajouter ce nom féodal qu'avec une autorisation, autorisation que probablement la Chancellerie ne refuserait guères, mais qui n'en devrait pas moins donner lieu à la perception de droits fiscaux assez élevés.

La dernière observation critique qui est venue à notre pensée en achevant la lecture du savant et très intéressant volume de M. le comte de Semainville, porte sur la valeur relative de la qualification d'écuyer et de la particule. Je crains que le laborieux auteur n'ait trop suivi le courant des habitudes actuelles en attachant une valeur excessive à cette particule, qu'on appelle à tort nobiliaire, tandis que c'est bien plutôt seigneuriale ou féodale qu'il faudrait dire. Je lui reprocherai d'avoir constaté, sans faire aucune réserve, que les gentilshommes « ne prennent même pas dans les actes publics le titre d'écuyer. » Que l'on cesse de porter dans les actes de la vie commune cet indice véritablement nobiliaire, je l'admets, et je ne propose pas de revenir à l'usage anglais, où le titre d'*esquire* est inséparable du nom de tout homme bien né. Mais sur le terrain juridique, je dis que c'est une imprudence de la part de celui qui veut maintenir la possession de son état nobiliaire, de ne pas prendre exactement cette qualification dans un contrat de mariage et dans les actes de l'état civil. Je crois que les avocats et les notaires, soucieux de l'intérêt de leurs clients, devront en conseiller l'emploi, même aux personnes en possession du titre de comte et de baron. C'est, je le répète encore, la marque caractéristique et héréditaire de la noblesse d'origine royale, qui ne résulte nullement ni d'une particule, ni de l'usage des armoiries. Et puisque me voilà sur le terrain de la pratique, je conseillerai surtout de faire suivre, de cette qualification d'écuyer, le nom de l'exposant dans les requêtes en rectification d'état civil, toutes les fois qu'il s'agit d'une personne pouvant prouver sa noblesse. J'ajouterai que la rédaction de ces requêtes ne peut être trop soignée, car la requête en rectification fait partie du jugement, qui, comme tous les jugements sur requête, est

Digitized by Google

porté sur la même feuille de papier timbré. La requête est expédiée avec le jugement, et transcrite comme lui et en entier sur les registres courants de l'état civil. Ce n'est donc pas une de ces pièces qui restent enfouies dans le dossier et dont la rédaction peut être abandonnée à un clerc. Pour ma part, j'ai eu, comme avocat, à indiquer les termes de requêtes de cette espèce, et je n'ai point négligé de faire suivre le nom de l'exposant de la qualité d'écuyer, au lieu de la banale qualité de propriétaire. En visant ensuite brièvement les actes sur lesquels repose la demande en rectification, on peut aisément établir l'origine et la condition de la famille, et constater ainsi en justice le droit de l'exposant à la noblesse, sans empiéter le moins du monde sur la juridiction administrative de la chancellerie.

RAYMOND BORDEAUX.

Digitized by Google

CHRONIQUES NORMANDES.

Dieppe, septembre 1862.

A M. le Directeur de la *Revue de la Normandie*.

Mon cher Directeur,

Dieppe est un pays privilégié. Outre la mer, la plage, les concerts, les bals, les beaux esprits, les jolies femmes, nous avons encore la triade Féret-Delevoye-Marais, — un auteur doctissime, un habile imprimeur, un éditeur intelligent, — tous les trois Dieppois, dont l'association patriotique vient de produire un opuscule des plus curieux, dans la bonne acception du mot.

La Maison de Henri IV, au Polet, une pauvre royale chaumière dont je n'ai guère fait qu'entrouvrir la porte; voilà ce qui m'a paru mériter l'attention de tous les amis des études historiques, et, à ce titre, digne de vous être signalé immédiatement.

M. Féret, l'auteur de l'opuscule enrichi d'un fort joli dessin de Charles Ransonnette, M. Féret n'écrit pas l'histoire comme tout le monde, et Dieu me garde de lui en faire un reproche. J'aime l'homme qui, n'ayant d'autre souci que celui de la vérité, marche à son but comme il lui plaît, sans s'inquiéter du qu'en dira-t-on, tantôt par les sentiers battus, tantôt par les sentiers de traverse, toujours soi, jamais un autre.

A notre époque de fusion ou plutôt de confusion littéraire, on n'est pas fâché de rencontrer parfois un homme qui ait le rare mérite de porter carrément partout et toujours l'habit de sa paroisse.

J'aime, dans l'espèce, ce je ne sais quel signe d'originalité native qui particularise l'individu. Donc il ne faut pas croire que M. Féret s'enferme

Digitized by Google

rigoureusement dans sa *Maison de Henri IV*. Il en sort quelquefois, on pourrait même dire souvent. Nourri de longues et nombreuses études, tête allemande et cœur français, M. Féret a non seulement l'amour du clocher, mais encore l'amour de celui des autres, et c'est ainsi qu'en racontant un fait spécial il y mêle une foule d'anecdotes qui font d'autant plus plaisir à voir qu'on s'attendait moins à les rencontrer.

Mais peindre l'auteur m'entraînerait trop loin. J'arrive à l'analyse du livre. Peu de mots suffiront pour en démontrer l'importance :

« La journée d'Arques n'a point été une affaire décisive. Sans les bons remparts de Dieppe, sans l'appui de ses bien-amez les habitants de Dieppe et du Polet, sans la fidélité du gouverneur Aymar de Chaste, le roi Henri était jeté hors de son royaume. »

Telle est, dans sa simplicité, mais aussi dans sa force, la thèse nouvelle que M. Féret vient de faire entrer dans le domaine des faits incontestables.

Je cite, et je serai bref, deux conditions de nature à me concilier quelque bienveillance.

La nouvelle de la mort de Henri III arrive à Dieppe le 5 août.

Le gouverneur de Chaste appela au château les capitaines des compagnies bourgeoises et leur fit, ainsi qu'à la garnison, prêter serment de fidélité à Henri de Navarre.

Il adressa au roi l'hommage des habitants.

Dès le 2 août, Henri IV, alors au camp de Saint-Cloud, avait écrit au gouverneur de Dieppe une lettre affectueuse et de politique profonde, rapportée tout au long par M. Féret, qui ne parvint à Dieppe que le 11.

Henri IV tenta une attaque sur Rouen. Il établit son quartier général à Lescure-lès-Rouen, où l'on montre encore la chambre qu'il habita dans le château de M. Keittinger.

Le roi quitta Darnétal le 25 août, avec 500 chevaux. Il coucha à Longueville et, le lendemain, il entra dans Dieppe, aux acclamations de la ville entière et descendit à la maison d'Ango.

Digitized by Google

Ce jour là fut le premier, a-t-il dit depuis, qui lui fit goûter le plaisir qu'il y a d'être roi de France.

Le 27, Henri visita le château et la citadelle, où il fut reçu par Aymar de Chaste, qu'il continua dans ses fonctions de gouverneur, et porta le chiffre de la garnison de 200 à 500 hommes.

D'accord avec le maréchal de Biron, il choisit Dieppe pour lieu de ses opérations et dota sa confirmation des priviléges de la ville : *Au camp de Dieppe, au mois d'août, l'an de grâce* 1589.

Le roi retourna à Darnétal le 29 août.

Le 8 septembre, le roi, après avoir levé le siége de Rouen, était de retour à Dieppe.

Le 9, Henri écrit des retranchements d'Arques à la comtesse de Gramont :

« Mon cœur, c'est merveilles de quoy je vis au travail que j'ay. Dieu ait pitié de moy et me fasse misericorde, benissant mes labeurs, comme il faict en despit de beaucoup de gens. J'ay prins hier Eu. Les ennemis qui sont forts, au double de moy, a ceste heure, m'y pensoient attraper. Ayant faict mon entreprinse, je me suis rapproché de Dieppe, et les attens a un camp que je fortifie. Ce sera demain que je les verray, et espere avec l'ayde de mon Dieu que s'il m'attaquent ils s'en trouveront mauvais marchans. Ce porteur part par mer. »

Henri IV a beaucoup aimé, et l'histoire lui a beaucoup pardonné. — Remarque de M. Féret aussi juste que spirituelle.

Le château d'Arques est fortifié, on trace un camp sur le côteau de Saint-Etienne, on tire des lignes entre Arques et Dieppe, et le Polet est mis en état de défense.

Cependant le duc de Mayenne, qui avait repris Neufchâtel et Eu, s'approchait.

L'armée de Mayenne était de 18,000 hommes.

Henri en comptait à peu près la moitié.

2,000 hommes environ défendaient la ville.

Le duc de Mayenne vint camper à Thibermont. Il essaya, le 15 et le 16,

Digitized by Google

de forcer le retranchement du Pollet, et fut repoussé par les braves Dieppois, commandés par M. de Givry, avec une perte de 600 hommes, parmi lesquels le sieur de la Chataigneraye.

Henri IV plaça son quartier-général dans la maison qui porte encore aujourd'hui son nom. De là, il apercevait le clocher et le château d'Arques, à une extrémité, et, à l'autre, le château de Dieppe, la tour Saint-Jacques et la mer.

C'est contre cette maison que sont venus se briser, en ce mois de septembre 1589, les efforts redoutablement soulevés de la Ligue, de Sixte-Quint et de Philippe II.

Le 21, Henri battit Mayenne à Arques. Tout le monde sait cela, mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que le fameux billet à Crillon ne fut pas écrit le soir du combat. Il est daté de huit ans plus tard, 20 septembre 1597, au camp devant Amiens.

M. Féret cite, à propos de cette journée, une particularité curieuse. Un dieppois protestant, nommé Planchon, avait eu de ses trois mariages, vingt-deux fils, en âge de porter le mousquet. Il les offrit tous au roi, la veille de la bataille.

La bataille d'Arques ne fut pas une action décisive, comme on l'a cru jusqu'à présent. Ce ne fut qu'un incident. Le siége de Dieppe qui suivit, et dont aucun historien ne parle, eut, lui, autrement d'importance.

Dans la soirée du 21, Henri tint conseil et se replia sur Dieppe, où l'ambassadeur anglais Stafford lui amena, le 23, treize vaisseaux chargés d'argent, de vivres et de munitions. Mme de Montmorency et Catherine de Bourbon, sœur du roi, étaient réfugiées dans le château.

Mayenne décampa de Thibermont le 23, et vint se loger à Bouteilles et à Janval, où nous trouvons encore sa cavalerie le 26.

Les lignes des assiégeants, partant de la vallée d'Arques, coupant la plaine jusqu'au coteau qui descend à la vallée de la Scie, avaient environ 2,000 mètres de front.

Henri ne leur laissait aucun repos. Il faillit être tué sur le Mont-de-Caux où des reîtres le chargèrent à l'improviste.

Digitized by Google

Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, Mayenne éleva, sur un escarpement de la route d'Arques, une forte batterie qui commandait la ville, le port et la rade.

Le 1er octobre, la batterie de Mayenne tira 54 coups en deux heures. Un chef de cuisine fut tué par un boulet dans le logis même du roi.

Mais bientôt la Tour-aux-Pigeons répondit à la batterie de Mayenne, et éteignit son feu. A midi tout était fini, à la grande joie des habitants de Dieppe.

Le 2, le roi, sur le conseil de Guitry, mena du canon à l'escarmouche, ce qui ne s'était jamais vu, et s'en trouva bien.

Le 4, arriva par mer un secours de 1,200 Ecossais, « bien armés, vestus à l'antique, avec jacques de maille et casques de fer, couverts de drap noir, comme bonnets de prestres, se servant de musettes et hautbois, lorsqu'ils vont au combat. »

Dès le 5, ces braves gens, dont on se gaussait par la ville, tant ils étaient plaisants à voir, furent menés à l'attaque de Bouteilles par le sieur d'Ovins et s'en emparèrent.

Enfin, le 6, à quatre heures du matin, on vit de sinistres clartés précéder les heureuses lueurs de l'aurore. C'était Mayenne qui brûlait ses positions et qui levait le siége.

Désormais le roi de Navarre était véritablement roi de France.

La thèse soutenue par M. Féret est donc victorieusement prouvée, à savoir, que le siége de Dieppe ignoré, bien plus que la journée d'Arques tant vantée, est la pierre angulaire du trône de Henri IV.

A l'occasion des services rendus pendant ces vingt jours, des lettres d'anoblissement furent confiées à plusieurs familles de Dieppe ou des environs, parmi lesquelles nous remarquons : Lemoyne d'Aubermesnil, d'Estrépagny, Pinchon, Gallye, Le Balleur, Le Barrois, Tacquet et de Clieu.

Je termine ici cette analyse, qui n'est que l'*ombre*. Mais j'espère que chacun voudra voir la *réalité* qui est : — *La Maison de Henri IV, près du Polet,*

Digitized by Google

faubourg de Dieppe, dessinée et gravée par Charles Ransonnette; texte par M. P.-J. Féret, conservateur de la bibliothèque et des archives de Dieppe. Dieppe, A. Marais, libraire-éditeur. Paris, J. Tardieu. MDCCCLXII. Un beau vol. in-8° de 86 pages.

BRIANCHON.

NOTE SUR LE PONT DE PIERRE DE LA VILLE DE ROUEN. — En 1810, lorsque l'Empereur Napoléon Ier décrétait qu'un pont de pierre serait construit à Rouen, en remplacement du pont de bateaux, on était loin de prévoir que, trente ou quarante ans après, de l'autre côté du fleuve, le village de Sotteville, à la porte de Rouen, deviendrait une ville renfermant 12,000 habitants; que le faubourg de Saint-Sever verrait sa population doublée: enfin, que les voies ferrées prendraient la place des grandes routes, et qu'une gare pour les voyageurs et les marchandises serait établie sur la rive gauche de la Seine, donnant ainsi lieu à une circulation incessante de charrois et de véhicules de toute espèce, et au mouvement d'une population considérable : en moyenne, entre 6 heures du matin et minuit, il passe sur le pont 4,500 voitures et 25,000 piétons (1).

Les ingénieurs du premier Empire crurent faire merveille en donnant au pont qu'ils étaient chargés de construire, une largeur de 13 mètres 80 centimètres en chaussée et en trottoirs (2). Cette largeur assez médiocre pouvait être alors acceptée, mais aujourd'hui, elle est complètement insuffisante.

Pour obvier à ce défaut d'espace, on a proposé de remplacer les solides parapets de pierre qui bordent le pont sur toute sa longueur, par de simples

(1) Conseil général du département de la Seine-Inférieure, session ordinaire de 1861. page 353.

(2) Largeur entre les bahuts ou parapets, 13 mètres 80 centimètres.

Largeur de la chaussée, 9 mètres.

Largeur des trottoirs, 2 mètres 40 centimètres.

Digitized by Google

balustres de fer. Nous pensons que toucher au pont ce serait le gâter, le *déshonorer*, pour n'aboutir en définitive qu'à une amélioration imperceptible : en effet, qu'est-ce qu'un élargissement de 2 mètres obtenu à grand'-peine quand il faudrait 4 et même 5 mètres de plus en largeur, en se renfermant rigoureusement dans le strict nécessaire? Si la chaussée est trop étroite, les trottoirs le sont aussi, et dans une proportion encore plus forte. En second lieu, des appuis, ou rampes en fer n'offrent point la même sécurité que d'épaisses et solides bordures de pierre. En outre, l'application du fer comme construction à un monument en pierre est choquante. Il nous semble cependant qu'il y aurait un moyen très facile d'éviter l'emcombrement journalier de notre pont de pierre (1), ce serait la conversion en un pont de fer forgé carrossable du pont suspendu (2), lequel est peu éloigné du pont de pierre, et fait communiquer les rues Beauvoisine, des Carmes et Grand-Pont, qui forment la principale artère de la ville, avec la grande rue du faubourg Saint-Sever.

La dépense serait relativement peu considérable, les culées existant ainsi que les rampes d'accession ; un faible exhaussement serait suffisant, et le niveau des quais resterait le même.

On a parlé de la construction éventuelle d'un autre pont, en face de la nouvelle rue de l'Impératrice. Outre que ce pont ne pourrait, par son éloignement, suppléer à l'insuffisance du pont actuel, il réduirait le bassin destiné à la navigation maritime, et présenterait dans l'exécution de grandes difficultés, et dans la pratique, c'est-à-dire dans la mise en activité de service, une foule d'inconvénients qu'il est inutile d'énumérer, mais qu'il est facile d'apercevoir.

(1) Il est étonnant que le rapport de M. l'ingénieur en chef du département au Conseil général, n'appelle l'attention que sur le peu de largeur de la chaussée. Il dit : « qu'on pourrait, en utilisant la largeur occupée par le parapet et une partie de la corniche, *restituer* à la chaussée une largeur de 2 mètres *sans aucune diminution* sur la largeur des trottoirs. »

(2) Cette idée de conversion vient d'être l'objet d'un vœu du Conseil d'arrondissement de Rouen.

Digitized by Google

Cependant, il est une amélioration réclamée depuis fort longtemps, une amélioration indispensable et de la plus extrême urgence, c'est l'adoucissement des pentes beaucoup trop rapides des abords du pont de pierre du côté de la ville (1). Jour et nuit, la loi Grammont, protectrice des animaux, est impunément et à chaque instant transgressée au grand scandale des passants, et surtout des habitants du quai Napoléon et de la place Impériale.

Nous ne sommes guère partisan du macadam ; toutefois il pourrait être employé là avec beaucoup d'avantage, après l'abaissement préalable des rampes d'accession Est et Ouest, et de l'entrée en ville sur la place Impériale. Il conviendrait alors de mettre une ou deux marches aux trottoirs des deux rampes, à l'endroit où ils se raccordent avec ceux du pont.

Ce travail n'occasionnerait qu'une dépense peu considérable ; il faciliterait les mouvements de la voirie, et mettrait fin au spectacle odieux et blessant pour la morale publique que présentent les mauvais traitements exercés journellement, par des charretiers brutaux sur leurs malheureuses bêtes de somme et d'attelage surchargées outre mesure, et qui par les temps de sécheresse et de gelée, ne peuvent tenir pied sur cette chaussée beaucoup trop rapide.

Nous terminerons cet article en exprimant le regret que les ingénieurs des ponts et chaussées n'aient pas porté l'extrémité de leur ligne de niveau du pont beaucoup plus loin qu'ils ne l'ont fait. On pouvait arriver à la place Saint-Ouen par une pente insensible. La rue Impériale se trouve en contrebas des rues transversales, Saint-Romain, des Bonnetiers, Saint-Denis e des Halles, lesquelles pouvaient y aboutir de niveau ou à peu près.

E. DE LA QUÉRIÈRE.

CONSERVATION DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT. — Voici une haute et puissante adhésion de plus à une cause que la *Revue de la Normandie* n'a pas eu besoin de défendre, mais à laquelle elle s'associe bien sincèrement. C'est une lettre adressée par M. le sénateur préfet de la Seine-Inférieure à notre collaborateur M. André Durand.

(1) Il en est de même du côté du faubourg Saint-Sever.

Digitized by Google

« Monsieur,

» Bien que parvenue dans mes bureaux au moment de la clôture de la
» session, je me suis empressé de placer sous les yeux du Conseil général
» la notice que vous m'avez adressée sur l'ancienne église Saint-Laurent.
» Le conseil en a pris connaissance avec intérêt, et je me fais son inter-
» prète en vous remerciant de cette attention.

» Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

» Le sénateur préfet de la Seine-Inférieure,

» E. Le Roy. »

Digitized by Google

632

PUBLICATIONS DIVERSES.

E. DE LA QUÉRIÈRE. — Saint-André-de-la-Ville, église paroissiale de Rouen. — Rouen et Paris, 1862, in-4°, pl.

—

COCHET (l'abbé). — Découverte, Reconnaissance et Déposition du Cœur du roi Charles V, dans la cathédrale de Rouen. Havre, 1862, in-8°, pl.

—

C. HIPPEAU. — Mémoires inédits du comte Leveneur de Tillières sur le cœur de Charles Ier. Paris, 1862, in-12.

—

LEBEUVIER (l'abbé). — Notice historique sur la commune d'Aquigny avant 1790. Evreux, 1862, in-8° pl.

—

LECOMTE (l'abbé). — Notice sur la Grosse-Tour du Havre, dite depuis la tour François Ier. Havre, 1862, in-8°, pl.

— Le grand Archevêque Eudes Rigaud au prieuré de Graville, à Montivilliers et à Saint-Nicolas-de-l'Eure. Havre, 1862, in-8°.

—

MONTEYREMAR (Henri de). — Charlotte de Corday. Paris, 1862. in-12.

—

VASNIER. — Petit Dictionnaire du Patois Normand en usage dans l'arrondissement de Pont-Audemer. Rouen, 1862, in-8°.

—

Tous ces ouvrages sont en vente à Rouen, chez M. A. LE BRUMENT, libraire, quai Napoléon, 55.

ROUEN — IMP. E. CAGNIARD, RUE PERCIERE, 29.

Digitized by Google

633

BEAUX-ARTS.

L'EXPOSITION

DE PEINTURE

DE ROUEN.

La dix-neuvième exposition municipale des Beaux-Arts a ouvert ses portes, le premier jour d'octobre, devant un public empressé. Il est de bon ton, dans un certain monde d'esprits chagrins et prévenus, de parler sans cesse de l'indifférence de la province en matière artistique ; c'est une opinion toute faite sur le compte de laquelle il sera bon de revenir.

Cette année surtout, les preuves ressortiront bien évidentes, la lumière se fera pour les yeux mêmes les plus récalcitrants ; car l'administration municipale, avec cet heureux sentiment d'initiative

Digitized by Google

qui la caractérise et qui la guide, a voulu, qu'à l'exemple de ce qui se passe ailleurs, un droit d'entrée soit prélevé aux portes du musée.

Droit modeste, aumône insignifiante que personne ne refusera de verser sur l'autel sacré de l'art! obole naïve et simple qui peut donner la mesure des tendances et des instincts d'une génération et permettre de nombrer et d'exprimer par un chiffre la somme de ceux qui ont conservé, dans notre centre industriel, le culte des choses de la pensée.

Il y aura quelque chose de touchant à voir l'administration supérieure répartir en achats de tableaux ce qui lui viendra ainsi du concours de tout le monde; car la ville n'entend pas payer les frais de son exhibition au moyen de ce droit d'entrée. Que chacun donc vienne jeter son offrande dans cette bourse à tous ouverte! c'est peu de chose et c'est beaucoup cette petite rétribution! C'est une toile de plus vendue, c'est le bien-être au foyer d'un travailleur nécessiteux, c'est le soleil et c'est la vie dans un intérieur obscur, la joie et l'orgueil dans les yeux ravis d'une femme, le sourire sur les lèvres d'un petit enfant.

Car, par ces temps d'abaissement et de préoccupations matérielles, les ouvriers de la grande famille artistique labourent un dur sillon.

Si quelque chose nous étonne, c'est de voir encore autant de fervents, autant d'adeptes, se presser aux portes de ce temple auguste plein d'éclairs, mais aussi d'orages; de gloire, mais de désillusions. Il faut des âmes fortement trempées pour résister à ce courant énergique et forcené qui entraîne, comme une proie, le siècle tout entier du côté des satisfactions mondaines, et nous admirons profondément tous ceux qui regardent en haut, tous ceux qui espèrent, tous ceux qui combattent. Les uns disparaîtront comme la fumée, s'évanouiront

Digitized by Google

dans la lutte, ne laisseront d'eux ni un nom, ni un souvenir; qu'importe! Tous auront, par les sacrifices de leur existence, par leur lente agonie, par les terribles enseignements de leur mort, rendu témoignage de ce qui est la vérité.

D'autres plus heureux aborderont à la terre promise. Fortune, dignités, estime publique, tout les viendra récompenser d'avoir eu foi dans les promesses d'une nature privilégiée, dans les mystérieuses voix qui les poussaient en avant et dans la religion impérissable de la France pour tout ce qui est grand, honnête et beau.

Toutes ces excitations enflamment aujourd'hui plus que jamais une foule d'ardentes et nobles convoitises. La grandeur du résultat est telle, qu'au risque de se rompre le cou chacun veut escalader la montagne sainte. Toutes les audaces sont généreuses quand il s'agit d'art et d'idéal : les chutes ne sont pas grotesques dans cette course débordante des âmes à travers l'infini. Dans la mesure des forces de chaque individu, toute tentative pour s'élever est au même degré respectable. Tel sera servi par des muscles d'élite, tel autre par les facilités du chemin, qui ne vaudront pas mieux dans la balance surhumaine que l'infirme et le maladroit restés en arrière sur la route.

Pour nous, les artisans doivent être honorés à l'égal des maîtres, au point de vue de la considération qui s'attache au métier. Gens de plume, sculpteurs, peintres, tous enfants de la même famille, tous amants de la même maîtresse, la beauté, se doivent, à notre sens, appui et assistance.

Nous ne sommes pas des étrangers pour vous, qui travaillez là-bas à faire passer sur un lambeau de toile la mélancolie d'un paysage désolé, ou quelque grande scène de l'histoire de l'humanité. Nous

Digitized by Google

nous sommes promenés, ô Ruysdaël, dans les solitudes brumeuses de tes *paysages* d'hiver; nous nous sommes assis pour méditer, ô Raphaël, sous les portiques tout grands ouverts de ton *Ecole d'Athènes*! Nous avons senti, maîtres, passer en nous, attentifs et muets, l'ombre de vos pensées; nous nous sommes pénétrés de vos œuvres, et dans la limite qui sépare notre petitesse de votre grandeur, nous avons éprouvé les émotions qui vous avaient animés, nous avons senti battre dans nos poitrines les mêmes passions, aux crins épars, dont les ailes en feu vous emportèrent. Tous ceux qui de loin vous suivent, nous les aimons en mémoire de vous, et nous les respectons parce qu'ils vous honorent. Le même culte nous a réunis, et nous resterons fidèles au souvenir de cette adoration fervente, qui, devant la même idole vénérée, a établi les liens de cette sympathie charmante; aussi, nous regardons comme une bonne fortune la part qui nous revient aujourd'hui de rendre compte ici de l'Exposition artistique de Rouen.

Nous avons signalé une des innovations apportées cette année par l'administration, le droit d'entrée; mais est-ce à dire que le dernier mot soit prononcé, et que nous sommes arrivés à la perfection? Non, sans doute. Avec les meilleures intentions de bien faire, une exposition des Beaux-Arts ne peut être complète dans le local étroit et mal éclairé du Musée. De plus, les étrangers sont privés, pendant la durée de ces solennités, de la vue des toiles qui sont le fond des collections municipales, et c'est parfois une déception qui se comprendra facilement. Tant qu'il ne se sera pas trouvé un admirable spéculateur pour nous édifier, par quelque combinaison, un local spécial pour les expositions et le Musée, il restera à la question un grand pas à accomplir. Puisqu'il est aujourd'hui surabondamment démontré pour tout le monde combien les galeries actuelles de

Digitized by Google

l'Hôtel-de-Ville se prêtent mal au bon agencement des tableaux, on aurait voulu voir l'administration faire l'essai d'une innovation qui a été, l'an dernier, tentée à Paris.

Nous voulons parler de la disposition des toiles d'après l'ordre alphabétique, suivant enfin la marche du livret.

Il y a beaucoup à dire pour et contre cette manière de faire; mais, quand les salles d'exposition se présentent, comme celles de notre Musée, dans de mauvaises conditions pour tous les artistes; quand malgré les efforts d'une bienveillance manifeste, chacun se trouvera, avec juste raison, mal satisfait de son lot; nous émettons l'opinion que la rigueur mathématique n'eût pas fait plus de mécontents et n'eût pas accompli plus de bizarreries. Du côté du public, une pareille amélioration sera toujours favorablement accueillie; la classification par numéros simplifie les recherches en diminuant la fatigue des visiteurs; elle réunit et concentre les termes épars d'une comparaison dont la résultante se dégage de cette façon plus lumineuse: il y a plus de chances de tout voir et de bien voir, et de cette manière, chacun, suivant ses convenances, embrasse beaucoup ou se restreint dans un petit nombre de lettres de cet alphabet illustré.

Si l'on veut bien se rendre compte de la difficulté que l'on éprouve, quand il faut chercher des tableaux perdus dans des recoins impénétrables, personne ne sera supris de l'insistance de nos observations. Sans citer aucun exposant d'une manière spéciale, nous dirons que, pour tous, nous avons regretté l'aménagement de fantaisie qui a présidé à la distribution de leurs œuvres. Quand, à la mémorable exposition universelle de 1855, les maîtres avaient voulu leur salon spécial, ce n'était ni par un sentiment de vanité puérile, ni pour contenter une orgueilleuse personnalité, c'était pour présenter un

Digitized by Google

enseignement plus complet et rendre plus facile à tous la synthèse magnifique de leurs travaux. Dans la voie de progrès où marchent nos expositions municipales depuis quelques années, à l'aide du concours de l'administration et du patronage généreusement effectif de la Société des Amis des Arts de Rouen, il est bien permis d'espérer que toutes les réformes seront pratiquées. Le droit d'entrée est un de ces pas en avant hors du sentier de la routine : il décidera, sans doute, de nouvelles tentatives, parmi lesquelles, nous n'en doutons pas, une des premières et des mieux appréciées sera celle dont nous venons de parler, qui nous semble devoir, en province, réussir aussi bien qu'à Paris.

Pour nous, qui entreprenons la tâche de conserver pour la *Revue* le souvenir du Salon de 1862, nous demanderons à notre lecteur la permission de nous guider dans ce labyrinthe avec les indications alphabétiques du livret. Nous avons à voir plus de mille tableaux, et dans cette période des temps que nous traversons, où chaque genre empiète sur le genre voisin, où les lignes de démarcation s'effaçent, nous croyons ne pas faire, par ce moyen, de plus mauvaise besogne, qu'en séparant prétentieusement par ces mots, déviés de leur sens : *Histoire, Paysage, etc.;* les pages de notre compte-rendu.

A.

M. Accard, dont le nom se présente tout d'abord à notre attention, est un artiste consciencieux dont les qualités se montrent bien condensées dans *Une Scène des Femmes Savantes :* il y a autant d'analyse du cœur humain que de finesse de touche dans cette petite étude, toute pleine du souvenir des personnages de notre immortel Molière; et si quelqu'éditeur des œuvres du grand poète se permettait le luxe de commander à M. Accard une série d'illustrations pour

Digitized by Google

les comédies, le public appréciateur ne lui en saurait pas mauvais gré. — Les petits portraits en pied de M. Accard ne manquent non plus ni de distinction, ni d'élégance : nous aimons surtout celui de *M. le comte de M...* où l'exiguité de la toile disparaît en présence d'une exécution large et de détails excellemment traités.

Sous ce titre : *Une Chaumière aux environs d'Honfleur*, M. J. Achard recommence une fois de plus le voyage des peintres paysagistes aux sites enchanteurs de notre Normandie : il s'est bien inspiré de l'éclat de ses feuillages et de la teinte un peu nuageuse de ses horizons.

Comme cette peinture calme et modeste nous plaît mieux que celle des batailles et des uniformes! Elle n'aura pas le succès des *Chasseurs d'Afrique*, de M. Aillaud, et sera beaucoup moins regardée que *Le Départ de Gênes du* 15e *de ligne*, où le troupier Français marche au pas comme dans un tableau de Bellangé, mais elle subsistera davantage parce qu'elle n'est l'expression, ni de la mode, ni des tendances particulières d'une époque.

L'école actuelle est riche en observateurs attentifs et en fervents admirateurs de la nature : M. Jules André est un de ceux-là. On revoit toujours avec le même bonheur ses eaux et ses arbres. Que ce soient les *Bords de la Dordogne* ou les *Bords de la Charente;* c'est toujours le même talent au service de la même âme, passionnée jusqu'à l'excès des prodigieuses grandeurs des paysages de son pays.

Mme Allard, Mme E. Apoil se recommandent par le soin et le goût qui éclatent dans leurs *Fleurs* et dans leurs *Fruits;* vrais ouvrages de femme soignés et délicats comme une broderie.

Nous avons reconnu une puissance indiscutable et des effets grandioses dans les *Dessins au fusain* de M. Appian : nous les préfé-

Digitized by Google

rons à ses tableaux que nous trouvons moins fondus et moins harmonieux.

Dans les *Adieux de Raphaël à sa mère*, de M. Adolphe Aze, l'élève de Robert Fleury se fait vainement chercher. L'expression et la sincérité des figures, la parfaite mise en scène, ce ton général de franchise et de vérité qui éclatent si bien dans les ouvrages de ce maître, manquent absolument ici. Heureux, M. Aze, s'il avait su donner au plus important de ses personnages le type élevé qui lui convenait! Son Raphaël est d'un trivial qui surprend. C'est pourtant une figure de prédilection pour tous ceux qui manient l'ébauchoir ou le pinceau. M. Adolphe Aze fait mieux d'ordinaire, beaucoup mieux même; aussi, est-on tout surpris quand il faut constater avec lui un insuccès.

B.

Le Matin.—M. Léon Bailly nous le fait toucher du doigt sous la figure d'une jeune femme qui s'étire les bras en sortant du lit : c'est aussi poétique et beaucoup plus vrai que les aurores en écharpe de nos aïeux, et nous préférons cette solide anatomie qui montre ses formes à ces apparitions en maillot rose qui cherchent à cacher on ne sait quoi. — Les deux autres toiles de M. Bailly sont aussi vigoureusement construites que cette vivante petite étude. Elles s'intitulent : la *Méditation* et l'*Allée des Cerisiers*. Le sujet en est peut-être moins plaisant à voir, mais elles possèdent au même point les mêmes qualités de touche, de couleur et de dessin.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Balfourier compte parmi les bons. les *Salines du Var* et le *Puits de Saint-Pierre à Hyères* nous le montrent tel que nous le connaissons, imitateur habile et scrupuleux de notre riche nature méridionale.

Digitized by Google

Il ne faut désespérer, nous l'avons dit, ni du goût, ni des tendances artistiques de la province. Ce qui est grand aura toujours le privilége de parler haut et de provoquer l'émotion. Ces théories nous reviennent à la pensée à propos de la *Malvina* de M. Barrias. « Malvina « accompagne Ossian, aveugle, sur la tombe d'Oscar, fils d'Ossian, « son époux. L'ombre d'Oscar apparaît sur les nuages et entretient « Malvina de la vie future. » Cette scène rendue avec un sentiment contenu et une puissance toute latente, sans appareil fantasmagorique, ni trucs usités en pareil cas, séduit et attire, comme tout ce qui est simple, avec une incomparable énergie. La pâle figure de Malvina respire « l'air plein d'espérance » dont rêve quelque part le poète des *Nuits*; et l'ombre qui lui parle à l'oreille, n'est pas plus aérienne que la fille de la terre écoutant, souriante et ravie, cette voix du tombeau. La couleur employée par M. Barrias est grise comme la lueur d'un crépuscule d'été ; mais les maîtres ont le secret d'être fantastiques tout en restant humains, d'être sublimes sans devenir obscurs. La *Malvina*, dessinée aussi bien que pas un des *Exilés de Tibère*, est une des grandes œuvres de l'Exposition de Rouen : nous émettons le vœu de la voir conserver à notre ville.

Nous avons vu, à plusieurs reprises, la foule s'arrêter devant les Autrichiens et les Zouaves de M. Eugène Bellangé. La *Garde à Magenta*, les *Grenadiers en tirailleurs*, le *Combat de Koughil* nous donnent manifestement la preuve que M. E. Bellangé est le digne héritier des traditions paternelles et qu'en lui la race n'a pas dégénéré.

Puis voici dans une sphère moins officielle toute une série de bons travaux : le *Départ pour les champs*, de M. Bénard ; — la *Plage de Pourville*, de M. Bentabole, où la belle Madame de Longueville

Digitized by Google

réchauffa devant l'âtre du presbytère, par une nuit de la Fronde, ses membres transis de froid; — la *Demoiselle*, fraîche incarnation d'une page de Brizeux, par Mme BERTAUT; — *Un Incendie en mer*, scène d'une horreur sinistre, par M. BERTHÉLEMY. — On regarde avec satisfaction la *Chèvre Amalthée*, de M. Célestin BLANC, et surtout cette immortelle aux bras de neige qui, de ses mains divines, tire le lait de cette bête légendaire. M. Blanc nous montre aussi un *Petit Savoyard* et une *Femme couchée dans un paysage*. Le Savoyard n'a pas une trop mauvaise figure, c'est apparemment depuis qu'il est devenu Français; mais comme cette gaillarde étalée dans des feuillages est autrement traitée et plus agréable à voir.

Le soleil se couche avec une vérité saisissante dans les *Paysages bretons* de M. Alex. BLUHM, presque aussi bien que coule la Seine dans la *Vue prise à Saint-Ouen*, par M. Auguste BOHM. Quand la nature est saisie ainsi sur le fait et rendue avec cette fidélité surprenante, elle est presque aussi réjouissante à contempler dans ces œuvres humaines que dans le grand ouvrage de Dieu.

Les *Nymphes au bain* sont deux admirables filles, l'une blonde, l'autre brune, encadrées dans des fleurs et de la verdure avec cet art infini dont M. Louis BOULANGER a gardé si bien le secret. Transparence de la chair, éclat de la jeunesse, pureté et suavité des lignes, toutes les beautés et toutes les grâces se sont réunies dans ces corps charmants, créés par la fantaisie à la honte éternelle de la réalité. Nul satyre impudent ne vient mêler à cette aimable scène la grimace de son profil de bouc. Ces créatures surnaturelles savent qu'elles sont belles, et c'est pour cela sans doute qu'elles se drapent si bien dans leur déshabillé plein de mollesse en attendant le jeune dieu, qui pour les voir, va sortir des ondes ou des roseaux. — Les *Pifferari* sont

Digitized by Google

moins réussis : la perspective s'explique mal et il y a discordance entre les personnages du premier plan et les édifices du second. Ceci est assurément fâcheux; car, dans cette pléiade de joueurs de cornemuse, ceux de M. Louis Boulanger sont les mieux dessinés et ils descendent en bien directe ligne des gorges de l'Apennin.

Nous passerons assez rapidement devant la *Paysanne romaine*, de M. Victor Boyenval, d'une couleur trop épaisse et trop dure. — La *Jeune Mère*, de Mlle Bourges, est d'un modelé presqu'insuffisant et qui ne se conçoit guère. Voici encore : une *Vue à Fontainebleau*, de M. J. Bremond, et une *Cour dans le Khan de la sultane Validé*, de M. Fabius Brest, dont la couleur nous semble de pure convention. C'est que l'art n'a pas dit son dernier mot quand la main de l'ouvrier a tant bien que mal dessiné des arbres et brossé des ciels, quand un coup de pinceau frappé sur la palette magique a fait éclore des maisons turques dans un orient de fantaisie. La vérité, qui n'est pas précisément le réalisme, a ses exigences impitoyables, auxquelles les plus habiles même ne se peuvent soustraire sans perdre à plaisir une partie de ce qui est leur force.

M. E. Brevière est toujours le graveur irréprochable et minutieux par excellence. Tout le monde a pu voir, avant l'exposition, dans les œuvres tant appréciées de notre honorable collaborateur, M. de la Quérière, les belles exécutions faites par M. Brevière des quelques monuments du vieux Rouen atteints par l'inflexible niveau des rues nouvelles. Saint-Martin-sur-Renelle, Saint-André-de-la-Ville, Saint-Jean, grâce à M. Brevière et grâce aussi à leur vénérable historien, ne sont pas à jamais perdus, et nous pouvons dire que la mémoire de ces plendides édifices est conservée aujourd'hui pour l'avenir d'une manière ineffaçable.

Digitized by Google

Nous aimons beaucoup les animaux de M. Brissot de Warville, surtout ses *Moutons en troupeau;* il y aurait bien pourtant une certaine poussière qui gagnerait à être un peu plus soulevée et moins compacte. Les moutons, — vrais moutons de Panurge, n'y regardent pas de si près et marchent là dedans de bon cœur; n'importe, ce tourbillon enfariné n'est pas assurément ce qu'on peut appeler un *nuage* de poussière. — En revanche, le *Steeple-chase*, de M. Brown, est enlevé comme un coup de vent parti du plus profond de la caverne d'Eole. Quelle tempête, bon Dieu! et quelles enjambées! c'est à craindre que ces braves gens n'aillent se rompre le cou de l'autre côté de la bordure.

M. Emile Bujon est un travailleur qui arrivera, si les circonstances lui viennent en aide, et s'il réussit à trouver sa voie et à s'y tenir. Voici quelque temps déjà que nous le suivons dans ses *Études de chevaux* et dans ses peintures de batailles; nous applaudissons avec plaisir à ses essais, mais nous attendons de lui toujours quelque chose de décisif et de complet. Le *Coup de Tonnerre* et le *Zouave blessé* sont des modèles d'académie qui nous donnent la certitude que l'auteur fera bien, quand il aura su adoucir la crudité de certaines couleurs heurtées et rapprocher davantage son dessin de la réalité.

Beaucoup de personnes nous en voudraient de ne pas citer le *Petit Poucet* et le *Chaperon rouge*, de M. Brochart, et nous nous empressons de le faire dans notre ferme et constant désir de ne manquer ni de condescendance, ni de respect envers ces honnêtes pastels, appelés à endurer, comme leurs aînés, tant de douleurs sous les jolis doigts des petites demoiselles qui en feront la copie pour les grands jours de la pension ou de la famille.

Passons à quelque chose d'un peu plus vivant, d'un peu plus réel.

Digitized by Google

C

Les *Bœufs au pâturage* et les *Bœufs à l'abreuvoir*, de M. Eugène Capelle, sont établis sur des plans d'herbes et de verdure d'une extrême solidité. Les fonds sont lumineux et transparents, sans éclats et sans discordance ; les ciels, teintés de ces lueurs grisâtres particulières aux horizons de notre France du Nord. M. Eugène Capelle est en grand progrès, et comme la distance qui sépare son exposition actuelle de celle des dernières années est considérable, nous ne désespérons pas de le voir bientôt arriver à la place qu'il doit occuper un jour, et où l'appellent des travaux poussés avec conscience, de parfaites traditions d'une école qui restera une des grandes du siècle, et une dextérité matérielle destinée à l'aider puissamment.

L'école de Rouen, sous la direction intelligente d'un artiste homme de goût comme M. Morin, ne peut manquer de produire de bons élèves et M. Carliez donne la preuve de ce qui n'a besoin d'être démontré pour personne. Le *Portrait de M. C...* fait le plus grand honneur à ce jeune homme, car en abordant un genre difficile il a su être correct, coloriste suffisant et imitateur habile, ce qui est beaucoup pour un début. Le jeu de la physionomie est bien rendu, les mains sont étudiées et dessinées ; en somme, à part les accessoires assez péniblement agencés, l'apparence générale est satisfaisante et ce portrait est gros de promesses. Avec du temps, de la persévérance, la fréquentation des ateliers de Paris, le contact des maîtres, nous voyons très en beau l'avenir de M. Carliez.

M. Castan est un peu vaporeux à l'exemple de son illustre initiateur, M. Calame ; mais quelle ampleur dans ses perspectives ! Quelles éclaircies profondes sous les arbres de ses bois ! Les *Environs*

Digitized by Google

de Sion en Valais, traités dans le meilleur style de la grande école paysagiste moderne, séduisent à première vue par l'adroite disposition des plans, l'usage intelligent des demi-teintes et le sentiment de bien-être et de calme qui se dégage de cette nature primitive et presque immaculée.

Une chronique italienne a servi de thème à M. Richard Cavaro pour nous représenter une des pages les plus connues de l'histoire amoureuse et sanglante de la Sérénissime République : le *Mariage du Doge Marino Faliero dans l'église Saint-Marc*. « Marino Faliero, » âgé de quatre-vingts ans, venait d'être élu doge, quand il épousa » la belle Angiolina Badoëro, l'une des plus gracieuses filles de » Venise. Le vieux doge se fit revêtir ce jour-là de l'armure qu'il por- » tait au siége de Zara, voulant prouver qu'il était encore en état de » défendre la jeune épouse, qui devait être bientôt la cause involon- » taire de sa fin tragique. » Comme on le peut voir par ce préambule, M. Richard Cavaro ne choisit pas mal ses sujets d'étude. Venise et sa sombre histoire, ses puits et ses lagunes, quelle inépuisable mine d'inspirations fécondes et de motifs superbes ! M. Richard Cavaro est entré tout entier dans la traduction d'une des parties de ce drame immense, qui commence aux pieds d'un autel pour finir au billot ensanglanté. Le doge descend les degrés de Saint-Marc tenant par la main sa blonde épousée, la foule s'incline sur son passage, s'empresse autour de lui, curieuse et ravie. La tête du doge est simple et touchante, la dogaresse promène d'assez jolis yeux sur la multitude qui l'environne. Mais pourquoi tous ces gens là sont-ils si bariolés? Les attitudes sont franches, la perspective observée avec soin, l'action une et bien groupée, mais quel singulier abus des tons roses, jaunâtres, vert-pomme, etc. Nous aurions voulu aussi pour une scène

Digitized by Google

pareille une toile moins microscopique : il y a une mesure rigoureuse entre le sujet qu'on exprime et la manière de l'interpréter, et nous nous refusons à croire que la peinture historique puisse dignement s'écrire avec des personnages lilliputiens.

Voici une très excellente sortie d'église, le *Dimanche des Rameaux* de M. Edmond Castan. Comme tous ces visages sont simples, touchants, honnêtes ! De vrais fidèles ceux-là !

L'émotion réelle, cette souveraine preuve que l'artiste a touché le but, nous l'avons éprouvée encore devant les *Saintes Femmes*, de M. Chamerlat. Le juste vient de mourir, la croix se dresse dans le crépuscule, les ombres de la nuit descendent sur le Golgotha. Heure lugubre ! Les femmes ont prié pendant cette agonie, mais quand tout est consommé, elles descendent la sinistre montagne, témoins accusateurs du martyre de celui qu'elles ont aimé. Un sentiment religieux d'amertume et de mélancolie, une douleur profonde, se révèlent dans leur démarche brisée, daus leurs attitudes funèbres. C'est bien ainsi qu'elles ont dû revenir du Calvaire, ces saintes femmes, Marie et Marie-Madeleine et leurs compagnes préférées, silencieuses, pensives, désolées, après la mort ignominieuse de leur fils et de leur Dieu.

Le *Christ au Jardin des Oliviers*, de M. Chassevent, nous paraît beaucoup moins dans le vrai. Pas d'invention du reste dans l'agencement de la scène; une étude froide, grise et incolore. Nous préférons à ce pastiche sans originalité : la *Soupe*, une fine peinture de genre ; le *Matin* et le *Soir*, deux paysages, faits de verve et réussis.

Ce qui vaut mieux encore que les arbres de M. Chassevent, ce sont les arbres et les feuillages de M. Théophile Chauvel, parce

Digitized by Google

que l'un travaille en homme d'esprit, qui veut montrer qu'il en a, l'autre en laborieux interprète de la nature poussant jusqu'à la minutie le soin de copier fidèlement ce qu'il voit. — Le *Passage du gué*, la *Vue prise près Saint-Cloud*, sont tout simplement deux magnifiques choses qui accusent le maître exercé, sûr de lui-même, ne cherchant ses effets ni dans les subtilités ingénieuses, ni dans des trompe-l'œil passés de mode et ne demandant la raison d'être de son succès qu'aux grands moyens, seuls dignes de lui.

Dans un gracieux intérieur pompeïen, le *Peintre de Vases*, de M. Chazal, se livre avec assiduité à son occupation élégante : il exécute sur la panse de quelque délicate amphore une de ses peintures de prédilection, une toilette de Vénus, une bacchanale, ou telle autre scène édifiante; car il parait absorbé par son travail et content de ce qu'il fait. M. Chazal l'a revêtu d'une large draperie blanche qui prend bien les sinuosités et les inflexions de ce qu'elle recouvre, et qui se casse aux articulations en plis d'apparence magistrale.

Quelle profondeur à perte de vue ont ces dessous de bois dans le *Jardin de l'Académie de France au Palais Médicis*, de M. Chifflart! Le jeune et brillant auteur du *Faust au Combat* s'y montre tout à la fois paysagiste consommé et peintre de genre impeccable. Les personnages jetés dans ces solitudes grandioses, avec l'art et la grâce de ceux qui entourent le *Poète Florentin* de Cabanel, sont merveilleux de bonne tournure, comme des italiens du grand siècle, et frappants de réalité dans leurs poses si variées. Il n'y a pas, on le voit, de difficultés pour M. Chifflart : il conçoit ce qui est grand et il exécute comme il conçoit. La pâte avec lui est ferme et les lignes vigoureuses, les perspectives s'allongent saisissantes, les ombres sont portées avec une intelligence toute personnelle et qui cons-

Digitized by Google

titue sa manière propre. Nous lui devons le plus surprenant et l'un des plus admirables paysages de l'exposition.

Les Buffles dans la Forêt de Castel-Fusano traînent péniblement dans un chemin effondré des troncs de pin sur un mauvais chariot de campagne : M. Chifflart a vu Rome et ces tombées de jour particulières à la grande cité quand le ciel se teinte de bleus intenses. Il a reproduit, avec un rare bonheur, ce qu'il a si bien observé, si bien compris, si bien senti. Ce serait presque puéril dans cette réussite de reprocher à M. Chifflart la rectitude et l'immobilité de son attelage. Bien qu'il ne faille pas oublier que nous avons en présence un animal assez lent, il y a dans toute la composition quelque lourdeur et quelque somnolence, et malgré notre estime très grande pour M. Chifflart, nous nous permettrons de consigner ici cette objection que nous avons entendue, et qui nous semble ne pas manquer absolument d'un certain à-propos.

M. Constantin, qui se joue des bouillonnements indociles de l'eau-forte, nous a donné deux vues accentuées du *Château de Courtomer*. Ses gravures ne nous feront pourtant pas négliger ses tableaux : on revoit toujours sans lassitude ses *Fruits et Gibiers*, et nous ne manquerons pas de dire qu'il y a des miracles d'effet dans ses petites aquarelles.

Des trois tableaux exposés par M. Coomans : *la Rêverie, le Bain dans le Vallon* et *les Conseils*, nous n'hésitons pas à donner la préférence au second. — *Le Bain dans le Vallon* se distingue, sinon par l'invention, au moins par un faire d'une habileté consommée. Deux belles jeunes filles trempent leurs pieds charmants dans un ruisseau pur et transparent comme les divines blancheurs de leur peau ; les cheveux blonds par ici, bruns à côté, s'agitent aux soufles tièdes de la ma-

Digitized by Google

tinée qui commence. Des empâtements vigoureux s'étendent sur les épaules nacrées, et concentrent un rayon de soleil furtif sur cette belle chair fraîche. C'est dessiné de main de maître, posé de manière ravissante ; ce bain et ce vallon ne sont à vrai dire que prétexte à peindre de jolies femmes, et sans doute rien de bien neuf n'apparaît en tout ceci ; mais on aime à voir ces contours fermes et vigoureux refletés dans une eau limpide.— M. Coomans dans *les Conseils* nous présente des paysannes napolitaines, habillées du costume traditionnel où le gros bleu et le rouge sombre dominent. Sans doute, il y a toujours du dessin ; M. Coomans n'est pas un apprenti à renvoyer à l'école, mais quelles lourdeurs de touche et de couleur à côté de ces finesses de la ligne. — Nous aimons mieux ce qu'il a appelé *Rêverie*. Deux femmes, la maîtresse et la suivante, en costume de fantaisie, dans un intérieur non moins fantaisiste. Il y a de la grâce naïve et de la sentimentalité dans ces grands yeux bruns qui fixent quelque chimère, qui regardent, à demi voilés, quelque songe aimé flotter, par delà ce monde, dans les espaces sans bornes de l'inconnu. Le prosaïsme et le vulgaire répugnent aux instincts de M. Coomans, un idéaliste qui sait habiller ses méditations du vêtement d'or qui leur convient ; à la recherche de pensées abstraites, il donne à ses rêves une apparence matérielle et saisissante, mais chez lui toujours la création garde au front la marque de cette terre d'élection où elle a pris naissance.

Si nos souvenirs ne nous égarent pas, M. Maurice Cossmann a choisi la spécialité des Ligueurs et des Huguenots.— Son *Matin de la Saint-Barthélemy*, sa *Ronde de Partisans de la Ligue* ont le défaut de provoquer les réminiscences et encore l'extrême désagrément d'être traités dans un ton blafard assez peu varié. Beaucoup d'ar-

Digitized by Google

tistes se complaisent toute leur vie dans la reproduction pure et simple de la même œuvre ; ainsi M. Couder refait à chaque exposition le même petit bouquet , bien frais, bien coquet, bien posé, sur sa petite toile fine et serrée. Ce n'est pas à dire que les *Fleurs et Fruits* de M. Couder manquent de charme ; — nous l'affirmerions que personne ne nous croirait ; — quant à de la variété, nous n'en trouvons pas dans ce véritable tirage du même tableau à centaines d'exemplaires, et nous nous refusons à admettre que là soit le terme et le dernier mot du talent. M. Couder n'est pas heureux du reste quand il renonce à ses fleurettes et à ses pâquerettes. L'*Atelier d'un Peintre de Batailles* est un magasin de bric-à-brac assez confus, rempli de friperies et de ferrailles peu amusantes. La loi de la distance est mal observée, il y a une perspective impossible, et c'est bien du temps perdu pour un travail sans élévation, comme sans résultats.

M. Couturier a conquis sa place parmi nos bons peintres d'animaux. Dans son *Faucon chassant un Lièvre* il a su réunir les qualités qui font apprécier : naturel parfait, manière sobre. Le terrain incliné sur lequel court, tout effaré, le lièvre, dont le sort est écrit d'avance dans les yeux figés et vitreux de son ennemi, est résistant et presque sonore. On voit les tournoiements de la bête de proie et les évolutions désespérées de l'animal timide ; on assiste à la lutte du fort contre le faible, de l'audace et de la timidité. Ce ne sont que des bêtes et pourtant on est tout surpris de se sentir vivement intéressé par ce duel étrange.

Voici que nous en sommes venus au tour des *Vues* diverses de M. Couveley, ardoisées et indécises. Nous ne nous y arrêtons pas davantage parce qu'elles n'offrent pas un grand agrément et parce que nous avons hâte d'arriver à M. Court.

Digitized by Google

L'an 304 de notre ère, sous le règne de Dioclétien, Rome assista à un étrange spectacle. Une jeune chrétienne, Agnès, respectable par son âge et par sa beauté, fut condamnée à être exposée nue aux bêtes du cirque. Au moment où la sentence impudique allait recevoir son infernale exécution, les cheveux de l'enfant s'allongèrent en manteau et cachèrent aux yeux de la populace les grâces naissantes de la victime. Cette légende touchante a fourni à l'Algarde le sujet d'un de ses plus délicats bas-reliefs : il se trouve par une coïncidence heureuse dans les caveaux de cette église de la place Navone qui s'élève sur les gradins mêmes de l'amphithéâtre où fut accompli le supplice de la sainte.

M. Court s'est merveilleusement servi de cette histoire, pour en présenter une des phases lugubres, et l'encadrer dans ce *forum* immense comme la grandeur romaine. Ce n'est pas au martyre, c'est à la condamnation de sainte Agnès que le maître nous fait assister. Ou plutôt ce qu'il a voulu, c'est au moyen d'une action historique convenable faire revivre après quinze siècles le fantôme géant couché dans la poussière. Cette restitution de la ville des Césars est une des plus étonnantes œuvres que jamais peintre ait osé tenter. Tous les monuments civils et religieux du Capitole et du Palatin se dressent au-dessus du forum agité et tumultueux. On assiste à l'un des jours les mieux remplis de l'activité du peuple-roi. La foule se presse en ondulations diverses suivant le caprice qui la mène : les uns écoutent l'orateur qui gesticule, les autres cherchent à faire tomber un salut de la litière d'un patricien. On parle, on vit, on intrigue, dans cette vaste toile, reflet lumineux d'un temps disparu. Pendant que dans le lointain toutes ces passions se remuent, aux premiers plans, une femme est condamnée au dernier des supplices; c'est Agnès, que

Digitized by Google

déjà le bourreau suit pas à pas comme une proie dont le sang sera bon à respirer. La sentence est prononcée; les yeux s'injectent des mauvais venins de la vengeance; et dans un instant celle qui doit mourir va faire à César le salut suprême.

Avec l'art consommé dont M. Court sait toujours faire preuve, il a su remplir cette toile colossale et laisser intacte pourtant la part d'intérêt supérieur et d'importance première qui revient au *Martyre de sainte Agnès*. La scène un peu en longueur peut-être s'explique d'elle-même, sans commentaires. Rome sort de ses ruines de bronze et de marbre comme au meilleur siècle des Empereurs. L'effet produit est imposant, considérable, grandiose : il serait plus grand encore, avec une disposition plus favorable donnée au tableau, tant au point de vue de l'éloignement qu'à celui de la lumière.

Si maintenant nous passons aux autres travaux exposés par M. Court, nous retrouverons comme par le passé les jolis portraits de jolies femmes dont le maître à gardé la spécialité; même grâce, même exécution, même fini dans les accessoires : les yeux et les moires resplendissent à qui mieux mieux, comme aux plus brillantes heures de la jeunesse. Nous préférons pourtant au *portrait de Mme de B...* ou à celui de *Mme de M...*, le très admirable *portrait de M. C...* où le peintre a concentré autant de force de coloris et de dessin qu'il s'en trouve dans *la Mort de César*.

Nous avons remarqué de M. Crauk, *Les Capucins de Venise forgeant une croix*. On croirait que l'auteur s'est souvenu des quatre fameuses lumières de la Prison de Saint-Pierre, peinte par Raphaël, dans une des chambres du Vatican, et qu'il a voulu, en petit, donner une idée de ces effets un peu cherchés.

Digitized by Google

D.

Nous aimons beaucoup les *fusains* de M. Daliphard ; nous les préférons dans leur robe de bure, aux toilettes éclatantes jetées par M. Daniaud dans son *Marché* et dans sa *Rue à Alger*. — Est-ce que par hasard M. Dansaert serait un émule de M. Meissonnier? On serait tenté de le croire. *Les Philosophes* sont pris un peu partout dans la série des personnages nés sous le pinceau patient de ce maître illustre. L'imitation est trop prochaine et se sent trop ; mais comme elle se retrouve jusque dans la manière de M. Dansaërt, ceci nous réconcilie franchement avec lui.

Voici quelques natures mortes bien étudiées de Mlle Louise Darru, de M. P. Delaunay, — et de M. D'Herbès, des vues asiatiques étrangement curieuses : Le *Panorama de Bakou* et le *Temple Atesk-Gah*, où brûle le feu éternel.

On respire la *mal'aria*, cette fièvre particulière aux marais Pontins qui a si bien inspiré M. Hébert, dans la *Vue prise à Terracine*, par M. Jules Didier. Cette fois c'est en des mains vaillantes qu'est tombé le prix de Rome. Nous applaudissons cordialement aux succès de M. Didier. Quelle atmosphère mortelle étend ses brumes dans la campagne silencieuse ! On dirait un pays frappé par la foudre et endormi pour ne se réveiller jamais. Les lointains s'estompent de mornes lueurs crépusculaires et le froid des tombeaux enveloppe ces maisons qui semblent ne devoir plus s'ouvrir. Bien que M. Jules Didier nous paraisse, dans cette page de ses études, suivre trop à la trace M. de Curzon, nous n'hésitons pas à mettre la *Vue de Terracine* tout à côté de la *Villa Medicis* de M. Chifflart.

Dans *la Défaite* nous retrouverons le même sentiment profond de la nature mélancolique. Dans un ruisseau passe un cavalier

Digitized by Google

barbare retenant à côté de lui, sur le dos de son cheval, le cadavre de quelque frère d'armes, mort en combattant. Dans la pénombre s'échafaude l'armée vaincue, poursuivie, mais se retirant en bon ordre. Nous touchons aux approches de la nuit; les montagnes se couvrent des brouillards bleuâtres du soir, et quelques oiseaux perdus dans l'immensité font entendre leur cri lugubre. Les chevaux s'avancent, forts et nerveux d'encolure, comme ceux des arcs-de-triomphe et des bas-reliefs antiques, et l'on voit tout de suite que M. Didier a contemplé et compris le bronze équestre de la place du Capitole. On s'est battu tout le jour, on sent la fatigue et la tristesse dans cette marche funèbre du soldat emportant les restes défigurés de son compagnon de guerre. Il y a des merveilles de dessin dans le groupe principal; le bras gauche du cadavre se casse avec une vérité surprenante, pour retomber suivant la loi que la pesanteur impose à toute chose inerte. Les pectoraux sont aussi vigoureusement linéamentés. En somme, M. Jules Didier a renouvelé avec talent un sujet classique, et sa composition ne rappelle l'école que dans ce qu'elle a de bon, de puissant et d'élevé.

Un des flamands d'aujourd'hui, M. Dielman, expose un *Troupeau de Moutons*; M. Dubois, huit paysages, entre autres un bel effet de *Soleil couchant pris en Artois*.

M. Duchesne fait à M. Dupuy-Delaroche une rude concurrence comme peintre de *portraits*. Si toutes ces figures-là sont ressemblantes, nous n'en demanderons pas davantage et nous partagerons la satisfaction que semblent éprouver toutes ces honnêtes personnes qui ont *posé* par exemple sur toute la ligne. Mais si M. Duchesne sort de sa spécialité pour peindre des escaliers, et M. Dupuy-Delaroche pour faire des tableaux de genre, de touche lourde et pâteuse

Digitized by Google

comme le *Conseil du Modèle*, nous nous empresserons de les rappeler tous les deux à leur travail de prédilection. Nous citerons encore ici la *Mort du général Marceau*, de M. Dupray, et l'*Aumône de la Mer*, de M. Duval Lecamus : ce sont choses honorables.

E. F.

Ce que Mlle Eudes de Guimard a intitulé *Passe-Temps de Jeune Fille* est un petit sujet plein de grâce, de fraicheur et de délicatesse, traité comme il a été rêvé.

Les *Ruines* et l'*Oberland Bernois*, de M. de Fontenay ; Les *Soleils couchants* de Mme Herminie Faucher, ont le charme des grands spectacles naturels. *Les Fruits et les Gibiers* de M. de Folleville sortent de la catégorie des études dites d'amateur. Mme Pauline de la Forest, Mme de Forestier, Mme Elisa Fort, nous ont envoyé d'aimables *Paysages*, minutieusement et délicatement touchés : on voit facilement que de petites mains ont passé par là.

La *Prise d'habit aux Carmélites*, de Mlle Amanda Fougère, attire tous les regards. Il y a de quoi, en vérité, elles sont si jolies toutes ces religieuses! Mlle Amanda Fougère a découvert là un couvent bien assorti.

Nous citerons aussi avec honneur les *Miniatures* de Mme Foulon; les cartons pour une peinture murale sur la *Théogonie des Indous*, de M. Foulougne; les *Zouaves à Palestro*, de M. Fourau; les *Moines à l'Étude*, de M. François; la *Caravane à Boulak* et le *Café Turc*, de M. Th. Frère, le coloriste ingénieux.

Nous voudrions pouvoir nous arrêter davantage sur toutes ces œuvres distinguées que nous avons vues et revues sans nous lasser; mais si nous n'avons pas éprouvé le moindre sentiment de fatigue, il n'en est pas ainsi de notre lecteur.

Digitized by Google

G.

Arrêtons-nous pourtant un peu dans cette longue série accidentée devant la *Charité*, de M. Garin, et les *Sœurs au Couvent*, de M. Armand Gautier. Tous deux sont venus se retremper dans la pure atmosphère des cloîtres, où tant d'âmes élevées s'éteignent contentes d'une vie obscure passée en faisant le bien. La *Charité* s'explique à première vue; les *Sœurs* de M. Gautier ne se comprennent pas du tout. Il y a sans doute grande habileté d'exécution et prodigieuse variété d'attitudes, mais on se demande inutilement ce que font ces femmes errant au hasard dans un jardin triste et dénudé. Ce que nous aimons dans ce tableau, c'est le souvenir d'exception que nous lui devons : il nous a rappelé le faire et presque l'agencement de ces *Folles de la Salpétrière* qui resteront le chef-d'œuvre de M. Gautier.

Au sortir du monde chrétien, le hasard de la lettre nous amène en pleine antiquité païenne devant *Nymphe et Satyre* de M. Giacomotti. Ce n'est pas un miracle d'invention que cette adorable femme endormie dans l'auréole de ses cheveux dénoués et guettée par un faune au regard oblique. Mais quelle chair blanche et transparente sur le bleu de cette draperie qu'on dirait découpée dans la robe d'une Vierge du divin Corrége! Un parfum mêlé d'antiquité et de jeunesse se dégage, pénétrant et séducteur, de cet assemblage gracieux. Est-ce dans une fresque de Pompeï, ou dans une toile du Caravage, que M. Giacomotti s'est inspiré de cette figure pleine de joie et de luxure du sylvain, de cette provocante beauté de la nymphe? On dirait qu'il a voulu mettre de l'esprit jusque dans le feuillage des arbres et dans les brins d'herbe foulés par le chèvre-pieds. Le peintre a donné à ses personnages une résistance extraordinaire : ce ne sont

Digitized by Google

pas des masques, mais des visages où s'agite la passion, c'est-à-dire la vie. Le corps de la femme est du plus admirable modelé, de la grâce la plus exquise : on sent circuler le sang et courir sur l'épiderme de petits frissons nerveux. Quel avenir on découvre, éclatant et magnifique, dans les œuvres de M. Giacomotti, s'il reste lui-même, artiste vrai, praticien consommé, coloriste délicat. Comme tous les bleus sont fondus dans la draperie qui rehausse la peau charmante de la nymphe; comme la nuance ocreuse du satyre, exalte les divines blancheurs qui lui font opposition.

La mythologie n'est pas la seule inspiratrice de M. Giacomotti. Il a voulu aussi, comme tous les autres qui ont un grand cœur avec un grand génie, tenter cette figure idéale de la *Madeleine repentante*. Nous nous souvenons trop en ce moment de celle de M. Paul Baudry, pour juger sans comparaison la *Madeleine* qui nous occupe; nous avons les yeux encore tout remplis de la souveraine lumière que projette l'œuvre du jeune maître; nous sommes sous le coup d'un éblouissement qui dure. C'est pour ce motif sans doute que nous avons trouvé, baignés d'une teinte grisâtre, les repentirs de Madeleine, et que cette peinture sévèrement conçue nous a paru un peu apprêtée. Dépêchons-nous du reste de voir et d'admirer les commencements de M. Giacomotti; du bois dont il est fait, il n'exposera pas longtemps en province.

M. Glaize, un homme arrivé pourtant, nous a envoyé cette fameuse *Pourvoyeuse Misère* tant appréciée et tant vantée au dernier Salon de Paris. Toutes les finesses et tous les tours de main sont faciles à M. Glaize : il a par exemple cerné ses figures d'un trait noirâtre qui donne à sa composition un relief prodigieux, et noyé ses personnages dans une brume indécise qui jette sur toute la scène le jour fantastique qui convient.

Digitized by Google

Pauvreté ! pauvreté ! c'est toi la courtisane !

comme dit notre immortel Alfred de Musset.

La Pourvoyeuse Misère entasse ses victimes, de toutes jeunes filles, dans le char mené, à grandes guides, par un Méphistophélès quelconque, vers les sources pleines d'or où boit la corruption. Les enfers d'une grande cité flamboient dans le fond comme des fournaises, le terrain se dérobe sous les pieds des chevaux, l'abîme va dévorer ces riches et luxuriantes chevelures où se seraient embarrassées les ailes de l'amour. Qu'importe ! le temps est ainsi fait et l'heure passe ; ces enfants ont peur de cette sinistre vieille en haillons ignobles, et puis il fera froid cet hiver au foyer de la mansarde, et c'est dommage de piquer de si jolis doigts. Elles sautent donc désespérées dans l'équipage resplendissant où les appellent les éclats de rire de leurs compagnes de la veille, devenues les reines du jour, et bientôt il n'en restera pas une seule autour de cette table où fume la chandelle modeste des intérieurs laborieux.

Cette idée grande et morale a été traitée, par M. Glaize, avec une incontestable supériorité : toutes ses figures sont des types où éclate la lueur d'une passion mauvaise ou bonne. Il a su être vrai, sympathique et touchant, en restant gracieux et élégant dans ce désordre de vices et de vertus. La jeune fille debout, au premier plan, le fuseau à la main, incertaine de ce qu'elle va faire, est une apparition radieuse sans doute ; mais comme celle qui s'est assise sur les genoux de son cocher diabolique ouvre de beaux grands yeux de biche effarée !

Si les bruits de Salon valent quelque chose, on dit tout bas que M. Glaize remportera le prix de 1,500 fr. offert par la ville de Rouen à la toile capitale de son exposition. Le jour où cette bonne nouvelle

Digitized by Google

nous sera officiellement annoncée, nous nous joindrons sans restriction aux nombreux admirateurs de l'œuvre élevée et magistrale de M. Glaize, pour applaudir des deux mains à une récompense si bien gagnée, si intelligemment départie.

La Société des Amis des Arts de Rouen, en achetant pour sa loterie *la Pourvoyeuse Misère*, de M. Glaize, et la *Malvina*, de M. Barrias, s'est placée au premier rang des cercles artistiques de France.

On l'a dit bien des fois, toutes les noblesses obligent. Celle de la plume, celle du pinceau, à l'exemple de celle du sang, créent des devoirs rigoureux, des servitudes impitoyables. M. Glaize fils promet de ne manquer ni aux exemples, ni aux enseignements paternels, et sa composition de *Jacob et Rachel* nous fait augurer favorablement de son avenir.

Citons rapidement un *Épisode du siége de Sébastopol* de M. Grellet, où les soldats se battent pour de bon et non pas en figurants de province ; le *Faisan indiscret*, de M. Grobon, l'un des habiles de l'école de Lyon ; le *Chartreux déchiffrant un manuscrit*, de M. Grosclaude. — Mais à quoi bon cette série de types vulgaires et de faces triviales que nous montre M. L. Grosclaude à propos de la *Lecture d'un bulletin de l'armée d'Orient* ? N'est-ce pas dommage de dépenser du talent et du temps pour arriver à un pareil résultat bourgeois et insignifiant ? *La Main Chaude*, de M. Guérard. En voilà un sujet humble, si l'on veut, paysan même ; mais quelle heureuse et franche variété d'expression dans ces honnêtes et rougeaudes figures ! Les plaisanteries du village, les grosses farces normandes, les gaîtés de la ferme, on retrouve tout cela dans cette petite toile où la couleur n'est pas de première finesse peut-être, mais qui déborde de verve et de vérité.

Digitized by Google

H.

Nous rangerons au-dessous de cette *Main Chaude*, mais à une place honnête pourtant, l'*Intérieur d'atelier* et le *Fournil*, par M. HADAMARD; la *Leçon d'amour*, de M. HALPHEN, un panneau tombé d'une boiserie de la régence, et les *dessins* à la plume de M. HAMEL. — On reconnaît la main sûre et le dessin consciencieux d'un élève de M. Ingres, dans le *Vieillard au Poêle* et l'*Ecureuse*, de M. HAMELIN. On voudrait néanmoins plus de mouvement; il fait froid et sombre en tout cela, et ce défaut empêche les très excellentes productions de M. Hamelin de parvenir au public.

La peinture d'histoire, fort pauvrement représentée jusqu'ici, a un adepte distingué en M. HAMMAN. Il a mis dans son *Premier épisode de la journée des Dupes* toutes les qualités constitutives d'un beau tableau de ce genre. Trois grandes figures, Louis XIII, Richelieu, Marie de Médicis, suffisent non pas seulement à occuper, mais à remplir cette vaste toile où les détails d'ameublement, de costume et de couleur locale sont traités avec la même intelligence que les personnages. L'expression du déplaisir se lit couramment et sans peine sur la figure allongée du roi et de la reine-mère : le cardinal semble vexé, mais sûr de lui. Il flaire déjà les dupes qu'il va jouer, et M. Hamman le montre bien, dans sa faiblesse et dans son humilité apparente, plus fort que les ennemis puissants dont il a surpris le secret.

Reposons-nous de ces intrigues tortueuses de la politique, en suivant dans le chemin creux où elle marche, droite et élancée comme une statue grecque, la *Fileuse*, de M. HÉBERT. Le peintre charmant des élégances et des morbidesses Italiennes est tout entier dans cette magnifique petite œuvre, signée de son admirable talent

Digitized by Google

aussi bien que la très célèbre *mal'aria*. La fileuse s'avance, le buste un peu renversé, avec la démarche fière et aristocratique qui convient à une fille de Cervara, portant sur sa tête le pot de terre rouge des paysannes romaines. Cependant le lin glisse sous ses doigts, et l'enfant laborieuse, insouciante de sa distinction de reine, jette au hasard ce regard de sauvagesse ou d'impératrice qu'il faut voir briller aux fêtes de Tivoli ou au seuil des masures du Transtévère. Attaches nerveuses des bras et du cou, ondulations vivantes de la taille, profil de déesse ou de patricienne, couleur harmonieuse répandue sur tout ce riche ensemble comme un vêtement de pourpre, tout cela fait de *la Fileuse* de M. Hébert une de nos toiles capitales, si humble et si ignorée qu'elle paraisse dans son cadre modeste et rétréci.

Un bon sentiment de la nature au repos se manifeste dans le *Ruisseau à Charancy*, de M. Hanoteau. Il y a de l'illusion et du savoir-faire dans les *Fruits* de Mlle Hautier, et surtout dans le *Lièvre mort*, de M. Jules Hédou, une étude consciencieuse, éclatante de vigueur et de relief. Nous passerons vite devant la *Lecture* et l'*Heureuse Famille* de M. Paulin Hébert, pour arriver plus tôt à M. Georges Hébert, lequel a exposé vingt-cinq tableaux et dessins de caractères et d'ordres très différents et très variés.

La jeunessse débordante et pleine de sève, impatiente et indisciplinée comme un cheval indocile, rayonne dans toutes ces œuvres diverses, saisissantes de coloris, fantasques et bizarres. Il ne faut pas une grande somme de perspicacité pour reconnaître en M. Hébert un homme incertain qui cherche sa route, et qui croit l'avoir trouvée dans le sillon lumineux tracé par M. Eugène Delacroix. En suivant pas à pas la trace de ce maître illustre, M. Hébert s'est approprié déjà une partie de ses procédés et de sa couleur, et il a joint à cette

Digitized by Google

manière des réminiscences de l'école vénitienne que nous avons retrouvées surtout dans la *Femme adultère*. Le temps est passé fort heureusement des déclamations et des querelles d'école. Le nom d'élève de Delacroix ne correspond plus à celui de maniaque, et ce n'est plus un crime de s'extasier devant les *Massacres de Scio* ou *Ovide chez les Scythes*. Plus que tout autre, M. Delacroix fascine avec son organisation dramatique, et nous comprenons fort bien qu'un tel maître ait séduit un jeune homme ardent et bien doué. Quand l'élève sera entré plus avant dans l'intime assimilation de son chef d'école, que les étrangetés, semées à dessein par une personnalité impatiente de prendre sa place au soleil, auront disparu devant la comtenplation des modèles antiques et le premier encouragement que donne le succès; alors, nous espérons que, la lumière s'étant faite, M. Hébert sortira victorieux des empâtements impossibles et des incorrections de ses premiers essais. Nous voudrions pouvoir le suivre dans toutes les phases de son exposition nombreuse ; car, si le chiffre ne fait rien à l'affaire, il nous révèle une des aptitudes particulières de M. Hébert : la prodigieuse facilité. Mais cette course serait longue et il nous manque ce qu'il nous faudrait avoir pour la faire supporter à notre lecteur. Nous nous restreindrons, puisqu'il le faut, à l'examen de la *Femme adultère*, la plus grande toile du Salon après le *Forum*, de M. Court.

N'est-ce pas une des légendes les plus touchantes des livres saints que l'histoire de la femme adultère ? Le Christ est au milieu d'une populace sauvage. On poursuit de menaces la pauvre créature qui a failli. Le juste se recueille, et du plus profond de son cœur d'homme il tire cette divine réponse qu'il écrit, silencieux, dans la poussière du chemin : — « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la

Digitized by Google

première pierre. » — Pourquoi M. Hébert n'a-t-il pas respecté religieusement cette histoire et nous montre-t-il Jésus sur un haut pérystile, relevant une femme prosternée sur les degrés ? C'est manquer à la vérité et à la tradition pour le seul plaisir de présenter la scène, non pas en longueur, comme l'ont fait presque tous le maîtres ; mais en hauteur, comme personne jamais ne l'a dû tenter. Des architectures grandioses étendent, dans le fond du tableau, leurs somptuosités de marbre, et une foule bigarrée se presse dans les entre-colonnes et sur les marches d'un escalier de géants. Un poète, pour écouter le dieu fait taire sa lyre, pendant que la pécheresse humiliée attend dans une pose suppliante les paroles de pardon qui vont la sauver. Une fois faite la part de la critique, quant à la transformation fantaisiste de la légende, nous trouvons dans cette composition immense de sérieuses qualités de mise en scène et de couleur : il y a sans doute, et nous ne les relèverons pas, des lignes à rectifier et des ovales à dessiner; mais nous ne sommes pas jaloux de faire la leçon à M. Hébert pour des points et des virgules, nous aimons mieux dire que, malgré ses imperfections, la *Femme adultère* n'est pas l'œuvre du premier venu, et qu'il faut posséder en soi des facultés précieuses pour avoir ainsi habillé d'étoffes luxuriantes ce drame émouvant. Que M. Hébert ne se laisse pas émouvoir par de malveillantes paroles, et qu'il retouche certains coins de sa *Femme adultère*, à ses heures, à tête reposée. Il verra qu'il a écrit un long article au courant de la plume, et que, s'il prend la peine de se relire, il en peut tirer une grande page.

Si Watteau revenait au monde, il serait bien surpris, le peintre charmant, en voyant quelle vogue ont repris ses sujets préférés. Souvenirs galants du grand siècle, — filles d'Ève aux paniers de brocart, coups d'éventail donnés par de blanches mains sur des lèvres roses,

Digitized by Google

petits pieds faisant sonner sur le sable fin de Marly le talon des mules satinées, parfums de l'ambre et des billets doux, tailles bien prises dans les longs corsages gris-de-perle, — mieux prises encore aux détours des charmilles par un bras amoureux; — tout ce monde enchanté, qui nous plaît à la folie, revit et ressuscite dans les différentes compositions intitulées par M. Hébert : la *Promenade*, *Cythère*, l'*Aveu*, une *Lettre*.

Nous aimons moins *l'Odalisque*, *Après le Bain*. On n'improvise pas l'Orient, et il est impossible d'arriver, par l'intuition, à faire des Bédouins comme ceux de Fromentin ou de Marilhat. La *Rue arabe* manque de profondeur et les premiers plans ne s'expliquent pas : le jeu des traînés d'ombre n'est pas non plus très heureux, et, en somme, nous conseillerons à M. Hébert d'aller voir se coucher, au-dessous des ruelles turques, les soleils d'Orient, avant de les peindre. On a beau sentir en soi les plus belles dispositions de coloriste, il y a des spectacles qu'il faut prendre sur le vif.

Avant de quitter M. Hébert, nous voulons citer le *Hamac*, une agréable peinture de genre; un *Portrait d'enfant* inachevé mais qui promet; la *Jeune Fille peignant*, étude cherchée et réussie. Nous allions omettre un *Dessous de bois* largement et vigoureusement brossé, et la *Mélancolie*, une mine de plomb, mise là sans doute par M. Hébert à l'adresse de ceux qui l'accusent de ne pas savoir dessiner.

M. Hébert prépare, nous a-t-on dit, une toile gigantesque, *le Crucifiement*, dont le projet fait partie de son exposition actuelle. Nous y avons surtout remarqué aux premiers plans un groupe de cavaliers qui rappelle la manière de Rembrandt. Quand cette colossale entreprise sera menée à bonne fin, le nom de M. Hébert, autour duquel s'est fait cette année un certain tapage, sera, nous en avons la per-

Digitized by Google

suasion, bien près d'obtenir la consécration du succès. Ce que nous lui souhaitons, c'est de ne pas se limiter, — esprit original qui vit et qui ose, — dans la préoccupation abstraite de la couleur et dans l'imitation servile d'un seul maître, si triomphant qu'il soit. Organisé comme il l'est, M. Hébert est sûr de l'avenir : nous en émettions la pensée ailleurs, il y a deux ans ; — nous l'affirmerions aujourd'hui.

M. Hénault, un compatriote, l'un des meilleurs élèves de M. Morin et de l'école de Rouen, fait des progrès sensibles et que l'on aime à constater. L'*Époux et l'Epouse* néanmoins nous semblent froids et académiques et nous aimons mieux son *Portrait de Femme*. — La grâce et le parfum des fleurs se retrouvent dans les *Roses et azaléas* de Mlle Heuzé aussi bien que dans son *Bouquet* peint sur porcelaine : il y a sur tout cela le reflet et la fraîcheur de la jeunesse.

La *Poste enfantine* et les *Bulles de Savon* nous donnent la preuve que M. Hillemacher n'est pas en progrès. Quand on a eu le rare privilége de mettre son nom au bas d'une création élégante et gracieuse comme le *Courtisan*, il devrait être interdit de fabriquer de pareils prétextes à lithographies. La *Nature morte* de M. de Heyder est plus forte et plus résistante que ces élucubrations incolores et l'artiste a su la douer d'une sorte de vitalité. Nous ne connaissions M. Holtzapffel que comme paysagiste, et il ne nous avait pas encore été donné de l'apprécier comme peintre de genre. Le *Retour* est une idée honnête, rendue sobrement et simplement. Pas de bruit, pas de vaine fumée ; le calme et le bonheur de la famille ouvrant ses bras à l'absent, c'est tout ce qui se lit dans cette conception soignée et délicate qui nous montre cette face du talent varié de M. Holtzapffel sous le plus favorable aspect.

Jeanne d'Arc et Marat ont le sort infortuné de souffrir à chaque

Digitized by Google

exposition quelque nouveau supplice. L'héroïne et le dictateur ont été tous les deux impitoyablement martyrisés une fois de plus, et leurs blessures sont à ce point saignantes que nous croyons inutile d'insister davantage.

On sera toujours bien venu en nous rappelant, de si loin que ce soit, une des œuvres bien aimées de M. Paul Baudry. La *Fortune et le Jeune Enfant*, peinture sur porcelaine, par M. Hudel, ne donne pas l'idée assurément de la toile du jeune maître, mais c'est un souvenir excellent, et, à ce titre, nous l'avons rencontrée avec plaisir. Nous sommes en droit de supposer que les triomphes de M. Hamon empêchent de dormir M. Humbert : La *Cigale ayant chanté tout l'été* et *Il ne faut pas jouer avec le feu* sont deux idylles agréables sans doute, mais si nous pouvions nous permettre de donner un conseil à M. Humbert, nous lui dirions en toute franchise de regarder plus souvent du côté de M. Gérôme que du côté de M. Hamon.

J. K.

Les fleurs ne se discutent pas ; on les regarde ou l'on passe indifférent ; il n'y a pas de milieu. L'artiste a réussi ou s'est trompé. Quand on les remarque, il est presque certain qu'elles valent quelque chose. Nous sommes appelés à ces observations par l'*Etude de Roses*, de Mlle Jacob, et les deux *Pastels*, de M. Juncker, qui nous ont, à l'improviste et à plusieurs reprises, singulièrement attirés.

L'*Empereur et sa Maison militaire à la bataille de Solférino*, par M. Janet-Lange. De la peinture officielle. Passons. Vous êtes bien loin aujourd'hui, M. Janet-Lange, de ces débuts brillants où votre empereur s'appelait *Néron disputant le prix de la course des chars*. Le temps, qui modifie les goûts et les tendances, en vous poussant vers les régions sereines de l'art [de commande, vous a

Digitized by Google

rendu un mauvais service au point de vue de votre réputation d'artiste. La *Bataille de Solférino* n'a ni mouvement, ni vie : tous ces gens-là font la guerre comme on passe une revue.

Il serait fâcheux de ne pas s'arrêter devant le *Moulin sur la rivière d'Yères*, de M. Knœpffli ; la *Communion de Jeanne d'Arc* et le *Portrait de Mlle de L.*, par M. Ed. Krug, qui montrent à première vue le dessinateur habile, exact et correct.

Un regard aussi sur les *Falaises* de M. Kuwasseg, qui est toujours le peintre de marine que vous savez. Nul, mieux que lui, n'étend, sur les récifs ruisselants d'écume, les végétations phosphorescentes de la mer.

Gustave GOUELLAIN.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

HISTOIRE.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LES SIRES ET LE CHATEAU DE BLAINVILLE.

MAISON D'ALÈGRE.

SUITE (1).

Sentinelle avancée de Henri IV contre Rouen et les environs, le château de Blainville lui était encore utile pour entretenir ses communications entre le camp de Darnétal et Dieppe, son quartier-général, où se trouvait l'administration financière de Rouen, et d'où il recevait quelques secours par la mer, tantôt des Provinces-Unies, tantôt de l'Angleterre. En ce moment encore, ce château devenait de la plus haute importance ; car, avec certaines petites places de guerre, telles que Gournay, Neufchâtel, Gerberoy, Aumale, il servait à fermer aux ennemis, postés en Picardie, la route directe vers Rouen, qu'ils affichaient toujours l'intention de secourir. D'Alègre, dévoué à Henri IV, par son château, sa garnison et ses expéditions multipliées, qui harcelaient les Ligueurs, rendait donc d'éminents services à la cause royale. Aussi ce prince, au milieu de la pénurie du trésor, que l'augmentation énorme des impôts de toute espèce, et principalement du sel, était impuis-

(1) Voir les livraisons du 31 juillet, du 31 août et du 30 septembre.

Digitized by Google

sante à mettre en état de suffire à tous les besoins, avait-il été obligé d'aliéner quelques portions du domaine, et de prier le Parlement de Caen de fermer les yeux sur cette infraction aux lois du royaume, commandée par la nécessité. Le 4 septembre 1591, il adressait à Caen l'édit de vente, avec une lettre explicative qui peint sa détresse d'une façon saisissante : « Nos » amez et feaulx, nous vous envoyons l'edict que nous vous avons faict pour » la vente à perpetuité de quelques parties de notre domaine, pour nous » subvenir à ceste nécessité presente et puissante où sont nos affaires; » lequel nous ne doubtons point que vous ne trouviés extraordinaire et » contre les loix du Royaulme ; mais ce vous doibt estre un grand témoignage » que nous sentons le mal qui oppresse cest Estat, arrivé à grande extré- » mité, puisque nous sommes contraincts de nous ayder de sy extrêmes » remèdes (1). »

Comme il le disait au Parlement de Caen, dans une lettre de la veille, l'entreprise de reconquérir son royaume « ne se pouvoit exécuter sans une » grande et forte armée, ne un sy grand amas de forces subsister longtemps » sans finances, que ils pouvoient sçavoir estre un des principaulx nerfs de » la guerre. (2) » De plus, il était obligé de faire des dons à tous ces capitaines qui le servaient depuis le commencement de la guerre, sans grande paye, et le nombre de ces dons est fort considérable sur les registres de la Cour des Aides. Il est vrai qu'il les prenait sur les biens confisqués aux Ligueurs; mais cette destination n'en diminuait pas moins les ressources générales. Pour faire face aux nécessités présentes, il lui avait fallu les révoquer, au moins temporairement, pour la plupart. Malgré cela, les dons faits au seigneur de Blainville furent maintenus, comme le prouve une lettre spéciale adressée par Henri IV à ses trésoriers de Dieppe.

« A noz amez et feaulx les President, trésoriers generaux de France, » establis à Rouen, présentement transferez à Dieppe.

» Nos amez et feaulx, nous vous auons cy devant faict expedier noz » lectres pour la reuocation des dons par nous faictz des fruictz et revenus » de ceux de la ligue de vostre generalité pour le present quartier d'octobre » à l'occasion de quoy vous auriez faict ou pourriez faire difficulté de faire » jouir les sieurs marquis d'Allaigre et Ercigny (3) du don que nous leur » auons faict des biens et reuenuz de Rassent et Bourdeny (4), et d'autant

(1) *Lettres missives de Henri IV*, t. III, p. 479.

(2) Id. ibid., p. 478.

(3) C'est ce que nous avons cru lire. Il y a Ersigni, Arsigny, Derchigny, près de Dieppe.

(4) Deux membres du Parlement ligueur de Rouen.

Digitized by Google

» que nous voullons que la gratiffication que nous auons en cela usé à leur
» endroict aie lieu et sorte effect, nous vous mandons et enjoignons que
» vous aiez à les faire jouir et user pleinement et paisiblement des dictz
» dons à eux faictz suiuant les lectres que nous leur en auons faictz expe-
» dier, nonobstant la reuocation par nous faicte de semblables dons pour
» le dict present quartier d'octobre que nous ne voullons auoir lieu pour leur
» regard. Ains les en avons en *considération de leurs bons et recommandables*
» *seruices* exceptez et reservez, exceptons et reservons, à quoy vous ne ferez
» faulte, car tel est nostre plaisir. — Donné au camp deuant Rouen, le
» dixième jour de décembre mil cinq cent quatre vingt unze (1). »

Signé « HENRY. »

Et au-dessous « FORGET. »

Pareille lettre fut adressée au lieutenant-général du bailliage de Caux, qui, en vertu des ordres reçus, avait dû, non moins que la Cour des Aides, inquiéter le seigneur de Blainville dans la possession des biens enlevés par lui, comme nous l'avons vu, à Rassent de Bapaume, ce conseiller du Parlement ligueur, si ardent dans ses plaintes et dans ses demandes de démolition contre le château de d'Alègre. Celui-ci avait réclamé auprès de Henri IV, et le roi, par cette exception à une règle presque générale, attestait l'importance des services rendus, et donnait la mesure de la reconnaissance qu'il en conservait, au milieu de ce pressant besoin d'argent qui le poursuivait sans cesse. Non content de cette faveur, il l'éleva encore en un poste important, quand il l'investit du gouvernement de la ville et du château de Gisors. Mais cette nomination devait avoir pour lui les plus funestes conséquences, comme nous le verrons bientôt.

Par sa position topographique, le château de Blainville ne tarda pas à jouer un rôle de plus en plus important, lorsque le duc de Parme, à la tête d'une armée espagnole, se mettait en devoir, au mois de février 1592, de venir attaquer Henri IV, campé à Darnétal, et tout occupé à faire le siége du fort de la côte Sainte-Catherine et à bloquer Rouen. Incertain de sa marche, Henri surveillait l'ennemi et déployait la plus grande activité. Le 5 février, il livrait le combat d'Aumale, où il fut blessé ; le 6, il était à Neufchâtel. De là, il tira vers Dieppe et alla à Saint-Aubin-le-Cauf, où Groulart, le premier président de la fraction royaliste du Parlement de

(1) Cette lettre, extraite des *Registres de la Cour des Aides* de Rouen, ne figure point dans les *Lettres missives de Henri IV,* éditées par M. Berger de Xivrey. Elle n'est même pas mentionnée à la *Table des lettres non imprimées,* dressée à la fin du volume. Elle paraît donc être publiée ici pour la première fois.

Digitized by Google

Normandie, séant à Caen, possédait une belle maison de campagne, que Bassompierre avait sauvée de la destruction des Ligueurs, en y envoyant ses gardes, pendant que Mayenne assiégeait Dieppe. Groulart s'y trouvait précisément retenu prisonnier par les vents qui l'empêchaient, depuis le 17 janvier, de retourner à Caen pour reprendre ses fonctions. Henri IV vint donc loger chez lui, le samedi 8 février. Malgré la douleur de sa blessure, il se promenait par la chambre et disait à Groulart, avec sa gaîté d'humeur ordinaire : « Je veux vous donner à dîner chez vous lundi (1). »

Mais le 10 février, il avait bien d'autres affaires en tête qu'un dîner à donner à ses amis. Le duc de Parme, tournant vers Dieppe, le forçait à décamper de grand matin, et, le mardi 11, nous le trouvons à Auffay, battant en retraite devant l'ennemi qui s'avance. Le mercredi 12, au soir, il était au camp de Buchy, écrivant une lettre à son cousin, le duc de Nevers, pair de France, gouverneur et lieutenant-général de Champagne et de Brie, pour lui rendre compte de la prise de Neufchâtel, et lui donner rendez-vous au château de Blainville, où il se proposait de tenir une sorte de conseil de guerre, dans lequel on aviserait aux moyens d'arrêter la marche du duc de Parme et de ses Espagnols, qui paraissaient vouloir venir au secours de Rouen, et répondre enfin aux pressants appels du gouverneur et des habitants, depuis plus de deux mois qu'ils étaient assiégés.

(1) *Mémoires de Messire Claude Groulart,* ou *Voyages par lui faits en cour,* chap. III. Cette date du 8 février rend impossible le récit de Jean Pillet, qui veut que Henri IV se soit transporté à Gerberoy, après la blessure reçue le 5 à Aumale : « S'étant fait » panser à la hâte dans le bois, et ayant reconnu que sa blessure n'était pas profonde. » il se fit porter à Gerberoy, comme dans un lieu de sûreté... Il logea en la maison » du sieur Michel de Bricqueville... Quelques jours après, le duc de Parme, doubtant » de la vie de notre généreux prince, envoya après lui un trompette à Gerberoy pour » reconnoistre ce qui en estoit, avec ordre de feindre d'estre venu pour composition » de prisonniers. Le roy, qui vit bien l'adresse du duc, avant que de donner audience » au trompette, feignit de vouloir aller à la chasse; sur quoi il donna l'ordre de tenir » son cheval prest; sur lequel estant monté, il se fit voir au trompette, comme s'il » n'eust eu aucune blessure, et, après l'avoir congédié, il se remit au lit. » *Histoire de la ville et chasteau de Gerberoy en Beauvoisis,* Rouen, 1674, liv. IX, chap. 10. M. Berger de Xivrey, dans l'édition des *Lettres missives de Henri IV,* t. III, p. 563, paraît adopter ce récit, en raison des détails précis qu'il contient. — Mais le *quelques jours après* est bien vague, tandis que les *Economies royales,* la *Correspondance du roi,* les *Mémoires de Groulart* démontrent, en suivant le roi, jour par jour, l'impossibilité, par un alibi, de l'aventure de Gerberoy, qui tient plus du merveilleux de la légende, que de la vérité de l'histoire.

Digitized by Google

« A mon cousin le duc de Nevers,

« Mon cousin, le baron de Biron vient de venir de la guerre. Il m'a rap-
» porté ce qui s'est passé à Neufchastel, qui est que six heures après que le
» sieur de Givry y fut arrivé hier, il fut investy des ennemys, qui dres-
» serent leurs batteries à cinq cens pas à découvert, commencèrent à deux
» heures après midy à battre de dix pièces, à cinq heures avoient faict
» bresche de cent pas, où les charrettes pouvoient monter. Ce que voyant
» le dict sieur de Givry, et que dans le chasteau il ne pouvoit retirer deux
» cens maistres (1) qu'il avoit, et les regimens de Rempel et de Rebours (2),
» a capitulé, et est sorti tambours battans, enseignes desployées, trom-
» pettes sonans et en bataille, a emporté et emmené tout ce qu'il a peu de
» la ville; que les habitans ne seroient pillez; et a laissé dans le chasteau
» toutes les munitions et gens de guerre qui y sont nécessaires, et a emmené
» les chevaulx de ceux qui sont demeurez dans le dict chasteau : en quoi
» j'estime qu'il a fait ce qu'il pouvoit pour mon service. Et parce qu'il est
» nécessaire de pourvoir à ce que nous avons à faire, je vous prie mon
» cousin, *de vous rendre demain à onze heures au chasteau de Blainville*, où je
» vous donneray à disner. J'ay mandé aussy à mon cousin le mareschal de
» Biron et aux sieurs d'O et de la Guiche, de s'y trouver à la même heure.
» Cependant je prieray Dieu qu'il vous ayt, mon cousin, en sa sainte et
» digne garde. *Du camp de Buchy, le mercredy au soir, le XIIe jour de feb-*
» *vrier* 1592 (3). »

« HENRY. »

« POTIER. »

Le jeudi 13 février, d'Alègre, seigneur de Blainville, vit donc arriver dans son château les généraux et les gens de guerre qu'Henri IV y avait convoqués. C'était d'abord Armand de Gontaut, baron de Biron, qui s'était distingué à Arques, à Ivry, aux siéges de Paris et de Rouen, où il venait d'être blessé, le 13 janvier, dans la contrescarpe du fort de Sainte-Catherine, mais légèrement, d'un coup de pique au bras, et où il allait bientôt l'être encore, dans la vigoureuse sortie faite par les assiégés, le 26 février. En soutenant le choc à la tête du régiment des suisses, il reçut un coup d'arquebuse à la jambe droite, au-dessus du genou, et, la même année, 9 juillet, il allait mourir d'un coup de pierrier reçu au siége d'Épernay.

(1) *Cavaliers,* parce que primitivement ils étaient accompagnés d'écuyers et d'archers, dont ils étaient les *maîtres*.

(2) Noms de régiments suisses.

(3) *Lettres missives de Henri IV*, édit. Berger de Xivrey, t. III, p. 567.

Digitized by Google

Le marquis d'O, seigneur de Fresnes, d'une ancienne et noble famille de Normandie, avait quitté de bonne heure le métier des armes pour l'administration, et remplissait les fonctions de surintendant des finances. Par tous les moyens possibles, il tâchait de procurer de l'argent à Henri IV, allant même jusqu'à offrir au président Groulart de lui vendre l'office de chancelier, proposition que celui-ci accueillait en lui déclarant nettement « ne » vouloir point parvenir à une telle charge par de l'argent » (1). Un an plus tard, en juillet 1593, il hâtera la conversion du roi, en lui montrant l'attitude du Tiers-Etat, et en lui déclarant qu'il était perdu, « s'il ne se hâtait » d'aller à la messe. »

Le sieur de la Guiche est probablement le membre de cette maison appelé Philibert, grand-maître de l'artillerie en 1578, et gouverneur de Lyon en 1595.

Charles II de Gonzague, duc de Nevers, était le principal lieutenant du roi. Il venait de prendre Saint-Valery-sur-Somme, lorsqu'il reçut l'ordre de se loger entre Neufchâtel et Gournay. Puis l'ennemi faisant mine de vouloir se porter vers Beauvais, dans la vallée d'Oise, il devait, si son état de santé le lui permettait, se diriger vers Gisors, ou tout au moins y envoyer la cavalerie et l'infanterie dont il disposait. Peu de temps avant le rendez-vous de Blainville, il se tenait à une faible distance de l'armée de Henri IV, qui entretenait une correspondance active avec lui, et le priait d'Auffay, le 11 février, de lui envoyer quatre chariots à Clères, lui rendant compte, le 12, de l'attaque de Neufchâtel.

Pour Henri IV, bien grand était son désir de livrer bataille à l'ennemi. L'escarmouche d'Aumale n'avait eu d'autre but que d'amener le duc de Parme à ses fins. A son arrivée à Blainville, il souffrait encore du coup d'arquebuse reçu dans les reins, huit jours auparavant, à Aumale, blessure qui l'avait obligé à garder le lit deux ou trois jours à Neufchâtel. Les ennemis le présentaient comme dangereusement malade, et ses préoccupations morales étaient des plus grandes à l'approche d'une bataille inévitable, si le duc de Parme continuait sa marche sur Rouen, puisqu'il venait de déloger les troupes royales de Neufchâtel, le 11 février, le contraignant lui-même à se replier d'Auffay sur Buchy, où était son camp, et de Buchy sur Blainville, couvert par les troupes laissées à Buchy. Il s'entourait donc de ses principaux officiers pour délibérer sagement dans des conjonctures aussi pressantes. Biron quittait l'ennemi pour rejoindre le roi à Blainville, et ses autres lieutenants faisaient de même.

(1) *Mémoires* de Groulart, Chap. III.

Digitized by Google

On peut juger des mesures qui y furent prises par la lettre qu'il y écrivit. Il dut y être fortement question des secours de la reine d'Angleterre, Elisabeth, secours toujours promis et n'arrivant jamais, et du besoin de concentrer toutes les forces disponibles pour tenir tête à l'ennemi. Comme la Haute-Normandie était occupée par les Espagnols et la Ligue, ou par les troupes royales, c'était à la Basse-Normandie, à Caen surtout, que Henri IV demandait les fournitures de guerre dont il avait tant besoin. Le 12 décembre 1591, il réclamait du maire et des habitants de Caen le linge et les médicaments nécessaires pour panser les blessés de son armée au siége de Rouen. Maintenant, du château de Blainville, il s'adressait également à eux pour en obtenir les vivres nécessaires à l'entretien de son armée, en face de l'ennemi qui s'avance.

« A nos amez et feaulx les Maire et eschevins de nostre ville de Caën.

» Nos amez et feaulx, la resolution qu'avons prise de nous opposer à » l'armée et forces que les ennemys, usurpateurs de cest Estat, ont as- » semblé et continuer neantmoins le siege de Rouen, esperant que Dieu » nous fera la grâce d'executer l'un et l'aultre, nous a fait despecher le » chevalier Duguet, nostre maistre d'hostel, et l'un de nos commissaires » generaulx de nos vivres, vers vous, pour le faict des dicts vivres et des- » quels il est très nécessaire que nostre armée soit promptement secourue, » selon que vous entendrés plus particulièrement de luy, lequel vous prions » croire, et faire en sorte que incontinent les vivres qui doivent venir de » vostre ellection (1), soient fournis et envoyez : à quoy nous asseurant que » satisferés, nous prions Nostre Seigneur qu'il vous maintienne en sa saincte » garde. A Blainville, le XIIIe février 1592 (2). »

« Henry. »

« Potier. »

Il est à penser que, stimulés par le Parlement dévoué de Caen, par le gouverneur de cette ville, La Vérune, qui n'était pas moins dévoué, comme ils l'avaient déjà fait en mainte et mainte occasion, le maire et les échevin satisfirent aux demandes que Henri IV leur transmettait de Blainville, et qu'une fois de plus Biron put dire d'eux ces paroles qu'il adressait à leur

(1) Circonscription financière soumise à la juridiction des *Élus*, magistrats qui jugeaient en première instance des procès relatifs à l'assiette des tailles et autres subsides.

(2) *Recueil des lettres missives de Henri IV*, t. III, p. 567. — L'original está l'Hôtel-de-Ville de Caen.

Digitized by Google

syndic Lesage, après l'envoi de provisions qui l'avaient mis en belle humeur, que : « Ceux de Caën étaient gens de bien (1). »

On sait qu'après avoir remporté quelques succès à Bures contre les troupes du duc de Guise et de La Châtre, le 17 février; après être allé, dans les premiers jours de mars, suivant sa pittoresque expression, « faire la » croix sur le dos de l'ennemi à la chaussée du Pont-de-Remy,» sur les bords de la Somme; après avoir pressé si vivement le siége de Rouen, que de Villars, devenu gouverneur de cette ville, écrivit au duc de Parme, qu'à défaut de secours, avant le 20 avril, il serait obligé de se rendre, le roi vit le rusé capitaine espagnol, qui lui « avait fait toujours des têtes d'infanterie dans » sa retraite, sans rien exécuter d'important » au dire de Sully, reprendre tout-à-coup l'offensive. En un jour, celui-ci rassembla son armée, et, en trois jours de marches forcées, il vint de l'embouchure de la Somme à Darnétal, où il arriva le 20 avril au matin, forçant Henri IV de décamper immédiatement et de se replier vers Gouy et le Pont-de-l'Arche. Mais le duc de Parme ayant fait mine de battre en retraite lui-même, Henri IV s'attacha de nouveau à ses pas, et, vers le 25 avril, il repassait à Blainville, pour aller à Fontaine-le-Bourg, après avoir chassé quelques soldats espagnols laissés dans le village et le château de Martainville, à deux pas de Blainville.

Ce fut donc toujours au milieu de circonstances de guerre fort critiques et fort périlleuses que le château de Blainville vit Henri IV dans ses murs, et, quand d'Alègre le reçut, il pouvait craindre d'être obligé de se replier jusque sur son camp de Darnétal, dont une bien faible distance le séparait. Mais Buchy marqua le point extrême de la retraite de son armée, et Blainville, le lieu où se tint le conseil destiné à faire face aux éventualités les plus menaçantes de cette guerre de détail et de chicane pour reconquérir pied à pied son royaume.

Afin d'y parvenir, il avait eu besoin de s'entourer de gens dévoués, et, dans la pensée que d'Alègre, le seigneur de Blainville, l'ennemi de la Ligue, était de ce nombre, il l'avait nommé au gouvernement de la ville et du château de Gisors, où la guerre l'avait si souvent appelé lui-même ou ses lieutenants. Dans ce poste de confiance, d'Alègre, par sa violence et ses tyrannies, était devenu la terreur et l'effroi du pays. Pour n'en citer qu'un seul exemple, le lieutenant-général Frontin ayant résisté à l'un de ses caprices, il le fit asseoir sur un baril de poudre, près duquel brûlait une mèche dont la durée devait être le signal de la mort de ce vieillard. Malgré cela, il n'en résista pas moins courageusement à d'Alègre, que poursuivaient de plus en plus les malédictions de la population soumise à son autorité. Elles parvinrent

(1) M. Lair, *Histoire du Parlement de Normandie pendant son séjour à Caen*, p. 168.

Digitized by Google

aux oreilles de Henri IV, qui remplaça ce gouverneur de Gisors, détesté de tous, par François de Montmorency, seigneur de Hallot, baron de Chantemerle, fils aîné de François de Montmorency et de Jeanne de Montdragon, brave gentilhomme dont les services avaient assuré au roi la possession de la Normandie et la victoire à la journée d'Arques. En 1590, Henri IV l'avait chargé d'une mission de confiance auprès de messire Claude Groulart, sieur de la Cour, premier président du Parlement de Normandie, siégeant à Caen à la tête de la portion du Parlement dévouée à la cause du Béarnais, et que nous avons vu recevoir Henri IV, le 8 février 1592, dans sa maison de Saint-Aubin-le-Cauf, près Dieppe, comme une vieille connaissance. Voici la lettre dont du Hallot fut porteur :

« A M. De la Court.

» M. le Président, pour ce que j'ay mandé mon cousin, M. le duc de » Montpensier, pour me venir trouver et admener avec luy le reste de mon » armée, et que je crains que plusieurs gentilshommes et soldats demeurent » derrière, j'envoye M. de Hallot, present porteur, pour m'admener tout ce » qui sera demeuré derrière, à quoy je vous prie de tenir la main ; décla- » rant tous ceux qui portent les armes et qui auront manqué de se trouver » à l'occasion qui maintenant se presente, roturiers, et procedant contre » eux par saisies de leurs biens et toutes autres voyes rigoreuses. Vous » entendrés par le sieur de Hallot de mes nouvelles et de celles de mes » ennemys, et l'estat auquel ils sont à present. Faictes qu'il me retourne » trouver incontinent, de peur de perdre cette belle occasion. — D'Yvry, » ce cinquième febvier. »

« HENRY. »

Et comme le roi avait grand besoin de toutes ses troupes pour livrer à Mayenne, le chef de la Ligue, une bataille décisive, ce qui eut lieu à Ivry, le 14 mars 1590, il ajoutait en post-scriptum, de sa propre main :

« Je vous prie de faire le procès en toute diligence à ceulx qui manque- » ront de me venir trouver (1). »

Claude Groulart, le destinataire de cette lettre, rendait déjà depuis longtemps les plus grands services à la cause royale. Le 26 juin 1589, à la tête de huit conseillers du Parlement de Normandie, il avait ouvert, dans les Cordeliers de Caen, les séances de la fraction du Parlement qui ne suivait pas le parti de la Ligue. Aussitôt après l'assassinat de Henri III, il s'était occupé de rallier cette ville à la cause de son successeur, entreprise difficile, en présence du gouverneur qui la commandait. De plus il avait proposé à

(1) *Lettres missives de Henri IV*, t. III, p. 138.

Digitized by Google

Henri IV un plan de campagne, que celui-ci s'empressa d'adopter, lui montrant que, pour conquérir son royaume, il lui fallait s'assurer de la Normandie, et en faire la base de ses opérations contre Paris révolté, plan dont le succès eut les plus heureuses conséquences pour le Béarnais (1).

Tout d'abord, il lui donna un utile auxiliaire dans Gaspard de Pelet, sieur de La Vérune, gouverneur de Caen, catholique scrupuleux, peu favorable à Henri IV, lors de son avènement. Suivant les paroles de Claude Groulart, « par les artifices de quelques ligueurs, ce gouverneur estoit » refroidy, et au hazard de prendre party contraire. » Parent de Villars, il penchait plus de son côté que de celui de Aymar de Chaste, son autre parent, gouverneur de Dieppe, si dévoué à Henri IV. Il avait même pris certaines dispositions militaires, à Caen, pour assurer la ville à la Ligue. Mais Groulart employa tant d'adresse qu'il attacha La Vérune au parti du roi, et ce fut un immense service pour sa cause et pour le Parlement qui la soutenait, puisque ce gouverneur pouvait garantir la liberté de ses membres et assurer l'exécution de ses décisions. Il le détermina même à envoyer à Henri, qui se trouvait au Mans, sans argent, sans munitions, sans poudre pour assiéger la moindre bicoque, toutes les ressources dont il manquait. Aussi, au château de Falaise, le roi reconnaissant des services de Groulart (ce qu'il ne fut pas toujours ni envers lui, ni envers d'autres) lui dit : « Je » scay que le feu roy vous aimoit, et que vous l'avez fidellement servy. En » la perte de vostre maistre, vous en avez un autre qui vous promet de » l'affection davantage, et qui vous le monstrera par effect. (2) »

Cette lettre, à la date du 5 février 1590, atteste toute la confiance que Henri IV avait dans l'habileté de du Hallot, qui la justifia par le plein succès de sa mission. Après beaucoup d'autres arrêts pour forcer les *casaniers* (c'était le nom qu'on donnait aux seigneurs restant dans leurs châteaux, malgré tous les efforts de Henri IV et de ses lieutenants pour les exciter à le venir joindre sur le champ de bataille), le Parlement en rendit un, le 9 février suivant, enjoignant aux gentilshommes du bailliage de Caen de monter à cheval avec armes et équipage, dans trois jours pour tout délai, et de se rendre au bourg de Livarot, faisant savoir « aux delayantz » et reffusants, qu'ils seroient déclarez *ignobles et roturiers*, et que leurs » meubles seroient saisis et vendus pour subvenir aux frais de la guerre. » Le Parlement lui envoya cet arrêt, et Henri s'en déclara satisfait : « A quoy

(1) *Registres secrets du Parlement*, 26 novembre 1589.

(2) *Mémoires* de Groulart, ch. 2. — Floquet. *Histoire du Parlement de Normandie*, t. III, p. 443-453.

Digitized by Google

» j'estime que satisferont ceulx qui ont l'honneur devant les yeux, » (1) dit-il.

Le roi dut donc être content de du Hallot, qui avait peint la situation en termes assez pressants pour déterminer le Parlement à rendre un arrêt si favorable à sa cause.

Le 25 janvier 1591, il adressait au Parlement de Normandie, séant à Caen, l'avis de la nomination de du Hallot au gouvernement des Bailliages de Rouen et d'Evreux, et il donnait ordre à la Cour d'enregistrer les lettres de nomination.

Cet attachement devint encore plus sensible, quand du Hallot fut blessé au siége de Rouen, au commencement de décembre 1591. Un jour, il se trouvait près du corps de garde que les assiégeants avaient établi sur le chemin d'Yonville, lorsqu'un coup de couleuvrine, tiré du boulevard Cauchoise par les assiégés, lui brisa la jambe et tua son cheval sous lui, non sans maltraiter plusieurs personnes qui l'accompagnaient (2). Henri IV, écrivant du *camp devant Rouen*, 14 décembre 1591, au duc de Montmorency, cousin de du Hallot, une lettre où il lui donnait des nouvelles du siége et lui communiquait ses idées au sujet de l'Espagne, terminait par cette phrase qui témoigne de tout son intérêt pour la santé du blessé : « Je crois du » reste que le sieur du Hallot, vostre cousin, vous escript comme la bles- » sure ne sera pas si périlleuse que nous avions pensé et qu'il a bonne » espérance qu'il en guérira sans estre estropié (3). » Il ne se serait pas trompé, sans le crime dont ses bienfaits envers du Hallot devaient être bientôt la cause, et où nous allons voir figurer presque tous ceux dont le nom a paru dans cette partie de l'histoire du Château de Blainville.

Ne pouvant plus employer du Hallot dans l'armée active, pour le récompenser de sa bravoure, de son dévouement et de ses services, Henri IV le nomma, vers le milieu de l'année 1592, au gouvernement de la ville et du château de Gisors, à la place d'un homme aussi emporté et aussi détesté que le seigneur de Blainville, d'Alègre. Ce dernier en conçut une haine violente contre son successeur qui profitait de sa destitution sans l'avoir provoquée, et il résolut de s'en venger. Depuis ce moment, jour et nuit, dans son château de Blainville, ce n'étaient que mystérieux entretiens avec le comte de Saint-Pol, un page nommé Marché et d'autres familiers du

(1) *Registres secrets du Parlement de Caen*, 21 février 1590. — Floquet, *Histoire du Parlement*, t. III, p. 500-501.

(2) *Discours du siége de Rouen* (par Valdory), p. 36, au recto.

(3) *Lettres missives de Henri IV*, t. III, p. 523.

Digitized by Google

château, pour compléter un horrible forfait. On avait entendu dire, quelques temps avant le jour fatal, par les suppôts de d'Alègre, lors de l'assassinat, à Rouen, de Larchant, capitaine des gardes de Henri IV : « Larchant est » tué, du Hallot sera bientôt de même. » Sinistre prophétie qui ne devait que trop s'accomplir.

A une époque où les grands crimes n'étaient pas rares, celui de d'Alègre frappa tout le monde d'épouvante, pour les motifs qui l'inspirèrent, la froide barbarie de l'exécution, et l'impunité assurée au principal coupable.

Le samedi, 12 septembre 1592, le marquis d'Alègre (1) partit de son château de Blainville, de très grand matin, accompagné de quinze ou seize gentilshommes à cheval. Parmi eux se trouvait Claude de Péhu, sieur de La Mothe, jeune gentilhomme né à Longueil, en Picardie, page du marquis d'Alègre, et qui l'avait quitté, après la prise de Dieppe (1589), pour s'attacher à la personne du seigneur de Gournay, Philippe de Marles, commandant au nom de la Ligue, depuis que Mayenne s'était rendu maître de cette ville, en septembre 1589. Lors de la reprise de Gournay (7 octobre 1591), par le maréchal de Biron, au nom du roi, Péhu fut fait prisonnier, et d'Alègre, se souvenant de son ancien page, avait payé sa rançon. « Depuis iceluy temps, Péhu estoit retourné chez son premier maistre et » luy avait toujours faict service. » Près de lui étaient aussi, dans cette expédition, le capitaine Fremyn de Floques, gentilhomme du Vimeu, en Picardie, un sieur du Fossey, Dumont-Doubledent et Lecadet-Lagloë. Tous ces gens-là étaient de ces aventuriers qui, s'élançant de derrière les murailles des châteaux, commettaient toutes les *pilleryes, volleries et meurtres*, dont le souvenir avait failli amener la ruine totale du château de Blainville. Plus d'un était, pour sûr, aux côtés de d'Alègre, lors de la surprise du Château de Rouen, de ses courses à travers le pays, ou du siége qu'il eut à soutenir à Blainville.

Dans cette journée du samedi, ils se rendirent tous à cheval à Vernon-sur-Seine, où ils arrivèrent à six heures du soir, et descendirent à l'Hôtel du *Gros-Tournois*.

Le lendemain dimanche, vers six heures du matin, d'Alègre fit venir quatre des gentilshommes qui l'avaient accompagné, et leur dit : « Je m'en » vays en un certain lieu où il faudra jouer de l'espée et se battre... Venez » avec moi... Vous me debvés ceste assistance. » Quand ils eurent promis de le suivre, il leur apprit qu'il s'agisssait d'assassiner du Hallot, « qui, di-

(1). Il l'était devenu, sinon auparavant, au moins par la mort de son cousin Yves d'Alègre, tué à Issoire en 1592.

Digitized by Google

» sait-il, luy avait faict une perfidie. » De nouveau ils lui promirent leur concours. Pendant le déjeûner, d'Alègre fit préparer les pistolets de sa troupe, qui monta à cheval et se rendit à la maison de du Hallot (1).

Depuis peu de temps seulement, François de Montmorency était venu à Vernon, quittant sa maison du Hallot, placée à peu de distance de cette ville, circonstance dont d'Alègre avait été informé. Sur les instances de la bande, un page de du Hallot le pressa de paraître. Il était au lit, se leva, descendit de sa chambre, appuyé sur des béquilles, à cause de sa blessure. La troupe mit pied à terre. Du Hallot, se présentant sur ses béquilles, le chapeau à la main, souhaita le bonjour au marquis d'Alègre, qui lui répondit, la tête couverte : « Il fault mourir, » et, joignant aussitôt les faits aux paroles, il lui donna plusieurs coups de poignard, bientôt suivis de nombreux coups d'épée portés par les complices, et la victime resta étendue sur la place.

Du Hallot mort, d'Alègre et les siens remontèrent à cheval, et gagnèrent au trot la porte de la ville. A cause de l'heure matinale, la herse était encore baissée ; mais, malgré les sentinelles, ils parvinrent à la hausser et à s'échapper tous. Ils allèrent dîner au château de la Roche-Guyon, et le soir du dimanche, 13 septembre, jour de cet horrible assassinat, le château de Blainville, d'où ils étaient partis la veille, les revit tous rentrer dans son enceinte.

La nouvelle de ce crime abominable souleva l'indignation dans la Normandie tout entière, à Paris, et même en Angleterre. De tous côtés s'élevèrent des cris de vengeance. Immédiatement dénoncé au Parlement de Normandie par la veuve et les filles de du Hallot, il devint de sa part et de la leur l'objet des poursuites les plus actives. La famille était puissante. Du Hallot avait épousé en secondes noces Claude Hébert, dite d'Ossonvilliers, dame de Courcy. De ce mariage étaient nées deux filles, la première, Françoise de Montmorency, avait été mariée à Sébastien de Rosmadec, baron de Molac, chevalier de l'Ordre du roi, capitaine des cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur de Dinan. La seconde, Jourdane Madeleine de Montmorency, avait épousé, le 3 juillet 1591, ce même Gaspard de Pelet, vicomte de Cabanes, baron des Deux Vierges, seigneur de la Vérune, que Groulart avait si habilement rattaché à la cause du roi. Pour prix de son dévouement, il était devenu lieutenant du roi dans le bailliage de Caen, en mars 1590, outre sa place de gouverneur de la ville

(1) Elle était située rue Allais, près la Fausse-Porte, et connue sous le nom de *Maison-Carrée* ou *Château*, en 1833..

Digitized by Google

et du château de Caen. On conçoit qu'en raison de sa parenté, de sa position et de l'horreur inspirée par ce crime, la famille ait pu faire pousser le procès avec la plus grande vigueur, auprès d'un Parlement présidé par Groulart, si attaché à ses devoirs, si dévoué à la personne de Henri IV, qui perdait en Montmorency du Hallot un vieil ami et un fidèle serviteur.

Le Parlement ordonna donc et fit sur-le-champ des poursuites qui effrayèrent les coupables, et surtout d'Alègre, le chef du complot. Aussi s'empressa-t-il de quitter son château de Blainville, pour se mettre en sûreté. Il fit bien; car, le 13 février 1593, juste un an, jour pour jour, après avoir reçu Henri IV dans ce même château, le Parlement de Normandie, séant à Caen, rendait un arrêt par lequel d'Alègre « autheur et » principal exécuteur du dict inhumain assassinat, était condamné à estre » tiré et demembré par quatre chevaulx, puis après décapité, et la main » dextre coupée, sa tête et sa main attachées par le bourreau, en lieu émi- » nent, sur le pont de Vernon; les autres membres aux quatre principales » portes de Caen. » Les peines contre Péhu et les autres complices n'étaient pas moins terribles. Ils avaient été condamnés à « estre rompus sur un » gril dressé sur l'échafaud, et, par après, à estre jetés vifs dans un feu » pour y estre leurs corps bruslés et réduits en cendres. » Il était encore question dans l'arrêt de dommages et intérêts pour la veuve de du Hallot, d'amende pour les couvents, d'une chapelle expiatoire à Vernon. Enfin, à cause de l'énormité du crime, l'arrêt déclarait tous les condamnés ignobles, eux et leur postérité, et, comme pour effacer tout souvenir de cet abominable forfait, il ordonnait encore que « la maison et chasteau de Blainville » où d'Alègre faisoit sa retraicte et résidence seroit razée, desmollie et » abattue de manière à ce qu'il n'y restât dorénavant aucune marque de » maison et forteresse. » Cette dernière mesure, dictée par la politique autant que par la juste réparation du crime, ne devait pas être plus exécutée que l'arrêt de démolition lancé contre ce même château par le Parlement ligueur de Rouen, en 1591.

Mais le 17 février 1593, vu l'absence des condamnés, l'arrêt fut exécuté en l'encontre de son propriétaire, « en effigie en bosse représentant sa per- » sonne; pour ses complices en des tableaux qui furent pendus en des » potences sur la place du marché de Caen. »

Telles furent les terribles conséquences du crime affreux conçu et tramé dans les murs du château de Blainville, lieu de départ et de refuge de tous ceux qui y avaient trempé et venaient d'être frappés par la justice.

A jamais perdu dans le parti royaliste, par ce meurtre d'un homme cher à Henri IV, d'Alègre se tourna tout de bon, cette fois, du côté de la Ligue,

Digitized by Google

dont il avait été si longtemps l'ardent ennemi. Il se retira auprès de son chef, le duc de Mayenne, qui oublia que, plus d'une fois, de son château de Blainville, d'Alègre, pour soutenir la cause du roi, avait fait de fréquentes sorties à la tête de ses bandits, et dévasté les environs, sans même épargner Rouen, obligé d'envoyer un petit corps d'armée de Ligueurs pour en faire le siége en règle. Mais l'arrêt de condamnation d'un Parlement royaliste, après l'assassinat d'un fidèle serviteur du roi, devint un titre suffisant pour effacer le tort d'avoir autrefois porté les armes dans le parti contraire.

La Ligue promit donc son appui à d'Alègre, quand il manifesta l'intention de lever la fierte de Saint-Romain, à Rouen, afin d'obtenir ainsi l'absolution de son crime. Toutefois, pour ne pas se compromettre, en se présentant en personne, il détermina un de ses complices, Claude de Péhu, son ancien page, à se constituer prisonnier. Comme les concierges des prisons de Rouen n'auraient pas écroué un prisonnier volontaire sans l'énonciation d'une cause motivant l'écrou, le complice de d'Alègre se garda bien de déclarer la véritable, qui aurait pu tourner contre lui et compromettre le succès de la ruse. Il eut alors recours à un subterfuge. La loi voulant qu'on ouvrît les prisons à un débiteur, que son créancier faisait écrouer sur l'exhibition d'un titre, Péhu imagina de se faire écrouer à la requête d'un sieur Du Fossey (vraisemblablement celui-là même qui avait pris part à la sanglante tragédie de Vernon, ou tout au moins un membre de sa famille), pour une obligation contractée par brevet devant les tabellions de Blainville. C'est comme débiteur insolvable que Péhu fut admis dans la conciergerie ou prison de la Cour des Aides, située à Rouen, rue du Petit-Salut.

Auparavant, il se rendit à l'archevêché de Rouen, où le subdélégué du légat du Pape, *Monseigneur Jehan de Lesselie, évesque de Rosse*, envoyé à Rouen pour maintenir cette ville dans le parti de la Ligue, lui donna l'absolution du crime d'avoir servi naguère dans l'armée royaliste, crime qui avait entraîné de plein droit l'excommunication. Admis en présence du prélat, Péhu « demanda en toute humilité pardon à Dieu et à l'église, et » supplia le subdélégué du saint père de luy donner l'absolution, soy sub- » mettant à telle pénitence que cet ecclésiastique adviseroit bien estre, avec » protestation de n'adhérer jamays au dict roy de Navarre, ses fauteurs et » adhérens, ne porter les armes, ny favoriser en façon quelconque les hé- » rétiques, ains vivre en l'unyon de l'esglise catholique, apostolique et » romaine, et mourir pour la défense d'icelle. » Le subdélégué enjoignit à Péhu « pénitence salutaire, et lui donna l'absolution, après lui avoir fait

Digitized by Google

» jurer sur les sainctes évangiles, » et signer en présence d'un notaire l'engagement qu'il venait de prendre (1).

Un acte en forme, constatant l'absolution accordée par le subdélégué du légat; le certificat d'un chanoine de l'église collégiale de Blainville, attestant que Pehu « estoit bon catholique, et avoit fait ses Pasques cette année » avec toute contrition et repentance », lui conféraient des titres auprès du Chapitre de Rouen, maître d'exercer le privilége de la fierte. Le duc de Mayenne écrivit, en outre, au Chapitre pour le « prier et le con- » jurer de toute son affection, de donner la fierte au marquis d'Alègre qu'il » désiroit infiniment estre gratifié de cette courtoisie. » C'était bien, en effet, pour se sauver et le sauver que Péhu, obscur complice, avait accepté le rôle qu'il allait jouer, le privilége s'étendant non seulement à celui qui levait la fierte, mais aussi à tous ses complices. De Villars, gouverneur de Rouen, où il venait de repousser si bravement les assauts de Henri IV, « supplioit le Chapitre, en son particulier, de toute son affection, de donner » la fierte au marquis d'Alègre. » Il voulait sauver la personne, comme il avait déjà précédemment sauvé le château, après l'expédition faite contre lui avec de Tavanes.

La veuve de du Hallot et ses filles, averties de toutes ces intrigues, firent agir leurs amis et les membres du Parlement de Caen, pour empêcher les assassins d'obtenir, par ce moyen, l'impunité de leur crime. Elles n'y purent parvenir. Le Chapitre de la Cathédrale de Rouen élut, tout d'une voix, Claude Péhu et ses complices, c'est-à-dire le marquis d'Alègre, seigneur de Blainville, et les quinze ou seize sicaires qui l'avaient accompagné à Vernon. On alla le chercher à la conciergerie de la rue du Petit-Salut, et, le jeudi de l'Ascension de l'année 1593, Pélu leva la fierte ou châsse de saint Romain, à la tourelle de la Vieille-Tour. Tel fut l'abus criant que le Chapitre de Rouen fit de son privilége en cette occasion, et qui faillit bientôt lui devenir funeste.

Pendant ces tristes menées, la famille de du Hallot, dans son extrême douleur, s'était adressée au Roi, au Grand Conseil, et au Parlement de Caen. Un arrêt du Conseil déclara que l'assassinat commis sur la personne de du Hallot, lieutenant du roi, était un crime de lèse-majesté, et que, comme tel, ce crime était en dehors du privilége de la fierte. Par arrêt du 19 janvier 1594, le Parlement de Caen déclara aussi la même chose, et de

(1) Floquet, *Histoire du privilége de Saint-Romain*, t. I., p. 399. La plupart des détails sur ce meurtre et ses suites sont extraits de cet ouvrage, où il est raconté en une centaine de pages. 392 à 492.

Digitized by Google

plus, après la levée de la fierte par Péhu, au mois de juin 1593, il avait fait exécuter le capitaine Fremyn de Floques, complice de d'Alègre, sans tenir compte de l'extension du privilége. En septembre 1594, époque où la fraction du Parlement, fidèle au roi, Groulart en tête, de retour à Rouen, était confondue avec la partie fidèle à la Ligue, restée dans cette ville, le nommé Dumont Doubledent, autre complice de d'Alègre, fut arrêté et emprisonné à la requête des dames du Hallot. Le Chapitre eut la hardiesse d'envoyer des députés pour représenter au Parlement que « Dumont ne » pouvoit nullement estre recherché au moyen du privilége de Monsieur » saint Romain, obtenu par Péhu en 1593, pour luy et ses complices. » Ils demandèrent en outre que Dumont fût mis en liberté, et défense faite aux dames du Hallot de le poursuivre pour le crime de Vernon. Mais les temps étaient bien changés. La requête ayant été écartée et l'affaire évoquée par le Conseil privé du roi, ce Dumont Doubledent, en 1594, fut exécuté à mort, en place de Grève, à Paris, en vertu d'un arrêt du Conseil. En 1596, Lecadet-Lagloë, autre complice de d'Alègre, subit le même sort.

Le crime conçu à Blainville eut aussi son contre-coup sur le privilége de la fierte. La conduite du Chapitre de Rouen lui avait singulièrement nui dans l'esprit des gens sensés, et, le 25 janvier 1597, de l'avis des princes du sang, des membres du conseil, des principaux officiers du Parlement et des autres cours souveraines réunies à Rouen pour l'Assemblée des Notables, le roi Henri IV signa une déclaration qui modifiait beaucoup le privilége, et continua de le régir jusqu'à sa suppression, après la Révolution de 1789. Dans le préambule, on parlait de la nécessité de « retrancher de grands » abus et scandales qui se commettoient sous la faveur du dict privilége. » Il est certain que Henri IV pensait au meurtre d'un de ses serviteurs dévoués, quand il s'exprimait de la sorte. On exceptait aussi tous ceux qui se trouveraient prévenus du crime d'assassinat avec guet-apens.

En 1606, le Chapitre et son privilége, qu'il voulut soutenir, devinrent encore l'objet de plus rudes attaques, quand les dames du Hallot firent arrêter et écrouer, dans les prisons du Châtelet, Péhu lui-même, réfugié à Paris. Sans des lettres de grâce qu'il obtint, il aurait porté sa tête sur l'échafaud, comme déjà trois autres des complices de d'Alègre.

Pour le seigneur de Blainville, en voyant l'insuccès de toutes les démarches destinées à le sauver, il avait jugé plus prudent de fuir de France, quand la Ligue eut été définitivement vaincue, et de se retirer en Italie, d'où il ne revint que longtemps après que le bruit de cette triste affaire se fut calmé.

L'arrêt du Parlement royaliste de Caen, en ce qui touchait la destruction

Digitized by Google

du château de Blainville, ne fut pas plus exécuté que celui du Parlement ligueur de Rouen. Il fut bien heureux d'y échapper; car le premier soin du Parlement, après son retour à Rouen, fut de demander au roi de démolir tous les châteaux et forteresses d'où les propriétaires s'élançaient pour saccager le pays et piller les passants. Il pensait comme son premier président Groulart, disant au duc de Montpensier, à propos du château de Neuilly, sur la Vire, possédé par Dampierre, « que ce seroit faire un bon » service à tous que de les abattre et de les raser, parce qu'en temps de » paix ou de guerre, ils ne servoient que pour loger des brigands ou voleurs » qui saccageoient et ruinoient le paouvre peuple (1). » Mais l'absence de d'Alègre avait rendu le château de Blainville inoffensif pour tout le monde. Il en fut de lui comme d'une foule d'autres, contre lesquels on lança pareillement des arrêts de destruction à cette époque. S'ils avaient été tous exécutés, il n'en serait peut-être pas resté un seul debout, au siècle suivant, où Richelieu en détruisit encore un si grand nombre.

D'Alègre rentra en France, quand les lettres de grâce de Péhu et les restrictions apportées au privilège de la flerte de Saint-Romain eurent mis fin à l'émotion et aux poursuites causées par son crime. Dans les dernières années du règne de Henri IV, il épousa Louise de Flagheac, mariée par contrat du 27 avril 1608, dont il eut huit enfants. Il exerça même tous ses droits sur la terre de Blainville, et il parut vouloir s'attacher à faire oublier ses torts passés. Il donna à l'ancienne église paroissiale une cloche qui porte son nom, avec celui du curé de cette époque et des six chanoines prébendés alors en exercice. En voici l'inscription :

Me GVILLEMME LHERMITTE PBR (2) CVRE DV LIEV, MESSIRE XPFLE (3) DALLEGRE MARQVIS ET SEIGNEVR DV LIEV — JACQVE DE LA VILLE, LOVIS DERLIS, GVILLEMME HESBERT, THESAVRIER — LEMASVRIER, TOVSSAINCTZ DERLIS, LOVIS LEROI (161...)

Une bavure ne permet pas de lire la date précise où cette cloche fut fondue; mais elle le fut postérieurement au retour de d'Alègre en France (4).

(1) *Registres secrets du Parlement,* 20 mai 1590.

(2) *Presbyter,* prêtre.

(3) Abréviation de *Christofle* ou *Christophe*, prénom du marquis d'Alègre.

(4) Cette même cloche a été depuis transportée dans la Collégiale, devenue église paroissiale, ainsi que le constate l'inscription suivante : PLACÉE PAR AUZOU AN IV DE LA LIBERTÉ, 1792 (suivant le mode primitif de supputer les années après la Révolution de 1789). On vient de lui adjoindre une seconde cloche, qui a été bénie le lundi 22 septembre de cette année, et dont le parrain et la marraine ont été M. Pimont aîné et Mme de Fréville, née Passerat de Crevon.

Digitized by Google

Le 22 avril 1627, le même seigneur de Blainville réunit à la Collégiale les deux chapelles de Saint-Jean-Baptiste, de Sainte-Catherine et de Sainte-Marguerite, fondées par Jean de Mauquenchy, le 24 juin 1335, à la condition de dire deux messes par semaine. En même temps, il donna au Chapitre, par contrat passé devant les tabellions de Rouen, aux siéges de Blainville et d'Auzouville-sur-Ry, les biens et revenus qui avaient auparavant appartenu à ces deux chapelles, et qui consistaient en deux maisons et jardins, et une pièce de terre en labour de trois vergées dans la paroisse de Blainville (1). A l'origine, les seigneurs de Blainville avaient été obligés de faire prier pour eux dans l'église paroissiale, par des chapelains particuliers; aujourd'hui les chanoines de la Collégiale étaient exclusivement chargés de ce soin pieux. Ce transfert était un moyen de leur faire oublier le temps où d'Alègre les emprisonnait dans les cachots de son château, pour les punir de soutenir contre lui le parti de la Ligue.

En 1636, il présenta à François de Harlay, Ier du nom, archevêque de Rouen, un nommé Nicolas Freulard, pour une place de chanoine vacante dans la Collégiale de Blainville. La demande, signée de lui, revêtue de ses armes, est datée du château d'Alègre, en Auvergne, où il paraît avoir fait le plus souvent sa résidence, dans l'impossibilité de se trouver longtemps au milieu des populations qu'il avait tant épouvantées par ses déprédations et par ses crimes (2). Il la renouvela le 28 août 1638.

Ce seigneur de Blainville portait *de gueules à la tour carrée d'argent accostée de trois fleurs de lys d'or en flanc.* Son sceau était accompagné d'une devise

(1) *Aveu* des Chanoines de Blainville, 1743.

(2) Il y a derrière le maître autel de la paroisse actuelle, l'ancienne Collégiale, quatre vitraux représentant, en partant de la gauche du spectateur, saint Germain, saint Jacques, saint Jean et saint Christophe, presque de grandeur naturelle. Ils sont là pour rappeler le patron de la vieille église (saint Germain), ceux des d'Estouteville (saint Jacques et saint Jean), et celui de d'Alègre (saint Christophe). Des deux armoiries, copiées de celles de la voûte, et placées récemment au bas de ces vitraux, les unes, à gauche en regardant l'autel, sont celles des Mauquenchy et des d'Estouteville, de Jean d'Estouteville, le fondateur de la Collégiale (mais le lion en est effacé); les autres, celles de droite, appartiennent à une famille à laquelle les d'Estouteville se sont alliés. Il est probable qu'à l'origine celles de d'Alègre ont dû y figurer; car nous pensons que ces vitraux ont été donnés par lui ou par sa famille, à cause de la présence de son patron. A leur place, à côté des deux armoiries ci-dessus, on voit deux inscriptions latines constatant l'époque de la restauration des vitraux (1844), le nom des Fabriciens en exercice, qui en ont fait les frais, et celui des personnes qui les ont aidés de leur argent et de leurs soins.

Digitized by Google

renfermant un jeu de mots que nous ne pouvons croire avoir été l'expression de la vérité, à toutes les époques d'une vie si agitée : TAM IN PROSPERIS QUAM IN ADVERSIS SEMPER ALACER. D'Alègre n'aura pas « toujours été ALÈGRE » (gai, dispos) aussi bien dans l'adversité que dans la prospérité. (1) »

L'aîné de ses huit enfants, issus de son mariage avec Louise de Flagheac, Claude Yves, marquis d'Alègre, gouverneur d'Evreux, maréchal des camps et armées du Roy, obtint la terre de Blainville, où il exerçait certains droits du vivant de son père.

Il avait épousé, en premières noces, Louise Eschallart de la Boullaye, fille de Philippe Eschallart, seigneur de La Boullaye, et de Marie Hurault du Marais, mariée par contrat le 26 juin 1636. Investie de sa confiance, elle eut sa procuration aussitôt après le mariage. Nous voyons, en effet : « Louise Eschallart dame espouse et procuratrice de haut et puissant sei- » gneur, marquis d'Alègre et de Blainville, » présenter, pour le titre d'une des chapelles de l'église paroissiale, Adrien Buglet, le 20 septembre 1636 (2).

Le titre de *marquis* de Blainville est de trop dans cette présentation comme dans beaucoup d'autres actes du même genre ; mais celui de *marquis* d'Alègre prouve qu'il le portait du vivant même de son père.

Sa seconde femme fut Marguerite-Gilberte de Roquefeuil, héritière de sa maison, veuve de Gaspard de Coligny et fille d'Alexandre de Roquefeuil.

Il y a de lui une dizaine de présentations pour la Collégiale de Blainville, dont la première est du 2 décembre 1641, en faveur d'un nommé Nicolas Bernard, et la dernière porte la date de 1664 (3).

Pendant qu'il était seigneur de Blainville, le hameau de Maillommais, qui en dépend, vit s'élever une chapelle. Un tabellion royal de Rouen, du nom de Esaïe Helye, âgé de plus de soixante-trois ans, en reconnaissance des grâces nombreuses dont Dieu l'avait comblé, depuis son enfance, adressa, le 16 mars 1659, à l'archevêque de Rouen, François de Harlay, la demande de dédier et d'ériger en bénéfice simple, sur un fond à lui appartenant, situé à Maillommais, une chapelle consacrée à *Notre-Dame-de-Délivrande*. Voici le texte même de sa demande :

« A Monseigneur,
» Monseigneur l'Illustrissime et religiosissime
» archevesque de Rouen, primat de Normandie
ou Mrs ses grands vicaires.

(1) Archives départementales, *Doyenné de Ry*, liasse *Blainville*.

(2) Archives départementales, liasse *Blainville*.

(3) Id. ibid. Dans les cachets qui les accompagnent le nombre des fleurs de lys n'est pas toujours le même.

Digitized by Google

« Supplie humblement s^r Esaie Helye, tabellion royal à Rouen, disant » qu'estant meu de deuotion et pour recognoistre les bienfaits qu'il a receu » de la main de Dieu il auoit fait bastir et construire une chapelle ou ora- » toire sur ung fond a luy appartenant sis en la paroisse de Blainuille, » hameau de Maillommois (1) de vostre diocèse, distant de demye lieuë ou » environ de l'église paroissiale pour y faire dire et célébrer messe sous » vostre bon plaisir toustes les festes et dimanches de l'année deuant ou » après la messe de paroisse pour ne point troubler l'ordre d'icelle, ce qu'il » ne peut faire sans auoir de vostre Eminence permission.

» Ce considéré, Monseigneur, et qu'il vous appert du contract de dotation » et fondation cy attaché, il vous plaise accorder la grace cy desssus et » sous cet effect commettre telles personnes qu'il vous plaira pour bénir la » susdite chapelle et icelle ériger en tiltre et bénéfice simple sous le nom » et inuocation de Notre-Dame-de-la-Déliurande, et le suppliant sera obligé » à redoubler ses prières pour vostre prospérité et santé (2).

« Hélye. »

L'acte de fondation de cette chapelle, que l'archevêque s'empressa d'ériger, est du 4 avril 1659, rédigé en latin, portant la signature de *Lecornier*. La présentation du chapelain appartenait aux possesseurs des héritages que le fondateur avait eus à Maillommais et à Blainville, et l'on trouve pour cette chapelle cinq ou six présentations, dont la dernière est du 18 juillet 1760.

Il y avait une terre affectée à cette chapelle, située dans la paroisse de Saint-Arnoult, et dont il est souvent question dans les aveux des chanoines ses voisins, sous le titre de « terre de la Chapelle de Notre-Dame-de-Déli- » vrande. »

Claude Yves d'Alègre avait eu de sa seconde femme, Gilberte de Roquefeuil, deux enfants.

L'aînée fut Louise-Marie d'Alègre, qui mourut en bas-âge.

La seconde fut Marie-Marguerite d'Alègre, qui perdit son père le 14 novembre 1664, nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, mais sans avoir été reçu. Elle tomba alors sous la tutelle de Claude-Christophe d'Alègre, son oncle, qui, en 1666, présenta à la Collégiale, « parce que, dit-

(1) Cette ancienne orthographe montre qu'aujourd'hui il faut écrire *Maillommais*, depuis le changement introduit par Voltaire de *ois* en *ais*. C'est par erreur que le Pouillé de Rouen, de 1738, l'appelle *Maillebois*. Une d'Alègre ayant épousé, en 1713, le marquis de *Maillebois*, de là sera venue peut-être l'erreur.

(2) Archives départementales, *Doyenné de Ry*, liasse *Blainville*.

Digitized by Google

» il, la nomination nous en appartient à cause de notre terre de Blain-
» ville (1). »

C'était pour remplacer le chanoine Charles Daniel, mort cette année-là, bienfaiteur de la Collégiale et fondateur d'un *Obit* pour le repos de son âme. Il y fut inhumé, avec cette inscription qu'on lit encore aujourd'hui dans la chapelle latérale de droite :

« Cy gist noble et discrette personne Mre Charles Daniel, vivant prestre chanoine en
» l'église collégiale de St Michel de Blainville lequel décéda le 27me de may 1666
» et a donné au trésor d'icelle église la somme de vingt et une livre de rente hypo-
» thecque mentionnée av contract passé devant Iacqves Vernier tabellion de Cailly,
» le XIe Iour de Ianvier 1664 avx charges par les srs thrésorier et chanoines de la
» dicte église de dire tovs la messe et celebrer vn service par chacvn an le Iour de
» de son dict deces povr le repos de son ame et de ses parents et amys avqvel assis-
» teront tovs les dicts chanoines a peine de perdre toutes les distribusions svivant son
» testament dv 25 de may 1666 et la ratification diceluy faicte par les srs Delaglos
» et Debierville et avtres heritiers du 7me Iour de Ivin 1666.

« Pries Diev povr son ame. »

Comme c'est la seule inscription restée de toutes celles qui durent être mises dans l'ancienne Collégiale, nous avons tenu à la citer.

Quand Marguerite d'Alègre fut majeure, après la mort de sa mère, arrivée en 1672, elle se maria, et ce mariage, comme cela était déjà arrivé pour les Mauquenchy et les d'Estouteville, fit passer la terre et le château de Blainville dans une nouvelle famille, celle du grand Colbert.

F. BOUQUET.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

(1) Archives départementales, *Doyenné de Ry*, liasse *Blainville*.

Digitized by Google

POÉSIE.

SPECTACLES DE LA FOIRE.

Octobre a ramené les hôtes de la Foire :
Phénomène vivant qu'il faut voir pour y croire,
Tigre, vautour, chacal, grand lion du désert,
Chiens et chevaux savants, escamoteur disert,
Puis des nains, des géants et des danseurs de corde ;
Tout cela chaque soir s'agite et se déborde
Dans une symphonie à rendre sourds les gens.
« On avait jusqu'alors cru les singes méchants,
« Nous en montrons ici de plus doux que les hommes.
« Entrez, Messieurs, entrez ! arrangeants nous le sommes,
« Vous ne paierez pas cher ; approchez, venez voir !
« Profitez ! nous avons grand spectacle ce soir. »
Soudain, à la lueur des flammes du bengale,
Eclatent les clairons, le tam-tam, la cymbale ;
Et l'artiste ambulant drape ses oripeaux
En regardant la foule assiéger ses tréteaux.

Voici Polichinel ! J'aime à voir sa boutique,
C'est l'antique Fantocche à tournure comique,

Digitized by Google

Qui, bossu par derrière et bossu par devant,
Fait cent pendables tours sur la scène en plein vent.
Il bat, il est battu, tout désordre l'attire ;
Coquin bon à brûler s'il ne faisait pas rire.
Recherche qui voudra les fadeurs de bon ton,
J'aime ces quolibets et ces coups de bâton,
Ces pantins déhanchés, cohorte aventurière,
Qui font tout, disent tout de grotesque manière.
Là se trouve du moins la gaîté d'autrefois.
Mais Paillasse, à grand bruit, fait retentir sa voix,
Paillasse, autre bandit, autre bonne figure,
Poltron, filou, hâbleur et coureur d'aventure.
Esprit original sous des haillons vieillis,
Il ouvre en écoutant de grands yeux ébahis ;
Son cynisme sans art comme un torrent s'épanche
Et sa plaisanterie a le poing sur la hanche.
Ne lui reprochez point son jargon plein d'excès,
Pourvu qu'on fasse rire on est toujours français.
Que ferait-il, bouffon, dans sa verve ennemie,
Du langage du monde et de l'Académie !
Les discours d'Institut sont trop faibles de reins
Pour soutenir l'honneur des théâtres forains.
Il faut avec le peuple une allure gaillarde ;
L'imprévu, l'étonnant, voilà ce qu'il regarde.

Pardon ! n'oublions pas les hercules du Nord,
Ici l'esprit n'est rien, la palme est au plus fort :

Digitized by Google

On se prend, on s'étreint, on se courbe, on s'enlace,
Et malheur à celui que son rival terrasse.
S'il touche carrément l'arène de son dos,
Il est désavoué de messieurs les badauds.
Nous en avons vu courir après la double vue;
Lourde et fâcheuse erreur! mais elle est disparue.
De la devineresse on n'entend plus la voix.
Nous ne monterons pas sur les chevaux de bois;
Le cirque est à côté, c'est un spectacle honnête
Où l'on porte ses pieds sans danger pour sa tête;
Les écuyers brillants à fond de train lancés,
Semblent par l'ouragan soutenus et poussés.
La guerre a son théâtre aussi, scène tragique,
Qui porte au front ces mots : Théâtre mécanique.
Quoique le canon gronde, enfants, n'ayez pas peur :
Les soldats en carton marchent à la vapeur;
Qu'on se batte en plein champ, qu'on assiége une ville,
Tout se meut sous la loi du balancier docile;
Une parole, un geste, et la paix renaîtra.
Quant aux morts, patience! on les relèvera.

Par tous ces bateleurs la ville est récréée,
On les voit avec joie arriver chaque année;
Pourtant le meilleur manque; en ce concert discord,
J'ai cherché bien souvent sans fruit, je cherche encor
Un spectacle plein d'art, de verve et de folie
Que la France emprunta jadis à l'Italie :
La Pantomime alerte, estimée aux faubourgs,
Et dont le geste prompt valait de grands discours.

Digitized by Google

Le vieil esprit s'en va; l'on en rencontre à peine
De ces joyeux bouffons d'inépuisable veine
Qui remuaient le peuple au temps de nos aïeux;
Nons devenons plus fiers et n'en valons pas mieux.
Qui nous rendra Pierrot, Arlequin, Colombine,
Scaramouche, Isabelle et sa charmante mine,
Le docteur, Pantalon, tous les Fantoccini,
Et leur clinquant vermeil dont le lustre est terni!

PASCAL MULOT.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

SAINT-ANDRÉ-DE-LA-VILLE, Monographie par M. E. de la Quérière.— Rouen et Paris, 1862, in-4°.

L'étude aride de l'archéologie est singulièrement rendue facile et attrayante quand elle est présentée par des hommes de goût et de style. M. de la Quérière est un de ces privilégiés de la science qui ne se perdent ni dans les redites, ni dans les documents inutiles, et qui condensent en quelques pages agréables et bien remplies ce que d'autres prolongeraient à plaisir en d'interminables dissertations.

Nous le félicitons d'avoir porté ses regards cette fois encore sur une de ces merveilleuses et regrettables églises que la pioche des démolisseurs vient de faire disparaître de notre sol normand. *Saint-André-de-la-Ville* revit tout entier dans cette monographie où se reflètent, fidèles et transparentes, toutes les phases de son existence, depuis l'année 1348, quand sa paroisse comptait 60 feux, jusqu'au moment où le tocsin de 93 fit taire et remplaça le son des cloches dans cette demeure de Dieu. Fortune, magnifique du passé, journées de fête et de grandeurs, émanations de l'encens, verrières enflammées au soleil, fantaisies hautaines de la pierre, qu'êtes-vous devenues ?... Un souvenir consacré par une main pieuse, voilà ce qui reste de vos splendeurs, voilà ce qui demeure de votre magnificence d'autrefois ! Et c'est une bonne occasion de rencontrer encore des historiographes comme M. de la Quérière qui réunissent aux qualités particulières de l'ar-

Digitized by Google

tiste les connaissances spéciales de l'antiquaire : la vérité avec eux est avant tout et toujours respectée, ce qui ne veut pas dire que l'imagination de l'écrivain ne se donne pas de temps en temps carrière. A côté de ce qui s'est fait, l'auteur manifeste sa personnalité pour dire ce qu'il fallait faire; et, par exemple, quand il exprime ses regrets en ce qui touche le tracé des nouvelles rues de Rouen, bien qu'il y ait dans ses observations une large part pour la critique, il séduit son lecteur par la profondeur des aperçus et le range du côté du système qu'il développe. Le respect des monuments antiques, respect poussé jusqu'à la vénération, voilà surtout ce qui ressort des conclusions de M. de la Quérière, voilà ce qu'il exprime hautement et justement quand il dit : « Malheureusement, le percement d'une très large » voie à travers le cœur de la cité va faire disparaître la nef de Saint-André, » en même temps que nombre de constructions curieuses du moyen-âge et » de la Renaissance qu'on pouvait aisément épargner, puisqu'il s'offrait à » quelques pas de là une ligne toute tracée de rues déjà existantes, qu'il ne » s'agissait que d'élargir convenablement pour atteindre le but qu'on se » proposait. »

Les amateurs de ce qui a fait le renom de notre antique cité, les bibliophiles et les artistes voudront posséder l'œuvre nouvelle de notre collaborateur.

Saint-André-de-la-Ville vient compléter admirablement *Saint-Martin-sur-Renelle*, deux chefs-d'œuvre de moins ; mais, qui, grâce à M. de la Quérière, ne vont pas entièrement disparaître dans l'oubli.

Comme toujours, l'exécution typographique est satisfaisante ; nous avons à signaler aussi deux fort belles planches, gravées sur cuivre par M. Brevière : l'une représente l'état de l'église avant la démolition ; l'autre la flèche qui surmontait la tour actuellement subsistante. Ces éléments d'intérêt puissant n'étaient pas nécessaires au succès du travail de M. de la Quérière, mais il a voulu être complet et excellent : nous croyons pouvoir lui dire qu'il a réussi.

GUSTAVE GOUELLAIN.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA VILLE D'AUMALE, par M. Semichon. — Rouen et Paris. 2 vol. in-8°.

« Que chacun, — disions-nous il y a quelque vingt ans, dans un Rapport à la Société d'Emulation sur les premiers travaux monographiques de M. J.-E. Decorde, — « que chacun veuille bien rechercher dans sa com-
» mune les faits anciens, les événements remarquables de la localité, en y
» mettant ce qui, à nos yeux, constitue l'attrait de ces sortes d'ouvrages :
» l'exactitude, l'ordre, un peu d'*humour* et cette passion mesurée que l'écri-
» vain projette sur les labeurs dont le sujet lui est sympathique ;

« Que parallèlement ce travail, appliqué aux temps historiques, soit,
» pour les événements modernes, accompli jour à jour, dans chaque com-
» mune intéressante, par les soins intelligents du curé, de l'instituteur ou
» de quelque lettré modeste, dans un Recueil de notes successives, prises
» sur le fait, et soumises annuellement à un certain contrôle, l'examen,
» par exemple, du Conseil local de l'Instruction publique ;

» Et vous pouvez prévoir aisément les conséquences favorables au pro-
» grès de l'histoire générale, de ce double courant d'efforts devenu d'au-
» tant plus efficace qu'une émulation soutenue l'entretiendrait dans les
» limites de la véritable érudition et de l'utilité scientifique... »

Nous nous élevions même, à ce propos, contre le dédain manifesté alors par certains écrivains pour ce qu'ils appelaient la petite monnaie de l'histoire, la préoccupation provinciale et trop exclusive *du clocher*. C'est à l'ombre du clocher, disions-nous, c'est sous les créneaux démantelés de nos ruines locales, c'est près du cours de nos ruisseaux ignorés qu'ont pris naissance les libertés et les franchises communales, le sentiment de l'honneur patriotique, le respect des institutions, le premier germe de ce dévouement aujourd'hui victorieux à l'unification de tout l'Empire : l'histoire d'un Clocher, n'est-ce pas souvent, dans des proportions restreintes, mais avec des éléments semblables, l'histoire même de la France ?

Depuis que ce vœu a été exprimé, la bibliographie normande, — pour ne parler que de notre contrée, — a pu enregistrer, souvent avec honneur, un nombre déjà très grand de monographies locales que l'hospitalité des Revues et des Sociétés savantes est venue soustraire à l'oubli, et qui n'ont pas été certainement sans influence sur le développement actuel du goût public pour ces sortes de compositions. Aujourd'hui, le Gouvernement les encourage, l'Institut daigne leur faire une place, toujours enviée, dans ses concours annuels, et le mouvement général si heureusement imprimé à cette

Digitized by Google

tendance, offre pour ainsi dire, par sa fécondité et ses avantages, une branche nouvelle à la littérature.

Nous pourrions citer *de visu* cinquante productions de ce genre, parmi lesquelles figurent : l'Histoire de Dieppe, par M. Féret; celles d'Eu, par M. Estancelin et M. L. Vitet; les notices historiques de M. Guillemeth sur plusieurs contrées du département de la Seine-Inférieure; celles de M. l'abbé J.-E. Decorde sur les cantons de Neufchâtel, de Blangy et de Gournay; les histoires de Gournay, par M. P. de la Mairie; de Fécamp, par M. Fallue; de Valmont, par M. Lesguilliez; d'Elbeuf, par M. Maille; les notices érudites de M. L. de Duranville, sur le mont de Thuringe; de M. le marquis de Belbeuf, sur l'ermitage et le hameau de Saint-Adrien; de M. Ballin, sur le canton de Grand-Couronne; de M. Leroy, sur Montérollier; de M. Derny, sur les clochers du pays de Bray; de M. J. Rondeaux, sur Saint-Etienne-du-Rouvray, etc. — Il n'est pas que nous n'ayons nous-même, s'il est permis de le rappeler, prêché personnellement d'exemple en l'honneur de l'ancienne petite ville de Blangy et de la vallée de la Bresle.

Donc, on le voit, l'idée a fait son chemin comme, du reste, tout ce qui, dans notre plantureuse Normandie, trouve moyen de fixer ses racines dans le sol et d'éveiller le sentiment de la nationalité.

Reste la seconde partie du projet, relative aux matériaux de l'histoire contemporaine locale. Elle aura peut-être aussi son jour...

C'est encore cette belle et inspiratrice vallée de la Bresle qui peut revendiquer aujourd'hui l'une des monographies les plus intéressantes, les plus complètes de ces derniers temps : l'*Histoire de la ville d'Aumale et de ses institutions*, due à la plume de M. E. Semichon, avocat à Neufchâtel.

Cet ouvrage, publié tout récemment, a trouvé au Conseil général un accueil distingué qu'avait devancé une mention honorable accordée par l'Institut à l'une des parties manuscrites du travail.

On trouve dans ce livre, qui a dû coûter bien des recherches et bien des veilles, ce doux sentiment du respect pour la famille et pour le berceau qui donne tant de couleur et de vie philosophiques aux récits les plus simples. Mais ce qui, surtout, caractérise l'œuvre et la rend digne de figurer dans les collections historiques de choix, c'est l'abondance des faits recueillis au prix de recherches patientes, et groupés avec un soin pour ainsi dire religieux, avec un esprit de critique très ferme, autour de l'édifice que l'érudit auteur a voulu consacrer aux fastes de sa ville. Ce soin minutieux des détails, qui n'entend rien négliger de ce qui peut fortifier une opinion, éclaircir un fait douteux, est toujours chez un historien ou un archéologue, la marque d'un travail consciencieux; et il entre nécessairement pour beaucoup dans la somme de confiance que le lecteur lui accorde.

Digitized by Google

En racontant les événements de toute sorte dont la ville d'Aumale fût le théâtre depuis le XIIe siècle, l'auteur s'appesantit — c'est là le but principal de son œuvre — sur le caractère de ceux qui font ressortir l'indépendance communale de cette bourgade, siége d'une haute Seigneurie durant près de 500 ans. Cette préoccupation amène M. Semichon à établir, du connu à l'inconnu, et par une abstraction que nous croyons suffisamment logique, la synthèse des progrès, de l'affaiblissement et enfin de la décadence des priviléges communaux à tous les âges de l'histoire de notre pays.

Ses déductions ingénieuses sont le fait d'un esprit exercé aux choses de l'histoire; elles portent l'empreinte d'une loyauté et d'une sagacité remarquables. Aussi peut-on dire qu'alors même que les affirmations d'un historien ne seraient pas mathématiquement justifiées, ses appréciations, secondées par ces mérites, ont généralement le caractère de vraisemblance et de bonne foi qui entraîne le lecteur à les juger irréfutables.

On comprend qu'en pareille matière et sous l'empire de cette nécessité où l'auteur se trouve placé, de signaler et de relier entre eux, selon les temps, une immense quantité d'incidents, de pièces et de noms, la lecture de l'ouvrage demande une certaine somme d'attention et de bonne volonté; et que le lettré qui s'éprend principalement de la forme, puisse n'y pas trouver tout l'attrait qu'y découvriront certainement l'antiquaire, le philologue, le géographe.

Hâtons-nous de dire que, sous le rapport purement littéraire, M. Semichon a pu, même dans un ouvrage de cette nature, montrer à un haut degré les qualités d'écrivain que nous lui connaissons. L'introduction qui sert de cadre et comme de résumé anticipé à son œuvre est là pour le prouver. Les 150 pages de ce morceau, péristyle brillant d'un monument sévère, réunissent à l'éclat du style, l'abondance des idées et la hauteur des vues. Pour nous, qui aimons la concentration et qui croyons que la pensée est toujours mieux servie par l'éloquence littéraire que par le chiffre, quelque probant qu'il soit, c'est dans cette introduction même que nous voyons le véritable *Livre* et que nous pouvons le mieux nous rendre compte de la pensée philosophique de l'auteur.

Nous y renvoyons le lecteur. Ausi bien serait-il impossible, sans trahir l'harmonie de l'ensemble, d'en tirer des extraits suffisamment détaillés. Nous n'aurons pas fait, il est vrai, un article de critique complet, mais nous aurons, du mois, par cet hommage, engagé les lecteurs de la Revue à apprécier personnellement ce qui nous semble le justifier.

J. A. DE LÉRUE.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

LES COMPAGNONS DE GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT EN 1066. — La Société française d'Archéologie a publié récemment la liste des compagnons de Guillaume à la conquête de l'Angleteterre. Le 17 août dernier, à la suite d'une cérémonie imposante qu'avait organisée cette compagnie, et sous l'intelligente direction de M. de Caumont, elle a été fixée sur le mur occidental de l'église de Dives, à l'intérieur de la nef, au dessus de la porte d'entrée, où elle occupe une surfaee qui n'a pas moins de 24 mètres carrés. Il est inutile de rappeler, à cette occasion, la controverse longtemps pendante sur le lieu de départ de l'expédition normande. M. de Caumont paraît l'avoir tranchée, lorsqu'en août 1861 il a érigé une colonne commémorative sur le promontoire qui se dresse à l'embouchure de la Dive. Nous n'avons d'autre prétention que de donner à un monument historique, si intéressant pour la Normandie, la publicité de *la Revue de la Normandie*, et de reproduire ici avec une fidélité scrupuleuse, la liste des compagnous de Guillaume, telle que l'a publiée la société française d'archéologie, et telle que l'a composée M. Léopold Delisle, membre de l'Institut.

Achard.
— d'Ivry.
Aioul.
Aitard de Vaux.
Alain Le Roux.
Amauri de Dreux.
Anquetil de Cherbourg.
— de Grai.
— de Ros.
Anscoul de Picquigny.
Ansfroi de Cormeilles.
— de Vaubadon.
Ansger de Montaigu.
— de Senarpont.
Ansgot.
— de Ros.
Arnoul d'Ardre.
— de Perci.
Arnoul de Hesdin.
Aubert Greslet.
Aubri de Couci.
— de Ver.
Auvrai le Breton.
— d'Espagne.
— Merteberge.
— de Tanie.
Azor.

Digitized by Google

Baudouin de Colombières.
— le Flamand.
— de Meules.
Bérenger Giffard.
— de Toeni.
Bernard d'Alençon.
— du Neufmarché.
— Pancevolt.
— de Saint-Ouen.
Bertran de Verdun.
Beuselin de Dive.
Bigot de Loges.
Carbonnel.
David d'Argentan.
Dreu de la Beuvrière.
— de Montaigu.
Durand Malet.
Ecouland.
Engenouf de l'Aigle.
Enguerrand de Raimbeaucourt
Erneis de Buron.
Etienne de Fontenai.
Eude, comte de Champagne.
— évêque de Bayeux.
— Cul-de-Loup.
— Le Flamand.
— de Fourneaux.
— Le Sénéchal.
Eustache, comte de Boulogne.
Foucher de Paris.
Fouque de Lisors.
Gautier d'Appeville.
— Le Bourguignon.
— de Caen.
— de Claville.
— de Douai.
— Giffard.
— de Grancourt.
— Hachet.
— Heusé.
— d'Incourt.
— de Laci.
— de Mucedent.
— d'Omontville.
— de Risbou.
— de Saint-Valeri.
— Tirel.
— de Vernon.
Geoffroi Alselin.
— Bainard.
— du Bec.
— de Cambrai.
— de la Guierche.
— Le Maréchal.
— de Mandeville,
— Martel.
— Maurouard.
Geoffroi de Montbrai,
— comte du Perche.
— de Pierrepont.
— de Ros.
— de Runeville.
— Talbot.
— de Tournai.
— de Trelli.
Gerboud le Flamand.
Gilbert le Blond.
— de Blosseville.
— de Bretteville.
— de Budi.
— de Colleville.
— de Gand.
— Gibard.
— Malet
— Maminot.
— Tison.
— de Venables.
— de Wissant.
Gonfroi de Cioches.
— Mauduit.
Goscelin de Cormeilles.
— de Douai.
— de la Rivière.
Goubert d'Aufai.
— de Beauvais.
Guernon de Peis.
Gui de Craon.
— de Raimbeaucourt.
— de Rainecourt.
Guillaume Alis.
— d'Ansleville.
— L'Archer.
— d'Arques.
— d'Audrieu.
— de L'Aune.
— Basset.
— Belet.
— de Beaufou.
— Bertran.
— de Biville.
— Le Blond.
— Bonvalet.
— du Bosc.
— du Bosc-Roard.
— de Bourneville.
— de Brai.
— de Briouse.
— de Bursigny.
— de Cahaignes.
— de Cailly.
— de Cairon.
— Cardon.
— de Carnet.
— de Castillon.
— de Ceaucé
— La Chèvre.
Guillaume de Colleville.
— Corbon.
— de Paumerai.
— Le Despensier.
— de Durville.
— d'Ecouis.
— Espec.
— d'Eu.
— comte d'Evreux.
— de Falaise.
— de Fécamp.
— Folet.
— de la Forêt.
— de Fougères.
— Froissart.
— Goulafre.
— de Lètre.
— de Loucelles.
— Louvet.
— Malet.
— de Malleville.
— de La Mare.
— Maubenc.
— Mauduit.
— de Moion.
— de Monceaux.
— de Noyers.
— fils d'Osberne.
— Pantoul.
— de Parthenai.
— Péché.
— de Perci.
— Pevrel.
— de Picquigny.
— Poignant.
— de Poillei,
— Le Poitevin.
— de Pont-de-l'Arche.
— Quesnel.
— de Reviers.
— de Sept-Meules.
— Taillebois.
— de Toeni.
— de Vatteville.
— de Vauville.
— de Ver.
— de Vesli.
— de Warenne.
Guimond de Blangi.
— de Tessel.
Guineboud de Balon.
Guinemar Le Flamand.
Hamelin de Balon.
Hamon Le Sénéchal.
Hardouin d'Ecalles.
Hascouf Musard.
Henri de Beaumont.
— de Ferrières.

Digitized by Google

Herman de Dreux.
Hervé Le Berruier.
— d'Espagne.
— d'Hélion.
Honfroi d'Ansleville.
— de Biville.
— de Bohon.
— de Carteret.
— de Culai.
— de L'Ile.
— du Tilleul.
— Vis-de-Loup.
Huard de Vernon.
Hubert de Mont-Canisi.
— de Port.
Hugue L'Ane.
— d'Avranches.
— de Beauchamp.
— de Bernières.
— du Bois-Hébert.
— de Bolbec.
— Bourdet.
— de Brébeuf.
— de Cordon.
— de Dol.
— Le Flamand.
— de Gournai.
— de Grentemesnil.
— de Guideville.
— de Hodenc.
— de Hotot.
— d'Ivri.
— de Laci.
— de Maci.
— Maminot.
— de Manneville.
— de La Mare.
— Mautravers.
— de Mobec.
— de Montfort.
— de Montgommeri.
— Musard.
— de Port.
— de Rennes.
— de Saint-Quentin.
— Silvestre.
— de Vesli.
— de Viville.
Ilbert de Laci.
— de Toeni.
Ive Taillebois.
— de Vesci.
Josce Le Flamand.
Juhel de Toeni.
Lanfranc.
Mathieu de Mortagne.
Mauger de Carteret.
Maurin de Caen.
Mile Crespin.
Murdac.
Néel d'Aubigni.
— de Berville.
— Fossard.
— de Gournai.
— de Munneville.
Normand d'Adreci.
Osberne d'Arques.
— du Breuil.
— d'Eu.
— Giffard.
— Pastforeire.
— du Quesnai.
— du Saussai.
— de Wanci.
Osmond.
Osmont de Vaubadon.
Ours d'Abbetot.
— de Berchères.
Picot.
Pierre de Valogne.
Rahier d'Avre.
Raoul d'Aunou.
— Baignard.
— de Bans.
— de Bapuames.
— Basset.
— de Beaufou.
— de Bernai.
— Blouet.
— Botin.
— de La Bruière.
— de Chartres.
— de Colombières.
— de Conteville.
— de Courbépine.
— L'Estourmi.
— de Fougères.
— Framan.
— de Gael.
— de Hauville.
— de l'Ile.
— de Languetot.
— de Limesi.
— de Marci.
— de Mortemer.
— de Noron.
— d'Ouilli.
— Painel.
— Pinel.
— Pipin.
— de La Pommeraie.
— du Quesnai.
— de Saint-Sanson.
— du Saussai.
— de Savigni.
— Taillebois.
— du Theil.
— de Toeni.
Raoul de Tourlaville.
— de Tourneville.
— Tranchard.
— fils d'Unspac.
— Vis-de-Loup.
Ravenot.
Renaud de Bailleul.
— Croc.
— de Pierrepont.
— de Sainte-Hélène.
— de Torteval.
Renier de Brimou.
Renouf de Colombelles.
— Flambard.
— Pevrel.
— de Saint-Waleri.
— de Vaubadon.
Richard Basset.
— de Beaumais.
— de Bienfaite.
— de Bondeville.
— de Courci.
— d'Engagne.
— L'Estourmi.
— Fresle.
— de Meri.
— de Neuville.
— Poignant.
— de Reviers.
— de Sacquenville.
— de Saint-Clair.
— de Sourdeval.
— Talbot.
— de Vatteville.
— de Vernon.
Richer d'Andeli.
Robert d'Armentières.
— d'Auberville.
— d'Aumale
— de Barbes.
— Le Bastard.
— de Beaumont.
— Le Blond.
— Blouet.
— Bourdet.
— de Brix.
— de Buci.
— de Chandos.
— Corbet.
— de Courçon.
— Cruel.
— Le Despensier.
— comte d'Eu.
— Fromentin.
— fils de Geroud.
— de Glanville.
— Guernon.
— de Harcourt.
— de Lorz.

Digitized by Google

Robert Malet.
— comte de Meulan.
— de Montbrai.
— de Montfort.
— comte de Mortain.
— des Moutiers.
— Murdac.
— d'Ouilli.
— de Pierrepont.
— de Pontchardon.
— de Rhuddlan.
— de Romenel.
— de Saint-Leger.
— de Thaon.
— de Toeni.
— de Vatteville.
— des Vaux.
— de Veci.
— de Vesli.
— de Villon.
Roger d'Abernon.
— Arundel.
— d'Auberville.
— de Beaumont.
— Bigot.
— Boissel.
— de Bosc-Normand.
— de Bosc-Roard.
— de Breteuil.
— de Bulli.
— de Carteret.
— de Chandos.
— Corbet.
Roger de Courcelles.
— d'Evreux.
— d'Ivri.
— de Laci.
— de Lisieux.
— de Meules.
— de Montgommeri.
— de Moyaux.
— de Mussegros.
— de Oistreham.
— d'Orbec.
— Picot.
— de Pistres.
— Le Poitevin.
— de Rames.
— de Saint-Germain.
— de Sommeri.
Ruaud l'Adoubé.
Seri d'Auberville.
Serlon de Burci.
— de Ros.
Sigar de Cioches.
Simon de Senlis.
Thierri Pointel.
Tihel de Hérion.
Toustain.
Turold.
— de Grenteville.
— de Papelion.
Turstin de Gueron.
— Mantel.
— de Sainte-Hélène fils de Rou.
Turstin Tinel.
Vauquelin de Rosai.
Vital.
Wadard.

D'Auvrecher d'Angerville.
De Bailleul.
De Briqueville.
Daniel.
Bavent.
De Clinchamps.
De Courcy.
Le Vicomte.
De Tournebut.
De Tilly.
Danneville.
D'Argouges.
D'Auvay.
De Briqueville.
De Canouville.
De Cussy.
De Fribois.
D'Héricy.
D'Houdetot.
De Mathan.
De Montfiquet.
D'Orglande.
Du Merle.
De Saint-Germain.
De Sainte-Marie-d'Aignaux
De Touchet.
De Venois.

A. L. B.

LES TROIS CLOCHES DU PAYS DE BRAY. — L'inscription de ces trois cloches est extraite d'un ouvrage dont l'impression est commencée, et qui a été annoncé dans la *Revue de la Normandie* (page 339), par M. l'abbé Cochet. Nous n'avons pas à revenir sur le plan de l'ouvrage de M. Dergny, notre collaborateur; mais, en attendant sa publication, nous venons donner à nos lecteurs une petite primeur de ce volume, qui se rattache spécialement à un pays auquel nous av ons consacré une grande partie de nos études archéologiques.

En jetant un coup-d'œil sur quelques feuilles d'*épreuves* du livre de M. Dergny, j'ai noté trois inscriptions de cloches, remarquables à divers points de vue.

I.

On lit sur la cloche de Longmesnil :

AN MIL SEPT CENT QUATRE VINGT TREISE L'AN DEVXIÈME DE LA RÈPVBLIQUE

Digitized by Google

FRANÇOISE UNE INDÉVISIBLE J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR LE CITOYEN PIERRE LOVIS DEHAIS CVRÉ ET NOMMÉE MARIE LOVISE PAR CITOYEN PIERRE JEAN LEVESQUE ET LA CITOYENNE MARIE LOVISE RIDENT ÉPOVSE DV CITOYEN ADRIEN COCAGNE LE CITOYEN GAMBV OFFICIER LE CITOYEN JEAN CHARLES MALLARD OFFICIER LE CITOYEN JEAN CHARLES LEGENDRE.

Cette inscription nous reporte à une époque où, loin de bénir de nouvelles cloches, on dépeuplait au contraire nos églises de celles qu'elles possédaient, pour les jeter dans les fonderies de la République.

La cloche de Longmesnil est sans doute la dernière qui ait été bénite en Normandie, au siècle dernier. C'est pourquoi nous avons voulu relater ici son inscription, avec son style. Nous avons peine à nous expliquer comment la municipalité de cette petite commune avait pu se décider à faire la dépense d'une cloche à pareille époque, car nous nous rappelons parfaitement l'état de mutilation dans lequel nous avons trouvé l'église, au moment de nos excursions dans le canton de Forges-les-Eaux. Il nous semblait encore entendre le marteau des iconoclastes de 1793 répéter ses coups sur les statues et les meubles du temple saint. Nous ne pûmes même retenir une parole de blâme et de regret, à la vue de cette dévastation. Un vieillard, témoin de notre surprise, auquel nous demandions quelques renseignements, baissa les yeux et s'éloigna sans rien dire. Pauvre vieillard! nous avons été informé, après son départ, qu'il avait été le principal auteur de tous ces désordres. Encore une fois, comment la cloche de Longmesnil a-t-elle été bénite, au milieu des scènes qui ont eu lieu dans cette commune?

II.

On lit sur la seconde cloche de Roncherolles-en-Bray :

FONDUE EN 1813 J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M. MARCATEL CURÉ DE RONCHEROLLES ET NOMMÉE MARIE ALEXANDRINE PAR M. LOUIS ALEX^DRE DE LA PORTE REPRÉSENTANT L'ANCIEN SEIGNEUR DE RONCHEROLLES-EN-BRAY ET MAIRE DE LA COMMUNE DE N. D. DU HAMEL ET PAR DAME MARIE BELHOMME DE GLATIGNY ÉPOUSE DE M. DESHOMMETS DE MARTAINVILLE ANCIEN PROP. A MAUQUENCHY. CETTE CLOCHE A ÉTÉ PRÊTÉE A L'ÉGLISE DE RONCHEROLLES PAR Mme DE SOLIGNY A LA CONDITION EXPRESSE ET FORMELLE QUE LE CULTE CATHOLIQUE ROMAIN VENANT

Digitized by Google

A CESSER DANS LA DITE ÉGLISE ELLE SERA VENDUE AU PROFIT DES PAUVRES DE LA DITE COMMUNE.

Les archives de Roncherolles nous apprennent que Mme de Soligny avait donné une autre cloche, sur laquelle étaient relatées les mêmes conditions qu'on vient de lire. La noble dame, encore émue des déprédations commises dans nos églises vingt ans auparavant, avait voulu par là se prémunir contre les excès d'une nouvelle révolution; comme si les révolutions devaient avoir plus de respect pour les titres gravés sur l'airain, que pour les fondations inscrites sur les anciens parchemins de nos archives ou rappelées sur les murailles de nos temples!

III.

On lit sur la cloche de Bazinval :

L'AN 1782 J'AI ÉTÉ BÉNITE ET NOMMÉE MARIE FRANÇOISE PAR Me JEAN MARIETTE ET DEMOISELLE MARIE FRANÇOISE LOUVARD FILLE DE M. PIERRE LOUVARD.

Au-dessous de cette inscription, se trouve une croix composée de diverses lettres de l'alphabet, ainsi disposées :

LM
LJ QP
ABCEDFGHIJ
H G F D
B D Y Z X

Nous avons trouvé la mention d'une croix de ce genre, dans la *Notice sur les cloches de Bordeaux*, publiée par M. l'abbé Pardiac (page 32). Cette singulière inscription figure sur la cloche de Saint-Médard-en-Jalle, fondue en 1605. Les lettres qui forment cette croix sont distribuées de la manière suivante :

Digitized by Google

CB

AD Y

HGFED

X Y Y X
M N L K U
Z Y Y X V

Maintenant, il nous resterait à indiquer le sens de ces espèces de croix hiéroglyphyiques ; mais la difficulté nous a paru si grande, que nous avouons ne pas en avoir cherché la solution. D'abord, il faudrait savoir si véritablement ces inscriptions mystérieuses renferment un sens caché, ou bien si le fondeur ne se serait pas amusé à mystifier ses futurs lecteurs. Cependant, il faut bien reconnaître qu'il est assez étonnant de rencontrer ces croix, avec une différence de 177 ans de date, et à près de 200 lieues de distance. Quoi qu'il en soit, le fait nous a paru digne d'être signalé, et nous livrons son interprétation à la sagacité de nos lecteurs.

L'abbé J.-E. DECORDE.

INDUSTRIE DE LA VERRERIE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.— Quelques mots ont été dits par nous, dans l'*Histoire de Blangy* (1), sur les industries principales de la vallée de la Bresle et de cette portion du pays de Bray à laquelle nous avons, depuis un certain temps, consacré nos recherches. Nous n'avons eu garde, à cette occasion, d'oublier de mentionner la fabrication du verre, industrie dont l'origine italienne est généralement connue, et qui, depuis le XVIe siècle, a constitué dans ce pays une profession privilégiée, longtemps circonscrite dans les familles nobles de Brossard, de Vaillant ou Le Vaillant, de Caqueray et de Bongard.

Une excursion, récemment faite dans la contrée, nous a permis de recueillir des notions précises sur l'une des six usines à verre qui y fonctionnent

(1) 1 vol. in-12, 1860. Rouen, chez Cagniard

Digitized by Google

encore : Nous croyons être agréable aux lecteurs de la *Revue* en les leur communiquant.

Les six usines existantes sont celles de Romesnil, commune de Nesle-Normandeuse (M. d'Imbleval); de la Grande-Vallée, commune de Guerville (M. Hémery); de Val-d'Aulnoy, commune de Fallencourt (M. Vimont fils); de Varimpré, commune des Essarts (M. de Girancourt); de Rétonval, commune du même nom (M. Vimont fils), et du Courval, commune de Hodeng-au-Bosc (M. Dénin).

C'est de cette dernière qu'il s'agit ici.

La voie qui, de Blangy, y accède, est l'ancien chemin d'Eu à Aumale, qui s'étend en sinuosités irrégulières et par des pentes fréquemment rapides, à travers les territoires de Fontaine, Grémont-Mesnil, Nesle, Bourbel, Guimerville, et qui va prochainement, on l'espère, faire place à une route meilleure, le chemin d'intérêt commun de la rive gauche de la Bresle.

Sur son parcours, où les travaux de déblais ont mis à jour des sépultures antiques, des armes, des poteries, des tuiles romaines ou franques, l'archéologue peut relever en passant la situation d'anciens postes militaires, les *Statera* de la Motte à Grémont-Mesnil, du Montfaucon à Nesle, et à Bourbel le mont de la Clique en face duquel, de l'autre côté de la Bresle, se dressent le château de Senarpont et la haute église du même village.

On arrive bientôt, à travers des champs ondulés dont l'aridité naturelle est depuis des siècles combattue par une culture pénible, à un entonnoir de collines que ferme brusquement la forêt et au fond duquel nous dirions que dort le Courval sans le filet de fumée blanche qui s'élève perpendiculairement de cette espèce de Ténare, et qui annonce la vie industrielle.

La route, ici élargie et bien entretenue entre deux lignes verdoyantes d'herbages, décrit une courbe gracieuse qui amène la voiture au pied même de l'usine.

Qu'on se figure, quoiqu'en petit, les pentes abruptes du *Pausilippe* et les terrains incendiés de *Torre del greco*, le lendemain d'une éruption volcanique. Dans la cour, au pied des bâtiments qui semblent confondus en un pêle-mêle plus que pittoresque, s'amoncèlent des masses de scories pro-

Digitized by Google

venant de la fabrication, résidus tantôt assimilés, tantôt émiettés, du feu perpétuel qui brûle sous la grande *Halle*, amas hétérogène de matières brillantes dont l'œil est ébloui. Ce sont les laves de ce volcan qu'allume la main de l'homme et au sein duquel l'art du verrier va *cueillir* la matière de ces délicates verroteries qui ornent nos tables et nos dressoirs.

Deux heures passées aux environs de cette fournaise, au milieu de ces ouvriers demi-nus, à suivre les différentes opérations de la fabrication, sont bien rapidement écoulées. Il y a là cent ouvriers, dont quarante enfants; les premiers sont pour la plupart armés d'une longue tige de fer creuse, une espèce de sarbacane à travers laquelle ils soufflent, après l'avoir cueillie au fourneau incandescent, une boule liquide de matière vitrifiable, que presse, coupe et façonne une tenaille de forme particulière et qui s'arrondit par la pression sur une plaque de métal posée par terre, près de la forme ou enclume de chaque atelier. En quelques minutes, la boule de verre liquide devient ainsi bouteille, gobelet, verre ou carafon. A mesure que le refroidissement s'opère, l'œuvre passe par toutes sortes de teintes, depuis celle de la plaque de fer chauffée à blanc.

La nécessité de se tenir à portée du fourneau où, par d'étroites ouvertures, le verrier recueille l'aliment de son travail, fait que chaque ouvrier est obligé de n'occuper qu'un espace fort restreint. Ils sont tellement pressés les uns contre les autres qu'on s'étonne de la facilité avec laquelle ils se meuvent et font manœuvrer leur longue sarbacane sans s'éborgner mutuellement. Cela arrive du reste quelquefois, et ce n'est pas le moindre des périls inhérents à cette profession. — A la suite des souffleurs ou des verriers proprement dits, viennent les enfants qui classent et transportent les objets confectionnés, débarrassent l'atelier des rognures (on coupe parfois le verre avec des ciseaux), et des scories; puis ce sont les employés non verriers, qui font la répartition et l'emballage, et qui sont au nombre d'une douzaine, sous la direction d'un contre-maître, homme spécial, M. Sellier, principal régisseur de l'usine.

On calcule qu'il faut en moyenne deux enfants pour le service de cinq

Digitized by Google

ouvriers, qui les prennent à leur compte et les rétribuent selon l'aide qu'ils en reçoivent.

Les ouvriers gagnent ordinairement de 25 à 30 fr. la semaine. Sur ce salaire ils paient leurs jeunes auxiliaires, qui reçoivent en moyenne de 3 à 6 fr.

Le travail de l'atelier s'étend régulièrement et sans interruption de six heures du matin à quatre heures et demie du soir, même les dimanches et les fêtes.

Si l'on songe à cette condition d'assiduité dans un milieu aussi peu favorable au jeu des poumons que l'est le voisinage immédiat des fourneaux d'une verrerie, et au rayonnement constant de calorique qui s'échappe du verre en fusion ou en travail, on comprendra les rigueurs exceptionnelles de cette profession, d'autant plus pénible à exercer qu'elle fonctionne à deux pas d'un air libre et pur, et presque sous l'ombrage des grands bois.

Aussi est-il généralement reconnu que les artistes verriers ne peuvent sans danger exercer leur industrie après l'âge où la maturité arrive dans d'autres professions. Un grand nombre d'entre eux, entrés jeunes et forts dans la verrerie, en sortent atteints d'une maladie des bronches ou même de phthysie et ne peuvent revenir à la santé qu'à la condition de changer d'état dans un milieu salubre.

Ceux que nous avons vus sont loin d'offrir une apparence robuste, mais ce sont surtout les enfants que nous jugeons les plus exposés dans une atmosphère aussi peu respirable. Ces pauvres petits êtres font peine à voir, et l'on s'étonne de l'indifférence avec laquelle leurs parents consentent à les livrer ainsi à un étiolement anticipé, alors que la contrée agricole environnante offre, même à l'avidité paternelle, des travaux aussi lucratifs et plus sains. C'est là toujours, du reste, la vieille histoire de l'industrie manufacturière en général, qui, on ne saurait le nier, ne compte pas assez avec la santé des hommes...

Nous ne voulons pas dire que ce soit sa faute, c'est son essence même. Il faut aux usines des ouvriers jeunes, agiles, dont l'âge et le tempérament

Digitized by Google

soient à l'unisson du mouvement précipité de la vapeur, des ardeurs de la flamme.

Ces réflexions pénibles nous sont venues à un spectacle navrant qui nous a frappé dans une circonstance analogue, lors de la visite d'une autre verrerie.

Nous sortions de l'usine, émerveillé de cette bouillante activité d'une industrie productive, brillante, distinguée entre toutes :

Un jeune homme, un ouvrier descendait près de nous l'escalier de quelques marches qui donne accès à la *Halle*, il venait de quitter l'atelier pour respirer un instant l'air du dehors. C'était un homme de trente ans à peu près, dont la maigreur extrême se remarquait à travers sa chemise aux plis collés à ses épaules par une abondante transpiration. Sa pauvre figure, maigre et pâle, aux yeux creux, aux pommettes saillantes, souriait de bien-être aux premières atteintes de l'air extérieur. Il pressait d'une main sa poitrine, où l'on devinait le siége d'une oppression chronique, et ses jambes semblaient avoir peine à le soutenir. — Nous fûmes sur le point de nous approcher de cet ouvrier par un sentiment de commisération naturelle..... mais à quoi bon ? peut-être ne connaissait-il pas la gravité de son état et une marque de sympathie inopportune pouvait malheureusement le lui révéler.....

Au Courval, la fabrication du verre, qui consiste, ainsi que nous l'avons dit, dans la gobeletterie, emploie pour matières premières : un sable particulier tiré de Rheims et des environs, une pierre à chaux que l'on trouve à Boulogne et que l'on cuit et *éteint* dans des bâtiments annexés à l'usine ; enfin, des quantités proportionnelles de ce verre de rebut (grésil), de ces bouteilles et verres cassés que les chiffonniers des villes recueillent à un prix presque insignifiant, ainsi que les rognures de la façon et les débris qui sont rassemblés dans l'usine même.

Une *potée* de verre, c'est-à-dire ce qui constitue la matière liquide contenue dans le fourneau, comporte un poids de 150 kilog. On calcule qu'il y a dans la fabrication un vingt-cinquième de déchet.

Nous avons assisté à l'opération du refroidissement successif des pièces

Digitized by Google

fabriquées, et à celle de l'emballage au magasin. Là, sont les carafes ; ici, toutes les espèces de verres à boire; dans un autre compartiment, les bouteilles ou demi-bouteilles; plus loin les flacons à parfumerie, les services de table, etc. Toutes ces pièces sont en verre blanc, quelquefois elles sont revêtues de moulures qu'une *forme* spéciale en fonte leur imprime, ou de lettres indiquant le nom du marchand qui les a commandées. La gravure y est exceptionnelle.

Ce qui frappe le plus, lorsqu'au détour de la route on aperçoit les dépendances de la verrerie, c'est une vaste et haute tour qui dépasse de beaucoup les bâtiments les plus élevés, tour cylindrique, immense, aux parois qui à distance paraissent unis, et dont le sommet coupé horizontalement semble avoir perdu son toît et ses créneaux. En approchant on se rend compte de la nature de cette construction : Elle est formée simplement d'un amas symétrique de *billettes* ou petites bûches de bois de hêtre, qui sont l'aliment quotidien, indispensable, du grand foyer industriel. Cette tour de billettes avait, le jour où nous l'avons vue, une capacité de 6,000 mètres cubes !

Les produits de l'importante fabrication du Courval trouvent communément un débouché sur tous les points de la France. Ils s'exportent même pour une notable partie à l'étranger, mais en ce moment la guerre Américaine n'est pas sans occasionner un certain ralentissement à son activité.

M. Dénin, le maître de cette verrerie, a eu, il y a quelques années, l'excellente pensée de faire élever, à ses frais, auprès de l'usine, une petite maison d'école pour les jeunes ouvriers de l'établissement. Cette école malheureusement n'a pas encore d'instituteur. Espérons qu'un projet aussi généreux recevra bientôt une réalisation complète.

Peut-être aussi une association de secours mutuels entre la population ouvrière du Courval aurait-elle de bonnes chances de formation, si quelque impulsion municipale lui était donnée. Nous pouvons, du moins, dire que nous avons communiqué cette idée au régisseur et aux principaux ouvriers, et qu'ils y ont donné un assentiment empressé.

J. A. DE LÉRUE.

20 septembre 1862.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DIVERSES.

ANCELOT, SA VIE ET SES ŒUVRES, par Henry FRÈRE, avocat à la cour impériale de Rouen. — Rouen, 1862, A. Lebrument. — Un vol. in-12. Ce travail a été couronné par l'académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, au concours de 1862.

—

LA LIGUE EN NORMANDIE (1588-1594) avec de nombreux documents inédits, par le vicomte Robert D'ESTAINTOT. — Paris et Rouen, 1862 — in-8°.

DU MÊME AUTEUR :

NOTE SUR LES FIEFS DE L'ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS. — Caen, Hardel, 1857. — in-8°.

—

NOTICE SUR QUELQUES DROITS FÉODAUX DE LA GÉNÉRALITÉ DE ROUEN. — Caen, Hardel, 1857. — in-8°.

—

DES USURPATIONS DES TITRES NOBILIAIRES AU DOUBLE POINT DE VUE DE L'HISTOIRE ET DU DROIT PÉNAL. — Paris, 1858. — in-8°.

—

RECHERCHES HISTORIQUES, ARCHÉOLOGIQUES ET FÉODALES SUR LES SIRES ET LE DUCHÉ D'ESTOUTEVILLE. — Caen, Hardel, 1861. — in-4°.

—

LE PROTESTANTISME EN NORMANDIE, depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par M. Francis WADDINGTON. — 1 vol. grand in-8°, 4 fr.

—

LA MAISON DE HENRI IV, près du Polet, faubourg de Dieppe, dessinée et gravée par Ch. Ransonnette, texte par J.-P. FÉRET, grand in-8° (tiré à petit nombre), 3 fr. 50 c.

—

Tous ces ouvrages sont en vente à Rouen, chez A. LEBRUMENT, libraire, 55, quai Napoléon.

ROUEN. — IMP. E. CAGNIARD, RUE PERCIÈRE, 29.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

L'EXPOSITION

DE PEINTURE

DE ROUEN.

Suite et fin (1).

L.

Nous considérons comme une bonne fortune de pouvoir inscrire, au commencement de cet article et en première ligne, le nom très jeune et déjà célèbre de M. Lambron. Avec un seul tableau, le *Flâneur*, M. Lambron occupe dans notre exposition une place d'élite, et son joueur de bilboquet attire à Rouen autant de regards que les fameux *Croque-Morts* du salon de 1861, si remarqués et si discutés à Paris l'an dernier. C'est qu'en effet, avec une simplicité déguisée, M. Lambron est un délicat par excellence : la couleur chez lui est sobrement ménagée et le dessin d'une rigidité presque mathématique. Il n'en faut pour preuve que ces admirables plis de la casaque jaune du *Flâneur*, rigoureux jusqu'à l'extrême, et traités avec autant d'ampleur que ceux de la robe rouge dont Raphaël a vêtu son cardinal de la *Madone de Foligno*. Pas de moyens vulgaires

(1) Voir le numéro du 31 octobre, pages 633 à 668.

Digitized by Google

dans cette peinture soignée, pas de ficelles de mauvais aloi, pas de procédés prétentieux. M. Lambron remplace toutes ces petites finesses du métier par un dessin d'une pureté merveilleuse, une intelligence parfaite du caractère dont il s'est proposé l'étude, et une rectitude magistrale dans l'ordonnance de la composition. On peut chercher des négligences, il n'y en a pas. Les accessoires sont finis à l'égal du héros de la fête. Mais, qu'est-ce que ce *Flâneur?* Et faisons un peu connaissance avec lui. — Sur un pavé de mosaïque, dans une salle tapissée de fleurets, de raquettes, de quilles et de masques, un jeune homme, à la barbe pointue comme un raffiné de la cour des Valois, au profil de prince déguisé, aux extrémités aristocratiques, est accoudé contre un mur dans une attitude d'une élégance et d'un *far niente* vraiment adorables, et, pour tromper les ennuis de la solitude, il s'amuse à étudier, — sujet digne, en effet, de méditations profondes, — les paraboles que décrit dans l'espace la boule d'un bilboquet. Tout près de ce personnage un violon pend à la muraille, et vis-à-vis, dans un cadre d'ébène, une Léda, — qui se défend assez mal des caresses du cygne, — ressort en blanc sur un pan de ciel bleu. Le *Flâneur* n'a pas d'yeux pour toutes ces richesses et son joujou le préoccupe spécialement: il est tout affairé par la distraction qu'il se donne, et chacun des muscles de son petit être est tendu, avec une vigueur surprenante, vers le plaisir qu'il a choisi. La figure — de profil et en pleine lumière — est du plus excellent modelé; les mains et les doigts se ressentent de ce voisinage et se coupent aux phalanges avec une rectitude qui fait illusion. Nous ne reviendrons pas sur le vêtement qui se plisse si bien aux épaules et aux coudes, puisque nous avons dit déjà qu'il ressemble à une draperie de Raphaël.

Digitized by Google

M. Lambron a grossi les dimensions de cette jolie composition et le Musée de Kensington possède à l'heure qu'il est une reproduction, grandeur nature, de cet élégant petit *Flâneur*. Nous n'avons pas à l'apprécier ici; mais, s'il est permis de juger par comparaison, nous prendrons la liberté de dire que la peinture de genre a ses convenances et ses dimensions propres, et qu'en agrandissant outre mesure un sujet de chevalet, on n'arrive pas toujours au but qu'on avait pu entrevoir. Pour nous, il y a entre le *Flâneur* de Rouen et celui de Kensington la distance qui sépare une enseigne faite pour attirer la foule d'une œuvre solide, distinguée, poursuivie avec adresse et réussie avec un bonheur mérité.

Nous ne savons quel sort attend ici la jolie toile de M. Lambron : c'est une de celles que nous voudrions bien voir demeurer dans notre ville, car elle réunit assurément aux qualités pratiques beaucoup d'observation, d'étude, de finesse et de goût. Nous faisons des vœux pour qu'un achat intelligent nous la conserve.

Encore une excellente création, la *Veuve des Pyrénées*, de M. Landelle ! Sentiment vrai, souffrance résignée, regrets et espérances, que de choses se lisent dans les yeux de cette jeune mère et de ses petits enfants ! Et comme on s'occupe peu des procédés et de la manière quand l'effet produit est à ce point saisissant. — M. Victor Lainé a envoyé deux paysages véritablement pris sur nature ; — M. Labbé, des *Aras dans une Vigne*, resplendissants d'éclat; — M. Polyclès Langlois, des *Dessins à la plume*, venus comme des eaux fortes.

N'oublions pas non plus de signaler une *Chaumière aux environs d'Honfleur*, de M. Lapito, qui ressemble à n'importe quelle chaumière édifiée par ce maître renommé ; une *Nature morte* de M. Laurens.

Digitized by Google

étude parfaitement travaillée; et une *Lisière de Forêt*, de M. Lefortier, où il y a des lointains bien noyés dans une brume matinale.

On reconnaît, au premier coup d'œil, une main exercée et des études fortes dans la *Vue du Portique d'Octavie*, de M. Hippolyte Lanoue. Le marché aux poissons, cet assemblage repoussant et vulgaire de nos villes modernes, est à Rome entouré du prestige et de l'immensité des ruines. A la place de cet étal ignoble, sous ces arcades séculaires, ont passé pendant les grands jours de l'Empire, les beaux et les magnifiques, et toutes ces curieuses figures d'une histoire qui restera la plus extraordinaire entre toutes. Patriciens à la toge de laine fine, gladiateurs aux poignets d'acier, courtisanes venues de tous les coins du monde par le chemin de Corinthe, affranchis, orateurs, augures, légionnaires, Rome toute entière est venue, en sortant des Thermes, errer et vivre sous ce portique où la Vénus de Médicis (1) trônait en souveraine dans l'auréole de ses cheveux dorés. M. Lanoue a bien saisi la teinte particulière de ces édifices vénérables, et construit, aussi solidement qu'un architecte du temps des empereurs, ces murs de brique et de ciment impénétrables à l'action dissolvante des pluies et recouverts par le soleil d'une patine jaune comme un rayon figé sur une plaque de métal.

Les bienfaits de la lettre nous apportent, au sortir de ces souvenirs de la ville éternelle, le nom de M. Amand Laroche. — Le *Pacte de Faust* est une œuvre sérieuse, un peu sombre peut-être, mais conçue dans un bon style et exécutée avec des moyens suffisants.

(1) Certains antiquaires avancent que cette célèbre statue, qui est aujourd'hui au Musée de Florence, a été trouvée en seize morceaux dans des fouilles exécutées dans le Portique d'Octavie. D'autres pensent qu'elle est sortie des décombres de la villa Adriana.

Digitized by Google

Nous aurions voulu des accessoires plus vrais, moins modernes. C'est fâcheux de voir le docteur se prélasser dans un mobilier de vieux chêne comme il ne s'en trouve que chez les faiseurs du faubourg Saint-Antoine. Il y a là une faiblesse et une mauvaise impression qui se manifestent malgré tout. Pourtant les figures, vraies et soignées, rachètent un peu ces défectuosités de l'ordonnance de la scène, et nous devons féliciter M. Laroche d'avoir su faire un Méphistophélès, qui, pour posséder une apparence diabolique, n'a point pour cela précisément le masque de singe dont on l'affuble souvent.

Le *Cachot*, de M. A. Legrand, est encore un des épisodes du drame colossal où resplendit la pâle figure de Marguerite. Il faut que cette source soit bien pleine et puissamment fécondante, puisque tous ceux qui viennent y boire n'ont point à s'en repentir et s'en retournent, musiciens, avec des chefs-d'œuvre, peintres, avec des tableaux saisissants.

Que n'avons-nous plus de loisir pour rendre compte tout au long de ce qu'il y a de vérité, de talent et de finesse dans la *Lecture défendue*, de Mlle Célina Lefébure? Oh! la curiosité! qu'elle en a fait de pécheresses depuis notre mère Eve! Si toutes encore étaient jolies à l'égal de la liseuse aux doigts menus que nous venons de surprendre, ce serait à se réconcilier vraiment avec les romans grivois et les bibliothèques rococo.

Une phrase de *Teverino* a fourni à M. Auguste Legras un prétexte gracieux pour son tableau la *Fille aux Oiseaux*. « Une jeune » montagnarde grimpait la pente escarpée qui conduisait à la Roche- » Verte, et cette enfant marchait littéralement dans une nuée d'oiseaux » qui voltigeaient autour d'elle. » Demander un sujet à Mme Sand,

Digitized by Google

c'est un gage et une promesse de succès : M. Legras devait réussir, et nous le féliciterons aussi sincèrement de sa bonne inspiration littéraire que de sa peinture. Les *Poules*, de M. LEMMENS, sont dignes de circuler dans le *Chemin de la Ferme*, de M. Raphaël LELARGE, qui fait toujours bien parce qu'il fait vrai. La Société des Amis des Arts, qui ne s'y trompe pas, a su découvrir ces deux excellentes études, et l'achat qu'elle en a fait vaut mieux que n'importe quel éloge. Nous trouvons de triste couleur et de pénible intelligence le *Suicide* compliqué de faits, de M. Jules LÉONARD. Il y a des épisodes qu'on ne peint pas. — M. L'HUILLIER, avec son *Prudhon à l'abbaye de Cluny*, n'est pas arrivé non plus à un effet bien satisfaisant ; il a mis sans doute de l'espace et de l'air sous les ogives de cette vaste salle, mais il y en a tant que les personnages s'y perdent et ne se retrouvent plus. — La *Quête au cabaret*, de M. LHULLIER ; le *Hallebardier*, de M. LOUTREL ; les *Paysans napolitains en prière*, de M. LUGARDON, sont trois jolis tableaux de genre, que nous nous empresserions de céder pourtant pour le *Hamlet*, de M. Léonce LELARGE. Dans le champ de Shakespeare, il y a de quoi glaner pour un peintre, s'il n'y a plus rien à faire pour un dramaturge, et M. Lelarge nous prouve que des inspirations nouvelles se découvrent toujours dans les grandes œuvres. *Hamlet*, tel qu'il nous est représenté, est bien le héros étrange rêvé par le poète, et dans ses yeux hagards brille admirablement le feu sombre de la folie. Les ombres sont distribuées avec une entente parfaite sur les méplats accentués de cette figure osseuse, et tous les détails du costume sont interprétés dans une tonalité de bon aloi. En somme, on ne peut jeter même un regard sur le *Hamlet* de M. Lelarge sans évoquer du plus profond de ses souvenirs l'ombre de l'amant d'Ophélie, ce personnage fatal

Digitized by Google

et bizarre, qui avait cette maladie de douter de sa maîtresse, mais de ne pas vouloir douter de l'amour. L'effet produit est énergique et puissant, et si M. Léonce Lelarge a voulu seulement, non pas enrichir, mais suivre Shakespeare à la trace, nous pouvons lui dire franchement qu'à notre sens il a réussi à merveille à interpréter le grand tragique anglais. Ce n'est point chose facile de faire entrer dans nos cadres humains ces héros légendaires, de taille et d'allure si peu semblables aux nôtres, et c'est une audace même de le tenter. La fortune a cette fois encore voulu prouver qu'elle aime ceux qui la suivent, en jetant à pleines mains sur l'œuvre élevée et méritoire de M. Lelarge les meilleures d'entre les richesses dont elle a la garde. — Avant de fermer le cercle de cette lettre abondante entre toutes, nous nommerons parmi les travaux qui ne sont dignes ni de bien des éloges, ni non plus de beaucoup de critiques : la *Dernière Visite*, de M. Leroux ; les *Premiers Lilas*, de M. Leroy ; le *Souvenir*, de M. H. Lesecq ; la *Leçon de Lecture*, de M. Lobbedez. — Nous sommes heureux de nous apercevoir, à temps pour le réparer, de l'oubli que nous allions faire des *Fruits* et *Gibiers*, de Mme Lemarchand, et des *Roses* et *Marguerites*, de Mlle Henriette de Longchamp.

M.

Voici encore une riche série que nous commençons avec cette lettre ! Beaucoup d'artistes et beaucoup d'œuvres, de mérite et d'ordre différents, se rangent dans cette catégorie nombreuse, et nous croyons une fois de plus que le mieux est de suivre la classification de l'alphabet pour regarder à tour de rôle : le *Relais de Chiens*, de M. Malençon ; le *Dimanche des Rameaux*, de M. Eugène Marc ; le *Père Nourricier*, de M. Massé. Ce dernier titre a besoin d'être

Digitized by Google

expliqué. Un vieux de la vieille mène à la promenade et soigne, comme le ferait une femme, la bande indocile des enfants de troupe du régiment : un cheval vient à passer et le brave étend, en avant de ses protégés, sa large main paternelle. Avec plus de recherche dans la couleur, qui est terne, et plus de soin dans le dessin de ses petits bonshommes, M. Massé aurait fait là une jolie trouvaille pour la lithographie.

Le *Riche et Pauvre*, de M. Matout, est un tableau de genre dans la force du terme, mais qui excède tant soit peu les dimensions habituelles de cette peinture. Peut-être M. Matout a-t-il voulu parler puissamment aux yeux et pour un sujet d'une importance capitale édifier un théâtre en rapport avec la grandeur du drame conçu par lui. Par une fenêtre basse resplendit un intérieur somptueux : c'est la maison du riche. Assis devant une table bien servie, il savoure le vin généreux que lui présente dans un verre de Venise une femme galamment parée, — la maîtresse du logis sans doute — puisqu'elle profite de l'occasion pour se faire baiser la main par un ami de la maison. Mettez une bordure à cette scène, renfermez dans un cadre ce qui se revèle par cette fenêtre ouverte, et vous aurez tout un délicieux tableau éclairé de cette lumière ruisselante qui débordait comme une aurore du pinceau de Jordaëns. Ici donc les rires, le choc des verres, les éclatantes gaîtés de la richesse satisfaite ; plus bas, au pied du mur, au-dessous de cette joie, un homme à demi-nu, couvert de quelques haillons sordides, les cheveux incultes, tend une main suppliante, du fond des angoisses de la faim, du côté de ce repas. Dessiné avec un soin extrême, étudié sur le vif avec une patience magistrale, le pauvre concentre sur sa chétive personne tout l'intérêt qui se dégage de cette vaste mise en scène, et nous félicitons

Digitized by Google

M. Matout d'avoir fait de lui le centre et le héros de la composition. C'est à peine s'il reste un regard pour ce hallebardier de haute stature et ce chien de mauvaise humeur qui sortent de la demeure inhospitalière pour chasser le mendiant dont la misère importune ces magnifiques rassasiés. Et pourtant quelle sincérité M. Matout donne aux moindres détails ! Comme ce chien regarde bien de travers la créature vile qui veut lui disputer les restes du souper abondant qu'il a flairé ! Quand une idée morale de cette valeur se présente à la pensée d'un artiste comme M. Matout, il est presque certain d'avance que la moisson sera bonne, et que le champ rendra au centuple la féconde semence qui lui aura a été confiée. Cette fois encore nous voyons un sentiment élevé, profondément humain, inspirer une œuvre d'art vigoureuse, pleine de qualités, de style et d'effet. M. Matout a su rester à la hauteur où l'ont placé ses précédents travaux en habillant d'un vêtement de pourpre la statue d'or de ses rêves. A tous ces titres, nous sommes heureux de constater le réel succès du *Riche et Pauvre* de M. Matout.

Après les grandes œuvres, vient le tour des plus petites qui reposent de ces audaces de la pensée. Au hasard, nous regarderons avec le même plaisir : le *Café* et les *Maisons Mauresques* de M. Raymond DE MEESTER ; les excellents *Chiens Terriers* de M. MÉLIN, si vrais et si expressifs ; les *Marins*, de M. A. MAYER ; il est pénible de ne pouvoir s'arrêter sur chacune de ces jolies choses.

Ici nous allons, s'il vous plait, ouvrir une parenthèse spéciale pour nous occuper de la très nombreuse exposition de M. Jules MICHEL. Il y a de tout un peu dans les différents ouvrages de M. Michel, du genre, du paysage, du portrait, et dans chacune de ces branches diverses nous aurons de bons progrès à constater. La véritable spé-

Digitized by Google

cialité qui nous semble convenir d'une manière particulière à M. Michel est pourtant celle du portrait, et nous croyons que là est sa voie; ce n'est pas une raison pour négliger cependant ses autres compositions. La *Cruche cassée* est celle qui doit venir en première ligne, et nous n'en raconterons pas le sujet ici; tout le monde a lu Lafontaine. Nous dirons seulement que la jeune fille est bien modelée dans une pâte transparente et distinguée : il y a une délicatesse et une mollesse charmantes dans les attaches des bras qui tombent bien alanguis des épaules nacrées, et, sur la joue de l'enfant, une larme brillante semble un vrai saphir tombé d'un écrin somptueux. Le paysage et les moissons qui entourent la bergère imprudente sentent bien la campagne en septembre, quand le feuillage prend des apparences fauves et que les blés se teintent des reflets blonds de l'or égyptien.

Le *Nid* est un sujet de moindre dimension. Un jeune garçon, perché dans un arbre, offre une nichée d'oiseaux à une petite paysanne. La toile est remplie absolument par ces personnages et le paysage n'a pu concentrer autant d'importance que dans la *Cruche cassée*. C'est regrettable, car M. Michel comprend la part que prennent les accessoires naturels dans une scène de campagne, et il sait leur donner leur valeur propre avec un rare talent.

L'*Homme à la mer*, inspiré par une page des *Misérables*, est puissant d'horreur et de vérité sinistre. La mer verte étend ses vagues sombres au-dessus de l'infortuné qui se débat dans les abîmes et qui contemple éperdu les profondeurs de son mouvant tombeau. On ne pouvait mieux rendre tout ce qu'il y a dans ces lignes du poète : « Il fait partie de l'écume, les flots se le jettent de l'un à » l'autre, il boit l'amertume, l'océan lâche s'acharne à le noyer; » l'énormité joue avec son agonie... Il songe aux aventures téné-

Digitized by Google

» breuses du cadavre dans l'ombre illimitée. Le froid sans fond le
» paralyse, ses mains se crispent et se ferment et prennent du
» néant... » Quand on se sent la force d'aller chercher de pareils modèles, c'est qu'on n'est pas un athlète vulgaire ; M. Michel, en s'attelant au colosse, ne s'est point fait écraser par lui.

Faust sur la Montagne et *Faust chez la Sorcière* nous ramènent aux fictions du drame allemand, qui ne sont pas plus émouvantes que ces péripéties d'une âme humaine jetée à l'abîme sans fond. Ces deux dessins ont, avec l'*Homme à la mer*, de grandes ressemblances ; ce sont les mêmes procédés et les mêmes taches d'ombre avec des points lumineux : les profils se détachent en silhouette sur des lointains brumeux où s'estompent des apparitions indécises et des formes vagues. S'il se rencontre en ces deux scènes du *Faust* une énergie appropriée à leur origine, nous trouverons, en revanche, beaucoup de grâce dans un autre dessin, l'*Escarpolette*, et dans une esquisse appelée à devenir un tableau parfait, les *Noisettes*.

Si nous ne nous étendons pas sur les portraits exposés par M. Michel, c'est qu'il nous paraît difficile d'en rien dire après ce que nous avons écrit déjà sur ce point. M. Michel s'entend merveilleusement à encadrer ses personnages : il donne aux détails épisodiques ou accessoires une vie réelle ; nous prendrons pour exemple le *Portrait de Mme M...*, où ces qualités se manifestent avec un ensemble tout particulier. Et puis, il faut en convenir, si l'image est ressemblante, la part de la critique se trouve singulièrement restreinte ; à quoi bon venir se perdre en paroles inutiles quand un mot suffit pour dire à l'artiste qu'il a réussi.

Maintenant, la véritable exposition de M. Michel est-elle au Musée ? Nous ne le croyons positivement pas. Dans cette carrière

Digitized by Google

encore jeune où nous avons eu l'occasion déjà de constater plus d'un succès, la fortune et les commandes sont venues se promener de compagnie. Or, tous les travaux faits depuis deux ans ne se sont pas donné rendez-vous à Rouen. Nous nous souvenons, comme on garde la mémoire des grandes choses, de quatre compositions exécutées par M. Michel pour un riche amateur de nos amis : le *Travail*, l'*Amitié*, le *Souvenir*, l'*Espérance*. Nous ne pensons pas que l'exposition actuelle eût perdu, s'il avait été possible de faire admirer au public cette page considérable des travaux de M. Michel.

Quel dommage de ne pouvoir que citer en hâte : le *Relais de poste* et le *Groupe de cavaliers romains*, de M. Moreau ; les *Singes et Fruits*, de M. Monginot ; le *Rendez-vous de chasse*, de M. Nicolas Moreau.

Le *Vieux Rouen* n'est pas mort tout entier, puisque M. Gustave Morin a pris la peine de nous en conserver une douzaine de vues des plus caractéristiques. Avant que la ville antique ne soit complétement démolie, il appartenait à l'un de ses fils d'écrire l'histoire de ses ruelles et de ses carrefours. M. Gustave Morin, en se dévouant à cette besogne pénible, dont on lui saura gré, nous a privés cette année d'un tableau excellent, comme il les sait faire, mais nous sommes trop heureux de ses dessins pour pouvoir rien regretter ici.

N. O. P.

Pour battre M. Joseph Navlet, nous ne nous servirons pas d'un autre que lui-même. Quelle distance entre la composition heurtée de cette année, *Sub Pontio Pilato*, et cette grandiose *Descente du Golgotha* qui avait fait de M. Navlet l'un des lions de l'exposition dernière. Ce qui a valu un succès à l'esquisse est précisément ce qui

Digitized by Google

nuit au tableau : on veut dans un travail de cette nature plus de fixité, plus de retenue ; il faut être plus délicat, sans pour cela s'affadir dans la manière. Les figures doivent être étudiées et non pas seulement indiquées ; il ne suffit plus de placer les bras et les jambes, il faut les attacher et les vêtir de draperies laissant deviner la place et la tension des muscles. M. Navlet semble avoir oublié ces indispensables conditions d'existence d'un tableau susceptible de vitalité, et nous en consignons ici nos regrets sincères, car le talent de M. Navlet est un de ceux qui nous sont très-sympathiques.

Le Coffret et la *Jeune femme faisant sonner une horloge*, de M. Navier, nous semblent exécutés dans une couleur trop discordante, qui ne tient pas assez compte des ombres portées et du milieu qui sert de cadre aux personnages.

Les *Vues de Saint-André dans la ville*, de M. E. Nicolle, nous plaisent au même titre que les dessins de M. Brevière ; nous aimons trop tous ces chers souvenirs de notre vieille patrie pour ne pas trouver un véritable bonheur à les rencontrer si fidèles, et si consciencieusement traités.

Nous mettrons sur la même ligne les *Bords de l'Orne*, de M. Oudinot, et les *Effets de soleil*, de M. Opdenhoff. C'est chatoyant et passablement agréable à l'œil, mais à la condition de ne pas approcher ; les eaux et les ciels se prennent alors en une pâte épaisse et sans transparence.

La spécialité du paysage facile appartient toujours à M. Justin Ouvrié. Le *Rialto à Venise* est aussi loin qu'il est possible de Canaletto, c'est-à-dire de la vérité. Quel air pesant écrase ici ces palais mornes ! Quelles boues verdâtres ont mêlé leurs fanges aux flots bleus de l'Adriatique ! Une allure libre et franche, une sûreté de

Digitized by Google

main digne d'un meilleur résultat, se manifestent à doses égales dans ces petites toiles soignées, et, jusqu'à un certain point, séduisantes, *Boppart sur le Rhin* vaut assurément mille fois mieux que *Rialto*, bien qu'il n'y ait pas plus de style, mais la perspective a quelques lignes ondulées d'un effet gracieux et les plans rapprochés du spectateur s'animent et remuent. En somme, cette petite ville Allemande ne sort pas, comme beaucoup d'autres, d'une boîte de joujoux de Nuremberg.

Les *Fruits*, les *Fleurs et Accessoires* de M. Alphonse Ouri sont plus grandement brossés que le *profanum vulgus* des natures mortes ; c'est ce qui nous engage à les signaler d'une manière spéciale à l'attention bienveillante de nos lecteurs.

Parmi les plus excellents paysages ressortent brillants et superbes ceux de M. Ortmans. Les *Cerfs et biches* (*Soleil couchant*) sont ruisselants de lumière intense, les animaux circulent et s'agitent, les arbres sont plantés d'une main ferme dans un sol vigoureux. Le *Parquet de Fontainebleau*, le *Parc de Bragdate*, accusent chez M. Ortmans un sentiment élevé de la nature et des qualités précieuses de dessinateur. Il n'y à rien à reprocher, ni à ses plans, ni à ses ombres; tout cela est mis à sa place : quant à l'intensité des tons, nous n'en parlerons pas, puisque déjà nous avons dit combien tous les tableaux de M. Ortmans sont distingués par l'éclat.

Nous retrouvons en M. Pain un des fervents admirateurs de nos antiquités locales : il a été bien inspiré en choisissant pour thême de ses deux dessins au crayon : La *Tour de l'Albane* et la *Rue Saint-Romain*. Il y a des sujets qui portent bonheur à ceux qui les savent trouver.

Par continuation nous restons en plein paysage. Voici encore une

Digitized by Google

Forêt de Fontainebleau, de M. Papeleu, qui fait pendant au *Berceau* de M. Pallière. S'ils étaient moins frottés de cendres, moins fondus dans les tons gris de M. Cicéri, nous n'aurions rien à reprendre aux *Pâtres Kurdes* et aux *Cavaliers Arabes* de M. Pasini. Les fonds eux-mêmes s'enfarinent malheureusement dans cette poussière qui leur fait perdre tout relief et toute solidité ; c'est vraiment dommage, car chevaux et cavaliers ont une gentille allure.

L'aquarelliste par excellence est toujours M. Pelletier, qui nous a habitués aux miracles de vigueur d'un genre par lui-même assez froid.

Puisque nous venons d'admirer les aquarelles énergiques et chaudes de M. Pelletier, allons un peu, en expiation et par contraste, voir les dominos à la glace du *Pierrot intrigué* de M. Picart. Quelle somme prodigieuse de talent matériel jetée aux quatre vents du monde insignifiant ! Tous ces masques s'agitent sans but et semblent des spectres. Nous ne chercherons pas à expliquer la légende de la *Pénitente impénitente*. On n'expose pas — même avec la traduction — de semblables charades.

La *Lesbie* de M. Philippe se devine de prime-saut ; mais, si bien dessinée qu'elle soit, elle nous rappelle trop les fantaisies néo-grecques de M. Hamon. Pour être plus grande, plus arrêtée aux contours, faite d'os et de chair, — et non pas rembourrée de son comme les petites divinités de l'école, — nous la croyons néanmoins trop proche parente de la *Sœur aînée* et des *Vierges de Lesbos*.

Encore un homme qui n'est pas en progrès c'est M. Ludovic Piette avec son *Tableau de Fleurs* et son *Sommeil*. Nous n'élevons pas une querelle en l'air en nous montrant avec lui difficile. Nous croyons en avoir le droit, parce que nous nous souvenons de cette

Digitized by Google

poétique *Ballade* que la même voix nous avait délicieusement chantée il y a deux ans sous un clair de lune argenté.

Pour être un peu classique, le groupe de *Ruth et Noëmi*, de Mlle de Post, n'en est pas moins une honorable étude, moins criarde que la *Vente forcée après décès*, de M. Henry Pottin, et aussi moins vulgaire.

Le *Phare*, de M. Edouard Pinel, les *Deux Blessés*, de M. Protais, ne nous séduisent que médiocrement : nous voudrions plus de limpidité dans ces vagues et moins de brouillard sur ces figures.

Pour étranger que soit le nom de M. Portaels son talent lui donne parmi nous droit de cité. Il ne nous a exposé qu'un *Portrait*, mais c'est celui d'une belle personne. Les yeux sont expressifs, les cheveux souples et fins, les mains élégantes. Où ce rare modèle a-t-il posé devant les yeux de l'artiste, nous n'avons pas à rechercher ce mystère ici. Ce que nous pouvons dire, c'est que le portrait, quand il est traité de cette manière, prend des dimensions inattendues et qu'il séduit, parce qu'on sent sous la toile immobile les battements d'un cœur et les vivantes énergies d'une personnalité d'élite. Comment oser maintenant féliciter M. Portaels de l'habileté supérieure avec laquelle il fait descendre en plis légers un vêtement ou une draperie ? Comment venir lui faire un mérite de savoir, aussi bien qu'un maître, accrocher un rayon de soleil aux facettes grises d'un bouton d'acier ? Les détails du costume original de la belle étrangère sont traités avec un art exquis et une entente parfaite de ce qui s'appelle ornementation et science des accessoires. Voilà donc un *Portrait* véritablement digne de ce nom ; nous remercions M. Portaels de nous avoir permis d'admirer cette figure et cette peinture d'exception au milieu de tant d'images grossières et bourgeoises.

Digitized by Google

R.

Nous sommes charmé de pouvoir dire à M. Jules Ravel que son tableau *Louis XIII et sa Cour aux Eaux de Forges* a tous les honneurs du Salon. Il partage avec la *Journée des Dupes* de M. Hamman le sceptre de la peinture d'histoire et attire bien des regards envieux et sympathiques. C'est qu'en effet il ressort de tout ce noble entourage de la cour de France, groupé avec un art infini, quelque chose de séduisant et de délicat comme le parfum retrouvé des élégances d'autrefois. La reine Anne d'Autriche, en somptueux costume, est assise au milieu des dames de sa maison; le roi, debout auprès d'elle, semble chercher les vertus de l'eau qu'il boit, tandis que le cardinal présente à la reine, sur un plateau d'or, le verre aux parois enrichis d'arabesques gravées. Le geste est naturel, bien qu'insinuant, et quelques personnes même ont voulu voir une intention maligne de l'artiste dans ce verre d'eau servi à la souveraine par la galante main de Richelieu. L'histoire, qui a ses coulisses, a médit dans ses chroniques scandaleuses de tant de gens qui ne l'avaient pas mérité, que nous avons une médiocre confiance dans ces légendes de fantaisie. L'eau de Forges a-t-elle fait des miracles? Nous ne voudrions pas en douter; mais dans la circonstance qui nous occupe, si le cardinal fut empressé auprès de la reine, le dauphin, qui devait être Louis XIV, ne se dépêcha guère de venir donner raison à la tradition du pays normand. L'année se passa et plusieurs autres encore; enfin, six ans après ce séjour de la cour à Forges, Anne eut un fils — ce qui nous porte à croire qu'en l'an de grâce 1632 elle avait manqué sa saison.

M. Jules Ravel, avec une conscience qui l'honore, a reproduit

Digitized by Google

avec une fidélité charmante la gracieuse et mignonne personne de la reine : on voit qu'il a recherché ces traits réguliers et fins, ces mains aristocratiques, sur les peintures et les miniatures du temps, avant de les fixer sur sa toile, et qu'il a voulu donner un portrait authentique. Le roi et le cardinal n'ont pas été moins bien étudiés : ce ne sont pas des profils de convention, mais des visages historiques, expressifs et réels. Les seigneurs et les dames de la cour, les pages à la livrée de France, les oisifs et les curieux, remplissent les vides et complètent d'une façon très satisfaisante le groupe important des acteurs qui jouent le rôle principal. Dans le fond, des constructions se mêlent aux feuillages verdoyants et font à ces premiers plans de satin, d'or et de moire, une opposition franche et tranchée. En somme, M. Ravel a su rester lui-même, c'est-à-dire, avec sa nouvelle œuvre, nous rappeler celles que nous avons eu l'occasion d'admirer dans le passé de nos dernières expositions. Le *Louis XIII aux Eaux de Forges* a les mêmes qualités de finesse de touche, de détails spirituels, de couleur distinguée, que M. Jules Ravel nous a montrées déjà à propos de l'*Arrestation de Broussel* et dans *Mazarin chez la Duchesse de Chevreuse*. Plus important que tous les autres au point de vue du nombre des personnages, mais comme ses aînés, étudié jusqu'à l'extrême, le dernier tableau de M. Jules Ravel ne dépare pas cette riche collection qu'il a entreprise avec amour et qu'il poursuit en maître à travers les faits les plus curieux de notre histoire nationale.

Nous ferons à M. Rœhn et à M. Richomme les mêmes éloges et les mêmes critiques. S'ils manient le pinceau avec une légèreté souveraine, savent à merveille construire une petite figure et bien habiller d'étoffes charmantes leurs personnages un peu raides, ils ne

Digitized by Google

possèdent ni l'un ni l'autre ce don particulier d'où émanent l'action, le mouvement et la vie. Quelle que soit la grâce répandue avec prodigalité dans la *Jalousie* et le *Pardon*, de M. Roëhn, et la finesse de bon goût mise par M. Richomme dans la *Lecture*, nous respirons à la vue de ces jolies compositions un air par trop glacial pour n'avoir pas besoin d'aller nous retremper bien vite dans un milieu plus vivifiant. — Les *Gâte-Sauces* et la *Répétition*, de M. Ribot, sont de parfaits repoussoirs à ces élégances maniérées. Les attitudes sont vraies et prises sur nature, le dessin ferme et franc, les lignes accentuées et les types suffisamment vulgaires sans tomber précisément dans le réalisme plat. N'était la couleur sale employée par M. Ribot, nous aurions en lui un des lions de la peinture de genre; pour notre compte, nous ne pouvons nous habituer à ces teintes enfumées qui ne sont ni agréables, ni naturelles, et donnent aux meilleures choses un aspect ignoble et repoussant. Que des marmitons soient barbouillés de suie; jusqu'à un certain point, nous le comprenons; mais faire à des chanteurs un masque pareil, c'est outrepasser sans profit pour l'art les bornes de la fantaisie et se jeter à plaisir dans le parti-pris et l'affectation. Quand un artiste est richement doté comme M. Ribot, nous supportons avec peine de le voir descendre à l'emploi de moyens qui frisent la réclame et qui sont par conséquent indignes de sa personne et de son talent. Que ces doléances nous soient pardonnées par M. Ribot, au nom de l'estime très grande que ses œuvres actuelles, bien qu'imparfaites, nous donnnent de son avenir.

Les derniers Flamands valent autant que leurs ancêtres, à en juger par l'*Effet de Lumière*, intense, délicat et réussi, de M. Rosierse.— Nous ne parlerons que pour mémoire de M. Rivoulon. Quand on expose de pareils sujets, c'est à la médecine et non pas à la critique

Digitized by Google

qu'il faut s'adresser pour avoir un compte-rendu sérieux. — A côté de M. Dansaërt, l'émule heureux de M. Meissonier, nous demanderons une place pour M. Robert ANNET, dont l'*Amateur de Gravures* ne laisse rien à désirer comme imitation soignée et fidèle d'un genre difficile. — Dans la série des paysages qui séduisent, à première vue, par le faire et l'accent vrai, nous citerons ceux de M. Amédée ROSIER. *La Corne d'Or*, *Constantinople vu du Bosphore* et les *Environs de Tunis*. Le soleil miroite sur ces eaux bleues presqu'aussi bien que dans une marine orientale de M. Ziem, le maître inimitable. — *L'Ile de Phylé*, de M. ROSSI-GAZZOLO, ne déparerait pas la collection de M. Rosier et leur peinture est de la même famille : éclat, fraîcheur, dessin, nous trouverons au même dégré toutes ces qualités chez l'un et chez l'autre.

Nous passerons rapidement devant un *Episode de la Bataille de Soflérino* et une *Scène d'Inondation* de M. Georges ROUGET. S'il y a talent indiscutable dans ces sévères images, nous ne chercherons pas à le prouver, c'est inutile. Mais nous ne nous appesantirons pas sur ces élucubrations vieillies qui ont, pour nous, le défaut de rappeler les souvenirs de l'ennuyeuse école de l'Empire et le prosaïsme bourgeois des élèves de David. — M. DE RUDDER ne commente que de bien loin le chantre aimé des *Harmonies* dans son *Echo du Ravin*. Le thème nous paraît prétentieux et obscur et le personnage mal dessiné. Pourquoi ce ciel vert? Et cette main gauche au bout de ce bras gauche! En voilà du modelé peu naturel, mais en revanche pas élégant. La *Baigneuse* et le *Berger des Abruzzes* complètent d'une manière assez pauvre le bagage de M. de Rudder. — Conçues et exécutées dans un bon sentiment de la campagne réelle, nous aimons beaucoup la *Plaine de Villiers* et la *Mare Palud*, de M. J. C. ROZIER.

Digitized by Google

Voilà de ces tableaux au bas desquels il n'est pas besoin d'écrire : D'après nature. Tout le monde a vu ces paysages là.

S. T.

M. Salmon refait toujours la même *Gardeuse de Dindons*. S'il n'y prend garde, le moule est tellement usé qu'il ne va plus pouvoir nous donner que des épreuves mal venues. Il est temps que M. Salmon rectifie les incorrections de son dessin et les touches lourdes de sa couleur, s'il ne veut tomber dans l'impossible. — Nous ne regardons jamais les tableaux de M. Sebron que pour la perspective habile qu'ils découvrent. On reconnaît à la justesse de ces effets de lointain l'homme qui a travaillé pour le diorama et qui s'est pénétré de l'importance des plans logés à leur place, et des lignes lumineuses qui font ressortir, énergiques et vigoureuses, les trainées obscures de l'ombre. Si M. Sebron se servait d'une palette moins épaisse et moins empâtée et s'il mettait de l'air dans ce qu'il fait, nous croyons qu'il arriverait à un meilleur résultat artistique. Pour le moment il ne fait que du paysage ressemblant. — Il faut mentionner avec tout éloge le *Cabaret sous Louis XV*, de M. Sain, scène complexe et variée.

M. Sutter, pour n'être pas gai, n'en est pas moins un artiste de valeur. Le charme, il faut bien en convenir, ne se dégage guère de la *Plaine de Chailly* et de l'*Entrée des Gorges d'Apremont*, mais ce sont des vues solidement construites, des herbes frissonnantes, des chemins pierreux et des plaines où nous avons tous marché. On ne se promène pas avec M. Sutter dans des edens ou des paradis et il ne cherche guère à rendre belle la campagne qu'il nous dépeint : son premier soin est de chercher à faire illusion en ne reproduisant absolument que ce qui se voit tous les jours, et

Digitized by Google

nous aimons assez ces tendances réalistes dans le paysage. Comme l'a dit excellemment M. Courbet, dans une lettre célèbre : « L'imagination dans l'art consiste à savoir trouver l'expression la plus complète d'une chose existante, mais jamais à supposer ou à créer cette chose même. » On dirait que M. Sutter avait médité profondément sur ces paroles profondes avant le peindre son *Village de Barbizon.*

Après M. Gérôme, il n'est plus permis de prendre pour sujet la *Défense de Phryné.* Il faut bien que la chose soit impossible, puisqu'un praticien de la force de M. Tabar a complètement échoué dans la concurrence qu'il a voulu faire au plus digne représentant de la jeune phalange des grecs modernes. La *Roche aux Chasseurs* est fort heureusement pour M. Tabar une parfaite étude, qui ne laisse après elle que bons souvenirs : nous lui devons de ne pas clore, par cette constatation fâcheuse d'un insuccès, notre revue des œuvres d'un artiste dont la valeur appelle toute sympathie et que personnellement nous estimons fort dans son passé de la *Reine Brunehaut.*

Citons encore *Une Ville d'Asie-Mineure* de M. de Tournemine.

Les *Fleurs des Champs*, de M. Tamizier, sont aériennes et menues au point de faire illusion. —Les aquarelles de M. Tesson réagissent sur ses tableaux de telle sorte qu'à distance on ne peut plus en faire la différence. Les tons les plus francs s'amollissent et finissent en taches blafardes du plus fâcheux aspect; les incorrections s'accusent et rien ne les vient racheter. Où le radieux soleil de M. Decamps est-il donc allé se cacher? où le maître a-t-il emporté les modèles de cet Orient lumineux que poursuivent en vain ses meilleurs élèves?

V.

La nature morte est bien traitée en passant par les mains de

Digitized by Google

M. Henry VALENTIN et nous aimons beaucoup ces gracieuses fantaisies qu'il a intitulées l'*Office* et le *Salon*.

La *Vierge des Douleurs*, d'après le Guide, les *Portraits de Rubens et de Raphaël* (sur ivoire) de M. VANONI accusent les recherches patientes, l'art courageux, l'étude sérieuse du caractère des personnages représentés. M. Vanoni est toujours l'artiste de conscience qui à chaque exposition nous fait entrevoir, avec religion et rectitude, un coin de l'œuvre élevée des maîtres. — Les animaux de M. VAN MARCKE tiendraient-ils debout s'ils sortaient animés de leurs cadres? nous nous sommes posé cette question en présence de ce que l'auteur a appelé la *Mare*, et nous n'avons pas osé la résoudre. Il nous semble qu'il y a des membres et des muscles impossibles.

Quelle valeur en revanche et quel relief ont les chevaux de M. VEYRASSAT! Nous sommes en pleines moissons, au milieu de vrais pâturages, sous un jour lumineux et sain dans ces compositions originales qui s'appellent les *Environs d'Isigny* ou bien *Ferme et Moissons à Ezauville*.

En la personne de M. VERREAUX, nous retrouvons un des adroits de la nature morte, et en M. VIBERT un des excentriques de la peinture de genre. *La Sieste* est une halte de peintres réalistes dans une auberge de campagne. L'effet est d'abord étrange : mais chaque détail est si bien traité que la bizarrerie de la scène disparaît devant l'habileté matérielle de l'artiste. Ce tableau nous rappelle un peu trop la manière de M. Ribot, il cherche et tire l'œil et avec une fausse apparence de simplicité accuse une affectation manifeste.

Mme VIGER a deux bien charmantes petites toiles de nature morte. Nous nous plaisons à les citer, car elles sont fines et nettes autant que les meilleures citées par nous dans le cours de notre examen.

Digitized by Google

Voici encore de Mlle Eugénie VÉNOT : un *Pâtre jouant du Biniou*, habilemeut campé sous ses haillons pittoresques ; le *Déjeuner de la Grand'Mère*, de M. VALTON ; le *Lac dans le Haut-Jura*, de M. Antony VIOT, et une *Vue prise près de Bayonne*, par M. VOJARE. Nous voudrions avoir le temps de donner à chacun de ces estimables ouvrages le temps et l'attention dont il serait digne ; mais, il nous faut, à regret, abréger ce travail déjà trop long.

Z.

Les sujets simples séduisent le talent naïf et presqu'allemand de M. ZUBER BUHLER. La *Première Éducation*, rétrécie dans le cadre qui renferme le *Rêve d'Amour*, gagnerait incontestablement beaucoup : certains détails outrés perdraient en intensité et en importance, et laisseraient l'attention du spectateur se porter toute entière sur les personnages qui font le tableau. La grâce malheureusement dégénère en mignardise dans toutes ces compositions empruntées à la vie domestique.

Plantons comme un phare ardent et lumineux à la fin de cette obscure revue le nom éclatant et superbe de M. ZIEM, le maître des vues et du soleil d'Orient. Le *Port de Constantinople* regorge de lumière chaude, les caïques sont peuplés de leur population pittoresque de marchands et de rameurs, la barque qui porte le chef des croyants traverse rapide comme une flèche la surface des eaux bleues du Bosphore et les canons maures saluent le passage du souverain. Tous les écrins épandus de la vieille et opulente Turquie, tous les trésors du sérail, tous les sourires des Almées jetteraient moins d'éclairs que cette toile où M. Ziem n'a mis d'autre richesse que le cachet magnifique de son incomparable talent.

Digitized by Google

SCULPTURE.

L'exposition de sculpture est comme toujours exiguë et sans valeur. Il semble que le grand art manque d'adeptes. Pas d'efforts héroïques à signaler, pas de travail solide, — en dehors même d'un succès. Des ébauches à peine venues sont décorées du nom de bustes ou de statues et présentées sans respect et comme des ouvrages finis aux regards étonnés du public. Est-ce à dire que dans cette déchéance, les artistes soient seuls à blâmer ? Ce n'est point assurément notre pensée, et nous possédons la conviction intime que si la statuaire est en décadence, c'est la faute de tout le monde. En effet, le peintre trouve encore des clients rares, qui paient, à peu près ce qu'il vaut, un portrait ou un tableau d'ameublement. Le statuaire, drapé fièrement dans le manteau de Phidias, méprise ces bourgeois timides qui n'ont que quelques pièces d'or à jeter dans la fournaise sacrée d'où sortirent les œuvres colossales du monde antique et les fantaisies grandioses de la Renaissance. Les républiques grecques avaient, dans leur extase et leur ferveur pour le beau, réalisé pour les adorateurs du Dieu, les rêves de l'âge d'or. L'artiste rétribué magnifiquement par l'Etat, remplissait les places et les temples d'un monde de Bacchantes, de Vénus, d'Apollons et de Mercures. Le maître travaillait à ses heures, content de l'hospitalité magnifique d'Athènes et de Corinthe, et si quelque blonde mortelle, en posant mal, avait fait manquer la statue commandée de la déesse, le Pentélique ouvrait ses veines de marbre et jetait à l'artiste, sans marchander, ses blocs purs et cristallins. Dans notre temps d'économie, édifier une statue est chose de longue haleine et de moins en moins commune. Les villes de province honorent bien, par-ci par-là, leurs grands hommes

Digitized by Google

d'une inscription sur un tombeau, mais celles qui vont jusqu'à faire sortir de l'ombre le fantôme de bronze ou de marbre de leur enfant glorieux se comptent en petit nombre. Que fera un simple citoyen, là où l'administration elle-même hésite et tâtonne? On perd donc le chemin de l'atelier du statuaire, et quand l'isolement se fait autour de ses œuvres, l'artiste est bien obligé — car il faut vivre — de faire du métier. Nous appelons *métier*, les médaillons à faces inertes, les bustes sans modelé et généralement tout objet qui simule l'art tout en restant dans la catégorie des choses de commerce. Pour de pareils travaux, l'habileté de main suffit; l'inspiration et l'étude seraient gêne et contrainte : les traditions du passé, les leçons lointaines de l'école sont un bagage inutile et dont il faut se défaire au plus vite. Et puis, quand l'homme s'est fait petit, au milieu de ces préoccupations mesquines, il se met à l'œuvre, et le profil vulgaire du parvenu s'ébauche, à prix débattu, sous ces doigts qui auraient, en des temps meilleurs, esquissé peut-être une Vénus renouvelée de Cléomène. On se console en répétant que l'art s'en va. Cela revient à dire que l'infini se limite et que le soleil s'éteint. Faites riches et honorés les laborieux de la carrière artistique, amenez les gouvernements à créer moins de boulevards et à élever plus de statues et vous reconnaîtrez que rien n'est perdu des magnificences du passé. Pour revenir à l'exposition qui nous occupe, elle n'est plus mauvaise ni plus forte que celles qui l'ont précédée. Elle manque par exemple, de caractère particulier; c'est le plus grand reproche que nous lui ferons.

Ainsi, les *Médailles* et le *Médaillon de M. B.*, par M. Auvray, ressemblent à tous les ouvrages de ce genre, où il n'y a ni fautes de français, ni fautes d'orthographe. La figure y est, mais le tra-

Digitized by Google

vail se montre ordinaire et sans accentuation. — Sous ce titre *Innocence*, nous avons remarqué une jolie tête de jeune fille, de M. Arnaud. — On trouve néanmoins plus de relief dans les terres cuites de M. Eugène Blot. La *Statuette de Frédéric Sauvage*, l'inventeur de l'hélice ; celle de *Daunou, président des Cinq-Cents*, sont finies et terminées comme des ivoires. — Citons aussi deux charmants *Bustes d'enfants*, de M. Blondel. — Nous rangerons dans l'art d'ameublement les *Tourterelles* et le *Nid de Fauvettes* en bois sculpté, de M. Briand. — M. Cain et M. Mène ont la spécialité des petits bronzes de bureau ou d'étagère, lesquels sont trop estimés pour avoir besoin de nos éloges et se vendent trop bien pour que nous nous permettions d'en faire la critique.

La seule statue exposée cette année est le *Géricault*, de M. Drouet. Où l'auteur a-t-il été prendre le peintre rouennais pour l'habiller de la sorte ? On dirait un échappé du radeau de la Méduse, ou à coup sûr un Dieu marin sortant des ondes dans le costume de circonstance. Quelle pauvreté dans ce bout de draperie ! Que d'exagération dans ces formes boursoufflées comme des membres malades ! Nous préférons encore à cette image de fantaisie la belle statue d'Etex perdue dans un coin de notre Hôtel-de-Ville, et où le grand artiste est représenté couché sur son tombeau. Le *Géricault* de M. Drouet est-il destiné à faire l'ornement d'une de nos places publiques ? Nous ne le savons pas et nous ne le désirons pas. C'est par de pareils écarts que le goût du public se trouve faussé et ses instincts déviés. Les rois de la palette ne se drapent pas en rois de la terre, et il faut, à première vue, que la personnalité se dégage du personnage. Or, sans le nom de Géricault écrit au bas, qui voudrait reconnaître un peintre dans cette singulière composition ?

Digitized by Google

Dans ses *Médaillons*, M. Drouet reporte les lignes abruptes et les lourdeurs de touche de sa statue. Il est impossible de tailler dans le bronze avec plus de sans gêne ; il y a dans ces figures des angles droits d'un effet assez réjouissant. Où donc est allé se cacher le modelé, ce dessin des sculpteurs ?

Les deux plus grandes œuvres sont, sans conteste, le *Buste de la Tour-d'Auvergne*, de M. Gourdel, et celui du *Général de Pimodan*, de M. Julien Roux. Il y a des personnages vivants sous ces uniformes, et non pas seulement des maquettes habillées. Les détails sont traités habilement, avec goût et fidélité scrupuleuse ; en somme, deux travaux honorables et qui sortent de la ligne vulgaire.

Les *Animaux*, de M. Abel Maitre, vaudront autant que ceux de M. Cain ou de M. Mène, quand ils seront réduits à une dimension convenable pour la destination qui les attend. C'est étudié, spirituel et vrai, mais où loger de pareils chiens d'appartement ?

M. Moutier est un émule de M. Graillon, qui fait pour nous aussi bien que son maître. — Nous félicitons de ses *Camées des célébrités contemporaines*, M. Reverchon. Sans doute, il y a loin de ce travail aux difficultés de la pierre dure, et il est aisé dans ce genre d'arriver plus vite à la grâce et à l'effet, mais on doit reconnaître dans les œuvres de M. Reverchon la pureté des contours et le don de la ressemblance.

Un amateur de talent et d'avenir, M. de Santa-Coloma, nous a envoyé un *Chasseur à cheval*, tenue de campagne, d'une allure excellente dans ses vêtements lourds. Le cavalier est posé à merveille, et quand cette ébauche en cire sera transportée dans une matière plus résistante, nous ne doutons pas qu'elle ne gagne encore en vigueur et en accentuation.

Digitized by Google

Et maintenant que nous sommes arrivé à la limite de notre étude, excusons-nous auprès de notre lecteur de nos négligences et de nos omissions. Dans une exposition qui compte plus de mille numéros, nous avons parfois négligé des œuvres jusqu'à un certain point satisfaisantes. Si nous l'avons fait, c'est que nous avons tenu d'une manière particulière à parler longuement des toiles magistrales et des essais incomplets mais originaux de ceux qui sont jeunes et que la publicité doit aller chercher.

Nous avons la conscience d'avoir voulu être utile et nous avons sacrifié parfois nos sympathies personnelles aux exigences impitoyables de la vérité. Que nos amis nous pardonnent si nous les avons traités comme des indifférents ! La meilleure manière de rendre service n'est-elle pas d'écrire avec franchise et de parler avec sincérité ?

GUSTAVE GOUELLAIN.

Digitized by Google

DES EXPOSITIONS

DE

PEINTURE EN PROVINCE. (1)

Depuis que M. le comte de Niewerkerke a été nommé directeur des musées impériaux, on a beaucoup fait dans l'intérêt des arts et des artistes ; mais il faut reconnaître que Paris seulement a pu profiter des améliorations qui ont été effectuées.

Cependant, c'est de la province que viennent chaque année tous ces artistes, dont le goût, le savoir et l'intelligence, font de la France la première nation artistique du monde.

Si on recherche pourquoi ces artistes ont émigré, on voit que, bien souvent, ils ont été obligés de le faire, parce que leur province, ou pauvre ou ingrate, ne pouvait les faire vivre ; ils fussent demeurés, au moins beaucoup d'entre eux, s'il leur avait été possible de vendre leurs œuvres.

Ce serait une erreur de croire qu'il faille absolument aller à Paris pour devenir un artiste de talent. De même qu'il n'est pas d'une utilité certaine d'aller à Rome, quand on peut suivre ses études à Paris, il n'est pas indispensable d'aller à Paris, quand on vit dans une province où les études sont

(1) Quelques-unes des réformes demandées par notre collaborateur viennent d'être réalisées avec un rare bonheur par l'administration municipale ; mais il reste plus d'un pas à faire encore.

Digitized by Google

possibles; tout au moins, peut-on les pousser assez loin pour n'avoir plus besoin que d'un court séjour dans le centre artistique.

Quant à nous, nous croyons qu'il est très possible de rompre la centralisation artistique qui existe aujourd'hui. Rouen est d'ailleurs placé dans des conditions de proximité avec Paris, qui nous donnent raison, au moins pour cette ville, et comme nous n'avons à nous occuper ici que de la ville de Rouen, nous ne pensons pas qu'il puisse nous être fait d'objections sérieuses à ce que nous venons d'avancer.

En effet, on trouve à Rouen tous les éléments d'études complètes. A côté d'une bibliothèque très importante et très choisie, dirigée avec une rare intelligence, nous trouvons un musée très riche en œuvres des grands maîtres anciens. A chaque pas que l'on fait dans la ville, on se trouve en face de richesses architecturales des plus splendides époques, et de vitraux peints d'un mérite hors ligne. Enfin, il y a une école de peinture et de dessin très remarquable, excessivement complète, dirigée par un artiste distingué, joignant à un rare degré le talent d'instruire à celui d'administrer, qui a su réunir une quantité énorme de modèles de toutes sortes et des plus beaux, si bien que l'école de Rouen est sans égale peut-être en province.

Pourquoi donc, en présence de pareils éléments d'instruction artistique, y a-t-il à Rouen si peu d'artistes? Pourquoi ont-ils abandonné leur ville? Pourquoi ceux qui restent ont-ils la vie si difficile? C'est que ceux qui pouvaient produire quelque chose, ont cherché la seule ville où la vente de leurs œuvres était possible.

Rechercher les moyens de former en même temps le goût des jeunes artistes et celui de leurs compatriotes, rechercher surtout la possibilité d'augmenter les achats des œuvres d'art, est le but que nous nous sommes proposé.

Les villes ont des charges énormes, des frais de toutes sortes; elles font beaucoup, voudraient faire plus encore; mais enfin, elles ne peuvent donner que des sommes relativement minimes.

Et d'ailleurs, ce n'est pas, selon nous, aux administrations des villes

Digitized by Google

qu'il faut demander ces ressources que nous cherchons. C'est déjà bien assez pour elles d'avoir commis la grave erreur de commanditer les théâtres sans encore venir leur demander de commanditer les expositions d'œuvres d'art.

Selon nous, c'est à la population elle-même que nous devons nous adresser. C'est dans son sein que nous trouverons les moyens d'existence qui nous manquent, pour peu que nous sachions trouver des combinaisons qui lui plaisent et qui l'intéressent.

La première condition à remplir, c'est de faire une exposition sérieuse, formée avec goût, soigneusement épurée. Le conservateur du Musée de Rouen, mieux que personne peut obtenir ce résultat; son grand talent, son caractère honorable lui permettent d'attirer à lui, dès qu'il le voudra, les œuvres des meilleurs maîtres, en s'adressant à ces maîtres directement.

Jusqu'à présent, il faut le dire, les expositions de province sont en général des marchés, où les marchands de Paris viennent écouler leurs tableaux mauvais ou usés. Nous en avons, pour notre part, retrouvé que nous avions vu figurer plusieurs fois dans les plus mauvaises ventes de l'hôtel Drouot. Il est facile de faire changer cet état de choses, et c'est une amélioration urgente, indispensable, dont il faut immédiatement se préoccuper.

Il faudrait que les expositions de province fussent régionales. Ainsi, à Rouen, il faudrait autant que possible, attirer les œuvres des Normands et augmenter l'intérêt par l'exposition de quelques tableaux des maîtres de l'art moderne, qui viendraient instruire les artistes de province, en même temps qu'ils charmeraient et intéresseraient les visiteurs.

Nous disons qu'il faudrait que les expositions fussent régionales, parce qu'il nous paraît naturel de seconder les efforts de nos voisins immédiats, qui ayant, à peu près, les mêmes goûts, les mêmes mœurs, la même nature, doivent être intimement liés d'intérêts avec nous.

S'il nous était permis d'ajouter ici une raison d'un ordre plus élevé, nous dirions que les expositions régionales, bien organisés, doivent donner un jour, de merveilleux résultats, au point de vue de l'art lui-même.

Digitized by Google

En effet, il y a ceci de remarquable, c'est que depuis que toutes les écoles sont venues se réunir dans les ateliers de Paris, il n'y a plus d'écoles. Toutes les natures et tous les instincts sont venus se fondre dans un même creuset. Et tandis que les anciennes écoles italiennes, par exemple, nous montrent des différences si grandes entre elles, quoique toutes admirables, nous n'avons, nous, en France, aucune distinction possible de races parmi les écoles. Il y a bien ce qu'il plait d'appeler l'école réaliste et l'école romantique, mais tout cela se ressemble terriblement dans ses résultats. Le tempérament ardent et brillant du Midi s'est mêlé de telle sorte au tempérament méditatif et mélancolique du Nord, qu'il en est résulté une race bâtarde qui n'a plus conservé dans les arts, ni le cachet, ni le sentiment, ni la poésie d'aucun pays.

Les expositions régionales auraient ceci de remarquable dans leur succès, c'est que permettant à l'artiste de vivre chez lui, elles lui laisseraient la faculté de développer ses qualités propres, et de conserver intacte cette originalité qui nous vient, pour ainsi dire, du sol où nous sommes nés. Et nous pourrions assister, un jour, à la renaissance des écoles de province, brillant chacune de leurs qualités respectives.

Nous demandons pardon de cette digression un peu longue, sinon tout-à-fait étrangère au sujet que nous traitons, et nous revenons à ce qui a été notre point de départ, les expositions artistiques régionales.

Que l'on ne croie pas le succès impossible. Si on ouvre, en effet, le catalogue des expositions de Paris, on voit que la Normandie a donné naissance à une infinité de peintres de talent, qui viendront tous dès qu'une administration honorable, haut placée comme celle de Rouen, viendra leur faire un appel; en leur promettant des récompenses, modestes peut-être, mais justes, données par elle-même, après l'examen sérieux et impartial d'une commission nommée exclusivement par elle, pour exciter l'émulation et rendre les récompenses désirables.

Si à l'attrait puissant de récompenses données dans de pareilles conditions, on vient joindre celui de pouvoir faire vendre des œuvres d'art, dans

Digitized by Google

une proportion notable, le doute sur la qualité et la valeur des objets exposés, ne sera plus possible.

Offrir au public l'entrée gratuite des expositions est une grave erreur financière, aussi grave que celle de la lui faire payer trop cher, au point de vue surtout du public des dimanches et fêtes.

La majorité d'une population se compose des gens, qui toute la semaine ont travaillé, et ne peuvent profiter que du dimanche pour visiter les Musées.

Si pendant ce jour de repos, l'entrée est gratuite, vous ne pouvez plus chercher de recettes que dans la minorité et vous ne parviendrez qu'à un résultat à peu près nul.

Une perception minime attirera beaucoup plus de visiteurs que la gratuité. « Ce que l'on fait payer aux masses, dans la mesure de leurs moyens, paraît à leur imagination avoir une bien plus grande valeur que ce qu'on leur offre gratuitement » a dit un critique : et à ce sujet permettez-nous d'ajouter encore quelques lignes du même auteur.

« Les curiosités foraines, les spectacles repoussants et stupides des fêtes publiques, captivent la multitude, elle se rue, c'est le mot, sur ces horreurs qu'elle n'irait pas voir pour rien, et qu'elle voit uniquement parce qu'elles coûtent peu. Qu'elles coûtent trop, elle s'en privera, qu'elles ne coûtent rien, elle les dédaignera.

« Offrons à cette foule avide de curiosités à bon marché, le spectacle civilisateur des merveilles de l'art, pour une très faible rétribution, qu'elle sache bien l'emploi de l'impôt léger, dont on grève sa légitime avidité, et elle s'y prêtera avec faveur. Que cela coûte peu, mais que cela coûte quelque chose, et son indifférence cessera. La vue gratuite d'une merveille, n'a aucun charme pour elle, la vue trop coûteuse de quoi que ce soit est au-dessus de ses moyens et elle s'en passe. »

En procédant du plus grand au plus petit, ces lignes restent toujours d'une vérité saisissante.

Nous n'hésitons pas à dire qu'après avoir bien organisé les expositions, il faut sans retard supprimer leur entrée gratuite.

Digitized by Google

Une perception unique ne serait pas rationnelle.

Il serait bon, pensons-nous, d'avoir trois prix d'entrée différents. Cinquante centimes, un jour de la semaine, vingt-cinq centimes les cinq autres jours, et dix centimes seulement le dimanche et les jours de fête.

Les recettes seraient très importantes, en faisant savoir au public que l'argent de cette perception n'est pas destiné à entrer dans la caisse de la ville, mais bien à former une somme, devant servir à l'acquisition d'ouvrages, qui devront être mis en loterie et dont les billets appartiendront à ceux qui seront venus visiter l'exposition.

Pour rendre accessible à tout le monde cette loterie, il conviendrait de ne mettre qu'à un franc le prix des billets.

Toute personne recevrait en écharge de son prix d'entrée, un coupon de billet, qui serait à valoir sur le prix réel du billet.

Ainsi, en échange d'un nombre de coupons, quelle que soit leur catégorie, formant la somme de un franc, on recevrait un billet ou autant de billets qu'il y aurait de fois un franc.

Lorsque, dans le public, on saura que pour quelques francs, même un franc, on pourra non seulement voir plusieurs fois l'exposition, mais même gagner un tableau d'une valeur, quel qu'il soit, de beaucoup supérieure au prix du billet, il n'est pas douteux qu'on ne vienne souvent visiter l'exposition, et beaucoup de personnes prendront même des billets supplémentaires.

Nous sommes intimement convaincu que par ces moyens, consistant en une belle exposition avec des récompenses décernées exclusivement par la ville, avec une entrée non gratuite et une loterie, on obtiendrait une somme assez forte pour acheter un nombre important de tableaux.

Les expositions deviendraient d'années en années plus brillantes, les artistes y enverraient avec régularité, et peu à peu le peintre de province trouvant chez lui, dans sa ville, la possibilité de vendre ses œuvres, n'irait plus au loin chercher le bien-être et même le nécessaire qu'il n'y peut trouver aujourd'hui.

La Société des Amis des Arts fonctionnant de son côté avec énergie,

Digitized by Google

rivalisant avec la ville pour les achats destinés à sa loterie spéciale, le sort des artistes deviendrait vite meilleur, et ils trouveraient, dans ces deux forces protectrices, une concurrence qui donnerait à leurs productions une plus grande valeur.

Donc, pour nous résumer, voici ce que nous soumettons aux réflexions et à la sagacité de l'administration.

La ville agissant seule, en dehors de toute société, faisant à ses frais une exposition d'objets d'art, la faisant avec soin, nommant une commission d'examen et de récompenses, et mettant en loterie, au profit du public et à un prix minime du billet, des tableaux qu'elle achètera au moyen des recettes effectuées par le paiement du prix d'entrée prélevé.

Par ces moyens, nous ne craignons pas de prédire que le résultat dépassera toutes les prévisions.

A. LECOQ.

Digitized by Google

HISTOIRE.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LES SIRES ET LE CHATEAU DE BLAINVILLE.

SUITE (1).

MAISON DE COLBERT-SEIGNELAY.

Marie Marguerite, la seconde des filles de Claude Yves, marquis d'Alègre et seigneur de Blainville, devenue marquise d'Alègre, épousa, par contrat du 8 février 1675, Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, secrétaire d'État, commandeur et grand trésorier des ordres du roi, fils ainé du grand Colbert, pourvu, cinq jours auparavant, de la charge des ordres, en survivance de son père. C'est par ce mariage que la famille Colbert fut appelée à posséder la terre de Blainville, et certains droits féodaux qu'elle étendit ensuite, par des achats successifs, jusque dans soixante-et-onze paroisses des environs.

En 1677, le 26 novembre, Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, présente, *comme Seigneur Chastelain* de Blainville, à un titre vacant de cha-

(1) Voir les livraisons des 31 juillet, 31 août, 30 septembre et 31 octobre.

Digitized by Google

noine. Cet énoncé formel prouve qu'à cette époque il n'avait pas encore mis à exécution l'intention qu'on lui attribue de faire ériger la terre de Blainville en marquisat.

La marquise de Seignelay, née d'Alègre, mourut le 16 mars 1678, n'ayant laissé qu'une fille, Marie-Jeanne Colbert, à son tour marquise d'Alègre, qui mourut bientôt elle-même, le 14 avril 1680. Alors son père, le marquis de Seignelay, héritier d'une partie des droits de sa femme et de sa fille, transigea, le 31 mai 1681, avec la famille d'Alègre, au sujet de leur succession, à cause d'un nouveau mariage contracté avec Catherine-Thérèse Guyon de Matignon.

Emmanuel, vicomte d'Alègre, cinquième fils du fameux Christophe II, marquis d'Alègre, et de Louise de Flagheac, succéda à la marquise d'Alègre, sa nièce, Marie-Jeanne Colbert, morte en bas âge, dans les autres biens de la maison d'Alègre, qui se trouvaient principalement en Auvergne, et, d'après ce que dit le P. Anselme, dans la *Seigneurie de Blainville* (1), devant ratifier plus tard, le 18 mars 1689, la transaction que sa femme Marie Remond de Modène, veuve de Jean-Gaspard Mottier, avait faite avec le marquis de Seignelay, pour remplir ce dernier des droits qu'il tenait de son premier mariage avec la marquise d'Alègre.

Il y a pour sûr erreur en ce qui concerne Blainville, puisque positivement cette terre resta entre les mains du marquis de Seignelay, pendant sa vie, et qu'on la retrouve, après sa mort, entre les mains de ses héritiers. Il était plus naturel que la famille d'Alègre prît les biens d'Auvergne, et laissât ceux de Normandie au marquis de Seignelay. Au mois d'octobre 1682, en effet, époque postérieure de plus d'un an à la liquidation de leurs droits respectifs du 31 mai 1681, il traite avec les chanoines de Blainville pour un échange de fiefs, « parce qu'il pensait, dit Toussaint Duplessis, à faire » ériger la terre de Blainville en marquisat (2), » pensée qu'il n'aurait pas eue certainement, si cette terre eût fait retour à la famille d'Alègre. Au reste les présentations, les transactions, l'ordre de succession ne laissent aucun doute à cet égard.

Nous avons le détail complet de cette transaction avec les chanoines, qui eut pour la Collégiale l'immense avantage de mettre presque tous ses biens, pour ainsi dire, sous sa main, et d'en rendre ainsi l'administration plus facile. Elle est consignée dans un *Aveu* fait par les chanoines à l'un des successeurs du marquis de Seignelay. « Ensuivent les biens et héritages dont jouit

(1) *Histoire généalogique des grands officiers de la couronne*, t. VII, p. 713.

(2) *Description de la Haute-Normandie*, t. II, p. 342.

Digitized by Google

» propriétairement le Chapitre de notre dite église au droit de l'échange
» par nous faitte avec feu monseigneur le marquis de Seignelay a l'encontre
» des fiefs et seigneuries de Fontaine sous Préaux et du Bois Guillaume et
» de dix livres de rente foncière sur le fief de Saint Remy à la Haye par
» contrat du vingt quatre octobre mil six cent quatre vingt deux confirmée
» par lettres patentes du Roy du mois de septembre mil six cent quatre
» vingt huit. »

Au lieu de ces deux fiefs, dont l'un était dans la vicomté d'Arques, ils obtinrent des biens voisins de ceux qu'ils possédaient déjà.

1° A Blainville et à Crevon, ce fut « Une ferme située pres le dit college,
» consistant en cent douze acres trente huit perches de terre en masure
» labeur costes herbages et bois taillis en vingt six pièces, » dont les bornes par tenants et aboutissants sont données avec le plus grand soin.

» Lesquelles vingt six pièces de terre cy dessus et neuf acres une vergée
» en masure logée et bois taillis en quatre pièces assises es parroisses de
» Blainville et de Catenay par nous fieffées à François Le Rat boullenger à
» Blainville par contrat passé devant Varnier nottaire à Cailly le treize
» janvier mil six cent quatre vingt cinq moyennant cinquante cinq livres
» de rente foncière nous appartiennent au droit par échange de mon dit
» seigneur a qui ils appartenoient par retrait féodal sur Michel Turpin sui-
» vant la sentence rendue au Bailliage de Rouen le quinze octobre mil six
» cent quatre vingt deux, lequel les possédoit comme luy ayant esté
» adjugées au decret des heritages de Nicolas Le Cauchois par autre sen-
» tence du dit bailliage de Rouen du sept août audit an mil six cent quatre
» vingt deux.

2° Dans la paroisse de Saint-Arnoult : « Une ferme au hameau de la
» Milleraye contenante cent trente cinq acres une vergée en vingt neuf
» pièces.

» Une ferme audit hameau de la Milleraye consistant en douze acres une
» vergée de terre en huit pièces.

» Une ferme audit hameau de la Milleraye consistant en sept acres vingt
» perches de terre en sept pièces.

» Une petite ferme audit hameau consistante en cinq vergées de terre
» en deux pièces.

» Une ferme dans les fonds de Saint Arnoult consistante en quarante
» quatre acres de terre en huit pièces.

» Lesquelles fermes et héritages sictuées en la ditte parroisse de Saint
» Arnoult et une autre ferme assise en la parroisse d'Elbeuf sur Andelle
» consistante en neuf acres de terre en masure logée et labeur en six pieces

Digitized by Google

» par nous fieffés quarante livres à Nicolas Cauchois par contrat passé
» devant maître Nicolas Varnier nottaire au dit lieu de Cailly le saize no-
» vembre mil six cent quatre vingt douze nous appartiennent au droit de
» l'échange faite avec mon dit seigneur par contrat cy devant datté, lequel
» les avoit de Jacques Duhamel ecuier fils de Jacques par contrat passé
» devant les nottaires de Rouen le deux octobre mil six cent quatre vingt
» deux. »

Puis l'*Aveu* relatait l'exemption et le maintien des droits stipulés dans le contrat d'échange : « Tous lesquels heritages a nous donnés en échange par
» mon dit seigneur ont été affranchis de touttes rentes seigneurialles
» envers la ditte terre et Chatellenie de Blainville n'étant seulement tenus
» qu'aux droits seigneuriaux reliefs, treiziémes, service de prevosté, baon
» de moulin, regard de mariage et autres droits et devoirs seigneuriaux le
» cas echeant. Mais sommes tenus et obligés pour raison des dittes fermes
» de Saint Arnoult en une mine de bled de rente au tresor de l'Eglise de la
» ditte paroisse pour cause de fondation faitte a la dite Eglise par les an-
» ciens propriétaires des dits biens, comme aussy devons annuellement
» trois livres saize sols de rentes seigneurialles a la seigneurie de Ry dont
» relevent quelques piéces de terre assises au dixmages de Ry le tout ainsy
» que nous en sommes chargés par le dit échange. »

Comme l'argent avait singulièrement baissé de valeur depuis la donation des cinq cents livres de rentes faite par Jean d'Estouteville, en 1489, à la Collégiale, outre ces terres et héritages représentant une portion des fiefs amortis par la constitution de la rente, ceux de Fontaine et de Bois-Guillaume, le marquis de Seignelay assigna encore, pour cet échange, une somme de rentes égale aux rentes primitivement constituées, que les chanoines prendraient sur la terre de Blainville.

« Plus nous appartient au droit de la ditte échange cinq cent deux livres
» de rentes annuelle a prendre sur la ditte terre de Blainville payable au
» receveur de notre chapitre au dit lieu de Blainville en deux termes égaux
» Pasque et Saint Michel, lesquelles cinq cent deux livres de rente, la ditte
» terre doit continuer de payer jusqu'au temps que mondit seigneur nous
» fournira un fond en roture qui soit a notre bienséance et de pareille valeur
» en revenu (1). »

Telles sont les principales clauses de cet échange fait par le marquis de Seignelay, en vue de l'érection de Blainville en marquisat, à ce que dit Toussaint Duplessis, et sur lequel cet *Aveu* des chanoines de Blainville, près de soixante ans après, le 5 octobre 1743, donne seul des détails.

Quant à l'érection de la terre de Blainville en marquisat, il nous a été impossible d'en découvrir le titre primitif, et, malgré la mention de *Mar-*

(1) Archives de la Fabrique de Blainville.

Digitized by Google

quisat ou de *Marquis* de Blainville dans plusieurs présentations ou pièces postérieures, nous penchons à croire que le marquis de Seignelay s'en sera tenu à l'intention, et que cette mention est une erreur volontaire ou involontaire de rédaction partout où elle figure. D'abord cet *Aveu* ne donne pas le titre de *Marquis de Blainville* au seigneur auquel il est fait. Il y avait déjà un *Marquisat de Blainville* à quatre lieues de Nancy, qui aura bien pu empêcher la constitution de celui-ci. Enfin, une autre preuve se trouve encore dans le silence de Toussaint Duplessis. Dressant le tableau de l'*Etat actuel* du pays de Caux et du Vexin (1740), à la suite des deux *Discours* qui ouvrent ses deux volumes de la *Description de la Haute-Normandie*, où figurent tous les marquisats existant alors, il ne mentionne pas celui de Blainville. Il est donc à penser que le marquis de Seignelay ne donna pas suite à son projet, si réellement il l'a jamais eu.

Il fut convenu encore, par le contrat d'échange avec les chanoines de Blainville, que l'on supprimerait les trois demi-prébendes, établies en 1489, par le fondateur Jean d'Estouteville. Un décret de l'archevêque de Rouen, François Rouxel de Médavy, les supprima le 22 décembre 1684, et le revenu en fut uni à la mense commune du chapitre (1), qui, en vertu du même acte, ne devait plus être composé, à l'avenir, que du trésorier, du chantre, et de quatre chanoines obligés d'entretenir un clerc et deux enfants de chœur, ainsi que le portait l'acte de donation, respecté sur ce point. C'était une manière indirecte d'accroître encore les revenus de la Collégiale, en diminuant le nombre des parties prenantes. Le seigneur de Blainville continuait toujours de présenter à la trésorerie et aux quatre prébendes; mais on s'arrangea de façon, pendant la fin du XVIIe siècle et le commencement du XVIIIe, à ce que le trésorier de Saint-Michel fût également curé de l'église paroissiale de Blainville, en raison des faibles rentes affectées aux titulaires de la Collégiale (2).

C'est à ce seigneur de Blainville, au marquis de Seignelay, que Boileau adressa, en 1675, l'une de ses meilleures Epîtres, la IXe, qui roule sur cette vérité : *Rien n'est beau que le vrai*. Bien que ce marquis n'eût que vingt-quatre ans, Boileau put dire de lui avec l'assentiment de son siècle :

Mais sans t'aller chercher des vertus dans les nues,
Il faudrait peindre en toi des vérités connues :
Décrire ton esprit ami de la raison,
Ton ardeur pour ton roi puisée en ta maison;
A servir ses desseins ta vigilance heureuse,
Ta probité sincère, utile, officieuse.

Epître IX, vers 155-160.

(1) L'ensemble du revenu ou biens d'une église, d'un chapitre.

(2) Toussaint Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, t. II, p. 342.

Digitized by Google

A sa mort, arrivée à Versailles le 3 novembre 1690, le marquis de Seignelay laissait trois enfants de Catherine-Thérèse de Matignon. C'étaient Marie-Jean-Baptiste de Colbert, marquis de Seignelay ; Paul-Edouard, dit le duc d'Estouteville ; Charles-Léonor, comte de Seignelay, tous les trois en bas-âge. Ils tombèrent en la garde noble de Louis XIV, que nous voyons, pour cette raison, présenter un chanoine à Blainville, à la date du 24 décembre 1698.

A cette époque, le château de Blainville était dans un parfait état de conservation, et, pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter les yeux sur la vue qu'en a fait lever le marquis de Gaignières, en 1696. La couverture, les tours, les épis, la porte principale, tout paraît dans un bon état de conservation. Ce dessin, à la plume et colorié, donne une haute idée de l'importance de ce château (1). Il porte en légende la mention formelle de *Marquisat*, et il est accompagné, dans le bas, des armes de la famille Colbert, mises en face de celles du maréchal de Blainville. Elles étaient *d'or à une couleuvre d'azur posée en pal.*

A son tour, le fils aîné, Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay et devenu *Seigneur de Blainville*, présenta, par devant notaire, le 21 février 1709, à la même Collégiale de Blainville. Mais il mourut le 26 juin 1712, laissant de sa femme Marie-Louise, princesse de Furstemberg, une fille unique du nom de Marie-Sophie, héritière de Seignelay.

(1) Cette vue accompagnera le tirage à part qui sera fait prochainement de cet article.

Digitized by Google

MAISON DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG

En 1724, Marie-Sophie-Emilie-Honorate Colbert de Seignelay épousa Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, duc, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Normandie. C'est par ce mariage que Blainville entra dans la maison de Montmorency-Luxembourg. A ce nouveau châtelain de Blainville, J.-J. Rousseau a consacré quelques pages, et il est bien connu sous le nom de maréchal de Luxembourg. Il présenta bientôt à la Collégiale de Blainville, le 4 avril 1725, avec le simple titre de *Chastelain de Blainville*, et, en 1751, avec celui de *Marquis de Blainville*, d'où l'on peut croire que le caprice des rédacteurs de la présentation était la seule loi à cet égard. C'est sous lui que les chanoines et le chapitre firent la déclaration par aveu et dénombrement des biens appartenant à l'église Collégiale de Blainville, le 5 octobre 1743.

Voici le résumé de ce curieux document, pour fixer l'état de la Collégiale au milieu du XVIIIe siècle.

« DE TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIGNEUR, Monseigneur Charles » François de Montmorency Luxembourg, duc de Luxembourg, de Mont- » morency et de Piney, pair et premier baron chrestien de France, comte » de Tancarville, Gournay et la Fertè en Bray, marquis de Seignelay et » Lonrey, baron de Mello, d'Halbose et du Vivier, *Chastelain de Blainville*, » seigneur haut justicier de Dernetal et autres lieux, chambellan et con- » nestable hereditaire de Normandie, gouverneur et lieutenant general pour » le Roy en la même province, maréchal des camps et armées de Sa Ma- » jesté et chevalier de ses ordres.

» NOUS, trésorier, chantre et chanoines de l'EGLISE COLLÉGIALE de Saint- » Michel de Blainville TENONS ET AVOUONS tenir de mondit seigneur a cause » de sa ditte terre chastellenie de Blainville, les édifices, maisons, héri- » tages, rentes, droits offices et revenus cy après spécifiés. »

L'*Aveu* rappelle la donation de Jean d'Estouteville et sa charte de fondation.

A Blainville, ils possédaient « l'enclos et terrain sur lequel est édifiée » la ditte église collégialle avec les maisons et jardins des chanoines séparées » l'une de l'autre.

» Les maisons et jardins ayant appartenu aux chapelles de Saint-Jean » et de Sainte-Catherine, joignant le cimetière de l'église paroissiale de » Blainville.

Digitized by Google

» Une pièce de terre en labeur close de hayes vives, assise sur les fon-
» taines de mondit seigneur, contenant une acre et demie »

Les biens et héritages énumérés plus haut, en échange des fiefs de Fontaine-sous-Préaux, du Bois-Guillaume et Cropus, et de dix livres de rentes fief à la Haye (1).

Il avait, en outre, soixante-dix livres de rentes sur le fief de Beaufiel; trente-huit livres de rentes sur le fief d'Estainières; vingt livres de rentes sur le fief Baignard; deux pièces de terre à Blainville en remplacement des fiefs de Bezu et de Maurepas; cinq livres de rentes à Gournay; deux muids de bled par an sur les moulins de Neufchâtel; la sergenterie d'Envermeu; dix livres de rentes sur les côtes Marcottes à Catenay; les biens et revenus des chapelles de Saint-Jean et de Sainte-Catherine; quatre livres de rentes à Héronchel; quatre livres dix sols au Boisguilbert; vingt sous à la Campagne, paroisse de Saint-Germain-des-Essourts, et trois livres à Catenay.

Les chanoines de Blainville possédaient environ 385 acres de terres dont le revenu venait s'ajouter à 670 livres de rentes, sans parler des bâtiments dont ils jouissaient à Blainville.

Cet *Aveu*, qui n'a pas moins de vingt-quatre pages grand format, se termine par cette déclaration qui donne la constitution de la Collégiale, les noms des chanoines à cette époque, et leurs obligations envers le seigneur du château de Blainville. « Laquelle eglise Collegiale et Chapitre est com-
» posée de six canonicats et prebendes qui sont a la collation et nomination
» de mon dit seigneur et a cause dicelle sommes tenus et obligés a faire et
» celebrer chacun jour le divin et canonial service a l'usage du diocese et
» comme il est accoutumé faire en leglise cathedrale et metropolitaine de
» Notre Dame de Rouen et en outre a faire les prières et service pour le
» fondateur et bienfaitteur de la ditte eglise le tout suivant et aux termes
» de la charte de fondation dattée du dit jour cinq janvier mil quatre cent
» quatre vingt huit et aux fondations faittes depuis l'une par Madame Dal-
» legre le saize novembre mil cinq cent soixante dix sept et l'autre en
» forme de réunion des dittes deux anciennes chapelles a notre ditte eglise
» faitte par Monsieur d'Allegre le vingt deux avril mil six cent vingt sept
» et sans y déroger. Signés Le Sancois chantre, Lurienne tresorier, J. Mar-
» dor, Laurent et Pelletier avec paraphes. »

Pour que le Chapitre de Blainville fût au complet, depuis la convention faite avec le marquis de Seignelay, il ne manquait qu'un chanoine du nom de Duval, qui signa la déclaration lorsqu'elle fut présentée, le 5 octobre 1743, à « Jean François Devallées, avocat en la cour, procureur fiscal du
» Bailliage et Haute Justice de Dernetal et senechal de la terre et chas-

(1) Voir page 751.

Digitized by Google

» tellenie de Blainville. » C'est devant lui que les déclarants comparurent pour faire leur *Aveu*, qui fut contrôlé à Ry, le 19 octobre de la même année, par le sieur Delarche (1).

Peu de temps après cet *Aveu*, la discorde divisait profondément quatre des chanoines titulaires à cette époque. Trois d'entre eux s'étaient ligués contre un nouveau chantre, le sieur Machuel, qui s'en plaignit avec la plus grande vivacité, la plus grande amertume, dans une requête adressée à l'archevêché, où il exposait l'état de choses qui a commencé avec « la fatale » année 1750. » La longue énumération de ses griefs se terminait par ce triste résumé : « Ligues, complots, procédés inouïs, voyes le fait, outrages, » calommies, insultes atroces, procès injustes, fourberies exercées par trois » confrères contre le sieur Machuel chantre, toujours contraire et constam- » ment oposé à la très faible idée qu'il donne par l'énoncé cy dessus des » abus et desordres dont il est obligé et forcé de porter ses plaintes (2).

» (Signé) MACHUEL,
» Chantre chanoine de Blainville. »

Rien n'était plus opposé qu'une pareille conduite aux pieuses intentions du fondateur, lui qui, dans l'acte de fondation, avait prescrit aux chanoines « de vivre paisiblement, vertueusement, sobrement et chastement, sans » aucune dissolution ni excès, en gestes, conversations, ou habits, en » monstrant au peuple l'exemple de bonne vie et honneste conversation, » traçant de sages règles de conduite pour éviter jusqu'à l'apparence de tout désordre, autorisant le trésorier, sur l'avis du chapitre, à priver le délinquant de toute distribution jusqu'à ce qu'il fût rentré dans l'ordre et complètement corrigé (3). Mais, d'après les plaintes du chantre Machuel, la discorde semblait avoir élu domicile dans la Collégiale de Blainville.

Du mariage de Marie-Sophie Colbert de Seignelay avec Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, naquit Anne-François de Montmorency-Luxembourg, duc de Montmorency, colonel du régiment de Touraine, brigadier des armées du roi, capitaine en survivance d'une des compagnies des gardes du corps de Sa Majesté. Il s'intitule en outre *Marquis de Blainville*, parce que cette terre lui fut donnée par sa famille, et, le 22 janvier 1751, il présenta pour un canonicat à Blainville.

Il épousa Louise-Françoise-Pauline de Montmorency-Luxembourg Tingry, et de ce mariage naquirent trois enfants, Mathieu-Frédéric, duc de Mont-

(1) *Copie de l'Aveu* en la possession de la Fabrique de l'Église de Blainville.

(2) Archives départementales, liasse *Blainville*.

(3) *Acte de donation*, Fabrique de Blainville.

Digitized by Google

morency, mort en 1761, peu de jours avant son père, Anne-Françoise-Charlotte, et Madeleine-Angélique de Montmorency-Luxembourg.

Leur père étant mort en 1761, ses deux filles, les seules héritières, tombèrent en la tutelle honoraire de leur grand-père, du côté paternel, Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg. Il n'en avait que la tutelle honoraire, à cause de la Coutume de Normandie, comme nous l'avons déjà vu, le roi ayant le droit de garde-noble, mais s'en étant départi probablement en faveur de la famille. C'est ce qui résulte d'une présentation faite par lui pour un titre de la Collégiale le 22 mai 1763, dont le début est ainsi conçu : « Charles François de Montmorency duc de Luxembourg, de » Montmorency et de Piney, tant en qualité d'*usufruitier du Marquisat de* » *Blainville*, qu'en celle de *tuteur honoraire* d'Anne Françoise Charlotte et » Magdelaine Angélique de Montmorency Luxembourg, filles mineures et » uniques héritières de notre très cher fils Anne François de Montmorency » Luxembourg, etc... » Elles possédaient Blainville comme petites-filles de Marie-Sophie Colbert de Seignelay, dont le mari, leur grand-père, était devenu leur tuteur en ce moment, avec certains droits d'usufruit sur cette terre, que sa mort leur laissa tout entière.

Ce grand-père mourut en 1764, et ces jeunes filles passèrent alors en la tutelle de leur grand-père du côté maternel, ce qui résulte d'une présentation faite le 25 juillet 1766, avec ce protocole : « Charles François Christian » de Montmorency Luxembourg, prince de Tingry, etc., *tuteur honoraire* de » Mesdemoiselles de Montmorency Luxembourg nos petites-filles, comme » ayant succédé à feu M. le Maréchal duc de Luxembourg de Piney, notre » cousin, dans la tutelle honoraire des dites demoiselles de Luxembourg, » nos petites filles du côté maternel... »

Ces deux jeunes filles possédèrent indivisément leurs biens jusqu'en 1767, époque où des partages provisoires furent faits entre elles. Nous ne savons à laquelle des deux échut Blainville. Peut-être fut-il dans le lot de Madeleine-Angélique, morte à Genève, le 27 janvier 1775. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette terre fit retour à un Colbert-Seignelay, comme le prouve une présentation du 5 août 1779, où figure : « Louis Jean Baptiste Antonin Col- » bert marquis de Seignelay et de Blainville, brigadier des armées du roi, » colonel du régiment de Champagne, chevalier de l'ordre royal et militaire » de Saint Louis (1). »

(1) Toutes ces présentations figurent, en original, aux Archives départementales avec les signatures, sceaux et armoiries de ceux qui les font, depuis d'Alègre jusqu'à Antonin Colbert. La plupart sont dans un très bon état de conservation, sur parchemin et soigneusement minutées. L'existence nous en a été signalée par M. de Beaurepaire, archiviste, avec une extrême complaisance.

Digitized by Google

Nous ne savons pas comment il était devenu possesseur de Blainville. Est-ce par achat, donation ou héritage ?

Fils de Charles-Léonor, comte de Seignelay, il naquit le 13 septembre 1731, d'un second mariage avec Marie-Rénée de Gontaut, fille du maréchal duc de Biron.

Le 5 novembre 1781, il présenta encore à l'archevêque de Rouen, Monseigneur de La Rochefoucauld, pour le nommer chanoine de la Collégiale, Pierre Massy, prêtre, et la présentation se termine par ces mots : « *Donné » en nostre château de Blainville.* »

A la même époque, la vieille église de Blainville, celle qui renfermait les dépouilles des sires de Blainville, se trouvait, par suite des inondations, et aussi de la vétusté, dans l'état le plus déplorable. En 1783, le curé de Sainte-Croix, du nom de l'Hermite, avait fait, par ordre de ses supérieurs, une visite dont il constate les résultats en ces termes : « La nef vient d'être » inondée par les eaux qui sont occasionnées par des sources abondantes au » point que les tombeaux qui sont dans la dite église se sont ouverts et que » les ossements ont été élevés sur la surface du pavé qui se trouve soulevé » dans toute l'espace de la nef. Lesquelles concavités repandent dans toute » l'étendue de l'église une odeur pestilente qui a déjà préjudicié à la santé » de plusieurs habitans qui s'y sont trouvés mal au point de perdre con- » naissance (1). »

L'eau des sources y était montée jusqu'à plus de six pouces, et, par un séjour prolongé, elle avait laissé des empreintes et des dégradations visibles sur tous les murs. Comme la nef menaçait de s'écrouler, le chœur seul étant resté en bon état, à la suite de ce rapport, le promoteur général du diocèse interdit l'office divin dans l'église paroissiale de Blainville, cette année-là même. On y fit, pendant deux ans, de nombreuses réparations, et, le 18 mars 1785, sur les ordres du cardinal de La Rochefoucauld, le curé de la paroisse de Crevon vint faire la bénédiction de la paroisse de Blainville ainsi restaurée.

Mais les habitants, qui avaient suivi l'office pendant deux ans dans la Collégiale, trouvèrent bientôt leur église paroissiale trop petite, incommode et insalubre. On dressa alors, vers la fin du XVIIIe siècle, un projet de réunion de la Collégiale à l'église paroissiale, projet longuement et sérieusement motivé, qui nous apprend que la Collégiale était quatre fois plus grande, que le chœur contenait quarante-deux stalles, et qu'il y avait quatre chapelles. Cette réunion était si naturelle, si légitime, que Jean-Nicolas Col-

(1) Archives départementales, liasse *Blainville*.

Digitized by Google

bert, archevêque de Rouen, le frère du marquis de Seignelay, avait eu l'intention, cent ans auparavant, de la faire de sa propre autorité, en établissant ce principe que le curé de la paroisse devait être le trésorier de la Collégiale. Toutefois, ces vœux de la population de Blainville ne devaient recevoir satisfaction que longtemps après la Révolution, lorsque la vieille église, consacrée sous le nom de Saint-Germain, fermée au culte le 16 ventôse an II de la République (6 mars 1794), fut enfin démolie en 1806 (1).

Le château, ce vieux contemporain de l'église, tomba avant elle. Vendu comme bien d'émigré, il passa en d'autres mains, et cette fois la destruction en fut arrêtée et consommée sans retour. De ce manoir féodal jadis si vaste, si imposant, si formidable même, il ne reste plus aujourd'hui que quelques rares et informes débris, quelques vieux pans de muraille couverts de plantes

(1) Un fait assez curieux, c'est, en cent soixante-deux ans, le petit nombre de desservants qui se sont succédé dans la cure de cette paroisse. On n'en compte que six :

De 1700 à 1726, M. Robert Dehors.
De 1726 à 1728, un vicaire, M. François Le Rommier.
De 1728 à 1757, M. Michel-Charles de Lurienne.
De 1757 à 1770, M. Le Bourgeois.
De 1772 à 1828, M. Louis-Barthélemy Dumont.
Du 21 septembre 1828 jusqu'à présent, M. François-Alphonse Leconte.

Le commandant Delorier, l'auteur du *Recueil de Chansons patriotiques, par un Invalide*, qui habita Blainville pendant vingt ans, a composé quelques vers, placés au-dessous d'un bouquet de cheveux blancs du vénérable abbé Dumont. Les voici :

AU SOUVENIR

DE LOUIS BARTHÉLEMY DUMONT, NÉ LE 24 AOUT 1738, DÉCÉDÉ A BLAINVILLE, APRÈS AVOIR DESSERVI CETTE COMMUNE PENDANT 57 ANS.

D'un bon et saint pasteur, restes religieux,
Inspirez à nos cœurs la sagesse profonde
Dont il donna toujours l'exemple dans ce monde,
Et qui sut élever son âme jusqu'aux cieux !
Puisse-t-il quelquefois, de la voûte éternelle,
Abaissant ses regards vers ce triste séjour,
Rappeler avec joie en cette âme immortelle,
Qu'il obtint, après Dieu, notre plus tendre amour !

Nous devons la communication de cette note, de ces vers et de quelques autres détails locaux, répartis dans l'ensemble de cet ouvrage, à l'obligeance de MM. Bérat aîné, A. Bance, Papillon et Leclerc, qui ont bien voulu faire plusieurs recherches pour nous à Blainville, et nous aider de leurs souvenirs personnels.

Digitized by Google

grimpantes ou cachés sous l'herbe, qui permettent à peine de retrouver la place où il s'élevait naguère encore, et de le reconstruire par la pensée. Mais ce que les ravages du temps ni la main des hommes n'ont pu lui enlever, c'est le privilége de résumer dans son histoire toute la vie du moyen-âge, les combats, les siéges, les complots, les surprises, les pieuses fondations, la prière ; c'est l'honneur d'avoir été le domaine de tant d'hôtes illustres, d'avoir vu passer tour à tour dans ses murs de braves guerriers, de grands administrateurs, un roi livré tout entier au soin de reconquérir son royaume, un ministre qui fit faire à notre marine d'immenses progrès, sujet d'épouvante pour les ennemis de la France, enfin, d'intrépides maréchaux, de vaillants capitaines qui guidèrent ses armées sur les champs de bataille. Il peut toujours citer avec orgueil le maréchal et les sires de Blainville, les d'Estouteville, le roi Henri IV, les Colbert-Seignelay, les Montmorency-Luxembourg, ces noms si fameux dans les annales de notre patrie. Les d'Alègre même, non moins par l'agitation de leur vie que par l'audace de leurs projets, servent à peindre au naturel l'époque de troubles où ils vécurent. En dépit du temps et des hommes, il restera donc toujours au château de Blainville un curieux passé que l'histoire avait dispersé et comme enseveli dans les faits généraux, et que nous avons voulu exhumer, réunir et mettre en vue, pour montrer une fois de plus combien chaque coin de la Normandie est fécond en grands noms, en hauts faits et en glorieux souvenirs !

F. BOUQUET.

Digitized by Google

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA VALLÉE DE L'YÈRE.

La vallée d'Yère est une des moins étendues de toutes celles de la Haute-Normandie. Sur son cours d'eau, qui n'a pas plus de 50 kilomètres de parcours, n'est édifié aucun établissement industriel important. Plusieurs routes la traversent à Foucarmont, à Grandcourt, à Sept-Meules et à Criel: un chemin de grande communication la longe dans toute son étendue.

Dans quelques localités de cette vallée, on cultive le houblon, le chanvre et le lin. Elle produit des grains, des racines fourragères et des fruits, et ses pâturages, sans cependant être comparables à ceux de l'Epte et de la Béthune, sont aussi très estimés.

Sur le versant nord, la haute-forêt d'Eu la domine sur une très grande étendue, et les terrains où l'Yère prend naissance sont ombragés par la basse-forêt.

Quant au versant sud, de nombreux restes de bois qui peut-être ne formèrent autrefois qu'un ensemble, la séparent du plateau très accidenté qui s'étend de Bosc-Geffroy à la mer.

Si la vallée d'Yère, par son peu d'importance, le cède à quelques-unes:

Digitized by Google

elle l'emporte sur beaucoup par le nombre des terres titrées qui, avant la Révolution, existaient sur son étendue.

Il y avait trois vicomtés: 1° la vicomté et seigneurie de Criel; 2° la vicomté et seigneurie de Foucarmont; 3° la vicomté de Sept-Meules. On y comptait sept baronnies: 1° la baronnie du Besle; 2° la baronnie de Saint-Martin-Gaillard; 3° la baronnie de Grandcourt; 4° la baronnie de Déville; 5° la baronnie de Cuverville; 6° la baronnie d'Ecotigny; 7° la baronnie de Villers. Les quatre premières furent de tout temps unies au comté d'Eu, duquel étaient mouvantes les baronnies de Cuverville et d'Ecotigny. Quant à celle de Villers, elle était tenue et mouvante du duché d'Aumale.

L'Yère prend sa source dans la commune d'Aubermesnil, près le hameau de *Buleux*, et dans les vallons *Gilles*, du *Câtel* et de *Russie* (1). Nous allons rapporter une courte notice sur chacune des communes que traverse cette rivière avant de se jeter à la mer au bas de Criel.

Aubermesnil était anciennement un fief appartenant au comte d'Eu. Les habitants de ce lieu se livraient alors à une industrie aujourd'hui complétement oubliée. Dans chaque cheminée était établi un fourneau qui servait à diviser des canons de verre faits dans les verreries à cristaux établies dans la forêt d'Eu ; les perles de verre qu'ils obtenaient par ce travail étaient employées à faire des colliers, principalement des *patenotes*, avec lesquelles les chevaliers de Malte entouraient leur écu (2). On trouve encore à Aubermesnil un nombre considérable de ces perles.

En quittant le chemin de Criel à Gaillefontaine, on passe auprès d'une croix. Dans cet endroit les comtes d'Eu avaient fait bâtir un moulin à vent dont étaient banniers les habitants de la contrée. Il existe dans le pays une légende sur ce moulin et sur le meunier qui l'habita. On cultive le houblon dans cette commune, où se rencontrent de nombreux vestiges de

(1) Ce dernier ainsi appelé, parce qu'il se trouve près de la forêt et ne reçoit pas le soleil en hiver.

(2) Mémoires M^ss sur le comté d'Eu, livre 3 chap., 1er.

Digitized by Google

l'occupation romaine. Dans la forêt d'Eu, sur le territoire faisant partie de cette commune, on vient d'abattre un chêne que, par sa beauté et sa grosseur, l'on appelait *le roi de la forêt*. Il est destiné aux constructions du port de Brest. — VILLERS-SOUS-FOUCARMONT est une terre qui avait titre de baronnie dès 1355. A cette époque, Henriette de Villers, fille du baron de ce lieu, porta cette terre dans la maison de Fautereau, par son mariage avec Marie de Fautereau, commandant cent chevau-légers pour le roi Charles V. Cette dernière famille posséda la terre de Villers jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Le 13 juin 1723, elle fut achetée par J.-F. de Vildor, conseiller-secrétaire du roi. Dans le parc du château de Villers sont les restes de l'église paroissiale, qui sert aujourd'hui de chapelle particulière à la noble famille des Martin, barons de Villers, qui possèdent cette terre.

FOUCARMONT est un bourg où il y a marché tous les samedis, grand-marché le premier mardi de chaque mois, et des foires le 1er juin, le 9 octobre et le 18 novembre : cette dernière est la plus importante. Foucarmont est un lieu très ancien ; il s'y tenait des écoles publiques au XIIe siècle, circonstance qui est très rare en France à cette époque. Le sol de ce bourg, que traversent la route impériale de Rouen à Saint-Omer, la route départementale d'Aumale à Londinières et le chemin de grande communication de Criel à Gaillefontaille, est semé de débris gallo-romains.

Une chapelle, connue sous le nom de *Notre-Dame de l'Epinette*, était édifiée à peu de distance de Foucarmont. Le portail, que l'on voit encore, était surmonté d'un *campenar* qui, avec celui de l'église d'Hodeng-au-Bosc, étaient les deux seuls de l'arrondissement de Neufchâtel. En suivant la route qui conduit à Blangy, on passe près de l'*Abbaye*. Ce hameau doit son nom à un monastère d'hommes de l'ordre de Cîteaux, fondé en ce lieu en 1130 par Henri Ier, comte d'Eu, qui y mourut et y fut enterré en 1139.

Dix-huit princes ou princesses de l'illustre maison de son fondateur furent enterrés dans cette abbaye, qui fut importante et exista jusqu'à la Révolution. On voit encore leurs armes au sommet de l'ogive de la porte d'entrée du manoir qu'ils possédait en ce lieu. L'écusson est écartelé aux armes de Laurencin, qui sont celles du dernier abbé de ce monastère.

Digitized by Google

En quittant la route impériale pour prendre le chemin de grande communication, au lieu dit *la rampe de Fallencourt*, un poteau indicateur apprend au voyageur qu'il est à 42 kilomètres de Criel.

FALLENCOURT est une paroisse dont l'église possède une belle verrière récemment posée dans le sanctuaire. Sous cette verrière, qui retrace les principales scènes de la vie de la Sainte-Vierge, ont été placés, à l'extérieur, les restes d'une pierre tumulaire qui recouvrait la tombe d'Anne de Canouville, épouse d'Ezéchiel de Mondion, seigneur de Fallencourt, de La Salle, etc. Elle fut inhumée dans l'église et vivait en 1585.

Fallencourt est la dernière commune de la vallée, où on se livre à la culture du houblon. C'est aussi sur le territoire de cette commune que commence cette ligne de nombreux écarts qui s'échelonnent sur les bords de la forêt d'Eu pour se terminer à Grandcourt.

Au hameau du Val-d'Aulnoy existe une verrerie. C'est dans cet établissement que fut découvert le *flint-glass* (1).

SAINT-REQUIER était une terre qui fut unie d'ancienneté au comté d'Eu. Il y eut dans ce lieu un château-fort fermé de *fossez et ponts-levis, et qui fut desmoly par les guerres* avant 1650. Les ruines sont encore apparentes.

Cette terre eut aussi ses seigneurs particuliers. En 1258, Hugues des Fontaines était seigneur de Saint-Riquier. En 1503, Jacques de Bailleul était aussi seigneur de cette terre.

On a trouvé sur le territoire de cette commune, principalement près la ferme de Drisencourt, des fers de chevaux anglais, des boulets, des armes, des pièces espagnoles; en d'autres endroits, on a recueilli des médailles romaines, des tuiles à rebords, etc.

Plusieurs chapelles existèrent sur cette ancienne paroisse, aujourd'hui annexe de Dancourt. Le P. Duplessis (1) parle des trois chapelles : de *Notre-Dame-d'Aunai*, de *la Sainte-Trinité-du-Val-d'Annoi* et de *Saint-Sylvestre*. Cet auteur croit que ce n'est qu'une chapelle sous différentes dé-

(1) *Mémoires Mss* sur le comté d'Eu, livre II, ch. IV.

(1) *Description de la Haute-Normandie*, tome 1er, p. 671.

Digitized by Google

nominations, et c'est une erreur, car elles étaient toutes trois distinctes.

Notre-Dame-d'Aunai ou *d'Aulnoy* était édifiée au hameau de ce nom, dont la terre appartenait à la famille de Limoges en 1739. La chapelle de la *Sainte-Trinité-du-Val-d'Annoi* ou *d'Aulnoy* était celle de la verrerie de ce nom, dont nous avons parlé plus haut. Nous avons retrouvé *dans un grenier*, à Nesle-Normandeuse, la petite cloche de cette chapelle, détruite depuis longtemps. Sur cette tinterelle, qui date de 1774, on lit :

Celui qui n'a pas l'église pour mère
Ne peut avoir Dieu pour père.

Quant à la chapelle *Saint-Sylvestre*, elle s'élevait dans le hameau de ce nom. Primitivement, il exista dans ce lieu un prieuré qui fut détruit par les guerres avant le xve siècle. La chapelle, qui était régulière, résista encore longtemps puisque l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux, de laquelle elle était dépendante, y conféra en 1705.

Le territoire de Saint-Silvestre, que nous croyons avoir été défriché par les religieux du prieuré, n'a pas, depuis plusieurs siècles, pris un grand développement aux dépens de la forêt d'Eu, qui l'entoure presque en totalité.

Dancourt est un lieu de pèlerinage très fréquenté le 12 juin, jour de Saint-Onuphre. Devant le portail de l'église de ce lieu sont plusieurs pierres tumulaires armoriées venant de l'ancienne église de Saint-Remy-en-Rivière, et dont les inscriptions, à peu près effacées, sont malheureusement sur le point de disparaître. Les marches du pied de la croix qui est devant la porte de l'église sont formées de pierres sépulcrales; sur l'une d'elles on lit le nom de Charles de Héron.

En 1480, Antoine d'Haucourt était seigneur de Dancourt. En 1503, Françoise de Bailleul, dame de Preuseville, Dancourt, Saint-Riquier, etc., fille de Jacques de Bailleul, chevalier, seigneur de Saint-Léger-au-Bois, et de Jeanne de Haucourt, porta ces terres dans la maison de Mailly, par son mariage avec Adrien de Mailly, châtelain, gouverneur de Gaillefontaine.

Dancourt était le siége d'une haute-justice, qui comprenait dans son res-

Digitized by Google

sort : Dancourt, Saint-Remy-en-Rivière, Preuseville, etc. On voit encore à la ferme du Bolhart le lieu où l'on rendait la justice. En 1757, Gaspard-Nicaise Brayer de la Motte, chevalier, conseiller du roi, président honoraire en sa cour du parlement, était seigneur haut-justicier de Dancourt, la Motte, Saint-Remy-en-Rivière, Preuseville et Saint-Riquier, en partie.

Saint-Remy, aujourd'hui un des principaux hameaux de Dancourt, était, avant la Révolution, une paroisse dont l'église, édifiée au lieu dit *le Cronquelet*, fut détruite vers 1820.

La terre de Saint-Remy était tenue de la châtellenie de Mortemer.

Dans la ferme *du Logis* à Saint-Remy on voit un écusson en pierre portant les armes des de Héron, qui possédèrent cette terre. Ces armes, très bien conservées, sont surmontées d'une couronne de baron. Près de là se trouve *la Motte*, une de ces anciennes seigneuries qui n'avaient pour ainsi dire que le nom. La terre de la Motte, aujourd'hui traversée par l'embranchement de la route de Blangy à celle de Gamaches à Neufchâtel, avait à peine trente pas de long et n'en avait pas vingt-cinq de large.

Sur le versant de la forêt d'Eu, en face de ce hameau, s'avance dans la vallée une élévation connue sous le nom de *Mont-Saint-Remy*. C'est un des plus beaux points de vue de la vallée d'Yère.

Béthencourt, autre hameau de Dancourt, est la limite du canton de Blangy. Dans ce lieu existait anciennement une chapelle qui était sous le vocable de *Notre-Dame et Saint-Remy*. Tout a disparu, jusqu'au souvenir de la place qui fut occupée par cet édifice religieux. Bethencourt possède un pont en grès jeté sur l'Yère, dont les arches sont formées d'une seule pierre. Ces grès ont été tirés sur le territoire de ce hameau.

Grancourt est un bourg assez important où la vente des grains, interrompue au commencement de ce siècle, vient d'être reprise. Un marché au chanvre vient d'y être ouvert chaque mois au grand profit de la contrée Les routes de Bolbec à Blangy, de Neufchâtel à Gamaches, le chemin de grande communication de Criel à Gaillefontaine, traversent cette localité.

Nous allions oublier d'y signaler une taillerie hydraulique pour le verre.

Digitized by Google

L'église de Grandcourt possède une chaire qui a quelque mérite. Toutes les fenêtres sont ornées de verrières en grisaille à sujets. Parmi les scènes représentées sur ces verrières, nous citerons : la Naissance du Sauveur, Jésus-Christ sur la croix, la Résurrection, l'Ascension, la Pentecôte, la Transfiguration, etc. Une scène de la vie de saint Martin, patron de la paroisse, est aussi figurée sur une rosace au bas de la nef.

Grandcourt eut ses seigneurs particuliers sortis de la maison des comtes d'Eu. Guillaume de Grandcourt fut un des chevaliers qui combattirent à la bataille qui se donna près le Bourgtheroulde en 1124. Peu après, cette terre qui eut titre de baronnie, fut unie au comté d'Eu dont elle fit toujours partie.

Le château des anciens sires de Grandcourt était bâti sur l'éminence où on voit aujourd'hui l'église. Ce château n'existait déjà plus en 1503. Une motte qui existait près la rivière vient de disparaître par la construction de la route de Bolbec.

Plusieurs anciennes paroisses ne forment plus aujourd'hui que des hameaux de Grandcourt; nous allons les signaler rapidement.

Pierrepont était une terre de trois quarts de fief. En 1701, Marie de Neufville, marquise de Pierrefite, était dame de Saint-Remy-en-Campagne, Pierrepont, etc. Près le ponceau en pierres du ruisseau qui se jette dans l'Yère, nous avons découvert des fers à cheval à rainures, des clous, des bagues à tête, etc.

Le Nouveau-Monde, un des hameaux de cette ancienne commune, possède une carrière de grès. Non loin de là, dans la forêt, on a tiré toutes les pierres employées au pavage des rues de Blangy.

A Sainte-Catherine, autre hameau de Pierrepont, est la résidence du garde général et du brigadier. Ce fut dans ce lieu qu'en 1843 Louis-Philippe offrit à la reine d'Angleterre un magnifique goûter.

Ecotigny avait titre de baronnie. Le manoir seigneurial existe encore, et *l'arbre du baron*, qui était dans les terres du domaine, vient de tomber il y a quelques années. En 1497, Jean de la Heuze, chevalier, seigneur de Bail-

Digitized by Google

leul, était baron d'Ecotigny. Cette terre est aujourd'hui possédée par Mme la comtesse de Bryas, née d'Hunolstein.

Deville, autre hameau de la commune de Grandcourt, avait aussi titre de baronnie. Au commencement du XVIIIe siècle, cette terre était dans la maison de Brossard.

La Pierre est le dernier hameau de Grandcourt. Il forme aussi la limite des arrondissements de Neufchâtel et de Dieppe. En 1722, Charles-Antoine de Gaude de Martainville était seigneur et patron de la Pierre, du Val-du-Roy, etc.

Villy est une petite paroisse dont l'église a conservé les trois cloches qu'elle possédait à la révolution de 93. Ce sont les plus belles et les plus harmonieuses de la contrée. Le patronage de l'église de ce lieu appartenait à l'abbaye du Tréport, à laquelle il avait été donné en 1059 par Roger de Villy. Un hameau de cette commune, — le Val-du-Roy, — qui porta un moment après 93 le nom de *Val-des-Libres*, possède encore son église très bien entretenue. On y voit les restes d'une litre qui entourait anciennement cet édifice religieux. Nous avons pu y reconnaître encore les armes de la maison d'Hunolstein, qui possédait la terre du Val-du-Roy, ainsi que le patronage de l'église du lieu.

D. DERGNY.

Digitized by Google

POÉSIE.

L'AME ET L'OISEAU

L'AME.

Toi qui voles si près de la voûte éternelle,
Et si loin de l'humanité,
Petit oiseau, prends-moi dans un pli de ton aile,
Emblème de la liberté.

L'OISEAU.

Qui donc es-tu? Réponds... es-tu ma philomèle,
Timide amante de mon cœur,
Et dans les flots d'azur sous la voûte éternelle,
Viens-tu m'apporter le bonheur?

L'AME.

Cette voûte azurée et pleine de mystère
Est le sol du royaume où je vivais jadis,
Mais un jour Dieu, mon roi, m'exila sur la terre.
Dans un sublime élan de pitié pour ses fils.
De son divin regard enveloppant les mondes,
Il me dit: Vois, le Crime et la Corruption
Souillent le cœur humain de leurs baisers immondes,
Portes-y la lumière et la rédemption.

Digitized by Google

Toi qui voles si près de la voûte éternelle,
Et si loin de l'humanité,
Petit oiseau, prends-moi dans un pli de ton aile,
Emblème de la liberté.

L'OISEAU.

Quoi ! c'est pour accomplir cette mission sainte,
Que ton roi t'exila des cieux,
Ingrate... et ta voix prend les accents de la plainte,
Et des larmes sont dans tes yeux.

L'AME.

Hélas ! sur une terre où tout n'est que mensonge,
Haine, égoïsme, envie, orgueil et vanité,
Soudain je m'éveillai comme au sortir d'un songe,
Rayonnante d'amour et d'immortalité ;
Puis... jetant au hasard sur ce monde en démence
Un regard encor plein de l'image de Dieu,
Frémissante d'horreur, je la vis sans croyance ;
J'eus peur et je voulus m'éloigner de ce lieu.

Toi qui voles si près de la voûte éternelle,
Et si loin de l'humanité,
Petit oiseau, prends-moi dans un pli de ton aile,
Emblême de la liberté.

L'OISEAU.

Tu voix est tour à tour effrayante et sublime,
Pauvre âme, est-il vrai qu'ici bas
L'homme aveuglé, perdu dans le chemin du crime,
Creuse le néant sous ses pas ?

Digitized by Google

L'AME.

Pour puiser ses plaisirs à la coupe du vice,
Je l'ai vu niant Dieu, l'âme et l'éternité,
Sourire en s'embrassant comme un nouveau Narcisse
Dans les ruisseaux fangeux de la perversité.
En vain dans les transports d'une ardeur insensée,
J'ai crié : Ton âme est le souffle du Seigneur,
Elève jusqu'à lui ton cœur et ta pensée,
Dans le bien et le beau cherche le vrai bonheur.

Toi qui voles si près de la voûte éternelle,
Et si loin de l'humanité,
Petit oiseau, prends-moi dans un pli de ton aile,
Emblème de la liberté.

L'OISEAU.

Tais-toi... tais-toi... je sens à ta voix affaiblie
La pitié naître dans mon cœur.
Et Dieu pourrait, voyant ta tâche inaccomplie,
Nous frapper de son bras vengeur.

L'AME.

Dieu de pitié, pardonne à ma triste impuissance,
Pour éclairer le monde il faudrait ton pouvoir.
Au malheureux trop tard j'ai chanté l'espérance,
A tous en vain, mon Dieu, j'ai chanté le devoir ;
En efforts impuissants j'ai déchiré mes ailes
Pour féconder la terre où tu me vois gémir,
Dans les cieux près de toi, vers mes sœurs immortelles
Je ne puis m'élancer, et je me sens mourir.

Digitized by Google

L'OISEAU.

Oh ! viens... viens... cache-toi, cache-toi sous mon aile,
Et partons dans l'immensité.

L'AME.

Seigneur, ouvre le ciel à ton âme fidèle ;
Rends-moi, rends-moi... l'éternité...

LOUISE BORNET.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LITTÉRATURE

DU

MOYEN-AGE.

COURS D'AMOUR. — JOYEUSE VIE DES PREUX DANS LEURS CASTELS. — JEAN NOSTRADAMUS, AUTEUR D'UNE BIOGRAPHIE DES TROUBADOURS. — RÉUNIONS NOMMÉES PUYS. — ARRÊTS D'AMOUR. — TRADUCTIONS.

On doit savoir reconnaissance aux gens de lettres et aux artistes de notre siècle, qui ont remis en honneur le moyen-âge, cette période historique si remarquable sous tant de rapports, et pour laquelle on n'avait eu pendant longtemps que des paroles dédaigneuses. Ses institutions si poétiques n'obtenaient pas, il y a trente ans, plus de respect que ses monuments ogivaux, si bien appropriés à notre climat, à nos souvenirs, et flétris de la qualification injurieuse et complétement fausse de *gothique*. C'est, il faut le dire, à cette littérature romantique, dont les écarts ont été si bizarres et les exagérations si gigantesques, qu'appartient l'honneur d'avoir fixé l'attention publique sur l'architecture nationale, d'avoir signalé ce riche héritage que nous laissions se détériorer, faute d'en connaître la valeur. Les écrivains de l'école romantique ont reconnu des hiéroglyphes dans les divers genres de constructions ogivales; ils ont vu dans l'étude de l'architectonique une véritable initiation aux choses saintes, nobles ou gracieuses. Beaucoup de cathédrales renferment toute une épopée : la poésie s'est faite avec les pierres aussi bien qu'avec les mots. Les figurines sont nombreuses dans les

Digitized by Google

voussures des portails : c'est un cycle plus inépuisable que celui des Atrides ne le fut pour la Melpomène antique. S'il y a quelque désordre dans l'ornementation de la basilique ogivale, c'est que, comme dans l'ode,

> Son style impétueux souvent marche au hasard :
> Chez elle un beau désordre est un effet de l'art (1).

Il prouve en faveur des artistes, dont on aime les pensées natives. Eh! qu'importe que les sculpteurs ou les peintres-verriers n'aient pas toujours observé les proportions, et qu'ils aient placé sur le même plan des personnages de dimensions incohérentes? Leurs productions sont loin d'être, pour cela, dénuées de verve.

Une réaction favorable s'est étendue aux hommes et aux choses, à la littérature et même à certaines institutions. « Au moyen-âge, dit un archéo-
» logue distingué, il y eut des hommes nés pour de grandes actions. Che-
» valiers, ils maniaient puissamment la hache d'armes et la lance, prenaient
» la défense de l'opprimé, et, s'ils cédaient à l'entraînement des passions,
» inséparables compagnes d'une vie toute d'énergie, parfois aussi leur bras
» levé sur un vassal sans défense se détournait souvent à la vue d'une
» croix. Le noble preux se rappelait que, le lendemain peut-être, sur un
» champ de bataille, il aurait à invoquer en tombant ce signe rédempteur,
» dont la garde de sa bonne épée figurait l'emblême. Troubadours ou trou-
» vères, ils touchaient avec délicatesse et suavité la lyre du poète, ou,
» tirant de la harpe du barde des accords mâles et guerriers, devenaient
» créateurs de ce cycle épique national, que le XVIIIe siècle condamnait élo-
» quemment à l'oubli. »

MM. Paulin Paris, Achille Jubinal, Francisque Michel, et autres élèves de l'école des Chartes, ont retiré du sein des ruines la littérature du moyen-âge. Il n'en était pas comme des monuments d'architecture. On continuait pendant le règne exclusif des ordres d'entrer dans les basiliques ogivales, et de voir, au lever du soleil, leurs vitraux étinceler de couleurs resplendissantes. Mais les poésies et les fictions des XIe, XIIe, XIIIe

(1) Despréaux, *Art poétique.*

Digitized by Google

et XIVe siècles demeuraient oubliées. Les productions occitaniennes tombèrent dans un grand discrédit, et, quand l'abbé Millet publia son *Histoire littéraire des Troubadours*, d'après les manuscrits de Sainte-Palaye, un homme d'esprit se permit de dire qu'il était assez inutile « de rechercher » des cailloux dans de vieilles ruines, quand on avait des palais modernes. » Ce jugement était trop sévère : les champs du moyen-âge sont émaillés de fleurs ; ils recèlent des mines abondantes, que tôt ou tard on exploitera complétement ; on ne trouvera pas moins utile d'avoir des écoles des langues du moyen-âge que des écoles de langues orientales. L'heure de la réhabilitation a sonné : certaines personnes et certaines choses ne paraissent jamais plus belles qu'après avoir subi d'injustes outrages.

M. Frédéric Diez, professeur à l'Université de Bonn, et auteur d'un ouvrage intitulé : *Essai sur les cours d'amour*, demande si la critique doit admettre, ou non, leur existence avec les attributions qu'un écrivain français, M. Raynouard, leur adjuge dans son *Choix des poésies originales des Troubadours*. Il le conteste et pense autrement que M. Raynouard. Lequel des deux a raison ? Nous l'ignorons : *Adhuc sub judice lis est*. Souhaitons que de plus amples renseignements mettent le public lettré à même de prononcer sur l'existence ou la non existence de ces tribunaux, devant lesquels les amants auraient plaidé leur cause, qui auraient formulé des arrêts conformément à un code spécial, et ressemblaient à ces tribunaux d'honneur à la barre desquels les titulaires de certains ordres, de la Toison-d'Or, de Saint-Jean-de-Jérusalem, exhibaient les preuves de leur conduite honorable, ayant toute confiance aux sentences, parce qu'elles devaient émaner de leurs pairs.

L'usage voulait en Provence que, dans les poèmes nommés *tensons*, ou jeux mi-partis, le poète, interpellant un de ses confrères, lui exposât deux propositions contradictoires, avec la charge de choisir une de ces propositions et de la soutenir contre lui.

« On trouve, toutefois, dit le même M. Diez, certains *tensons*, à la fin » desquels les rivaux conviennent d'un arbitre, ou d'un petit tribunal de » deux à trois personnes, hommes ou femmes. La coutume de débattre

Digitized by Google

» ainsi les subtilités ambiguës et parfois très curieuses de la philosophie » érotique est si ancienne, que le célèbre comte de Poitiers, Guil- » laume IX (1), s'écriait, dans une de ses chansons si précieuses pour l'art » Et, si vous me proposez un jeu d'amour, je ne suis pas si sot que de ne » pas choisir la meilleure question. » Cette forme dialoguée, ce choix d'un arbitre n'ont-ils pas une origine encore plus ancienne que le moyen-âge? Ne pouvons-nous pas reconnaître dans les *tensons* ou jeux mi-partis, une tradition de la littérature antique, puisque les bergers de la troisième églogue de Virgile, Menalque et Damète, en refèrent au jugement de Palémon?

. . . . . *Tantum, vicine Palæmon,*
Sensibus hæc imis, res est non parva, reponas.

Quoique les productions du moyen-âge aient une grande originalité, néanmoins elles ne sont pas entièrement exemptes d'imitation. La palette d'un grand peintre passe de mains en mains: ceux qui s'en servent longtemps après la mort de l'artiste ne songent guère à son premier possesseur. C'est, du reste, ce qui arrive pour beaucoup de choses du monde, pour les lois, pour les langues. Les hommes du moyen-âge, en proférant des mots romans, ne songeaient point à l'idiome des vainqueurs du monde, d'où la langue romane dérivait, pas plus que les habitants de certaines communes du littoral bas-normand ne reconnaissent dans leurs coiffures la toque à bourrelet du xve siècle.

Nous possédons plusieurs traités sur les poésies occitaniennes; elles étaient de leurs siècles, on peut les considérer comme documents historiques. Le passage suivant du troubadour Ramon Vidal de Bezaudun donnera quelque idée de la joyeuse vie que menaient les preux dans leurs castels, quand leurs lances s'y reposaient après des combats vigoureux: « Sire Hugues, » dit-il, « traitoit dans la grande salle de son château » nombre de riches barons. Aux tables somptueusement servies, ce n'étoient » que rires et folle joie. Partie des convives alloient et venoient dans la » salle, d'autres jouoient aux dés, aux échecs, sur tapis et coussins verts,

(1) C'était le père d'Eléonore de Guyenne, l'épouse répudiée de Louis-le-Jeune.

Digitized by Google

» bleus, vermeils, ou violets. Il y avoit céans de gracieuses dames, séduisant avec gentillesse et amabilité; je m'y trouvois moi-même, et Dieu » sauve l'âme de mes pères, comme il est vrai que je vis entrer un jongleur » de bonne mine, bien vestu, lequel, après avoir requis convenablement la » permission de sir Hugues, nous chanta mainte chanson, et nous fabula » maint conte. »

Jean Nostradamus, frère puîné du fameux astrologue, et procureur au Parlement d'Aix, est auteur d'une *Biographie des Troubadours* qui parut à Lyon en 1575 (1). Il loue la mère du troubadour Marcabrun, « laquelle, » dit-il, « estoit docte et savante aux bonnes lettres, et la plus fameuse poëte » en nostre langue provensale et ès autres langues vulgaires, autant qu'on » eust peu désirer, tenoit cour d'amour ouverte en Avignon, où se trouvoient tous les poëtes, gentilshommes et gentilsfemmes du pays, pour » ouyr les deffinitions des questions et tensons d'amour, qui y estoient proposées et envoyées par les seigneurs et dames de toutes les marches et » contrées de l'environ. » Mentionnant plus loin deux femmes poëtes: » Toutes deux, » dit-il, « romansoient promptement en toute sorte de » rythme provensale. Elles estoient accompagnées de plusieurs..... dames » illustres et généreuses de Provence, qui fleuryssoient de ce temps en » Avignon, lorsque la cour romaine y résidoit, qui s'adonnoyent à l'estude » des lettres, tenant cour d'amour ouverte. »

En remontant vers le nord, on entrait dans le domaine de la langue d'*oil*. Dans la partie septentrionale du royaume, il y avait une propension frappante aux associations religieuses, et les fêtes patronales semblaient convenir parfaitement aux réunions nommées *puys*. Celles d'Amiens, d'Arras, de Valenciennes se formèrent sous l'influence ecclésiastique. Rouen eut sa fête aux Normands, ou Puy de l'Immaculée Conception. Telle est l'origine de son ancienne Académie des Palinods.

André, chapelain du pape Innocent IV, est auteur d'un traité latin intitulé : *Tractatus amoris, et de amoris remedio*, ou bien : *Erotica*, *seu ama-*

(1) Voici le titre de cet ouvrage : *Les vies des plus anciens et célèbres poëtes provencaux, qui ont floury du temps des comtes de Provence.* Il a été traduit en italien.

Digitized by Google

toria. Cet homme d'Eglise fait des citations fréquentes de la Bible, de Cicéron, de Donat: et c'est aux pieds d'un trône qu'il recueille les préceptes érotiques.

En 1773, l'Académie des inscriptions et belles-lettres fit paraître un mémoire sur un manuscrit contenant les armoiries d'environ cinquante personnes, des principaux seigneurs de la France, de la Bourgogne, de la Flandre et de l'Artois, réunis sous la dénomination de *Cours amoureuses.* On y voyait des trésoriers, des chartres et registres, des auditeurs, des conseillers de cours, des chevaliers d'honneur, des chevaliers trésorier, des secrétaires, des *concierges et gardiens des vergiers amoureux.* L'éditeur voulut y reconnaître un jeu de circonstance destiné à l'amusement du malheureux Charles VI. Ce moyen eut-il plus de succès que n'en eurent les cartes de Jacquemin Gringonneur? Qui le pourrait deviner, les noms des acteurs survivant seuls au drame, tandis qu'ordinairement bien peu d'acteurs vivent aussi longtemps que les bonnes pièces dramatiques?

Martial de Paris, connu aussi sous le nom de Martial d'Auvergne, procureur au Parlement et notaire au Châtelet de Paris, l'un des hommes les plus aimables et l'un des esprits les plus faciles du xve siècle, est auteur d'un recueil d'*Arrest d'amour.* Ils sont munis de toutes les formes judiciaires, que ses doubles fonctions le mettaient à même de connaître parfaitement.

Environ la fin de septembre (dit-il)
Que faillent violettes et flours,
Je me trouvay en la grand'chambre
Du noble parlement d'amours.

Il y a des conseillers qui ont le titre de *gens d'amour;* la première instance emploie beaucoup de juges; on y voit le *marquis des flours et violettes d'amours, le prévost d'Aulbespine, le maire des bois verdz, le viguier d'amours en la province de beauté.* Chacun sait que, dans le xve siècle, les poètes étaient entichés de l'allégorie; ils personnifiaient la quintessence de toutes les idées abstraites: le roman de la *Rose* fournit l'origine de ce goût dominant, auquel Alain Chartier, Froissard, Charles d'Orléans, Martin Franc,

Digitized by Google

Olivier de la Manche ont obéi. Or, des personnages allégoriques, la Mort, le Danger, le Dépit, la Calomnie, comparaissent parfois à la barre.

Plusieurs amants et amoureux
Ilec vinrent de divers lieux,
Qui les dits arrest écoutoient
Dont leurs cœurs étoient tant ravis
Qu'ils ne savoient ou ils estoient.
Les uns de paour serroient leurs dents :
Les autres, émus et ardents,
Tramblants comme la feuille en l'arbre.
Nul n'est si saige ne parfait
Que, quand il oit son jugement,
Il ne soit à moitié deffait
Et troublé à l'entendement.

Qui croirait qu'un savant jurisconsulte et chanoine de Lyon, Benoit Le Court, a composé des commentaires fort sérieux sur ce badinage (1). Quand Martial d'Auvergne écrivait, on n'était plus dans le moyen-âge : il n'était, lui, ni troubadour, ni trouvère ; il avait cherché ses inspirations dans les traditions littéraires du moyen-âge.

Maintenant, nos poëtes peuvent aussi puiser les leurs à la même source. Afin que les richesses de la période historique qui vient jusqu'à la moitié du xve siècle puissent se populariser, souhaitons la traduction en français des ouvrages les plus importants écrits en langue romane. Beaucoup de personnes ne peuvent les comprendre qu'en ayant un glossaire à la main. Tous les classiques latins sont traduits en français : comment des ouvrages écrits dans une langue comprise par bien moins de lecteurs que la langue des Césars, ne le sont-ils pas encore ? Cela présenterait, dit-on, quelques inconvénients : la paresse gagnerait les hommes d'étude ; trouvant beaucoup plus commode de s'en rapporter à des traductions, ils négligeraient

(1) Il y a eu plusieurs éditions du texte et des commentaires. Ils ont été publiés aussi en latin : *Arresta amorum* (*Anct. Martiale d'Auvergne*). *Cum comment. Benedicti Curtii symphoriani. Parisiis*, de Marneff. 1566.

Digitized by Google

les textes; au lieu de mettre une attention soutenue, ils se contenteraient de feuilleter: puis les versions, quelque fidèles qu'elles soient, dénaturent souvent l'œuvre originale; quand elles n'ôtent rien aux pensées, elles ne manquent pas d'enlever quelques agréments à la fleur du style. Mais ces inconvénients existent pour tous les ouvrages anciens ou modernes, écrits en langues mortes ou bien en langues vivantes, depuis l'Iliade et l'Enéide jusqu'aux romans de Walter-Scott et de Cooper, et, s'ils existent, ils n'en sont pas moins compensés par de grands avantages.

LÉON DE DURANVILLE.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DES LETTRES, DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

comprenant :

POUR LES LETTRES : La Grammaire, — la Linguistique, — la Rhétorique, la Poétique et la Versification, — la Critique, — la Théorie et l'Histoire des différents genres de Littérature, — l'Histoire des Littératures anciennes et modernes, — des Notices analytiques sur les grandes œuvres littéraires, — la Paléographie et la Diplomatique, etc.

POUR LES BEAUX-ARTS : L'Architecture : Constructions civiles, religieuses, hydrauliques, militaires et navales ; — la Sculpture, la Peinture, la Musique, la Gravure, avec leur histoire ; — la Numismatique, — le Dessin, la Lithographie, la Photographie, — la Description des monuments fameux, — les divers arts et jeux d'agrément, de force, d'adresse ou de combinaison, etc. — (*N. B. Cette partie est ornée de figures dans le texte.*)

POUR LES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES : La Philosophie : Psychologie, Logique, Morale, Métaphysique, Théodicée, Histoire des systèmes philosophiques ; — les Religions, les Cultes et la Liturgie de tous les peuples, — la Jurisprudence usuelle : Droit civil, politique, pénal et international ; Législation militaire, maritime, industrielle, commerciale et agricole ; — la Science politique, théorie et histoire des gouvernements ; — la Science de l'administration et l'Histoire des institutions administratives, — les Etudes historiques et géographiques, — le Blason, — l'Économie politique et sociale : Institutions de crédit et de charité, Banques, Bienfaisance publique, Hospices, Salles d'asile, — la Statistique, — la Pédagogie et l'Éducation, etc.,

Par M. Th. Bachelet et une Société de Littérateurs, d'Artistes, de Publicistes et de Savants. — 1 vol. grand in-8° jésus, de 2,000 pages environ, en 2 parties, formant 1 ou 2 tomes, à volonté. — Prix, broché : 25 francs.

Ce titre, pour qui sait comprendre, indique déjà suffisamment l'étendue et l'importance de l'ouvrage. A quelque profession libérale qu'on appartienne, on a besoin, en dehors de sa spécialité, de connaissances générales. L'écrivain ne peut se dispenser de notions sur les beaux-arts ; l'architecte, le peintre, le sculpteur, le musicien ne doivent pas rester étrangers à la culture littéraire, puisque c'est dans les littératures tant anciennes que modernes qu'ils puisent leurs sujets. La plume, le crayon, le pinceau, le

Digitized by Google

burin ne sont que des instruments destinés à traduire l'inspiration poétique. Chacun choisit l'instrument qui convient à son aptitude, mais dès qu'il en est devenu maître au point de vue pratique, il lui est bien plus facile d'agrandir son horizon et d'élever son idéal, s'il a acquis un réel et profond sentiment du beau par l'étude de toutes les formes qui l'expriment. Cette idée que les lettres et les beaux-arts ont un lien commun et sont soumis aux lois d'une même esthétique a été comprise aux grandes époques, mais il semble que de nos jours un plus grand nombre d'esprits en sont pénétrés et reconnaissent la nécessité d'y conformer leur éducation. Toutefois cette éducation qui exige, en outre, l'alliance de dons divers, ne peut être que le fruit d'un long travail; par conséquent, elle est inaccessible à ceux qui demandent aux arts d'imagination des moyens d'existence. Ils n'ont ni assez de loisirs pour réfléchir et comparer, ni les livres spéciaux pour les initier et les guider. Ces derniers d'ailleurs sont quelquefois rares ou d'un prix trop élevé et n'offrent, pour la plupart, une lecture attrayante qu'aux véritables érudits.

Le nouveau *Dictionnaire* que nous recommandons à nos lecteurs à été conçu et exécuté en vue d'épargner aux écrivains et aux artistes des recherches souvent fastidieuses et, en outre, de réunir sous leur main les connaissances usuelles qu'il leur est utile de posséder comme hommes du monde. Il peut leur tenir lieu de la bibliothèque la plus variée et la plus substantielle et même leur servir à en former une d'un bon choix par l'indication qu'il donne des meilleurs ouvrages qui ont traité telle ou telle matière. Rédigé en termes clairs et précis qui n'excluent ni l'élégance ni le charme du style, c'est, avant tout, un livre d'enseignement qui met à la disposition de la jeunesse de précieuses ressources pour faciliter ses travaux, ainsi que des exposés lumineux des doctrines littéraires, philosophiques et religieuses, les plus propres à former son jugement et à le maintenir dans les limites du vrai. A ce titre, il a sa place marquée dans toutes les familles où l'on fait cas de l'instruction, surtout quand elle est présentée sous une forme agréable qui stimule le désir d'apprendre, en permettant de lire jusqu'au bout et sans fatigue les articles les plus sérieux.

Digitized by Google

Le plan de ce Dictionnaire est très simple ; nous allons essayer d'en donder une idée au moyen de quelques exemples. Aux mots *Française et France*, on trouve l'histoire de la langue, de la littérature, des monnaies, de la philosophie, de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, de la musique en France. Aux mots *Allemagne, allemande ; Espagne, espagnole ; Danemarck, Danoise ; Grèce, grecque*, etc., le même ordre est suivi. Tous ces articles sont d'excellents résumés de l'histoire des idées et du progrès des arts chez les nations les plus civilisées tant dans l'antiquité que dans les époques modernes. Indépendamment de ces résumés où sont énumérés et appréciés les grands poètes et les grands artistes, chaque genre littéraire a aussi son histoire. Au mot *Comédie*, nous avons la *Comédie à Athènes*, la *Comédie à Rome*, la *Comédie en France avant la Renaissance*, la *Comédie en Italie*, la *Comédie en Espagne*, la *Comédie Française*. Les grandes œuvres consacrées par la postérité ont été chacune l'objet d'une notice particulière que l'on peut consulter avec fruit à sa place alphabétique ; ce sont entre autres : L'*Iliade*, l'*Enéide*, la *Divine Comédie*, le *Paradis perdu*, le *Novum Organum*, les *Provinciales*, l'*Esprit des lois*, la *Cité de Dieu* et les *Confessions* de saint Augustin, etc. Une analyse fidèle fournit la substance des principales productions qui ont joui de quelque célébrité au moyen-âge et qu'il serait difficile de lire aujourd'hui. Enfin, pour ne laisser du champ de la linguistique et de la littérature aucun coin inexploré, on a ajouté un aperçu sur les principaux dialectes et patois de France et d'autres pays.

On trouve aussi une définition nette et raisonnée des termes techniques qui appartiennent à la rhétorique, à la philosophie, à la jurisprudence, au commerce, à l'économie politique, etc. La réunion de ceux qui sont du domaine de la musique formerait le dictionnaire musical le plus complet et le plus instructif qui existe. L'intelligence des articles sur l'architecture et autres arts est rendue facile par des figures qui reproduisent tantôt des monuments entiers ou en partie, tantôt des spécimens d'autres ouvrages.

Il est encore juste de signaler une innovation qui a bien sa valeur et qui contribuera sans doute à développer le goût de l'érudition ; au bas de tout article un peu important on voit la liste des ouvrages qui ont été publiés

Digitized by Google

sur le même sujet et auxquels on peut avoir recours, si l'on est tenté de se livrer à des études plus approfondies.

Nous n'insisterons pas sur les autres parties du Dictionnaire; il nous suffira de dire qu'elles n'intéressent pas moins que celles qui concernent les Lettres et les Beaux-Arts. Toutes ensemble sont appelées à rendre plus d'un service à ceux qui savent aussi bien qu'à ceux qui veulent apprendre.

Cet ouvrage paraissant à l'approche du jour de l'an, il était du devoir de la *Revue* de le signaler aux personnes qui aiment à faire des cadeaux sérieux et d'une utilité permanente.

Un autre motif non moins impérieux nous engageait à annoncer cette remarquable publication; c'est qu'elle a été conçue et dirigée par un Rouennais, M. Bachelet, professeur d'histoire au Lycée impérial de Rouen, et qu'aussi quelques-uns de ses collaborateurs sont de notre ville.

Ce compte-rendu est nécessairement incomplet; une œuvre multiple qui contient tant de documents et des sujets si variés échappe à toute analyse. Qu'on médite le titre qui est en tête de ces lignes; dans sa concision, il est plus explicite que nous n'aurions pu l'être; notre rôle doit donc se borner à affirmer que l'ouvrage tient tout ce qu'il promet.

M. P.

ALMANACH DES NORMANDS pour 1863, par Eug. Noel, G. Pouchet et G. Pennetier. — Un vol. in-32 de 180 pages, avec couverture illustrée par G. Delanoy, et orné de deux vignettes dessinées par Nicolle et gravées par Brevière. — Rouen, E. Cagniard, éditeur. — Prix : 50 centimes.

L'automne n'est pas seulement le triste automne, la saison des feuilles qui s'en vont : il est aussi l'automne aimé, la saison des feuilles qui reviennent. Voyez plutôt l'*Almanach des Normands*, jolie petite plante caduque, mais qui renaît déjà, depuis le commencement du mois, dans les serres hâtives de M. E. Cagniard, par les soins collectifs de MM. Eugène Noel, Georges Pouchet et Georges Pennetier.

Digitized by Google

En rendant compte ici même, au mois de février dernier, de la première apparition de l'*Almanach des Normands* pour 1862, nous donnions le conseil à ses auteurs, qui parlaient trop peu de la Normandie, à notre gré, d'en parler davantage en 1863. Ces messieurs nous ont répondu, sans rien dire, de la façon la plus spirituelle du monde : cette année ils n'en parlent pas du tout. Quand je dis pas du tout, j'en excepte pourtant les précieuses *Gouttes d'eau* de M. Beuzeville, qui scintillent comme des diamants, — le *Talisman de Robert-le-Diable*, fait d'une tige d'ortie morte, espèce perdue, par M. Octave Féré, — un *Normand excentrique*, par M. Elie Reclus, — la *Mère du Terre-Neuve*, pensée morale finement ciselée par M. F. Deschamps, etc., etc.

Mais, où donc avais-je les yeux quand j'accusais les auteurs de l'*Almanach des Normands* de ne parler point de la Normandie ? Peut-être en parlent-ils moins toujours que je ne voudrais, mais ils en parlent plus que je ne croyais, et voici que mon blâme irréfléchi se tourne en éloge forcé. Car, tout compte fait, c'est l'exception que je craignais qui devient la règle que j'aime. Sur dix-sept chapitres, la Normandie, de près ou de loin, en a inspiré neuf. Des deux plateaux de la balance, c'est celui de la Normandie qui l'emporte. Merci donc, et de tout cœur, à messieurs de l'*Almanach des Normands*. Qu'ils demeurent dans cette voie, qui est la bonne ; qu'ils ne craignent pas de revenir davantage à la Normandie. La Normandie n'est pas une marâtre, elle porte bonheur à ceux qui l'aiment.

Quand nous nous trompons, nous trouvons toujours que c'est la faute du voisin, jamais la nôtre. Conformément à cette manière de voir, si commune et si consolante, je n'hésite point d'affirmer que le grand coupable, dans la bévue que j'ai faite de croire que l'*Almanach des Normands* ne parlait point de la Normandie, c'est M. Félix Pouchet. J'ai ouvert le livre à la page 73, où commence sa *Journée d'une Pompéïenne*, et je suis resté sous le charme de cette aimable reviviscence jusqu'à la page 91, où elle finit. Qui n'en aurait fait autant ? Or, Pompeï est à quatre cents lieues de Rouen. Je me trouvais dans un pays enchanté, mais je ne reconnaissais point la Normandie. De là, j'aperçois une *Idée en l'air* — que j'y laisse — de M. Georges Pouchet, puis

Digitized by Google

j'écoute sonner, sur un timbre poétique, à l'horloge de Toulon, la *Première* et la *Dernière heure*, de Mme J. Michelet. Je ne suis encore qu'en Provence. Mais, tout en fredonnant la *Romance du Muletier*, de M. S. Cahot, et en méditant le *Roman dans la science*, de M. Georges Pennetier, je me trouve transporté cahin-caha, de Londres à Lille, avec M. Jules Grimaux, au milieu des *Tribulations d'un voyageur* les plus comiques du monde. Bref, ce n'est qu'après avoir traversé Paris, où M. Eugène Pelletan me fait voir dans le *Premier grain de blé* une foule de choses que je suis bien aise d'y voir, et que je n'y aurais jamais vues sans lui, et où M. J. Michelet esquisse, avec le crayon rose de Watteau, les *Modes de la régence en* 1718, que je découvre enfin la terre promise, cette Normandie où mon cœur tendait sans cesse pendant que mon esprit se trouvait arrêté ailleurs.

Il y a deux manières, pour un critique, de faire connaître les bijoux de l'écrin étiqueté : *Almanach des Normands*. La première consiste à parler à tort et à travers, sur ce qu'on sait et sur ce qu'on ne sait pas : c'est une manière au-dessus de mes forces, et que je laisse aux habiles. Mais combien ne préféré-je pas la seconde, au moyen de laquelle il n'y a qu'à se baisser pour en prendre, c'est-à-dire à citer tout simplement les titres des articles afin de séduire le lecteur et de pouvoir l'y renvoyer.

C'est ce que nous avons fait, parce qu'il n'est pas besoin d'autres moyens pour servir la cause de l'*Almanach des Normands*.

N'oublions pas, avant de finir, de féliciter M. E. Cagniard, l'éditeur intelligent, du soin distingué qui caractérise l'exécution typographique. Il y a progrès en ce point depuis l'an dernier. Tous nos compliments aussi à MM. Nicolle et Brevière pour leurs spirituelles illustrations.

BRIANCHON.

ANCELOT, SA VIE ET SES ŒUVRES, par M. Henry Frère, avocat à la Cour impériale de Rouen. — Rouen, 1862, A. Lebrument, éditeur.—Un vol. in-12 (tiré à 100 exemplaires numérotés).

Couronnée par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, au concours de 1862, et louée avec toutes sortes de bonnes paroles dans le remarquable rapport fait à cette compagnie par notre collaborateur M. De

Digitized by Google

Lérue, l'*Etude biographique sur Ancelot*, de M. Henry Frère, se présente au public avec les plus estimables recommandations. Ce mémoire sort, en effet, de la catégorie ordinaire des travaux qui sont offerts aux récompenses des sociétés savantes de la province. Nous y trouvons de l'ampleur. du trait, de l'intérêt, tous ces dons de l'esprit qui accusent l'homme de goût et la nature d'exception. Il était facile, avec un sujet pareil, d'être somnolent et diffus; M. Henry Frère, avec un art auquel nous le reconnaissons, a tourné très habilement les difficultés nombreuses dont la voie était pleine, pour faire ressortir avec finesse, et parfois avec vigueur, le profil littéraire et politique d'une médaille passablement effacée.

Nous ne connaissions d'Ancelot que les palmes de son habit d'académicien. Décoration solennelle et rigide qui nous avait jusqu'alors, richement constellée d'épigrammes, dissimulé l'homme derrière l'auteur dramatique malheureux. C'est une tentative qui fait un véritable honneur à M. Henry Frère d'avoir su choisir dans ces aventures diverses de l'existence laborieuse d'Ancelot les détails qui pouvaient intéresser à sa personne et le relever un peu dans l'estime de ses contemporains. A ce titre, on ne peut lire avec trop de profit les pages instructives du jeune écrivain.

Et puis, à ces enchantements du style, à ces détentes inattendues de la phrase qui jette un trait, à ces élégances de la forme qui dissimulent si bien le moyen de convaincre, une subite lumière jaillit de l'œuvre obscurcie d'Ancelot, et l'on se trouve tout séduit par ce talent consciencieux et par cette âme honnête. Toutes nos félicitations cordiales à M. Henry Frère, et avec elles nos remercîments, pour nous avoir fait pénétrer dans l'intimité d'une existence que nous ignorions et qui, par ses luttes, par ses aspirations, par ses grandeurs et ses misères, était digne de tenter un historien jeune et bien doué. Cette fois, l'Académie n'a pas couronné dans un silence imposant une œuvre condamnée d'avance à s'aller perdre dans l'oubli; la publicité est venue chercher, dans la nuit des archives, le travail séduisant de M. Henry Frère, et l'accueil sympathique dont est l'objet, de la part du public lettré, le petit volume dont nous essayons de rendre compte, est encore un succès de plus à ajouter aux succès passés de l'auteur.

GUSTAVE GOUELLAIN.

Digitized by Google

CONCOURS POUR LE RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA FRANCE.

J'ai connu un jeune savant, mort à peine dans sa trentième année, qui pensait à composer une histoire de tous les monuments que le christianisme a élevés dans toutes les provinces de la France. Ce n'était pas uniquement un rêveur. Il réfléchissait qu'avec le concours de tous les hommes de savoir et de bonne volonté, qui partout se feraient une joie de s'associer à cette magnifique entreprise, il aurait recueilli les immenses matériaux qui étaient nécessaires, et l'ouvrage aurait été ainsi le résultat de la plus belle et de la plus compacte association.

La mort est venue détruire tous ces projets; une courte maladie l'enleva au commencement de ses beaux et utiles travaux. Déjà le jeune écrivain, dans ses essais profonds et réfléchis, examinait les ressources que pouvait fournir à la province le journalisme, s'il laissait de côté d'inutiles discussions politiques et prenait en main la défense des intérêts locaux, en répandant partout les lumières de la science et de l'art. Dès ce moment, il soulevait partout ces grandes questions des idées d'art dans les masses. C'était une sublime pensée. Mais le livre qu'il voulait entreprendre pouvait-il s'achever entre ses mains?

La tâche était belle, mais elle était loin d'être facile. Il n'y a qu'un moyen en France, selon nous, pour arriver à connaître les arts qu'on y a cultivés: c'est de diviser les études. Il faut que les provinces soient explorées par des hommes studieux, habitués à voir les monuments sous toutes leurs faces, qui connaissent assez bien l'histoire de ces monuments et les traditions locales pour pouvoir leur restituer tout-à-fait leur ancienne physionomie. C'est dans ces travaux disséminés qu'est fondé l'avenir de la science archéologique en France.

L'État l'a compris. Voici un texte que nous lisions l'autre jour :

« Un concourt avait été ouvert, en 1861, par M. le Ministre de l'instruc-
» tion publique et des cultes, entre les diverses sociétés savantes de l'Em-
» pire, pour la publication d'un Répertoire archéologique de la France.

« Le Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, chargé de

Digitized by Google

» juger ce concours, vient de rendre sa décision. Ses suffrages se sont » portés en première ligne sur le *Répertoire archéologique de l'arrondissement* » *de Dieppe,* présenté par l'Académie impériale des sciences, belles-lettres » et arts de Rouen, et dont M. l'abbé Cochet est l'auteur. En conséquence » de cette décision, une médaille commémorative en or a été décernée à » l'Académie par M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes.

« Quant à M. l'abbé Cochet, il recevra du ministère de l'Instruction pu- » blique une médaille en bronze et le prix, qui est de 1,200 fr. »

M. l'abbé Cochet est un des savants qui ont le plus servi à populariser en France la science archéologique. Cette science lui doit d'importants résultats. Il a écrit pour la Normandie ce que réclament bien d'autres provinces. Lorsque chaque localité aura été explorée avec zèle, dans toute son étendue, par des hommes auxquels un long séjour aura permis de tout examiner et de tout étudier, nous pourrons avoir enfin des descriptions exactes, des dessins sévèrement exécutés, et des classifications fondées sur des dates: ce qui n'empêche pas M. l'abbé Cochet de se fonder en artiste sur le caractère des monuments.

L'histoire de l'humanité est une vaste synthèse qui comprend l'homme, les sociétés et l'univers; elle est d'autant plus difficile à concevoir, que chaque jour des faits et des rapports jusqu'alors ignorés sont découverts, que des idées nouvelles surgissent, que des causes obscures sont éclairées et rangées au nombre des vérités. L'humanité et l'océan! deux abîmes dont il est malaisé de sonder la profondeur, qui ont leurs moments de calme et leurs moments de tempêtes, leurs nuits sombres et leurs lumières radieuses! l'intelligence ne les peut dompter qu'un instant; ils rentrent, malgré tout, dans la voie que leur montre ce doigt qu'on nomme le doigt de la Providence. Si l'on veut étudier leurs courants, si l'on essaie de les asservir à des lois, si l'on cherche à connaître ce qui s'élabore sous le tumulte de leurs flots, on succombe souvent à la tâche, parce qu'on ne peut tenir compte de tous les éléments qui les gouvernent.

Les siècles et les vagues de la mer! deux mouvements éternels et identiques!

Digitized by Google

Les vagues déposent sur la plage les plantes et les débris qu'elles ont bercés d'un monde à l'autre monde. Elles remportent, en se retirant, ce que les vagues du flux précédent avaient rejeté sur ces bords. — Il en est ainsi des siècles. Ils confient à ceux qui les suivent les œuvres qu'ils ont créées, et détruisent en même temps l'ouvrage des siècles passés, comme pour racheter le legs qu'ils ont fait. Ce legs, plus ou moins fragile, mais toujours riche et fécond, devient le partage de la génération qui grandit; chaque individu en reçoit une portion qui lui est autant que possible départie suivant ses goûts et ses aptitudes.

Aux uns appartient la législation ; aux autres, la philosophie ; à ceux-ci, l'histoire ; à ceux-là, les belles-lettres. Puis les sciences se subdivisent : de telle sorte qu'il en doit résulter un tout, une individualité à part, avec ses formes, sa physionomie et son caractère saillant en plein relief.

Toutes les fois que l'on considère ce grand travail intellectuel, on est toujours affligé de voir que l'art s'aborde en dernier lieu, comme si son langage était plus obscur en même temps qu'il est plus grandiose. L'art n'a été étudié jusqu'à présent que dans ses détails et dans ses abstractions : il en est résulté une analyse informe, mais d'une utilité incontestable.

Le temps est venu où l'on va rassembler en une histoire générale les innombrables matériaux que les crédits de plusieurs siècles ont acquis à la science. On les rattachera à un système encyclopédique. Si on ne l'a pas encore fait, c'est qu'on n'osait pas aller glaner dans tous les temps et dans le monde entier, pour y recueillir le souvenir de tant d'idées et l'image de tant de monuments dont les formes ont varié à l'infini. Je parle de l'histoire de l'art en général. Et quelle série de connaissances de tous genres devra réunir en lui seul l'homme qui entreprendra ce travail gigantesque !

On conçoit qu'il faille attendre longtemps pour connaître tant de choses, la plupart si lointaines et quelquefois si difficiles à aborder. Mais ce que l'on ne concevait pas, c'est que l'art de la France, l'art de nos aïeux, eût pu tomber dans un oubli aussi profond, dans un discrédit aussi outrageux que ceux d'où l'ont retiré des études récentes. Pas un admirateur, pas un historien, pour l'arracher au néant qui le menaçait. A peine se trouvait-il un chro-

Digitized by Google

niqueur pour écrire quelques dates, et saisir maladroitement le profil de nos monuments qui tombaient de vétusté. Tout ce qu'il y avait d'intelligence, de science et d'investigation, était consacré aux études de la civilisation antique, et aux imitations de l'antique par la civilisation moderne.

C'est justice enfin qu'on en vienne à recueillir les œuvres qui portent l'empreinte de notre nationalité. N'en faisons plus, comme par le passé, des objets de dédain, de ridicule et même de haine. Inquiétons-nous toujours de l'enfance et de la jeunesse de l'homme de génie, bien qu'il n'ait produit de grandes choses que dans l'âge viril.

Par malheur, les antiquaires n'avaient que du mépris pour l'art des premiers siècles de la monarchie française. Ce n'est que lorsque les monuments ont commencé à disparaître du sol, qu'on a désiré les bien connaître, et alors que les tempêtes révolutionnaires et l'action irrésistible du temps les renversaient de fond en comble.

Des travaux importants viennent d'être entrepris. M. l'abbé Cochet est entré dans la direction qu'ont prise les idées. Il s'est d'abord occupé de sa chère Normandie. Le *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Dieppe* forme la première partie d'une publication qui doit comprendre tout le département de la Seine-Inférieure. Nous apprenons que l'abbé Cochet continue de s'occuper de cet important travail, qu'on vient aujourd'hui de couronner. La seconde partie, dit le Bulletin de l'Académie de Rouen, relative à l'*arrondissement du Havre*, a été déjà transmise au ministère il y a quelques mois. Un nouveau triomphe attend sans doute encore M. l'abbé Cochet.

CHARLES COLIGNY.

OUEN — IMP. E. CAGNIARD, RUE PERCIÈRE 29.

Digitized by Google

ANTIQUITÉS.

L'ARCHÉOLOGIE

DANS

LA SEINE-INFERIEURE

EN 1862.

Depuis quelques temps je me fais un devoir de résumer, en quelques pages, les opérations archéologiques les plus importantes qui ont lieu chaque année dans le département de la Seine-Inférieure. On voit par ce court exposé tout ce qu'une bonne organisation permet d'exécuter dans un seul département, et ce que d'heureuses circonstances apportent de découvertes dans le cours d'un seul an. Ces découvertes sont relatives aux quatre grandes périodes de notre histoire.

§ I. — RECHERCHE DE MONUMENTS ANTIQUES.

PÉRIODE GAULOISE.

La période gauloise s'est de nouveau manifestée cette année. Il est vrai que de cette période réculée un seul monument s'est fait jour, mais quand on songe à la rareté des faits de ce genre, on a lieu de se tenir pour satisfait.

Digitized by Google

Saint-Wandrille-Rençon. — A la *Côte des Caillettes* (commune de Saint-Wandrille-Rençon, arrondissement d'Yvetot), dans le courant de juillet 1861, un cimetière celtique s'est révélé sous la pioche des terrassiers cherchant du caillou pour les routes. Les sépultures consistaient en des urnes de terre grossière ayant la forme d'un pot-à-fleur et présentant tous les caractères de la céramique primitive. Presque tous ces vases contenaient des os brûlés et concassés ; malheureusement aucun n'est arrivé jusqu'à nous dans un état complet. Nous n'avons connu que des fragments recueillis par M. le docteur Gueroult, de Caudebec.

Ces urnes qui étaient fort nombreuses avaient été accompagnées d'armes de fer, notamment de javelots, de lances et d'épées. Les épées enveloppées dans des fourreaux de métal avaient été ployées suivant un usage celtique que nous retrouvons à Eslettes, près Monville, en 1847 ; à Bouelles, près Neufchâtel, en 1854 ; à Moulineaux, près Rouen, en 1855, et au Vaudreuil, près Louviers, en 1859.

PÉRIODE ROMAINE.

Comme toujours la période romaine s'est montrée la plus féconde des civilisations antiques. Après le moyen-âge chrétien, c'est l'époque qui a laissé le plus de traces parmi nous.

Manneville-la-Goupil. — En 1856, des incinérations gallo-romaines s'étaient fait jour à Manneville-la-Goupil (canton de Goderville, arrondissement du Havre), en comblant une mare, au hameau de *Chambray ;* de nombreux vases antiques en terre et en verre contenant pour la plupart des os brûlés avaient été recueillis et reconnus pour appartenir à d'anciennes sépultures gallo-romaines. — Désirant m'assurer de l'étendue et l'importance de ce cimetière, j'y ai pra-

Digitized by Google

tiqué une fouille en septembre 1861 et je n'y ai rencontré qu'une urne en terre grise de forme ollaire et recouverte d'une assiette en terre noire. L'urne contenait les os brûlés d'un adulte, au-dessus desquels on avait placé une coupe de verre et au-dessous trois monnaies de bronze du Haut-Empire et trois palets en os (tali), tels que j'en ai déjà rencontré dans le cimetière romain de Lillebonne.

Sainte-Marguerite-sur-Mer. — Sainte-Marguerite-sur-Mer (canton d'Offranville), est en possession depuis plus de quarante ans d'occuper les archéologues par les nombreuses antiquités qui ont été rencontrées sur son sol privilégié. Dès 1820 et 1822, M. Sollicoffre et M. Estancelin ont constaté les premières découvertes par des cercueils de plâtre et de pierre, et par des sépultures franques accompagnées d'ornements et d'armures. — A la même époque, la charrue montra des mosaïques que des fouilles régulières firent sortir de terre avec l'ensemble d'une magnifique *villa* romaine. De 1840 à 1846, les dépendances de la *villa* apparurent. — C'étaient des bains, une fontaine avec son bassin, un temple ou *cella*, et, enfin, une longue galerie pavée et lambrissée en mosaïque.

Les jardins de la *villa* montrèrent des sépultures germaniques de la famille des Saxons et des Francs, en un mot des peuples envahisseurs de la Gaule au déclin de l'Empire.

Mais, chose singulière! jamais jusqu'ici le cimetière romain de la *villa* ne s'était laissé soupçonner. Une urne en verre bleu avait apparu près du château de M. de la Tour; mais elle était isolée et les incinérations se faisaient toujours attendre.

Un laboureur de la localité m'ayant averti que dans son champ appelé la *Roquette*, la charrue rencontrait des murs et des fondations, j'y ai fait des fouilles qui m'ont permis de reconnaître plu-

Digitized by Google

sieurs fragments de murailles et sur un point les bases de six à huit colonnes rondes que je suppose avoir été des stèles funéraires. Ce qui me le fait présumer, c'est qu'entre chacune de ces colonnes, j'ai rencontré un encaissement long et large de 85 centimètres rempli de terres noires et de vases broyés que je considère comme des urnes cinéraires. Une de ces colonnes était en briques circulaires revêtues d'une couche de ciment qui dut recevoir des stucs. On m'a assuré que des colonnes funèbres de ce genre existaient encore à Pompéïa et à Herculanum. Je crois donc avoir trouvé ici une partie du cimetière des Romains qui vécurent à Sainte-Marguerite pendant le Haut-Empire.

Graville-Sainte-Honorine. — Durant les six premiers mois de 1861, un habitant de Graville-Sainte-Honorine, près le Havre, tirant du sable de sa carrière située au haut de la *rue Montmirail* et sur la lisière de l'ancien *bois de la Hallate*, a rencontré constamment des vases antiques contenant des ossements humains brûlés et concassés. Mon attention ayant été appelée sur ce point par les journaux du Havre, j'ai visité cette mine archéologique au mois d'août de la même année. J'ai reconnu dans cette série de découvertes des incinérations gallo-romaines des trois premiers siècles de notre ère. Il a été détruit en cet en droit plus de 150 vases en terre et en verre provenant d'un cimetière romain du Haut-Empire. Quelques vases seulement ont été conservés et offerts au Musée du Havre où je les ai visités. Ce sont des urnes en terre cuite, des vases aux offrandes et aux libations, des amphores et des fioles de verre comme dans tout le pays de Caux.

Tourville-la-Rivière. — Au commencement de cette année,

Digitized by Google

j'ai appris pour la première fois qu'à Tourville-la-Rivière (canton d'Elbeuf), on trouvait depuis vingt ans des vases et des sépultures antiques. La première découverte fut faite en 1842, lors du percement du tunnel du chemin de fer de Rouen à Paris. Depuis ce temps l'exploitation d'une sablière a révélé presque tous les ans des squelettes accompagnés de vases. A trois différentes reprises, il a été aperçu des cercueils en plomb contenant des corps et des objets d'art.

J'ai fouillé cette mine féconde en mai et en juin 1862, et je l'ai trouvée en partie épuisée. Cependant elle m'a encore donné une urne remplie d'os brûlés et quelques sépultures escortées de vases de terre et de verre; une bague en bronze; un bracelet de verre, et des monnaies du Bas-Empire. En même temps, j'ai constaté qu'il y avait eu là un cimetière à inhumation du IVe et du Ve siècle, chose rare dans nos contrées.

Généralement les corps avaient été déposés dans des cercueils de bois d'une grande épaisseur, à en juger par les clous en fer qui n'avaient pas moins de 12 à 15 centimètres. Ces cercueils ont renfermé des vases de terre et surtout des coupes de verre, dont il n'a point été trouvé moins de 40 à 50. Nulle part le verre ne s'est montré aussi abondant. Presque tous les vases étaient saturés au dedans et au dehors d'un tartre raugeâtre semblable à du sang caillé ou à de la lie desséchée. Les objets de métal étaient en petit nombre. Je dois citer pourtant des bracelets en bronze, un vase en fer, des boîtes en tôle et des masses de quinaires en bronze de Posthume et de Tétricus.

Saint-Saens. — Une des découvertes intéressantes que j'ai faites cette année, a été la constatation à Saint-Saëns (arrondissement de Neufchâtel), d'une ancienne fabrique de meules à broyer, pour les

Digitized by Google

époques gauloise, romaine et franque. Cette fabrique avait lieu dans le *bois de l'Abbaye*, où l'on voit d'énormes fosses accompagnées de buttes très élevées. Là, le poudingue abonde et l'on ne saurait douter que ces grands mouvements de terrain ne soient des restes d'extraction. Des recherches faites sur le sol nous ont montré une quantité de meules à l'état de formation; ce sont des ébauches et des essais abandonnés par les anciens industriels.

De simples débris romains nous sont apparu à Pourville, près Dieppe; au Bosc-le-Hard (canton de Bellencombre); à Etretat et à Blangy-sur-Bresle.

PÉRIODE FRANQUE.

Colleville. — En octobre 1861, j'ai eu occasion de constater à Colleville, près Fécamp (canton de Valmont), la découverte de nouvelles sépultures franques faite en creusant les fondations de la nouvelle nef. Ces sépultures consistaient, comme celles de 1854 et de 1856, en des cercueils de pierre de Vergelé, renfermant, avec des corps, des lances, des couteaux, des haches, des boucles en fer et en bronze, des fibules de cuivre et des vases en terre cuite.

Blangy. — Au mois janvier dernier, les feuilles publiques m'avaient appris que des antiquités franques avaient été rencontrées à Blangy-sur-Bresle, en plantant des pommiers dans un pré appelé le *Camp-Comtois*. Ces objets consistant en deux haches de fer et en six vases de terre marqués à l'estampille, avaient été recueillis par M. de Morgan qui voulait bien autoriser les fouilles. Ces fouilles, je les ai faites au mois de mai dernier, et j'ai reconnu que le *Camp-Comtois* avait été un cimetière à l'époque franque; mais plusieurs

Digitized by Google

fosses avaient été violées, soit dans ces derniers temps, soit même au moyen-âge. — Néanmoins, malgré les spoliations et les déplacements de sépultures, j'ai encore recueilli dans quelques fosses une hache et une lance en fer, une pince à épiler en bronze, deux ou trois vases en terre placés aux pieds, une coupe et un bol de verre de forme bien mérovingienne.

Lamberville. — En 1859, j'avais reconnu sur une des collines de Lamberville (canton de Bacqueville), un cimetière mérovingien dont les premières traces avaient apparu en 1854, à l'occasion de nivellements de terrains. Dans un premier sondage j'avais recueilli, avec plusieurs vases de terre, des boucles et des agrafes de fer, des plaques de ceinturon en bronze, des fibules et un style en cuivre, des perles de verre servant de collier, et un sabre encore enfermé dans un fourreau décoré de bronze.

Ayant pu, en 1862, donner un plus grand développement à mon exploration, j'ai reconnu la présence de douze à quinze sépultures de personnes de tout âge. J'ai recueilli aux pieds des morts six vases en terre blanche ou noire, et sur le corps cinq ou six agrafes de bronze accompagées de plaques et de contre-plaques ciselées. J'ai également récolté une épingle en bronze, un style et une terminaison de ceinture. Sur les trois objets de bronze, ces derniers offraient des croix, ce qui me paraît un signe chrétien.

Pourville, près Dieppe. — Je n'avais pas oublié que, vers 1830, à Pourville, près Dieppe, six cercueils en pierre de Vergelé étaient tombés d'une cavée dans un jardin situé sous le *Pâtis de Saint-Thomas*, là où une tradition plaçait l'ancienne église. Les cercueils éboulés par la chute des terrains contenaient un ou plusieurs corps.

Digitized by Google

L'un d'eux renfermait une épée en fer, seul objet dont on avait gardé le souvenir. A trente-deux ans de distance, j'ai cherché la suite de ces sépultures et je n'ai reconnu dans le sol que quelques ossements, déjà visités, et une agrafe de fer avec plaque et contre-plaque de ceinturon.

Martin-Eglise. — Le cimetière qui entoure l'église de Martin-Eglise, près Dieppe, a continué de nous donner, comme il le fait depuis quelques années, des débris de l'époque franque. J'ai recueilli cette année deux plaques de ceinturon en fer damasquiné et un beau scramasaxe long de plus de 45 centimètres et portant encore sa double rainure sur chaque côté de la lame.

PÉRIODE CHRÉTIENNE DU MOYEN-AGE.

Auffay. — En juillet 1861, des travaux de déblais et de terrassement pratiqués au nord de l'église d'Auffay (canton de Tôtes), pour la construction d'une sacristie, ont révélé d'intéressants et précieux débris. Il y a été facile d'y reconnaître les restes d'une construction du XIIIe siècle, qui fut probablement le cloître, et une chapelle de l'ancien prieuré. Là s'est rencontré, comme toujours, une série de carreaux émaillés du XIIIe et du XIVe siècle; des sépultures chrétiennes de toutes les époques apparurent aussi. Elles étaient reconnaissables à l'orientation, aux clous des cercueils, et, surtout, aux vases à charbon qui les entouraient. Ces vases nombreux et divers m'ont paru aller depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIe. Une de ces sépultures, que je crois celle d'un bénédictin du pieuré d'Auffay, a donné à la ceinture une boucle en bronze accompagnée de deux anneaux de même métal.

Digitized by Google

Mais la meilleure découverte provenant de ce travail de déblai, fut une belle dalle en pierre de Chérence ou de Vernon, épaisse de 8 centimètres, large de 1 mètre 42 et haute de 2 mètres 95. Cette grande dalle recouverte d'ornements gravés en creux représente deux bourgeois d'Auffay du XIVe siècle, l'époux et l'épouse. On lit autour : « CHI GIST BENART DES BOVLOVRS QVI TRESPASSA L'AN MIL CCCXLVII (1347) LA VEGILE DE LA CANDELEVR. PRIES DIEV QVIL ET LAME DE LI A(M)EN. — CHI GIST LORENCHE QVI EV FAME BENART DES BOVLOVRS QVI TRESPASSA... DE DECEMBRE... AMEN. »

Cette belle dalle, quoique calcinée par le feu et mise en plus de vingt-cinq morceaux, a été soigneusement conservée et encastrée dans l'intérieur de l'église d'Auffay aux frais du département

Fécamp. — Dans le courant de l'année 1861, un habitant de Fécamp a construit une maison dans la *rue des Forts*, sur l'ancien parvis méridional de l'abbaye. En creusant les fondations de la cave, il a percé une triple couche de cercueils en moëllon, que nous attribuons au XIe ou au XIIe siècle, si nous en jugeons par les entailles de la tête. Il a recueilli dedans ou à côté des vases à charbon que je crois du XIIIe siècle ; puis, il a rencontré sur les morts un certain nombre de coquilles ou pélerines percées au talon de deux trous destinés à les fixer. Nous ignorons l'usage de pareilles coquilles, qui ont déjà apparu à Fécamp en 1830 et que l'on retrouve dans les sépultures chrétiennes de l'abbaye de Jumiéges, de la maladrerie de Bernay, de la Suisse et de la Savoie.

Saint-Wandrille-Rençon. — Au commencement d'octobre 1861, j'ai pratiqué dans l'ancienne église abbatiale de Saint-Wandrille, une fouille qui m'a fait rencontrer plusieurs caves sépulcrales

Digitized by Google

dans le chœur et sous les transepts. Elles avaient été spoliées à la Révolution. J'ai constaté au parvis l'existence de cercueils du XIe et du XIIe siècle, suivant un usage qui fut général au moyen-âge ; de semblables sarcophages se sont montrés le long des gouttières. au côté méridional de la nef. Dans le sanctuaire, j'ai recueilli sur la ceinture d'un religieux une boucle et deux anneaux de fer, comme à Auffay.

Sous le chœur et dans les transepts, j'ai retrouvé des cercueils de pierre du XIIe et du XIIIe siècle, des bières en bois et des sarcophages en plâtre du XIVe au XVe siècle. La plupart avaient été violés ; cependant quelques-uns nous ont donné des vases à charbon du XIIIe et du XVIe siècles ; des restes d'étoffes, des sandales en cuir, et un chapelet en bois accompagné d'une *médaille* ou *croix de Saint-Benoit*, que je crois du XVIIe siècle.

Le Havre. — Pendant le mois d'octobre 1861 on creusait au Havre les fondations d'un hôtel de la Gendarmerie impériale, à l'endroit où avait existé, pendant les deux derniers siècles, un couvent d'Ursulines. Cet ancien monastère, transformé en prison depuis un demi siècle, était situé au lieu nommé l'*Ilot*, entre la *rue au Lard* et la *rue Beauverger*. Cinquante corps environ ont été exhumés : presque tous étaient dans des cercueils de bois ; neuf d'entre eux présentaient une plaque en plomb sur laquelle était une inscription gravée au poinçon. Ces plaques de 30 à 40 centimètres en carré, contiennent les noms, l'âge, la profession religieuse et la date du décès des anciennes ursulines. Toutes celles qui ont été recueillies datent du XVIIIe siècle ; mais nous ignorions l'usage de ces plaques commémoratives en plomb. Ailleurs, notamment à Montivilliers, nous n'avions recueilli que des tablettes d'ardoise.

Digitized by Google

Dieppe. — Le fief de Caude-Côte, près Dieppe, (*prædium de Caldecottâ*) est mentionné dès 1030 dans la charte de Gosselin-le-Vicomte, qui peut passer, avec raison, pour le plus ancien titre historique de Dieppe. Une vieille tradition prétend que les Bénédictins de la Trinité du Mont de Rouen, possesseurs de ce fief, avaient fondé dès le XIe siècle, sur le promontoire de Caude-Côte un prieuré qui serait devenu plus tard la chapelle de Saint-Nicolas. Tous ces motifs, joints à la présence de quelques débris romains aperçus dans la coupe des falaises, faisaient supposer que le sol, encore couvert de substructions, pouvait receler de curieux monuments.

Toutes ces raisons me déterminèrent à pratiquer une fouille à Caude-Côte en novembre et en décembre 1861. J'explorai tout le sol de l'ancienne chapelle démolie en 1841. Je constatai que le dernier édifice religieux n'était pas antérieur au XVIe siècle, mais qu'il avait succédé à une construction du XIIIe siècle, dont on retrouvait les colonnettes de pierre.

Le chœur nous a donné quelques carreaux émaillés que je crois du XVIe siècle, et quatre sépultures, dont trois étaient accompagnées de vases. Ces vases, forés et remplis de charbon, m'ont paru dater du XIVe au XVIe siècle.

La principale découverte de cette fouille fut un petit trésor rencontré sous le pavage du chœur et composé de trente-cinq pièces d'or du XVIe siècle ; il y en avait douze de France, quatorze d'Espagne, quatre de Portugal, trois d'Italie, une de Suisse et une de Hongrie. La plus ancienne était de Mathias Corvin, roi de Hongrie ; les plus récentes étaient de Charles IX (1567) et de la république de Genève (1568).

Digitized by Google

La totalité du trésor pesait 125 grammes et représentait une valeur intrinsèque de 375 fr. Le propriétaires du terrain ayant réclamé la moitié de ces pièces ; l'autre moitié est rentrée au Musée départemental. Nous supposons que cette cachette a été placé là au plus tôt en 1572, au plus tard en 1589.

Pourville, près Dieppe. — Dans les fouilles que j'ai pratiquées en 1862, au sein de l'église démolie de Pourville, j'ai reconnu que l'édifice actuel datait au plus tôt de la fin du XVIe siècle. Le chœur seul nous a donné quelques sépultures intéressantes ; c'étaient des ecclésiastiques reconnaissables à leur orientation spéciale (les pieds à l'ouest, la tête à l'est) et aux ornements de cuivre de leurs chasubles. Une seule de ces sépultures nous a fourni une terrine de grès propre à contenir de l'eau bénite.

Montivilliers. — A la fin de mars 1862, le chœur de l'abbaye de Montivilliers s'étant éffondré a laissé voir le caveau des dames de l'Hospital, abbesses de ce royal monastère de 1595 à 1661. Ce caveau haut de 2 mètres, long de 2 mètres 15 et large de 1 mètre 40, est entièrement construit en pierre de taille. Violé à la Révolution, il a été trouvé rempli de débris de toutes sortes. Toutefois on y a reconnu très clairement trois crânes de femme, des cercueils de bois, des restes de tissus provenant de vêtements funèbres et un cœur en plomb encore assez bien conservé. Cette boîte de métal, haute de 19 centimètres et large de 21 centimètres, dut contenir le cœur d'une des trois dames de l'Hospital, les plus renommées abbesses du célèbre monastère.

Rouen. — Mais le cœur le plus illustre et le caveau le plus renommé que nous ayons rencontré cette année, c'est, sans contredit.

Digitized by Google

le caveau et le cœur de Charles V, roi de France, découverts le 26 mai dernier dans le sanctuaire même de la cathédrale de Rouen. On savait par l'histoire que le cœur de ce sage roi avait été déposé dans le chœur de Notre-Dame, le 10 octobre 1380; mais depuis l'enlèvement de tout signe extérieur, en 1737 et en 1793, la tradition était muette sur la véritable place du caveau et sur la relique elle-même. Une fouille heureuse, tentée dans le désir de s'assurer de la possession actuelle du dépôt confié à l'église de Rouen, a fait rencontrer le caveau où reposait depuis cinq siècles le cœur du plus sage des rois de France. Le caveau situé à 75 centimètres du pavage actuel, est en pierre de taille et il mesure 50 centimètres en hauteur, 64 en longueur et 47 en largeur. Il est fermé à la base et au sommet par une grille en fer que recouvre une lame de plomb de 48 centimètres en carré. C'était sur la grille et sur la lame inférieures que reposait le cœur du roi, enfermé primitivement dans une boîte d'étain ou d'alliage, boîte qui avait elle-même la forme d'un cœur humain, mais que l'action du temps avait décomposée. Sous la plaque de métal qui avait résisté à l'oxyde, se voyait un résidu rougeâtre de couleur tannée, ce qui n'était autre chose que le cœur du roi Charles V, avec les aromates dont il avait été saturé. L'analyse chimique à reconnu d'une manière incontestable les traces d'un embaumement.

Après cette découverte qui a excité un intérêt général, le cœur du roi a été enfermé de nouveau dans une double boîte de métal et le caveau a été fermé en présence de Mgr l'archevêque de Rouen, qui doit prochainement faire placer dessus une inscription commémorative.

Digitized by Google

Enfin, des travaux de déblais opérés dans la vallée de la Scie ont fait voir la base ensevelie de deux anciens châteaux du moyen-âge, mais d'une époque bien différente.

Chateau de Charles-Mesnil.— Le premier est celui de Charles-Mesnil (commune de Manéhouville, canton de Longueville). Des tours rondes, placées aux angles du corps carré de la forteresse, se sont montrées avec leurs revêtements de grès du xvie siècle. Cependant, on a reconnu, parmi ces débris, les carreaux émaillés qui pourraient bien remonter au xive siècle. Du reste, il est certain que le château n'a été démoli que depuis 1700; car il figure entier et complet dans la collection Gaignières.

Chateau de Dénestanville. — L'autre château disparu depuis long-temps et séculairement caché sous une motte de terre, est celui de Dénestanville dans le même canton. Il est entièrement construit en tuf et ses murs ont jusqu'à trois mètres d'épaisseur. On y remarque des tours rondes et carrées, des chapiteaux de colonnes dénotant l'époque romane la plus barbare. On croit voir ici un de ces châteaux en bois et en maçonnerie qui figurent sur la tapisserie de Bayeux. Nous croyons celui-ci de l'époque normande ou carlovingienne.

§ II. — CONSERVATION DE MONUMENTS ET SOUVENIRS HISTORIQUES.

DALLES ENCASTRÉES. — INSCRIPTIONS COMMÉMORATIVES.

Après l'exposé des recherches et découvertes d'antiquités, il me reste maintenant à dire ce qui a été fait pour la conservation des monuments et des souvenirs historiques.

Digitized by Google

Auffay. — J'ai mentionné la belle dalle tumulaire du xive siècle découverte à Auffay et encastrée dans l'église de ce bourg.

Denestanville. — J'ai également fait encastrer dans le pignon occidental de l'église de Denestanville (canton de Longueville) la pierre tombale d'une châtelaine de 1614, gravée avec beaucoup de soin et recouverte d'une inscription.

Varengeville-sur-Mer. — J'ai été assez heureux pour faire encastrer dans l'église deux inscriptions qui en étaient sorties. La première est une pierre tumulaire du xvie siècle, qui depuis soixante-dix ans servait de seuil à une ferme ; la seconde est une plaque de marbre noir rachetée chez un brocanteur et racontant toute l'histoire de la fondation de la chapelle de Saint-Jérôme. Cette chapelle, supprimée à la Révolution, se voit au hameau de la *Place*, où elle fut fondée en 1670 par les Guilbert de Rouville.

Longueil. — Au commencement de cette année la ville de Dieppe a fait placer dans l'église de Longueil (canton d'Offranville), une inscription commémorative en l'honneur de David Asseline, *prestre* de Saint-Jacques et auteur d'un précieux manuscrit intitulé : *Antiquités et Chroniques de Dieppe* (1682). Asseline était venu mourir à Longueil le 27 septembre 1703, après le bombardement de sa patrie, et il avait été enterré dans l'église où une inscription gardera désormais sa mémoire.

Le Tilleul. — Animé d'un sentiment semblable, Mgr l'archevêque de Rouen a voulu rendre hommage à la mémoire de deux ecclésiastiques de son diocèse, qui ont marqué dans les sciences historiques et archéologiques. A cet effet, il a fait placer une inscription commémorative dans l'église du Tilleul (arrondissement

Digitized by Google

du Havre), où tous deux avaient été baptisés à deux siècles de distance. L'un de ces érudits est Dom Guillaume Fillastre, bénédictin de Fécamp et l'ami de Mabillon, décédé en 1706. L'autre est l'abbé Langlois, chanoine et académicien de Rouen, auteur d'une *Histoire du Prieuré du Mont-aux-Malades*.

Tourville-sur-Arques. — Une célébrité qui appartient à la France entière dormait obscurément dans l'église de Tourville-sur-Arques (canton d'Offranville). Je veux parler du marquis Thomas Hüe de Miromesnil, premier Président du parlement de Normandie et garde des sceaux de France, sous Louis XVI. Cet excellent ministre du meilleur des rois, après avoir souffert persécution pour son maître, était venu mourir le 6 juillet 1796 dans son château de Miromesnil, qu'il avait autrefois entouré de ses bienfaits. La reconnaissance publique l'avait inhumé sans pompe, il est vrai, mais non sans courage, dans le chœur même de l'église alors fermée et sans culte. Depuis soixante-six ans il y reposait sans que rien y rappelât son illustre et bienfaisante mémoire. Grâce à M. le Sénateur Préfet. j'ai pu placer dans le chœur de Tourville une inscription sur marbre qui rappellera à la postérité et à notre pays le passage et la dépouille de l'un des hommes qui ont le plus honoré la France et la Normandie au XVIIIe siècle.

Allouville-Bellefosse. — Enfin, il est encore un autre hommage dont M. le Préfet de la Seine-Inférieure a bien voulu prendre l'initiative, je veux parler de l'inscription placée dans l'église d'Allouville-Bellefosse (canton d'Yvetot), en l'honneur de Pierre Blain, sieur d'Esnambuc, le pionnier des Antilles. — Blain d'Esnambuc est le véritable fondateur des colonies françaises dans le

Digitized by Google

golfe du Mexique. C'est lui qui, après avoir assuré à la France la possession de Saint-Christophe, de 1625 à 1635, a eu l'insigne honneur de prendre possession, pour le roi Louis XIII, des îles de la Martinique, le 15 septembre 1635, et de la Dominique le 17 novembre de la même année. Le souvenir de cet homme courageux et utile était à peu près perdu dans sa propre patrie, où l'honneur de son œuvre était même attribué à des membres de sa famille. — L'inscription d'Allouville revendique les droits du pionnier normand, et elle sera un hommage rendu par la mère patrie à l'un de ses plus intrépides colons. Il est juste d'ajouter que les colonies françaises, par la personne de leur délégués, se sont associées à ce légitime et trop tardif hommage.

L'abbé COCHET.

Digitized by Google

HISTOIRE.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ANCIEN PRIEURÉ DE GRANDMONT,

PRÈS ROUEN (1).

Tous les environs de Rouen offrent aux artistes, aux touristes et à l'observateur, de magnifiques paysages qu'il serait peut-être difficile de trouver ailleurs. Parmi les sites pittoresques et remarquables qui se rencontrent à chaque pas aux portes de l'ancienne capitale de la Normandie, la délicieuse promenade du Grand-Cours, autrement dit, Cours de la Reine, mérite d'attirer l'attention par la beauté et la variété des points de vue admirables de poésie, de grandeur et de majesté.

(1) Depuis la fondation du monastère de Notre-Dame-du-Parc, par Henry II, duc de Normandie et roi d'Anglererre, les religieux de cette maison furent appelés les *Bonshommes de Grandmont*, à cause du chef-lieu de l'ordre établi à Grandmont, bourg situé dans le diocèse de Limoges (ancien Limousin).

La véritable dénomination de cette maison religieuse a toujours existé depuis, tant dans les anciennes chartes comme dans la tradition, sous le titre de *Prieuré de Grandmont*. Dans les paroisses voisines, particulièrement à la Mi-Voie près Rouen, iexiste encore des *aveux* ou *échanges* avec les particuliers, portant pour suscription : *Prieuré de Grandmont*, et c'est par erreur qu'on a désigné depuis quelques années cet

Digitized by Google

Le visiteur qui vient de contempler, du point où est placée la statue de Pierre Corneille, l'imposant tableau que présente le port toujours rempli de vaisseaux arrivant de la mer ou descendant la Seine, et enrichi par l'aspect des monuments incomparables qui font de Rouen la cité la plus monumentale de la France, est tout-à-fait émerveillé lorsqu'il dirige ses regards vers le Grand-Cours, situé à l'entrée du faubourg de Saint-Sever sur la rive gauche de la Seine. Sur les premiers plans, ce sont les rives du fleuve bordées d'îles couvertes de la plus belle verdure et sillonnées sans cesse par de nombreuses embarcations de toutes formes et de toutes dimensions qui charment agréablement la vue ; au second plan vers l'Est, l'ancienne église Saint-Paul, un des plus vieux monuments, du pays, et au-dessus, les roches blanches de la montagne Sainte-Catherine qui se reflètent dans les eaux limpides ; le val d'Eauplet, avec ses usines et ses jolies maisons de campagnes posées, pour ainsi dire, en amphithéâtre jusqu'au pied de la belle église de Bonsecours; et plus loin, au bas de la chaîne de coteaux qui se prolonge à l'infini, ce sont les vastes usines de Lescure qui, semblables à un

ancien prieuré sous le nom de Grammont. C'est ainsi qu'à partir de 1792, plusieurs dénominations historiques des rues et carrefours de notre vieux Rouen ont été défigurées et altérées par l'ignorance et le vandalisme des autorités de l'époque. Vers 1822 à 1823, l'administration municipale de Rouen donnait elle-même l'exemple de cette barbare transformation en faisant inscrire à tort sur les poteaux bordant les voies qui conduisent à ce prieuré devenu le magasin à poudre : *Avenue de Grammont* et *Rue de Grammont*. C'est par cela même que cette erreur s'est reproduite jusqu'à ce jour.

D'après les documents que j'ai consultés et ayant exploré moi-même en novembre dernier 1861, les bâtiments claustraux qui restent, ainsi que l'église qui sert à emmagasiner la poudre, tout indique qu'il existe en ces lieux, et sous l'église particulièrement, des sépultures qui ont échappé à la dévastation, et probablement qu'on y trouverait celle de Geffroy, archevêque d'York et fils naturel de Henry II, etc. La commission des antiquités du département ferait bien, avec l'autorisation de M. le Sénateur Préfet, d'y faire pratiquer quelques fouilles qui pourraient, selon moi, amener de curieuses découvertes pour notre histoire locale.

Digitized by Google

volcan mal éteint, lancent dans l'air, jour et nuit, des tourbillons d'épaisse fumée ; à l'horizon, les falaises si pittoresques de Saint-Adrien-du-Becquet, se détachant sur les riches et grasses prairies de Saint-Etienne-du-Rouvray, et sur un plan plus rapproché, le frais village de la Mi-Voie avec sa vieille église dominée par le beau parc du château de Belbeuf. Ce tableau est ravissant, et en présence de cette belle et grande nature, l'âme éprouve tout à la fois une douce mélancolie et un profond sentiment d'admiration. C'est surtout lorsque le soleil est sur son déclin et vient illuminer de ses derniers rayons les fabriques et les masses d'arbres d'Eauplet et les riants cottages de Bonsecours, qu'il semble que l'on a sous les yeux en ce moment quelques-uns des sites d'Italie si bien reproduits par Claude Lorrain, Guaspre Poussin et Joseph Vernet !

Au milieu de ces riches paysages animés aujourd'hui par les gigantesques travaux de l'industrie moderne il existait avant la Révolution de 1790 un établissement religieux fondé et doté par la piété et les libéralités des ducs de Normandie et des rois de France. Le monastère auquel nous consacrons ici quelques lignes historiques était le prieuré de Grandmont, situé à peu de distance du Grand-Cours, dont l'Eglise et les restes des bâtiments claustraux servent depuis cinquante à soixante ans de magasin à poudre.

Henry II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, ayant donné un fonds dans la forêt de Rouvray, aux religieux de l'ordre de Grandmont, ils commencèrent à s'y établir l'an 1156. Mais étant distraits de leurs fonctions à cause des chasseurs qui venaient presque tous les jours chez eux, ils lui remontrèrent ce désordre, ce qui le détermina à leur donner son parc qui contenait toutes les prairies aux environs de leur maison, et c'est par cette raison que leur église, qui était dédiée à la Sainte-Vierge, était appelée Dame-du-Parc, et sur la porte du Prieuré était représentée l'image de Notre-Dame au milieu d'un parc, pour mieux exprimer l'antiquité de cette maison (1).

(1) *Histoire de Rouen*, troisième édition, sixième partie, contenant la suite des Prieurés et toutes les autres communautés religieuses, etc. Rouen. Louis Du Souillet, 1731.

Digitized by Google

Ces religieux suivaient le règle de Saint-Etienne-de-Muret, ainsi nommé à cause du long séjour qu'il fit dans le bourg de Muret dans le diocèse de Limoges, d'où, successivement après, son corps et ses disciples furent transférés à Grandmont, ville du Haut-Limousin. On les nommait en plusieurs endroits du royaume les *Bonshommes*, parce que leur premier fondateur saint Etienne était appelé de son vivant le Bonhomme, dont le nom est passé à ses successeurs. Les religieux Minimes établis dans les bois de Vincennes où ils avaient pris la place des religieux de Grandmont en 1493 étaient, comme ceux de Chaillot, près Paris, appelés également les « Bonshommes.»

La fondation de ce monastère a été depuis confirmée par Richard IV, roi d'Angleterre et duc de Normandie, fils de leur fondateur Henry II, en 1192; par Philippe-Auguste en 1212, après la conquête de la Normandie; ensuite par Philippe VI en 1344, Charles VIII en 1487 et par Louis XIV en 1661. Les droits et les prérogatives dont jouissait ce prieuré étaient considérables, ayant haute, moyenne et basse justice à la porte de la ville de Rouen, et la moitié d'un faubourg qui en dépendait. Ce prieuré possédait dans la ville l'hôtel de Grandmont, dit *La Vieille Romaine*, situé rue Herbière. De plus il avait droit de suffrage aux assemblées de l'Hôtel-de-Ville, et il lui était dû chaque année trente mines de blé à prendre sur les moulins de la ville; enfin, comme le rapporte l'historien Farin, auquel nous empruntons dans son entier le texte de la donation de Henry II : « ses possessions, sont grandes, » ses immunités singulières et ses priviléges aussi beaux qu'on puisse » souhaiter pour honorer une communauté. »

Fondation du prieuré de Grandmont-lès-Rouen par lettres patentes de Henry II, roy d'Angleterre, l'an 1156.

« Henry, par la grace de Dieu, roy d'Angleterre, duc de Normandie et » comte d'Anjou, aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, comtes, barons, » justiciers, vicomtes et autres nos officiers et sujets qui verront et orront » ces présentes, salut. Sachez, qu'ayant, par cy devant fondé le monastère

Digitized by Google

» des Bonshommes de l'ordre de Grandmont, en notre forêt de Rouvray et
» donné en pure et perpétuelle aumône pour leur mense et entretien,
» la vicomté de l'eau de notre ville de Rouen avec toutes ses appar-
» tenances, domaines, puissance, et tous autres droits qui nous appartien-
» nent, ou qui peuvent nous appartenir, ils nous ont humblement remontré
» qu'ils étoient incessamment incommodez par nos chasseurs, et qu'ils se-
» roient enfin contraints de quitter le divin service, si nous n'avions la
» bonté d'y donner ordre. Or, nous ayant favorablement accordé leur re-
» quête, nous leur avons donné en échange des choses susdites, tout notre
» parc de Rouen ainsi qu'il s'étend et qu'il est clos depuis le pont de Seine du
» du côté de la ville, jusques à l'autre bout à ligne droite (sans toutefois y
» comprendre le dict pont), avec toutes les dépendances, terres, bois, eaux,
» prairies et autres choses mobiles et immobiles qui se rencontreront en-
» closes dans les fossez dudit parc, qui sont le long de la chaussée et le che-
» min qui mène à Sotteville, et qui se terminent par l'autre côté à la rivière
» de Seine, y compris aussi la dicte rivière et l'Isle qui se rencontre enclose
» par la ligne droite à l'aboutissement des dicts fossez, afin que les dicts
» Bonshommes de l'ordre de Grandmont tant présents qu'à venir en jouis-
» sent comme de leur bien propre; et, en outre, nous voulons qu'en tous les
» lieux susdicts, ils ayent haute, moyenne et basse justice, pleine puissance
» et jurisdiction comme en étant les principaux seigneurs : ce que nous leur
» avons accordé, tant pour nous que pour nos successeurs. Nous voulons
» aussi que les dicts Bonshommes ayent un plein droit et usage non seu-
» lement dans notre forêt de Rouvray mais aussi dans toutes les autres fo-
» rêts qui nous appartiennent, pour bâtir, pour se chauffer et pour faire
» tout ce qui sera nécessaire à la dicte maison et ce, sans demander congé
» à personne. Nous avons aussi donné aux dicts frères 200 livres de
» rentes (parce qu'ils n'en ont pas voulu davantage), à prendre tous les ans
» tant sur la vicomté de Rouen que sur la recette générale de notre
» duché, à sçavoir 100 livres à Pâques et autant à la Saint-Michel, lequel
» payement leur sera fait ausdicts jours sur peine de dix livres d'amende

Digitized by Google

» que celui qui tiendra ladicte vicomté pour nous ou nos successeurs sera
» contraint de payer en cas de délay. Nous avons aussi donné aux dicte
» Bonshommes, toutes les abeilles qui se rencontreront dans notre dicts
» forêt de Rouvray, et un homme de la dicte paroisse d'Oissel, qui recueil-
» lera les dites mouches lorsqu'il lui en donneront la commission, lequel
» pour récompense, aura le même droit, sur ladite forêt, à la volonté néan-
» moins desdits frères. Nous donnons aussi ausdits religieux, notre
» vacherie qui est proche de Moulineaux, sans nous en rien retenir.
» Nous avons aussi donné ausdits frères deux hommes de la ville
» de Rouen, pour leur rendre service quand il leur plaira, et un homme de
» tous les villages de quatre lieues à la ronde autour Judict prieuré pour
» les servir successivement et l'un après l'autre, qui tous avec leur famille
» seront francs et exempts par toute ma duché, tant par eau que par terre,
» d'impôts, de passages, de péages, de taille, de soldats et d'amendes pour
» les crimes dont la connaissance nous pourrait appartenir, ou à nos succes-
» seurs et lesdicts frères auront droit d'exercer la même justice que nous
» eussions pu faire lorsqu'ils étaient en notre puissance. Nous donnons aussi
» pouvoir ausdits frères d'acquérir tels fonds et héritages qu'ils voudront
» pour s'agrandir, sans qu'ils soient obligez de payer aucun droit d'amor-
» tissement, ni pour le temps présent, ni pour l'avenir. Nous voulons aussi
» que la maison des dicts frères, avec toutes ses appartenances, en
» quelque lieu qu'elles se rencontrent, soit tellement libre et exempte
» de toute justice et domaine, que si quelque coupable y a recours, il
» soit absous de tout crime aussitôt qu'il sera entré dans la clôture
» des fossez, ni plus ni moins que s'il était dans un monastère ou dans
» une église consacrée. Or, nous voulons que les présentes, et toutes et cha-
» cune les choses y contenües, touchants les priviléges et concessions par
» nous faites aux prieur et Bonshommes sortent leur plein et entier effet,
» et en toute notre duché et terres qui nous appartiennent. Nous comman-
» dons à tous nos sujets de quelle qualité ou condition qu'ils soient, de nous
» obéir inviolablement ; que s'il se rencontre quelque opiniâtre, nous vou-

Digitized by Google

» lons qu'il soit dépouillé de tout son bien ; que si c'est quelque personne de
» condition, il payera pour amende cent marcs d'argent, sinon, il sera con-
» traint de sortir hors de notre duché, comme ennemi de la république. En
» témoin de quoi nous avons fait sceller les présentes de notre grand sceau
» en la présence de Guillaume, fils de Radulphe, sénéchal de Normandie,
» Roger de Curtenoi, Hugues de Morvic et Marc de Ose, fait et passé le 3
» juillet, l'an second de notre règne. »

Ce prieuré si considérable a été possédé par des personnages illustres, savoir : par le cardinal d'Estouteville, l'an 1450 ; par Robert de Croixmare, archevêque de Rouen, l'an 1482 ; par le cardinal de Luxembourg, en 1516 ; par messire Arthus de Larrey, évêque d'Angoulême et précepteur du roi François Ier ; par messire Etienne Bouchier, évêque de Bayonne, qui fit rétablir le cloître en 1547. Depuis, il a été donné en commandite à messire Jacques de Bernage, aumônier du roi Henri IV qui ensuite le résigna avec le bénéfice à messire Louis de Bernage, aumônier du roi Louis XIII et évêque de Grasse, lequel l'ayant cédé aux pères Jésuites de Rouen, du consentement du roi, les religieux transigèrent avec ces derniers le 16 juin 1633. A cette époque, les religieux échangèrent de même, avec les Jésuites du collége de Rouen, plusieurs dépendances de leur prieuré, notamment une grande étendue de prairies sur le territoire de la paroisse de Saint-Etienne-du-Rouvray. Cet emplacement, précisément vis-à-vis le village de la Mi-Voie, avait été jadis la pêcherie des ducs de Normandie et donnée aux religieux par les mêmes ducs. L'on retrouve encore aujourd'hui dans une portion de prairie au bord de la Seine et appartenant à la famille Michel Rault de la Mi-Voie, des fondations en pierre de taille qui paraissent considérables et avoir une grande étendue. Ce terrain est encore appelé actuellement le *Collége*, parce que, jusqu'à la Révolution, il a été la propriété du collége de Rouen.

La bibliothèque de ce prieuré était considérable et fournie de bons livres et de manuscrits qui avaient été légués aux religieux à diverses époques par

Digitized by Google

les bienfaiteurs du monastère, particulièrement par le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, en 1560.

Plusieurs sépultures marquantes étaient conservées dans l'église, la première était celle de Geoffroy, archevêque d'York, fils naturel d'Henry II, roi d'Angleterre, mort en 1212 (1). Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Malais, curé de Saint-Martin-Eglise, près de Dieppe, une note très curieuse à ce sujet, tirée de l'histoire pittoresque d'Angleterre. « . . . . . Geoffroy, un des fils naturels de Henry II, fut d'abord évêque de Lincoln et chancelier du royaume d'Angleterre ; il se tint seul auprès du lit de mort du monarque qui le remercia de son zèle, et exprima le désir qu'il devînt promptement évêque de Winchester et archevêque d'York, etc., etc. » — D'autres sépultures curieuses se voyaient aussi dans l'église et le cloître, une surtout relatait une partie de l'histoire de cette maison religieuse. Nous la transcrivons d'après Farin, comme document historique :

« EPITAPHE DE MATHIEU DE VERUC, PRIEUR DE GRANDMONT, EN 1411.

» Cy devant git vénérable personne
» Sous cette lame, ainsi que Dieu l'ordonne,
» Frere Mathieu de Vernils dénommé,
» En son vivant sage et bien renommé.
» Il fut prieur de l'hôtel de ciens,
» Comme appartient a sages et sciens.
» De gouverner le temple délfique,
» Et y tenir régime pacifique :
» Lequel en prit, comme il est mention,
» Neuvième jour de mars possession.
» Heure de tierce, et fut mis en ses mains
» L'an mil trois cens quatre-vingt-cinq au moins
» Lequel prieur, pour le notifier,
» Fit cette église deux fois édifier,
» Laquelle fut, pour la première fois,
» Détruite par les soldats Navarrois.

(1) D. Toussaint-Duplessis. *Description de la Haute-Normandie* (t. II, p. 60).

Digitized by Google

» Et depuis, fut comburé tout ce lieu,
» Et démoli par fortune de feu,
» Et endura ce pestifere assault,
» Ledit prieur, le huitième jour d'août,
» Mille quatre et onze, priez Dieu,
» Qu'il ait l'âme dudit frère Mathieu. »

« L'an 1488, dit encore Farin et ses continuateurs, on trouva, en fossoyant » près la porte de ce couvent, un coffre de plomb où était un géant qui fut vu » de plusieurs personnes, mais aussitôt il s'en alla en poudre ; les os de ses » jambes venaient jusqu'à la hanche d'un homme de notre temps, et il avait » une épée auprès de lui qui se rompit comme le verre. »

Au mois de novembre dernier, en visitant l'église et les bâtiments qui subsistent encore, nous n'avons rien pu découvrir des sépultures historiques que nous mentionnons. Cependant, comme le prieuré de Grandmont a passé lors de la première révolution immédiatement dans les mains de l'administration qui en a fait un magasin à poudre, il serait peut-être possible de retrouver dans les caveaux de l'église quelques-unes de ces sépultures. Ce qui confirmerait nos suppositions à cet égard, c'est que dans un coin de la cour actuelle de la poudrière nous avons remarqué une belle dalle de pierre servant de toît à la loge d'un chien de garde. Cette pierre mesure un mètre de long sur cinquante centimètres de large, et à l'entour est gravée en forme de listel l'inscription suivante en caractères gothiques : « Cy devanst gist » Jehan de Lane, estant en son vivant . . . . . de ceans qui tré- » passa le XIX Jour de septembre l'an M. quatre cens quarante. »

Ce monastère, à cause de sa position, fut dévasté maintes et maintes fois par suite des guerres. Il fut ruiné de fond en comble pendant les troubles de la Ligue, et réparé par les soins de frère Jean Dubois, prieur claustral en 1652. C'est ce qui explique le peu qui reste des constructions des XIIe et XIIIe siècles que l'on aperçoit encore à l'abside et dans le côté nord de la nef de l'église, mais l'époque la plus fatale pour cette maison religieuse fut le pillage par les calvinistes en 1562. Ayant été maitres de Rouen pendant six

Digitized by Google

mois, de 1560 à 1562, les images, les croix furent brisées et renversées, les églises brûlées ; dans leur fureur, ils rompaient les vases sacrés et tuaient les prêtres et les religieux, et c'est à ce moment qu'ils se ruèrent sur le prieuré de Grandmont, qu'ils incendièrent ainsi que plusieurs églises de la campagne, notamment celles de la Mi-Voie, de Saint-Paul, de Sotteville et de Bonsecours. (*Histoire de Rouen*, 5e partie, édition de 1731.)

Ce Prieuré eut également à souffrir plusieurs fois des inondations de la Seine, et nous voyons que dans les années 1496 et 1571, il fut entièrement submergé. En 1658, par une des plus grandes inondations, les religieux ne pouvaient sortir qu'en bateau et furent obligés de retirer le Saint-Sacrement du tabernacle, à cause de l'eau qui entra dans l'église et monta jusqu'à l'autel. Au pied du premier contrefort de la nef de l'église, au nord, les religieux ont eu soin de faire graver le souvenir de cet événement.

» L'AN MIL SIX CENTZ CINQUANTE-HVICT PAR UN DÉBORDEMENT INSIGNE,
» LA SEINE, SORTANT DE LON LICT _____ 1658
» PARUT JUSQUE SUR CETTE LIGNE. »

Cette ligne est à un mètre trente centimètres du sol actuel, c'est-à-dire à dix mètres au-dessus du niveau de la Seine. A vingt centimètres plus bas que la ligne de 1658, on a tracé aussi celle qui indique la hauteur des eaux en 1740 ; _____ « 31 DÉCEMBRE 1740. »

ANDRÉ DURAND.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

SALAMMBÔ

PAR

M. GUSTAVE FLAUBERT (1).

Voici une œuvre qu'il faut saluer très bas, parce qu'elle se présente à nous avec la double empreinte d'un grand talent et d'une rare conscience artistique. A l'heure où j'écris ces lignes, la presse parisienne n'a pas encore prononcé son arrêt. Seuls, je crois, parmi les dégustateurs influents des nouveautés littéraires, M. Taxile Delord, dans un assez faible article, et M. Sainte-Beuve, en quelques pages exquises et délicates comme tout ce que produit ce gracieux et charmant esprit, ont devancé les appréciations de leurs confrères. Quand mon travail paraîtra, tout le ban et l'arrière-ban de la critique aura parlé. Comment le nouveau livre de notre compatriote sera-t-il définitivement jugé et commenté? Je l'ignore. Il serait à désirer que toutes les voix écoutées de l'opinion fussent d'accord pour remercier, au nom de l'art, le jeune et vaillant auteur de *Salammbô*.

Cette savante étude, d'un caractère si étrange, d'une originalité si vive, si inattendue, a passablement déconcerté ses nombreux lec-

(1) Paris, Michel Lévy.— Rouen, chez tous les libraires.

Digitized by Google

teurs. Ç'a été pour les classificateurs et les chercheurs de généalogies littéraires, une grande surprise qu'une pareille publication, entreprise avec amour et admirablement exécutée par le moraliste attentif et le paysagiste puissant de *Mme Bovary*. En France, nous avons la déplorable manie de l'enrégimentation. Il faut toujours que nous dressions des colonnes et que nous alignions un nom après un autre. Nous croyons difficilement à la personnalité. Nous avons inventé les *genres* en littérature, en peinture, en sculpture; et, pour chaque *genre*, désigné un chef de file derrière lequel quelques vieux oracles du pédantisme voudraient que tout le monde emboîtât le pas. Pour ces gens-là, le caprice, la fantaisie, la variété des aptitudes n'existent point. Après l'éclatant succès de *Mme Bovary*, des Aristarques à double vue classèrent bon gré mal gré M. Flaubert dans la descendance directe de Balzac. Voilà maintenant qu'à propos de *Salammbô* l'on établit d'ingénieux parallèles avec *Atala*, avec *les Martyrs*. Ces rapprochements oiseux amusent le public et l'égarent. Les impuissants, qui font les majorités, aiment ces restrictions à l'éloge, ces hypocrites attaques aux jeunes renommées, et vous plairez toujours à la foule envieuse lorsque vous vous écrierez devant elle : Inventeurs, vous n'inventez pas, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Je sais cependant aujourd'hui quelque chose de nouveau et de très nouveau, c'est le roman de M. Gustave Flaubert qui a, n'en doutez pas, la prétention légitime de ne relever de personne, et s'est permis, audace grande, d'entrer, sans parrain, dans le monde des lettres. Mais il paraît qu'Horace est un sage et qu'il a eu raison de dire : *La fortune aime les audacieux*, car, présentement, M. Flaubert est l'enfant gâté de la fortune. Elle l'a comblé de toutes ses faveurs,

Digitized by Google

elle l'a, pas à pas, suivi dans l'accomplissement d'une périlleuse aventure.

La guerre des Mercenaires contre Carthage, sur laquelle repose l'intérêt de *Salammbô*, n'a été constatée que très brièvement par l'histoire. Le récit froid et insuffisant de Polybe est à peu près le seul texte que nous ait laissé l'antiquité. Ajoutez-y quelques fragments de Tite-Live et de Strabon, et vous avez la courte liste des minces documents d'où nos historiens modernes ont tiré, le bonhomme Rollin en tête, la narration banale, incolore d'un des plus grands faits des annales puniques. Quant à la physionomie extérieure et intérieure de la ville de Didon ; quant à la vie politique, religieuse, commerciale et administrative de ce peuple Carthaginois qui fut un des plus terribles adversaires de l'antique Rome, les écrivains anciens, ignorants ou mal renseignés, sont muets. M. Gustave Flaubert a osé tenter de combler cette lacune de l'histoire. Il fallait ce fier et mâle esprit à cette rude entreprise. Ce sera une des gloires de ce siècle si calomnié, d'avoir magnifiquement agrandi le champ de l'art et de la pensée humaine et jeté des yeux avides sur tous les horizons inconnus. Nos écrivains n'ont jamais été plus libres, plus indépendants, plus hardis, plus chercheurs. Leur impatience, leur ardent désir de tout fouiller, de tout comprendre, de tout révéler a donné naissance à des œuvres de portée haute. Ce mouvement se produit simultanément dans l'histoire, la critique, le théâtre et le roman. Un dédain de plus en plus général de la convention, une recherche très évidente et une préoccupation constante de l'art vrai caractérisent exactement les tendances contemporaines. De là beaucoup d'efforts laborieux vers la science dont les hommes d'imagination se sont emparés. On n'a jamais mieux su

Digitized by Google

ni su davantage qu'aujourd'hui, en toutes choses. L'alliance de l'érudition et de l'imagination est un fait maintenant consommé. Cette introduction si habilement opérée de l'élément scientifique dans le roman constitue même une des plus curieuses phases de l'originalité littéraire du temps. Provoquée et accréditée par une certaine secte de l'école réaliste dont M. Flaubert est le plus remarquable représentant, elle laissera sa trace lumineuse dans l'histoire des lettres françaises.

Le livre de *Salammbô* consacre avec éclat le triomphe des doctrines nouvelles. D'où est sorti ce livre bizarre, étonnant? A quelle source mystérieuse M. Flaubert a-t-til puisé cette prodigieuse abondance de renseignements sur un monde barbare mort jusque dans sa langue ? Quel historien, quel poète, quel archéologue, quel conteur inconnu a dirigé ses investigations ? C'est la question que chacun se pose et que nul ne résout. Et cependant M. Flaubert se promène à travers Carthage, à travers ses lois, ses mœurs, sa religion, ses coutumes avec une merveilleuse aisance, une science de détails éblouissante, incroyable, et, comme en se jouant, par je ne sais quel surprenant tour de force, il a tiré de l'ombre des siècles cette civilisation phénicienne engloutie dans son passé ténébreux, inexploré, jusqu'à ce jour fermé à l'œil du savant. Comme un contemporain d'Hamilcar, il connaît Carthage, ses palais, ses temples, ses murailles, ses rues, ses ports, ses places publiques. Il a appris les noms des mois de l'année et ceux des jours de la semaine, il a compté les degrés des temples d'Eschmoun, de Khamon et de Moloch, il a visité l'Acropole, assisté au conseil des Anciens, vu la place de Khamon, la porte de Cirta, traversé le marché aux Herbes, les galeries de Kinisdo, le

Digitized by Google

Faubourg des Parfumeurs, Malqua, Mégara, Byrsa, les Mappales; le grand-prêtre de Tanit lui a dit les rites sacrés, la sombre théogonie punique ; il sait que l'armée carthaginoise se servait de machines de guerre appelées carrobalistes, onagres, catapultes et scorpions; que la phalange pouvait se former en carré, en cône, en rhombe, en trapèze et en pyramide ; que les masseurs de suffète Hannon lui écrasaient, après le bain, sur les articulations, une pâte composée avec du froment, du soufre, du vin noir, du lait de chienne, de la myrrhe, du galbanum et du styrax; que le suffète Hamilcar louait centquatre-vingt-douze maisons dans les Mappales à raison d'un béka par lune; trois palais autour de Khamon à douze kesitah par mois; qu'il prêtait à Tigillas, deux kikar au denier trois ; à Bar-Malkarth, quinze cents sicles; à Stratoniclès de Corinthe et à trois marchands d'Alexandrie, dix mille drachmes athéniennes et douze talents d'or syriens ; qu'il envoyait des flottes à Gadès et à Thymiamata et des caravanes dans l'extrême Ethiopie, aux pays des Atarantes et du Harousch-Noir, et qu'il avait, pour gouverner sa maison, des intendants qui portaient les titres de Chef-des-Navires, Chef-des-Voyages, Chef-des-Odeurs.

M. Flaubert a procédé par un ensemble de descriptions admirablement colorées et d'une magnifique intensité de relief. La première. celle qui ouvre magistralement le livre : *Le Festin des mercenaires*, est assez belle et assez large pour que je ne résiste pas au plaisir d'en citer un ou deux passages : « C'était à Mégara, faubourg de Carthage, dans les jardins d'Hamilcar. Les soldats qu'il avait commandés en Sicile se donnaient un grand festin pour célébrer le jour anniversaire de la bataille d'Eryx, et comme le maître était absent et

Digitized by Google

qu'ils se trouvaient nombreux, ils mangeaient et buvaient en pleine liberté. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

» Il y avait là des hommes de toutes les nations, des Ligures, des Lusitaniens, des Baléares, des nègres et des fugitifs de Rome. On entendait, à côté du lourd patois dorien, retentir les syllabes celtiques bruissantes comme des chars de bataille, et les terminaisons ioniennes se heurtaient aux consonnes du désert, âpres comme des cris de chacal. Le Grec se reconnaissait à sa taille mince, l'Egyptien à ses épaules remontées, le Cantabre à ses larges mollets. Des Cariens balançaient orgueilleusement les plumes de leur casque, des archers de Cappadoce s'étaient peints, avec des jus d'herbes, de larges fleurs sur le corps, et quelques Lydiens portant des robes de femmes dînaient en pantoufles et avec des boucles d'oreilles. D'autres, qui s'étaient par pompe barbouillés de vermillon, ressemblaient à des statues de corail. . . . . .

. . . . . .

» On leur servit d'abord des oiseaux à la sauce verte, dans des assiettes d'argile rouge rehaussée de dessins noirs, puis toutes les espèces de coquillages que l'on ramasse sur les côtes puniques, des bouillies de froment, de fève et d'orge, et des escargots au cumin sur des plats d'ambre jaune.

» Ensuite les tables furent couvertes de viandes : antilopes avec leurs cornes, paons avec leurs plumes, moutons entiers cuits au vin doux, gigots de chamelles et de buffles, hérissons au garum, cigales frites et loirs confits. Dans des gamelles en bois de Tamrapann

Digitized by Google

flottaient au milieu du safran de grands morceaux de graisse. Tout débordait de saumure, de truffes et d'assa-fœtida. Les pyramides de fruits s'éboulaient sur les gâteaux de miel et l'on n'avait pas oublié quelques-uns de ces petits chiens à gros ventre et à soies roses que l'on engraissait avec du marc d'olives, mêts carthaginois en abomination aux autres peuples. La surprise des nourritures nouvelles excitait la cupidité des estomacs. Les Gaulois aux longs cheveux retroussés sur le sommet de la tête, s'arrachaient les pastèques et les limons qu'ils croquaient avec l'écorce. Des Nègres n'ayant jamais vu de langoustes se déchiraient le visage à leurs piquants rouges. Mais les Grecs rasés, plus blancs que des marbres, jetaient derrière eux les épluchures de leur assiette, tandis que des pâtres du Brutium. vêtus de peaux de loups, dévoraient silencieusement, le visage dans leur portion.

» La nuit tombait. On retira le velarium étalé sur l'avenue de cyprès et l'on apporta des flambeaux.

» Les lueurs vacillantes du pétrole qui brûlait dans des vases de porphyre effraya, au haut des cèdres, les singes consacrés à la lune. Ils poussèrent des cris, ce qui mit les soldats en gaîté.

» Des flammes oblongues tremblaient sur les cuirasses d'airain. Toutes sortes de scintillements jaillissaient des plats incrustés de pierres précieuses. Les cratères, à bordure de miroirs convexes, multipliaient l'image élargie des choses; les soldats se pressant autour s'y regardaient avec ébahissement et grimaçaient pour se faire rire. Ils se lançaient, par-dessus les tables, les escabeaux d'ivoire et les spatules d'or. Ils avalaient à pleine gorge tous les vins grecs qui sont dans des outres, les vins de Campanie enfermés dans

Digitized by Google

des amphores, les vins des Cantabres que l'on apporte dans des tonneaux, et les vins de jujubier, de cinnamome et de lotus. Il y en avait des flaques par terre où l'on glissait. La fumée des viandes montait dans les feuillages avec la vapeur des haleines. On entendait à la fois le claquement des mâchoires, le bruit des paroles, des chansons, des coupes, le fracas des vases campaniens qui s'écroulaient en mille morceaux, ou le son limpide d'un grand plat d'argent.»

A travers cette galerie de tableaux si montés de ton, si débordants de sève, de mouvement et d'éclat, au milieu des développements archéologiques, historiques, religieux, militaires, qui sont tout l'ouvrage, l'écrivain a jeté, avec un tact parfait et une habileté de premier ordre, une intrigue romanesque d'une simplicité tout-à-fait dans le goût antique, la rivalité de deux barbares, le lybien Mâtho, généralissime des Mercenaires, et un roi de Numidie, Narr'Havas, épris d'un même amour pour la fille d'Hamilcar, Salammbô, vierge mystérieuse, éthérée, à demi symbolique, ensevelie dans les rites étranges du culte de Tanit. « Personne ne la connaissait. On savait seulement qu'elle vivait retirée dans des pratiques pieuses. Des soldats l'avaient aperçue la nuit, sur le haut de son palais, à genoux devant les étoiles, entre les tourbillons des cassolettes allumées. C'était la lune qui l'avait rendue si pâle, et quelque chose des dieux l'enveloppait comme une vapeur subtile. Cet élément romanesque, si peu important qu'il soit dans l'ordonnance générale de la composition, a pourtant inspiré à M. Gustave Flaubert quelques scènes d'un *rendu* saisissant, notamment le chapitre de la *Tente*, que tous les journaux ont reproduit.

Mais, comme je l'ai déjà dit, le livre n'est pas là. Il est dans la

Digitized by Google

peinture minutieuse, énergique, violente, mouvementée de la sanglante et terrible lutte de Carthage aux prises avec les hordes déchaînées des Barbares vomis de tous les coins de l'Afrique; il est surtout dans la résurrection gigantesque, étrange et merveilleuse d'une civilisation absolument ignorée. On ne pouvait surmonter plus d'obstacles, faire œuvre plus artistique avec plus d'érudition, de sagacité, de conscience et de talent. Je ne crains pas d'affirmer que M. Flaubert a travaillé en maître et déployé, à tous les points de vue de la critique, des qualités éminentes où s'affirme un tempérament d'écrivain des plus rares, des plus solides et des mieux assurés contre les retours de la vogue. Il a élevé son sujet barbare à de grandes hauteurs et l'a traité dans un sentiment surprenant et une intelligence exquise des hommes, des choses et des temps. Par la puissance de l'accent, par la grandeur sauvage de la mise en scène, par l'ampleur de la description, la touche sobre et mâle du style, la rude complexion des personnages; Spendius, Mâtho. Hamilcar, Hannon, colossales figures traversant ces pages et les éclairant d'une lueur sinistre; le roman, à de certains endroits, se transfigure, il devient épopée, et nous donne comme un ressouvenir de la manière homérique. M. Flaubert a eu de ces bonnes fortunes. Je suis heureux de n'être pas seul à le constater.

Arrivons maintenant à l'éloge de la forme et disons que le travail de la langue est immense dans *Salammbô*. Il y a là une science du vocabulaire, un remuement de mots d'un dilettantisme littéraire, que les délicats apprécieront et admireront à côté de cette exécution précise, nette et ferme de la phrase et de ce beau style plastique si admirablement descriptif.

Digitized by Google

Armé comme il l'est, écrivain sûr de lui-même, assoupli à toutes les difficultés, en garde contre toutes les surprises de plume, M. Flaubert a, dès à présent, conquis l'avenir. Quelque magnifiques qu'aient été les résultats de cette excursion savante d'un artiste ironique et fier, dédaigneux des succès faciles, au sein des ténèbres d'un monde ancien; quoiqu'il soit sorti de là une œuvre forte, étudiée, élaborée avec un art exquis, dans la méditation d'un travail de six années, je souhaite que M. Flaubert revienne maintenant à la vie moderne. Il se doit à la lutte contemporaine. Il est trop fort pour ne point rentrer dans la mêlée. Que ce psychologiste vigoureux, que cet analyste opulent reprenne le cours de ces belles études de la passion où il excelle et qui ont refait au roman, depuis dix ans, une originalité si vivace. Il ne peut faillir à la tâche, il a, dans le passé et dans le présent, deux gages certains d'une réussite éclatante, destinée à consacrer définitivement la célébrité de son nom; deux livres écrits avec toutes sortes de qualités, particulièrement distinguées, et ce qu'on pourrait appeler l'aristocratie du talent.

FERNAND LAMY.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

LA TOUR DE CARVILLE [1]

Suite (2).

IX.

LE CABARET DE LA CHAUVE-SOURIS (Suite).

— Si tous les moines, carmes, capucins et autres trembleurs qui se cachent au fond de leurs cloîtres me ressemblaient, murmura le prêtre, nous en aurions bientôt fini avec la race maudite des luthériens.

— Je crois, en effet, que si l'armée huguenote avait affaire seu-à six mille hommes de votre trempe, elle rentrerait bientôt en enfer d'où elle est sortie.

— Et vous pouvez y compter !

— Ah ! voici le vin et les côtelettes demandés, s'écria le hallebardier en voyant la vieille hôtesse chargée d'un énorme broc et d'un plat de terre brune.... Grygiffe, je veux savoir de suite si celui-là est vraiment ton meilleur.

— Oh ! goûtez, beau soldat, goûtez !

(1) La reproduction est interdite sans l'autorisation de l'auteur.

(2) Voir le numéro de Septembre, p. 586.

Digitized by Google

Claude emplit son verre à moitié, le porta à ses lèvres, et après l'avoir dégusté, fit à la Grygiffe un signe approbateur.

— Il n'est pas trop mauvais.... cela peut se boire.... maintenant, laisse-nous, et va soigner notre poisson.

Le soldat ligueur emplit le verre de l'homme au manteau, et saisissant le sien :

— Buvons, dit-il, à la santé de Monseigneur le Prince de Mayenne chef actuel de la Ligue.

— Buvons à son avénement au trône de France que le Dieu des armées lui destine !

Ce toast, qui fut entendu par quatre hommes en guenilles accoudés à une table à l'autre extrémité du bouge, dans une position à ne pas laisser voir leurs figures, provoqua de la part de ceux-ci un mouvement de surprise, cependant ils ne se retournèrent pas du côté des deux mangeurs.

— Ah ça! fit Claude en mettant une côtelette sur l'assiette de son commensal, contez-moi donc par quel hazard vous vous êtes trouvé, vous, curé de Saint Patrice, armé tout-à-coup d'une hallebarde, et incorporé dans notre compagnie au moment de la sortie par la porte Cauchoise ?

— Je le veux bien, mais d'abord il faut que vous sachiez qu'avant d'endosser la soutane, j'avais servi la France comme soldat.

— Bravo !... je m'en étais un peu douté.

— Vrai ?

— Oh! oui, on ne manie pas notre arme comme vous le faites, sans avoir des notions....

N'est-ce pas ?... Tel que vous me voyez, j'assistais, la hallebarde au poing, sous les ordres du duc de Joyeuse, à l'affaire de Coutras,

Digitized by Google

où nous n'avons pas eu de chance, mais je fus un de ceux qui enfoncèrent le premier bataillon des huguenots qu'on nous avait opposé comme une digue insurmontable.

— Vous avez dû être beau ce jour-là!... buvez donc, monsieur l'abbé,... à votre santé.

— A la votre, maître Claude.... J'étais jeune alors, oh !... mais j'oublie que ce n'est pas mon passé que vous voulez connaître... Je vous dirai donc que je suis le confesseur d'un vieux et digne soldat, un ancien héros de nos armées, qui demeure à cette heure dans la ville de Rouen.

— Ah!

— Pour sa part, Messire d'Oyssard, qui est octogénaire, ou peu s'en faut, a fait une rude guerre aux calvinistes lors du siége de notre ville en 1562.

— J'ai entendu parler de ce brave; mais, sans vous interrompre, vous savez que son fils, Georges d'Oyssard, que M. de Villars avait mis à la tête de la cavalerie volontaire, a été pris par l'ennemi lors de notre première sortie?

— Je le sais, il est en ce moment retenu prisonnier au camp de Darnétal, c'est ce que m'a conté hier matin son père, les larmes aux yeux, et en maugréant contre Henri de Navarre.

— Ah! le vieux d'Oyssard est des nôtres?

— Si bien des nôtres, qu'il voulait, lui, ancien chef de cohorte, partir avec sa hallebarde, et entrer comme simple soldat dans vos rangs!

— Bravo!... à sa santé!

— A la santé de M. d'Oyssard, le plus vaillant rejeton de nos antiques chevaliers. Or, comme je voyais hier le bonhomme tout-à-

Digitized by Google

fait disposé à aller guerroyer, il m'est venu à l'idée de lui proposer de faire servir moi-même son arme.

— Histoire de vous retremper, heim ?... Parfait !

— J'endossai le justaucorps du gentilhomme que voici sous ce manteau, et sans être reconnu par aucun de vos chefs, j'ai passé dans vos rangs.

Tandis que le prêtre parlait, l'un des individus de l'autre table s'était levé, et, après avoir marché à reculons jusqu'auprès de lui, il se retourna brusquement de son côté, et le soldat et l'abbé se trouvèrent en présence d'un homme dont le visage était couvert d'un masque.

— Eh ! eh ! manant, cria Claude avec un mouvement superbe, et en dégaînant un poignard suspendu à sa ceinture, nous ne sommes pas encore au carnaval, les gens qui se déguisent à cette heure, mon mignon, ne sont autres que des espions, et les espions, tu sais comment on les traite ?

En s'exprimant ainsi, Claude Simon avait déjà fait un mouvement pour punir le mendiant indiscret, mais, celui-ci tirant de dessous sa souquenille un grand diable de pistolet, et le braquant sur la gorge de son agresseur :

— Tout doux, ligueur acharné, fit-il, je ne suis ni ce que tu penses ni ce que je parais être : ces messieurs, qui m'accompagnent, portent à la vérité comme moi des haillons en ce moment, mais ces tristes nippes sont loin d'être leurs vêtements habituels. Quant aux aumônes que tu nous supposes faire métier de demander, apprends que chacun de nous quatre est assez riche pour t'en faire. Ainsi, rengaine ton poignard, ou à l'instant la balle de ce pistolet va te faire sauter la cervelle, dans laquelle je suis à peu près sûr qu'il n'y a pas grand chose.

Digitized by Google

L'argument était sans réplique, le poignard étant impuissant contre la balle, Simon rengaîna et se rassit.

— Quant à toi, monsieur Martin Hébert, curé de Saint-Patrice, qui prêches l'abstinence dans ton église, et qui viens, aujourd'hui vendredi, manger des côtelettes de mouton au *Cabaret de la Chauve-Souris*, tu as fait et tu continues de faire un très vilain métier.

— Qu'est-ce à dire, riposte l'abbé d'un ton fébrile ?

— On connaît tes aventures galantes et même tes bâtards, tes exploits sont audacieux, mais s'ils te donnent une certaine gloire aux yeux de quelques niais pareils à celui qui t'accompagne, je doute qu'ils te méritent le ciel.

La figure du hallebardier se crispa, sa main droite saisit de nouveau la garde de son poignard, mais le canon du pistolet de l'homme mystérieux reprenant sa position horizontale, ordonna au soldat ligueur de revenir à une attitude moins hostile.

— Seriez-vous donc des assassins, demanda le prêtre en se raidissant d'un air légèrement fanfaron ?

— Des assassins, nous ? vous vous moquez, mon brave abbé ; c'est vraiment bien à vous de parler ainsi, quand, hier, à l'issue de vos offices, vous avez occis sept hommes avec la pointe d'une hallebarde.

— Ces hommes étaient des hérétiques, ils faisaient partie des rebelles qui portent dans notre pays l'étendard de la révolte, bombardent la cité rouennaise, et veulent la mettre à feu et à sang pour le triomphe de la cause d'un prince qui doit être damné.

Les trois autres prétendus mendiants, également armés, s'étaient rapprochés aussi de la table des ligueurs. L'un deux, relevant la dernière phrase de Martin Hébert :

Digitized by Google

— Il n'y a de damné ici, dit-il, que le prêtre dépravé qui ose donner aux ouailles de sa paroisse l'exemple des massacres de la guerre civile et les exciter au meurtre. La cause du roi de Navarre que nous servons, nous autres, est sainte et légitime.

— Dans quelques jours, Henri de Bourbon montera sur son trône, ajouta le troisième, et j'espère que nous aurons la satisfaction de te voir pendu en expiation de tes crimes, à la place même où, hier, vous avez fait périr notre jeune et courageux ami La Frappe.

— Cela est probable, objecta à son tour le quatrième des hommes masqués, en s'adressant à ses compagnons, mais comme on ne peut pas garantir la venue des événements, je crois, messeigneurs, qu'il n'y aurait pas de mal à purger dès aujourd'hui le pays de ces deux bandits.

Et il mettait en joue le curé de Saint-Patrice, lorsque la vieille Grygiffe, rentrant dans son cabaret chargée de la friture demandée et voyant poindre dans son chenil, déjà tant de fois compromis, une nouvelle catastrophe pour la politique, laissa tomber ses goujons et se mit à crier : *Au secours !* en poussant des hurlements féroces qui furent entendus des passants.

Bientôt une foule de manants de tous les échantillons envahit la noire taverne. Les uns s'étaient munis de bâtons, d'autres avaient ramassé de grosses pierres. Les hommes masqués qui comprirent le danger de leur situation, se présentèrent hardiment à la cohue, et tandis que la Grygiffe les signalait comme des assassins et surtout des voleurs qui se sauvaient sans payer la dépense de leur écot, ils parvinrent à se frayer un passage, grâce à la menace de leurs armes.

Une fois dans la rue, ils se mirent à courir à toutes jambes, mais

Digitized by Google

la foule les pourchassait à coups de pierres, et ils allaient être ar-arrêtés lorsqu'une circonstance imprévue vint les soustraire un mo-moment à la poursuite du peuple ameuté.

La nuit était venue.

Une longue procession aux flambeaux qui avait parcouru tous les quartiers de Rouen, descendait précisément la rue Martainville.

Ce cortége, non moins interminable que lugubre, se composait du clergé des églises de Notre-Dame-de-la-Ronde, de Saint-Cande-le-Jeune, de Saint-Pierre-l'Honoré, de Saint-Vigor, de Saint-André-la-Ville, de Saint-Pierre-du-Châtel, de Saint-Sauveur, de Saint-Maclou, de Saint-Martin-du-Pont, et il était grossi encore par une députation de tous les divers ordres religieux des deux sexes, dont, à cette époque, la cité normande était peuplée. C'étaient les Carmes chaussés et déchaussés, les Moines, les Bénédictins de Saint-Ouen, les Cordeliers, les Feuillants de Cauchoise, les Capucins de Saint-Hilaire, les Carmélites de Beauvoisine, les Filles de Sainte-Claire, les Bernardines, les Religieuses de Saint-Joseph, et encore bien d'autres qui, croix et bannière en tête, cheminaient ainsi, une torche à la main, et appelaient de leurs chants rauques et monotones la protection du Ciel sur les armes de la Sainte Ligue.

L'aspect qu'offrait cette bizarre manifestation était vraiment un tableau des plus étranges.

En défilant le long de ses vieilles maisons que la rougeâtre clarté des torches résineuses éclairait jusqu'à la pointe de leurs pignons, et montrait leurs croisées en guillotine garnies de têtes de curieux qui semblaient grimacer, tous ces hommes en robes noires ou brunes, la

Digitized by Google

plupart encapuchonnés, et dont on ne voyait de la tête qu'une longue barbe grisonnante, formaient un ensemble presque effrayant. Tout cela s'avançait enveloppé, serré, au milieu d'une population grouillante de bourgeois et de vilains qui répétaient les versets de psaumes entonnés par deux ou trois cents voix fort peu mélodieuses de Carmes et de moinillons.

Cette procession de nuit avait pour escorte plusieurs détachements de soldats de la garnison chargés de maintenir la foule et de veiller à ce que cette promenade politique, ordonnée par les chefs de la Ligue, et à laquelle la foi religieuse était, bien entendu, complètement étrangère, ne fût pas troublée par quelque audacieuse et coupable manœuvre du parti opposant.

Quand la châsse de Saint-Paul, portée sous un dais, parut à l'encoignure des rues du Ruissel et de la Chèvre, sur le pont qu'on a depuis appelé le *Pontceau* ou *Ponchel*, toute l'assistance s'inclina et s'agenouilla au milieu de la rue devant la vénérable relique, pour recevoir la bénédiction de l'abbé de Saint-Ouen.

Il se fit alors un profond silence.

Le moine prononça de sa voix usée et nasillarde le *Benedicat vos*, mais au moment où le saint homme, qui venait de bénir la foule des fidèles catholiques se remettait en marche avec la châsse au milieu de ces mille torches mobiles qui jetaient partout de lugubres lueurs d'incendie, une sorte de brouhaha vint troubler ce recueillement général.

— Ce sont des Parpaillots maudits, criaient les femmes, il sont de la bande de La Frappe, Noël ! Noël, nous irons encore au Marché-aux-Veaux voir pendre ceux-là !

Digitized by Google

On aperçut alors se débattnat au milieu d'un peloton d'archers, qui les avait saisis, quatre individus d'une allure suspecte.

C'étaient nos hommes masqués du *Cabaret de la Chauve-Souris*. Dans la crainte d'être reconnus sous leur hideuse défroque, ils avaient eu l'imprudence de conserver leurs masques, et on les avait arrêtés, alors qu'ils cherchaient à se cacher sous une allée obscure des environs de la rue de la Vigne.

Aussitôt, ils furent désarmés, et, comme en laissant voir leurs pourpoints de velours sous leurs haillons, ils se donnèrent pour des gens de qualité, on les conduisit, sans les démasquer, à l'archevêché, pour comparaître devant M. de Villars.

Le peuple, non moins curieux en ce temps-là qu'à présent, abandonna bien vite la procession et les capucins, pour suivre la capture des soldats. Ce ne fut certes pas sans peine, qu'au milieu de cette agglomération d'oisifs, les archers purent traverser avec leurs prisonniers les ruelles obscures par lesquelles on accédait, à cette époque, de la rue Martainville au palais archiépiscopal.

Parmi ceux qui suivaient cette procession d'un nouveau genre, on vit apparaître, la figure très enluminée, le hallebardier Claude Simon et Martin Hébert, lesquels, après avoir dit quelques paroles à l'oreille du chef de l'escorte, entrèrent aussi dans la demeure des prélats normands, au grand ébahissement de la foule qui se demandait ce qu'allait faire là le curé de Saint-Patrice, et qui stationna dans la rue des Bonnetiers jusqu'à ce qu'une escouade de gens de guerre vînt dissiper le rassemblement.

ALEXANDRE FROMENTIN.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

POÉSIE.

LE JOUR DE L'AN.

—

FRAGMENT D'UNE ESQUISSE SATIRIQUE.

I.

A voir de haut en bas la cité frémissante,
Qui s'habille en gala, s'agite triomphante,
On croirait que l'année, une espérance au front,
Se rendant à nos vœux avant l'aube naissante,
Ne nous ouvre ses bras comme une jeune amante,
Que pour nous dépouiller d'un reste de raison.
A voir en un clin d'œil partout sortir de terre,
Ce monde fourmillant, brossé, ciré, ganté,
Interminable armée, engeance moutonnière,
Procession marchant sans croix et sans bannière,
On croirait que personne au gîte n'est resté,
Que chacun ce matin pris d'un accès de fièvre,
S'est levé pour courir après un autre lièvre;
Que le parterre est veuf du moindre visité,
Que chaque visiteur ne poursuit que son ombre,
Que l'amour d'être en scène a séduit le grand nombre,
Que tous à l'ennemi sans doute ont déserté,
Si ce n'est moi qui, seul, censeur atrabilaire,
A leur approche crie : Esclavage et misère !

Digitized by Google

II.

C'est à qui montrera dans cet assaut courtois,
Inauguration des délices du mois,
Son jarret vigoureux et sa plaisante mine ;
A qui composera la plus fraîche tartine,
Avec force débris des discours d'autrefois ;
A qui sera plus souple à courber son échine.
Contraste éblouissant devant qui je m'incline !
C'est pour laver l'affront de tant d'humilité,
Que leur visage affiche un masque de fierté.
C'est qu'ils sont déjà pleins de leur haute importance,
Ces charmants nouveaux-nés du premier jour de l'an,
Dont l'orgueil (dernier point commun de ressemblance)
Accepte la louange au poids du bon argent.
Il en est qui toujours montés sur des échasses,
Espèrent fasciner et subjuguer les masses
Par leur port imposant et leur fausse grandeur.
Il en est dont l'emploi dépasse la stature,
Qui comptent le remplir, s'enflant outre mesure ;
Il en est qui vont là comme au poste d'honneur,
Où ne sauraient manquer tous les valets de cœur ;
Il en est, quoiqu'ils soient égaux par la naissance,
Qui veulent l'un sur l'autre avoir la préséance ;
Il en est, dont le monde ébahi fait grand cas,
Qui ne montrent jamais que l'esprit qu'ils n'ont pas ;
Il en est.... recouverts de quelque vieille armure,
Qui plongés tout entiers dans leur profond savoir,
Mieux qu'un chanoine heureux en pleine sinécure,
Si la Seine était proche et la route moins sûre,
Pourraient tomber dans l'eau, sans s'en apercevoir.
Il en est... peu jaloux d'un fidèle miroir,
Adonis satisfaits devant leur propre image,
Qui vantent dans autrui les traits de leur visage,

Digitized by Google

Et se cassent le nez à grands coups d'encensoir.
Chacun met bien ou mal sa robe d'innocence,
Chacun sur son air porte un cachet différent,
L'artiste doit savoir, en marquant la nuance,
Les faire ressortir dans un cadre éclatant.

En vain ma plume trace une rouge estampille
Sur tous ces sots enfants d'une sotte famille ;
Il faudrait un Boileau pour les pétrifier,
Moi, je ne puis songer qu'à les colorier.
N'osent-ils pas se dire oiseaux de bon augure,
Ces donneurs annuels d'eau bénite de cour ?
Visiteurs dont je suis l'innocente pâture,
Soldats endimanchés, recrutés sans tambour,
Dont le plus fou jadis mit en train l'avant-garde.
Comme le bon exemple a ses imitateurs !
Comme la mode absurde a ses adorateurs !
De tous côtés on vient... ami lecteur, regarde.

III.

En ce moment sur nous s'abat le tourbillon,
Le pavé retentit au seuil de ma maison,
Et ma vitre en frémit... c'est l'immense cohue
De tous ces beaux messieurs qui passe par la rue,
Seigneurs de fraîche date, en costume bourgeois,
Dont l'Elbeuf est encor vierge de toute croix ;
Conservateurs jurés de la froide étiquette,
Qui la carte à la main, attaquent ma sonnette,
Et furetant partout, pataugeant à la fois,
Me produisent l'effet d'une meute aux abois,
Qui retrouvant joyeuse une piste perdue,
Relance le gibier à grand renfort de voix,
Franchit fossés, ruisseaux, haletante, éperdue,
Et vainement s'attarde en courant dans les bois.

Digitized by Google

Spectacle étourdissant à l'oreille, à la vue,
Que cet essaim cruel des modestes piétons,
Qui fouille en ses zigzags tous les coins de la ville !
Troupe ailée et semblable à de noirs papillons,
Qui, dévorant l'asphalte, incessamment sautille ;
Errante multitude, effrénée en ses bonds !
Flot qui s'en va, revient, ne néglige personne,
En traînant à sa suite un écho qui bourdonne ;
Foule qui se replie ou s'allonge en serpent,
Frappant de porte en porte avec acharnement,
Et qui pour exercer son prestige éphémère,
Irait nous visiter jusqu'au bout de la terre ;
Automates vivants, munis d'un passe-port,
Dont la nouvelle année a pressé le ressort ;
Intrépides marcheurs, paradant à la file,
Qui s'inquiètent peu d'une course inutile,
Estiment qu'en ce jour tout aux fous est permis,
Nous traitent sans façon comme un peuple conquis,
Et dans une tenue élégante et sévère,
Pour m'honorer, dit-on, assiégeant mon logis,
A grands coups de marteau réveillent ma colère,
Et mettent sur les dents ma vieille ménagère.

IV.

J'ai vu même parfois mon cerbère en défaut,
Laisser un assaillant pénétrer dans la place,
Et j'étais tout surpris de me voir face à face,
Avec quelque inconnu qui s'exclamant bien haut,
Me disait chapeau bas, dans sa prose vulgaire :
« Monsieur, je suis un tel, natif du Finistère,
» J'ai pris pour ma fortune un excellent chemin,
» Je viens, pour vous servir, d'être promu notaire,
» Et ne saurais longtemps rester célibataire.

Digitized by Google

» Je suis sans trop d'orgueil, un peu votre voisin,
» Tenez... l'on voit d'ici sur ma porte cochère,
» Deux brillants panonceaux signaler mes pouvoirs.
» Avant tout, je voulais vous rendre mes devoirs.
» Agréez en ce jour mon humble révérence. »
Puis, après une pause, où l'assommant bavard
S'excuse bien à tort de hâter son départ,
Et pense mettre à bout toute ma patience,
» Monsieur, ajoute-t-il, sans perdre contenance,
» Avec peine on vous quitte, alors qu'on vous connait;
» Je suis vraiment heureux, grâce à mon insistance,
» De vous voir sain de corps et l'esprit satisfait;
» L'honneur que je reçois n'est pas sans un regret,
» Permettez que j'emporte avec moi l'espérance
» De faire une autre fois plus ample connaissance. »

Devant un tel aplomb, je suis un écolier,
Et n'apprendrai jamais ce courageux métier.
Oh! contradiction! sans nulle procédure,
Je chasse un pauvre fou de mon appartement,
Le monde dit justice, et quand par aventure,
Un intrus bien vêtu s'y glisse... un intrigant...
Le bon ton me prescrit de n'en pas faire autant;
Il me faudra subir une longue torture,
Et garder tout ce temps une honnête figure.

V.

Je reprends le récit où je l'avais laissé :
Après ce bel exorde où je suis encensé,
Mon homme avise un siége et sans gêne s'y place,
Espérant qu'un éloge aura fondu la glace;
Toujours embarrassant, jamais embarrassé,
Il s'y prélasse à l'aise, il m'agace, il m'ennuie...
Tout en m'entretenant du beau temps, de la pluie,

Digitized by Google

Il donne des regrets à défunt l'an passé ;
A l'entendre, janvier n'est qu'un long jour de fête ;
Il m'apprend qu'au collége il était sans rivaux,
Et qu'il n'a point, fi donc ! enjambé les ruisseaux.
Il s'érige en génie ou se pose en prophète,
Avant le baromètre, il prédit la tempête,
Et ne s'aperçoit pas, monté sur ses tréteaux,
Que c'est jeter son plomb et sa poudre aux moineaux.
On dirait que le fat est sûr de ma conquête,
Qu'en venant il avait son projet dans la tête,
Que pour lui je ne suis qu'un docile instrument,
Que, victime aujourd'hui de son empiètement,
Je ne saurais manquer demain d'être sa proie,
Qu'il a juré, bon Dieu ! de corrompre ma joie,
Qu'en ma personne il voit l'étoffe d'un client,
Et qu'il flaire déjà contrat ou testament.

Aussi, quoiqu'en la forme il soit irréprochable,
Je trouve son discours un morceau détestable ;
Je démêle trop bien sous ses airs patelins,
L'homme qui veut cacher d'équivoques desseins;
Sa visite me pèse ainsi qu'un mauvais rêve,
Et je crains d'éclater, avant qu'elle s'achève,
Froidement je l'écoute et je me rends muet.
En vain j'attends toujours qu'à la fin il se lève,
Opposant mon silence à son zèle indiscret ;
Ce monsieur me réserve un supplice complet.
Je voudrais pourtant bien, surmontant ma détresse,
Maintenir jusqu'au bout ma simple politesse,
Sauf à mordre ma lèvre et froncer le sourcil;
Je voudrais cette fois (d'un an je suis plus sage),
Ne pas laisser tomber de ma bouche... un fromage,
Ni, corbeau mal appris envers renard subtil,
Contre mon gré lâcher un gros mot incivil.

Digitized by Google

Pourrai-je y parvenir, même en lui laissant croire
Qu'il m'a pris à la glu de tous ces faux semblants?
Ce n'est point une fable ici... C'est une histoire
Où chacun plus ou moins figure tous les ans.

VI.

Ayant l'air d'écouter son fâcheux bavardage,
En secret j'étudie à fond mon personnage;
Je me lève trois fois... exprès pour l'avertir,
Sans qu'il semble songer qu'il est temps de partir.
J'admire avec effroi sa verve intarissable,
Je base mon salut sur son éternûment,
J'attends depuis une heure un prochain dénoûment,
Et ma gêne à la fin devient intolérable.
Dans cette impasse affreuse où j'étouffe à mourir,
Avec son plat orgueil j'ai hâte d'en finir,
Puisque de ses projets il ne veut rien rabattre;
Et voilà mon esprit qui court, se met en quatre,
Pour me trouver l'appui d'un prétexte mondain,
Qui force l'ennuyeux à quitter la partie,
Epargnant au hasard le soin de sa sortie.
Hélas! mon pauvre esprit y perd tout son latin...
Mais, voici que d'en bas éclate une espérance...
Je suis sauvé! J'entends... Oh! quelle heureuse chance!
J'entends quelqu'un qui monte, en courant, l'escalier,
Et dont bientôt la voix, expliquant sa présence,
M'arrive comme un son d'où sort ma délivrance.
J'ouvre... C'est Figaro, mon précieux barbier,
Qui, pour mieux célébrer plus d'une bienvenue,
Sans doute ce matin attardé dans la rue,
S'empresse de m'offrir les doux soins de son art.
Non, tu n'es pas, ami, conduit par le hasard,
C'est l'effet à coup sûr d'une seconde vue.
Oh! non, tu ne pouvais venir plus à propos,

Digitized by Google

Pour m'arrcher vivant à ce flot d'éloquence,
Et rendre à cette année un instant de repos.
Triomphe, Figaro, ton succès est immense,
Un dieu t'aura versé le don de prescience;
Bravo, joyeux mortel, tu fais la barbe à tous,
Ta venue à cette heure est un coup de fortune,
Qui vient déconcerter son audace importune;
Tu fais, à ton insu, d'une pierre deux coups.
Un tel service aura sa digne récompense,
Et vraiment, je te dois double reconnaissance.

A ces mots prononcés d'un certain air narquois:
« Il est, je crois, grand temps, Monsieur, que je vous rase. »
Mon causeur interdit, laissant tomber sa phrase,
Interrompt l'entretien pour la première fois.
Il maudit le secours imprévu qui m'arrive,
Et son esprit s'en va flottant à la dérive;
Sous la tuile qui tombe... il se sent écrasé,
Tout son échafaudage est sur lui renversé.
Il a l'oreille basse et la face abattue,
On dirait qu'il n'est plus qu'une froide statue.
Puis, lorsqu'il voit enfin s'installer mon sauveur,
Le dépit fait monter à son front la rougeur;
Il se lève soudain, prend son chapeau, salue,
S'esquive sans songer à m'offrir un bonsoir,
Et je n'ai pas le temps de lui dire: Au revoir!
Qu'il est déjà bien loin... et trotte dans la rue.
Non, non, jamais plaideur en perte d'un procès,
Larron surpris nanti du fruit de ses méfaits;
Grand homme ballotté dans sa candidature,
Auteur sifflé, berné sur sa littérature;
Jamais ambitieux descendu du pouvoir,
Héritier qui se voit frustré dans son espoir,
N'ont allongé, d'honneur! plus piteuse figure,
Qu'un tel sot, empêtré dans cette conjoncture.

ERNEST SIMONIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

CHANTS DE L'INDUSTRIE, par C. Michu.— Un vol. in-12, de 246 pages, chez Dentu. Paris, 1862.

Voici la lettre qui nous est adressée par notre collaborateur M. De Lérue, sur le volume de vers de M. Claude Michu : on ne pouvait mieux dire en moins de mots.

G. G.

« A Monsieur le Directeur de la *Revue de la Normandie*.

» Monsieur,

» Vous me faites l'honneur de me demander une appréciation sur le volume de poésies que M. C. Michu vient de publier chez Dentu : les *Chants de l'Industrie*.

» Je trouve d'abord ce titre assez heureux, avec une pointe d'originalité résultant de l'alliance imprévue de l'Industrie et des Vers ;—des vers, organe ordinairement exclusif de la pensée spiritualiste ; de l'Industrie, noble fille des arts, sans doute, mais qui ne passe pas pour une inspiratrice poétique, et qui n'hésiterait pas à atteler Pegasus à un camion, si l'ardente monture de Pindare n'avait pas d'ailes.

» Que, du titre, nous passions à l'œuvre, me voilà tout embarrassé ; non que ma tendance se refuse à l'éloge, ou que mon devoir hésite à la critique : mais vous ne m'accordez qu'une page, et c'est bien peu pour faire, en pareil cas, une juste part à l'un et à l'autre.

» M. C. Michu est un esprit resté jeune malgré les envahissements de l'Industrie qu'il chante, et cet esprit est servi par une plume alerte et un sentiment passionné des choses dont l'image rapide —trop rapide peut-être — ne semble pas permettre à son inspiration d'approfondir et de dévelop-

Digitized by Google

per. Il cherche et rencontre souvent ce qu'on appelle le trait. « Patience et longueur de temps » ne sont pas son affaire. Son vers est organisé pour l'indépendance, l'opposition et le combat. Je regrette d'avoir à ajouter qu'il se complaît dans des allures de réalisme qui sont aujourd'hui à la mode, et auxquelles, pour ma part, je trouve une foule d'inconvénients, ne fût-ce que elui de transformer l'antique forme poétique — qui est le poli, le noble et le beau dans l'harmonie, en un langage cru, qui, dans ses descriptions trop exactes, n'est pas sans blesser parfois l'oreille et le goût.

» Nous croyons que les modernes — qui ont changé cela — sacrifient ainsi à un progrès douteux à une idole qu'ils aimeront un jour à renverser. Toutefois, le point de départ admis, on ne peut méconnaître qu'un certain nombre des *Chants de l'Industrie* ont l'originalité et la vigueur. Dussé-je être en désaccord avec l'opinion que son auteur en a, je dirai même que c'est dans les tableaux gracieux, dans la traduction des sentiments tendres, dans la philosophie plutôt rêveuse que militante, en un mot, qu'il a été le mieux inspiré.

» Il y a beaucoup de ces parties qui, réunies aux idées ingénieuses, aux singularités mêmes du style, et surtout à plusieurs morceaux où l'on sent vibrer le sentiment patriotique, formeraient, détachés, un ensemble excellent.

» Mais en matière de poésie, comme en tout autre, ce n'est pas à frapper fort, mais à toucher juste, qu'est le mérite ; et la plume n'est pas un marteau.

» Agréez, etc.

» J. A. DE LÉRUE. »

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

Note sur quelques points d'ecclésiologie. — La Révolution a décimé les innombrables églises de paroisse, d'abbayes, de prieurés qui couvraient notre diocèse. Celles qu'épargna la colère des hommes de 93 ne peuvent échapper à l'inévitable action du temps qui les mine lentement. L'indigence des fabriques, les faibles offrandes des fidèles ne peuvent arrêter le ravage des années, trop souvent secondé par l'indifférence des populations. Plusieurs de nos édifices sacrés menacent de s'écrouler sur leurs autels, un très grand nombre périclitent dans des parties essentielles. La métropole elle-même qu'on ne peut contempler sans douleur est entamée de toutes parts. Cette œuvre admirable de nos archevêques, l'un des plus beaux monuments de la France, non seulement voit tomber l'un après l'autre tous ses ornements, mais elle est atteinte dans sa solidité même à un degré alarmant. Au dire de nos meilleurs architectes, il ne faudrait pas moins de deux à trois millions pour la restaurer complètement.

Cependant le mal est peut-être moindre pour les édifices du premier ordre que l'Etat entretient à ses frais comme essentiels à la religion et à l'ornement de nos villes. Le sol de la France serait si nu le jour où tomberaient les temples que la religion lui a laissés ! Mais le mal est bien plus grand pour les nombreuses églises du second ordre qui sont abandonnées à leurs propres ressources.

Outre les agrandissements, les dispositions nouvelles, les constructions de chapelles ou de sacristies que réclament plusieurs églises, il serait impossible d'énumérer les reconstructions, les réparations, les consolidations presque partout nécesaires aux tours, aux pavages, aux murs, aux arcades, aux tombeaux, aux toitures, aux vitraux, etc., etc. ; les travaux d'architecture, de peinture, de sculpture, que souvent on ne peut retarder sans voir s'amonceler les débris et se multiplier les dépenses. La matière n'est donc que trop abondante pour le zèle réparateur du clergé ; mais ce zèle est en-

Digitized by Google

travé par de graves difficultés qui semblent réclamer le secours de l'autorité en même temps que les lumières de la science.

Ce n'est pas tout, pour un curé, de triompher d'une fabrique parfois difficile, d'amasser patiemment quelques aumônes, d'arracher à un Conseil municipal son assentiment et son denier pour sauver la maison de Dieu d'une ruine prochaine, il faut encore qu'il obtienne l'approbation de l'administration civile et qu'il passe souvent bien du temps dans l'accomplissesement d'inévitables formalités ; il n'est même pas sans exemple que, par suite de préventions soufflées par la malveillance, d'utiles projets péniblement élaborés languissent et meurent sur les premiers degrés de la hiérarchie administrative. L'œuvre est ainsi étouffée au début ; mais supposons qu'il arrive à obtenir toutes les autorisations requises pour commencer ses travaux. Toute difficulté n'est pas encore levée. Souvent, dans des campagnes obscures, dans un vallon ignoré, s'élève une magnifique église, témoignage surprenant de la foi généreuse de nos pères et de la fécondité du christianisme, bâtie peut-être par l'un de ces anciens ordres religieux en qui une humilité si profonde s'unissait à un si fier génie. On y rencontre en foule des colonnes hardies, des sculptures délicates, des inscriptions historiques et pieuses, des fenestrages, des vitraux tout couverts d'images sacrées qui servaient de catéchismes dans les temps anciens, des reliefs qui intéressent la liturgie ou l'histoire ecclésiastique, des armoiries, des tombeaux de familles illustrées par leur naissance ou leurs libéralités. Précieuses reliques auxquelles les hommes instruits attachent un haut prix et qui méritent souvent à une église les secours de l'administration civile ou des amis des arts. Or, avant d'aborder de tels édifices avec le pic, le marteau ou le pinceau, qui ne sent qu'il est besoin de ne pas procéder à l'aveugle, et d'avoir quelqu'intelligence de cet art chrétien qui a couvert la France et la Normandie en particulier de monuments sans rivaux et les monuments eux-mêmes de richesses innombrables ?

Il ne paraît pas que cette observation, si simple qu'elle soit, ait été jusqu'ici bien saisie, car il n'est peut-être pas dix de nos églises, même parmi les plus mgnifiques qui, depuis quarante ans, n'aient été plus ou moins long-

Digitized by Google

temps à la merci d'artisans et de maçons inhabiles. Nous citons quelques exemples entre mille, nous éviterons à dessein les plus récents.

Les églises de Saint-Ouen de Rouen, de Blainville, de Préaux, de Saint-Hilaire de Rouen, etc., etc., sont pavées avec des tombeaux sciés par morceaux.

Près d'Yvetot, une belle tour en pierre, ainsi que ses balustrades à jour et sa flèche octogone ont été démolies pour faire place à un mauvais clocher sans caractère et sans dignité.

Près de Caudebec, pour faire entrer un dais, on a mis le pic dans un portail que la Renaissance avait couvert de ses guirlandes et de ses dentelles de pierre.

Près de Saint-Romain, une église très remarquable par son caractère monumental fut mise en vente par la fabrique de la paroisse dont elle dépendait; elle serait aujourd'hui rasée sans l'intervention de l'autorité civile qui l'entretient à ses frais.

Ici c'est un clocher qui s'écroule tout entier pendant que les fabriciens faisaient trancher ses bases pour élargir l'entrée du chœur. Le fait n'est pas unique.

Ailleurs, comme à Saint-Georges-de-Boscherville, un tombeau en marbre noir magnifiquement sculpté reste trente ans retourné sur la face.

Dans la même église, sous prétexte qu'elle était trop grande, on avait eu l'ingénieuse idée d'élever un ignoble mur de refend des deux côtés de la grande nef pour la séparer des deux bas-côtés.

Un célèbre jubé qui n'eût jamais d'égal dans nos contrées a été démoli complètement. Ses reliefs, qui représentaient des passages de la vie des saints et de l'ancien testament, ornent maintenant les jardins et les maisons du voisinage.

Dans une vieille cité normande, un vaste portail orné de festons de pierre a été loué pour servir de remise et de grenier à foin.

Dans une de nos plus belles églises paroissiales, d'admirables culs-de-lampe furent abattus parce que les moineaux y faisaient leurs nids.

Un autel de pierre du XIIe siècle, le plus ancien du diocèse, après avoir

Digitized by Google

été peint comme une boutique, a été supprimé par la fabrique, sans l'intervention de l'autorité civile.

Les dégradations commises à l'intérieur des églises sur des objets de détail seraient innombrables. Leur mobilier n'a pas été plus respecté. Dans les cabinets des curieux, dans nos musées, dans les magasins des marchands de curiosités, parmi des objets profanes, quelquefois indécents, on voit figurer des reliquaires, des calices, des patènes, des montrances, des sculptures sacrées, des boiseries, des vitraux, qui formaient autrefois le trésor des églises et qui ont parfois été vendus à vil prix dans les sacristies. C'est ainsi qu'un ostensoir en cuivre, mais d'un travail merveilleux, était en vente il y a peu d'années encore ; des amateurs avaient offert 500 fr.; le vendeur voulait le double de ce prix.

Le musée des antiquités de Rouen s'enrichit tous les jours de tombeaux chrétiens, de châsses, de fonts baptismaux, d'anciens ciboires, de bas-reliefs représentant la Passion, etc., etc.

A mesure que les églises perdent leurs antiques trésors, on les remplace par des peintures, des décorations déplorables qu'on est contraint de demander à des artistes entièrement étrangers aux idées religieuses. Quelquefois, des sculptures inimitables sont voilées sous trois épaisses couches d'une peinture grossière qu'on ne pourra désormais enlever qu'à grands frais.

Ailleurs, un grand amas de cailloux couverts de terre et de mousse, est amoncelé dans une belle chapelle ogivale avec la prétention de figurer la montagn du calvairé.

Nous avons rencontré une représentation de la sainte Vierge montant au Ciel avec l'enfant Jésus dans ses bras.

Souvent, presque toujours, des anges effraient les yeux pudiques par leur nudité, la transparence des costumes. Presque partout l'humain, le matériel, le grotesque, le ridicule et le leste envahissent les autels du fils de Dieu et de sa sainte Mère, et c'est tout ce qu'on peut attendre d'artistes sans science comme sans foi, par trop désorientés quand il leur faut peindre les modèles adorables de la céleste beauté.

De tant de décorations mal conçues, de tant de réparations inintelligen-

Digitized by Google

tes et de mutilations, il résulte que le pouvoir civil empiète de plus en plus chaque jour sur la garde et la conservation des édifices sacrés. Le prêtre cependant est le gardien né, le conservateur naturel de son église, mais si son zèle à embellir la maison de Dieu n'est pas guidé par la science, il voit intervenir les inspecteurs de l'Etat qui lui font essuyer leurs blâmes hautains, renversent ce qu'il a édifié, dictent des lois dans le lieu saint et défendent à la main du prêtre de toucher au sanctuaire. Il résulte encore de là qu'une grave atteinte est portée à la considération personnelle des membres du clergé. Si une lettre incivile discrédite son auteur, si une façon de vivre trop vulgaire ruine un prêtre dans l'esprit des hommes d'éducation, que sera-ce s'il arrache ou mutile les plus beaux ornements de son église, s'il y introduit et fixe à demeure des constructions bâtardes, des peintures absurdes, des statues sans caractère, des disparates choquantes, et cela au moment où le bon sens public a fait pleine justice de toute bizarrerie qui rompt l'unité d'un monument.

L'importance de nos églises sous le rapport religieux, historique, artistique, est avouée de tous les esprits éclairés. Il y a quarante ans, on ne rencontrait pour elles que mépris ou hostilité. Aujourd'hui il y a admiration, passion, enthousiasme. Plus de quatre-vingts sociétés savantes, spontanément organisées sur tous les points de la France, les étudient, les décrivent, les recommandent à l'Etat ou les entretiennent de leurs dons volontaires. Le gouvernement les prend sous sa protection, recommande aux autorités d'empêcher qu'elles ne soient mutilées ou maladroitement réparées, il dépense chaque année plusieurs millions pour prévenir leur dégradation et leur ruine. Si le clergé, préoccupé avant tout du salut des âmes, doit user sobrement des antiquités et des arts, il ne doit pas s'aheurter violemment contre le mouvement général des esprits. Il n'a rien à gagner en traitant légèrement les monuments chrétiens, et il a beaucoup à perdre en négligeant de s'associer au pouvoir civil et à l'opinion publique.

On sait qu'il y eut un temps ou seul le clergé écrivait, étudiait, quand personne ne savait étudier ni écrire ; un temps ou seul dans un monde en proie aux ravages de la guerre, il savait construire, préserver et transmettre ;

Digitized by Google

un temps de brutale et sauvage ignorance où seul il ralluma le flambeau éteint des sciences et des arts et fit éclore les merveilles d'une architecture devant laquelle se prosterne un siècle qui se dit éclairé! Viendrait-il un autre temps où, par une révolution étrange, le clergé seul n'aurait pas l'intelligence des temples bâtis par ses devanciers, seul n'en apprécierait pas les beautés et la sublime ordonnance, seul à la face d'un public éclairé, en altérerait le style et les nobles caractères. C'est ce dont trop de lettres épiscopales, trop d'auteurs graves accusaient le clergé il y a quelques années. Presque tous les évêques de France ont voulu remédier à cet état de choses Nous rappellerons dans un prochain travail les ordonnances si pressantes qu'ils ont publiées à ce sujet, les cours d'archéologie fondés par eux dans leurs séminaires où des hommes comme MM. Canéto, Barraud, Auber, Vandrival, Laffetay, Olivier, professent des cours réguliers, avec un succès si bien établi.

L'abbé GUÉRITEAU.

La Statue de l'Empereur Napoléon Ier, à Rouen. — Un journal, que nous croyons informé d'une manière incomplète, nous a donné la nouvelle que la question du monument à ériger à l'Empereur Napoléon va recevoir une solution prochaine. L'affaire, paraît-il, est engagée; le nom d'un statuaire est prononcé; la place est choisie; ce qu'on ne sait pas bien encore, par exemple, c'est si la statue tournera le dos ou fera face à l'Hôtel-de-Ville.

Ce qui dans tous ces bruits nous intéresse et nous semble digne de créance, c'est qu'un projet destiné à l'embellissement de la cité va sortir du monde des théories pour entrer dans la voie de la réalité. Jusqu'à présent, nous voulons le croire, il n'y a rien de plus. En effet, une statue équestre ne s'improvise pas comme une ébauche ou une statuette, et ce qui se présente tout naturellement au début d'une œuvre semblable, c'est la nécessité indispensable d'un concours. Où ce *concours* a-t-il été annoncé? Où les maquettes ont-elles été exposées? A quelles individualités de l'art s'est-on

Digitized by Google

adressé pour ce colossal ouvrage où doit revivre plus que l'Empereur-Conquérant, — l'Empereur-Législateur ?

Ce n'est pas au moment où Paris met au concours tous les monuments de sa moderne splendeur, où l'Opéra, suivant la volonté expresse du Souverain, sort de terre, grâce au concours, par les soins d'un artiste presque inconnu la veille, que l'on voudrait en province mépriser ces grands exemples donnés par la capitale et par le chef de l'Etat. Pour nous donc, avant de parler de la forme et de l'emplacement de la statue, il faut que le modèle en ait été soumis aux souscripteurs, et que les détails en soient réglés par une commission de savants et surtout d'artistes. De plus, à l'origine, un concours a été promis; il ne peut disparaître aujourd'hui comme par miracle, sans un motif et sans une explication.

GUSTAVE GOUELLAIN.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DIVERSES.

Pour paraître dans le courant de janvier. RECHERCHES HISTORIQUES SUR LES SIRES ET LE CHATEAU DE BLAINVILLE, par F. Bouquet, professeur au lycée impérial. Ce travail, extrait de la Revue, a été complété par des corrections, un appendice, une table, et une vue générale du château, au XVIIe siècle. Il forme un volume grand in-octavo de sept feuilles d'impression.

L'OCCASION PERDUE RECOUVERTE, par Pierre Corneille, nouvelle édition accompagnée de notes et de commentaires, avec les sources et les imitations qui ont été faites de ce poème célèbre *non recueillis dans les œuvres de l'auteur.*

Tiré seulement à 320 exemplaires, tous numérotés, et sur papier vergé :

250 exemplaires format petit in-12 à 3 fr.

et 70 exemplaires format in-8° à 5 fr.

CORNEILLE A LA BUTTE SAINT-ROCH, comédie en un acte, en vers, représentée au Théâtre-Français, le 6 juin 1862, précédée de notes sur *la vie de Corneille* d'après des documents nouveaux, par Ed. Fournier, 1 vol. in-12, orné d'une jolie vignette de M. Aug. Racine.

DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET DE LA PARTICULE, par H. Beaune, 2e édition revue et augmentée, in-12.

Sous presse pour paraître très prochainement :

LE NOBILIAIRE DE NORMANDIE, par M. de Magny, un fort vol. in-4° orné de blasons gravés.

Tous ces ouvrages se trouvent à la librairie de A. Lebrument, 55, quai Napoléon, à Rouen.

Le MONITEUR DES ARTS, Revue permanente des Expositions et des ventes publiques paraissant les mercredi et samedi pendant la saison des ventes (soit 80 numéros par année). — Directeur : M. H. Audiffred, rue Saint-Georges, 43, à Paris. — Ce journal est indispensable à tous collectionneurs, amateurs de tableaux et d'objets d'art ; il donne les prix d'adjudication pour les ventes importantes faites à l'hôtel Drouet. — France : Un an, 20 fr. — Six mois, 15 fr.

VIERGE ET PRÊTRE, roman, par M. Boné de Villiers, homme de lettres, à Evreux — 1 beau vol. in-18 ; Paris, Vanier, éditeur, rue Lamartine, 19. — Envoi *franco* contre 3 fr. en timbres-poste. — Victor Hugo a honoré M. Boné de Villiers de la lettre la plus flatteuse et la plus encourageante à propos de ce volume où se déroule un drame poignant et colossal.

ROUEN. — IMP. E. GAGNIARD.

Digitized by Google

TABLE

DU TOME PREMIER.

PAGES

MANIFESTE. — L'abbé COCHET. — G. GOUELLAIN. 1re

ARCHÉOLOGIE. — ANTIQUITÉS.

Découvertes de Gouville. — L'abbé COCHET. 5

Exploration de la Chapelle de Caudecote. — L'abbé COCHET. 65

Fouilles de l'abbaye de Saint-Wandrille. — L'abbé COCHET. 129

Description d'une verrière de l'église Saint-Vincent. — André POTTIER 236

Découverte du cœur de Charles V. — L'abbé COCHET. 397

L'Archéologie dans la Seine-Inférieure, en 1862. — L'abbé COCHET. . 793

BEAUX-ARTS.

Restauration de la Fontaine de Jeanne d'Arc. — André POTTIER. . . 40

Le Musée céramique de Nevers. — G. GOUELLAIN. 193

L'Exposition artistique d'Elbeuf. — G. GOUELLAIN. 409

Une Excursion au château d'Anet. — E. DE LA QUÉRIÈRE. 489

L'Exposition de peinture de Rouen. — G. GOUELLAIN. 633, 713

Des Expositions en province. — A. LECOQ. . . , ... 742

L'Art lyrique en province. — Ch. EUDEL. 468

BIBLIOGRAPHIE.

Chimie élémentaire de M. J. Girardin. — E. DUCASTEL 53

Deux Hivers en Italie, par Ch.-F. Lapierre. — G. G. 55

Almanach des Normands. — BRIANCHON 98

Eustache Bérat. — G. G. 110

Galerie Dieppoise. — BRIANCHON. 320

Une nouvelle publication normande. — A. CANEL 325

Digitized by Google

Les Misérables. — Lettre à Victor Hugo. — Fernand Lamy. 327
— — Lettre de Victor Hugo. — G. Gouellain. . 406
Soirées poétiques et religieuses, par M. E. Lureau. — A. Martin. . . 334
Marguerite d'Angoulême. *Son Livre de Dépenses*, par le comte de la Ferrière-Percy. — Raymond Bordeaux. 392
Maîtres et Domestiques, par M. J.-A. de Lérue. — G. Gouellain. . . 549
Bibliothèque héraldique de la France. — Ch. Coligny. 473, 605
Code de la Noblesse française. — Raymond Bordeaux 613
Saint-André-de-la-Ville, de M. E. de la Quérière. — G. Gouellain. . 695
Histoire d'Aumale, de M. Semichon. — J.-A. de Lérue. 697
Dictionnaire général des Lettres, Beaux-Arts et des Sciences. — M. P. 782
Almanach des Normands pour 1863. — Brianchon 785
Ancelot, sa vie et ses œuvres. — G. Gouellain. 787
Concours pour le Répertoire archéologique de la France. — Ch. Coligny 789
Les Chants de l'Industrie, par M. Claude Michu. — J.-A. de Lérue. . 847

CHIMIE.

Nouvelle matière colorante du Goudron. — E. Ducastel. 83

CHRONIQUES NORMANDES.

Antiquités Franques découvertes à Blangy. — L'abbé Cochet. 187
Translation à Bernay des prétendus restes de Judith. — L'abbé Cochet 189
Nomination de M. l'abbé Colas à un canonicat de Rouen. — L'abbé Cochet. 190
La Flèche de la Cathédrale de Rouen. — L'abbé Cochet. 256
Débris d'une villa romaine aperçus à Saint-Aubin-sur-Gaillon. — L'abbé Cochet 258
Temple de Mercure découvert à Berthouville. — L'abbé Cochet . . . 259
Fouilles à Pourville. — L'abbé Cochet. 260
Une Rectification. — G. Gouellain. 262
Ancienneté de l'Horlogerie sur d'Aliermont. — L'abbé Cochet. 336
Un Calligraphe Rouennais du xve siècle. — L'abbé Cochet. 337

Digitized by Google

Les Cloches du pays de Bray. — L'abbé Cochet 339
Découverte à Rouen de monnaies et d'un bijou d'or. — G. Gouellain. 340
Écussons trouvés à Drosay. — F.-N. Leroy. 342
Inauguration d'une inscription dans l'église du Tilleul. — Brianchon 481
Correspondance. — Brianchon. 623
Note sur le pont de pierre de Rouen. — E. de la Quérière. 628
Conservation de l'église Saint-Laurent.— G. G. 630
Les Compagnons de Guillaume-le-Conquérant. — A.-L. B. 700
Trois Cloches du pays de Bray. — L'abbé Decorde. 703
La Verrerie dans le département. — J.-A. de Lérue. 706
La Statue de l'Empereur à Rouen. — G. Gouellain. 854

CORRESPONDANCE.

A M. Alex. Fromentin. — Paul Féval 95

ECCLÉSIOLOGIE.

Utilité de cette science. — L'abbé Cochet 265
Note sur quelques points d'Ecclésiologie. — L'abbé Guériteau. . . . 849

HISTOIRE.

La Hague. — Ed. Le Héricher 165
Deux Farceurs normands. — A. Canel. 206, 273
Une Haute-Justice en Normandie. — Paul Goujon. 431, 521
Recherches sur les Sires et le Château de Blainville. —
F. Bouquet.. . . . . 440, 531, 568, 669, 749
Histoire de la noblesse de Jeanne Darc. — Levaillant de la Fieffe.. 553
Notes sur la vallée de l'Yère. — D. Dergny . . . . , ... 762
Notice sur le prieuré de Grandmont. — André Durand. 810

LITTÉRATURE.

Le Mendiant. — Pascal Mulot. 19
La rue Porte-aux-Rats. — Paul Baudry. 71
Le mouvement poétique contemporain. — Fernand Lamy 143

Digitized by Google

La Tour de Carville. — A. Fromentin 154, 218, 367, 586, 830
Salammbô, par M. Gustave Flaubert. — Fernand Lamy. 820

MÉLANGES.

Paysages et profils rustiques. — J.-A. De Lérue. 30, 171, 376, 462
Une lettre autographe de Duquesne. — Eliacim Jourdain. 76
Les Blasphémateurs de Dieu. — Ch. Lormier. 286
Littérature du moyen-âge. — L. de Duranville 774

POÉSIES.

Sonnets. — Emile Deschamps. 37
Derniers conseils d'un Normand à son fils. — Ch. Hélot. 231
A une fille d'Estaminet. — A un homme des champs. — Pascal Mulot.. 316
Sphynx. — Emm. des Essarts. 388
Spectacles de la foire. — Pascal Mulot. 691
L'Ame et l'Oiseau. — Louise Bornet. 770
Le Jour de l'an. — Ernest Simonin. 839

THÉATRES.

Théâtre-Français de Rouen. — A. Fromentin 56
Théâtre-des-Arts de Rouen. — A. Fromentin 111
Lettre de M. Rousseau 115
Lettre de M. Ernest Boysse 119
Réponse. — A. Fromentin 123

VARIÉTÉS.

Le Comédien Neuville et Mlle de Montansier. — C. Hippeau. 345
Une Excursion dans l'Australie en 1861. — Troussel-Dumanoir. . . . 424

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google